00094586

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS,

CONTES ET ANECDOTES DES HOMMES CELEBRES,

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS ET CONTES A RIRE.

ANA,

OU

COLLECTION

DE BONS MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CELEBRES,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours;

SUIVIS

94586

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉS DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME CINQUIEME.

Le prix de chaque volume est de 4 liv. 4 sous broché.

A AMSTERDAM;

Et se trouve, à Paris,

Chez Belin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, N°. 22.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

00094586

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Ce recueil imprimé d'abord sous le titre de Mêlange d'hiſtoire & de littérature, *contient moins de bons mots que d'anecdotes curieuſes & intéreſſantes ſur pluſieurs hommes illuſtres qui ont brillé dans les ſciences, dans les arts & dans la littérature; on y trouve auſſi des traits d'hiſtoire échappés aux hiſtoriens du tems, & enfin d'excellens morceaux de critique.*

On attribue cet ouvrage à dom Noël Bonaventure d'Argonne, qui a fini ſes jours dans la chartreuſe de Gaillon; ſoit que ce pieux ſolitaire ait donné ſes premières années à l'amour des arts, à l'étude de la littérature & au commerce des gens de lettres, ſoit que dans le fond même de ſa retraite il n'ait pas dédaigné d'accorder aux muſes quelques-uns de ſes loiſirs, on ne peut ſe refuſer à reconnoître dans ce recueil un homme de goût, d'un eſprit cultivé, & qui connoiſſoit parfaitement le monde. Parmi les morceaux de critique on lit avec quelque peine une ſatyre amère contre la Bruyère; des invectives, des perſonnalités contre un homme juſtement célèbre, ont fait quelque tort à la réputation de leur auteur dont le ſurplus de l'ouvrage porte un caractère de franchiſe & d'aménité digne du plus doux des hommes & du plus ſage des cri-

tiques. Nous avons néanmoins conservé cet article qui est connu des gens de lettres, & que quelques curieux pourroient nous reprocher d'avoir supprimé. M. Coste, dans l'édition qu'il a donnée des caractères de la Bruyère, a cherché à venger cet auteur, en imprimant une réponse à la critique de dom d'Argonne.

Ce savant religieux a donné, outre les mélanges que nous imprimons, un traité de la lecture des pères de l'église, *& un ouvrage sur l'éducation, intitulé:* Maximes & Réflexions de Moncade. *Il est mort à Gaillon près Rouen en 1704, âgé de 64 ans.*

Les Mélanges de littérature de dom d'Argonne ont été réimprimes après sa mort en trois vol. in-12. *par les soins de l'abbé Banier, qui a augmenté cet ouvrage de notes & d'observations critiques qui composent presqu'en entier le troisieme & dernier volume. Nous avons refondu chacun de ces nouveaux articles dans l'édition que nous donnons, en les rapprochant de ceux auxquels ils sont relatifs, & les distinguant par une étoile au commencement de l'article, & le terminant par la lettre* (B). *Les articles de l'editeur sont précédés de deux étoiles ... minés par la lettre* (E).

VIGNEUL-MARVILLIANA.

PREMIERE PARTIE.

LUDOVICUS NONNIUS, ſavant médecin d'Anvers, a compoſé un excellent traité, intitulé *Diæterícon, ſive de re cibariâ*. On ne peut rien lire en ce genre de plus utile ni de plus agréable. Il y a cent choſes remarquables qui peuvent ſervir à l'intelligence des poëtes latins, principalement d'Horace, de Juvenal & de Martial, qui en corrigeant les mœurs des Romains, ont parlé des viandes qui ſervent aux plaiſirs de la table. Je ne ſais ſi je dois haſarder ici une conjecture à l'égard de Martial. On lui donne quelquefois le ſurnom de *Cocus* ou *Cuiſinier*, ſoit que ſon père, ou lui-même en ſa jeuneſſe, eût cet emploi, ſoit pour quelque raiſon inconnue; je me ſuis imaginé que c'étoit peut-être, parce que Martial dans ſes épigram-

mes semble affecter de parler de ce qui regarde les sausses & la bonne chère.

Nonnius réveille l'opinion des anciens médecins qui ont écrit *de salubri piscium alimento.* Il fait voir que, selon eux, le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sédentaires, aux vieillards, aux malades & aux gens de foible complexion ; parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, qui est propre à leur tempérament.

Le médecin Simon-Sethi, entre les Grecs modernes, est de ce sentiment après Gallien parmi les Latins. On m'a mandé de Paris, qu'un médecin célebre tient cette opinion comme un dogme, dont il se promet de faire voir un jour l'importance.

Nonnius se plaint extrêmement des Arabes, qui en traduisant les auteurs Grecs, ont passé sous silence ce qu'ils ont dit du poisson, parce qu'on n'usoit guères du poisson dans les quartiers de l'Arabie où ils demeuroient, le pays étant trop chaud & peu aquatique.

Les Orientaux, excepté quelques habitans des côtes maritimes, ne mangeoient guères de poisson. Les Juifs & les Syriens n'en mangeoient presque point ; & les Egyptiens s'en abstenoient par superstition, s'imaginant que Vénus, à qui ils rendoient un culte particulier, s'étoit métamorphosée en poisson. Sous le Septentrion l'on

mange plus de poisson que par-tout ailleurs. En Hollande & en Angleterre, le peuple mange pl s de poisson que de viande. Généralement dans l'Occident, sur-tout en France, le poisson est assez d'usage ; les Romains en faisoient leurs délices ; les Espagnols en mangent peu, & l'accommodent très-mal.

Il ne se voit personne qui naisse avec aversion pour la viande ; mais il y a bien des gens qui sont nés avec un extrême dégoût pour le poisson, & qui ne peuvent le digérer. Philippes II, roi d'Espagne ne le pouvoit souffrir, & n'en mangeoit jamais ; il disoit que ce n'étoit que de l'eau gelée, ou de la gelée d'eau. Il est vrai aussi qu'il a des gens qui sont très-friands de poisson ; la reine Atergatis l'aimoit avec tant d'excès, qu'elle défendit à ses sujets d'en manger, de crainte qu'il n'y en eût pas assez pour elle.

C'est une lecture bien séche & bien triste que celle des rabins. Néanmoins si l'on vouloit recueillir toutes leurs pensées & leurs expressions grotesques, il y auroit de quoi rire. Quand on interroge ces docteurs sur la loi *Zelotipia*, qui est en grande vénération parmi eux, & qu'on leur demande combien il faut qu'une femme demeure de tems avec un homme suf-

pect, afin que son mari la puisse légitimement soupçonner, ils répondent gravement qu'il suffit qu'elle y demeure autant de tems qu'il en faut pour faire cuire un œuf frais, & l'avaler.

On sait que le cardinal de Bracantio a fait un traité du *chocolat*; mais on ne sait peut-être pas que le cardinal de Lion Alphonse de Richelieu, est le premier en France qui a usé de cette drogue. J'ai ouï-dire à l'un de ses domestiques, qu'il s'en servoit pour modérer les vapeurs de sa rate, & qu'il tenoit ce secret de quelques religieux espagnols qui l'apporterent en France.

C'est une chose qu'on a souvent expérimentée dans les montagnes de Dauphiné & de Savoye, que les liévres qui sont blancs, parce qu'ils ont toujours la neige devant les yeux, deviennent gris quand on les renferme dans des lieux où ils ne voient point de neige; & que quand on les remet dans les neiges, ils reprennent leur premiere blancheur.

* Il se trouve des liévres non seulement de diverses couleurs, mais aussi qui ont des cornes. Jonston, dans son histoire naturelle *de quadrupedibus*, nous a donné deux figures de ces lié-

vrés cornus. Feu M. Renaudot racontoit que, de ſon tems, M. le duc de Vitry ayant pris à la chaſſe un liévre de cette eſpece, il en fit préſent à Jacques I, roi d'Angleterre, comme d'une grande rareté. (B)

Le cardinal de Richelieu diſoit qu'il ne connoiſſoit au monde que trois hommes ſouverainement ſavans, qui étoient MM. de Saumaiſe, Grotius & Bignon. Feu M. de Peireſc diſoit que Grotius valoit deux Saumaiſes. M. Baſnage le nie, & dit que Grotius égale ſeulement Saumaiſe & Scaliger. Je parirois bien pour M. de Peireſc contre M. Baſnage, & il y auroit bien des gens, entr'autres M. Colomiez, qui ſeroient de moitié avec moi. M. de Saumaiſe avoit l'eſprit très-vif & la mémoire prodigieuſe. Autant de livres de ſa façon, autant d'*impromptu*; mais il ne digéroit pas aſſez les matières qu'il traitoit: ce qu'il donnoit au public, il le donnoit tout cru, avec dédain, & comme tout en colère. Il sembloit jetter ſon grec, ſon latin & toute ſa ſcience à la tête des gens. Grotius au contraire conſidère tout, digère tout, l'ordonne & le range ſagement; il reſpecte & menage ſon lecteur; ſon érudition eſt comme un grand fleuve, qui ſe répand largement & fait du bien à tout le monde. Autant d'ouvrages de

Grotius, autant de chef-d'œuvres en tout genre; ce qui est sans exemple chez les anciens & chez les modernes. Jamais auteur n'a mieux choisi ses sujets d'écrire; il s'agrandit avec eux, & ils s'agrandissent avec lui, *crescit cum amplitudine rerum vis ingenii.*

* Sur le revers d'une médaille que nous avons dans l'histoire métallique de la république de Hollande, Hugues Grotius est appellé *le Phénix de la patrie, l'Oracle de Delf, le grand esprit, la lumiere qui éclaire le monde.* (B.)

Etant à Leyde, M. le M... me dit: Je ne sais pourquoi ceux qui ont pris soin de la nouvelle édition du breviaire de Cluny, au lieu de la magnifique oraison, *Deus qui ad majorem tui nominis gloriam, &c.* que les N. N. ont fabriquée pour leur Saint N. N., ont ajouté à ce Saint l'oraison des B. *Viti, Modesti & Crescentiæ*, qui se trouve dans le bréviaire romain le 15 de juin: *Da ecclesiæ tuæ quæsumus, Domine, sanctis martyribus tuis Vito, Modesto atque Crescentiæ intercedentibus, superbè non sapere, sed tibi placitâ humilitate proficere, ut prava despiciens, quæcumque recta sunt liberâ exerceat charitate. Per Dominum nostrum, &c.*

* Il n'est point vrai que ceux qui ont eu soin

de la derniere édition du breviaire de Cluny, aient changé l'oraiſon *Deus qui ad majorem*, *&c.* en celle *da eccleſiæ*, *&c.* Il y eut ſeulement diſpute là-deſſus entre ces meſſieurs, les uns prétendant que l'oraiſon *Deus qui ad majorem gloriam*, étant trop éloignée du ſtyle de l'antiquité, il falloit la retrancher; & les autres ſoutenant qu'ayant été approuvée de l'égliſe, il y auroit de la témérité à lui en ſubſtituer une autre, quoique plus ſimple & tirée du bréviaire romain. (B)

Ceux qui diſent que le Bocalini n'eſt pas le véritable auteur de la *Pietra di Parrangone*, & qu'il n'a fait que prêter ſon nom aux cardinaux Borgheſe & Caëtan, qui cherchoient à ſe venger des Eſpagnols à coup de plume, en diſent trop. Le ſtyle de ce livre eſt conſtamment celui des autres ouvrages de Bocalin, c'eſt par-tout le même génie & le même tour d'eſprit qui regnent. Ses *Ragguali di Parnaſſo* ſont écrits ſur le même modele de Lucien; & l'on peut dire que cet auteur eſt le Lucien d'Italie. Il a eu depuis ſa mort des imitateurs; mais il n'a eu d'égal que le malheureux Ferrante Palavicin, auteur du *Divortio Celeſte* & du *Correrio Svaliggiato*. Trop d'eſprit & trop d'emportement firent périr ces deux rares écrivains. On

eut beau les avertir : *Ma gli animi vivaci non poſſono ſempre reprimere ſi grandi pruriti, unde ò biſogna che sfogino, o vero che reſtino ſuffocati.* Il faut que ces gens-là ſi viſs s'échappent, ou qu'ils crevent. Il en coûta la tête à Palavicin ; & le Bocalin *fu ſacchettato*, c'eſt-à-dire, ſi bien battu par les Eſpagnols, qu'il en mourut peu d'heures après. C'eſt une invention des Italiens pour tuer un homme ſans répandre du ſang, de le frapper rudement ſur le dos avec des ſachets remplis de ſable. Les meurtriſſures en ſont incurables ; la gangrene s'y met, & la mort acheve le meurtre.

Je dirai deux mots de l'hiſtoire de Ferrante Palavicin pour l'inſtruction de pluſieurs.

Ferrante Palavicin, chanoine de Latran, illuſtre par ſa naiſſance & par ſon mérite, ſe brouilla malheureuſement pour lui avec les Barberins, durant leur plus grande élévation, & les déchira par ſes cruelles ſatyres. Elles parurent d'abord écrites à la main, & peu après imprimées avec la planche, ſur laquelle étoit gravé un crucifix planté dans des épines ardentes, & environné d'un gros eſſaim d'abeilles, avec ce verſet des pſeaumes : *circumdederunt me ſicut apes, & exarſerunt ſicut ignis in ſpinis ; & in nomine Domini, quia ultus ſum in eos :* faiſant alluſion aux abeilles que les Barberins portent

dans l'écusson de leurs armes. Palavicin marcha quelque tems à couvert ; mais à la fin étant reconnu auteur de ces satyres, il se retira à Venise, où ses ennemis lui dressèrent un piège, dont il ne s'apperçut que lorsqu'il fut tombé dedans. Le fils d'un libraire de Paris, qui demeuroit chez un libraire de Venise, où Palavicin venoit d'ordinaire converser avec les savans qui s'y rencontroient, gagné par les Barberins, lui fit entendre que s'il vouloit passer en France, il seroit parfaitement bien reçu du cardinal de Richelieu, qui cherchoit un homme comme lui pour écrire son histoire. La chose lui fut répétée tant de fois, qu'à la fin il y prêta l'oreille ; & quand il eût mordu à l'hameçon, il vint des lettres supposées, par lesquelles on lui promettoit une grosse pension, avec ordre au libraire de l'amener en France, & de fournir largement aux frais du voyage. Ils partirent ensemble, & arrivèrent joyeusement à Vaison, petite ville de la dépendance du pape dans le Comtat d'Avignon, où le libraire feignoit avoir des affaires importantes. A l'entrée de cette ville, Palavicin voyant les armes du pape, s'écria : Ah ! je suis perdu : mais le traître qui l'accompagnoit, l'assurant qu'il n'y avoit rien à craindre, l'engagea dans une auberge, où des gardes, sous prétexte de visiter les valises, se saisirent

de lui, & le jettèrent dans une prison, d'où il fut conduit à Avignon. Il cria bien haut, mais on ne l'écouta point; & quand il vit qu'on laissoit évader le libraire, il reconnut trop tard qu'il étoit vendu & trahi.

Le bel esprit & la belle humeur de Palavicin gagnèrent le cœur du géolier, qui, prenant compassion de sa mauvaise fortune, adoucit autant qu'il put les amertumes de sa prison, qui dura plus d'une année. Il permettoit aux honnêtes gens de la ville & d'alentour de le voir, & de charmer ses ennuis par des entretiens agréables. Mais Palavicin enfin, trop impatient dans son malheur, chercha les moyens de se sauver. Il n'en voyoit qu'un qui lui paroissoit immanquable; c'étoit de percer une porte condamnée dans la muraille de la prison. Une nuit, lorsque chacun reposoit, il mit le feu à une bougie à la porte de son cachot, & ayant fait sauter la serrure, il s'attacha à la porte qu'il avoit en vue, & la perça aisément; mais il trouva derrière une porte de fer qui le jetta dans le désespoir. Le géolier s'étant éveillé au bruit, & le trouvant dans l'action, le maltraita fort. Les plaintes en furent portées au magistrat, qui reçut ordre de la cour de Rome de faire le procès à Palavicin; quelques jours après on lui coupa le coup. Ses amis le firent enterrer *celeriter*, &

parvo cultu; mais ils le pleurèrent amèrement, regrettant qu'un ſi bel eſprit ſe fût attiré par ſa faute une fin ſi malheureuſe.

Il y a dans le grand bullaire des Séraphins une bulle aſſez remarquable d'Urbain VIII, par laquelle ce pape, pour ſatisfaire aux juſtes plaintes du doyen & du chapitre de la cathédrale de Séville, excommunie ceux qui prennent du tabac dans les égliſes. Les prêtres en Eſpagne en prenoient juſques ſur l'autel, & c'eſt peut-être ce qui a fait dire à l'abbé Niſſeno, que c'eſt le diable qui a apporté cette herbe abominable des Indes en Eſpagne, & dans tout le reſte du monde. Quand elle parut la premiere fois en France, elle fut appellée *Nicotiana* de M. Nicot qui l'apporta de Portugal, ou herbe à la reine, à cauſe que ce magiſtrat la préſenta à la reine Catherine de Medicis : on pourroit l'appeller aujourd'hui plus juſtement *planta regalis*, ou herbe des partiſans, d'autant qu'elle attire dans les coffres du roi plus d'or & d'argent, qu'il n'en pourroit tirer des mines les plus riches.

S. Thomas d'Aquin étoit Normand, & bas-Normand du côté de ſa mère, qui étoit ſortie des ſeigneurs Tancrede de Hauteville, &c. La preuve s'en trouve dans de vieux manuſcrits à

Coutances & dans l'*année dominicaine*, composée par un Jacobin, qui en fait mention le septieme de mars, fête de S. Thomas.

Ce point d'histoire a donné lieu à une rencontre qui pourra réjouir le lecteur. Un prédicateur bas-Normand, & d'un ordre régulier, prêchant avec réputation dans une ville célebre de Bretagne, fut prié par certains religieux de cette ville de leur donner un sermon de sa façon le jour de S. Thomas. Le prédicateur reçut avec plaisir l'honneur que ces religieux lui faisoient, les assurant qu'il cherchoit depuis long-tems l'occasion de faire connoître au public que S. Thomas d'Aquin étoit Normand & bas-Normand. Ces pères, effrayés de ce discours, prièrent très-humblement le prédicateur de ne rien dire de semblable, vu que les Bretons haïssent les Normands à mort, ce seroit les détourner de leur dévotion envers le saint, & leur rendre les thomistes abominables. Le prédicateur leur répartit qu'il ne vouloit offenser personne, ni rien dire en chaire que de bien à propos. Mais le jour de la fête, sur le milieu du sermon, venant à parler de la profonde sagesse de saint Thomas, il éleva tout d'un coup une voix de tonnerre, s'écriant à pleine tête : « Aussi étoit-» il du pays de Sapience le grand saint, Nor-» mand & bas-Normand du côté de sa mere ».

Ce mot lâché, il ſe fit un effroyable murmure par toute l'égliſe, & un ſifflement comme de ſerpens irrités. Le prieur, outré juſqu'au fond du cœur, ſortit de l'auditoire, & s'en alla préparer toutes choſes à la vengeance. Quand le prédicateur, après ſon action, fut retourné à la chambre deſtinée au repos des orateurs ſacrés, le frère qui devoit l'aſſiſter, mit le feu à un fagot mouillé, & ſe retirant, ferma la porte à double-tour. La fumée étouffoit le prédicateur, & il avoit beau vouloir exciter la flamme du coin de ſon manteau, plus il faiſoit de mouvement, & plus il étouffoit. Il but toute ſa ſueur dans cet exercice; & ne trouvant ni pain ni vin pour ſe ſoulager, il ſe jetta ſur la paillaſſe d'un lit dégarni pour prendre un peu de repos, mais il ne lui fut pas poſſible, ne pouvant deviner à quoi ſe termineroit un jeu ſi déſagréable. Il étoit dans ces inquiétudes, quand ſur le ſoir il entendit ouvrir ſa porte, & une voix qui lui crioit: « Si vous voulez ſouper, entrez dans la » chambre voiſine ». Preſſé de la faim, car de la journée il n'avoit pris qu'un bouillon, il paſſa bruſquement de ſa chambre dans celle qu'on lui marquoit. D'un premier coup d'œil il apperçut une table bien couverte: un grand turbot étaloit ſes franges ſur les bords d'un vaſte baſſin; des ſoles, des vives, un ragoût & une tourte de

poiſſon tenoient les quatre coins de la table, & dans les entre-deux il y avoit des capres, des olives, une ſalade avec des anchois & des huitres marinées. Le vin brilloit ſur le buffet dans des carafes de criſtal, & les verres étoient proprement rinſés. Le pere prieur avec ſon ſous-prieur & quatre autres de ſes religieux, prenoient l'air d'un grand feu. Le prédicateur les ſalua tous; mais pas un ne fit ſemblant de le voir ni de l'écouter. On préſenta à laver; le prieur y invita les ſiens, ſans faire nulle civilité au prédicateur. On ſe mit à table, le prieur mit ſon ſous-prieur à côté de lui, les autres ſe rangèrent de ſuite deux de chaque côté, perſonne ne diſant au prédicateur, mettez-vous là. Cependant comme il s'apperçut qu'il y avoit un ſeptième couvert & une ſeptième place, il prit ſans façon le lieu qu'on lui laiſſoit. Le prieur ſervit ſes religieux, & ne mit rien ſur l'aſſiette du prédicateur. Mais le prédicateur, homme bien aviſé, ſe ſervit lui-même, & du tranchant de ſon couteau fit une brèche irréparable à la tourte qu'il avoit ſous les yeux. Le prieur, à pluſieurs retours, but la ſanté de ſes religieux; & ils lui en firent raiſon, ne faiſant nulle mention du prédicateur, non plus que s'il n'y avoit point été. Il buvoit pourtant à la ſourdine, & on le laiſſoit boire. Au deſſert, le prieur le verre à

[illegible]main dit, en s'adreſſant à ſes religieux : C'eſt la ſanté du prédicateur *aſinus*, *aſinior*, *aſiniſſimus*, qui a oſé prècher contre la vérité de l'hiſtoire, que ſaint Thomas eſt Normand & bas-Normand ; vous m'en ferez raiſon. Le prédicateur ſe voyant attaqué perſonnellement, prit [illegible]x, & dit d'un ton grave : « C'eſt à tort, » mes pères, que vous me traitez ſi mal ; j'ai » prêché la vérité dans la chaire de vérité ; & » c'eſt à la plus grande gloire de ſaint Thomas, » que j'ai déclaré qu'il étoit Normand & bas- » Normand ; en voici la preuve ». Alors tirant deſſous ſon manteau l'*année dominicaine*, compoſée par un ſavant Jacobin, il leur fit voir qu'il n'avoit point parlé téméràirement & ſans autorité. Le prieur prit ſes lunettes pour examiner la choſe ; le ſous-prieur l'acoloit pour voir de plus près, & les autres regardoient par-deſſus l'épaule de ceux-ci ; enfin convaincus par leurs propres yeux, & craignant que le prédicateur ne ſe vengeât de l'inſulte qu'on lui avoit faite, ils s'accusèrent eux-mêmes d'inconſidération, comblèrent le prédicateur de louanges, admirèrent ſa profonde érudition, & la grande connoiſſance qu'il avoit des anciennes généalogies, & après mille acclamations, le conjurèrent d'oublier ce qui s'étoit paſſé. Le prieur fit ſigne qu'on apportât d'une certaine liqueur toute cé-

leſte qui ſert à appaiſer les émotions qui s'élevent quelquefois entre les freres. Chacun en but la meſure néceſſaire pour avoir ſon effet, & le ſommeil étant ſurvenu, on ne ſe ſouvint plus de cette hiſtoire de part ni d'autre, que pour s'en divertir, & en rire de tout ſon cœur.

Un Eſpagnol a dit que les bêtes n'ont point d'ame; un François l'a dit auſſi; mais un Italien, plus outré, s'eſt aviſé de ſoutenir que les femmes n'ont point d'ame, & ne ſont pas de l'eſpèce des hommes: *Che le donne non habbino anima, & che non ſiino della ſpecie de gli huomini, e vienne comprobato da molti luoghi della Strittura ſanta:* ce que l'auteur tâche de prouver par pluſieurs paſſages de l'écriture ſainte qu'il ajuſte à ſa fantaiſie. Tant que ce livre ne parut qu'en latin, l'*inquiſition* ne dit rien; mais dès qu'il fut traduit en italien, elle le cenſura, & le défendit. Les dames d'Italie prirent ce ſyſtême bien diverſement; les unes étoient fâchées de n'avoir point d'ame, & de ſe voir ſi fort ravallées au deſſous des hommes, qui les traiteroient dorénavant comme des guenons; les autres, aſſez indifférentes, ne ſe regardant plus que comme des machines, ſe promettoient de faire ſi bien jouer leurs reſſorts, qu'elles feroient enrager les hommes.

Il

Il étoit bien juste d'arrêter le cours de cette hérésie qui est ancienne, & si ancienne, que l'Ecclésiastique paroît l'avoir combattue, lorsqu'il a dit « que Dieu avoit créé à Adam une » compagne semblable à lui, & qu'il leur avoit » donné à tous deux une langue, des yeux, des » oreilles, & par-dessus tout cela une ame pour » penser & se conduire ».

L'auteur du commentaire sur les épîtres de S. Paul, faussement attribué à S. Ambroise, dit sur le chapitre onzieme de la premiere aux Corinthiens, que les femmes ne sont pas faites à l'image & ressemblance de Dieu, *fæminas ad imaginem Dei factas non esse.*

Les Turcs semblent tenir quelque chose de cette opinion, & s'ils ne croient pas que les femmes n'ont point d'ame, ils croient au moins que leur ame est si peu de chose, qu'elle ne sert de rien pour leur salut. Ils se persuadent que les femmes ne se peuvent sauver que par leurs maris, & les filles par leurs pères, comme si elles n'avoient point d'autres ames que celles de leurs pères & de leurs maris.

M. le marquis de Fontenay Mareuil, ambassadeur de France à la cour de Rome, disoit qu'il avoit appris à Venise, de la propre bouche de *Fra-Paolo*, qu'il n'avoit écrit l'histoire du

Concile de Trente, que pour venger sa république de l'injure qui lui étoit faite par le *Scutinio della liberta Veneta.* Ce moine estimoit que c'étoit la seule réponse qu'on pouvoit faire à ce livre : sur quoi M. de Maroüil lui dit : « Mon » pere, cela s'appelle donner un coup d'épée » pour un soufflet.

La plupart des femmes des sçavans tirent tant de vanité de la capacité & du mérite de leurs maris, qu'elles s'en rendent insupportables. La femme de Barclay, auteur de l'*Argenis*, se considéroit comme la femme d'un demi-Dieu, & ne croyoit pas que personne au monde fût comparable à son mari. Cela parut bien après sa mort, car son héritier lui ayant fait dresser un sépulcre avec son buste dans l'église de S. Laurent de Rome, à côté d'un tombeau que le cardinal Barberin avoit consacré à la mémoire de son précepteur Bernard Guillelmi, madame Barclay en fut si indignée, qu'elle fit démolir le sépulcre, & apporter le buste chez elle, disant que les cendres d'un aussi galant homme que M. Barclay ne reposeroient jamais bien auprès de ce vilain pedant.

Madame de Saumaise, outre qu'elle s'imaginoit être princesse, parce qu'elle supposoit que son mari descendoit des Ducs de Bourgogne,

& qu'il étoit allié à la maison de nos rois, croyoit être la reine des sciences, M. de Saumaise étant regardé comme un souverain parmi les critiques & les sçavans. La bonne dame se mêloit dans toutes les conférences qui se tenoient dans le cabinet de son mari; elle y parloit avec hauteur, & décidoit de tout en souveraine. Comme M. Saumaise étoit aussi doux & aussi honnête dans la conversation, qu'il l'étoit dans ses écrits, cette orgueilleuse Xantipe croyoit qu'il s'oublioit, quand il ne maltraitoit pas les gens, & qu'il ne leur disoit pas des injures.

La premiere femme de M. Rohault, disciple de M. Descartes, dont il expliquoit la philosophie dans des conférences publiques, se mettoit ces jours-là sur la porte de sa maison, & en refusoit l'entrée à tous ceux qui n'avoient pas l'air de qualité, persuadée qu'il falloit avoir cet air pour mériter d'écouter son mari. Le bon homme se tuoit de lui dire que la fortune ne donne pas toujours de riches habits aux philosophes; elle vouloit voir du velours, & n'en démordoit point.

La femme du moderne *Roscius* (1), au dé-

(1) Armande-Claire Elisabeth Béjart, femme de Molière.

ſeſpoir de ce qu'on refuſoit les honneurs ſunébres à ſon époux, crioit comme une enragée : « Eh, pourquoi refuſer ces petits devoirs à un » homme qui a mérité des autels » !

L'abbé Godon, chanoine de Rouen, & ancien précepteur de M. l'abbé de Lionne, a traduit d'Italien en François l'hiſtoire du concile de Trente de Palavicin. Il ne veut point donner cette traduction au public, parce que cette hiſtoire, à ce qu'il prétend, n'eſt pas *di guſto Franceſe.* Il aſſure que la ſatyre qui parut il y a quelques années contre cet hiſtorien ſous le titre d'*Evangile de Palavicin*, & qu'on a attribué au malheureux M. le Noir de Séez, eſt remplie de calomnies; que les paſſages tirés de cet auteur ſont ou fauſſement allégués, ou malicieuſement tournés en ridicule; & que l'endroit où on lui fait dire des choſes ſi impertinentes d'Ariſtote, eſt un des plus beaux endroits de tout le livre; cela mérite bien d'être examiné ſur l'original.

Un gentilhomme de la ſuite de M. le Nonce m'étant venu voir, la converſation tomba ſur les hiſtoriens anciens & modernes. Je lui demandai ce que l'on diſoit en Italie de l'abbé

Maimbourg (1). On dit de lui, me répondit-il, qu'il est entre les historiens ce que *Momus* est entre les Dieux ; qu'il n'est-là que pour faire des historiettes & des contes à dormir debout.

M. de Brébeuf (2) dans sa jeunesse n'avoit d'inclination que pour Horace : un de ses amis, qui est mort lieutenant général de Clermont en Beauvoisis, avec la réputation de bel-esprit, n'avoit au contraire d'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres poëtes. Cette préférence causoit souvent des disputes entr'eux ; mais à la fin, fatigués de toujours disputer & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le poëte de son compagnon, l'examineroit, & en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit été résolue, & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut si charmé, qu'il ne le quitta jamais depuis ; & que M. Brébeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de sorte, qu'enivré de son

(1) Louis Maimbourg, célebre Jésuite, né à Nancy en 1610, a été obligé de quitter la société par ordre du Pape Innocent XI. en 1682.

(2) Guillaume de Brebeuf, né à Torigny en basse-Normandie en 1618, connu par son poëme de la Pharsale traduit de Lucain.

génie, il devint aussi Lucain que Lucain même, & encore plus, *Lucano Lucanior*, dans la traduction en vers françois qu'il nous a donnée.

Il est remarquable qu'en ce qui regarde le progrès des arts & des sciences, le hasard & la fortune y ont toujours quelque part. J'ai ouï dire au pere Salmon de l'Oratoire, & cela m'a encore été confirmé par d'autres, que le pere Malbranche ayant fait ses études de philosophie & de théologie à l'ordinaire, & sans autre dessein que de s'adonner à la piété, ce fut par hasard qu'en remuant des livres chez un Libraire, l'*homme de Descartes* lui tomba sous les mains, qu'il en lut quelque chose, & que ce quelque chose l'obligeant de lire le reste, il entra de lui-même dans ces profondes méditations qui ont donné naissance à ces beaux ouvrages de physique, de métaphysique & de morale, qui le font passer pour le Platon de nos jours.

* C'est par hasard qu'on a trouvé en ces derniers tems les télescopes, les microscopes & la pendule. (B)

Il y a du bonheur & du malheur à tirer des étymologies, comme il y en a à tirer à la blan-

que. Pour une de bonne, cent de mauvaises; la plupart de celles des anciens ne valent rien, & celles des modernes ne sont guères meilleures. Il n'en faut pourtant pas tout-à-fait mépriser l'exercice. Une méchante étymologie, à force d'y réfléchir, donne quelquefois naissance à une bonne; & après avoir long-tems mal deviné, à la fin on devine bien. Les Stoïciens recherchoient avec soin l'étymologie de chaque terme. Les Jurisconsultes tout de même; & c'est, suivant leurs maximes, que Cicéron veut bien admettre l'étymologie de *fidélité*, qui vient, selon quelques auteurs, de ce que la fidélité consiste à faire ce que l'on dit, ou plutôt ce que l'on promet : *Credamusque quia fiat quod dictum est appellatam fidem.*

* M. Ménage, le plus grand étymologiste de France, avouoit qu'il étoit difficile de parler avec certitude de l'origine de tous les mots; & en cela il étoit de l'opinion de Ciceron, qui disoit de Chrysippe, fameux tireur d'étymologies, *magnam esse molestiam suscepit Chrysippus, reddere rationem omnium vocabulorum.* Il en est des étymologies comme des bons mots, plus on les recherche, & moins on les trouve. (B)

MM. de Thou, qui ont été si long-tems chez nous la gloire & l'ornement des belles-lettres,

n'avoient pas seulement la noble passion de remplir leurs bibliothéques d'excellens livres qu'ils faisoient rechercher par toute l'Europe, ils étoient encore très-curieux que ces livres fussent parfaitement bien conditionnés. Quand il s'imprimoit en France, & même dans les pays étrangers quelque bon livre, ils en faisoient tirer deux ou trois exemplaires pour eux, sur de beaux & grands papiers qu'ils faisoient faire exprès, ou achetoient plusieurs exemplaires, dont ils choisissoient les plus belles feuilles, & en composoient un volume le plus parfait qu'il étoit possible. Mais après tant de soins & tant de dépenses, cette belle & riche bibliothéque a été sur le point d'être dissipée, & ce n'a été qu'en passant en d'autres mains, & changeant de nom, qu'elle s'est sauvée du naufrage. M. de Menars l'a achetée, & ce n'est plus aujourd'hui *bibliotheca Thuana*, si célebre par toute l'Europe, c'est par son destin, *bibliotheca Menarsiana*, comme l'appelle Santeuil dans un poéme latin qui nous tire les larmes des yeux.

Le fameux Guy Patin (1) étoit satyrique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son

(1) Guy Patin, fameux médecin né à Houdan en Beauvoisis en 1601.

collet, ſon manteau, ſon pourpoint, ſes chauſſes, ſes bottines, tout cela faiſoit nargue à la mode, & le procès à la vanité. Il avoit dans le viſage l'air de Ciceron, & dans l'eſprit le caractère de Rabelais. Sa grande mémoire lui fourniſſoit toujours de quoi parler, & il parloit beaucoup. Comme il ſavoit quantité de choſes ſingulières, & qu'il diverſifioit aiſément la converſation, on l'écoutoit avec plaiſir. Il étoit hardi, téméraire, inconſidéré, mais ſimple & naïf dans ſes expreſſions; grand ennemi de charlatans, plus ſçavant qu'habile & heureux médecin. Sa bibliothèque étoit nombreuſe & aſſez garnie de livres d'un genre, qui ont fait tort à ſa réputation & à la fortune de ſon fils. Lorſque nous étions encore tout jeunes, nous nous excitions les uns les autres à aller écouter ſon beau latin & ſes bons mots dans l'école de médecine où il profeſſoit. On a de ſon ſtyle dans la vie du médecin Piètre, que le bon homme Baleſdans a fourrée ſans examen parmi les éloges des hommes illuſtres de Papyre Maſſon. Il avoit promis pluſieurs ouvrages au public, entr'autres, une hiſtoire des médecins célebres; mais il n'a point exécuté ſes promeſſes; il ne reſte de lui que ſes lettres, qui ſont le portrait au naturel de ſon cœur & de ſon eſprit. C'eſt dommage qu'elles ſoient tachées d'impiétés &

de médiſances atroces. On pourroit mettre juſtement à leur tête ou ſous le portrait de l'auteur ce mot des anciens : *Cavete canem.* Ce qu'il dit du cardinal du Perron, eſt une horrible calomnie qui n'a nul fondement. Ce grand homme étoit auſſi ſage & auſſi vertueux qu'il étoit ſçavant.

Un des premiers exercices de M. Patin à Paris fut de corriger les épreuves chez les imprimeurs, en quoi il réuſſiſſoit parfaitement. M. Riolan, l'honneur des médecins de ſon tems, à la ſeule vue de quelques-unes de ſes corrections, jugea avantageuſement de ſon eſprit & de ſa capacité, & lui donna ſon amitié. Au commencement qu'on eut trouvé l'art d'imprimer les livres, les plus grands hommes faiſoient gloire d'être les correcteurs des habiles libraires. Les médecins, les juriſconſultes, les prêtres & les évêques mêmes s'en mêloient. *Joannes Andras, præſul Alerienſis, in Coradi Suveynheym & Arnoldi Pannarts librariâ. tabernâ* ἐπανορθωτής *eſſe non dedignatus eſt.*

M. Patin faiſoit profeſſion d'une philoſophie un peu forte, & qui aprochoit de celle des Cyniques. Mais après tout, il ne put ſupporter la diſgrace de ſon fils *Carolus* ; ce qui avança ſes jours. Sa famille étoit du Beauvoiſis. Un de ſes parens me fit remarquer par rencontre à ſa porte

du charnier des Saints Innocens, du côté des halles, l'épitaphe d'un de ſes ancêtres qui s'étoit habitué à Paris; cette épitaphe avoit pour timbre un arbre gravé dans la pierre, & des petits oiſeaux qui s'envoloient. Autour étoit cette deviſe, ou plutôt ce *Rebus* de Picardie : *Ils ne s'y ſont pas teints*, pour équivoquer à *Patin*.

Il n'y a guères de choſes dont les hiſtoriens doivent avoir plus de ſoin que de la propriété des noms des familles, des villes & des places. C'eſt une faute preſque irréparable dans M. de Thou, d'avoir latiniſé à ſa fantaiſie les noms des perſonnes de marque dont il fait mention. M. du Cange a fort bien obſervé ſur Ville-Hardouin, qu'il y a pluſieurs choſes obſcures dans cet hiſtorien, tant pour les circonſtances de l'hiſtoire Bizantine, que pour les noms & les ſurnoms des familles pour la plupart éteintes, des noms propres des villes & places de la Grece, corrompus à l'égard de leurs anciennes appellations.

Le Venitien Piolo Ramuſio, qui trouve cela à redire dans Ville-Hardouin, a échoué lui-même contre cet écueil dans ſon hiſtoire latine de Conſtantinople, quand il parle des familles Françoiſes. On eſt aſſez embarraſſé à cet égard dans la lecture des mémoires de Comines ; ce

qui vient ſans doute de la faute des copiſtes, qui ſe ſont mêlés de corriger ce qu'ils n'entendoient point. L'hiſtorien d'Avila, en rendant compte de nos guerres civiles, ſe trompe ſouvent aux noms propres des perſonnes & des villes de France. Il y a auſſi quelques fautes dans les mémoires italiens du cardinal Bentivoglio, où des noms propres de familles Françoiſes ſe trouvent corrompus. Il eſt vrai qu'il y a peut-être en cela plus de la faute de l'imprimeur que de l'hiſtorien, qui ſçavoit fort bien le françois ; & en effet les imprimeurs Hollandois ſont ſujets à ces fautes dans les livres des étrangers qu'ils mettent ſous preſſe. Mais pour n'épargner perſonne, il faut dire que touchant les langues vivantes, nous n'avons guères d'éditions bien correctes que celles des imprimeurs qui parlent naturellement ces langues.

La cauſe la plus générale pourquoi l'on brouille tout quand on latiniſe les noms propres, c'eſt que juſqu'à préſent on n'a rien eu de reglé touchant cette manière de faire. Il ſeroit ſouhaitable que quelque habile grammairien entreprît d'en compoſer des règles, qui étant certaines, feroient que chacun s'entendroit : mais comme cela n'eſt pas encore fait, il eſt plus à propos de laiſſer les noms propres tels qu'ils ſont dans leur langue, que de les ren-

dre inintelligibles, en les voulant latiniser de fantaisie.

* Il y a dans les observations de Ménage sur la langue Françoise une dissertation qui mérite d'être lue, au sujet des noms propres latinisés. Cet auteur observe que tous ceux qui ont écrit en latin l'histoire des nations étrangères, ont latinisé les noms propres des hommes, à la réserve de Cambden, historien Anglois; & qu'une histoire qui seroit écrite en latin de la sorte que Montagne le souhaitoit, c'est-à-dire remplie de noms François, ne seroit pas lisible, tant elle seroit désagréable. Il avoue néanmoins qu'il y a quelque tempérament à garder dans ces traductions de noms françois en latin, & qu'il suffit de leur donner une terminaison latine; par exemple, il faut dire *Jolius* pour *Joli*, & non pas *Lepidus*; *Carterius* & *Entragus*, pour *Chartier* & *Entragues*, & non pas *Quadrigarius* & *Interamnas*, comme a dit M. de Thou.

Pline le jeune, dans une de ses lettres à Caninius, dit que ce n'est pas un petit embarras que de faire entrer dans les vers grecs des noms barbares, mais qu'il n'est rien que le travail & l'art ne viennent à bout de surmonter, ou du moins d'adoucir. Homère, pour rendre ses

vers plus coulans, ne doutoit point d'abréger, d'étendre & de changer les noms propres des Grecs. (B)

Quand M. de Saumaise se mêloit de faire des vers françois, il faisoit pitié : on en peut juger par ceux de sa façon qui se trouvent dans l'une de ses lettres à M. *Staackmannus* Hollandois, qui avoit bien la mine d'être aussi bon poëte François que M. de Saumaise.

Voici ces beaux vers ; c'est un sonnet, j'en avertis le lecteur.

Où vas-tu, chere muse ? où est toute ta bande ?
As-tu laissé tes sœurs ; que fais-tu seule ici ?
Ton séjour est Paris ; cependant te voici.
Quelle humeur t'a portée à venir en Hollande ?

Mais me trompé-je point ? dis-moi, je te demande,
Ne viens-tu pas de France ! & pourquoi donc ainsi
Change-tu ces doux lieux en un air sans merci,
Où toujours pluie ou vent, ou le froid nous gourmande.

Je ne me trompe point, la muse que je vois,
Au geste & à l'habit n'a rien, comme je crois,
Qui nous fasse juger qu'elle soit Hollandoise.

Je suis pourtant trompé. Qui ne le seroit pas,
Voyant & sa parole, & son port & ses pas,
Sa face, & sa façon & sa robe françoise.

Il est bon d'avoir de ces exemples, qui font voir qu'il est souvent avantageux d'écrire en

une langue qui ne soit pas trop connue; car si ces vers étoient écrits en latin ou en grec, ils ne manqueroient pas, venant de la veine de l'incomparable Saumaise, de passer pour un chef-d'œuvre de l'art. Les anciens ont cela pardessus les modernes, qu'on n'entend pas assez leur langue pour bien juger de leurs ouvrages. Nous ne connoissons pas toutes les beautés de leur élocution, mais nous n'en connoissons pas aussi tous les défauts.

Le style des Anglois est un style long, ennuyeux, embarrassé, très-difficile à traduire en italien & en françois. *Orationis structura quæ hîc apud generesiores laudatur, & usu maximè apud eos obtinuit, amplis & pluribus sibi invicem connexis periodis constat: atque hoc anglico sermone est familiare, ut per alias rationes, sed potissimum per pronomina & participia relativa (qualia nulla suppetunt) sententias distinctas & verborum comprehensiones ambitusque simul in unam periodum scriptores compaginent, quas in divulsas in latinum traducere est perdifficile.* Il faut avoir ceci devant les yeux, quand on lit les ouvrages des Anglois en leur langue, & quand on travaille à les traduire en la nôtre. Peut-être que l'Anglois se traduiroit mieux en Espagnol qu'en François, comme le François se traduit

mieux en Grec qu'en Latin. L'Italien ne trouve guères de langue qui lui soit tout-à-fait propre pour être traduit avec toute sa délicatesse & tous ses diminutifs. L'Allemand s'accommode assez de la langue Latine.

La prononciation des Anglois n'est pas moins dure que leur langage : mais ils sont insupportables quand ils prononcent le latin. Le sçavant Hubert Languet, dans les lettres latines qu'il adresse *ad Philippum Sydæum*, jeune seigneur Anglois, lui recommande sur-tout d'apprendre dans les collèges d'Allemagne, où il étudioit alors, à bien prononcer le latin, les Anglois ayant ce défaut d'affecter dans leur langue même une très-méchante prononciation. L'usage de la langue Françoise & de la langue Italienne sert un peu à les redresser, comme cela se remarque dans ceux qui ont demeuré quelque tems en France & en Italie.

Luther disoit que ce qu'il sçavoit d'Hébreu, étoit peu de chose; mais que ce peu lui étoit plus cher que tous les biens du monde. Depuis Luther, les intérêts de la religion ont fait qu'on a bien avancé dans la connoissance de cette langue & des autres langues sçavantes. J'ai ouï dire à un fort habile homme, qu'il se trouve aujourd'hui en France plus de gens qui sçavent

assez

aussi bien le grec & l'hébreu, que de gens qui sçavent le latin parfaitement.

Il y a cela de singulier & de très-remarquable dans la conduite d'Elizabeth, Reine d'Angleterre, qu'elle faisoit servir ses plaisirs à sa politique, & qu'elle établissoit ses affaires par où d'ordinaire les princes se détruisent & se ruinent. Ses amours étoient secrettes, & si secrettes, que jusqu'à présent l'on n'en a point découvert tout le mystère; mais l'utilité qu'elle en tiroit étoit publique, & alloit toujours au bien de l'état. Ses galans étoient ses ministres, & ses ministres étoient ses galans. L'amour commandoit, & l'amour étoit obéi. Milord Digby disoit que le régne de cette princesse étoit heureux, parce que c'etoit un régne d'amour, dans lequel on prend en gré ses chaînes & son esclavage.

L'accent gascon est un accent aigu, qui ne se fait que trop sentir. L'accent normand au contraire est un accent émoussé, grossier & pesant, qui assomme les oreilles. Les Gascons aiment leur accent jusqu'à la folie, c'est-à-dire, jusqu'à le garder à la cour même, où il est ridicule de le garder. Le premier duc d'Espernon en étoit si entêté, qu'il auroit plutôt choisi de

perdre sa fortune, que de perdre son accent; il y mettoit son honneur, comme un Espagnol à conserver sa moustache. En vain le cardinal de Richelieu lui en faisoit la guerre, il ne s'en corrigeoit point.

Les Normands plus sages n'aiment point leur accent, & il s'en voit peu qui ne le perdent à Paris & à la cour; la raison qu'on en peut rendre, c'est que l'accent normand est trop grossier pour favoriser la vanité de l'esprit; & l'accent gascon la favorise beaucoup par je ne sçais quelle élévation qui ne déplaisant pas à ceux qui l'écoutent, plaît encore davantage à ceux qui cherchent à se faire distinguer en parlant d'un certain ton.

Quand les Normands ne quittent point leur accent hors de leur pays, ce n'est point par amour propre, mais par une méchante habitude, qui ne se déracine pas aisément dans toutes sortes de personnes: témoin M. de Ségrais, qui étant de l'académie françoise, & on peut dire de la cour où il a passé sa jeunesse, parle encore aujourd'hui le bas-Normand tout plat: ce qui donna autrefois lieu à mademoiselle de Montpensier de dire à un gentilhomme qui alloit faire le voyage de Normandie avec M. de Ségrais: « Vous avez là un fort bon guide, il sçait parfaitement la langue du pays ».

* M. de la Rochefoucault dit agréablement, » que l'accent du pays où l'on est né, demeure » dans l'esprit & dans le cœur comme dans le » langage ». Cela est très-vrai à l'égard principalement des Gascons, qui gardent d'ordinaire jusqu'à la mort leur vanité & leur accent. M. le chevalier de Meré trouve néanmoins quelque grace dans l'accent gascon ; & il s'est imaginé, quoique l'accent des Parisiens soit très-bon, qu'on a moins de grace à user de cet accent qui ne se fait presque point sentir, que d'avoir un peu du ton qu'on parle sur les bords du Rhône & de la Garonne. Cette pensée est bisarre ; car il est constant que, réguliérement parlant, la langue françaisé pour être bien prononcée ne doit point avoir d'accent affecté, sur-tout de celui qui pique & qui approche de l'enthousiasme. (B)

Les Espagnols se défont de leur accent plus aisément que les Italiens, quand ils demeurent parmi nous, & sur-tout à la cour. Les deux dernières reines de France ne conservoient rien en parlant françois de leur langage espagnol : mais Marie de Médicis ne quitta jamais son accent italien ; elle disoit toujours *ma mousique*, *moussou*, & d'autres semblables. Catherine de Médicis avant elle, quoiqu'elle pro-

nonçât parfaitement bien le françois, laissoit quelquefois sentir son accent florentin, sur-tout quand elle étoit en colère, & qu'elle parloit *des grosses dents.* Le marquis d'Ancre mêloit des paroles italiennes à notre françois, & y prenoit plaisir. Le cardinal Mazarin conserva l'*ou* des Italiens jusqu'à la mort; & de tous nos mots françois, il n'y en a point qu'il prononçât plus volontiers que celui de *bouse.* Il ne cessa jamais de dire *Souisse*, *arquebouse*, &c. *Souisse* (disoit-il un jour pour congédier un importun qui lui demandoit un gros bénéfice), *prend ton arquebouse, & va touer un Abbé, pour que je doune oune abbaye à cet homme.* De son tems, on disoit à la cour par complaisance, *chouse*, *houme*, *persoune*, pour *chose*, *homme*, *personne*; & cette méchante prononciation passa de la cour jusqu'aux beaux diseurs de la ville: grande sotise.

* Ce sont les Italiens qui ont apporté leur *ou* dans la prononciation de quelques-uns de nos mots; mais cela s'est fait dès le tems de la reine Catherine de Médicis, quoique la mode s'en soit renouvellée sous Marie de Médicis, & durant l'administration du cardinal Mazarin, qui affectoit de mêler de l'espagnol & de l'italien dans le françois, qu'il avoit appris fort mal, comme le remarque un écrivain célebre.

Henri Estienne, qui vivoit dans le pénultieme siecle, parlant aux courtisans amateurs du françois italianisé, disoit :

Si tant vous aimez le son doux,
N'êtes-vous pas bien de grands fous,
De dire chouse, au lieu de chose ?
De dire j'ouse, au lieu de j'ose ? (B)

Le caractere le plus général des grands hommes, c'est de parler peu. L'ancien maréchal de Brissac *parloit bien, mais peu ; ce qui déplaisoit fort à aucuns*, dit un historien de ce tems-là. On les a vus, M. de Bonivet & lui, depuis le dîner jusqu'au souper, jouer aux échets, sans proférer une vingtaine de paroles. François I aimoit le Commandeur de Capoue Leon Strozze, parce qu'il étoit froid, taciturne & de douce conversation. Le duc d'Albe étoit bien fait & de bonne mine, mais froid & réservé. Le maréchal de Toyras ne parloit presque point ; & ce fut cette taciturnité qui fit juger au duc d'Espernon, qu'il deviendroit un grand personnage. Feu M. de Turenne parloit peu, aidé en cela par la nature, étant né avec quelque empêchement à la langue ; on le comparoit à M. l'amiral d'Annebaut, dont Brantôme a dit, « qu'il n'avoit » pas la façon de courtisan si galante comme » plusieurs autres, ni la parole, mais qu'il étoit

» un très homme de bien & très-brave aussi ;
» tout bégue est tel, ainsi qu'ont tenu les an-
» ciens ».

M. le duc de la Rochefoucault, qui pensoit & écrivoit si bien, étoit tout retiré en lui-même, & ne parloit guères. M. le maréchal Faber, qui pouvoit toujours dire *sum apud me*, gardoit un profond silence. Lorsqu'il étoit gouverneur de Sedan, il laissoit faire les honneurs de sa maison à madame la Maréchale sa femme, & ne se mettoit guères à table que sur la fin du repas, ou au dessert. Dans ses promenades, quoiqu'il marchât fort accompagné, il parloit aussi peu que s'il avoit été seul. Le comte de Guitry, qui étoit dans la faveur, & qui la méritoit bien, vivoit à la cour renfermé dans son cœur comme un hermite, & ne parloit qu'à demi mot; ce qui le fit surnommer *Guillot le songeur*, ou *le muet du grand Seigneur*. Le dernier duc de Longueville avoit l'air réservé, & même un peu froid, & n'étoit pas grand parleur. Les Espagnols, qui ne veulent pas déroger à la *gravidad*, ni à la *decendencia*, se tiennent *recadatos*, c'est-à-dire, particuliers & retirés, pensent beaucoup & parlent peu. Le dernier roi d'Espagne, Philippe IV, tenoit presque toujours les yeux ouverts regardant vers le ciel, & la bouche fermée. Nous avons

un prince en Italie qui a toujours la bouche ouverte, & qui ne dit pas grand chose. Le roi qui parle si bien, parle peu. Tous ces exemples confirment ce que nous avons dit, que le silence est le caractère des grands hommes, *silent satis loquuntur.*

Il s'en trouve pourtant quelques-uns, & ceux-là sont à craindre, qui parlant assez, & affectant au dehors une conversation aisée, n'en sont pas moins appliqués à des desseins couverts & à des pensées profondes. Le marquis de Bedemar, ambassadeur du roi d'Espagne à Venise, étoit de ces gens là. Et les Vénitiens, qui sont de grands politiques, gardent assez cette méthode dans les cours étrangères. Brantôme remarque que les ambassadeurs de Venise à la cour de France « parloient peu dans leurs harangues, » mais qu'ils se mettoient aussi-tôt à deviser familièrement avec nos Rois ».

C'étoit la coutume de nos premiers imprimeurs de mettre des devises ou des vers avec leur nom à la fin des livres qu'ils donnoient au public. Voici deux vers assez jolis que je trouve à la fin des décrets de Bâle & de Bourges, sous le titre de *Pragmatique Sanction*, avec un commentaire de Côme Guymier, licentié ès droits, de l'édition d'André Bocard à Paris 1507 :

Stet liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat, & totum testudo perambulet orbem.

Les imprimeurs ne mettoient pas seulement leurs noms dans ces sortes de vers, mais aussi les noms des correcteurs, comme cela se voit *in commentariis Andreæ de Ysernia super constitutionibus Siciliæ*, de l'impression de *Sixtus Russingerus* à Naples 1472.

Sixtus hoc impressit: sed bis tamen ante revisit
Egregius doctor Petrus Oliverius.
At tu quisquis emis, lector studiose, libellum
Lætus emas; mendis nam caret istud opus:

On ne remarque point de privilége du prince, ni d'approbations de docteurs dans les premières éditions de nos livres. Quand on commença à prendre des priviléges en France, on s'adressoit au Parlement qui les donnoit pour le Roi.

** Les premiers priviléges ont été obtenus sur requête présentée au prévôt de Paris; le plus ancien que je connoisse, est celui qui est imprimé en tête du roman d'Isaye-le-triste, édition de Galyot Dupré, & daté du 10 novembre 1522. Ce privilége a été obtenu pour 3 ans. (E)

M. Cujas étoit de ces génies heureux qui apprennent tout d'eux-mêmes. Il se perfectionna

dans les langues grecque & latine, & apprit tout ce qui appartient aux belles-lettres, sans l'aide de personne. C'est celui de tous les jurisconsultes modernes, qui a pénétré plus avant dans les origines & les sources des loix & du droit romain : il se servoit pour cela de deux choses, de l'analogie des mots, & de la connoissance de l'histoire, suivant la méthode des anciens jurisconsultes. Antonio Delcamp, de qui j'ai appris le droit civil, donnoit chaque jour deux leçons, l'une de l'histoire romaine, & l'autre des institutes. Il disoit que les institutes & l'histoire étoient les deux portes de l'ancienne jurisprudence.

M. Cujas étoit un homme sage. Quand on lui demandoit son avis sur les questions de théologie, qui se remuoient de son tems avec beaucoup de bruit & de scandale, il répondoit fort prudemment : *nihil hoc ad edictum prætoris.* En effet, il est bon que chacun se mêle de son métier; & si les autres sçavans, principalement les grammairiens de ce tems-là, avoient tenu la même maxime, il ne se seroit pas tant introduit de chicanes & de brouilleries dans la religion.

Socrate apprit à jouer des instrumens dans sa vieillesse. Caton, âgé de quatre-vingt ans, s'avisa d'apprendre le grec. Et Plutarque déja vieux

apprit le latin. Jean Gelida de Valence en Efpagne, ne commença à étudier les belles-lettres qu'à quarante ans. Henri Spelman ayant négligé les ſciences durant ſa jeuneſſe, les reprit à l'âge de cinquante ans, avec un fruit merveilleux. Fairfax, après avoir été général des troupes du parlement d'Angleterre, paſſant par Oxfort, ſe fit recevoir docteur en droit l'épée à la main. M. Colbert, miniſtre d'Etat, & preſque ſexagénaire, retourna au latin & au droit, dans un poſte où il eſt preſque pardonnable d'avoir oublié l'un & l'autre. L'abbé Galois fut ſon maître, & n'y perdit pas ſa peine ni ſon latin. Feu M. le Tellier, étant chancelier de France, ſe faiſoit répéter la logique, pour en diſputer avec meſſieurs ſes petits enfans. Une perſonne de grand mérite, & qu'il eſtimoit beaucoup, l'ayant trouvé dans cet exercice, cet illuſtre miniſtre lui dit: eh bien, monſieur, qu'en penſez-vous; ne ſuis-je pas bon logicien? très-bon, monſeigneur, lui répartit celui-ci: vous avez toujours raiſonné ſur de fort bons principes, & vous en avez tiré de très-bonnes concluſions.

Virgile ne doit point ſortir des mains des jeunes gens. Son langage eſt plus beau & plus naturel que celui de Cicéron. C'eſt le plus judicieux, le plus ſage & le plus pur des anciens

poëtes latins. Il y a beaucoup à profiter dans son Eneïde : *ad formandos mores in genere totum poëma. Est enim imago* ἀνδρὸς πολιτικοῦ, ϗ στρατηγοῦ. Les georgiques de ce poëte sont un chef-d'œuvre en leur genre. M. Martin, neveu de feu M. de Voiture, en a fait une belle traduction en vers françois, qu'il ne laisse voir qu'à ses amis.

[illegible]*kakuana*, *seu Radix Brasiliensis.* Cette plante qui nous vient du Brésil, est un spécifique immanquable pour le flux de sang. Nos botanistes n'en parlent point, excepté Pison, qui en a donné le nom & la figure, sans rien dire de sa vertu. M. *Helvetius*, appellé communément le Médecin Hollandois, est le premier qui, heureusement pour lui & pour nous, en a appris l'usage en France : l'histoire mérite bien d'en être rapportée.

M. *Helvetius* est fils d'un Médecin d'Hollande : il n'eut pas si-tôt achevé ses études de médecine, que son père l'envoya à Paris pour y débiter des poudres capables, à ce qu'il prétendoit, de l'enrichir dans un pays où de nouveaux remédes font aisément naître de nouvelles maladies, & des malades sans nombre. Cependant le jeune Helvétius, avec toute sa vigilance & tous ses soins, ne gagnoit pas de quoi vivre :

il falloit qu'il donnât une partie de ſa marchandiſe gratuitement pour vendre l'autre; enfin preſſé par la néceſſité, il retourna en Hollande. Son pere, ſans perdre courage, le renvoya en France, avec des poudres plus éprouvées & plus efficaces que les premières. Helvétius ne manqua pas dès qu'il fut arrivé à Paris, de le faire ſavoir au public; mais le public peu échauffé, laiſſoit morfondre Helvétius: néanmoins toujours alerte, il fit connoiſſance avec un riche droguiſte de la ville, & le voyoit conjointement avec M. Aforti, célebre médecin de la faculté & botaniſte royal, qui le traitoit d'une maladie fort périlleuſe. Le droguiſte retiré d'affaire par les ſoins d'Aforti, lui offrit pour récompenſe cinq ou ſix livres de la racine de Bréſil, comme quelque choſe de fort précieux: mais cette plante étant inconnue à ce médecin, il aima mieux prendre des louis d'or, dont il connoiſſoit parfaitement la vertu ſpécifique contre cette maudite peſte de pauvreté, qui déſole les familles à Paris & ailleurs. La fortune qui vouloit élever Helvétius, & de rien en faire quelque choſe, bien contente de voir Aforti prendre le change, & préférer un peu d'or qui n'eſt que de la terre rouge, ſelon nous autres philoſophes, à la belle & riche plante *ipekakuana*, fit tomber cette racine, par

l'indulgence du droguiſte, entre les mains du jeune favori.

Helvétius court auſſi-tôt à l'hôpital faire *experimentum in animâ vili.* Il prépare ſa drogue, & hasardant le tout pour le tout, reconnoît après pluſieurs expériences, qu'il a le véritable ſpécifique contre le flux de ſang. Ravi de joie, & pour un peu aider à la fortune qui lui tend les bras, il fait afficher dans Paris, « que le » médecin Hollandois, après une longue re- » cherche & de profondes méditations, ayant » enfin trouvé le véritable ſpécifique pour la » guériſon du flux de ſang, & la manière de » le préparer, ce qui eſt de la dernière im- » portance, avertit le public qu'il demeure en » telle rue, telle maiſon, telle enſeigne, & » qu'il donnera ſon remède à prix raiſonnable. » Chacun lit l'affiche ; le bruit de la nouvelle découverte ſe répand de toutes parts, & vient juſqu'aux oreilles du Roi. Sa Majeſté fait appeller Helvétius. On le met entre les mains de M. d'Aquin, premier médecin, pour être examiné touchant ſon prétendu remede. D'Aquin, ſelon la louable coutume de la faculté, traite Helvétius de charlatan. Helvétius ſe défend, & ſouhaite à d'Aquin un flux de ſang, pour faire ſur lui une heureuſe expérience. Enfin Helvétius l'emporte. Le Roi lui fait donner vingt-

quatre mille livres pour son secret, avec le privilege qui n'appartient qu'aux seuls médecins de la faculté de Paris, de travailler à l'Hôtel-Dieu. La réputation d'Helvétius s'augmente avec son bonheur : on croit qu'il a des spécifiques pour toutes sortes de maladies : il n'est plus parlé que du médecin Hollandois; c'est à qui l'aura. Il se perfectionne tous les jours dans son art; & se trouve à l'âge de trente-deux ans, [illegible] gagné cent mille écus à la barbe du b[illegible] M. Aforti, & des plus habiles médecins de notre salutaire faculté.

Quand je vois les savans aujourd'hui prendre parti avec tant d'obstination, les uns pour les anciens auteurs, les autres pour les modernes, il me semble voir les deux femmes de la fable, l'une un peu bien mûre, qui arrache les cheveux noirs de la tête son mari, & l'autre encore verte qui en arrache les cheveux blancs, de sorte que chacune tirant de son côté pour rendre ce mari plus beau à son goût, le rendent tout chauve. Il faut garder en cela beaucoup d'équité; les anciens ont leur mérite & leurs usages, & nous avons les nôtres.

Laudamus veteres; sed nostris utimur annis,
Mos tamen est æque dignus uterque coli.

On nous a mandé de Rouen, que M. Galle, homme de lettres, a dans son cabinet, qui est fourni de bons livres, un recueil manuscrit des paroles remarquables du jurisconsulte Jean Selden, qu'il promet de traduire d'anglois en françois, & d'en faire un présent au public, sous le titre de *Seldeniana* : ce qui ne pourra être que très-agréable aux savans ; cet auteur étant sans contredit le plus docte des Anglois modernes qui se sont mêlés d'écrire. Je viens d'apprendre que le manuscrit de Selden a été imprimé en anglois.

La *Bibliomanie* (comme disoit feu M. Patin) a été une des maladies de ce siécle : chacun par un luxe curieux, *studiosâ luxuriâ*, a voulu avoir des livres, & former de grands corps de bibliotheque : *innumerabiles libros & bibliothecas, quarum dominus vix totâ vitâ suâ indices perlegit. Jam enim inter Balnearia & Thermas, bibliotheca quoque, ut necessarium domus ornamentum expolitur.* On a envoyé pour cela non-seulement dans toute l'Europe, mais aussi dans l'Orient, pour découvrir des livres très-anciens & des manuscrits rares : ce qui a donné lieu à bien des fourberies & des bévues. Il y a quelques années que des ignorans ou des fourbes envoyerent ici du bout du monde des manus-

crits arabes très-bien conditionnés, & d'un parfaitement beau caractère. Ils furent reçus avec respect par ceux qui n'y entendoient rien; mais les connoisseurs ayant jetté les yeux dessus, on sçut bientôt que ces manuscrits qu'on avoit pris pour des livres très-curieux, n'étoient que des registres & des livres de compte mis au net par des marchands arabes: *risum teneatis, amici*.

M. Regis, dans ses disputes avec le père Malbranche, prétend avec le commun des philosophes, « que la grandeur de la lune à l'horizon » dépend principalement des vapeurs qui s'élèvent perpétuellement en l'air, & qui se disposent en sorte au tour de la terre, que leur » surface convexe est concentrique avec elle: » d'où il suit que ces vapeurs causent aux rayons » de la lune des réfractions qui les font approcher de la perpendiculaire, & qui sont propres par conséquent à augmenter l'image de » la lune sur la rétine, par la même raison que » les verres convexes sont propres à augmenter » celles de tous les objets qu'on regarde au travers de ces verres ».

Nous avons une expérience qui favorise cette opinion. Un voyageur curieux, qui avoit monté sur le sommet du *pic de Teneriffe*, qui est la plus grande *isle des Canaries*, rapporta ces années

dernières

[illegible]res à un sçavant homme des amis de.... qu'étant sur ce sommet, dont la hauteur est de quinze lieues, le soleil ne lui avoit paru guère plus grand qu'une grosse étoile : ce qui ne peut être attribué qu'au défaut des vapeurs, qui se formant bien au-dessous du sommet de cette montagne, ne se trouvent point interposées entre les yeux & le soleil, pour en augmenter l'objet.

Quelques personnes m'ayant témoigné douter de ce fait, j'ai fait écrire à cet ami, pour m'en assurer davantage ; voici la réponse qu'il a faite :

« Il y a quelques années, Monsieur, qu'un » marchand, natif de Marseille, habitué & » marié à Teneriffe, ayant été ici pour affaires » durant plusieurs mois, j'eus de longues & » fréquentes conférences avec lui sur les raretés » des Canaries ; il m'assura entr'autres choses » qu'il avoit monté plusieurs fois le Pic, ce qui » ne se peut faire qu'au mois de juillet ou » d'août, à cause des neiges & des brouillards » dont il est couvert en tout autre tems, & » qu'il avoit toujours remarqué quand il étoit » au-dessus, que le soleil ne lui paroissoit guères » plus gros qu'une grosse étoile ; mais que la » lumière lui en avoit toujours semblé plus » claire & bien plus vive qu'à l'ordinaire. J'ai » l'idée d'avoir lu des relations qui disent la

» même choſe. Quant à ce que j'en penſois,
» comment conteſter des faits appuyés d'auſſi
» ſolides raiſons que d'autres que nous ne ſçau-
» rions conteſter ? Le ſoleil & la lune paroiſſent
» plus grands à l'horizon qu'au zénith. Les pla-
» nettes ne ſintillent qu'à l'horizon ; & les étoiles
» fixes nous paroiſſent plus grandes à la vûe
» ſimple qu'à la lunette, à proportion que la
» lunette eſt bonne, & qu'elle groſſit davan-
» tage. Galilée a trouvé qu'une étoile de la
» première grandeur, qui lui paroiſſoit à la
» vue ſimple de deux minutes de diamètre, ne
» lui avoit paru à la lunette que de cinq ſe-
» condes de diamètre. M. Auzout a reconnu que
» l'étoile de deux minutes de diamètre, à la
» vue ſimple ne lui avoit paru que de deux
» ſecondes avec ſa lunette, qui étoit meilleure
» que celle de Galilée. Perſonne ne s'aviſe de
» conteſter ces expériences, parce que nos yeux
» & nos lunettes nous convainquent qu'elles
» ſont vraies. Mais on veut que celle du Pic
» de Teneriffe ſoit fauſſe, parce que nous ne
» la pouvons pas faire aiſément : cependant
» la même raiſon qu'on apporte des phéno-
» mènes dont on convient, peut découvrir ai-
» ſément la ſenſibilité du phénomène dont
» on ne convient pas. Les vapeurs & les
» exhalaiſons rompant les rayons du ſoleil & de

[illegible] l'horizon, me les font voir en même-
» tems où ils sont & où ils ne sont pas; & ces
» apparences vraies & fausses se confondant en
» un seul objet, me les font appercevoir plus
» grands qu'ils ne sont. La même cause me fai-
» sant voir les autres planettes à l'horizon, où
» elles sont & où elles ne sont pas, leur appa-
» rence vraie & fausse venant se confondre en
» un seul objet par une action drue & fréquente
[illegible] me frappe les yeux, comme font dans
[illegible] ux claires & courantes les corps visibles
[illegible] au fond, me les fait sembler sin-
» [illegible] & plus grandes qu'à l'ordinaire : enfin
» [illegible] même cause fait paroître à mes yeux simples
» les étoiles fixes sintiller, & plus grandes qu'à
» la lunette, parce qu'elles sont très-petites,
» & qu'elles me paroissent à la fois par des
» espèces de vibrations qui se confondent où
» elles sont & où elles ne sont pas : mais la
» nouvelle refraction qui se fait dans les verres
» de la lunette venant à rompre, ou réunir ces
» fausses apparences dans leur objet, les fait
» paroître très-petites & sans sintillation. Ainsi
» je dis que le soleil que nous voyons toujours
» au travers des nuages & des exhalaisons dans
» les lieux bas que nous habitons d'ordinaire,
» nous doit paroître plus grand qu'il ne le
» paroît sur le Pic de Teneriffe, qui est au-

D 2

» dessus de la masse de l'air grossier, humide
» & agité ; & il doit paroître très-petit sur le
» Pic de Teneriffe, parce que la réfraction y
» est très-petite, &c.

Rome a trois sortes de cardinaux qui tiennent chacun leur rang ; les premiers sont les princes, qui vivent avec beaucoup de splendeur, & regardent les autres cardinaux comme bien au-dessous d'eux ; les seconds sont les politi[illegible] qui se mêlant des intrigues de la co[illegible] gouvernement, possèdent les grande[illegible] & s'enrichissent ; les derniers sont les [illegible] les savans, que l'on confond ensemble, [illegible] étant d'ordinaire très-pauvres, vivent des pensions du pape & des libéralités des cardinaux du premier rang, qui ont des biens immenses. C'est ainsi que nous avons vu le cardinal Chisi soutenir par ses aumônes la fortune du cardinal Lauréa, qui n'avoit point d'autre richesse sous la pourpre, que celle d'un pauvre, mais très-sçavant cordelier ; il s'attendoit à être pape, & il en avoit le mérite. Peu d'auteurs modernes ont écrit de la théologie avec plus de netteté & d'érudition, qu'il a fait. Ses livres ont plus de cours en Italie qu'en France, où ils ne paroissent presque point par la négligence de nos libraires.

Le cardinal Lauréa, Cordelier, eſpéroit d'être pape, & ſe fondoit, comme il le diſoit lui-même, ſur ce que ſon ordre depuis long-tems donnoit à ſon égliſe un ſouverain pontife en chaque ſiècle. (B)

Il n'y a que du latin dans les lettres de Bongars, *præterea nihil.* Cet écrivain célèbre ne nous apprend preſque rien des affaires de ſon tems. Une ſi grande ſécheresſe dans un politique & un pédant entêté me feroit croire qu'on auroit ſupprimé ſes autres lettres, ou mutilé celles-ci. Les lettres de Bubeſque à l'empereur Rodolphe II ſont mieux remplies & beaucoup plus utiles. C'eſt un portrait au naturel des affaires de France, ſous le regne de Henri III; il raconte les choſes avec une naïveté ſi grande, qu'elles ſemblent ſe paſſer à nos yeux. On ne trouve point ailleurs tant de faits hiſtoriques en ſi peu de diſcours. Les grands mouvemens, comme la conſpiration d'Anvers, & les petites intrigues de la cour, y ſont également bien marqués. Les attitudes, pour ainſi dire, dans leſquelles il met Henry III. la reine mère, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, la reine Marguerite, le duc de Guiſe, le duc d'Eſpernon, & les autres courtiſans ou favoris de ce tems-là, nous les montrent du côté qui nous

en découvre à coup sûr le fort & le foible, le bon & le mauvais. En un mot les lettres de Bubesque sont un modèle de bien écrire, pour les ambassadeurs qui rendent compte à leurs maîtres de ce qui se passe dans les cours où ils résident.

Il y a un endroit dans sa trente-neuvième lettre, où il ne s'acorde pas avec Brantôme dans ses mémoires : car il dit que M. d'Espernon étant allé trouver le roi de Navarre, ce prince le reçut de fort bonne grace & avec honneur; mais que la reine sa femme ne voulut point le voir : *ducem Espernonium venientem ad se rex Navarræ perquam comiter & honorificè complexus est; quæ res lætitiæ fuit isti regi; uxor tamen Navarræ eum ad se admittere noluit.* Brantôme au contraire, dit que la reine de Navarre, pour complaire à son mari, vit M. d'Espernon, & lui fit bon accueil, chacun admirant la dissimulation de cette princesse, qui haïssoit M. d'Espernon plus qu'homme du monde : aussi dit-elle au roi son mari, quand il la pria de faire bon accueil à ce seigneur : « Monsieur, » je m'habillerai pour cela d'un habillement, » dont je ne m'habillai jamais, qui est dissimu» lation & hypocrisie ».

I.

Disticha Catonis. Autrefois on a plus considéré ce petit livre, qu'on ne fait aujourd'hui,

Mathurin Cordier, célèbre grammairien du dernier ſiècle, en fit une verſion françoiſe jointe au latin, qu'il adreſſa à Robert Etienne, afin de l'imprimer pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Le fameux M. Loiſel, avocat au parlement de Paris, faiſoit tant de cas de ces diſtiques, qu'il en fit faire une nouvelle édition en faveur de ſes enfans, ſur ſa reviſion; il les retourna en vers françois, avec quelques autres ſentences morales qu'il avoit recueillies des anciens.

Je ne ſais ſur quel fondement certains critiques prétendent que les diſtiques de Caton ne ſont point de cet ancien romain, mais de quelque demi chrétien qui s'eſt couvert de ce nom. Je ſerois plutôt de l'avis de ceux qui penſoient que ce petit ouvrage eſt véritablement de Caton; mais qu'il a été corrompu par l'ignorance des copiſtes, comme beaucoup d'autres livres de l'antiquité.

Ce fut ſur les diſtiques de Caton, que M. de Pibrac ſe forma pour compoſer ſes admirables quatrains, qui ont été ſi long-tems entre les mains & dans la mémoire des enfans; & qui en ſont aujourd'hui échappés, par le mépris que l'on fait des bonnes choſes, quand elles commencent à vieillir dans la manière & dans les expreſſions. On a traduit ces quatrains en latin,

plus d'une fois; mais cela n'a point servi à les remettre en vogue.

Quinte-Curce est un historien agréable & poli; mais qui donne trop dans l'héroïsme affecté. Son exemple a gâté deux historiens modernes, Strada & d'Avila. Celui-ci met tout en œuvre pour donner le dessus en toutes choses à son héroïne Catherine de Médicis; & Strada ne fait pas moins d'effort pour élever jusqu'aux nuës, son héros Alexandre Farnèse. Des choses si outrées en fait d'histoire, diminuent ou retardent du moins la créance qu'on y doit prendre: *tarda solet magnis rebus inesse fides.* Un fort honnête homme qui pensoit à écrire l'histoire du tems, disoit: je ne veux point d'héros affecté; la seule vérité sera mon héroïne. *Pulcrè me herclè dictum & sapienter.* Mais; *ô Jupiter, ubinam est veritas?* Tous les historiens nous la promettent; & pas un ne nous la fait voir à nû & sans être déguisée.

Ce qu'il y a de mieux écrit dans Cicéron, & ce qu'on doit lire davantage, ce sont ses livres philosophiques & ses livres didactiques. Il y a d'ordinaire plus de pompe & d'éloquence de barreau, que de solidité & de justesse de raisonnement dans ses plaidoyers; & l'on ne fait

pas assez toutes les particularités de l'histoire & des affaires de son tems, pour entendre parfaitement ses épîtres.

J'aime mieux Cicéron pour les pensées que pour le stile. Il faut savoir son latin; mais il ne faut pas trop s'assujettir autour de ses phrases, ni au choix de ses mots. *Cave ne delabaris in eorum hæresim qui putant summum bonum consistere in imitatione Ciceronianâ, totamque vitam in eâ conterunt.*

Il y a long-tems qu'on a remarqué que d'ordinaire les maisons les plus illustres finissent par quelque chose de honteux ou de funeste. Sans remonter bien haut, & à ne nous en tenir qu'à des exemples arrivés en ce siécle, la maison de Valois a fini par une femme débauchée, la maison de Montmorency s'est trouvée éteinte dans un seigneur malheureux, qui a laissé sa tête sur un échafaut. Le dernier de la maison de Longueville, Jean-Louis-Charles d'Orléans, est mort insensé. Peut-être que le déplaisir de se voir méprisé & dépouillé de tout, comme je l'ai appris d'une lettre qu'il écrivoit de Rome à un ami, n'a pas peu contribué à lui renverser la cervelle; mais aussi faut-il avouer qu'il avoit naturellement beaucoup de disposition à la folie, s'il n'étoit déja un peu fou, comme

on le peut juger par les extravagances qui lui échappoient de tems en tems. Je lui ai ouï dire que M. de Longueville son père, avoit offert 400000 livres aux jésuites, pour le recevoir dans leur société. Il y demeura durant quelques mois; mais à la fin, fatigué de tant de contrainte, il quitta l'habit, & reprit la qualité de prince & de duc, qu'il soutint très-mal en France & en Italie.

Après sa mort, les médecins trouvèrent qu'il n'avoit aucune suture au crâne; que l'os du front étoit percé en deux endroits, par deux petits trous, grands comme de petits pois, & étroits, qui perçoient la table interne du crâne, sans passer le diploé; & que ces trous avoient été causés par la carie du crâne rongé en ces endroits par l'impression d'une humeur acrimonieuse & corrosive. La substance corticale du cerveau, qui naturellement doit être cendrée, étoit de couleur blanche & très-dure. La substance moëlleuse, qui doit être blanche, étoit cendrée & très-mole. La pie-mère & la dure-mère étoient plus épaisses qu'il ne faut. Il y avoit encore quelque chose de particulier; mais le principal étoit ce que je viens de marquer.

Willis, savant anatomiste, rapporte la cause de la folie d'un insensé de naissance, dont il avoit dissequé le cadavre, à la petite quantité

de la ſubſtance moëlleuſe de ſon cerveau, & à ce que le lacis du nerf intercoſtal, qui, (ſelon lui) ne ſe trouve que dans l'homme ſeul, & ſert à la communication du cerveau avec le cœur, étoit extraordinairement délié, & n'avoit pas tous les organes néceſſaires pour faire ſes fonctions.

Mais de n'avoir pas de ſuture au crâne, ce n'eſt pas un indice de folie: cela néanmoins peut cauſer des étourdiſſemens & des maux de tête, parce que faute de ſuture, la tranſpiration, ſi néceſſaire pour la ſanté, ne ſe fait que très-difficilement. Il eſt remarqué dans la vie du cardinal Ximenés, par M. Fléchier, que ce grand homme, qui étoit une des plus fortes têtes de ſon tems, n'avoit point de ſuture au crâne.

C'étoit anciennement la coutume des évêques de prêcher leur peuple. Il ſe trouve encore aujourd'hui des marques de cette antiquité dans quelques égliſes de France. Il eſt ordonné dans celle de Rouen, que l'évêque prêchera de certains jours de l'année; par exemple, le premier dimanche de carême, &c. Un chanoine de cette cathédrale m'a raconté, qu'un de ſes derniers évêques ayant requis le chapitre d'effacer ce ſtatut, comme n'étant plus d'uſage, le chapitre avoit rejetté ſa requiſition; & dit, que ſi cela

ne se faisoit plus, qu'au moins cela se devoit faire, & qu'il étoit bon que les évêques en fussens avertis.

Cette coutume s'est aussi pratiquée, & se pratique encore dans les abbayes bien réglées, où les abbés prêchent leurs moines en de certains jours. Il y avoit anciennement un statut dans l'ordre de Cîteaux, qui ordonnoit aux abbés de prêcher tous les dimanches de l'année, excepté celui de la Trinité, *propter difficultatem materiæ*.

Brantôme dit, qu'on appelloit le frère de M. de la Palice (dans les vieux romans) « le petit » lion rempli d'un grand cœur; encore que les » anatomistes & les médecins disent, que le » petit cœur est meilleur en un homme que le » grand. Aussi le lion l'a très-petit, & non si » grand que les autres animaux. »

C'est tout le contraire; car un savant anatomiste nous a fait voir (ce qui a été depuis rendu public) que le lion qui passe pour le plus courageux des animaux, a le cœur beaucoup plus grand à proportion qu'aucun animal.

Quant aux hommes de grand courage, on n'a point remarqué, après plusieurs expériences, qu'ils ayent le cœur plus petit que la plûpart des autres hommes. Un chirurgien de l'armée,

qui étoit présent à l'ouverture du corps de M. de Turenne, m'a assuré qu'il n'avoit remarqué aucune différence au cœur de ce héros; mais qu'il avoit observé qu'il n'avoit qu'un rein, & attribuoit à ce défaut, la chaleur qui lui paroissoit quelquefois sur le visage. Il est pourtant vrai, selon les médecins, & je l'ai reconnu moi-même dans la dissection du cadavre d'un jeune garçon, extraordinairement lâche & timide, que les gens de ce tempérament ont le cœur prodigieusement gros. Rioland rapporte qu'il avoit trouvé de ces cœurs qui pesoient jusqu'à deux ou trois livres; entr'autres celui de la reine Marie de Médicis, qui étoit environ de ce poids : peut-être que les chagrins & les afflictions de cette malheureuse princesse, n'avoient pas peu contribué à lui grossir le cœur; au moins est-ce le proverbe, qui n'est pas fondé sur rien, que *les gens outragés ont le cœur gros*.

Je ne saurois croire ce qu'on fait dire à Ménage dans le *Menagiana*, que M. le cardinal du Perron étoit un bel esprit; mais qu'il n'étoit pas savant. Ce prélat étoit très-savant : il savoit les langues, les belles-lettres, l'histoire ecclésiastique, l'histoire profane & la théologie, principalement la théologie des anciens pères Grecs & Latins, qu'il avoit tous lûs avec beaucoup d'application &

de soin, comme ses livres de controverse en font foi, entr'autres ceux du sacrement de l'eucharistie, qu'on regarde encore aujourd'hui comme les plus doctes que nous ayons en ce genre. Feu M. Pelisson disoit : » Je conseille toujours la » lecture du cardinal du Perron à ceux qui veulent » savoir au vrai ce que c'est que nos controverses.

Quand M. du Perron passa par Venise, la république lui députa deux savans hommes, Fra-Paolo & Luigi Lollino, pour l'entretenir : mais tous deux admirèrent également & sa science & son esprit. Il est vrai qu'en parlant de ses disputes avec les Protestans, il dit à ces messieurs, qu'ayant remarqué que les Huguenots de France étoient ignorans & colères, il avoit l'adresse de les échauffer; afin que se brouillant eux-mêmes, il en vînt plus facilement à bout. Mais l'auteur de la vie de Fra-Paolo, qui rapporte cette circonstance, observe que c'étoit par modestie que M. du Perron parloit de la sorte : *per termine di modestia disse ch'oltre l'havere trovati gli Ugnotti senza eruditione, massimè ne Padri Vecchi, concilii & historici, gl'haveva anco trovati colerici & impatienti. Onde oltre la dottrina, una delle prime cose ove egli nelle dispute con loro mirasse, era con arguтezza, & motti mettergli in colera, & che in fatto haveva la vittoria certa.* C'est peut-être de-là que

M. Ménage, qui lisoit plus les livres italiens que les livres de M. du Perron, a conjecturé mal-à-propos, que ce cardinal avoit plus d'esprit que d'érudition : car pour ce qu'en dit M. Patin dans ses lettres, ce sont des contes qu'il tenoit des Huguenots. Le cardinal Bentivoglio, dans une lettre du vingt-deuxieme septembre 1618, qu'il écrivoit de Paris à Rome, rendit ce témoignage glorieux à la mémoire de M. du Perron qui venoit de mourir : nous venons de faire une grande perte en la mort du cardinal du Perron; c'étoit l'Augustin de la France, & un des plus grands ornemens de notre siécle. Il n'ignoroit rien; & quand il parloit d'une science, il en parloit si bien, qu'on auroit crû qu'il n'auroit jamais étudié que celle-là. *Gran perdita habbiamo fatta qui hora con la morte del signor cardinal di Perrona. Era l'Agostino di Francia: era uno de maggiori ornamenti del nostro secolo; sapeva tutte le cose, echi l'udiva in una scienzia haverebbe stimuto, che non havesse fatto mai altro studio, che en quella sola.*

Platon forma son éloquence sur Homere. Cicéron animoit la sienne par la lecture des poëtes grecs & latins. Quelques-uns ont crû que saint Chrysostome avoit pris l'air du poëte Aristophanes dans ses actions publiques. Il est constant

que saint Fulgence avoit beaucoup lû Homère; & que saint Jérôme tenoit des poëtes latins, qui lui étoient familiers, l'élévation de son stile.

Entre les modernes, Barclée, auteur de l'*Argenis* & de l'*Euphormion*; & *Petrus Firmianus*, auteur du *Genius sæculi*, & d'autres ouvrages, se sentent bien de la lecture des poëtes.

On sait que des orateurs fameux de la chaire & du bareau, ces années dernières, lisoient les plus beaux endroits des poëtes, pour faire germer en eux les semences d'éloquence que la nature y avoient jettées.

J'ai autrefois écouté un prédicateur de réputation, qui copioit hardiment Sénéque le tragique, dans les passions violentes qu'il affectoit d'exprimer; & un autre moins vif, mais plus tendre, qui ajustoit à ses sujets des morceaux entiers d'Ovide.

Feu M. l'Anglois, célébre avocat du parlement de Paris, avoit toujours son Homère au cœur & à la bouche; & un jour il fit un plaidoyer tout entier, suivant le génie de ce poëte dans son Odissée. L'avocat Gautier ne respiroit que Juvenal; & M. Pucelle avoit bien des tours d'expression & de pensée, dont il étoit redevable à Horace.

Les poëtes eux-mêmes s'animent & s'échauffent par la lecture des autres poëtes. Messieurs

Teurs de Malherbe, Corneille, &c. se disposoient au travail par la lecture des poëtes qui étoient de leur goût.

Le médecin de la Vigne, dont l'abbé de Maroles parle avantageusement dans ses mémoires, étoit de Vernon en Normandie. Chassé de cette petite ville par les tailles & les subsides, il se réfugia à Paris. Il y enseigna la réthorique, dans le collége du cardinal le Moine, & reprit peu après l'exercice de la médecine. Il y acquit du bien & de la réputation; par la connoissance singulière qu'il avoit des fiévres & de leurs remèdes. On espéroit qu'il en écriroit quelque chose; mais il n'a laissé qu'un fort petit traité de la diette, qui n'a pas vû le jour.

Il étoit père de l'illustre mademoiselle de la Vigne, l'une des plus savantes & des plus spirituelles filles de notre tems. Dès son enfance elle faisoit si aisément des vers, qu'il sembloit qu'elle eût été allaitée par les Muses. M. Pelisson a fait imprimer la belle ode qu'elle avoit composée, avec beaucoup d'art & de génie, à la gloire du roi. On a encore des stances de sa façon pour monseigneur le dauphin, & d'autres ouvrages qui se gardent dans les cabinets des curieux. Tous ceux qui l'ont connue lui ont donné des louanges. M. Ménage l'a préférée aux

anciens & aux modernes : *Madamigella della Vigna, la cui lira, emula delle trombe, da scorno à gli antichi, è invidia à noi.* Son père disoit plaisamment, pour marquer la différence qu'il y avoit entr'elle & son frere, homme d'un esprit borné : » Quand j'ai fait ma fille, je pen- » sois faire mon fils ; & quand j'ai fait mon » fils, je pensois faire ma fille.

Les études de mademoiselle de la Vigne lui causèrent la pierre, qui servant de contrepoids aux attraits qu'elle auroit pû avoir pour le monde, l'enleva au ciel encore assez jeune : *munimenta saxorum sublimitas ejus.* C'est l'épitaphe que je lui consacre.

La nouvelle édition des ouvrages de saint Léon pape, que le père Quesnel de l'Oratoire a donnée au public, avec des dissertations, est une des plus belles & des plus accomplies éditions que nous ayons eues des PP. de l'église en ces derniers tems. Cependant le saint Leon du père Quesnel a été mis à Rome dans l'indice des livres censurés, à cause de quelques observations qui ont blessé la délicatesse de cette cour. Quand le père Quesnel apprit cette nouvelle, il en écrivit au cardinal François Barberin, qui l'honoroit de son amitié, & s'en plaignit comme d'une injustice qu'on lui faisoit.

Cette éminence lui répondit ces deux mots pour l'appaiser ; » ne vous fâchez pas, mon père, » la censure de Rome ne gâte pas votre » livre.

Un des plus beaux morceaux des mémoires de Comines, c'est sans doute le dernier chapitre du cinquiéme livre, dans lequel cet historien, par une assez longue digression, traite du pouvoir des rois, & dit des choses bien fortes pour leur *endoctrinement*. On avoit rayé quelques lignes de ce chapitre dans les premières éditions, qui se trouvent restituées dans l'édition de Godefroy au Louvre, 1649.

Ce fut selon ces idées de Comines, que M. de Pibrac dans le dernier siécle, eut la hardiesse de dire :

> Je hais ces mots de puissance absolue,
> De plein pouvoir, de propre mouvement :
> Aux saints décrets ils ont premièrement,
> Puis à nos loix, la puissance tollue.

Ce quatrain, qui est le XCIII. de ceux que ce grand homme a publiés, empêcha qu'il ne fût fait chancelier de France, comme il le méritoit.

M. l'abbé de la Chambre avoit étudié pour être médecin ; mais frappé de surdité dès sa jeu-

nesse, il se tourna du côté de l'église. On lui conseilla de voyager pour dissiper son mal. Il alla en Italie; & ce fut là qu'il se lia d'amitié avec le cavalier Bernin, dont il a fait l'éloge. C'étoit son dessein de donner au public la vie de cet illustre sculpteur & architécte; mais comme la réputation que le Bernin avoit acquise en France, où l'on change aisément de goût, tomba tout d'un coup; & que ç'auroit été se perdre de la vouloir soutenir contre ses envieux, M. l'abbé de la Chambre abandonna ce dessein, & n'en parla plus. D'ailleurs cet abbé étoit paresseux, & n'entreprenoit pas aisément de grands ouvrages. Il avoit promis une nouvelle édition de toutes les œuvres de M. de la Chambre son père, en deux volumes *in-folio*; & j'étois chargé d'en faire la préface : mais ce fut une promesse d'auteur, qui tient quelque chose de la legèreté des promesses des amans. Il écrivoit peu & avec peine, nous n'avons de lui que quelques sermons, & deux ou trois discours prononcés à l'académie françoise, dont il étoit l'un des membres. Il disoit qu'il étoit comme Socrate qui ne produisant rien de lui-même, aidoit aux autres à produire & à enfanter. En effet, je n'ai point vu d'homme presser davantage les bons esprits à travailler pour l'utilité publique & pour la belle gloire. Ç'a été par ses pressantes

exhortations que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons ouvrages; entr'autres celui de *l'Athènes ancienne & moderne*, qu'ils auroient éternellement laissé dans la poussière & dans l'oubli.

Il avoit cela de commun avec le fameux Castor, qu'aimant la poësie, il n'étoit point du tout poëte, & n'avoit jamais fait qu'un seul vers: ce qui donna sujet à feu M. Boileau de l'académie, à qui il récitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant: *Ah, Monsieur, que la rime en est belle!*

Sa grande inclination étoit pour les livres italiens & espagnols. Les bons mots lui plaisoient aussi: il les écoutoit volontiers, & en disoit quelquefois d'assez agréables. Parlant du père Rapin, qui faisoit tour à tour des livres d'érudition & des livres de piété, il disoit que ce Jésuite servoit Dieu & le monde par semestre. Il appelloit le père Bouhours, l'empeseur des Muses, à cause qu'il paroît plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel. Et sur ce que le pere Hardoüin prétendoit que le Josephe, tel que nous l'avons aujourd'hui, est un ouvrage de quelques moines du treiziéme siècle: nous le croirons (me disoit-il) quand il nous aura prouvé que les Jésuites sont les auteurs des lettres provinciales. Il disoit des lettres du cardinal Mazarin, qu'elles fai-

ſoient bien de l'honneur à ce miniſtre ; & qu'à moins de les lire, on ne croiroit pas qu'il eût été ſi honnête homme. Il vouloit qu'en écrivant on effaçât beaucoup ; & diſoit que les ratures des auteurs ſont des mouches qui ſiéent bien aux Muſes. Un jour parlant de la naïveté des Picards, il nous contoit que ſon prédéceſſeur dans la cure de ſaint Barthélemy, Pierre Roulé, picard de nation & docteur de Sorbonne, avoit fait peindre ſur ſa cheminée, la Magdeleine & les autres femmes, auprès du tombeau de notre Seigneur, avec ces mots de l'évangile : *viderunt revolutum lapidem* : Elles ont vu Pierre Roulé.

Le ſtile lapidaire qui étoit tombé avec les vieux monumens, a été relevé au commencement de ce ſiécle par le comte *Emmanuël Theſauro.* On l'emploie aujourd'hui à toutes ſortes d'uſages, & même à la tête des livres, en forme d'épîtres dédicatoires ; ce qui n'a point d'exemple chez les anciens.

Ce ſtile qui tient le milieu entre les vers & la proſe, demande un génie particulier pour être bien mis en œuvre. Le jugement y court grand riſque parmi les pointes. Il ne faut pas donner dans le trop grand brillant ; & il faut éviter le froid, qui en eſt la maladie mortelle. De l'affectation, ſauve qui peut. Je ne trouve rien dans les anciens auteurs qui puiſſe ſervir de

règle dans ce genre d'écrire, que ce mot de Ciceron dans le second livre de l'orateur. *Omnium Sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est intendum. Accedat oportet, oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritus, plena veritatis.*

M. du Tot Ferrare, conseiller du parlement de Normandie, écrivoit assez bien en ce genre. Je l'avois prié de m'envoyer le recueil de ses piéces dont il me faisoit part dans ses belles humeurs; mais il me répondit que ces sortes d'ouvrages étoient comme les petits pâtés qui ne sont bons que tandis qu'ils sont tous chauds.

L'auteur de l'histoire de l'Imprimerie & de la Librairie, paroît n'être pas assez informé de plusieurs choses dont il entreprend de parler.

Il se trompe, quand il dit que Jacques de Sanlecque étoit de Chanlu en Bourbonnois. Jacques de Sanlecque étoit de Chanlu dans le Boulonnois, & fils du sieur de Sanlecque, seigneur de la terre du même nom, dans la même province, proche de Montreüil sur mer.

Durant la ligue, Jacques de Sanlecque, cadet de plusieurs fréres, âgé d'environ quatorze ans, vint à Paris, & porta les armes qu'il quitta sur la fin de la guerre. Ayant vû travailler à des caractères d'imprimerie, il s'y appliqua & de-

vint très-habile dans cet art. C'eſt à lui qu'on eſt redevable des excellens caractères, dont le fameux Antoine Vitré s'eſt ſervi pour mettre au jour la Polyglotte de Guy Michel le Jay, doyen de Vezelay. C'eſt encore lui qui a fondu les premiers caractères de muſique que nous ayons eus en France, avec les régles, à la ſollicitation du maître de la muſique du Roi, pour qui il avoit beaucoup de conſidération.

Il ſe maria à Paris, & eut trois garçons, Henri, François & Jacques. Henri paſſa en Angleterre, & fut valet de chambre de Charles I. Il épouſa la demoiſelle Hocquieper, dont le père fut depuis capitaine des gardes de Cromwel. Durant les troubles d'Angleterre, Henri de Sanlecque repaſſa en France avec ſa femme. Ayant changé de religion, il fit tout ſon poſſible pour pervertir ſa famille Il gagna Jacques ſon cadet qui étudioit en théologie; & ce jeune théologien pervertit ſon père.

François qui étoit demeuré ferme dans la religion catholique, porta les armes en Italie pour le duc de Mantouë, & ſe trouva au ſiege de Cazal. La paix faite, il revint en France, où touché d'apprendre que ſa mère s'étoit faite calviniſte par la perſuaſion d'un miniſtre qui aſſiſtoit Henri de Sanlecque à la mort, il s'appliqua aux controverſes, convertit ſon frère

Jacques, & travailla avec lui, mais inutilement, à faire revenir leur père au sein de l'église romaine.

Ce Jacques de Sanlecque étoit très-versé en toute sorte de littérature. Il savoit la théologie, la médecine, la jurisprudence, l'astronomie, l'astrologie judiciaire, la musique, & toutes les autres parties des mathématiques. Il possédoit les langues orientales, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, comme aussi le grec, le latin, l'anglois, l'italien & l'espagnol. Son cabinet étoit garni de toutes sortes d'instrumens de musique, dont il jouoit facilement; il tenoit de son père le secret de la fonte des caractères d'imprimerie, & a bien enchéri par-dessus; les plus beaux caractères que nous ayons eu en France jusqu'à cette heure, sont de sa façon, & ceux de musique lui doivent la perfection à laquelle ils sont parvenus. Consumé de travail & de maladies fréquentes, il mourut âgé de 46 ans, au mois de novembre 1659.

Il avoit un fils qui mériteroit bien d'être mis au nombre des enfans illustres : à l'âge de sept ans, il sçavoit le latin, le grec, assez d'hébreu & un peu de philosophie : la mort arrêta le cours de ses études, lorsqu'il n'avoit encore que 9 ou 10 ans. Le père de Sanlecque, chanoine régulier & poëte satyrique, est le frère de cet admirable enfant.

Le *Vittorio Siri* dont nous avons plusieurs volumes d'histoire sous le titre d'*Il mercurio*, *overo historia di correnti Tempi*, étoit un moine italien qui vendoit sa plume au plus offrant : ce qui a fait dire de lui, aux gens même de sa nation, que son histoire est *non da Istorico*, *ma da salario*. Le cardinal Mazarin ne l'aimoit pas, & s'il lui faisoit du bien, ce n'étoit que pour se racheter de ses mains qui pinçoient en écrivant. On ne sçait quelle mouche le piqua, ou par quel instinct il s'avisa dans le troisième tome de son mercure, où il recherche l'origine des différends excités entre Urbain VIII & le duc de Parme, de prendre le parti du duc contre le pape. Peut-être que quelques florins passèrent par-là, & firent plier l'historien, dont les entrailles crioient famine : quoi qu'il en soit, c'est-là presque le seul endroit remarquable de son histoire ; & il est surprenant, *che avendo parlato tanto liberamento del Papa & de Barbarini, se le passi senza castigo*. Un bel esprit a dit de lui, qu'il étoit *tutto senza orte*, *senza stile*, *senza politica*, *senza concetti*, *ô vivacita*, *senza eruditione*, *senza termine de creanza*, *& senza alcuna verita*. Ce sont-là de belles qualités pour un historien ; & après cela, fiez-vous au *Vittorio Siri*.

Depuis Sixte V nous n'avons point eu de pape qui ait dit tant de bons mots qu'Alexandre VIII; on en a recueilli plusieurs, qui se trouvent imprimés en France & en Italie. Il avoit accoutumé de dire à ses neveux, pour les faire souvenir de profiter de la fortune présente: « Faites cuire votre pain pendant que le four « est debout ». Quand il fit M. Janson de Fourbin cardinal de l'église romaine, l'ambassadeur d'Espagne, qui en avoit de la jalousie, le pria de faire la même grace à quelqu'un de sa nation, sa sainteté ne devant pas oublier une cour pendant qu'elle en favorisoit une autre. Le pape lui répondit qu'en honorant M. de Fourbin, il n'avoit point eu égard aux cours, que cela lui étoit dû dès le précédent pontificat; que d'ailleurs il le méritoit par ses services; & qu'enfin c'étoit son ami & un très-honnête homme qu'il vouloit gratifier. Et quoi, saint père, repartit l'ambassadeur, n'y a-t-il point en Espagne quelque homme de mérite qui soit votre ami, & à qui vous vouliez bien faire le même honneur? Le pape se tenant ferme sur ce pas glissant, lui nomma un espagnol de grande réputation. Mais, S. père, repartit l'ambassadeur, il y a vingt ans que cet homme est mort. J'en suis fâché, repliqua le

pape, il méritoit le chapeau; c'étoit mon ami, & je le lui aurois donné.

Un religieux Servite qui avoit été dans la familiarité de ce souverain pontife, lorsqu'il étoit cardinal, pensant profiter de cet avantage, vint se jetter à ses pieds, & lui demander un évêché qui vaquoit depuis peu. Sa sainteté, qui n'estimoit pas assez ce moine pour lui donner une mitre, lui répondit en souriant : *Vostra paternita serai servita.* Ce bon-homme ne songeant pas à ce que vouloit dire le pape, qu'il seroit toujours *servite*, & non pas *servi*, comme il se l'imaginoit, alla publier par-tout sa bonne fortune, & les égards que sa sainteté avoit pour ses anciens amis : mais quelques jours après, il fut bien étonné d'apprendre que le pape s'étant joué de lui, avoit donné l'évêché à un autre, & commença à reconnoître,

> Qu'il faut se contenter de sa condition;
> Qu'aux conseils de la mer & de l'ambition,
> Nous devons fermer les oreilles.
> LAFONT. fab. du Berger & la Mer.

L'héritière de la maison de Rohan ayant épousé le comte de Chabot (Chabot est le nom d'un poisson) M. Pucelle, avocat célèbre, plaidant pour les parens de cette princesse, qui vouloient faire casser son mariage, parce que

cette alliance étoit trop au-dessous d'une si grande dame, lui appliqua fort heureusement ce vers d'Horace:

Desinit in piscem, mulier formosa supernè.

ce qui lui attira l'applaudissement de tout le barreau.

Le professeur Montmort n'étoit pas un homme aussi méprisable que la plupart le croient; c'étoit un fort bel-esprit, qui avoit de grands talens; les langues grecque & latine lui étoient comme naturelles; il avoit lu tous les bons auteurs de l'antiquité; & aidé d'une prodigieuse mémoire, jointe à beaucoup de vivacité, il faisoit des applications très-heureuses de ce qu'il avoit remarqué de plus beau. Il est vrai que c'étoit presque toujours avec malignité: ce qui excita contre lui la fureur de ceux qui étoient les objets de ses plaisanteries. Avec ce génie il s'introduisoit facilement chez les personnes de qualité qui aimoient les joies du Parnasse. L'avarice le gâtoit, car il avoit du bien dont il n'usoit pas, & il cherchoit trop la bonne chère. Il disoit à ses amis: Messieurs, fournissez les viandes, & moi je fournirai le sel. Aussi le répandoit-il à pleines mains aux bonnes tables où il se trouvoit; son humeur satyrique n'avoit point de bornes, & il étoit Lucien par-tout;

il en vouloit particulièrement aux méchans poëtes. « Je reconnois, disoit-il, deux sortes » de poëtes ; les uns qui viennent de génération, » & de génération divine, c'est-à-dire, des » poëtes engendrés d'Apollon & des Muses avec » un génie heureux & facile ; & d'autres qui » viennent de corruption, comme des insectes » qui empoisonnent le monde de leur mauvaise » humeur». Un jour, à la table de M. de Mêmes, un poëte de ce caractère faisoit sonner bien haut des vers d'un assez méchant goût, qu'il avoit composé à la louange du lapin, sous le titre de *cuniculi encomium*. Montmor, fatigué de son discours, lui dit brusquement : » Ce lapin-là n'est » pas de garenne ; servez-en d'un autre ». Un autre poëte qui faisoit les vers à la douzaine, & qu'on appelloit le Pegaze, à cause de la vîtesse qu'il affectoit dans ses compositions, fit une satyre contre Montmor, qu'il dédia à MM. Pithou. La pièce étant tombée entre les mains de Montmor, il la renvoya à ces messieurs avec ce distique de Virgile : *Equo nolite credere Teucri*. Réplique d'autant plus juste, que MM. Pithou étoient originaires de Troye.

Jamais on n'a tant écrit de satyres en prose & en vers contre personne, que contre Montmor ; chacun s'y épuisoit ; il en reste encore aujourd'hui des recueils entiers ; ce qu'il y a

de meilleur eſt de M. Ménage. Les amis de Montmor lui avoient conſeillé de faire imprimer ſes bons mots contre ces écrivains importuns: mais l'amour du repos lui liant les mains, il ſe contenta de rire de ces bagatelles, & de les mépriſer. Quand on lui dit que M. Ménage l'avoit métamorphoſé en perroquet; bon, répondit-il, je ne manquerai ni de vin pour me réjouir, ni de bec pour me défendre; & parce qu'on louoit beaucoup cette métamorphoſe, il ajoutoit: ce n'eſt pas merveille qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet.

Montmor porta plus impatiemment le refus que MM. Dupuy lui firent de l'entrée de leur cabinet, qui étoit le réduit des plus honnêtes gens de Paris. Ces meſſieurs, graves comme des Catons, prenoient les ſciences du côté de leur plus grand ſérieux, & ne ſouffroient pas aiſément ceux qui ne ſont, pour ainſi dire, que les Polichinelles de la littérature. Ils n'entendoient point raillerie, & il auroit mieux valu faire un ſolécïſme au nez de l'Univerſité, que de ſe relâcher à turlupiner en leur préſence.

* Pierre Montmor étoit profeſſeur à Paris en langue grecque; c'eſt de lui qu'eſt venu le mot nouveau *montmoriſme*, pour marquer ces ren-

contres agréables, qui consistent dans le jeu des paroles, que les Latins ont appellées *annominationes.* (B)

Dans la première édition de la traduction du concile de Trente de latin en françois par Gentien Hervet, imprimée à Reims en 1564, & dans la seconde édition de Paris de 1584, il est remarqué que trois cardinaux s'opposèrent à la confirmation de ce concile. Cette circonstance ne se trouvant que dans la première édition latine du concile de Trente, qui est aujourd'hui très-rare, fait qu'on recherche beaucoup la version françoise d'Hervet. « Il a » plu à tous les pères (ce sont les propres » paroles du cardinal Moron dans la conclusion » du concile) qu'on mette fin à ce concile, & » qu'on demande la confirmation à notre saint » père, excepté trois seulement qui ont dit qu'ils » ne demandoient pas cette confirmation ».

M. Sponde dit qu'on n'a point sçu qui étoient ces trois cardinaux; & il est étonnant comment ce point d'histoire est échappé à Fra-Paolo, vu qu'il a remarqué que le pape s'étant fait lire ce décret, prit les voix des cardinaux, qui allèrent tous à la confirmation, excepté saint Clément & Alexandrin, qui dirent qu'il falloit excepter

excepter quelques chapitres qui donnoient trop d'autorité aux évêques.

* Pallavicin hist. conc. Trid. liv. 24, chap. 7, dit, touchant la confirmation des décrets du concile de Trente, ces paroles remarquables: *De his quæ proposita sunt, mirus fuit consensus. Solùm declaratio in fine posita, duobus non placuit: alter enim diversas voces earum postulabat; alter eam esse supervacaneam opponebat, quippe suâ naturâ in omni decreto intellectam, & idcirco in præteritis conciliis haud usurpatam. Duo pariter improbarunt decretum vigesimum de principibus, tanquam inefficax, & speciosis tantùm modò verbis contextum.*

Le même Pallavicin prétend contre Fra-Paolo, que le pape confirma, du consentement de tous les cardinaux, le sacré concile de Trente. *Rogatisque de more sententiam cardinalibus, universali consensu eam comprobavit & confirmavit diplomate, ab illis omnibus subscripto. Quâ de re Borromæus ad duos in Hispaniâ nuncios ita scripsit*: In senatu habito, die 26. Pontifex cum sacri collegii consensu, cuncta decreta concilii sine ullâ exceptione confirmavit. (B)

Le cardinal de Berulle étoit un grand admirateur du stile de Balzac; il en fut regardé de

travers par les envieux de ce célèbre écrivain. « Je souhaiterois, disoit-il, que M. de Balzac » fût plus chrétien & plus pieux qu'il ne le » paroît dans ses ouvrages; mais cela ne fait rien » à son stile. Il écrit bien en tous sens, & de » quelque côté qu'on le prenne, il est très-pur » & très-correct dans le langage ».

Le pere Desmares de l'Oratoire, éléve de ce cardinal, étoit charmé de Balzac, & faisoit gloire d'avoir en cela M. de Berulle de son côté. Il auroit bien voulu que M. de Balzac eût écouté le pere de Gondren, & qu'il eût recueilli ses pensées, comme il a fait celles de quelques autres, & les eût insérées dans son Socrate chrétien.

Quand MM. de Port-Royal se mirent en tête d'écrire pour le public, ils formèrent leur stile sur celui de Balzac, & suivirent la méthode d'Ablancour pour les traductions.

On a mandé de Rome à un de mes amis, que le cardinal Colorédo, nommé pour examiner le bréviaire des Chartreux, s'étant apperçu que le cantique *lætare, Jerusalem*, qui se trouve dans ce bréviaire, n'est pas conforme à celui des bréviaires modernes, rechercha s'il ne s'accordoit point avec les plus anciens. Après un long examen, il trouva qu'effectivement le

bréviaire des Chartreux étoit en cela conforme aux anciens bréviaires manuſcrits du Vatican, & des autres bibliothèques de Rome. Ainſi il fut ordonné qu'on ne changeroit rien au cantique *lætare* du bréviaire des Chartreux, excepté qu'on mettroit *contumacibus* au lieu de *contumaciis*, qui ſe lit dans ce bréviaire.

Le cardinal Colorédo, pouſſé de curioſité, n'entreprit pas ſeulement d'examiner le bréviaire tout entier, il examina auſſi le miſſel de ces religieux ſur les anciens miſſels & bréviaires, tant manuſcrits qu'imprimés. Quand il y remarquoit de la conformité, il en avertiſſoit le pape, lui faiſant entendre qu'il falloit laiſſer ce bréviaire & ce miſſel en leur entier, ſans y rien changer, comme étant des monumens de la vénérable antiquité que l'égliſe a intérêt de conſerver.

Les Chartreux ſont ceux de toute l'égliſe qui ſe ſont le plus long-tems maintenus dans les anciens *rites*. Les cathédrales en conſervent auſſi bien des choſes, principalement dans l'éducation de leurs enfans de chœur qui vivent en commun ſous un maître, & gardent les anciennes pratiques dans les inclinations, les révérences, la poſture au chœur & la manière d'encenſer. Ils conſervent encore l'ancienne forme des vêtemens dedans & dehors l'égliſe,

excepté le bonnet quarré, qui est une invention nouvelle; les enfans de chœur de l'église de Paris n'en portent point au chœur.

Le traducteur de la vie de Fra-Paolo, écrite en italien par le pere Fulgence, n'a pas traduit fidèlement la conférence que le prince de Condé eût à Venise avec Fra-Paolo dans la maison d'Angelo Contarini; voici les propres paroles de l'original : *Il biasimo de gl'Ugonotti, senza toccar scintilla di dottrina, lo diverticon si golar desterita, introducendo la memoria del valore è prudenza del Padre & Avo del Principe medesimo, il quale, come capacissimo, ben s'auvidde quello che significasse.* Le traducteur rend toute cette période en ces termes : « Quant à ce que » disoit M. le prince au désavantage des hu» guenots, sans toucher aucune chose de la » doctrine, Fra-Paolo le divertit fort adroite» ment, en le faisant souvenir que son père & » son aïeul, qui avoient été si sages & si vaillans, » étoient de ce parti ». Au lieu qu'il devoit dire selon l'original, « que Fra-Paolo laissant » à part la doctrine sur laquelle M. le prince » tâchoit de l'obliger à se déclarer, il en dé» tourna le discours avec adresse, se jettant sur » les louanges de la vaillance & de la sagesse » du père & de l'aïeul de ce prince, qui étant

» très-intelligent, comprit bien que Fra-Paolo » usoit de ce détour pour ne se pas déclarer ». C'est là le véritable sens du texte, bien éloigné de celui du traducteur, qui est tout-à-fait odieux.

Dans une conférence chez M. Rohault, un philosophe de l'école en apparence du comte de Gabalis, voulant expliquer comment les bêtes qu'il supposoit n'être que des automates ou de pures machines, agissent néanmoins comme si elles avoient une ame, tint à peu près ce discours.

« Il y a, Messieurs, une infinité d'esprits » qui remplissent les élémens, le feu, l'air, » l'eau & la terre où ils ne sont pas oisifs; » mais appliqués à faire jouer, selon les regles » des mécaniques, toutes les machines de bêtes » que la nature forme pour l'usage, l'utilité » & l'ornement de l'univers. De ces esprits, » les uns appellés *Salamandres*, demeurent » dans le feu, & y gouvernent ces petits ani- » maux venimeux qui portent le même nom: » d'autres esprits, appellés *Sylphes*, habitent » dans l'air, & font jouer les machines des oi- » seaux: les *Ondins* dans les eaux, donnent aux » poissons tous les mouvemens nécessaires pour » les faire vivre dans cet élément. Et enfin les

» *Gnomes* ſont occupés à faire agir les machines
» des animaux qui ſe promènent ſur la terre.

» Quelques philoſophes prétendent, ce que
» je n'oſe pas aſſurer, que ces eſprits ſont de
» deux ſexes, pour les deux ſexes des bêtes ou
» machines mouvantes; que les plus grands,
» les plus ingénieux & les plus habiles de ces
» eſprits, gouvernent les machines des bêtes
» les plus grandes, les plus compoſées & les
» plus parfaites. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſ-
» tant qu'outre ces eſprits de la première eſ-
» pèce, il y en a une infinité de fort déliés de
» toute eſpèce, qui font jouer le nombre infini
» d'inſectes que nous voyons, ou qui échapent
» à nos yeux à cauſe de leur extrême petiteſſe;
» que tous ces eſprits en général gouvernent
» chaque machine ſelon la diſpoſition de ſes
» organes, de ſon tempérament & de ſes hu-
» meurs, ne ſe faiſiſſant pas indifféremment de
» toutes ſortes de machines, mais de celles-là
» qui ſont de leur caractère, & qui vivent dans
» l'élément qui leur eſt propre. Par exemple,
» un eſprit tout de feu, ne va pas ſe jetter dans
» l'eau; mais demeurant dans ſon élément, il
» paſſe le tems à faire jouer la machine de la
» Salamandre, & à la conſerver par de certains
» mouvemens contre l'ardeur du feu. Les Syl-
» phes ſe bornant à la région de l'air, qui eſt

» assez étendue, ne se mêlent que d'animer
» les oiseaux; & encore chaque sylphe n'anime-
» t-il que l'oiseau qui est de son génie & de
» son caractere. Ainsi un sylphe rêveur se niche
» dans la machine d'un hibou, d'un chat-huant
» ou d'une chouette; & au contraire un sylphe
» de gaie humeur, & qui aime à chanter la
» petite chanson, s'insinue dans un rossignol,
» dans une fauvette ou dans un serin de Ca-
» narie. Un ondin qui se plaît à nager en grande
» eau, ne manque pas de se loger dans une
» baleine, & de la promener partout l'océan;
» un autre qui aime à faire des prodiges & à
» exécuter de grandes choses par de petits
» moyens, se place dans un rémora, le plus
» petit de tous les poissons, & arrête tout court
» un gallion, qui est le plus grand de tous les
» vaisseaux; les ondins qui sont d'une humeur
» plus douce, vont dans les lacs, les rivieres,
» les ruisseaux & les fontaines, se loger chez
» les carpes, les gardons, les barbeaux, les
» truïtes, &c. Un gnome fier & superbe de-
» meurant sur la terre, qui est son élément,
» se saisit d'un coursier de Naples ou d'un
» genet d'Espagne; un autre qui est cruel, se
» jette à corps perdu dans un tigre ou dans
» un lion, & un qui est folâtre & badin, va
» gîter dans un singe ou dans une guenon.

» Chaque esprit anime & chérit la machine » qu'il a prise en gouvernement, travaille nuit » & jour à sa conservation, & à lui faire jouer » parfaitement son personnage sur le théâtre » de l'univers; & c'est en cela que consiste » l'instinct qu'on attribue aux bêtes. Tant que » les principaux organes des bêtes sont en bon » ordre, les esprits demeurent fermes dans » leurs machines, & font leur devoir; mais » quand une fois ces organes sont corrompus » & tombent en désordre, les esprits se retirent » & vont loger ailleurs, laissant à de moindres » esprits le soin d'animer les vers qui naissent » de la corruption de leurs cadavres. Avant cela » ils apportent tous leurs soins pour redresser » la machine, la conservant le plus long-tems » qu'ils peuvent, & se lamentant quand ils sont » contraints de l'abandonner, comme il arrive » dans les cygnes, qui chantent des airs languissans la mort dans le bec.

» Quand il se forme des monstres dans la » nature, ce sont des esprits bizarres qui s'y » fourent pour l'effroi du genre humain; comme » ce sont des esprits têtus qui animent les hydres » à sept têtes.

» Les esprits de la plus petite espèce ne » s'attachent qu'aux insectes; mais ils n'en sont » pas moins glorieux pour cela, sur-tout depuis

» qu'on a trouvé les microſcopes, & que l'on
» connoît à l'œil leur ſavoir faire; prétendant
» bien qu'il y a encore plus de reſſorts à manier
» dans ces petites machines que dans les grandes,
» & qu'il faut plus d'induſtrie pour faire jouer
» la machine d'une fourmi, d'une mite ou d'un
» ciron, que pour faire jouer la machine d'un
» éléphant, d'une autruche ou d'une baleine.
» Or c'eſt de ce fond de jalouſie entre les eſ-
» prits de la grande eſpèce & ceux de la plus
» petite, que naiſſent les guerres ſans fin que
» les inſectes exercent contre les plus groſſes
» bêtes. Un moucheron qui n'eſt preſque rien,

Fond ſur le cou
Du lion, qu'il rend preſque fou.
Le quadrupède écume, & ſon œil étincelle;
Il rugit; on ſe cache, on tremble à l'environ,
Et cette alarme univerſelle
Eſt l'ouvrage d'un moucheron.

Quand notre philoſophe eut dit ces choſes, & encore d'autres plus agréables qui me ſont échappées, il pria la compagnie de lui pardonner s'il avançoit des ſentimens ſi extraordinaires; jurant qu'il s'y trouvoit pouſſé par l'impoſſibilité de pouvoir expliquer autrement, comment les bêtes n'ayant point d'ame, elles agiſſent auſſi parfaitement que ſi elles avoient de la raiſon & de la connoiſſance. Qu'au reſte ſon

ſyſtême n'étoit pas improbable, puiſqu'enfin de grands philoſophes & des théologiens même avoient crû que les anges gouvernoient les ſphéres des cieux, conduiſoient le ſoleil, la lune, les planettes; en un mot, tous les aſtres & toute la machine du monde, & ſuppléoient par leur ſageſſe & leur induſtrie à l'ame qui manque à ces grands corps.

Il ajouta en s'adreſſant à quelques péripatéticiens qui étoient préſens, qu'il ne ſe diſculperoit pas d'avoir ſoutenu que les bêtes ne ſont que de pures machines; qu'il avoit été toujours libre dans la philoſophie de prendre les opinions mêmes les moins ſoutenables; & qu'il n'y avoit pas plus de hardieſſe à prétendre aujourd'hui, que les bêtes ne ſont que des automates, qu'il y en avoit du tems de Sénéque à vouloir que *la juſtice, la force, la prudence & les autres vertus fuſſent des animaux.*

Ce diſcours fini, MM. Rohault & Clercelier, qui entendoient raillerie, prenant la choſe du bon côté, remerciérent le philoſophe d'avoir ſi ingénieuſement réjoui la compagnie; & M. Pecquet, enchériſſant ſur ces Meſſieurs, par ſes careſſes & par ſes louanges, dit que ſi cet agréable ſyſtême n'étoit pas vrai, qu'au moins il étoit *bene trovato.*

Olivier Maillard étoit un cordelier qui prê-

choit avec réputation dans le dernier siécle. On a de lui deux volumes *in-8°*. de sermons en latin, imprimés à Paris en 1511 & 1513. Les prédicateurs de son tems affectant de tousser, comme une chose qui donnoit de la grace à leurs déclamations, il n'a pas manqué dans un sermon en françois, imprimé à Bruges vers l'année 1500, de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit toussé.

J'ai vu autrefois de vieux prédicateurs qui affectoient ces tousseries, soit pour se donner un bon air quand ils avoient la voix mâle, soit pour reprendre haleine, ou pour faire revenir leur mémoire de ses égaremens.

Il est parlé dans les anciens auteurs d'une éloquence gesticulaire, & de solécismes en fait de gestes. Selon Galien, dans le livre de l'*usage des parties*, la main est une organe qui peut suppléer à tous les instrumens; & selon les orateurs, la main par son action & ses gestes, peut suppléer à la voix & aux expressions d'un acteur. *Manus unumque sermonem per seipsa significat, quod una cum sermone manuum etiam motum expetimus, ut ait Artemidorus : histriones enim vel celebres invenies solæcismi redargutos, quod gestu manuum aliquando peccassent.* Je savois bien ces particularités; mais jusqu'à Olivier Maillard, je n'avois point oui parler d'une

éloquence touſſeuſe. Il eſt vrai que l'abbé de Boiſrobert diſoit, qu'un habile prédicateur devoit ſavoir touſſer, cracher & éternuer à propos; & que c'étoit quelquefois un fort bon moyen de ſe retirer d'un mauvais pas. Ce même abbé ſe trouvant à la harangue d'un orateur ennuyeux, qui éternuoit ſouvent, dit plaiſamment : j'eſpere qu'à force d'éternuer, cet homme nous fera dire tant de fois, *Dieu vous aſſiſte*, qu'à la fin il ceſſera de nous importuner, & prendra congé de la compagnie.

Il eſt bon pour l'enrichiſſement des langues, d'inventer des mots nouveaux, & d'en faire paſſer quelques-uns d'une langue en une autre. Nous devons à Cicéron le beau mot de *morale*, pour dire ſcience des mœurs, ou philoſophie des mœurs, comme l'on diſoit avant lui. Il eſt vrai que d'ordinaire les mots de nouvelle invention ne ſont pas de longue durée; mais il y en a auſſi qui naiſſent ſous une ſi bonne étoile, qu'ils s'enracinent dans les langues, bien que d'abord ils ayent peine à ſe faire recevoir. *A mon avénement à la cour* (dit Brantôme qui floriſſoit dans le dernier ſiecle) « on appelloit » le nonce du pape, ambaſſadeur. Le nom de » nonce eut peine à s'introduire, & par dériſion » à la cour, on diſoit l'once du pape ». Je ſou-

haiterois que cet hiſtorien nous eût dit, quelle fut la cauſe de ce changement, & de quelle part il vint, de la nôtre, ou de celle de Rome.

M. de Sorbière raconte qu'il eut autrefois beaucoup de peine à faire réſoudre un homme diſert à lui permettre d'employer dans ſa traduction de la politique d'Hobbes, le mot de *ſyſtême*, duquel il lui ſembloit que la force ne ſe pouvoit pas exprimer en françois ſans circonlocution, non plus que celui de *ſyntagme*. Cependant ſyſtême eſt demeuré : mais ſyntagme n'a point encore paſſé les bornes du pays latin. *Minuties* les a franchies, ne paroiſſant d'abord qu'en lettres italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faiſoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la françoiſe.

Pindariſeur & pindariſer ſe trouvent encore dans quelques-uns de nos auteurs. *Petrarquiſeur* & *petrarquiſer*, qu'un écrivain du dernier ſiécle voulut mettre en vogue, ſéchèrent ſur pied. *Deſabuſement*, qu'un de nos meilleurs écrivains a hazardé, n'a point fait de fortune, pendant que *reſpectable* s'eſt mis en crédit. Le mot d'*opera*, qui eſt purement italien, fait préſentement une ſi bonne figure dans notre langue, & s'y eſt rendu ſi néceſſaire, qu'il n'y a point d'apparence qu'on le change jamais pour un

autre. Il n'y a pas quarante ans qu'*indolent* & *indolence* n'étoient presque pas supportables. Quand ils commencèrent à s'introduire dans le monde, M. Scaron, dans une épître chagrine, en parla de cette sorte :

> Mille à la cour se servent d'indolence,
> Pour exprimer langueur & nonchalance :
> Et vous diront d'un ton triste & dolent,
> Depuis huit jours je suis un indolent.

Aujourd'hui *indolent* & *indolence* ont des lettres de noblesse.

* M. Ménage dans ses observations sur la langue françoise, a traité la question ; savoir s'il est permis de faire des mots nouveaux. Il tient pour certain, & prouve par de bonnes raisons, que cela est permis, & que c'est le sentiment des plus célèbres écrivains.

> *Licuit, semperque licebit,*
> *Signatum præsente nota producere nomen.*

Tout le monde peut inventer non-seulement des mots, mais aussi des manières de parler : cependant tout le monde n'a pas l'autorité de les établir & de les faire approuver. « Tous » ceux qui se mêlent d'écrire, dit M. le che- » valier de Meré, inventent souvent des phrases,

» que le monde ne veut pas recevoir, & dont
» néanmoins les auteurs ensuite, à l'exemple
» de leurs maîtres, ne laissent pas de se servir;
» pour moi je m'imagine que sans une nécessité
» pressante il n'en faut jamais user. »

Minucies, ce mot qui est à l'usage des critiques & des grammairiens, vient du latin *minutia*; il est plus usité au pluriel. *Minuties* se trouve dans Apulée, liv. 9. *Ad summam minutiem contere.* Et liv. 11. *Dentes Saxei redeunt ad humanam minutiem.* Les Italiens ont aussi leurs *minutezze.* (B)

M. de Bassompierre étant prisonnier à la bastille, passoit le tems à lire & à écrire. Un jour Malleville, qui étoit son secretaire, le trouvant qu'il lisoit l'écriture sainte, lui dit: que cherchez-vous dans ce livre, Monseigneur? je cherche, lui répondit-il, un passage que je ne saurois trouver. Il vouloit dire qu'il eût bien voulu sortir d'où il étoit : mais son heure n'étoit pas venue, & il eut encore longtems besoin de Malleville, qui étoit un serviteur fidèle, & d'un grand secours pour lui dans ses affaires, & dans ses études, comme je l'ai vû par les mémoires qu'on a trouvés dans le cabinet de Malleville, après sa mort.

M. de Rabutin estimoit les mémoires de M.

de Baſſompierre, & les préféroit à beaucoup d'autres qui ont de la réputation. Les obſervations de ce maréchal ſur l'hiſtoire de France de Dupleix ſont fort utiles. Si l'on s'aviſe jamais de réimprimer cette hiſtoire, il ſera bon pour l'inſtruction du lecteur d'y joindre ces obſervations, qui ſont courtes & déciſives : mais il faut les tirer de l'original de M. de Baſſompierre; car il nous avertit dans ſes mémoires, qu'on y a fouré des additions qui ne ſont point de lui.

Les perſonnes habiles qui ont été employées dans les affaires, & qui ſe ſont trouvées aux occaſions, devroient ainſi charger de leurs remarques critiques les marges de nos faiſeurs de mémoires, qui diſent tout ce qui leur plaît ſans garant. Quand les mémoires de Pontis parurent, je les envoyai à M. l'archevêque de Rouen, François de Rouxel, qui les lut avec d'autant plus d'application & de plaiſir, qu'il avoit connu de Pontis à l'armée. Mais il m'aſſura que de Pontis s'en faiſoit trop accroire; que les affaires ne s'étoient pas toujours paſſées comme il les rapporte; & que l'idée odieuſe qu'il donne du miniſtère du cardinal de Richelieu, eſt un reſte de reſſentiment contre cette éminence, qui avoit maltraité l'abbé de ſaint-Cyran, allié de la famille des Pontis.

Barlæus

Barlæus dans la harangue qu'il prononça en 1632, le jour de la dédicace de l'école d'Amsterdam, fit voir « que la qualité de marchand » ne doit pas préoccuper le lecteur au désavan» tage d'un livre; qu'anciennement il y eut des » philosophes qui ont exercé le commerce, & » qu'il n'y a point d'incompatibilité des études » avec le négoce ».

Philippe-Sylvestre du Four, célèbre marchand de Lyon, a donné au public plusieurs traités sçavans & curieux. Le sieur Pomet, marchand droguiste à Paris, vient de mettre au jour un assez gros volume des choses de son négoce, qu'il pourra corriger & augmenter dans une seconde édition. Je ne parle point du sçavant André Fricks, marchand libraire d'Amsterdam; cela est du ressort des libraires d'être sçavans, du moins dans les langues & dans l'histoire de la librairie.

J'ai connu à Rouen un célèbre marchand, qui passe pour un des plus sçavans hommes du pays. A l'âge de vingt ans il ne sçavoit encore que lire, écrire, & un peu d'arithmétique. Aidé de son bon génie, & par son travail sans l'aide de personne, il a appris en peu de tems les langues latine, grecque & hébraïque, l'espagnol, l'italien & l'anglois. Il sçait la philo-

ſophie ancienne & moderne. Il deſſine fort proprement, & fait toutes ſortes de lunettes & microſcopes. Il a beaucoup de jugement, une grande diverſité de lecture, & bien de l'agrément dans la converſation.

Nous avons de lui une traduction du livre de *Robert Naunton*, intitulé *le caractère veritable d'Elizabeth, reine d'Angleterre.* On attend de lui de nouvelles découvertes ſur les poids & ſur les meſures des anciens; voici comment il s'en explique dans une lettre écrite à un ami qui lui avoit demandé l'analyſe de cet ouvrage.

« Comment, M..... vous envoyer l'analyſe „ d'un ouvrage dont on n'a pas encore com- „ mencé la ſinthèſe ? On compoſe, on unit avant „ qu'on diviſe : on amaſſe des matériaux avant „ qu'on ordonne un ouvrage ; & avant qu'on „ ſe mette à l'ordonner, on ſe doit déterminer „ ſi on le publiera ou non : ce qu'on ne peut „ faire que l'idée qu'on s'en forme ne ſatisfaſſe ; „ car comment ſatisfaire les autres de ce qui „ ne nous ſatisfait pas ? Ces excuſes, toutes „ juſtes qu'elles ſont, ne vous plaiſent point, „ M. . . . ; vous vous voulez être obéi, en- „ core qu'on ne vous envoyât que des idées im- „ parfaites. Je conſens qu'on vous les envoie „ (ces idées), mais n'attendez pas que je les „ donne en ſix lignes comme vous l'ordonnez,

„ il vous en coûteroit trop peu de lecture, & à moi trop de réflexion.

„ S'il arrive donc que j'entreprenne l'ouvrage „ que je minute, & qu'on le publie, vôici à „ peu près comment je pourrai m'y prendre. „ Je donnerai en un volume la traduction en „ notre langue de trois traités anglois; un du „ pied, un du denier romain : ces deux, com„ posés par Jean Greaves, professeur d'astrono„ mie à Oxford, qui outre une excellente érudi„ tion, possédoit les langues orientales, c'est le „ fruit de ce qu'il a remarqué de curieux sur les „ poids, les mesures & les monnoies anciennes „ pendant ses voyages en France, en Italie, en „ Grèce & en Egypte; & un essai sur le recou„ vrement des poids & des mesures des Juifs, „ composé par M. Cumberland, théologien d'An„ gleterre, pour l'intelligence de quelques notes „ sur la bible que quelques-uns de ses amis „ avoient entreprises. L'auteur démontre géo„ métriquement dans ce traité plusieurs choses „ curieuses & importantes sur les poids & sur les „ mesures des anciens.

„ Je donnerai en un second volume une dis„ sertation sur les lavoirs que Salomon fit mettre „ dans le temple de Jérusalem; je la diviserai „ en deux parties : dans l'une j'y parlerai à fond „ de la mer d'airain ou du plus grand de ces

„ lavoirs; dans l'autre j'y traiterai des dix petits.
„ Dans la première, après avoir rapporté toutes
„ les opinions qu'on a eues sur la figure, sur
„ les dispositions, sur la capacité & sur l'usage
„ de ce grand vaisseau, je donnerai la mienne,
„ en faisant voir par l'écriture, par l'autorité
„ ou par la raison, que la mer d'airain étoit un
„ double vase, composé d'une coupe ou cu-
„ vier, & d'un plinte ou pied; que la coupe
„ n'en pouvoit être que cylindrique de la ca-
„ pacité de 333 coudées cubes un tiers, ou
„ 2000 baths; le pied, qu'un parallélipipède
„ creux de 10 coudées en quarré, & de deux
„ coudées de hauteur, de la capacité de 166
„ coudées cubes un tiers, ou de 1000 baths; &
„ que ce double vase, qui étoit unique par
„ dedans, encore qu'il parût double par dehors,
„ contenoit 500 coudées cubes, ou 3000 baths,
„ c'est-à-dire, 311 muids un quart 27 pintes
„ 6 pouces cubes, mesure de Paris. Par-là je
„ prouverai que l'auteur des livres des rois a
„ pu dire, comme il a fait, que la coupe de
„ cette mer contenoit 2000 baths; l'auteur des
„ paralipomènes, que toute cette mer en con-
„ tenoit 3000; & que l'un & l'autre de ces au-
„ teurs ont donné la mesure de ce grand vase
„ aussi géométriquement & aussi exactement,
„ que nous la donnerions aujourd'hui, la géo-

„ métrie de ces auteurs n'ayant point été autre „ que la nôtre.

„ Je ferai voir par de pareilles preuves, que „ le plinte étoit appuyé ſur le derrière de 12 „ bœufs de bronze, diſpoſés en quatre groupes „ trois à trois vers les quatre parties du monde, „ laiſſant entr'eux quatre paſſages qui rendoient „ un baſſin acceſſible ſous la mer pour la pu- „ rification des prêtres ; qu'au milieu de ce baſſin „ s'élevoit un gros pilier de bronze creux, qui „ s'alloit rendre ſous le milieu du plinte, pour „ faire monter dans la mer l'eau d'un réſervoir „ éloigné, & pour l'en tirer par quatre robinets „ qui ſe devoient trouver à portée à ce pilier „ vis-à-vis des quatre paſſages ; & que tout ce „ peſant ouvrage étoit élevé ſur un perron oc- „ togone de marbre à cinq degrés.

„ A l'occaſion des ornemens du plinte, je „ prouverai qu'ils ont été ſemblables aux or- „ nemens du lambris du ſanctuaire, & aux en- „ trelas ou treillis de chaînes qui pendoient au- „ tour du haut des deux entablemens quarrés „ des colomnes de bronze, pour écarter les „ oiſeaux par le bruit de 392 grelots appelés „ grenades qu'on y avoit attachés, 196 ſur cha- „ que. Les contrariétés apparentes entre les „ mots *pekaghim* & *bekarim*, dont les auteurs „ ſacrés ſe ſont ſervis pour exprimer les orne-

94586

„ mens du plinte, étant éclaircies, je ferai voir,
„ à l'occasion de ces ornemens, que l'ar-
„ chitecture des Israélites n'étoit point diffé-
„ rente de l'ancienne des Grecs, que ces peu-
„ ples avoient prises des Egyptiens; car les
„ dimensions que l'écriture marque des co-
„ lomnes de bronze, sont doriques: le monu-
„ ment d'Absalon, plus ancien que le temple
„ de Jérusalem, & le sépulchre de Zacharie,
„ moins ancien de quelque siécle, subsistent
„ encore en Judée, ornés de colomnes dori-
„ ques: un sicle, frappé du tems de Salomon,
„ représente la façade du temple, composée
„ de quatre colomnes doriques, ornées de
„ bases, de chapiteaux & d'un entablement en-
„ richi de triglyphes. Et Josephe rapporte que
„ la maison royale de ce prince étoit soutenue
„ de colomnes, dont les entablemens étoient
„ ornés de triglyphes.

„ Dans la seconde partie de ma dissertation,
„ après avoir rapporté l'opinion des autres,
„ comme j'ai fait dans la première, je donnerai
„ la mienne sur la figure, l'usage & la capacité
„ des petits lavoirs, en prouvant par de pa-
„ reilles preuves, qu'ils étoient des machines
„ roulantes montées sur quatre roues; qu'ils
„ étoient composés d'un bassin quarré, orné de
„ pilastres, d'entablemens doriques, &

„ bas reliefs où des chérubins étoient repré-
„ sentés ; qu'aux deux bouts du bassin se trou-
„ voient des bras pour les conduire, & des gra-
„ dins ou marche-pieds pour atteindre à un
„ vase élevé sur quatre chérubins au-dessus de
„ l'ouverture du bassin ; que le ventre de ce
„ vase étoit un parallélipipède de deux coudées
„ en quarré, d'une coudée & demie de hauteur,
„ & de la capacité de six coudées cubes ; &
„ le cou, un cylindre d'une coudée de dia-
„ mètre, autant de hauteur & de la capacité
„ des deux tiers d'une coudée cube ; & que
„ tout le vase contenoit quarante baths, c'est-à-
„ dire, quatre muids quarante-une pintes qua-
„ rante pouces deux tiers cubes, mesure de
„ Paris. J'y ferai voir que ce vase contenoit
„ l'eau nette, qu'on l'en tiroit par des robinets
„ pour les purifications des victimes, & que le
„ bassin qui étoit dessous servoit à recevoir l'eau
„ sale & les excrémens des issues des victimes.

» A l'occasion des ornemens de ces ma-
» chines, je ferai voir l'origine des ornemens
» de l'entablement dorique, la figure des
» chérubins, & que Dieu n'avoit permis ces
» images, que pour détourner les Israëlites de
» l'idolâtrie de leurs pères & de leurs voisins,
» insinuant par ces représentations, que des si-
» mulacres ne peuvent être des dieux, puis-

» qu'on en faisoit l'ornement des vases qui ser-
» voient aux offices les plus bas de la maison
» du Dieu qu'ils adoroient.

» Enfin je finirai les deux parties de ma dis-
» sertation, en faisant voir que si la figure que
» je donne à ces lavoirs n'est pas la vraie, elle
» est au moins la plus conforme aux descriptions
» qu'en donnent les auteurs sacrés, de toutes
» celles qui sont venues à ma connoissance, &
» dont j'ai prouvé les défauts.

» Greaves dans son traité du pied romain,
» nous a donné la précision du dérac du Caire,
» par rapport à nos mesures. M. Cumberland
» a prouvé dans son essai, que ce dérac étoit
» l'ancienne coudée d'Egypte & des Hébreux,
» & que la sixiéme partie du cube en faisoit le
» bath. Les rapports proportionnels entre cette
» coudée & ce bath, m'ayant fait découvrir la
» vraie figure des lavoirs de Salomon, la dis-
» sertation dont je viens de parler, sera la con-
» firmation démonstrative de la vérité de cette
» coudée, l'unique fondement dont je me ser-
» virai dans un troisiéme volume, pour décou-
» vrir précisément, & pour réduire exactement
» à nos poids & à nos mesures, toutes les me-
» sures longues & creuses & tous les poids des
» Egyptiens, des Hébreux, des Babyloniens,
» des Grecs & des Romains, dont les auteurs
» anciens ont fait mention.

» Je ferai voir dans ce dernier traité, de
» quelle manière on a pû inventer les mesures
» longues, les mesures creuses & les poids chez
» toutes ces nations qui étoient descendues de
» Noé, & qu'on pouvoit regarder comme des co-
» lonies Egyptiennes. J'y ferai voir que les an-
» ciens n'ont eu que la seule coudée égyptienne
» pour le fondement de toutes leurs mesures; &
» que c'étoit en cette considération que les Hé-
» breux l'appelloient Ammah, mère. J'y ferai voir,
» dis-je, que de cette coudée ils en formèrent
» toutes leurs grandes & petites mesures longues;
» que du cube de cette coudée ils en formèrent
» toutes leurs mesures creuses; & que de la
» pesanteur du cube d'eau de cette coudée, ils
» en étalonnèrent d'abord leurs poids, comme
» dans la suite ils étalonnèrent leurs mesures
» creuses par le volume d'eau de la pesanteur de
» ces poids.

» Mais ce qui prouvera la vérité de tout ce
» que j'avancerai dans ce traité, c'est que je
» ne donnerai aucune mesure ni aucun poids,
» qu'ils ne soient conformes aux descriptions
» qu'en ont donné les auteurs anciens, comme
» les auteurs de l'écriture sainte, les Septante,
» le Paraphraste Caldéen, Josephe, Eupolême,
» Aristée, S. Epiphane, S. Jérôme, Aristote,
» Xenophon, Herodote, Plaute, Varron, Ca-

» ton, Ciceron, Vitruve, Diodore, Nepos,
» Gelle, Hygin, Dioſcoride, Tite-Live, Colu-
» melle, Pline, Plutarque, Galien, Cenſorin,
» Mæcianus, Balbus, Fannius, Elian, Végèce,
» Frontin, Cléopâtre, Feſtus, Nonnius, He-
» ſychius, Pollux, Suidas, Hero, ou quelques
» autres de même antiquité : outre que je pré-
» tens que ces mêmes meſures & ces mêmes
» poids s'accordent exactement aux anciens
» monumens qui nous reſtent en Egypte, dans
» la Gréce, dans l'Italie, & dans les cabinets
» des Antiquaires.

» En traitant de ces poids & de ces meſures;
» je réſoudrai les difficultés qui ſe rencontrent
» à leur occaſion dans les livres ſacrés & dans
» les autres auteurs. Comme celle de la gran-
» deur de l'arche de Noé : celle de la peſanteur
» des cheveux d'Abſalon, des armes de Go-
» liath, & du géant Jeſbebenob : celle des
» metretes de Cana, des trente piéces d'argent
» de Judas, des boucliers d'or de Salomon :
» celle des ſuburbes des Iſraëlites : celle des
» poids & des meſures Attiques, avant & de-
» puis Solon : celle de la valeur des préſens de
» la reine de Saba, des tréſors de Darius, &
» un nombre d'autres de même nature. Je don-
» nerai même en chemin faiſant un plan géo-
» métral du temple qu'Ezéchiel a décrit, lorſ-

» que je parlerai du *pagham* ou pied des Hé-» breux, ce plan m'ayant donné la démonstra-» tion de la longueur de ce pied.

» Elles ne sont pas inexplicables ces diffi-» cultés; on y peut répondre avec quelque sorte » de satisfaction, & même les résoudre. La pe-» santeur de la chevelure d'Absalon, est mise au » rang des plus difficiles : on lit dans Samuël » qu'elle pesoit deux cens sicles; le Caldéen & » les Septante, lui donnent le même poids; » Josephe l'explique par cinq mines, & saint » Epiphane le fait de cent vingt-cinq sicles. On » traite les derniers de rêveurs; & l'on regarde » l'expression des premiers comme envelopant » l'impossible, sur ce qu'il est inoüi que la che-» velure d'aucun homme ait pu peser cent onces » romaines : l'erreur vient de ce qu'on prend » ces sicles pour des sicles de quatre dragmes. » Cependant sans recourir comme les Rabins » à des sicles sacrés & profanes, inconnus aux » Israëlites; sans recourir comme Bochard au » *Resh* pris pour un *Daleth*, ou à la poudre d'or » dont on se poudroit du tems de David, ni » aux autres fantaisies de quelques interprétes; » je prouverai que les expressions de ces écrivains » étoient les mêmes en des termes différens, & » qu'ils ont tous entendu une pésanteur égale à » 1 liv, 14 onces 7 gros 14 grains 2/21 poids

» de marc de Paris. J'en tairai ici les raisons » de peur de vous fatiguer, car vous m'or- » donnez d'être court.

» Voilà de grandes promesses, M..... j'y » pourrai néanmoins satisfaire si Dieu me donne » des jours; & si l'on m'accorde ce que les » personnes judicieuses ne me refuseront pas: » à sçavoir, que le dérac du Caire contienne » précisément 1824 milliémes des milles qui » divisent le pied d'Angleterre: que le pied de » Paris contienne 1068 des mêmes milliémes; » & que l'once prise sur l'étalon du châtelet, » pèse précisément 472 & 1/2 grains, poids de » Troy d'Angleterre: c'est ce que Greaves a » reconnu par ses expériences. Si l'on m'accorde » que le cube du dérac ou coudée du Caire con- » tienne précisément 6 baths. M. Cumberland » l'a prouvé; & la supposition de cette propor- » tion entre le bath & la coudée, m'ont fait » découvrir la figure des lavoirs de Salomon. » Si l'on m'accorde qu'un pouce cube d'eau » mesure de Paris, pese précisément 372 grains » 1/6 de notre poids de marc. Je l'ai reconnu » par une nouvelle expérience dont je donnerai » l'histoire dans ce dernier traité.

» Enfin je satisferai à toutes ces promesses, » pourvû que l'on m'accorde ce que je viens de » dire, & que je puisse prendre les poids & les

» mesures dont ont parlé les auteurs dont je me
» servirai, pour les poids & les mesures en usage
» dans les lieux où ils écrivoient, lorsqu'ils y
» ont écrit, quand ils ne les expliquent pas. »

Les artisans aussi-bien que les marchands ont leur part aux sciences : car sans parler d'un grand nombre qui savent les mathématiques, nous avons Benoît Baudouin, natif d'Amiens, très-habile Théologien, fils de cordonnier, & cordonnier lui-même dans la boutique de son pere, qui a fait entr'autres ouvrages, un sçavant traité, *de calceo antiquo & mystico*, pour faire honneur à son premier métier, comme il le déclare lui-même. Jean-Baptiste Gallo, cordonnier à Florence, nous a donné de beaux ouvrages en sa langue, sur-tout des dialogues à l'imitation de Lucien. Volfang Musculus faisoit le métier de tisserand pour vivre dans ses études. M. le Févre, sçavant astronome de l'observatoire de Paris, étoit tisserand à Lisieux, ville de Normandie, avant qu'il s'appliquât heureusement, comme il fait, à la contemplation des astres, & ce fut en comptant les fils de sa toile, qu'il commença à faire ces prodigieuses supputations, qui étonnent ceux qui n'en connoissent pas les principes. Nicolas Bourbon, poëte latin, & grand oncle d'un autre Nicolas Bourbon,

aussi, poëte latin & de l'académie françoise, étoit le fils d'un forgeron, & avoit souflé à la forge de son père, qu'il a admirablement décrite dans un poëme qui se trouve parmi ses autres ouvrages.

Il seroit souhaitable que ceux qui se mêlent de nous donner des bibliothéques ne parlassent que des livres de leur métier, ou que des livres qui leur fussent tout-à-fait connus. Quand on marche à l'aveugle dans ces sortes de catalogues, on ne manque pas de se tromper & de tromper les autres. Nous avons vû l'un de ces bibliothéquaires peu exacts, quoique d'ailleurs bon libraire, ranger dans la classe des *rituels*, un traité *de missis dominicis*, c'est-à-dire, un livre où il est traité des *ambassadeurs* ou des *intendans des provinces*, pour un recueil de *messes dominicales*.

J'ai toujours fait cas de la bibliothéque des historiens de France par André du Chesne, parce que cet auteur étant fort versé dans notre histoire, en connoissoit parfaitement les écrivains; il manque pourtant une chose à son ouvrage, c'est qu'il devoit, par un peu de critique, distinguer les bons historiens d'avec les médiocres; & ceux-ci d'avec les autres qui ne sont pas authentiques ni dignes de créance. C'est à qui

il faudra remédier dans une feconde édition, qu'on devroit procurer au public.

Recherches curieuses sur la diversité des langues & des religions dans toutes les principales parties du monde. Ce livre qui eft de Brerewoode profeffeur des humanités à Londres, eft un fort bon ouvrage; mais pas affez ample. Il y a quelques années que la veuve de Varennes libraire de Paris, fe propofant de faire une feconde édition de ce livre traduit en françois fur l'original anglois, pria M. Simon d'y mettre la main. Ce favant critique s'y employa volontiers; mais dans la fuite n'ayant pû s'accommoder avec cette veuve, il fit imprimer fes additions à part, fous le titre de *Religions d'Orient par le S. Mony.* J'ai appris de lui-même, qu'il avoit beaucoup augmenté ce petit ouvrage, & qu'il en pouvoit faire un volume *in-quarto*, qui eft la mefure ordinaire de fes livres. Le public attend avec impatience qu'il lui faffe ce riche préfent.

Pirou eft un ancien château fitué fur la côte de Baffe-Normandie dans le Côtentin, vis-à-vis des Ifles de Jerfay & Gernefay. André du Chefne, dans fon livre *des antiquités, villes, châteaux & places remarquables de France*, cor-

rigé & augmenté par ſon fils François du Cheſne, & imprimé à Paris en 1668, parle du fort château de Pirou. Il s'en trouve une belle deſcription ſous le nom du château de *Beſmeliane* ou *Vivarambe* dans l'*Almaïde* de M. de Scudéry.

Ce château eſt ſi ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du pays croyent qu'il a été bâti par les *fées*, bien des années auparavant que les *Norwegiens* ou *Normans* vinſſent habiter la *Neuſtrie*. Ils diſent que ces *fées*, qui étoient filles d'un grand ſeigneur du pays, célébre magicien, ſe métamorphoſérent en des *oyes ſauvages*, quand les Normans deſcendirent à Pirou; & que ce ſont ces oyes-là mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans cet admirable château; choſe ſurprenante, qui mériteroit bien de trouver place dans les mémoires de ceux qui écrivent des merveilles de la nature : en voici la deſcription.

Au pied des murailles du château de Pirou, on compte dix-huit ou vingt niches de pierre, où l'on a ſoin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin, pour les oyes ſauvages qui ne manquent pas le premier jour de mars de venir la nuit faire pluſieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles, ſi leurs nids ſont prêts : les jours ſuivans,

ſuivans, ils prennent poſſeſſion des nids qui leur ſemblent les plus molets & les plus commodes : ce qui ne ſe fait pas ſans coup ferir. Quelquefois à grand coup d'ongle & de bec, ces oiſeaux ſe mettent tout en ſang, & font un ſi grand bruit, que les échos retentiſſant de toutes parts, on ne s'entend point dans les appartemens du château, ni dans les maſures des environs. Quand tous ces nids ſont pris par les plus braves d'entre les oyes, on en met ſix ou ſept autres ſur les parapets des murailles qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles ſont extraordinairement hautes, les oyes qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits ſont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les deſcendre dans le foſſé; que ſi on ne leur rend pas ce bon office, les mères y deſcendent elles-mêmes, & étendant charitablement leurs aîles, reçoivent leurs petits à la deſcente, de crainte qu'ils ne ſe bleſſent.

Chaque oye a ſon mâle auprès d'elle; & il eſt remarquable que ce ſont de vraies oyes ſauvages; que quelquefois il ne paroît aucun de ces oiſeaux dans les campagnes voiſines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent ſur les lacs de Pirou.

Quand ces oyes ſont hors du château, on n'en ſauroit approcher de ſix cent pas ſans les

faire envoler; mais quand elles ſont dans le château, ceſſant, pour l'amour de leur hôte, d'être ſauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main; & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fuſils dans les cours, elles ne s'en effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de mars juſques dans le mois de mai. Lorſque leurs petits ſont aſſez forts pour les ſuivre, elles les dérobent la nuit; & ſe retirent par de fauxfuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année ſuivante.

Les ſpéculatifs du pays prétendent (comme on le dit en Suiſſe & en Hollande des cigognes) que c'eſt bon ſigne quand il vient à Pirou grand nombre d'oyes ſauvages. Le ſeigneur de ce château, qui a grand ſoin que leurs nids ſoient bien molets, & que la nourriture ne leur manque point, nous a mandé qu'il en a paru cette année une infinité, & qu'il eſt ſorti plus de cent petits de deſſous les aîles des mères, d'où l'on conjecture que l'année ſera bonne, ou que nous aurons la paix.

J'ai connu un vieux gentilhomme bas-Normand, qui diſoit, qu'étant enfant il avoit appris à lire dans une très-ancienne chronique, qui rapportoit que quand il naiſſoit un garçon dans l'illuſtre maiſon de Pirou, les mâles de ces Oyes paroiſſoient revêtus de plumes griſes, &

prenoient le dessus du pavé dans les cours du château ; mais que quand c'étoit une fille, les femelles en plumes plus blanches que neige, prenoient la droite sur les mâles. Que si cette fille devoit être religieuse, on remarquoit une de ces oyes entre les autres, qui ne nichoit point ; mais demeuroit solitaire dans un coin, mangeant peu, & soupirant dans son cœur, je ne sçai pourquoi.

La grammaire generale & raisonnée qui contient les fondemens de l'art de parler. Ce livre est de l'invention de M. Arnault, docteur de Sorbonne, & de la composition de dom Claude Lancelot, moine de S. Siran. Il se trouve présentement traduit en diverses langues, par la singulière estime que les étrangers en ont fait. C'est sur les fondemens de cet ouvrage, que M. l'abbé d'Angeau travaille à une grammaire françoise qui doit accompagner le dictionnaire de l'académie. Si l'on juge de toute la piéce par l'échantillon que cet abbé vient de donner, il faudra refondre ce dictionnaire, & en faire une nouvelle édition.

Dom Claude Lancelot étoit de Paris : ayant fait dans sa jeunesse de fort bonnes études, il fut chargé de l'éducation d'un enfant de qualité ; & se retira ensuite à Port-Royal des

Champs, où il enseigna les humanités avec beaucoup de fruit. Quelques années après il se fit religieux dans l'abbaye de S. Siran, où il avoit de grandes liaisons avec le feu abbé M. de Barcos. A la mort de celui-ci, cette communauté ayant été dissipée, & les moines dispersés, dom Claude Lancelot se trouva relegué en basse-Bretagne, où il est mort depuis deux ou trois ans.

Outre la grammaire raisonnée, on a de cet auteur la nouvelle méthode pour apprendre le latin; d'excellentes racines grecques; les grammaires grecque, espagnole & italienne, si connues d'un chacun; une traduction françoise des fables de Phédre, & une autre de quelques comédies de Terence, purgées de leurs saletés; un traité de l'Hemine, dont il y a eu deux éditions, la dernière est la plus ample; & enfin tout ce qui se trouve de piéces & d'observations à la fin de la bible de Vitré, pour servir d'introduction à l'intelligence de la sainte écriture.

* Depuis D. Lancelot, plusieurs ont écrit au sujet de l'Hemine, & ont réfuté le systême de cet habile critique. On ne sçauroit nier que parmi les conjectures sçavantes & judicieuses de D. Lancelot, il n'y en ait quelques-unes qui ne sont ni assez bien fondées, ni assez autorisées pour être tout à fait convaincantes. Il paroît

quelque chose de plus fort dans un livre qui vient d'être mis au jour sur cette matière. Mais pour en parler avec sincérité, après avoir admiré ces Messieurs, ne voyant de part & d'autre que des conjectures, que chacun attire à son sens; je serois assez porté à croire que saint Benoît, suivant l'esprit de discretion qui le régloit en toutes choses, auroit ordonné pour l'usage de ses religieux une certaine mesure de vin, qui n'étoit pas la mesure publique : car à quoi auroit-il servi de donner des étalons d'une mesure qui étoit commune à tout le monde? (B)

Nous avons eu en ce sicle trois auteurs fameux qui se sont obstinés à écrire en des genres qui ne convenoient point à la portée de leur génie: M. de Balzac a passé toute sa vie à écrire des lettres, dont il n'a jamais pû attraper le véritable caractère. M. Chapelain a perdu tout son tems à faire un méchant poëme. L'abbé de Maroles s'est consumé à faire de pitoyables versions, sans que jamais ni les conseils de ses amis, ni les railleries & la censure des critiques, & sur tout celle de M. de l'Estang dans sa méthode de traduire, ayent pû lui arracher de l'esprit cette maudite passion. Quand ce bon abbé ne pouvoit venir à bout de traduire de certains endroits difficiles des auteurs qu'il avoit

en tête, il écrivoit à la marge : » je n'ai point
» traduit cet endroit, parce qu'il eſt très-
» difficile, & que je ne l'entends point ».

Chaque eſprit a ſon caractère & ſa grace particulière ; & ce n'eſt pas un gage aſſuré qu'on réuſſira en une choſe, parce que l'on réuſſit en une autre. M. de Balzac avoit un talent particulier pour embellir notre langue. M. Chapelain étoit un fort habile critique ; & M. de Maroles avoit aſſez de génie pour écrire des mémoires qui ne demandent que de la ſincérité & de naïveté : ceux qu'il a donnés au public étoient aſſez bien commencés ; & il en auroit tiré de la gloire, s'il ne s'étoit point allé perdre dans des choſes de rien, qui ne peuvent ni inſtruire ni réjouir le lecteur. Il avoit entre les mains des pieces très autentiques, tirées des archives de la maiſon de Nevers, dont nos hiſtoriens auroient pû profiter, s'il lui avoit plû de nous en faire part.

Il ne faut pas même quand on réuſſit dans un ſujet, le pouſſer trop avant. Comme on fait des grimaces, & qu'on ſe tire les larmes des yeux à force de rire ; on ſe défigure auſſi, & on ceſſe d'être plaiſant à force de le vouloir toujours paroître.

Bornons ici notre carrière,
Les longs ouvrages me font peur.

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.

C'est ce qu'a dit M. de la Fontaine en finissant son premier volume des fables choisies. Peut-être auroit-il bien fait lui-même (quelque joli talent qu'il ait) de garder son précepte, & de ne point passer plus outre.

M. le duc de Montausier étoit d'une *maison huguenotte*, & avoit étudié pour être ministre : c'est d'où lui venoit tant d'érudition ecclésiastique. Après la mort de son frere aîné qui fut tué à l'armée, il vint à la cour, changea de religion, & épousa Julie d'Angennes, héritière de la maison de Rambouillet. Il conserva toute sa vie de l'amour pour les belles lettres, & les cultiva avec soin, toujours ami des savans, & toujours leur protecteur, quand l'honnêteté des mœurs se trouvoit jointe à l'érudition & à la beauté de l'esprit.

Ce qu'il y avoit de plus merveilleux en M. de Montausier, c'est que vivant à la cour [illegible] n'abandonna jamais les intérêts de la vé[illegible]. Il aimoit à l'entendre & à la dire; & se la [illegible] à soi-même. *Venerabilis senex, & patienti[illegible] veri*, comme on l'a dit de l'Empereur V[illegible]sien. Aussi ne faisoit-il point de façon de se [illegible] noître dans quelques endroits du Misantr[illegible]

Du tems que les juremens étoient plus à la mode qu'ils ne sont aujourd'hui, il juroit comme les autres. Le curé de Rambouillet, qui étoit un homme simple, mais un fort bon ecclésiastique, l'en reprenoit librement. Il le trouvoit bon; & si bon, qu'un de ses domestiques lui disant pour le flatter, que ce prêtre-là étoit bien hardi de parler sur ce ton à son seigneur, M. de Montausier lui repartit, taisez-vous coquin : ce prêtre a raison d'être hardi, puisqu'il dit la vérité.

La personne du monde que ce duc chérissoit davantage, prenant le parti de certains artisans qu'on accusoit de friponnerie, tâchoit de les excuser auprès de lui. M. de Montausier qui ne pouvoit souffrir d'excuse où il n'y en doit point avoir, lui repartit tout indigné : Je croirois aussi-tôt que vous n'avez point de nez, que de croire que ces gens-là sont innocens. C'étoit tout dire; car cette dame avoit un des plus grands nez de la cour.

Un magistrat se trouvant à sa table, des miettes de pain se mêlerent je ne sçai comment à ses cheveux : ôtez monsieur, ôtez ces miettes de vos cheveux, lui dit brusquement M. de Montausier, vous me faites mal au cœur. Dans un autre repas, un gentilhomme bas-normand, ayant mis une perdrix sur son assiette pour la

dépecer & la servir à ses voisins, M. de Montausier lui dit : Eh ! monsieur, qui voudra manger de ce gibier après avoir traîné sur votre assiette ? Ce sera moi, monseigneur, repartit le gentilhomme qui avoit l'esprit présent, & personne n'en sera dégoûté que moi seul.

M. de Montausier écrivoit avec la même liberté qu'il parloit, comme on le peut juger par la lettre suivante. Elle s'adresse à un ami qui l'avoit prié de lui dire son sentiment, touchant un petit livre qui couroit alors, sous le titre de relation de la conduite présente de la cour de France, adressée à un cardinal de Rome, par un seigneur romain de la suite de son éminence M. le cardinal Flavio Chigi, légat du saint siége vers le roi très-chrétien, traduit de l'Italien en François.

» Je n'ai rien vû de si affecté ni de si contraint que ce discours. Il n'étoit pas besoin de le faire passer pour une relation italienne envoyée de Paris à Rome, & ensuite de Rome à Paris. Et encore moins de feindre la première impression à Leyde & la seconde à Cologne, puisqu'il n'y avoit rien à craindre de la faire imprimer ici ; & qu'au contraire, il est toujours glorieux à la France de publier les illustres qualités de son Souverain. Il

» eſt vrai que par le bon ſoin qu'on prend de
» raconter ce qui ſe paſſe dans les finances,
» & par la citation de pluſieurs arrêts ſur la
» matière des uſures, on peut juger que ce
» livre eſt plûtôt un manifeſte de la conduite
» de M. Colbert, & une juſtification de la
» chambre de juſtice, qu'un juſte panégyrique
» des belles actions de notre grand Roi. Il y
» a des endroits où les choſes ſont aſſez bien
» penſées; & il y en a d'autres où nos maux
» ſont aſſez bien palliés. Mais après avoir dit
» que la générosité de Louis XIV eſt incon-
» teſtable, auſſi-bien que le grand nombre de
» ſes victoires; cet auteur ne devoit pas, d'une
» célérité peu judicieuſe, étaler à la fin de la
» ſeconde lettre, pour faire bonne bouche, la
» défaite de Gigery avec une perte de trente-
» cinq canons & de beaucoup d'autres choſes;
» & dire que cette affaire peut être miſe entre
» celles qui formeront les plus belles parties de
» l'hiſtoire de Sa Majeſté. Nous n'avions que
» faire qu'il nous conſolât, en nous apprenant
» que Charles-Quint & ſaint Louis ont été
» auſſi malheureux que nous en Afrique. Enfin
» je tiens que cet écrivain eſt un écrivain de
» ménage, & que ſans doute il a été loué de
» M. Colbert à juſte prix, pour donner des
» marques encore plus particulières de ſes fidèles
» économies.

Les notices des dignités de l'empire de l'Orient & de l'Occident, sont d'un grand secours pour l'intelligence non-seulement de l'histoire Romaine, mais aussi de l'histoire ecclésiastique, qui dépend en quelque sorte de cette première. Cependant ce secours sera bien foible & même inutile, sur-tout aux jeunes gens, si les notices ne sont accompagnées de bonnes remarques, comme de celles de Pancirole, & quelques autres antiquaires; & si un habile homme ne suplée au défaut de l'original qui est mutilé & corrompu en bien des endroits. M. Valois, qui a donné le *Notitia Galliarum*, auroit pû rendre avec bien de la gloire ce service à la république des lettres: mais cet auteur qui étoit très-capable, étoit aussi très-difficile. Il sembloit qu'on lui arrachât les entrailles, quand on le prioit de produire quelque chose de nouveau; il falloit le laisser faire; c'est-là l'humeur de messieurs les savans. M. Colbert ministre d'état, le sollicitant un jour avec beaucoup d'honnêteté, de vouloir continuer son histoire de France en latin, dont il avoit déja donné quelques volumes; le bon homme tout effrayé se retirant en arrière, comme si on avoit voulu l'assommer, s'écria: eh? Monsieur, que me demandez-vous à l'âge où je suis? me demander ce pénible travail, c'est me demander la vie. Il est mort, & a laissé ce grand ouvrage imparfait.

Me rencontrant à Paris dans une bibliothéque avec un fort habile homme, il me dit après l'avoir longtems considérée : cette bibliothéque est belle; mais elle n'est pas assez éclairée. Que dites-vous, Monsieur, lui répondis-je? le jour y entre de tous côtés. Je veux dire (me répartit-il) que je n'y remarque presque point de critiques. Voyez-vous (continua-t-il) tout cet amas de livres est peu de choses, à moins qu'on ne trouve auprès de chaque auteur son critique, ou son adversaire s'il en a. J'étois encore jeune quand cela me fut dit, & j'ai reconnu avec le tems, qu'il n'y a rien de plus vrai; & qu'on n'est point assez éclairé sur quelque matière que ce soit, quand cette matière n'a point été débattue, & qu'on n'a pas lu tous les auteurs qui en parlent, & qui se contredisent. Nous en avons un exemple tout nouveau à l'égard de la nouvelle bibliothéque ecclésiastique de M. du Pin à qui il manqueroit quelque chose, sans le secours indirect de la critique des moines de S. Vannes. J'étois autrefois entêté de l'histoire de Strada; mais depuis que (selon l'avis de mon ami) je lui opposai l'histoire des Pays-Bas de Grotius, & celle de *Bentivoglio*, avec le jugement que celui-ci porte de Strada dans ses mémoires, je commençai à me réfroidir pour cet historien, qui est plus beau qu'il n'est sûr.

Le même ami me disoit, qu'il pensoit bien d'une bibliothéque, quand il y voyoit quantité d'auteurs originaux, principalement en fait d'histoire, des critiques, des traités singuliers, toutes sortes de dictionnaires, de bibles & de pères de l'églisе, quelques-uns des premiers scolastiques, peu de nouveaux, peu ou point du tout de casuites. A l'égard de ces derniers, j'ai remarqué dans la bibliothéque de M. de Reims, qui est une des mieux fournies de Paris, qu'il n'y en a presque point, en comparaison des autres livres.

Il y a des saisons heureuses pour écrire. Peut-être que si Montagne étoit venu plus tard & dans ce siécle-ci, qu'il auroit moins brillé. Peu de gens en son tems se mêloient d'écrire en notre langue. Il faut pourtant avouer, que Montagne dans sa manière est original; & que l'air cavalier qu'il affecte, est bien du goût des françois. Cet air consiste à suivre sa fantaisie, plutôt qu'à s'attacher à des principes très-sûrs, dont l'on tire des conséquences fort suivies. Dans cette humeur on se jette sur toutes sortes de sujets, comme à la picorée; & l'on dit au hazard tout ce qui vient à la pensée, risquant le bon pour le mauvais, & le mauvais pour le bon; sans trop d'attachement ni à l'un ni à

l'autre. On parle de tout comme si on ne parloit de rien; & souvent de rien, comme de quelque chose fort important. On commence un discours par où il devroit finir : on le quitte au milieu, & puis on le reprend tantôt à la tête, tantôt à la queue. On ne dit point ce qu'on avoit promis de dire, & l'on dit souvent toute autre chose que ce que l'on avoit pensé. La régle la plus générale de cette manière d'écrire, c'est de n'en point avoir, & la plus grande affectation, c'est de ne rien affecter. Un philosophe de cette trempe, parle ingénuement de lui-même, de ses vices & de ses vertus. Il parle d'autrui sans réserve ni détour. Il appelle chaque chose par son nom. Il paroît en cela peu de pudeur, & beaucoup de négligence; mais l'écrivain ne s'en soucie pas. Sa philosophie lui donne cette fermeté ou cette indifférence. Il ne se contraint point, & ne contraint personne. La religion ne l'embarasse pas, sa morale est aisée. A l'entendre dire, il ne tient guères aux plaisirs, & les maux ne le touchent que légèrement. Il prend ce qui se présente, & ne court point après ce qui le fuit. Il vit comme il l'entend, & meurt comme il peut : c'est-là tout son but.

Je ne sai pourquoi Cicéron a dit, que les poëtes tragiques sont plus amoureux de leurs

ouvrages, que les autres poëtes. Peut-être que Cicéron ne le savoit pas lui-méme ; & en effet il en parle comme ne le sachant pas : *in hoc enim genere nescio quo pacto magis quam in aliis, suum cuique pulchrum est.* Cela ne viendroit-il point de ce que les poëmes dramatiques étant récités sur les théâtres & à la face du public, c'est-à-dire exposés au jugement & à la censure de tout le monde, le poëte, quand il réussit, en tire davantage d'honneur & de gloire.

M. du Cange étoit un parfaitement honnête homme. Quoiqu'attaché à des lectures très-difficiles & très-hérissées, il avoit cela de singulier, qu'il ne s'embarassoit point de ses études. Il les quittoit librement & à toute heure, pour recevoir ses amis, & leur rendre service. « C'est pour mon plaisir (disoit-il) que j'étudie, » & non pour faire peine à personne, non plus » qu'à moi-même. » Aussi l'on ne remarquoit point que la dureté de ses travaux, lui ôtât rien de la douceur de sa conversation, ni de la suavité de ses mœurs, qui étoient très-innocentes. Il n'étoit nullement entêté de ses ouvrages, quoique très-doctes & approuvés du public, disant avec modestie, qu'il avoit pris le moindre parti, & ne s'étoit arrêté qu'à la recherche des mots corrompus que chacun évite & condamne.

Toujours prêt à corriger ses fautes, il écoutoit & recevoit de bonne grace les avis des critiques; & l'on sait que s'il avoit vécu encore quelques années, il auroit changé & éclairci bien des choses; & en auroit ajouté de nouvelles, dans la seconde édition qu'il se promettoit de faire de son glossaire latin, qui sera toujours un admirable ouvrage. *Quantum rerum? Quantum exemplorum? Quantum antiquitatis tenet? Nihil est, quod dicere velis, quod ille docere non possit. Mihi certè, quoties aliquid abditum quæro, ille Thesaurus est. Jam quanta sermonis ejus fides? Quanta authoritas? Quam pressa & decora cunctatio? Quid est quod, non statim sciat? Et tamen plerumque hæsitat, dubitat diversitate rationum, quas acri magnoque judicio ab origine causisque repetit, discernit, expendit.*

M. Gaudin chanoine de Notre-Dame de Paris, étoit de Touraine. Il avoit de l'esprit, & écrivoit poliment en latin. Quoiqu'il n'ait pas paru le plus fort pour l'érudition, dans ses débats avec M. Joly sur l'Assomption de la Vierge, il n'a pas laissé d'en tirer de la gloire à cause de la réputation de son adversaire. Etant encore jeune, il lui arriva un petit accident, qui doit servir d'instruction à ceux qui entrent au service des grands. M. le cardinal de Riche-
lieu

lieu avoit demandé à M. des Roches un lecteur tel qu'il le falloit pour charmer ses fâcheuses insomnies. M. des Roches lui présenta le jeune Gaudin, bien fait, spirituel, & capable de servir & de plaire. Le cardinal qui ne manquoit jamais de mettre ses serviteurs à l'épreuve, ne fut pas long-tems sans tendre un piége à son nouveau domestique, lui laissant sous les yeux des lettres ouvertes, qui pouvoient exciter sa curiosité, & lui apprendre des nouvelles. Cependant cette éminence qui faisoit semblant de dormir, mais qui veilloit exactement sur son homme, le surprit en défaut; & comme s'il avoit voulu lui dérober la vue de ses lettres, jetta promptement les mains dessus. Gaudin peu avisé, ayant donné dans ce panneau, demeura tout étourdi, & mit par-là un clou à la fortune qui commençoit à rouler pour lui. Il fut congédié; & le cardinal dit à M. des Roches : ce jeune homme a trop d'esprit; apprenez-lui à en avoir un peu moins. Néanmoins il ne lui refusa pas dans la suite une chanoinie de Notre-Dame, qui a été sa plus grande richesse jusqu'à la mort. M. des Roches qui l'aimoit, lui avoit résigné sa grande chantrerie de la cathédrale; mais le tems lui ayant manqué, Gaudin toujours malheureux, n'a point possédé d'autre dignité que

celle d'official ſous M. l'archevêque de Perefixe qui le conſidéroit.

Quand les confeſſions de Saint Auguſtin, miſes en françois par M. Arnauld d'Andilly, parurent au jour, Meſſieurs de l'académie françoiſe, charmés de la beauté de cette traduction, offrirent une place dans leur compagnie à cet excellent homme, qui les remercia. Ce refus obligea ces Meſſieurs à faire ce réglement entre eux, que dorénavant l'académie ſe feroit ſolliciter, & ne ſolliciteroit perſonne pour entrer dans ſon corps.

Le ſtile grand & étendu que M. d'Andilly affectoit alors, à la manière des Eſpagnols, comme ayant plus de gravité & de poids, ſurtout dans les choſes de piété, fut d'abord très-bien reçu; mais à la fin, ſe trouvant qu'il étoit à charge à l'humeur impatiente des François, on cria contre, & on l'abandonna. Les bons écrivains s'approchèrent du ſtile laconique, qui n'eſt pas moins difficile à manier, ſi l'on fait réflexion à ce mot de Poſſevin, que peu de perſonnes comprennent. *Laconicè loqui non eſt, ut putas, paucas ſyllabas ſcribere, ſed de pluribus paucas. Atque hac ratione ego & maximè breviloquum Homerum eſſe pronuncio & prolixum Antimachum. Quid tandem? Nimirum rebus,*

non autem litteris longitudinem esse estimans. Le pere Mallebranche a fort bien expliqué cette pensée de Possevin en parlant de la physique d'Aristote : « ce n'est pas (dit-il) que ce phi-» losophe soit diffus; mais c'est qu'il a le secret » d'être concis, & de ne dire que des paroles ».

M. d'Aligre, pere de M. d'Aligre chancelier de France, étoit d'un tempérament si froid & si difficile à émouvoir, qu'on ne pouvoit le purger. Son médecin qui sçavoit bien que quand les humeurs sont une fois émues, elles sont capables d'un plus grand mouvement, & par conséquent d'être purgées, ordonna secrétement, qu'on tâcheroit de mettre M. d'Aligre en colère; & que dès qu'il seroit ému, on lui feroit prendre sa médecine. Le valet-de-chambre de M. d'Aligre ne négligea rien pour faire réussir la chose. Dès la pointe du jour, s'approchant du lit de son maître, il en tira les rideaux avec une précipitation capable de surprendre & de fâcher un homme qui s'éveille en sursaut. Mais M. d'Aligre sans s'émouvoir, demanda tranquillement : quelle heure est-il? le valet de chambre ayant manqué son coup, s'avisa de brûler la chemise de son maître, & de la lui apporter tout en feu; M. d'Aligre toujours froid, se contenta de lui dire : chauffez-en une autre.

Tout cela ne faisant rien, le valet-de-chambre d'un coup de coude cassa cinq ou six verres de Venise que son maître aimoit, & ce maître aussi peu ému qu'auparavant, dit tout doucement : c'est dommage, ils étoient beaux. Enfin le valet-de-chambre au désespoir, ne s'attendoit plus à rien, lorsqu'il arriva un homme qui avoit une affaire très-épineuse au bureau de M. d'Aligre. Cet homme étoit vêtu de taffetas, & comme il parloit avec beaucoup d'action en défendant sa cause, cette étoffe faisoit une espèce de sifflement à l'oreille, qui chagrinant M. d'Aligre, l'impatienta, & lui fit dire tout en colère : » faites taire votre habit, monsieur, si vous » voulez que je vous écoute ». Le valet-de-chambre voyant son maître ému, lui présenta la médecine, & elle eut son effet.

L'Auteur de la vie du Tasse en françois, sur la foi de je ne sais quel mémoire, prétend que le Tasse parloit & raisonnoit à six mois, qu'il étudia à trois ans, & alla au collège à quatre. S'il n'y a point d'erreur aux dates de ce mémoire, c'est-là un prodige sans exemple. Les Italiens qui ont fait l'éloge du Tasse, ne disent rien de semblable. Girolamo Ghilini entr'autres, qui n'épargne point les exagérations en faveur des gens de son pays, se contente de dire, que le Tasse avoit *un ingegno più che*

humano, qu'à l'âge de douze ans il étudia en droit, & qu'à dix-huit ans il avoit fait le poëme de Renaud, *avendo su l'eta di diciottanni conti gli amori di Renaldo.* Cela est toujours fort admirable, & peu d'enfans des plus célèbres, ont été jusques-là. Certainement l'on ne connoît pas tout ce que peuvent la plupart des enfans. On les entretient dans la puérilité, & ils demeurent puérils. J'ai vu un petit paysan, instruit par son curé, qui à l'âge de sept ans expliquoit le nouveau testament grec à l'ouverture du livre, avec plus de facilité qu'un autre ne l'auroit lu en latin ou en françois. J'ai vu un anglois d'environ six ou sept ans qui parloit aisément latin, allemand & italien; & deux autres enfans, le frère & la sœur, l'un âgé de neuf ans, & l'autre d'onze ou douze, qui parloient fort bien grec & latin, & disputoient de la dialectique en l'une ou en l'autre langue.

Isaac de la Péreyre, calviniste & auteur des Préadamistes, s'étoit introduit chez feu M. le prince de Condé, par la voie des belles-lettres. Ce fut par hasard & sans préméditation, qu'en lisant les versets 12, 13 & 14 du 5^e^ chapitre de l'épître de S. Paul aux Romains, il lui vint à la pensée qu'on pourroit

démontrer par ces paſſages de l'apôtre, qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bizarre & fanatique qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'eſprit, lui entra ſi avant dans la tête, qu'il n'a point guéri de cette folle imagination. Cependant voyant bien que nulle protection ne pouvoit le mettre à couvert du feu dont il étoit menacé, il abjura ſon héréſie avec le calviniſme, & ſe retira chez les PP. de l'Oratoire où il eſt mort, après (dit-on) avoir compoſé la ſeconde partie de ſon ſyſtême, qu'il avoit promiſe en donnant la première. Pluſieurs ont réfuté ſon livre, qui n'en vaut pas la peine. Le latin n'y manque pas; mais il n'y a ni bon ſens ni ſolide érudition; la vanité y règne avec l'ambition d'être le chef d'un nouveau parti; c'eſt pour cela qu'il y flatte les Juifs, & les appelle civilement à ſon école.

Nous avons pluſieurs exemples de perſonnes qui ont marqué la force de leur eſprit, en faiſant des vers la mort ſur les lèvres. L'empereur Adrien, tout près de mourir, fit la jolie épigramme latine *animula vagula &c.* M. de Saumaiſe étant encore jeune, frappé d'une maladie mortelle, & lorſqu'il n'attendoit plus qu'à expirer, fit ſon épitaphe en vers. Patris, poëte célèbre de Caën, âgé de plus de 80 ans, ſe voyant mourir, fit

ces beaux vers, ſi dignes de nos réflexions : *Je ſongeois cette nuit, &c.* Deſbareaux, dont la vie avoit été toute épicurienne, ſe tournant vers Dieu à la mort, compoſa un parfaitement beau ſonnet qui marquoit ſon repentir. Marguerite d'Autriche, prête à périr dans une tempête ſur la mer, fit ſon épitaphe en vers, illuſtre témoignage & de la fermeté de ſon ame dans cette extrémité & de la biſarrerie de ſa fortune. Un des officiers généraux de notre armée navale, à ce qu'on dit, fait des vers galans, appuyé contre les mâts de ſon vaiſſeau, pendant qu'il fait donner ſur l'ennemi, & que l'ennemi donne ſur lui; cela s'appelle *pingere ſub gladio.* Petrone raconte quelque choſe de ſemblable d'un nommé Eumolpus. *Invenimus Eumolpum ſedentem, membranæque ingenti verſu ingerentem. Mirati ergo quod illi vacaret in vicinia mortis poema facere, extraximus clamantem... At ille excanduit; & ſinete me, inquit, ſententiam explere; laborat carmen in fine.* La mort trouva celui-ci qui cherchoit la fin d'un vers, & le laiſſa chercher. Louiſe Anaſtaſie de Serment, fille ſçavante, attaquant elle-même la mort, la preſſa par de fort beaux vers de la délivrer de ſes cruelles infirmités : favorablement écoutée, elle mourut en rimant.

Nectare clausa suo,
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum.

Mademoiselle de Serment étoit de Grenoble; elle avoit l'esprit grand & décisif; M. Quinault la consultoit comme sa muse choisie.

Nos meilleurs auteurs sont plus considérés dans les pays étrangers que chez nous. C'est-là notre génie françois, de négliger ce que nous possédons, & de courir après ce qui vient de loin. On lit avec vénération chez nos voisins l'histoire de M. de Thou, qu'on ne regarde presque pas ici. Les mémoires de Comines sont plus lus & admirés en Espagne & en Italie qu'en France. On enseigne sous le Nord la philosophie de Descartes, à laquelle nous disons ici anathème. La démonstration évangélique de M. Huet a eu sans comparaison plus d'admirateurs en Angleterre & en Hollande, que dans sa propre patrie.

Je ne sçai point si M. des Iveteaux avoit été précepteur de M. de Vendôme, comme le rapporte Moréri en parlant de Malherbe; mais je sçai très-assurément qu'il a été précepteur du feu Roi Louis XIII.

Après quelques années de service, fatigué de la Cour, il se retira dans sa belle maison du

fauxbourg S. Germain, où épicurien déclaré, il mena jusqu'à une extrême vieillesse la même vie qu'il a décrite dans le fameux sonnet qui commence par ces vers :

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Et chercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ses desirs, &c.

Sa famille étoit de Caën, où elle se fait encore distinguer aujourd'hui par de grands emplois & par beaucoup de mérite. Le frère aîné de M. des Iveteaux avoit été lieutenant général de cette ville, & acheta depuis une charge de maître des requêtes. Celui-ci eut un fils que nous avons vu conseiller au grand conseil, & d'autres enfans.

On disoit autrefois à Paris de M. des Iveteaux, qu'il se chaussoit comme les autres se coiffent, & qu'il se coiffoit comme les autres se chaussent, parce qu'il portoit des souliers de castor & des calotes de maroquin, les calotes de satin étant alors les seules qui fussent d'usage, celles de cuir n'étant devenues à la mode que depuis.

Avec tout son grand esprit & sa belle érudition, il y avoit bien de la bizarrerie & de l'extravagance dans la conduite de ce vieillard ; & certainement l'amour des plaisirs l'enivra, &

le rendit ridicule aux yeux de ceux-là même qui excusoient davantage ses foiblesses. Un jour pour son malheur, sortant de chez lui, il trouva à sa porte une jeune gueuse, *tantò piu bella, quantò piu lacerata*, tombée en foiblesse. M. des Iveteaux lui fit donner du secours ; il la regarda ; il en fut regardé ; & elle lui sembla si fort à son gré, que dès ce moment cette Circé devint la maîtresse absolue de son cœur & de sa maison. C'étoit la femme de l'un de ces menétriers qui vont de cabaret en cabaret par la ville augmenter la joie des ivrognes, & qui n'ont point de pire maison que la leur, selon le proverbe. Elle jouoit de la harpe divinement, & l'accompagnoit d'une voix charmante ; & c'est véritablement ce qui attacha le plus M. des Iveteaux, qui aimoit la musique & les instrumens jusqu'à la folie. M. Sarasin, son intime ami, parle dans son dialogue de l'amour, d'un galon jaune que mademoiselle Dupuis (c'étoit le nom de cette femme) avoit mis au chapeau de ce bon homme, en qui l'amour radotoit.

Comme il s'imaginoit que la vie champêtre est la plus heureuse de toutes les vies, & qu'il vouloit être heureux, il s'habilloit en berger, & prenant l'air d'un *pastor fido* avec sa dame, la houlette à la main, la panetière au côté, le le chapeau de paille doublé de satin couleur

de rose sur la tête, il conduisoit paisiblement le long des allées de son jardin ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chansonnettes, & les gardoit du loup.

Quand mademoiselle Dupuis jouoit de la harpe, des rossignols dressés à cela sortoient de leur volière, & venoient se pâmer sur l'instrument : enfin

> Des jardins, des tableaux, la musique, des vers,
> Une table fort libre & de peu de couverts,

ne suffisoient point à M. des Iveteaux ; il raffinoit tous les jours sur les plaisirs, soit pour les augmenter, ou pour les rendre plus sensuels & plus délicats. Mais il eut beau faire, les traverses dont l'on ne manque pas dans la vie, vinrent troubler la fête. Il sçut *conserver sa santé ;* il sçut *à rien d'ambitieux ne mettre son attente ;* il sçut se faire *estimer du prince, & le voir rarement ;* il vit *les siens élevés en quelque dignité ;* il eut *beaucoup d'honneur sans peine, & peu d'enfans sans femme,* comme il le dit dans le sonnet qui renferme toute sa philosophie : mais il ne sçut ni garder sa liberté, ni s'exempter d'afflictions & de procès ; ses parens lui en suscitèrent : le mariage de sa fille unique, qui fut malheureux, l'inquiéta ; & un meurtre commis dans sa maison pensa la renverser : cependant rien n'étant ca-

pable de le faire rentrer en lui-même, il mourut comme il avoit vécu. M. de S. Evremont dit, qu'étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une sarabande, afin que son ame passât plus doucement, *allegramente*.

Voilà quelle fut la vie de ce philosophe, de ce sage du tems, de ce précepteur d'un grand roi. J'ai ouï-dire que quand il parloit de ce monarque, il ne disoit jamais le roi, mais seulement Louis XIII[e], dépité de ce que ce prince ne régnoit que par ses ministres.

Heu quia troppus amor savios stultescere cogit?
Artibus ipsius quisnam certando repugnat?
Supposito Alcides humero qui cælica regna
Sustinuit, variasque habuit certamine palmas;
Fœmineas vestes abjecta pelle leonis
Induit, & manzzam posuit, fusumque piavit.
Jupiter in taurum, cygnum se mutat & aurum,
Quique Deus fuerat, patiebat bestia fieri.

* M. des Iveteaux étoit fils de Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaye, homme d'esprit, qui se mêloit de faire des vers. Il en reste encore aujourd'hui quelques-uns de sa façon, dans lesquels il est fait mention d'Olivier Basselin, qui étoit un foulon de Vire en basse-Normandie, auteur des *Vaux-de-Vire*, qu'on a appellé depuis *Vaux-de-Ville*, par corruption, selon la remarque de M. Ménage.

Je ne puis ſans horreur ouir qu'au Vau-de-Vire ;
Où jadis on ſouloit les belles chanſons, dire
D'Olivier Baſſelin, &c.

M. Ménage ajoute que la Freſnaye-Vauquelin avoit intitulé *Idyllies*, qui eſt la même choſe que *Idylles*, quelques-uns de ſes poëmes. (B)

M. Pierre Seguier, premier du nom, préſi-dent à Mortier du parlement de Paris, étoit un magiſtrat de très-grande probité, & qui avoit beaucoup d'éloquence & d'érudition, *diſertus & dives*. Il nous a laiſſé un excellent traité *de cognitione Dei & ſui, quem noſtrum fecit vetuſtiſſimo ſermone, elegantiſſimus G. Colletet*. C'eſt comment en parle M. de la Ménardière de l'académie françoiſe.

Ce grand homme n'avoit rien épargné pour tirer un grand nombre nombre d'extraits des regiſtres du parlement de Paris, ſervant à l'hiſtoire de cet auguſte corps. Tannegui Seguier ſon petit-fils, couſin germain de l'illuſtre Pierre Seguier, chancelier de France, & ſon ſucceſſeur dans la charge de préſident à Mortier, avoit en ſa poſſeſſion ce recueil d'extraits, augmenté de diverſes pièces curieuſes ; il étoit de pluſieurs gros volumes *in-folio* parfaitement bien écrits, & reliés en maroquin de Levant. Je les ai vus autrefois entre les mains de M. Guenée, ſçavant eccléſiaſtique, procureur du

collège de Beauvais ; & précepteur de M. Seguier, prévôt de Paris, fils unique du président dont je viens de parler, en qui la famille des Seguier est demeurée éteinte, ne s'étant point marié, au grand regret de M. Seguier.

* M. le chancelier Seguier avoit pris l'habit de chartreux à Paris dans sa jeunesse; mais au bout d'onze mois il rentra dans le monde. M. de Til, son proche parent, m'a raconté que M. Seguier ne fit cette retraite que pour faire dépit à madame d'Autry sa mère, qui ne lui avoit pas voulu permettre d'épouser une demoiselle qui étoit à son service. (B)

Dans un voyage que je fis à Rouen il y a quelques années, je vis un recueil d'un semblable dessein, tiré des registres du parlement de Normandie, par M. de Marestes, avocat général de la cour des aydes de cette province, homme sçavant & curieux. Son cabinet étoit rempli de fort bons livres & d'anciens manuscrits, qui sont passés la plûpart dans la bibliothèque de M. Colbert, par les soins de. M. le premier président Pellot.

* J'ai ouï dire à feu M. de Marestes, avocat général de la cour des aydes de Normandie, que dans le dessein qu'il avoit de former le plus beau cabinet de livres qui fût dans Rouen, il

s'étoit propofé de n'en acheter aucun de ceux qui fe trouvent communément dans les boutiques des librâires, & qui ne traitent pas de matières fingulières; ce qui marquoit fon bon goût. (B)

La plus grande louange & la plus fincère qu'on puiffe donner à M. Defcartes, c'eft celle qui vient de la part de fes ennemis ou de fes adverfaires; tous généralement ont loué fa dioptrique & fa géométrie. M. de Sorbière, qui rabaiffoit Defcartes pourélever davantage Gaffendi, a regardé les lettres de ce premier comme des chefs-d'œuvres pour la doctrine, & les a même égalées ou préférées à celles de Balzac pour le ftile épiftolaire. Le railleur qui a feint un voyage de Defcartes dans la lune, avoue que fon traité des paffions eft un fort excellent ouvrage. Sa methode, quoique rebutée par quelques-uns, eft eftimée de la plûpart à caufe de fon utilité. Ses méditations métaphifiques ont été louées par ceux-là même qui les ont critiquées avec le plus de rigueur. L'homme de Defcartes, tout imparfait qu'il eft, n'étant qu'un effai & une ébauche, n'a pas déplu à Stenon & autres anatomiftes qui en ont remarqué les défauts. Et fi les principes de Defcartes ont paru une rêverie au jugement de quelques-uns, au moins perfonne n'en a méprifé l'invention.

Milord Clarendon diſoit ici, que la première ſemence des mouvemens d'Angleterre, qui n'ont que trop éclaté ſous le règne de Charles I, venoit de ce que ce prince avoit témoigné, peu après qu'il fut monté ſur le trône de ſon père, qu'il vouloit retirer les biens eccléſiaſtiques des mains de la nobleſſe, avec qui Henri VIII, auteur du ſchiſme, les avoit partagés : cela fit croire aux mécontens qu'il avoit de l'inclination pour la religion catholique ; & que c'étoit par cet endroit qu'il vouloit commencer à y entrer : du moins ils furent bien aiſes qu'on le crut, & ils en firent courir le bruit. Cette circonſtance m'a ſemblé d'autant plus remarquable, que je ne vois pas qu'elle ait été relevée par aucun des hiſtoriens, ſoit anglois, françois ou italiens qui nous ont donné des relations des troubles d'Angleterre ſous Charles I.

M. Grollier, tréſorier de France, & notre ambaſſadeur à la cour de Rome ſous François I. *Vir munditiæ & elegantiæ in omni vitâ aſſuetus, pari elegantiâ ac munditiâ ornatos ac diſpoſitos domi tam curioſè aſſervabat, ut ejus bibliotheca cum bibliotheca Aſinii Pollionis (quæ prima Romæ inſtituta eſt) componi meruerit.* C'eſt l'éloge que lui donne M. de Thou dans ſon hiſtoire.

La bibliothéque de M. Grollier s'eſt conſer-

vée

vée dans l'hôtel de Vic, juſqu'à ces années dernières qu'elle a été vendue à l'encan. Elle méritoit bien, étant une des premières & des plus accomplies qu'aucun particulier ſe ſoit aviſé de faire à Paris, de trouver comme celle de M. de Thou, un acheteur qui en conſervât le luſtre. La plûpart des curieux de Paris ont profité de ſes débris. J'en ai eu à ma part quelques volumes à qui rien ne manque, ni pour la bonté des éditions de ce tems-là; ni pour la beauté du papier & la propreté de la relîure. Il ſemble à les voir, que les Muſes qui ont contribué à la compoſition du dedans, ſe ſoient auſſi appliquées à les approprier au dehors, tant il paroît d'art & d'eſprit dans leurs ornemens: ils ſont tous dorés avec une délicateſſe inconnue aux doreurs d'aujourd'hui: les compartimens ſont peints de diverſes couleurs, parfaitement bien deſſinés, & tous de différentes figures: dans les cartouches ſe voit d'un côté en lettres d'or le titre du livre, & au-deſſous, ces mots qui marquent le caractére ſi honnéte de M. Grollier, *Jo. Grollierii & amicorum*; & de l'autre côté cette deviſe, témoignage ſincère de ſa piété: *portio mea Domine, ſit in terra viventium.*

Le titre des livres ſe trouve auſſi ſur le dos entre deux nerfs, comme cela ſe fait aujourd'hui; d'où l'on peut conjecturer, que l'on

commençoit dèslors à ne plus coucher les livres sur le plat dans les bibliothéques, selon l'ancienne coutume qui se garde encore aujourd'hui en Allemagne & en Espagne, d'où vient que les titres des livres reliés en vélin ou en parchemin, qui nous viennent de ces pays-là, sont écrits en gros caractères tout le long du dos des volumes.

M. Tinelis dans le journal de médecine du premier octobre 1681, dit que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa physique après M. Descartes, qu'on doit la découverte de la lunette de longue vue à Jacques Metius Hollandois, qui la trouva par hazard.

Il n'y a point d'apparence que cette histoire soit supposée. M. de Monconis auteur digne de foi, témoigne dans ses voyages, qu'il logeoit à Alemar en Hollande, chez un peintre nommé Metius, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des lunettes d'approche.

M. Descartes qui avoit été long-tems en Hollande, dans un commerce perpétuel avec les savans & les curieux de ce pays-là, pouvoit bien s'assurer de la vérité ou de la fausseté de ce fait rapporté par les auteurs contemporains. Le Rossi entr'autres, dit que Galilée étant à Venise, on lui rapporta qu'un Hollandois avoit

trouvé une espèce de lunette qui approchoit les objets ; & qu'ayant conçu, sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il pût la forme à deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue, & fit voir à Messieurs de Venise de dessus la tour de S. Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet auteur ajoute que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les lunettes d'approche, & mérité par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée.

Il ne sert rien de dire que Jean-Baptiste Porta, avant l'an 1609, que l'on prend pour l'époque de cette découverte, avoit parlé dans le dix-septiéme chapitre de son traité de la magie naturelle, des verres concaves qui approchent les objets éloignés, & des verres convexes qui grossissent les objets qui sont proches. Ce que cet auteur dit à ce sujet, est si embrouillé & si obscur, que Kepletus après l'avoir examiné par l'ordre de l'Empereur Rodolphe, déclara à ce prince qu'il étoit inintelligible & absurde.

Il est vrai que le P. Mabillon témoigne dans son voyage d'Italie, qu'il avoit vu dans un monastère de son ordre, les œuvres de Com-

mestor écrites à la main par un nommé Coradus au treiziéme siécle, où se trouve à la troisiéme page un portrait de Ptolomée qui contemple les astres, avec un tube à quatre tuyaux. Mais ce père ne dit point que ce tube fut garni de verres : & en effet, on ne se servoit de tube en ce tems-là que pour conserver & diriger la vue, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. L'expérience est conforme à ma conjecture; car sans tube même, & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, ou par un trou d'épingle dans une feuille de papier, les objets nous en paroissent beaucoup plus nets. Et pour moi qui ne saurois lire sans lunettes, je lis assez facilement de la sorte l'écriture qui me fuit, quand je la regarde avec mes deux yeux.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que les principes d'optique, sur lesquels se font les lunettes d'approche, se trouvent dans Euclides & dans les anciens géométres; & que c'est faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été si longtems sans découvrir cette merveilleuse invention, comme beaucoup d'autres qui demeurent cachées dans leurs principes, & dans la majesté de la nature, comme dit Pline, jusqu'à ce que la réflexion

ou le hazard les développe & les mette au jour.

Ceux qui ont eu soin de la dernière édition de Moréri, y ont inséré cet article touchant l'invention des lunettes d'approche, & en ont parlé, comme si l'on en étoit redevable à Valere André, & à M. Votius : en quoi ils se trompent. Il est tiré des mémoires manuscrits d'un sçavant de mes amis qui vit encore.

* Olaus Worme, après *Hieronymus Syrturus Mediolanensis*, rapporte l'invention des lunettes d'approche à un génie céleste, ou du moins à un particulier inconnu, qui sous la mine d'un Hollandois, vint trouver à Middelbourg en Zelande, un lunetier nommé Jean Lippersein, & lui fit tourner des verres, qui donnèrent lieu à cet ouvrier de faire le premier telescope, qu'il présenta au prince Maurice de Nassau. *Prodiit anno M. DCIX, seu genius, seu alter vir adhuc incognitus, Hollandi specie, qui Middelburgi in Zelandiâ convenit Joannem Lippersein: is est vir solo aspectu insigne quid præferens & perspicillorum artifex. Nemo alter est in eâ urbe, & jussit perspicilla plura, tam cava quam convexa, confici. Condicto die rediit, absolutum opus cupiens atque ut statim habuit præ manibus, bina suscipiens, cavum scilicet & con-*

vexum, unum & alterum oculo admovebat & sensim dimovebat, sive ut punctum concursus, sive ut artificis opus probaret, postea soluto artifice, abiit. Artifex, ingenii minime expers & novitatis curiosus, cœpit idem facere & imitari, nec tarde natura suggessit tubo hæc perspicilla condenda. Ubi unum absolvit, advolavit in aulam Principis Mauritii & adinventum obtulit. Princeps habuerit ne prius, nec ne, suspicandam erat: rem militiæ utilem & necessariam inter arcana custodiri jussit. Verum ut casu senserit evulgatam dissimulaverit industriam & benevolentiam artificis gratificans. Inde tantæ rei novitas per totum effunditur orbem, & plura alia confinguntur perspicilla, sed nullum illi contigit melius aut aptius priore, adeo ut dicas non artes solum, sed ipsam naturam omnia conferre, ut magnis principibus omnia inserviant.

Syrturus semble par ce discours, vouloir faire croire que le prince Maurice avoit eu connoissance du telescope, avant que Lipperfein lui eût présenté son essai.

Ce qu'il ajoute, que depuis ce premier telescope, il ne s'en est point fait de meilleur, est une moquerie. Cette invention se perfectionne encore tous les jours. Les meilleures lunettes d'approche que nous ayons aujour-

d'hui, principalement pour la contemplation des aſtres, ce ſont celles de Campanie. (B)

A voir M. Corneille, on ne l'auroit pas pris pour un homme qui faiſoit ſi bien parler les Grecs & les Romains, & qui donnoit un ſi grand relief aux ſentimens & aux penſées des héros. La premiere fois que je le vis, je le pris pour un marchand de Rouen : ſon extérieur n'avoit rien qui parlât pour ſon eſprit ; & ſa converſation étoit ſi peſante, qu'elle devenoit à charge dès qu'elle duroit un peu. Une grande princeſſe qui avoit déſiré de le voir & de l'entretenir, diſoit fort bien qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'hôtel de Bourgogne. Certainement M. Corneille ſe négligeoit trop, ou pour mieux dire, la nature qui lui avoit été ſi libérale en des choſes extraordinaires, l'avoit comme oublié dans les plus communes. Quand ſes familiers amis, qui auroient ſouhaité de le voir parfait en tout, lui faiſoient remarquer ces légers défauts, il ſourioit, & diſoit; je n'en ſuis pas moins pour cela Pierre Corneille. Il n'a jamais parlé bien correctement la langue françoiſe, peut-être ne ſe mettoit-il pas en peine de cette exactitude ; mais peut-être auſſi n'avoit-il pas aſſez de force pour s'y ſoumettre. Quand il avoit compoſé un ouvrage,

il le lisoit à madame de Fontenelle sa sœur, qui en pouvoit bien juger. Cette dame avoit l'esprit fort juste; & si la nature s'étoit avisée d'en faire un troisiéme Corneille, ce dernier n'auroit pas moins brillé que les deux autres : mais elle devoit être ce qu'elle a été, pour donner un neveu à ses freres, digne héritier de leur mérite & de leur gloire.

Les premières piéces de théâtre de M. Corneille, ont été plus heureuses que parfaites; les dernières ont été plus parfaites qu'heureuses, & celles du milieu ont mérité l'approbation & les louanges que le public a données aux premières, moins par lumière que par sentiment.

La critique que cet excellent poëte a faite de ses propres ouvrages, est une entreprise sur lui-même, qui lui a gagné le cœur & l'estime de tous les honnêtes gens. Un homme fait comme l'auteur des réflexions morales, qui rapporte tout ce que nous faisons de bien aux ressorts de l'amour propre, ne manqueroit pas de lui appliquer cette maxime, « que nous n'avouons » de petits défauts, que pour persuader que nous » n'en avons pas de grands ». Mais il faut penser autrement de M. Corneille, qui ne consultoit pas l'amour propre, quand il s'agissoit d'exercer les vertus dont sa belle ame étoit ornée.

La muſique & le ſon des inſtrumens, contribuent à la ſanté du corps & de l'eſprit, aident la circulation des humeurs, purifient le ſang, diſſipent les vapeurs, & dilatant les vaiſſeaux & les pores, la tranſpiration ſi néceſſaire pour ſe bien porter, ſe fait plus facilement. La manie de Saül s'appaiſoit au ſon de la harpe de David. Il eſt vrai que Saxon le grammairien parle d'un roi de Dannemark, que le ſon du luth avoit rendu fou & furieux : mais c'eſt une pure fable. Le venin de la tarentule ſe diſſipe au ſon du violon & par les mouvemens de la danſe. J'ai ouï dire à une perſonne de qualité, qu'étant ſubitement frappée d'une maladie violente, au lieu de recourir aux médecins, elle fit venir les violons, qui lui donnèrent ſi bonne aubade, que les viſcéres étant émuës, & les humeurs venant à ſe fondre, elle recouvra en peu d'heures une ſanté parfaite. Il y a des pays où les baigneurs frotent dans le bain, & les barbiers peignent les cheveux ſelon de certains tons de muſique, non-ſeulement pour donner du plaiſir, mais auſſi pour aider les humeurs à ſortir par ces mouvemens qui chatoüillent.

Comme il y a des mouvemens & des accords dans le ſang & dans les autres humeurs, il ne faut pas s'étonner ſi la ſymphonie peut quelque choſe ſur notre corps pour ſa ſanté. Le médeçin

Hermophile rapportoit les divers batemens du poux à de certaines meſures, comme les poëtes rapportent leurs vers à certains pieds; & l'on peut dire que la connoiſſance du poux & du batement des artéres, qui eſt une des plus belles & des plus néceſſaires parties de la médecine, dépend en quelque choſe de la connoiſſance des divers tons de muſique. J'ai remarqué que ceux qui ſont accoutumés à toucher le luth ou d'autres inſtrumens, ayant le tact plus délicat & plus ſûr, jugent mieux du poux des malades ou des perſonnes paſſionnées, que les autres qui n'ont pas cette habitude.

Touchant ce qu'on a inſéré dans quelques journaux des ſçavans, qu'il s'étoit trouvé un homme qui avoit vécu pluſieurs jours, après avoir reçu un coup d'épée au travers du cœur; il faut dire, ou que le coup n'avoit porté que dans la partie charnue du cœur ſans paſſer juſques dans les cavités, le cœur de cet homme étant extraordinairement gros, ou que le cœur de cet homme n'avoit point de ventricules; comme cela ſe trouva effectivement à Paris en 1602, à l'ouverture d'un cadavre d'un jeune Polonois. *In Polono Lutetiæ ſecto* (ainſi que le témoigne Reineſius dans l'une de ſes lettres) *anno 1602, cujus cor, quia ſolidum erat ſine*

ventriculis, vasa circa basin admodum fuisse dilatata & remansisse anastomoses, quæ solent esse in fœtu, apertas notarunt.

Dion Cassius fut douze ans à composer son histoire, & dix ans à préparer ses mémoires. Cela est de bon exemple pour nos historiens, surtout aujourd'hui qu'on veut les assujettir à représenter leurs titres : ce qui est bien embarassant. L'écriture sainte marque quelquefois les livres plus anciens d'où elle tire son histoire. Eusebe fait aussi mention de quelques auteurs de qui il tient les extraits, qui composent son histoire ecclésiastique : mais en général, les historiens grecs & les latins veulent qu'on s'en rapporte à leur bonne-foi.

Je dirai à ce propos, pour le service de ceux qui écrivent l'histoire des derniers siécles, que parmi le grand nombre de mémoires qui se trouvent à la bibliothéque du Roi & ailleurs, il y a bien des historiettes & des satyres écrites sur des ouï-dire. Nos premiers historiens écrivoient des romans plutôt que des histoires, & ne faisoient pas de difficulté quand il manquoit quelque chose à la vie d'un héros, d'y coudre des fables pour remplir les vuides de son héroïsme. On a retranché cette liberté dans ces derniers tems, & l'on a séparé le romanesque

d'avec l'hiſtoire. Mais depuis qu'on a commencé à ſe dégoûter des romans, on a repris en quelque façon l'ancienne móde, par le mélange que l'on fait des véritables hiſtoires avec des menſonges agréables; ce qui eſt d'autant plus dangereux, que prenant la broderie pour le fond de l'étoffe, on ne ſe repaît que de rêveries & de fables.

Il faut beaucoup d'application & de recherche pour ſéparer le vrai d'avec le faux dans ces ſortes de mémoires : à moins de cela, un auteur hazarde ſa réputation; & c'eſt peut-être ce qui a le plus nui à M. de Varillas, dans les hiſtoires qu'il nous a données depuis trente ans; & à M. Raguenet dans ſa première hiſtoire de Cromwel, où il paroît s'être trop fondé ſur les mémoires peu autentiques, pour ne pas dire fabuleux, de M. de Broſſe, docteur de la faculté de Paris.

Le cardinal du Perron demeurant à Paris ſur la paroiſſe de Saint Paul, envoya un gentilhomme dire au curé de cette paroiſſe de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Le curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. M. du Perron, après l'avoir attendu aſſez long-tems, l'envoya quérir une ſeconde fois. Le curé répondit comme aupara-

vant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin M. du Perron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit ſon procédé fort mauvais, & que ſans tarder il eût à venir. Le curé répondit froidement au gentilhomme : allez dire à monſeigneur le cardinal, qu'il eſt curé à Rome & que je le ſuis à Paris; qu'il eſt ſur ma paroiſſe & que je ne ſuis pas ſur la ſienne. Monſieur du Perron écoutant cette vigoureuſe réponſe, dit : il a raiſon, je ſuis ſon paroiſſien, c'eſt à moi à l'aller trouver, & partit auſſi-tôt. Dès que le curé l'apperçut, il courut le recevoir juſques dans la rue; & le cardinal très-content l'embraſſa, & lui donna ſon eſtime & ſon amitié.

Le teſtament du cardinal de Richelieu, qui paſſe pour un bon ouvrage, eſt une piéce ſuppoſée par un homme d'eſprit, qui l'a revêtue du nom illuſtre de ce grand miniſtre, pour lui donner du crédit dans le public. On a ſçu de ceux qui ont approché de plus près cette éminence, qu'après ſa mort on ne trouva parmi ſes papiers que ſes traités de controverſe & de piété, qui furent revus & polis au point que nous les voyons, par l'ordre de madame la ducheſſe d'Aiguillon qui aimoit la gloire de ſon oncle. D'ailleurs il eſt conſtant que ce cardinal

n'avoit rien écrit touchant ſa politique qu'il tenoit très ſecrette ; & que ce qui en paroît, n'a pu être tiré que de ſes diſcours ordinaires, & de quelques projets de réforme, qui ſont paſſés de bouche en bouche juſqu'à celui qui eſt le véritable auteur de ce prétendu teſtament. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il ſe trouve des gens glorieuſement modeſtes, qui n'étant pas de qualité à beaucoup relever de certains ouvrages qui demandent un grand nom, en empruntent un qui enlève tout d'un coup le ſuffrage du public. Cela eſt pourtant fâcheux ; & l'on peut abuſer de cette licence, comme effectivement l'on en abuſe : ce qui fit dire à un homme ſage, quand le teſtament du cardinal de Richelieu parut, qu'après ce faux teſtament on en verroit bien d'autres dont le public ſeroit la dupe.

Fortunius Licetus, dans ſon traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, rapporte que des curieux regardant avec un flambeau dans un vieux ſépulchre qu'on venoit d'ouvrir, les vapeurs graſſes cauſées par la corruption des cadavres, s'enflamérent à l'approche du flambeau, au grand étonnement des aſſiſtans qui criérent miracle. Le même auteur ajoute, qu'il arriva de ſon tems une choſe ſemblable dans l'école

de médecine de Pise : *in dissecando cadaveris ventriculo scolaris Anatomiæ Præfectus (ut moris est in Theatro Pisano) candelam ceream accensam in manibus habens propè locum dissectionis, illius igne flature halitumque pinguem è dicisso stomacho egredientem inflammavit ; nempè valdè pinguis vapor aliquis illi statui copulatur à propinquo igne candelæ tactus, illico in flammam conversus est.*

Ces histoires peuvent s'appuïer par l'exemple de la plante que nous appellons Fraxinelle, laquelle exhale en été, quand elle est échauffée du soleil, une vapeur grasse & subtile, qui enflamme comme de l'eau de vie, lorsqu'on en approche une chandelle allumée.

Mais sans chandelle allumée, il arrive quelquefois que les vapeurs grasses qui s'exhalent des cadavres, se trouvant excitées par la chaleur du jour, s'enflamment durant la nuit. Febourg, secrétaire du roi de Dannemark, dans le dernier siécle, ayant été pendu & étranglé, il parut la nuit une flamme sur sa tête, qui fit croire au peuple (vû la grandeur de ce prodige) que cet homme étoit mort innocent des crimes qu'on lui imposoit.

* Les flammes qui paroissent quelquefois à l'ouverture des tombeaux, quand on en appro-

che des chandelles allumées, ont donné lieu de croire que ces flammes venoient des lampes perpétuelles qui se trouvent dans les anciens sépulcres, & qui s'éteignent quand il vient de l'air de dehors. *Joannes Argolius*, auteur italien, qui a fait de sçavantes notes sur les livres de *Panvinus de ludis circ.* se moque de cette pensée, & attribue ces flammes au mouvement de l'air qui agite la chandelle allumée. Il dit que de son tems il arriva à Rome qu'en ouvrant le tombeau de Boniface VIII, une lumière parut tout d'un coup, sans qu'il y eût la moindre apparence de lampe perpétuelle dans ce caveau. *Si flammulæ circa lychnos, dum sectantur sepuchra recentiores apparent, aeris ventilatio hujus rei causa est. Aperto siquidem conditorio Bonifacii octavi nuper Romæ fax statim enituit, nullâ suspicione perpetuæ istius lucernæ.* (B)

Le P. Alexandre, Jacobin, si connu par ses ouvrages, est de Rouen. La pureté de ses mœurs, son humeur douce & obligeante, jointe à son grand sçavoir, le rendent aimable & cher à tous ceux qui traitent avec lui. Depuis Melchior Canus, qui parloit latin comme Cicéron, nous n'avons point de scholastique qui écrive mieux en latin, que le P. Alexandre. Il est le premier qui

qui s'eſt aviſé de traiter les plus belles queſtions de l'hiſtoire eccléſiaſtique, à la manière de l'école; & c'eſt-là, à mon gré, le moyen le plus sûr pour rétablir ſans nulle violence la poſitive dans les études publiques de théologie. J'ai appris que ce père travaille préſentement à revoir ſes ouvrages d'hiſtoire pour les donner au public en huit volumes in-folio.

Pluſieurs ont écrit contre le P. Alexandre. M. le Fèvre, ſurnommé *de la Baſtille*, parce qu'il a été priſonnier dans ce château, a critiqué le commencement de ſon hiſtoire eccléſiaſtique. Le premier volume de cette critique fut imprimé à Rouen; mais auſſi-tôt ſupprimé, il n'en reſta que deux exemplaires, dont l'un fut mis dans la bibliothéque de M. le premier préſident Pellot, & l'autre tomba entre les mains de M. de Manneville, chanoine de la cathédrale.

Un jacobin, nommé d'Enghien, a compoſé un petit livre *in-12* contre le père Alexandre, qui a pour titre, *autoritas ſedis apoſtolicæ pro ſancto Gregorio papa VII vindicta*, dans lequel il tâche de prouver le pouvoir indirect des papes ſur le temporel des rois. Le père Alexandre lui a répondu dans le vingt-cinquième volume de ſon hiſtoire eccléſiaſtique par une diſſertation apologétique.

Un anonyme a fait un autre livre intitulé, *causa regaliæ penitùs explicata, seu responsio ad dissertationem R. P. F. Natalis Alexandri de jure regaliæ*. Le père Alexandre n'a pas cru lui devoir répondre par des raisons de prudence.

Quelques autres ont écrit contre ce père sans dessein prémédité ; mais incidemment sur des points particuliers, comme le père Frassen, Cordelier, dans ses *disquisitiones biblicæ*, au sujet de la Vulgate ; & Raiserus, protestant d'Ausbourg, dans un livre qui a pour titre : *Joannes Launoius, theologus & sorbonista Parisiensis, testis & confessor veritatis evangelico-catholicæ in potioribus fidei capitibus controversis, adversùs Robertum Bellarminum, & alios quosdam sedis Romanæ defensores egregius & luculentus, nunc post obitum contra christianum Lupum Lovaniensem, Emmanuelem Scelstrâte Antuerpiensem, Natalem Alexandrum Parisiensem, Dominicum Galesium & Franciscum Marchesium Romanos vindicatus. Operâ & studio Antonii Reiseri Augustani, Hamburgi in templo sancti Jacobi pastoris.* Amstelod. apud Janssonios Vaesbergios.

Rolandi Maresii epistolæ. Roland des Marets étoit frère de M. des Marets, dit de S. Sorlin, de l'académie françoise. C'étoit un fort bon

homme, très-retiré & très-appliqué. Ses lettres font bien latines, & écrites avec grand soin. Il avoit été disciple du P. Petau, & conféroit souvent avec lui touchant la bonne latinité. MM. Valois & Nublé étoient les critiques auxquels il soumettoit ses ouvrages. *Emericus Bigotius*, qui le connoissoit particulièrement, m'a dit que de toutes ces lettres, il n'y en avoit que cinq ou six., dont on voit les réponses à la fin du recueil de 1655, qui eussent jamais coûté de port à ceux à qui il les adressoit ; c'étoit toutes lettres qu'il faisoit à plaisir dans le cabinet, d'où elles ne sont sorties qu'après sa mort par les soins de M. de Launoy.

On s'apperçoit bien que les lettres de M. des Marets sont des ouvrages de fantaisie ; & c'est peut-être la seule chose qu'on y puisse trouver à redire, ces sortes de lettres n'ayant pas le même agrément que celles qui s'écrivent par rencontre, & par la nécessité de répondre à ses amis. L'uniformité qui y regne par-tout, fatigue & ne réjouit pas. Cela approche plus de la dissertation que du genre épistolaire, qui a quelque chose de plus naturel, de plus riant & de plus diversifié, comme cela se voit dans les épitres du jeune Pline qui traite indifféremment de toutes sortes de sujets, selon qu'ils se présentent, n'étant pas lié à des desseins de

cabinet, qui ſont trop ſuivis pour paroître avec agrément ſous le nom d'épitres ou de lettres.

J'ai ouï dire à un homme ſage, que le plus grand défaut des gens qui ſont accoutumés à avoir toutes leurs aiſes, c'eſt de s'imaginer qu'ils ne ſauroient rien entreprendre de pénible ſans intéreſſer leur ſanté. Il me rapportoit à ce propos l'hiſtoire de l'abbé Rucellay que M. Girard a inſérée dans la vie de M. le duc d'Eſpernon.

Cet abbé, petit-neveu de *monſignor Giovani della Caſa*, ſi connu par ſes ouvrages, étoit paſſé de la cour de Rome, où il avoit reçu un affront, à celle de France, qui le conſidéroit à cauſe de la beauté de ſon eſprit, de ſa grande dépenſe, ou pour mieux dire, de ſes profuſions; car on a vu ſervir à ſa table & à celle de l'abbé Francipani, qui étoit de ſon humeur, des baſſins de vermeil tout chargés d'eſſences, de parfums, de gands, d'éventails, & même de piſtoles pour le jeu, après le repas. Il eſt facile de juger par-là quel homme c'étoit que M. Rucellay; ſa délicateſſe en toute choſe alloit à l'excès; il ne buvoit que de l'eau; mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, &, pour ainſi dire, choiſir goutte à goutte. Un rien le bleſſoit; le ſoleil, le ſerain, le moindre

chaud, ou la moindre intemperie de l'air, altéroit sa constitution. La seule appréhension de tomber malade, l'obligeoit à garder la chambre & à se mettre au lit. C'est à lui que nos médecins sont obligés de l'imagination des vapeurs; cette maladie sans maladie, qui fait l'exercice des gens oisifs, & la fortune de ceux qui les traitent. Ce bon abbé gémissoit doucement sous le poids de ces bagatelles, n'osant rien entreprendre où il y eût tant soit peu de fatigue & de peine. A la fin, piqué d'ambition ou plutôt du desir de se venger de ses ennemis, il entreprit de servir la reine Marie de Médicis dans des intrigues fort mêlées, & qui demandoient beaucoup d'activité. La vue du travail, qui lui paroissoit un monstre, pensa lui faire quitter prise; mais se surmontant, il devint si robuste & si actif, que ses amis qui le voyoient travailler tout le jour, ne point reposer la nuit, courir la poste sur de méchans chevaux, boire & manger chaud ou froid comme il le trouvoit, lui demandoient des nouvelles de l'abbé Rucellay, ne sçachant point ce qu'il étoit devenu, ni quel autre homme avoit pris sa place, ou dans quel autre corps son ame étoit passée.

* L'abbé Rucellay étoit fils d'un Florentin de son nom, qui étant venu en France, où il

tint les grosses fermes, emporta de nos gabelles en Italie 1700000 livres, somme immense pour ce tems-là. (B)

Il ne faut point se fier à la plupart de nos anciens chroniqueurs; ces bonnes gens fourroient aisément & sans nul examen des événemens miraculeux dans leurs chroniques. Par exemple, une ancienne chronique de Tours raconte, comme un fait constant, que lorsqu'on déposa le corps de l'abbesse Héloïse dans le tombeau de son mari Pierre Abélard, décédé il y avoit déja 20 ans, ce fidèle époux leva les bras, les étendit, & embrassa étroitement sa chère épouse. Selon toutes les apparences, cette histoire est faite à plaisir, soit pour faire valoir davantage l'amour de ces deux célèbres amans, soit pour réparer en quelque sorte aux yeux de la postérité par ce miracle ce qu'il y avoit eu de foible dans leur première conduite. Cela ne surprend pas; mais il est bien surprenant qu'un historien comme André du Chêne, dans ses notes sur les lettres d'Abélard & d'Héloïse, veuille faire passer cette fable pour une histoire bien avérée, & qu'il prenne le soin de l'appuyer par d'autres exemples de même poids.

Emericus Bigotius, né en 1626 au mois d'octobre, étoit fils de Jean Bigot, sieur de Sou-

menil & de Cleuville, doyen de la cour des aides de Normandie; sa mère étoit fille du premier président Groulard.

* Groulard, étoit premier président au parlement de Normandie; un particulier lui présenta un poëme latin, dans lequel il l'apostrophoit par ces vers, qui firent rire tous les sçavans :

In Publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Groulard.

Exemple que M. Ménage apporte pour faire connoître combien il est ridicule de ne pas latiniser les noms françois quand on écrit en latin (1). A la vérité il n'est rien de plus dur dans la poésie; mais il n'en est pas tout-à-fait de même dans la prose, & principalement dans l'histoire, où l'on n'aime point à deviner les noms propres d'hommes, de villes, &c. sans lesquels on n'entend rien à ce qu'on lit. (B)

M. Bigot si renommé dans la république des lettres, d'un esprit lent & froid, mais judicieux, marchoit dans ses études avec des pieds de plomb, pas à pas, le compas & la régle à la main. Il a fait imprimer la vie de S. Chrysostome par Paladius, avec des notes, le reste est peu de chose: son plus grand exercice ayant

(1) Voy. le Ménagiana.

toujours été de lire, & de faire des obſervations ſur ſes lectures, qu'il communiquoit libéralement à ſes amis. C'eſt de la ſorte qu'il a eu part à pluſieurs bons ouvrages qui ont vû le jour: entr'autres aux deux Gloſſaires de M. du Cange. Souvent il me montroit ſes tablettes chargées de remarques grecques & latines; & me diſoit: voilà du butin pour notre bon ami. Il ſavoit fort bien le latin & le grec, & perſonne en France n'entendoit mieux que lui la librairie. S'il avoit voulu un peu ſe contraindre & s'appliquer, il auroit rendu de ce côté-là de très-bons ſervices au public.

Sa bibliothéque qui eſt aſſez nombreuſe, ſubſiſte encore dans ſa famille. Elle eſt compoſée de deux bibliothéques, de celle de ſon père, & de la ſienne qui eſt la mieux fournie & la meilleure, n'ayant épargné ni argent, ni ſoin pour la bien remplir. Il avoit fait pour cela pluſieurs voyages en Italie, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, aux foires de Francfort, où abondent les bons livres.

On trouve dans la bibliothéque de M. Bigot, tous les anciens auteurs grecs & latins très-bien conditionnés, quantité de petits livres rares ſur des matières ſingulières, & des pièces fugitives qu'on auroit peine à rencontrer ailleurs. Au reſte cette bibliothéque n'eſt pas complette. Il

y manque bien des ſuites; & c'eſt ſans doute ce qui a empêché M. Bigot d'en faire le catalogue, comme on l'en avoit prié.

Ses amis depuis ſa mort, qui fut ſubite, avoient promis de donner au public ſes lettres, & celles des ſçavans avec qui il avoit commerce; mais on a reconnu qu'elles n'en valoient pas la peine. On ne ſçait point ce qu'eſt devenu le catalogue qu'il avoit dreſſé de tous les auteurs grecs. Ce qu'il a laiſſé de bon, & qui mériteroit d'être recueilli, ce ſont les notes ſçavantes qu'il a écrites de ſa main ſur des papiers volans, & dans les marges du tréſor grec d'Henry Etienne, de Plutarque & de quelques autres. Mais ces précieux reſtes de l'érudition de cet habile homme, étant tombés entre les mains de ſes héritiers qui ont d'autres penſées, *bene parta, indiligenter tutantur.*

* M. Bigot étoit de l'aſſemblée que M. Dupuy, garde de la bibliothéque du Roi, tenoit tous les jours chez lui avec MM. Grotius, Boüilleau, Blondel, de Launoy, Guiet, Ménage, Thoinart & pluſieurs autres. (B)

Bien qu'il ſemble que le tempérament de feu ſoit plus propre à la poëſie, que le tempérament flegmatique, néanmoins l'expérience fait

voir que les poëtes abondent plus dans les pays où le flegme régne, que dans les pays où le feu brille davantage. Cela se remarque principalement en Italie, où le flegme étant, pour ainsi dire, dans son élément, il se trouve une infinité de poëtes. En Normandie, qui est une province toute flegmatique, les poëtes y naissent plus facilement que dans les autres provinces de France. Clément Marot étoit originaire de Normandie, fils de Jean Marot de Caën, *poëte de la magnifique reine Anne de Bretagne*, c'est la qualité qu'il prenoit à la tête de ses ouvrages. M. de Malherbe étoit de Caën, MM. Patris & Sarazin en étoient aussi; & M. de Segrais en est encore. M. de Scudery & sa sœur sont nés au Havre de Grace. Saint Amand, les deux Corneilles, & M. de Brebeuf étoient de Rouen. M. de Fontenelle est de la même ville; M. de Benserade étoit de Lions, proche de Rouen. M. le Cardinal du Perron étoit de basse-Normandie.

Nous avons dans l'église romaine plusieurs grands hommes de ce siécle qui sont sortis d'entre les Protestans. M. le cardinal du Perron, M. de Sponde, M. Holstein, M. Cotelier, & le P. Morin de l'Oratoire. La vie de celui-ci qui se trouve à la tête du livre intitulé, *Antiquitates*

Ecclesiæ orientalis, est une cruelle & injuste satyre contre ce grand homme qui a trop bien mérité du public pour être traité si indignement.

Le P. Morin ayant été attaqué d'une apoplexie qui l'étouffa presque subitement, ses papiers furent enlevés dans son cabinet. Il avoit composé deux grands traités, un du baptême & l'autre du mariage, qui disparurent par la supercherie des ennemis de sa gloire. Il est resté quelque chose de la confirmation, un traité des temples sacrés, & d'autres fragmens, dont le P. Quesnel avoit fait un recueil qui auroit composé un volume *in-folio* : mais ce père s'étant retiré de l'Oratoire, de si grands trésors sont demeurés, pour ainsi dire, enfoüis dans la terre, & la lumière cachée sous le boisseau.

* Il faut mettre au nombre des grands hommes qui sont passés de la religion prétendue réformée dans la religion romaine, Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire, très-sçavant dans les langues gréque, caldaïque, hébraïque & syriaque, & plus encore dans la connoissance de l'origine de toutes les maisons souveraines de l'Europe. On lui est redevable de deux volumes des œuvres de S. Augustin, qui n'avoient point encore été imprimés, d'une nouvelle concordance des évangélistes, de deux volumes de

l'hiſtoire eccléſiaſtique gallicane, de pluſieurs piéces de poéſie & de quelques paraphraſes des pſeaumes en latin.

Iſmaël Boüillaud eſt encore un ſçavant proteſtant converti à la foi catholique. Au ſortir des écoles il s'appliqua à la théologie, à la connoiſſance de l'hiſtoire profane & ſacrée, aux mathématiques, mais particuliérement à l'aſtronomie. On a de lui un traité de la nature de la lumière; des diſſertations, ſous le nom de *Philolaus*, du véritable ſyſtême du monde; un livre intitulé *aſtrologia Philolaïca*, où il prétend montrer le mouvement des planettes par une nouvelle hypothèſe avec des tables très-faciles; un traité des lignes ſpirales, & un grand ouvrage *in-folio*, ſous le titre d'*opus ad arithmeticam infinitorum, libris ſex comprehenſum*, &c. Nous avons du même auteur une diſſertation ſur S. Bénigne, où il fait voir les contradictions qui ſe trouvent dans la chronique qui dit qu'en l'année 195, dans la troiſiéme indiction, S. Benigne fut envoyé avec ſes compagnons dans les Gaules pour y prêcher l'évangile, &c. Un traité en faveur des égliſes de Portugal, qui depuis que ce royaume avoit ſecoué le joug de la domination eſpagnole, demeuroient dépourvues d'évêques, &c. Une verſion latine d'un volume de l'hiſtoire Bizantine, écrite en grec

par Ducas : une autre version latine d'un traité de Ptolomée, *de judicandi facultate & animi principatu*, & plusieurs autres ouvrages qui ne sont point imprimés. (B)

M. Cornet, docteur de Sorbonne, assez connu par ce qui est raconté de lui dans le journal de S. Amour, touchant l'affaire des cinq propositions, disoit que pour faire des livres, il falloit être ou bien fou ou bien sage; que pour lui, comme il ne se croyoit pas assez sage pour faire un bon livre, ni assez fou pour en faire un méchant il avoit pris le parti de ne point écrire.

* M. Cornet étoit d'Amiens, & avoit un frère chanoine dans la cathédrale de cette ville. (B)

Pierre Pithou, Nicolas le Févre & Jacques Sirmond avoient accoutumé de dire qu'il ne faut dédier ses livres qu'à ses amis & rarement à d'autres, comme faisoient les anciens, qui adressoient ordinairement leurs ouvrages à ceux qui les avoient sollicités de les composer.

Théodore Gaza n'eut pour toute récompense d'avoir dédié à Sixte IV le livre d'Aristote de la nature des animaux, que le prix de la reliûre

de ſon livre que ce Pape lui fit rendre. Le Taſſe ne fut guères plus heureux en fait de dédicace. L'Arioſte en préſentant ſes poëſies au cardinal d'Eſtes, en reçut une raillerie qui durera autant que ſes ouvrages dans la mémoire des hommes. Le pape Urbain VIII crut aſſéz récompenſer le poëte Bracciolini, d'un grand poëme qu'il avoit fait à la louange des Barberins, de lui donner le ſurnom de Monſignor *ab Apibus*, par rapport aux Abeilles qui ſont les armes de cette maiſon. Cet homme étoit ſi ſot, qu'il ſe glorifioit de ce ſurnom, comme d'un titre de gloire immortelle. Auſſi chacun concourant à ſa ſatisfaction, il n'étoit mention dans Rome que de M. *des Abeilles*.

Un auteur preſſé de la faim, dédia à feu M. le duc de Roquelaure, un ouvrage pour l'exciter à ſoulager ſon mal par quelque libéralité. Le duc qui entendoit bien ce qu'il demandoit, lui dit qu'il liroit ſon livre; mais à condition qu'il feroit des croix partout où il trouveroit des fautes; & que ſi le nombre des fautes ſurpaſſoit celui des bonnes choſes qu'il remarqueroit, il n'y avoit point de récompenſe à eſpérer. L'auteur étant revenu quelque tems après, M. de Roquelaure qui n'avoit pas manqué de charger ſon livre de croix, le lui jetta à la tête, lui diſant d'un ton de gaſcon : *va pauvre diable*,

ne me parle plus, ton livre est crucifié; ses fautes sont grandes, il l'a bien mérité.

Notre historien Dupleix, auteur fécond, présentant un de ses livres à M. le duc d'Epernon, ce seigneur lui fit d'abord grand accueil; puis se tournant tout d'un coup vers le nonce du pape, qui étoit en sa compagnie, lui dit: *cape dedi*, monsieur, cet auteur a un flux enragé; il chie un livre toutes les lunes. Le nonce qui n'entendoit pas trop bien le françois, prenant la chose sérieusement, s'écrioit de toutes ses forces pour faire honneur à Dupleix: *O! le grand virtuoso. O! le grand virtuoso.*

Scaron avoit grande raison de dédier le recueil de ses poésies à sa chienne *Guilemette.* Pour moi, si j'étois auteur (à Dieu ne plaise) je consacrerois mes ouvrages aux mittes ou au feu, plutôt que de les exposer au mépris d'un faux Mécéne ou d'un bienfaiteur forcé.

En ce siécle où l'on a tout mis en œuvre pour perfectionner les arts, on a plus réussi dans la sculpture & dans la gravure, que dans la peinture. Nos habiles graveurs d'aujourd'hui surpassent infiniment les premiers graveurs qui ne sont pas fort anciens; & nos sçavans sculpteurs approchent un peu des anciens sculpteurs d'Italie & de Grèce. Nos peintres sont demeurés

derrière les habiles peintres du dernier ſiécle, excepté le Pouſſin qui eſt mort il y a trente ans. Le Sueur imitoit Raphaël; il en avoit le génie & le goût. M. le Brun n'a point d'autre avantage ſur le Sueur, que celui d'avoir travaillé plus longtems & de s'être exercé ſur de plus grands ſujets. Il ſentoit bien la force de ce jeune peintre, & ne le témoigna que trop, lorſque lui ayant fermé les yeux, une joie ſecrette lui fit dire, que la mort venoit de lui ôter une grande épine du pied.

Quand les peintres d'Italie virent les batailles de M. le Brun, ſi admirablement gravées, ils s'écrièrent tous d'une voix : ô ! le bel ouvrage; mais nous voudrions le voir en peinture, jugeant bien que l'exécution de ces grands deſſeins eſt plus heureuſe ſur le cuivre qui ne demande pas tant de parties pour contenter la vue, que ſur la toile qui en veut bien davantage pour renvoyer les connoiſſeurs pleinement ſatisfaits.

Nous avons eu en France trois graveurs habiles : tous trois fort beaux hommes & très-bien faits, Laſne, Chauveau & Nanteuil. Celui-ci qui nous a laiſſé de ſi beaux portraits au burin & qui entendoit ſi bien les paſtels, étoit de Reims en Champagne. Dès ſon enfance, la nature ſe déclarant en lui pour le deſſin, lui faiſoit faire toutes ſortes de figures ſur les marges

marges de ses livres. Ses parens & ses maîtres lui en vouloient du mal ; mais les réprimandes & les châtimens ne pûrent rien contre la passion qui l'emportoit. Presque à la sortie du collège il vint à Paris, où il vendoit à ces petits marchands qui étalent sous les charniers des Saints Innocens, ses coups d'essai pour avoir de quoi subsister. Des gens de bon goût lui conseillèrent, au lieu de trois ou quatre pastels qu'il faisoit par semaine, de n'en faire qu'un ou deux, & de les finir davantage. Il suivit ce conseil ; & comme il se perfectionnoit tous les jours, il s'avisa, pour tirer plus de gloire & de profit de son travail, de s'appliquer à graver au burin, en quoi il réussit parfaitement, ayant déja fait à Reims quelques essais de ce bel art. Il est vrai que n'ayant jamais appris à dessiner, son talent est demeuré un peu trop borné. Il n'a jamais sçu dessiner que des têtes; & il arriva un jour que s'étant hasardé de faire des mains à une Vierge, il se fit moquer de tous les gens du métier.

Au reste M. de Nanteüil étoit un galant homme, d'un air à plaire, & de fort bonne compagnie. Sa conversation mêlée de bel-esprit & de quelque teinture de lettres, le faisoit rechercher des honnêtes gens : on le regardoit de bon œil à la cour; & le cardinal Mazarin,

par une faveur singulière, mais qui lui coutoit peu, l'appelloit *Mons de Natoüil.* Il aimoit les plaisirs; & n'aima jamais assez sa fortune pour amasser de grands biens, ce qui lui auroit été facile. De plus de cinquante mille écus qu'il avoit gagnés, il n'en laissa pas vingt mille à ses héritiers, le reste ayant été employé aux nécessités de la vie, & à régaler ses amis.

La reine d'Angleterre, Henriette de France, avoit l'esprit vif & heureux en jolies réparties. A son arrivée à Londres, le roi son époux lui montrant son cabinet, qui étoit l'un des plus riches de l'Europe, lui fit remarquer entr'autres un parfaitement beau portrait de Calvin, peint par Vandik, la plume à la main sur un livre & les yeux attachés au ciel. La reine le regarda longtems sans rien dire. A la fin le roi la voyant si appliquée, lui demanda à quoi elle pensoit. Je pense sire (répondit cette princesse) que ce n'est pas merveille, si Calvin n'a rien fait qui vaille, puisqu'il ne regardoit pas à ce qu'il faisoit.

Le duc d'Orléans, qui fut depuis roi de France sous le nom de Louis XII, ayant été pris à la bataille de S. Aubin & renfermé dans la tour de Bourges, s'appliqua à la lecture des

bons livres qu'il avoit négligée jusqu'alors, & devint un fort habile prince. M. de Montmorency, fils aîné du connétable Anne de Montmorency, fait prisonnier au siège de Therouanne, par le prince de Piémont, lieutenant général de l'empereur, ne sachant à quoi s'occuper, demanda des livres, sans trop penser à ce qu'il demandoit; car ayant été élevé par un père qui n'aimoit pas les lettres, il ne connoissoit point d'autre livre que son épée : cependant il prit tant de goût à la lecture, qu'il y mit dans la suite toute son affection, & en tira beaucoup d'utilité. Le vicomte de Turenne étant tombé par sa faute entre les mains du duc de Parme, qui le retint longtems en prison pour le punir de sa fierté, passoit ses tristes journées à s'instruire à fond de tout ce qui regarde la politique & la guerre. On a de ce seigneur un traité de l'art militaire, & de fort bons mémoires, qui sont le fruit de sa prison & de ses veilles. Le marquis de Pescaire, après la bataille de Ravenne où il fut pris, composa, durant sa détention, un livre d'amour, qu'il dédia à sa femme Vittoria Colonna, qu'il aimoit passionnément. La reine Marguerite, première femme de Henry IV, arrêtée au Louvre, où elle avoit son appartement pour prison, se forma aux sciences par la lecture des bons livres;

& ce fut dans sa retraite au château de Carlât en Auvergne, qu'elle écrivit ses mémoires, qui sont une fine apologie des irrégularités de sa vie & de sa conduite. Charles I, roi d'Angleterre, composa durant sa cruelle prison au château de Holmby le beau livre intitulé, *portrait du Roi*, qu'il adressa à son fils, dont les réflexions politiques (comme l'a dit un auteur) sont dignes de Tacite ; & les sentimens de piété, dignes de S. Bernard. Le maréchal de Bassompierre, détenu à la bastille, employoit le tems à lire de bons livres, & à faire des remarques & des mémoires qui lui sont glorieux.

La prison n'a pas nui aux gens d'étude : car sans parler de Démostène qui s'enferma volontairement dans une prison pour étudier la morale ; ce fut dans une prison que Boëce composa son excellent livre de la consolation de la philosophie. Grotius fit dans la prison son commentaire sur S. Mathieu, le chef-d'œuvre de ses livres sur la sainte écriture. Bucanam, dans les cachots d'un monastère de Portugal, composa sa belle paraphrase des pseaumes de David, que le fameux poëte Nicolas Bourbon préféroit à l'évêché de Paris. M. Pelisson de l'académie françoise, durant cinq ans de prison, reprit ses études de la langue grecque, de la philosophie & de la théologie, avec un soin

qui a produit beaucoup de fruit dans l'église. Jérôme Magius, dans les fers chez les Turcs, a écrit deux traités, l'un des cloches & l'autre du chevalet, sans d'autre secours que celui de sa mémoire : en quoi il a montré autant de force d'esprit que de profonde érudition. Estienne Zegedin, durant sa captivité à Constantinople, écrivit des livres de théologie. On prétend que ç'a été sur les galères de Barbarie, que Michel Cervantes composa son dom Quichotte, qui est celui de tous les livres que M. de S. Evremont dit qu'il aimeroit mieux avoir fait, parce qu'à son avis, il n'y en a point qui puisse contribuer davantage à nous former un bon goût de toutes choses.

Le patriarche Eutychius, dans ses origines de l'église d'Alexandrie, écrites en Arabe, & traduites en latin par Selden avec un commentaire de sa façon, rapporte que la reine Cléopatre se fit mordre au sein par une vipère, dont elle avoit éprouvé la force du venin sur deux filles de sa suite, l'une nommée *Abra*, qui signifie *pareuse*, & l'autre *Matra*, qui signifie *coupeuse*.

La même histoire (quelques circonstances changées) se trouve dans le chapitre huitiéme de la thériaque de Galien à Pison, si toutefois

ce traité est de Galien ; car Jonsius prétend qu'il est d'un autre écrivain du même siècle. Quoi qu'il en soit, il est rapporté qu'il se trouve en Egypte une espèce d'aspic nommé *Ptyas*, qui, comme s'il avoit de la connoissance, allonge le cou, à proportion de la distance qui est entre lui & les passans, & leur lance au visage son venin mortel ; que Cléopatre commanda à deux de ses femmes de chambre, l'une qui s'appelloit *Naera*, c'est-à-dire *coëffeuse*, & l'autre *Carmion*, c'est-à-dire *coupeuse d'ongles*, de lui apporter un de ces aspics sous des figues & des raisins, pour le dérober à la vue de ses gardes ; & qu'ayant fait l'essai de son venin sur ces deux femmes qui en moururent sur le champ, elle se fit mourir de la même sorte.

D'autres, selon le même auteur, disent que Cléopatre s'étant mordue au bras, elle empoisonna sa plaie du venin de ce serpent, qu'elle conservoit dans une boëte qu'on lui avoit apportée secrétement.

* *Thériaque*. M. Ménage dans ses observations sur la langue françoise, remarque qu'on dit *du thériaque* & *de la thériaque* ; mais que *du thériaque* est le meilleur. Henry Estienne a cru au contraire que ce mot étant féminin, il falloit

dire *de la thériaque*. En effet, c'eſt de la ſorte que l'écrivent & le prononcent aujourd'hui tous nos médecins ; & il me ſemble que quand on les fait parler dans un écrit, où l'on traite de l'uſage qu'ils font de cet antidote, il faut dire *de la thériaque*, & non pas *du thériaque*. C'eſt pourquoi, à mon ſens, le P. Rapin dans ſon livre de la comparaiſon de Platon & d'Ariſtote auroit dû dire : *Celle que Gallien guérit d'une foibleſſe d'eſtomach* par ſa thériaque, & non *par ſon thériaque*, comme il a fait. (B)

Dans le dernier ſiécle, on ſoupçonnoit facilement les grands hommes d'avoir des eſprits familiers, à qui l'on attribuoit leur ſage conduite, leurs proüeſſes & toute leur fortune. M. de Langeay dépenſoit beaucoup en eſpions. Il ſçavoit toutes les nouvelles de l'Europe, & l'on diſoit que c'étoit ſon eſprit familier qui le ſervoit ; mais c'étoit ſon argent qui faiſoit tous ces miracles. M. de Salvoiſon ſe diſtinguant à l'armée par des actions de bravoure ſurprenantes, les François, les Italiens & les Eſpagnols ne doutèrent point qu'il n'eût un eſprit familier ; & publièrent après ſa mort, que le diable l'avoit emporté. Brantome ſe moque de ces contes de vieilles, & dit fort bien que le gentil eſprit de M. Salvoiſon, ſon

grand entendement, son sçavoir, sa vigilance, sa promptitude, sa sagesse, son bon cœur & son bonheur, étoient le seul démon qui le servoient dans l'occasion.

On disoit du maréchal de Matignon, qui avoit gagné cent mille livres de rente en douze ans dans son gouvernement de Guyenne, que c'étoit le diable qui lui amassoit tout son argent. Mais dans la vérité, c'est qu'étant dans la faveur, la cour lui laissoit faire de fort bons coups. Le bruit couroit que le duc d'Espernon étoit fée, & qu'il avoit un démon en poche qu'il consultoit à toute heure. On croyoit que le brave Antoine de Lève ne faisoit rien de grand qu'avec le secours de son démon. On disoit la même chose de César Borgia, neveu d'Alexandre VI & du cardinal Charles de Lorraine.

En ce siécle-ci on a été plus retenu à noircir la réputation des héros, par ces sortes de contes faits à plaisir : néanmoins deux grands capitaines n'ont pu échapper à cette espèce de calomnie populaire. On a dit du premier, qu'il n'étoit parvenu de simple soldat à la plus haute dignité de l'armée, que par les intrigues du diable, qui à la fin l'étouffa pour dernier bon office.

Ceux qui ont feint cette fable, disent que ce seigneur étant au lit malade, commanda à son valet de chambre de faire grand feu, & de

lui apporter ſa caſſette, qu'enſuite il ſe leva, ſe mit devant le feu, & dit au valet de chambre de ſe retirer, l'avertiſſant qu'en cas qu'il entendît du bruit, de ne point venir, & de ne s'en pas étonner; que ces paroles & tout cet appareil ayant donné de la curioſité à ce valet, il ſe cacha derrière la tapiſſerie, & vit que ſon maître tirant de ſa caſſette pluſieurs papiers les uns après les autres, les jettoit au feu à meſure qu'il les avoit examinés; qu'il s'arrêta à un particuliérement, & que s'étant écrié : *Ah! il n'eſt pas encore tems*, il le brûla; & qu'alors il ſe fit un bruit de tonnerre dans la chambre, auquel le valet étant accouru, il avoit trouvé ſon maître étendu mort ſur le plancher. Tout cela eſt ſi peu croyable, qu'on ſçait très-aſſurément que M. N. N. depuis la mort de ſa femme qu'il aimoit avec tendreſſe, ne ſe plaiſoit plus au monde, comme il le témoigna à un grand prince, & vivoit avec beaucoup de piété, quelque choſe qu'en diſent les journaux de quelques ſçavans de Hollande. On a publié avec le même fondement de N. N. que le diable fourniſſoit à ſes dépenſes & à ſes plaiſirs; qu'il le ſauvoit des coups, & lui faiſoit gagner des batailles : enfin pour combler la meſure, le peuple a fait de lui ce petit conte, que trois jours avant ſa mort, un certain M. le Noir

l'étoit venu ſommer de partir, ſelon les clauſes du contrat paſſé entr'eux; que celui-ci, encore amoureux de la vie, & à la veille d'acquérir une nouvelle gloire, l'avoit prié de lui accorder trois ou quatre ans de répit, & qu'en récompenſe il lui ſacrifieroit trente mille hommes à la première campagne; mais que M. le Noir, obſtiné comme un démon, ne lui avoit accordé que trois jours, eſpérant gagner davantage ſous un nouveau général; que de-là il étoit allé trouver N. N., & l'avoit obligé à faire le ſiége de . . . où il avoit fait double curée.

* Les Eſpagnols qui n'aimoient pas Sixte V., firent courir le bruit qu'il s'étoit donné au diable pour être pape durant ſix années; & qu'au bout de cinq ans étant tombé malade, le diable s'apparut à lui, & lui dit qu'il le venoit quérir. Sixte répondit qu'il n'étoit pas encore tems, puiſqu'il n'avoit que cinq ans de regne: mais le diable le fit ſouvenir, qu'il avoit donné une de ſes années à un jeune homme de dix-neuf ans, afin qu'en ayant vingt la juſtice le pût faire exécuter ſelon les loix, qui demandent que les coupables ayent vingt ans accomplis, pour être condamnés au dernier ſupplice. Cette hiſtoire, dit M. de Thou, ne ſe trouve écrite nulle part: mais elle ſe trouva dans les pâquets

des Espagnols après la mort de Sixte V, à qui ils vouloient du mal. (B)

César Corporalio, poëte italien, fit une peinture si vive de la misère des pauvres gentilshommes qui servent les grands seigneurs à Rome, que ceux-ci en étant touchés, pensèrent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII jugeant bien que ces gens-là au bout du compte seroient toujours misérables, fonda un hôpital pour leur servir de retraite sur la fin de leurs jours. Il seroit souhaitable qu'on fît de pareilles fondations pour la plûpart des gens de lettres, qui meurent de faim. Un magistrat me disoit un jour, que si cela se faisoit jamais, il faudroit appeller cet hôpital, l'hôpital des incurables, parce que la pauvreté est un mal dont les gens de lettres ne guérissent jamais. Homère, pauvre & aveugle, alloit par les carrefours & les places publiques, récitant ses vers pour avoir du pain, comme nous avons vu autrefois le Savoyard dans les rues de Paris, chanter & débiter ses airs pour vivre. Plaute, poëte comique, gagnoit sa vie à faire tourner la meule d'un moulin. Xilander, sçavant Grec, vendoit pour un peu de soupe ses notes sur Dion Cassius. Alde Manuce étoit si pauvre, qu'il se rendit insolvable, pour avoir emprunté seulement de

quoi faire transporter sa bibliothéque de Venise à Rome, où il étoit mandé. Sigismond Gelenius, Jean Bodin, Lello Gregorio Giraldi, Louis Castelvetro, l'archevêque Usserius & une infinité d'autres sçavans sont morts pauvres. Agrippa mourut à l'hôpital ; & l'on tient que Michel Cervantes est mort de faim. Paul Burghèse, poëte italien qui avoit fait une Jérusalem délivrée sur le dessein du Tasse & sur les mêmes rimes, sçavoit quatorze métiers, & n'avoit pas de quoi vivre. Le Tasse étoit réduit à une si grande extrêmité, qu'il fut contraint d'emprunter un écu à un ami pour subsister durant une semaine ; & de prier sa chatte par un joli sonnet de lui prêter durant la nuit la lumière de ses yeux, *non avendo candele per iscrivere i suoi versi.* Mais ce qui est digne de nos larmes, c'est de voir le cardinal Bentivoglio, l'ornement de l'Italie & des belles-lettres, après tant de services rendus au public par ses nonciatures & par ses écrits, languir sur ses vieux jours dans la pauvreté, vendre son palais pour acquitter ses dettes, & mourir enfin sans laisser de quoi se faire inhumer avec quelque distinction.

En France notre sçavant historiographe André du Chesne, qui avoit recueilli avec soin toutes les piéces authentiques servant à l'histoire

de France, se vit obligé de fagoter à la hâte d'autres histoires qui ne lui sont point d'honneur, c'est-à-dire, de prostituer les muses pour avoir du pain.

M. de Vaugelas, l'un des plus polis & des plus honnêtes hommes de son tems, se tenoit caché comme un hibou dans un petit coin de l'hôtel de Soissons, pour éviter la juste persécution de ses créanciers. Il mourut pauvre, son bien, qui consistoit principalement dans ses beaux écrits, ne suffisant pas pour payer ses dettes. M. Baudouin de l'académie françoise, homme de mérite, pressé par la faim, nous a donné divers ouvrages qui seroient plus accomplis, s'il avoit eu de quoi dîner. La pauvreté chassa M. de l'Etoile de la ville à la campagne, où ses rares talens s'étouffèrent à petit bruit. M. du Ryer traduisoit les auteurs à la hâte, pour tirer promptement du libraire Sommaville une médiocre récompense qui l'aidoit à subsister avec sa pauvre famille dans un petit village auprès de Paris. Un beau jour d'été nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite; il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins, & nous montra ses ouvrages; mais ce qui nous toucha, c'est que ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rengeâmes dessous un

arbre ; on étendit une nape sur l'herbe, sa femme apporta du lait, & lui des cerises, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très-bon ; nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans pleurer, de le voir si maltraité de la fortune, sur-tout dans sa vieillesse, & accablé d'infirmités.

Pauperies est tota domus, diffuescit ad illos
Ubertas venisse lares, nec visitat ægrum
Copia Parnassum, sublimior advolat aulas
His ignotis casis, ubi pauca vetusque supellex.
Languida sordet Anus. Admoto immurmurat igni,
Urseolus quo pisa natant : quo cœpe vagatur,
Quo faba, quo porrus capiti tormenta minatur.
Quo rigidum palescit olus, quo fercula festo
Ad triplices libanda dies, quo vilior orti
Jejunam expectat quævis farrago Minervam.
Hîc unde assiduo, conflictu litigat unda,
Hîc coxisse dapes est condivisse, libido
Mensæ nulla venit, nisi quæ sale spersa rigorem
Esca parum flectit, solo fit amisior usu
Cænula luctanti, minus obluctata palato.

Breviarium romanum ex sanctâ potissimum scripturâ, & probatis sanctorum historiis confectum, studio Francisci Quignonii. Ce bréviaire a été réimprimé plusieurs fois en diverses formes. La préface en est très-belle, & mérite d'être lue.

Ce fut par l'ordre des papes Clément VII & Paul III, que Quignon, cordelier espagnol, & depuis général de son ordre, & enfin cardinal, entreprit de réformer le bréviaire romain. Il le réduisit à trois leçons, & on y lisoit toute l'écriture sainte. Cette briéveté, ou plutôt le retranchement de plusieurs histoires apocryphes, fit crier les ignorans, de sorte que depuis le concile de Trente, le bréviaire de Quignon est demeuré supprimé, & ne sert plus que d'ornement dans les grandes bibliothéques.

Ce n'est pas sans raison qu'on s'applique aujourd'hui à la réformation des bréviaires, la plûpart méritant bien d'être revus & corrigés. Un des plus parfaits à mon gré, est celui des Chartreux. On n'y voit que l'écriture sainte, les homélies des pères de l'église, & quelques vies de saints, tirées de ces mêmes pères. L'histoire du chanoine damné (ce qui est très-remarquable) ne s'y trouve point.

M. l'archevêque de Besançon a fort abrégé le bréviaire de son église. On s'en est voulu plaindre; mais ce prélat a tenu bon, disant à ceux qui en grondoient, qu'il n'est point trop court pour ceux qui le récitent avec dévotion; & qu'il n'est encore que trop long pour ceux qui courent en le récitant.

Le bréviaire réformé, d'Orléans, passe pour

un ouvrage accompli. On prétend qu'il y a encore à retoucher au bréviaire de Paris. La nouvelle arrive; qu'on refond entièrement ce bréviaire; & que M. l'abbé C. G. travaille de toutes ſes forces à en faire un modèle pour tous les autres bréviaires de France.

M. Thiers a mandé à un ami, qu'il a écrit une critique en deux volumes contre le nouveau bréviaire de Cluny, prétendant que ce bréviaire eſt le plus défectueux de tous ceux qui ont paru juſqu'à préſent. Si M. le Tourneux qui a eu ſoin de la réviſion & de l'édition de ce bréviaire, étoit encore au monde; ceux qui l'attaquent aujourd'hui auroient la conſolation de trouver à qui parler.

J'ai ſçu de M. de Vert; que l'égliſe de Rouen penſoit à une réforme de ſon bréviaire qui en a bon beſoin. Il faut commencer par réformer le calendrier : ce qui n'eſt pas une petite affaire ; car il eſt remarquable que ce ſont les nouvelles fêtes qu'on a introduites, qui ont renverſé tout l'ordre ancien des bréviaires, & toute la dévotion pour les ſaints des premiers ſiécles de l'égliſe. C'eſt ce qu'a prédit autrefois un chancelier de l'univerſité de Paris : *novi ſancti facient, ut contemnamus antiquos.*

Je viens d'apprendre qu'on ne penſe plus à réformer

réformer le bréviaire de Rouen pour bien des raisons.

On fait dire à M. Valois, dans le Valesiana, que les *Chartreux* ne devroient pas s'appeller en latin *Cartusienses*; mais *Caturstienses*, du nom du village qui est proche du lieu où ils s'établirent la première fois, qui s'appelle en latin *Catorissium* ou *Caturissium*, & en françois *Chatrouse*.

Je me suis informé de ce fait à ceux qui en doivent être bien instruits. Ils m'ont répondu que dans la lettre de fondation du monastère de Chartreuse, signée du curé & des habitans du village dont il s'agit, les religieux de ce monastère sont appellés *Cartusienses*, & non *Catursienses*: ce qui suffit, quand même le village de Chartreuse seroit appellé dans les anciens géographes *Catorissium* ou *Caturissium*, pour ne pas obliger les Chartreux à réformer leur nom. Pierre de Cluny, S. Bernard & les autres écrivains qui les ont vu naître, ne les ont point appellés autrement que *Cartusienses*. Et il ne faut point alléguer la chronique de S. Médard de Soissons, où M. Valois a lu *ordo Catursiensis*; puisque cette chronique qui finit en 1261, est postérieure de près de deux cent ans à la fondation de Chartreuse, qui est

de l'année 1086. Ainsi l'on peut dire, que ce que M. Valois prend pour une preuve solide de ce qu'il avance, est ou une faute d'écriture, ou une critique vétilleuse qui doit être corrigée par l'usage établi de tout tems, d'appeller les Chartreux *Cartusienses*, & non *Carturisienses*, sur une prétendue étymologie tirée de plus loin que le tems de leur fondation qui les autorise.

Le catholicon d'Espagne, pièce satyrique du dernier siécle contre les ligueurs, n'est pas l'ouvrage d'un seul & même auteur. M. le Roi, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, & depuis chanoine de l'église de Rouen, composa & mit au jour en 1593, *la vertu du catholicon d'Espagne*. Cet écrit ingénieux étoit fort court, & fut distribué cette année-là en feuilles brochées, comme sont d'ordinaire ces sortes de pièces fugitives. Dès qu'il parut, chacun en fut charmé; & les beaux esprits de ce tems-là, se piquèrent d'y mettre la main & de l'augmenter, ou plutôt d'y joindre une seconde pièce, sous le titre d'*abrégé des états de la ligue, convoqués à Paris au dixième février*. Passerat & Rapin, deux poëtes fameux, en composérent les vers. M. Gillot, conseiller-clerc au parlement de Paris, dont nous avons un éloge en latin de Calvin, qui se trouve mal-à-propos à la fin

des hommes illustres de Papyre Masson ; & un recueil de lettres, fit la harangue du cardinal Légat. Florent Chrestien, homme d'esprit, composa la harangue pour le cardinal Pélevé. On est redevable au sçavant Pierre Pithou, de la harangue de M. d'Aubray, qui est la meilleure de toutes ; & l'on doit encore à Rapin la harangue de l'archevêque de Lyon, & celle du docteur Rose, grand maître du collège de Navarre, depuis évêque de Senlis. C'est ce même Nicolas Rapin dont nous avons des poésies latines, qui prit le soin de recueillir toutes ces harangues & d'en composer un corps qu'il joignit au catholicon d'Espagne. Sur ce fondement plusieurs lui ont attribué le catholicon tout entier : ce que l'historien d'Aubigné n'ayant pas conçu, a dit, que Rapin n'avoit contribué à cet ouvrage que par quelques vers ; en quoi il s'est trompé.

Cette seconde partie du catholicon, ne fut faite ni imprimée qu'en 1594, après le retour du parlement qui avoit été transféré de Paris à Tours. En effet, il y est parlé de trois grands événemens ; c'est-à-dire *de la réduction de Paris, du bannissement de M. d'Aubray, & de la mort du comte de S. Paul*, qui n'arrivèrent que cette année. Car ce ne fut que sur la fin de mars, que le roi se rendit maître de Paris ;

comme ce ne fut aussi qu'au même mois de la même année, que M. d'Aubray fut chassé de Paris, pour avoir parlé trop librement; & que le comte de S. Paul fut tué par le duc de Guise.

Il est encore remarquable pour l'intelligence des dates, que la première édition du catholicon d'Espagne, par M. le Roi, imprimé en 1593, ayant été bientôt distribuée, il ne s'en fit plus aucune édition que conjointement avec l'adition *de la tenue des états*; & que le tout fut imprimé ensemble comme un seul & unique ouvrage sous le nom de *satyre menippée*, à quoi l'imprimeur ne prenant pas garde, il data son édition de l'an 1593, qui étoit la date du catholicon, au lieu de la dater de 1594, qui est la véritable date de la tenue des états, ou pour mieux dire, de la satyre menippée en son entier.

On observera que le catholicon d'Espagne, qui se trouve imprimé parmi les mémoires de la ligue, est entiérement corrompu; ceux de Genève qui ont fait cette édition, y ayant ajouté des portraits ridicules qui ne sont point de l'original.

Les notes qui se trouvent jointes à l'édition de Ratisbonne de 1664, sont tirées d'un manuscrit de M. Dupuy, garde de la bibliothéque

du Roi, qui en eſt l'auteur. On a retranché quelques-unes de ces notes par diſcrétion, & pour ne pas offenſer des perſonnes à qui l'on doit du reſpect.

J'ai confronté cette édition de Ratiſbonne avec quelques manuſcrits du tems de la ligue; mais comme ils s'accordent aſſez avec les notes de M. Dupuy, je ne ferai point ici d'extraits, ſinon de quelques éclairciſſemens qui ne ſont pas tout-à-fait inutiles.

Le docteur Lucain dont il eſt parlé dans l'avis au lecteur de la première édition, étoit un ſéditieux qui mit tout en œuvre pour chaſſer de Paris M. de Morenne, curé de S. Médéric, & s'emparer de ſon bénéfice.

M. de Morenne étoit l'un des docteurs de Sorbonne qui allèrent trouver Henri IV, pour l'inſtruire & le diſpoſer à abjurer l'héréſie. Il fut pour cela interdit de la Sorbonne, avec René Benoît & quelques autres.

Le Roi, après la réduction de Paris, pour récompenſer M. de Morenne, lui donna la cure de S. Gervais, poſſédée avant lui par Linceſtre, homme ſatyrique & violent, qui fut contraint de quitter ce poſte & ſe bannir lui-même. Ce fut ce Linceſtre qui, prêchant dans la chaire de cette paroiſſe, tira de deſſous ſon ſurplis deux petites figures de diables, qu'il diſoit avoir

été trouvées dans Vincennes, où Henry III faiſoit ſes dévotions : ce qui donnoit à penſer d'étranges choſes de ce prince.

Pierre de Frontac, dont il eſt parlé à la page 90 de l'édition de 1594, étoit un avocat au tems du roi Jean, qui mérita d'être fait cardinal, pour avoir défendu avec vigueur les droits de l'égliſe. L'épitaphe de ce cardinal ſe trouve chez les céleſtins d'Avignon, en ces termes : *Hic requieſcit bonæ memoriæ Dominus Petrus de Fritiquiaco, utriuſque Juris Doctor, qui Advocatus Parlamenti & Canonicus Pariſienſis exiſtens & pugil Eccleſiæ. Inde non immeritus per Dominum Clementem Papam VII. aſſumptus fuit in beatæ Mariæ in Aquis Diaconum Cardinalem, qui obiit anno Domini 1392, die quartâ novembris.*

En la page 237 de la même édition, il faut entendre par la ville de *Ruach*, la ville de Paris, durant les misères du ſiège & les troubles de la ligue. *Ruach* (ſelon le manuſcrit) eſt un mot hébreu, qui ſignifie *eſprit* & *vent*.

Selon le même manuſcrit, le cardinal Pelevé avoit été ſoliciteur de procès & l'homme d'affaires du cardinal de Loraine, qui le prenant en affection, lui procura une charge de conſeiller au parlement de Paris, & enſuite l'évêché d'Amiens, &c. Brantôme prétend au contraire

que le cardinal Pélevé étoit d'une maison illustre de Normandie.

Le pape Paul III écrivit à Henry III que quelques évêques de son royaume étoient hérétiques, entr'autres M. de Pélevé.

Après sa mort, qui arriva au moment qu'il sçût que le roi étoit entré dans Paris, on fit plusieurs épitaphes qui sont rapportées dans le manuscrit que j'ai eu entre les mains. Celle-ci: *in ejus cor inclusum in capsulâ plumbeâ, & conditum in æde Celæstinorum*, est la plus remarquable.

Hic Pellevæi cardinalis est situm,
Simili & metallo clauditur cor plombeum.

Quelques critiques prétendent sur le troisième chapitre d'Isaïe, où la vulgate porte: *Auferat Dominus ornamentum calceamentorum, & lunulas & torques*, que *lunulas* est transposé, qu'il faut le mettre après *torques*. Le texte hébreu où l'on trouve *armillas*, *cellaria*, *lunulas*, *&c.* semble favoriser cette pensée, comme aussi les septante qui lisent, *concinos & lunulas*, prenant *lunulas* pour quelqu'ornement de tête ou pour des *pendans d'oreille*. Néanmoins *lunulas* se peut fort bien laisser après *ornamentum calceamentorum*; car outre l'autorité de la vulgate & celle de la paraphase caldaïque, le bon

N 4

ſens s'y trouve. Benoît Baudouin, qui a fait un ſçavant traité *de calceo antiquo*, dit ſur ce paſſage d'Iſaïe : *non obſcurè liquet, lunulas illas, ſeu fibulas (quæ ſanè vel erant aureæ, vel ſaltem argenteæ) ad ornamentum calceorum pertinuiſſe.* C'étoient de petits croiſſans d'or ou d'argent, qui ſervoient d'ornement à la chauſſure des anciens, ou peut-être de boucles pour fermer leurs ſouliers, comme cela ſe voit dans une ancienne ſtatue, dont Caſalius nous a donné la figure.

M. du Cange dit que les patriciens, à Rome, portoient ſur leurs ſouliers une eſpèce de croiſſant en forme de C, qui vaut cent en chiffre romain. Il accuſe Zonare d'avoir mal compris le texte de Dion, & de lui faire dire contre ſa penſée, que les patriciens portoient ſur leurs ſouliers la figure d'un ῥῶ ; parce que cette figure marquoit le nombre de cent chez les Grecs ; ou parce que cette lettre grecque étoit la première lettre de *romain.*

Albert Rubens avant M. du Cange, avoit obſervé cette bévue de Zonare dans ſon traité de *Calceo Senatorio* ; & celle encore de Jean d'Antioche, qui eſt tombé lourdement au même endroit. *Malè Zonaras* (dit-il) *qui cùm alibi legiſſet, littera centenarium numerum deſignante, calceos Patricios ornatos fuiſſe ; id de R. littera*

interpretatus est, quæ apud Græcos nota est numeri illius. Nec dissimilis error Joannis Antiochenensis cujus locus extat apud Claudium Salmasium in notis ad Pollionem, & ad scriptionem Regillæ.

De sçavoir en quel endroit du soulier les patriciens portoient ces croissans d'or ou d'argent, c'est une question. Les uns veulent que ce fût sur le coudepied où le soulier se ferme; & d'autres prétendent que c'étoit sur le quartier de derrière. Quoique cette pensée paroisse bizarre, elle peut être reçue, n'y ayant point de bizarrerie qui ne se puisse supposer en fait de mode.

Les Romains tenoient des Orientaux cette coutume de porter des croissans, laquelle règne encore aujourd'hui dans tout l'empire turc. Elle est beaucoup plus ancienne que Mahomet, les Sarasins avant lui ayant eu de la vénération pour ces figures. Les rois des Ismaëlites en faisoient porter à leurs chameaux, comme un grand ornement & une belle parure. Il y a grande apparence que l'usage de ces croissans vient de la superstition des Caldéens & des Egyptiens, qui étant attachés au culte des astres, en révéroient les figures; principalement celle de la lune, qui par ses influences & sa proxi-

mité, ſemble avoir plus de commerce avec les hommes.

M. Digby, étant à Paris, prenoit plaiſir à montrer le portrait en miniature de feue madame la comteſſe Digby ſon épouſe, l'une des plus belles femmes de ſon tems, *ipſo ſeſe ſolatio cruciabat.* Il racontoit que pour maintenir la beauté & une fraîcheur de jeuneſſe, il lui faiſoit manger des chapons nouris de chair de vipère; en quoi (à ce qu'il diſoit) il avoit parfaitement réuſſi. Cependant ſoit que cette nourriture ne fût pas ſaine, & que ce qui eſt bon à conſerver la beauté, n'eſt pas propre à conſerver la ſanté & la vie; ou bien que l'heure de madame Digby fût venue, elle mourut encore aſſez jeune, & lorsqu'on y penſoit le moins. On dit qu'elle avoit eu quelque preſſentiment de ſa mort, & qu'elle pria M. Digby, qui étoit obligé de ſortir pour quelqu'affaire, de revenir au plutôt, parce qu'elle avoit dans l'eſprit qu'elle mourroit ce jour-là. En effet M. Digby étant de retour la trouva morte, & la fit peindre en cet état, où pour la conſolation de ceux qui la regardent, le peintre a eu l'adreſſe de ne la repréſenter qu'un peu endormie.

Aujourd'hui qu'on a l'uſage des hygrométres,

des barométres & des thermométres, il faudroit s'appliquer à la recherche d'un instrument qui n'a pas été inconnu aux anciens, par lequel on pourroit juger de la vie & de la mort des malades. Lambecius dans la bibliothéque de l'empereur, fait mention de cet instrument. *Anonymi cujusdam auctoris collectio variarum rerum medicarum caput ultimum sive 32, continet Petosiris philosophi Ægyptii epistolam astrologicam ad Nechepson regem Assyriorum cum adjunctâ figurâ organi astrologici, per quod de vitâ & morte ægrotantium, potest judicari.* Je n'ai point vu la figure de cet instrument; mais selon toutes les apparences, le secret en roule sur la qualité de l'air qui règne dans le lieu où reposent les malades. Car comme on suppose avec beaucoup de vraisemblance, qu'il y a autour de l'aiman un atmosphère de matière magnétique, qui est toujours en mouvement, par lequel on rend raison de ses effets : on peut supposer aussi, qu'il y a autour des corps malades qui transpirent beaucoup, un atmosphère de matière corrompue, par le mouvement duquel on doit juger de sa bonne ou mauvaise qualité ; & par conséquent de l'état où sont les corps malades. Cela mérite bien d'être examiné, & d'être proposé à Messieurs de l'académie des sciences.

Christophe Dupuy étoit l'aîné de MM. Dupuy. C'est lui qui a donné au public le *Perroniana* dont il avoit une copie. Il suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, en qualité de son protonotaire; & rendit en ce pays-là service à M. de Thou, à l'occasion de la première partie de son histoire, que la congrégation de l'indice vouloit condamner & ranger au nombre des livres hérétiques. Etant de retour en France, il se fit chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le cardinal Antoine Barberin qui connoissoit son rare mérite, l'alla déterrer; & par son crédit le fit venir à Rome exercer la charge de procureur général de son ordre & de prieur *in Urbe*. Le pape Urbain VIII lui auroit donné des marques éminentes de son estime; mais la part que MM. Dupuy ses frères avoient eue à la nouvelle édition des libertés gallicanes, lui fermèrent les mains. Il mourut, assez âgé, prieur de la chartreuse de Rome, à qui il avoit donné tous les embellissemens dont ce lieu est capable. Le S. Bruno gravé par Melan, est le véritable portrait de Christophe Dupuy.

Joannes Robinus, garde du jardin royal des plantes, *erat eunucus*. C'étoit le plus curieux botaniste de son tems. On a son portrait dans

un recueil de fleurs & de plantes qu'il avoit cultivées, gravé par les soins de ses amis, avec ce distique :

> *Omnes herbas novi.*
> *Quot tulit hesperidum, mundi quot fertilis hortus,*
> *Herbarum species novit hic unus eas.*

Il est le premier qui a élevé l'acacia en France, & qui a donné la vogue aux tubéreuses qu'on ne connoissoit qu'en Provence. Jamais homme n'a été plus entêté de fleurs que celui-là. De quelque chose qu'on lui parlât, il en revenoit toujours à sa gripe : ce qui faisoit dire à M. Patin qu'il feroit changer le proverbe, & qu'on ne diroit plus, *il ressouvient à Robin de ses flûtes*; mais, *il ressouvient à Robin de ses fleurs*. Le même M. Patin l'appelloit, *eunucus hesperidum;* mais un *eunuque jaloux*, & si jaloux de ses fleurs, qu'il aimoit mieux en écraser les cayeux, que d'en faire part à ses amis. Un médecin enragé de cette dureté, lui adressa une satyre latine très-cruelle avec ce titre : *Joanni Robino totius propaginis inimico nato.*

* *Acacia* est un mot latin qui se trouve dans Pline, & qui vient du grec ἀκακία. Dioscoride, Galien & plusieurs autres en ont parlé. L'*acacia*

est ainsi appellé à cause de ses épines ; d'où vient que Théophraste l'appelle simplement épine, ἄκανθα. Notre *acacia* n'est pas celui de Dioscoride, dit M. Ménage : c'en est un autre moins épineux, qui nous vint de Barbarie il y a plus de soixante ans, & que M. Robin planta dans le jardin royal ; d'où vient que les botanistes appellent cette plante *acacia Robini*. Je n'ai point vu l'*acacia* du jardin royal, mais tous les *acacia* que j'ai vus ailleurs, étoient d'assez grands arbres, garnis d'épines, & chargés de longs bouquets de fleurs blanches, d'où naissent une sorte de lupins fort durs. L'*acacia* de cette espèce est l'*acacia* d'Égypte. Il y en a un autre qui naît dans la Capadoce, semblable à celui-là, mais beaucoup plus petit, & dont les feuilles sont coupées comme celles de la ruë. Dioscoride parle de ces deux espèces d'*acacia*. Mathiole dans ses commentaires sur cet auteur, nous a donné la figure de la première espèce, qu'il disoit tenir de la main de l'ambassadeur de l'empereur Ferdinand à la Porte ; & aussi la figure de l'*acacia* de la seconde espèce, qu'il avoit eu de quelques-uns de ses amis. *Pietro della Valle*, parle d'un *acacia* qu'il appelle *acacia Mesopotamica*, parce qu'il le découvrit en voyageant dans la Mésopotamie. *L'accacia vien descrita da Dioscoride*, dit un curieux d'Italie,

che sia un' Arboscello spinoso, che nasce nell' Egitto, così folto di rami, che si non distende l'alto: produce il fiore bianco, il seme simile all' lupini, chiuso ne bacceli, del quale si esprime il sugo, & secca all'ombra. Euni parimente un' altra specie di accacia, che nasce in Capadocia, simile à quala dell' Egitto, ma è piata molto più breve, men alta, ma piu tenera, più folta, piena di spine, con frondi simili alla ruta: fa il seme l'Autonno, minor delle lentichie: producendo tre, o quattro grani per bacello. Queste sono le due accacie descritte da Dioscoride. La figura della prima vien posta dal Matthioli nel suo commento, sopra Dioscoride, qual dice haver havuta da Constantinopoli dall' Ambaciatore dell Imperatore Ferdinando, presso il Turcho come anco la figura della secunda, qual dice haver havuta da suoi amici, simile à quella di Capadocia, descritta da Dioscoride. (B)

Brantôme dans les éloges des grands capitaines de son tems, rapporte que Gaston de Foix, au siège de Brescе, allant à l'assaut, pour marcher plus ferme se fit ôter ses souliers, & se mit en *escharpins déchaussés*; & que tous les autres en firent de même. Celui qui a eu soin de l'édition des mémoires de Brantôme, dit qu'il n'entend pas bien ce mot. Il y a un

endroit dans la vie de M. d'Eſpernon qui peut ſervir à ſon éclairciſſement. Car il y eſt remarqué en parlant d'Henry III, qu'il n'entroit perſonne dans ſa chambre qui n'eût l'eſcarpin blanc & la mule de velours noir. D'où l'on peut conjecturer que c'étoit la mode en ce ſiecle, de porter des eſcarpins (que Brantôme appelle *escharpins*) ou chauſſons de cuir dans les ſouliers, à peu près comme l'on portoit il y a quarante ans des ſouliers légers dans des galoches. Les Turcs portent une eſpèce de botines ou de chauſſes de cuir de levant, pardeſſus le pied deſquelles ils mettent leurs ſouliers, qui étant ſans oreilles ni boucles, ſe défont auſſi aiſément que nos galoches, quand ils entrent dans les moſquées, ou quand ils veulent combattre de pied ferme, ou courir plus légérement. J'ai vu autrefois bien des gens en France & en Angleterre porter des botines, dont le ſoulier ſe ſéparoit de la chauſſe de cuir.

Paul Jove eſt le premier qui à donné l'art des deviſes. Jean Dorat eſt le premier qui a mis parmi nous les anagrâmes en vogue. Rabelais eſt le premier qui a écrit chez nous des ſatyres en proſe françoiſe. Etienne Jodele eſt le premier qui a introduit les tragédies en France. Le cardinal de Ferrare, archevêque de

de Lyon, est le premier qui a fait représenter une tragi-comédie sur notre théâtre, par des comédiens italiens. Jean-Baptiste Lully est le premier qui a donné ici du crédit aux opéra d'italie; comme c'est Octavio Rinuccini, poëte florentin, qui les a remis sur pied à Florence. On attribue à Jodele le premier sonnet qui a paru en notre langue.

Nicolas Pierre, surnommé du Bosc, ancien professeur de réthorique au collège de Lisieux à Paris, étoit considéré de MM. Blondel, Picard, Cassini, & de la plûpart des savans. Il sçavoit les langues sçavantes, les belles-lettres la philosophie ancienne & la moderne, la théologie & les mathématiques. Assez content de la réputation qu'il avoit acquise à professer de vive voix, il ne s'est guères mis en peine d'écrire. Néanmoins j'ai vu entre les mains de ses amis, une critique latine des ouvrages d'Homère, une réthorique, une traduction françoise de la poétique d'Aristote, & des feuilles volantes sur divers sujets; entr'autres sur la poétique d'Horace, où il fait voir, contre le sentiment de quelques-uns, que cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'art & de méthode.

M. du Bosc avoit une opinion particulière

touchant les comètes ; & il en parloit de cette sorte : « il eſt certain qu'il s'exhale continuelle-
» ment de toute la terre, quantité de matières
» qui tendent vers la moyenne région de l'air,
» & qui après en deſcendent en pluie, en neige,
» &c. & que ces matières ont la direction de
» leur mouvement depuis le centre de la terre
» vers la moyenne région, & de la moyenne
» région vers le centre de la terre.

» Je ſuppoſe de même qu'il s'exhale des ma-
» tières du corps du ſoleil, qui ont la direction
» de leur mouvement depuis le centre du ſoleil
» vers le firmament, & du firmament vers le
» centre du ſoleil : les taches obſervées au ſoleil
» en ſont une preuve convaincante.

» Je dis donc qu'il s'exhale continuellement
» du centre du ſoleil vers le firmament des
» matières, & que ces matières venant à s'en-
» flâmer de quelqu'endroit que ce ſoit, forment
» les comètes. Et comme une poignée de paille
» étant en l'air, jette ſa flamme vers la moyenne
» région, de même ladite matière étant en-
» flammée en un certain point, jette ſes flammes
» vers le firmament.

» Ainſi il eſt évident que la queue de la co-
» mète paroîtra toujours oppoſée au ſoleil en
» quelque endroit que ce ſoit ; & parce qu'aſſez
» ſouvent le bout de cette queue paroît un

» peu courbé, cela vient du mouvement du » tourbillon du soleil.

» Selon cette hypothèse, il peut arriver des » comètes dans tout l'espace qui est depuis » le centre du soleil jusqu'au firmament, sans » que jamais elles paroissent en forme de comètes à l'entour de la terre, à cause de la » mixtion des matières terrestres & des matières solaires.

» La démonstration par laquelle on prétend » prouver qu'il ne se fait point de comètes au-dessus de saturne, ne me semble pas générale, outre que les observations qu'on emploie pour le montrer, me paroissent très-difficiles, & quelques-unes même impossibles.

» Au reste, il est aisé de voir par cette hypothèse, pourquoi les comètes sont plus » grosses au commencement, & pourquoi elles » diminuent en marchant, d'autant qu'elles » s'éloignent toujours de la terre vers le firmament ».

Dans un des journaux de l'académie des sciences on a rendu raison d'un écho extraordinaire, sur les mémoires de dom Quesnet, religieux Bénédictin. Ce père m'a assuré que le sécrétaire de cette académie n'a pas entièrement compris sa pensée, & qu'il a même inséré quelque chose

dans ſon extrait de contraire à l'expérience. Sa diſſertation entière ſur ce ſujet mériteroit bien d'être donnée au public.

Ce qu'il y a de particulier dans cet écho, c'eſt qu'au lieu que les échos ordinaires ne répètent la voix que quelque tems après qu'on a entendu celui qui chante, dans celui-ci on n'entend preſque point celui qui chante, mais bien la répétition qui ſe fait de ſa voix, & toujours avec des variations ſurprenantes, l'écho ſemblant tantôt s'approcher, & tantôt s'éloigner. Quelquefois on entend la voix très-diſtinctement, & d'autrefois on ne l'entend preſque plus. L'un n'entend qu'une ſeule voix, & l'autre pluſieurs; l'un entend l'écho à droite, & l'autre à gauche. Enfin ſelon les différens endroits, où ſe placent ſur deux lignes, l'une au-deſſus & l'autre au-deſſous, ceux qui écoutent & celui qui chante, on entend l'écho différemment.

On a attribué ces effets à des voûtes & à des cavités ſouterreines. Mais le père Queſnet a trouvé que la véritable eſt la figure demi-ronde de la cour où ſe fait l'écho, & l'a démontré par des régles de géométrie ſi convaincantes, qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Le reſte peut venir de la matière dont ſont faits les

murailles, de la manière qu'elles font faites, & peut-être aussi de la nature du lieu. Ce qu'il y a encore à observer, c'est que les instrumens à corde ne font aucun effet dans cet écho; parce que les vibrations qu'ils causent à l'air, ne sont pas assez fortes ni assez étendues pour aller frapper jusqu'à l'endroit où se forme l'écho; & que si elles le frappent, c'est trop foiblement pour l'obliger à répondre.

M. de Lilly, président au bureau des finances à Rouen, avoit apporté cette invention d'Italie, qui fait encore aujourd'hui un des plus grands ornemens de sa belle maison du Génetay. Ce qui m'a surpris dans ce galant homme, c'est qu'ayant possédé cette maison depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de 80 ans qu'il est mort, & qu'ayant été sollicité un million de fois par ceux qui abordoient de toutes parts chez lui, de dire la véritable cause de ce merveilleux écho, il n'en a jamais dit un seul mot à personne. L'écho répondoit à tout venant, & M. de Lilly se taisoit. Un si grand silence, *paucorum est hominum & mentis bene sanæ*. Il disoit à ses amis en raillant: « Quand » je me marierai (car il étoit garçon), vous » sçaurez mon secret; je le dirai à ma femme, » & ma femme le dira à tout le monde ».

Le P. Mabillon dans son *Itinerarium italicum*,

donne un fragment d'un manuſcrit qu'il a vu à Boulogne dans la bibliothèque de l'abbaye de S. Sauveur, comme une piéce curieuſe qui n'a point encore été imprimée, & qui a pour auteur un chanoine régulier anonyme. Mais outre que ce fragment ſe trouve dans quelqu'un des traités de M. de Launoy, on peut aſſurer le père Mabillon que l'ouvrage dont il s'agit, eſt imprimé tout entier parmi les autres piéces de la bibliothèque des pères de la dernière édition, ſous le titre *de arte prædicandi*, composé par *Humbertus de Romanis*, général des Jacobins, qui a fait pluſieurs autres livres de cette nature.

L'Italie, depuis environ 200 ans, a fourni la France de muſiciens, de comédiens, de charlatans, de devins, d'aſtrologues, d'empoiſonneurs, de partiſans, de banquiers, de politiques, de favoris & de capitaines.

* M. Baluze dans une préface qu'il a miſe à la tête de ſon livre intitulé, *Vitæ paparum Avenienſium*, ſe déchaînant contre les Italiens, les accuſe d'avoir apporté en France les vices qui regnoient à Rome, la débauche & l'impureté. Cette liberté a pu contribuer à faire mettre cet ouvrage dans l'*Index* : ce que d'ailleurs il ne

pouvoit presqu'éviter, les Italiens regardant le séjour des papes à Avignon comme un tems de captivité, & ne doutant pas de l'appeller *la captivité de Babilone*, par rapport aux 72 ans que ce séjour a duré. Il eût fallu une main bien délicate pour toucher à cette plaie sans donner lieu à des plaintes : outre qu'il est parlé dans cet ouvrage que nous a donné M. Baluze, d'une certaine bulle de Clément VI pour le jubilé, en des termes qui auront déplu sans doute à ceux qui étant les maîtres, ne se plaisent pas à être critiqués. (B)

Il y a bien des fautes dans le dictionnaire de M. Furetière qui sont indignes de ce fameux critique. Par exemple, il confond *Marforio* avec *Pasquin*, & dit que ce n'est qu'une même chose. Lui qui aimoit tant à railler, ne devoit pas confondre ainsi ses bons patrons, & de deux n'en faire qu'un. Il y a grande apparence qu'il n'avoit point été à Rome, ou qu'il n'avoit pas lu les antiquités de cette ville, ni fait réflexion sur la plupart des pasquinades, où Pasquin & Marforio sont introduits comme deux personnages différens. Ils sont placés à Rome en des quartiers assez éloignés l'un de l'autre pour les distinguer, & ne se ressemblent guères. Marforio est une grande figure couchée de son

long, qui repréfente, felon quelques-uns, *pa-narium Jovem*; &, felon d'autres, le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appellé aujourd'hui la rivière de la Néra qui arrofe l'Ombrie. Pour ce qui eft de fon nom, *nihil eft certi quod di-catur, nifi velimus ex eo quod in Augufti foro effet, ut quorumdam eft opinio, ubi & Martis templum.*

Quant à Pafquin, c'eft une ftatue de marbre mutilée, qui fe voit à un coin du palais des Urfins. On croit que c'eft la figure d'un gladiateur. Quoi qu'il en foit, Pafquin, tout eftropié qu'il eft, fans nez, fans bras, fans jambes, mais animé de l'efprit le plus malin qui fût jamais, fait la loi dans Rome, à Rome même & à toute la terre. Ses paroles font courtes, vives, & toujours empoifonnées. Il fait tout, il pénètre tout, & revèle les fecrets les plus cachés. Nul tribunal, nulle juftice ne l'épouvante. Tous les jours de nouveaux fecrétaires facrifient leur vie & leur fortune à fon fervice. Quand on attaque Marforio, Pafquin vient au fecours; & quand c'eft à Pafquin qu'on en veut, Marforio le défend, & la ripofte eft cruelle. De les jetter à la mer, perfonne ne s'y joue; ils crieroient de deffous les eaux encore plus haut que dans les places publiques. De les jetter dans le feu & les calciner, leurs cendres parleroient pour eux.

Je promets à coup sûr l'immortalité à quiconque entreprendra de perdre Pasquin ou Marforio, comme à celui qui brûla le temple de la Diane d'Ephèse.

Fabius Léonida, poëte italien, suoit longtems sur ses ouvrages; & les retouchoit plus de dix fois, pour leur donner la perfection qu'il souhaitoit. Pierre Mafée, qui a si bien écrit en latin, ne composoit que quatorze ou quinze lignes par jour. Paul Emile Sanctorius, qui avoit entrepris d'écrire en latin l'histoire de son siécle, étoit si long à polir ce qu'il faisoit, qu'un autre en moins de tems auroit écrit l'histoire de tout le monde. M. de Vaugelas fut 30 ans sur la traduction de Quinte-Curse, la changeant & la corrigeant sans cesse. M. Habert de l'académie, auteur du temple de la mort, qui est une des plus belles piéces de notre poésie françoise, changea & rechangea durant trois ans les vers de cet ouvrage, pour les amener au point de beauté, de politesse & d'élégance où nous les voyons. Ce n'étoit qu'en veillant beaucoup & à force de se tourmenter, que Malherbe produisoit ses divines poésies. M. de Balzac passoit les jours & les nuits à représenter ses pensées avec cette netteté de stile & ce choix de paroles que nous admirons encore aujourd'hui.

M. de Chavaroches, intendant de la maison de Rambouillet, disoit que M. de Voiture, tout naturel qu'il paroît dans ses lettres, travailloit long-tems à leur donner ce tour galant, qui étant son propre caractère ne se trouve point ailleurs.

Il y a des écrivains qui ont une peine infinie à commencer, & qui courent quand une fois le chemin est ouvert. Les premières lignes de l'histoire de M. de Thou lui coûtèrent plus que tout le reste; mais dès qu'il eut surmonté cette difficulté, il courut en écrivant.

D'autres écrivent facilement, & sont long-tems à polir leurs ouvrages. Tel étoit Horace chez les Romains; tel étoit M. de Rabutin parmi nous; tels sont la plupart des gens sages, qui étant nés pour écrire, ne suivent d'abord la nature que pour ensuite la corriger & la polir.

D'autres enfin, mais cela pour leur malheur, ne peuvent écrire qu'à la hâte, & ne sçauroient repasser sur leurs ouvrages. M. de Saumaise étoit de ce caractère: caractère dangereux qu'il faut souffrir où il se trouve; mais qui ne doit point servir de modèle ni d'exemple à personne.

Il y a un milieu à tenir en cela comme en toutes choses. Il ne faut pas user ses pensées à force de les tourner & de les retourner; il ne faut pas aussi les laisser toutes délabrées, par-

trop de négligence. La nature doit servir promptement, l'art ne doit aller qu'à pas comptés, mais sans trop de lenteur. *Non si richiede esser Cervo, basta non esser Testuggine*, disent les Italiens.

Où en sommes-nous pour les préjugés? *Claudius Belurgerius* étoit si fou d'Homère, qu'il l'avoit toujours entre les mains, & jusqu'au pied des autels. Il ne croyoit pas qu'aucun autre écrivain méritât d'être lu à son préjudice. Le Tassoni au contraire se moquoit d'Homère, & avoit recueilli plus de cinq cent pensées de ce poëte, dont il faisoit voir le faux & le ridicule. Il n'est guères de gens qui n'estiment les poésies de Virgile: cependant un Jean-Baptiste Lallius ne parle qu'avec mépris de son énéide, non plus que de ses bucoliques. Le même Lallius rabaisse autant le Tasse, que les Italiens d'ordinaire l'élèvent. Galilée sans façon lui préfère l'Arioste, que d'autres mettent sous ses pieds: certainement l'Arioste a plus de génie, de feu & d'invention poëtique que le Tasse; mais le Tasse est plus uniforme, & approche plus de la modération d'Homère & de Virgile que l'Arioste. L'un est plus sévère & plus maître de ses pensées; l'autre échappe & divertit davantage. Galilée préféroit l'Arioste au Tasse, parce qu'en effe

l'Arioste est plus propre à délasser un fort génie comme Galilée, & à lui inspirer ces traits agréables qu'il mêle à ses dialogues de sciences arbitraires, que non pas le Tasse qui tient plus sa gravité. On ne deviendra pas poëte en lisant le Tasse, comme Dominique Péri, misérable pâtre, devint poëte en lisant l'Arioste.

C'est une remarque qui se vérifie tous les jours, que ceux à qui il manque quelque chose du côté de la naissance, se trouvent récompensés du côté de l'esprit par des talens extraordinaires. Melin de S. Gelais, l'un de nos bons poëtes françois, étoit fils naturel d'Octavien de S. Gelais, sieur de Lansac. Jean-Antoine Baïf, aussi bon poëte françois & grand musicien, eut pour père Lazare Baïf, abbé de Charoux, maître des requêtes & ambassadeur à Venise, qui le fit légitimer. Claude-Emmanuel Lhuillier, surnommé Chapelle, du lieu dit la Chapelle, où sa mère le mit au monde, entre Paris & S. S. Denis, étoit fils naturel de M. Lhuillier, maître des comptes. Les belles qualités de son esprit, & son joli voyage sous le nom de Chapelle & de Bachaumont, lui ont mérité les louanges d'un chacun, & un éloge particulier de M. Bernier. *Fulvius Ursinus*, savant antiquaire d'italie, étoit bâtard d'un seigneur de

la maiſon des Urſins. *Antonius Boſinus*, auteur de la *roma ſotterranea*, étoit fils naturel d'un chevalier & d'une eſclave afriquaine. *Pomponius Lætus*, que toute l'italie venoit écouter avec tant d'empreſſement, qu'on retenoit dès la nuit des places dans ſon école, étoit bâtard d'un prince de Salerne. Galilée, ſi connu par ſes livres d'aſtronomie, étoit fils naturel de Vincenzo Galilei, gentilhomme florentin. Le fameux Eraſme n'étoit pas de meilleure maiſon que ces meſſieurs : & l'on a fort douté de la naiſſance d'un célébre critique moderne, que Théophile Renaud, appelle dans quelqu'un de ſes ouvrages, *Filius Coronat.*

On dit ordinairement que la ſcience n'eſt pas héréditaire, & qu'elle ne paſſe guères des pères aux enfans, aux frères, aux neveux, aux couſins. Néanmoins il y a des familles qu'on peut appeller familles de ſçavants. Telles ſont les familles des Manuces, des Eſtiennes, des Scaligers, des Morels, des Godefrois, des Pithous, des Montelons, des de Thous, des Bignons, des Dupuys, des Séguiers, des Talons, des Demêmes, des Lamoignons, des Heinſius, des Voſſius, des Capels, des Juſtels, des Valois, des Sainte-Marthe, des Moreaux, des Patins, &c. &c.

C'eſt une choſe remarquable que de tous les gens de lettres qui s'attachent à de certaines profeſſions, il n'y en a point qui s'en écartent plus volontiers pour écrire ſur d'autres matières que les médecins. Jules Scaliger, médecin, a écrit de la critique & de la poétique. Vignier, médecin, a compoſé pluſieurs gros volumes de l'hiſtoire univerſelle. Le médecin Arnaud de Ville-neuve, s'eſt mêlé de dogmatiſer & d'écrire de la théologie. Averroës, médecin arabe, a traduit Ariſtote en ſa langue & l'a commenté. Fabius Niphus, médecin d'Italie, s'eſt appliqué aux mathématiques. Cæſeus, médecin anglois, a écrit de la muſique. Marcile Ficin, qui étoit médecin & curé tout enſemble, a traduit Platon de grec en latin, & a expliqué ſa philoſophie. Guillaume Capel médecin, a donné au public les mémoires de meſſieurs du Bellay, & a fait une traduction françoiſe de Machiavel. Copernic, médecin & chanoine, a traité de l'aſtronomie & du mouvement de la terre. Noſtradamus, médecin de profeſſion, s'eſt jetté à corps perdu dans l'aſtronomie judiciaire. Et le médecin Cardan, qui tenoit un peu de la doctrine de Noſtradamus, laquelle conſiſte à mentir hardiment & à dire la vérité par hazard, a écrit ſes livres de la ſubtilité, l'éloge de Neron, & d'autres matières aſſez

écartées de sa profession. Lazius, médecin allemand, a traité de l'histoire Romaine. Philippo Cauriana, médecin de la reine Catherine de Médicis, a commenté six livres de l'histoire de Tacite. Paul Jove, médecin & depuis évêque, a composé les éloges des hommes illustres de son tems & plusieurs histoires. Aloysius Lilius, médecin à Rome, s'est appliqué à la réforme du calendrier romain; & Cornelius Amalthée, de la même profession, a mis en latin le catéchisme du concile de Trente. Le médecin Raynerius Snoius, a mis au jour des paraphrases sur les pseaumes de David, avec l'opuscule de S. Athanase sur les mêmes pseaumes, & a donné au public l'histoire de Hollande en treize livres. Jean-Jacques Chiflet, médecin du roi d'Espagne, a remué divers points de critique touchant notre histoire, pour les intérêts de son maître. Sorbière, médecin assez connu, a traduit de latin en françois l'eutopie de Thomas Morus, le traité de Crellius, *de causis mortis Christi*, & a fait plusieurs sortes d'ouvrages sur diverses matières curieuses. Brachet de la Milletière, médecin de Paris, a traité des controverses. Thomas Reinesius, médecin & philosophe, a donné au public un recueil d'anciennes inscriptions & un autre de *variarum lectionum*. Marin Cureau de la Chambre, mé-

decin du roi, a mis ſous la preſſe les caractères des paſſions, le traité de l'iris, & d'autres ouvrages de phyſique & de morale. Spon, médecin de Lyon, a écrit ſes voyages & divers traités d'érudition curieuſe. Charles Patin qui enſeigne aujourd'hui la médecine à Padouë, a écrit de la ſcience des médailles. Petit, médecin de Paris, a publié un traité de *furore poëtico* & un recueil de ſes poëſies. Perrault, médecin & depuis architecte, a traduit Vitruve de latin en françois, & a donné des leçons publiques de géométrie & d'architecture.

Il ſeroit trop long de nommer ici tous les médecins qui ſe ſont en quelque ſorte dégradés de leur profeſſion pour traiter de toute autre choſe. Onuphre Panvini, parlant du grand Fracaſtor dit, qu'il ne le compte pas entre les médecins de Veronne d'où il étoit; parce que s'attachant aux recherches curieuſes de la phyſique, il avoit négligé la pratique de ſon art.

Il y a de certains traités compoſés par des médecins qui paroiſſant ne pas appartenir à la médecine, ont néanmoins de grands rapports avec elle, comme le traité *de arte gymnaſticâ* de Mercurialis, d'autant qu'il s'y agit de la ſanté du corps, qui eſt l'objet de la médecine.

Après tout, ſi l'on me demande pourquoi les médecins s'écartent ſi aiſément de leur profeſſion?

feſſion ? Je répondrai qu'il s'en faut prendre à leur érudition, qui étant d'une grande étendue, fait qu'en avançant toujours dans la diverſité des connoiſſances, ils prennent le change d'autant plus aiſément, qu'étant employés aſſez tard, l'amour du cabinet prend le deſſus, & ne leur laiſſe plus la liberté d'exercer la médecine, qui demande l'homme tout entier ſans nul partage.

Les femmes ſont généralement plus adonnées que les hommes à la magie & aux empoiſonnemens : ce qui ne peut être attribué qu'à la foibleſſe de leur imagination, & à leur méchant courage. Les Rabins diſent, *qui multiplicat mulieres, multiplicat veneficas*. Cela ne ſe vérifie que trop dans l'Orient. Les femmes jalouſes juſqu'à la fureur, s'y empoiſonnent les unes les autres, & font périr un nombre infini d'enfans: Ainſi la pluralité des femmes qui devroit peupler l'Orient, ne ſert qu'à le rendre déſert & déſolé, en comparaiſon de l'Occident, où la polygamie n'eſt pas reçue.

La magie, les ſortilèges, &c. viennent de la même cauſe : l'amour, la jalouſie, la haine, outre la curioſité ſi naturelle aux femmes, les portant à ces extrémités.

La raiſon pour laquelle il ſe trouvoit tant de

magiciens chez les Juifs, quoique condamnés par la loi de Dieu; c'eſt que les Juifs attribuoient la plûpart des maladies, principalement celles qui troublent l'eſprit & diſloquent les membres, à la malice des démons; & qu'ils s'imaginoient que ces maladies ne ſe pouvoient guérir que par des ſortilèges. Auſſi voyons-nous dans l'évangile, que quand notre Seigneur guériſſoit les malades & les poſſédés, les Juifs diſoient, que c'étoit par la vertu des démons qu'il opéroit ces miracles.

Avant le régne de Louis XI roi de France, la politique des princes de l'Europe n'étoit qu'un jeu d'enfans en comparaiſon de ce qu'elle a été depuis. Ce monarque eſt le premier qui a donné du luſtre à cet art ſubtil de gouverner; & qui par ſes bons exemples & ſa ſage conduite, en a fourni des leçons à toute la poſtérité. Ferdinand d'Aragon mari d'Iſabelle reine de Caſtille, qui vint peu après, en profita merveilleuſement à nos dépens. Charles-Quint ſçut bien l'imiter, & enchérir encore pardeſſus ſes fourberies & ſes fineſſes. Philippe II ſon fils & ſon ſucceſſeur aux états d'Eſpagne, travailla toute ſa vie à perfectionner & à polir cet art, qu'il trouva preſqu'ébauché. Sixte V, ſouverain politique auſſi-bien que ſouverain

pontife, n'auroit rien laissé à désirer après lui sur ce chapitre, s'il avoit vécu davantage : ses coups d'essai l'ont bien montré. Enfin Catherine de Médicis en France, & Elizabeth en Angleterre, surmontant la foiblesse de leur sexe, ont fait voir dans leur gouvernement deux chef-d'œuvres de politique, quoique fort différens, l'une sur une mer orageuse & toujours troublée; l'autre sur un théâtre assez tranquile, où il n'y avoit que des comédies à jouer.

Des dépouilles de Louis XI, les Espagnols en ont pris la cruauté; les Italiens, les finesses & les fourberies; Catherine de Médicis, les négociations; Elisabeth d'Angleterre, les mommeries; Henry III roi de France, la science sans la pratique; Louis XIV, héritier de la vertu de ses ayeuls sans avoir hérité de leurs vices, a purgé la politique de toute cruauté, de toute fourberie, de toute mommerie, & lui joignant le secret, le conseil, la force, la vigilance, la sagesse, la libéralité avec des richesses immenses, l'a rendue douce & glorieuse à ses sujets, impérieuse & redoutable à toute la terre.

M. de Charleval s'appelloit Faucon, & étoit neveu, frère & oncle de MM. de Faucon de Ris, trois premiers Présidens successivement

du parlement de Normandie. La maifon de ces meffieurs eft originaire d'Italie. Elle vint s'établir en France du tems de la reine Catherine de Médicis, avec d'autres familles, qui fe font agrandies, & rendues illuftres parmi nous.

M. de Charleval étoit d'une fi foible complexion, qu'on ne penfoit pas qu'il dût vivre : cependant par fon bon régime il a prolongé fes jours jufqu'à quatre-vingt ans, amufant tout doucement l'efpérance de fes héritiers qui regardoient dès fon enfance fa fucceffion, comme une chofe toute prête. La nature qui lui avoit donné un corps fi délicat & fi bon tout enfemble, lui avoit fait l'efprit de même. Il aima toute fa vie les belles-lettres avec tendreffe, & les pofféda avec jaloufie, ne fe communiquant pas facilement à tout le monde. Les gens de fon tems les plus polis chériffoient fa perfonne & recherchoient la douceur de fon entretien. La plûpart lui ont donné des louanges. M. Sarafin entr'autres l'a immortalifé dans le fameux fonnet d'Adam & d'Eve, où il a choifi de dire une vérité dure aux dames, plutôt que de les flater molement. M. Scaron qui étoit ami particulier de M. de Charleval difoit, parlant de la délicateffe de fon efprit & de fon goût, que les mufes ne le nourriffoient que de blancmanger & d'eau de poulet. Defoccupé de toutes

choſes, excepté des ſoins d'un grand amour propre, il demeura toujours illuſtre pareſſeux & ſans emploi. Sur la fin de ſes jours il ſe repentit d'une ſi grande négligence pour l'avancement de ſa fortune qu'il auroit pû rendre meilleure en s'évertuant davantage. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de fineſſe en vers & en proſe. Le recueil de ſes lettres & de ſes poéſies eſt tombé après ſa mort entre les mains de M. le premier préſident de Ris ſon neveu : mais ce magiſtrat, je ne ſçai par quel tour de penſée, n'a point voulu enrichir le public de ſi beaux ouvrages, s'imaginant que le nom d'auteur joint à celui de Charleval, ſeroit une tache dans ſa famille.

* Le ſtile poétique de M. de Charleval, approche de celui de Clément Marot, pour qui cet homme illuſtre avoit une inclination particulière, comme il le témoigne par ces vers qu'il adreſſe à ....

Les œuvres de maître Clément
Ne ſont pas gibier à devote,
Je vous les prète ſeulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ôte.
Si quelqu'un vous les eſcamote,
Je les donne au diable Aſtarot.
D'autres ſont fous de leur marote,
Moi je le ſuis de mon Marot. (B)

Il se passe dans la vie bien des choses qui, n'étant presque rien, ne laissent pas d'instruire beaucoup. En voici une qui, approchant de la bagatelle, nous apprend à ne pas trop faire les maîtres avec les gens dont la capacité & le mérite ne nous sont pas assez connus.

M. Simon ayant toujours retardé, lorsqu'il étoit chez les PP. de l'Oratoire, à prendre l'ordre de prêtrise, à cause de ses grandes & profondes études, fut enfin obligé pour obéir à son général, de partir de sa maison de Jully en Brie, & se rendre à Meaux pour se faire ordonner aux quatre tems. Il y arriva après l'examen, environ sur le midi, avec deux de ses confrères. M. de Ligny, alors évêque de ce diocèse, voyant arriver ces pères à une heure indue, s'imagina que c'étoient des ignorans qui le vouloient surprendre ; & dans cette pensée, il recommanda à un de ses examinateurs, qu'il avoit retenu à dîner, de ne les pas épargner. Le signal donné, après les civilités ordinaires, l'examinateur s'attachant à M. Simon comme à celui de la troupe dont il se défioit le moins, lui dit d'un ton grave : je ne vous demanderai pas si vous sçavez du latin ; je sçai qu'on l'enseigne chez vous avec réputation, & selon la méthode nouvelle, & que vous avez des écoles qui étant exemptes de pédantisme, don-

nent de la jalousie à beaucoup d'autres. Quoiqu'il en soit, Horace aura toujours ses difficultés; expliquez-moi sa première satyre, ajouta-t-il, en lui présentant le livre? M. Simon s'étant tiré d'affaire en galant homme, l'examinateur lui dit : & de la philosophie, vous en avez bonne provision? M. Simon qui l'enseignoit actuellement, répondit avec modestie, que pour ce qui étoit de la philosophie il l'étudioit encore tous les jours. Là dessus l'examinateur lâche un argument captieux. M. Simon le reçoit de bonne grace, le fend en deux par un subtil *distinguo*, & se sauve par la brèche. Vous avez de la philosophie (dit l'examinateur) donnez vous seulement de garde d'une certaine philosophie cartésienne, bourrue & insensée qui empoisonne bien des gens. Je suis péripatéticien pour la vie, répondit M. Simon en souriant; & moi pour de l'argent, répliqua l'examinateur. Ce n'est pas, poursuivit-il, que si Descartes avoit écrit en grec, d'un stile très-obscur, & qu'il fût ancien de deux mille ans, ses principes n'étant lus ni entendus de personne auroient plus d'approbateurs que présentement qu'il est lu & entendu de tout le monde. Mais, cela à part, vous sçavez de la théologie, je n'en doute pas? vos premiers pères étoient tous docteurs & grands théologiens; & un prêtre de

l'Oratoire sans théologie, seroit moins qu'un cordelier sans latin. Ce mot dit avec gaieté, l'examinateur jette M. Simon sur les questions du tems, & veut tenter sa foi : mais le trouvant orthodoxe & nullement janseniste, il abandonna ces questions épineuses pour quelque chose de plus solide. On trouve assez, s'écria-t-il, on trouve assez de philosophes & de théologiens dans l'état ecclésiastique : mais on ne voit pas qu'on s'y applique aux langues orientales, & qu'on lise l'écriture sainte dans sa source. Ah ! quelles délices, quelles délices, monseigneur, ajouta-t-il, en s'adressant au prélat, de lire les livres sacrés en eux-mêmes ; & que la langue hébraïque a de douceur & de charmes pour les sçavants ! Le prélat baissant un peu les yeux, répartit : Je l'ai ouï dire de la sorte à MM. de Muys & de Flavigny qui étoient de très-doctes hébraïsans. L'examinateur revenant à M. Simon, lui demanda s'il n'avoit point de goût pour cette belle langue ? M. Simon à qui l'eau en venoit à la bouche, lui répondit qu'il en sçavoit les élémens, & qu'au reste il avoit eu toute sa vie un grand attachement à la lecture des livres sacrés. Que vous me réjouissez, répliqua l'examinateur ; & qu'il se trouve peu de gens d'un esprit aussi droit & aussi bien tourné que le vôtre : allez, puisqu'il est ainsi, je ne vous

célerai pas ce que je ſçai là deſſus. *Sermonem habes non publici ſaporis, & quod rariſſimum eſt, amas bonam mentem, non fraudabo te arte ſecreta.* Cependant, dites-moi, comment la Geneſe s'appelle en hébreu? *hebraïcè*, dit M. Simon, c'eſt *bereſith.* La carrière ouverte, on entre en matière, le combat ſe donne, on s'échauffe de part & d'autre, on crie à pleine tête, on cite les Polyglotes, les Rabbins anciens & modernes. L'examinateur étourdi d'une érudition ſi profonde, ne réſiſte qu'à demi. M. Simon le preſſe, le pouſſe, & ne lui fait point quartier. L'examinateur chancelle, bronche & tombe. M. Simon le foule aux pieds, le déchire & le bat à terre. Le prélat qui mouroit de rire, prenoit plaiſir à faire durer le combat. Le maître d'hôtel ennuïé de la diſpute, murmuroit diſant tout haut qu'on avoit ſervi, & que la biſque ſe réfroidiſſoit. Enfin M. de Ligny prenant pitié du vaincu, ſi bien froté par le victorieux, donna ſa bénédiction à M. Simon, l'aſſurant que le lendemain il donneroit les ordres ſacrés à lui & à ſes confrères ſans autre examen. Cela dit, le prélat ſe mit à table; l'examinateur s'approcha du feu pour eſſuyer ſa ſueur; & M. Simon riant dans ſa barbe ſe retira à ſon logis avec ſa compagnie.

On fait dire à M. Ménage, que l'auteur *de Roma antica & moderna* a confondu mal à propos le mont *Pincius* de Rome, avec le lieu appellé *Pinci*, proche de la ville de Nole, dans la campagne où saint Félix, prêtre de Nole, est mort ; & que la preuve s'en trouve dans la neuvième leçon du bréviaire de Paris, au quatorzième janvier, jour de la fête de ce saint.

L'autorité du bréviaire de Paris est en cela très peu de chose ; ceux qui ont fabriqué cette leçon, n'ayant fait que copier le martyrologe que Roswedius a donné bonnement pour le véritable martyrologe romain ; & qui n'est au fond qu'un abrégé du martyrologe d'Adon, qu'on sçait n'être pas fort ancien, puisqu'il fait mention de la fête de tous les saints, dont l'institution dans l'église n'est pas au-dessus du tems de Grégoire III, décédé en 813.

Si M. Ménage avoit vu le calendrier romain que le P. Fronto a mis au jour en 1652, sur un manuscrit de plus de neuf cent ans, qui se conserve dans la bibliothéque de Sainte Geneviève à Paris, peut-être qu'il n'auroit pas condamné si aisément l'auteur *de la Roma antica*, &c, ou du moins qu'il auroit satisfait aux objections du P. Fronto, qui montre que *Pincis Romæ est, non vero Nolæ* ; qu'il y a de l'erreur

dans le martyrologe de Bède & dans celui d'Adon; qu'un martyrologe qui auroit été écrit à Rome ne seroit pas taché d'une si grossière erreur; & qu'enfin S. Paulin, qui parle si souvent dans ses poésies de S. Félix & de sa sépulture, ne dit nulle part que ce saint ait été inhumé à Nole *in Pincis.*

Pincis (dit le P. Fronto) *locus est Romæ. Nam Palatium Pincianum memoratur in vitâ Silverii an. 536, quod paulò post dicitur Palatium in Pincis. Erat enim Palatium Pincii Senatoris, à quo collis Pincius dictus est, ad quem erat Ecclesia Sancti Felicis in Pincis, ut dicere est ex Antiquitatibus Romanis Lucii Fauni lib. 4 cap. 11. In vitâ Hadriani qui sedit an. 855, legitur clarè : Pari modo & in Ecclesiâ B. Martyris Felicis, quæ ponitur in Pincis, fecit vestem, &c. Hæc cùm sufficiant ad ostendendum quod Pincis locus Romæ est, seu à colle Pincio dictus, seu à Palatio Pinci, à quo nunc etiam Pinciana Porta ; tùm sanè id evincit, quod Paulinus inter tot carmina Felici suo recurrentibus annis decantata, nunquam Pinciani loci meminit, etiam tùm cùm describit locum ubi sepultus est.*

Antonius Bosius auteur de la *Roma Sotterranea lib.* 2, *c.* 16, assure *che d entro di Roma era una Chiesa celebre sua, chiamata di Saint*

Felice, in Pincis. Il étoit persuadé, qu'outre l'église & le cimetière de S. Félix Martyr, il y avoit encore dans Rome une église dédiée à S. Felix de Nole, *dove S. Gregorio Magno fece l'Homilia decimaterza sopra il capitulo duodecimo di S. Luca; la cui rubrica dice :* habita ad populum in Basilica B. Felicis die natalis ejus : *E l'accenna il medesimo santo nelle istessa Homilia con quelle parole :* Si enim fœnum populus non est, ubi sunt illi, qui ea, quæ hodiè colimus, nobiscum transacto anno B. Felicis natalitia celebraverunt? *Perioche ne gli antichi Codici mss. dell'homilie di S. Gregorio, dove, nelli stempati si dice simplicemente :* habita in Basilica S. Felicis, *senza altro Titolo, ivi si ajunge,* Confessoris. *Il che è conforme all'officio, che ne fa la Chiesa Romana poiche l'Evangelio, sopra il quale fu fatta la detta Homilia : anzi l'Homilia istessa si recita pro Confessore non Pontifice. Onde credo, che fosse fatta da S. Gregorio nel giorno del natale di S. Felice Nolano Confessore ; sapendo molto bene che dentro di Roma era una Chiesa celebre sua, chiamata di S. Felice in Pincis.*

Le même M. Ménage dans le même livre dit, que le mot de Porphyrogénète, ne vient pas de né dans la pourpre; mais de né dans le palais

de Porphir : que ce palais étoit un de ceux de Constantinople, comme M. de Balzac l'a remarqué après Cedrenus. Mais il semble que M. Ménage, qui se piquoit d'érudition grèque, ne devoit pas prononcer si définitivement sur cette étymologie, sans avertir que plusieurs auteurs grecs & latins qui valent bien Balzac & Cedrenus, s'en expliquent autrement. Anne Comnène, dans le sixième livre de son Alexiade, tire cette étymologie du mot de pourpre. *Alexander Comnenus* (dit-elle) *domum reversus reperit Imperatricem in domo sua, olim parturientibus deputata, in ipsis partus doloribus ; quae purpura ab antiquis temporibus nominatur. Undè etiam porphyrogenetarum appellatio in mundo emanavit.* Codinus assure qu'il y avoit à Constantinople un palais, *cui* πορφυρα, *seu purpura nomen.* Et Gretser sur Zonare, en parlant de Constantin Ducas : *alii porphyrogenitos dictos censent, quod patre imperatore & purpura imperiali convestiti, nati essent.*

Quant à ce que dit M. Ménage, que le P. Maimbourg dans ses iconoclastes, met mal à propos porphyrogenite, d'autant qu'on dit en latin *porphyrogeneta*, on lui accorde que l'usage en françois est pour porphyrogénète; mais aussi il doit reconnoître que *porphyrogeneta* & *porphyrogenita* sont également reçus en latin;

que le traducteur de Zonare se sert du premier; comme M. du Cange, après d'autres sçavans, se sert du second.

M. Berruyère, à qui M. de Launoy adresse quelques-unes de ses lettres critiques, étoit d'une bonne famille de Paris, originaire du Berry, comme son nom le porte. Le cardinal Mazarin qui connoissoit son mérite, l'employoit dans ses affaires secrètes à Rome & ailleurs: on prétend que sous l'apparence d'un commerce de belles-lettres, il avoit part aux intrigues de la reine de Suede.

Par sa mauvaise destinée, il se noya à la vue de Lisbonne, son vaisseau s'étant brisé contre les rochers qui sont à fleur d'eau proche la montagne appellée *la Roqua*, qui rendent l'entrée de ce port très-dangereuse & très-difficile. Les pilotes du pays ne manquent point de se venir offrir aux vaisseaux qui paroissent sur la côte; mais celui de M. de Berruyère ayant refusé ce secours, il périt avec un riche joyaillier & tous les passagers, excepté un capucin qui gagna à la nage la pointe d'un rocher.

M. Berruyère a été regreté de tous les honnêtes gens qui le connoissoient. Il écrivoit poliment en françois, en latin & en italien. Le cadet de ses freres, qui s'est retiré en Normandie

où il a du bien, a hérité de ses mémoires, de ses lettres & d'autres ouvrages qui immortaliseroient son nom, s'ils étoient recueillis : mais tout cela est misérablement abandonné à la pourriture & aux mittes, dans un vieux coffre au coin d'un grenier.

C'est un bon préjugé pour le progrès des lettres dans un pays, quand il s'y rencontre en même tems plusieurs auteurs originaux qui servent de modèle aux autres.

En France, depuis un siécle, M. de Balzac est original pour la pureté & la netteté du langage, & pour le choix des paroles. M. Perot d'Ablancourt est original pour les traductions libres, & où l'on s'attache plus au sens des auteurs qu'à leurs paroles. M. de Vaugelas est original dans sa manière de traiter les choses de grammaire. M. Chapelain, dans son jugement du Cid, est original pour la critique. M. Pellisson est original pour les belles préfaces qui sont devenues à la mode en ce siécle. Le même est encore original dans son histoire de l'académie françoise, qui n'aura jamais peut-être de continuateur d'un semblable mérite. M. le duc de la Rochefoucault est original pour les mémoires du tems, & aussi pour le tour & l'expression qu'il faut donner aux réflexions & aux

maximes de morale. Le cardinal d'Offat eft original pour les lettres d'affaires & de politique. M. Defcartes, pour les lettres d'érudition. M. Pafcal, pour les lettres de critique & de raillerie fine. M. de Voiture, pour les lettres galantes. M. de Buffy Rabutin, & fa parente madame de Sevigné, pour les lettres familières. M. de Furetière eft original pour les hiftoires allégoriques, qui corrigent les mœurs en fe jouant. L'abbé de Villars ou le comte de Gabalis eft original pour le dialogue.

Malherbe eft original pour la poéfie françoife, principalement pour les ftances. Meffieurs de Corneille & Racine font originaux pour le poëme tragique. Moliere pour le comique. Quinaut pour les opéra ou la poéfie qui fe chante. La Fontaine eft original pour la naïveté & la fimplicité de la fable. Voiture & Sarafin font originaux pour la poéfie galante & aifée. M. Defpreaux eft original pour la fatyre purgée des faletés des anciens.

Nous n'avons point, en notre langue, d'auteurs originaux, ni pour les grands corps d'hiftoire, ni pour les actions publiques de la chaire & du bareau, ni pour le poëme épique, ni pour l'ode dans fa perfection fur le ton des anciens poëtes.

Nous avons des auteurs originaux, qui étant abandonnés,

abandonnés, ne doivent servir de modèle à personne. M. Scaron est original pour le burlesque; mais le burlesque a perdu son crédit. Regnier est original pour la satyre; mais ses saletés ne doivent être copiées de personne. Théophile est original pour l'invention & le feu poétique; mais parce qu'il manque de conduite & de jugement, il ne faut pas le suivre. Balzac est original dans ses lettres; mais comme il n'a jamais pû attraper le vrai caractère de ce genre d'écrire, il y a longtems qu'il n'a plus de copistes. Cyrano de Bergerac est original dans son stile particulier; mais ce stile trop poussé & ses extravagances l'ont rendu méprisable.

Anciennement les évêques & les prêtres qui écoutoient les confessions, ne faisoient que juger de la qualité des péchés qu'on leur confessoit, sans se mêler d'imposer aux pénitens d'autres peines pour la satisfaction de leurs crimes, que celles qui étoient réglées par les canons, & qui se trouvoient insérées dans les pénitentiels des églises. Cette coutume est conforme au droit civil. Autrefois à Rome, les juges dans les affaires criminelles, quand un procès étoit instruit, ne prononçoient autre chose, sinon que l'accusé étoit duement con-

vaincu, ſans rien dire de la peine qui étoit réglée par les loix, ſelon la qualité des crimes.

Les hommes grands & bienfaits impoſent par leur bonne mine; & chez toutes les nations du monde, on les a toujours jugés dignes de commander aux autres. Les petits hommes, quelques grandes qualités qu'ils aient, ont bien de la peine à mériter le titre de héros dans l'eſprit des peuples. Ce ne fut pas ſans miracle, qu'Alexandre qui étoit de médiocre ſtature, en vint là, & ſe fit appeller le grand Alexandre. Ariſtote dit que les petits hommes, fuſſent-ils les plus beaux du monde, ne méritent pas d'être appellés beaux, mais ſeulement jolis.

Voila une grande bizarerie : mais en voici bien une autre. Elizabeth, reine d'Angleterre aimoit paſſionnément les hommes beaux & bien faits; & on étoit déja bien avancé auprès d'elle, quand on s'en approchoit avec de la beauté & de la bonne mine : au contraire, elle avoit une averſion ſi invincible pour les gens malfaits & diſgraciés, qu'elle ne pouvoit les ſouffrir. Quand elle ſortoit de ſon palais, ſes gardes avoient ſoin de faire retirer de devant ſes yeux les gens hideux, les eſtropiés; en un mot, tous ceux qui par leur mauvaiſe grace, pouvoient choquer ſa vue. La reine de France Anne d'Autriche avoit

une forte inclination pour toutes les personnes bien faites; mais elle n'avoit nulle répugnance à regarder les gens contrefaits, qui pouvoient la toucher de compassion. Cela est bien plus raisonnable & plus digne d'une grande ame, que la délicatesse de la reine Elizabeth.

Autres exemples de bizarerie. Tout le monde en général a pitié des aveugles; & tout le monde sent de l'aversion pour les borgnes : quoiqu'en bonne justice, les borgnes méritent la moitié de la compassion, comme le disoit M. de Servien qui étoit borgne. Les louches, sur-tout quand ils ne le sont pas à l'excès, ne déplaisent pas. On aimoit dans M. de Montmorency son œil un peu tourné; & on appelloit cela à la cour de Louis XIII, avoir l'œil à la Montmorency. M. Descartes avoit de l'inclination pour les personnes louches; & il en rapportoit la cause, à ce que sa nourrice l'étoit. Cependant il y a des gens qui ne sçauroient regarder les louches sans en sentir quelque douleur aux yeux : je suis de ceux-là.

On a de la peine à voir les boiteux, & on en prend compassion : mais les bossus excitent à rire; & l'on s'en moque, bien que très-injustement.

Les grands nez sont en honneur par tout le monde, excepté à la Chine, & chez les Tar-

tares. Les Crim-Tartares écrasent le nez de leurs enfans, & croient que c'est une folie de porter un nez devant les yeux. Les nez camus déplaisent & sont de mauvaise augure. Le connétable Anne de Montmorency étoit camus; & on l'appelloit à la cour, le camus de Montmorency. Le duc de Guise, fils de celui qui fut tué à Blois, étoit aussi camus; & j'ai connu un gentilhomme, qui ayant une vénération singulière pour ces deux maisons de Guise & de Montmorency, ne se pouvoit consoler de qu'il s'y étoit trouvé deux camus, comme si ce défaut en diminuoit le lustre.

Mécénas avoit donné à Auguste un conseil d'un usage difficile : c'étoit de ne se piquer jamais de ce qu'on diroit contre lui. Auguste profita plus d'une fois de cet excellent conseil, digne d'un sage & d'un empereur.

Ç'a été une extrême foiblesse dans un esprit aussi fort que Sixte V, de s'être vengé cruellement d'une pasquinade qu'un petit particulier avoit faite contre sa famille. Il n'y a guères eu de favori qu'on ait plus déchiré par des satyres de toute espèce, que le cardinal Mazarin : mais supérieur en effet ou en apparence à ces sortes d'injures, il lisoit ou se faisoit lire tout ce que l'on écrivoit contre lui; & disoit d'un air froid

& tranquile, comme un juge indifférent, cette pièce eſt bonne, celle-là eſt fade, celle-ci eſt délicate, cette autre eſt outrée ou mal entendue. Ce miniſtre donna une groſſe abbaye à un poëte qui l'avoit outragé par ſes vers. Cromwel, à force de bienfaits, gagna Wanne, qui le déchiroit dans ſes ſatyres.

Les clercs & les écoliers de Paris, s'étant donné la liberté dans des jeux publics de parler de Louis XII & de ſa cour, ce prince ſe contenta dire, qu'ils pouvoient parler de lui & de ſes courtiſans avec modération ; mais qu'ils priſſent garde de ne pas dire le moindre mot de la reine, qu'autrement il les feroit tous pendre.

Les femmes ſont en cela bien plus délicates que les hommes; & ce ſont-là de ces fautes qu'elles ne pardonnent point. Néanmoins Catherine de Médicis, d'un eſprit plus fort, liſoit volontiers les libelles & les ſatyres qui couroient contre elle; & bien loin de s'en fâcher, elle n'en faiſoit que rire. Eliſabeth reine d'Angleterre, ordonna qu'on mît en liberté Robert Tipay, arrêté pour avoir écrit contr'elle un libelle diffamatoire; & parce qu'il ne fut pas convaincu de ce crime, elle lui fit donner cent écus pour réparer la faute qu'on avoit faite de le mettre en priſon. A la fin ce miſérable s'étant vanté d'être l'auteur de ce libelle, la reine le fit

châtier; mais avec beaucoup plus de modération qu'il ne méritoit.

Les princes ne ſe ſont jamais repentis de n'avoir pas repouſſé les injures des particuliers, ſinon par un grand mépris: mais les particuliers n'ont jamais repouſſé les injures des princes ſans s'en repentir. C'étoit une maxime du prince d'Orange Guillaume I, que les injures des grands, lorſqu'on ne les reçoit que par écrit, doivent être ſouffertes en ſilence; l'hiſtoire des ſiécles paſſés, témoignant par bien des exemples, qu'aucun particulier ne s'eſt mis en peine de les repouſſer ſans s'en être repenti, & ſans avoir été blâmé.

L'auteur du ſecond livre des Maccabées, eſt un écrivain poli, & qui dit des choſes délicates. Sa préface eſt très-belle. « Nous engageant » (dit-il) à faire cet abrégé, nous n'avons pas » entrepris un ouvrage qui ſoit aiſé; mais un » travail qui demande une grande application » & beaucoup de peine. Nous le prenons néan- » moins avec joie pour l'avantage de pluſieurs, » comme ceux qui étant chargés de préparer » un feſtin, ſont bien aiſes de ſatisfaire les » autres. »

Les régles que cet auteur donne enſuite pour écrire l'hiſtoire, ſont très-juſtes. Il eſt du de-

» voir (dit-il) de celui qui compose une his-
» toire, de recueillir les différentes matières,
» de les raconter dans un certain ordre, & de
» rechercher avec grand soin les circonstances
» particulières de ce qu'il raconte : on ne
» doit pas trouver mauvais, que celui qui fait
» un abrégé affecte d'être court dans ce qu'il
» écrit, & qu'il évite de s'étendre en de longs
» discours. Nous commencerons donc ici notre
» narration, & nous finirons notre préface. Car
» il y auroit de la folie d'être long avant que
» de commencer cette histoire, & d'être court
» dans l'histoire même. » *Stultum etenim est antè historiam effluere, in ipsâ autem historiâ succingi.* Ce mot est agréablement dit, & peut servir d'une grande instruction aux faiseurs de préfaces.

Le même historien finit son ouvrage avec beaucoup d'esprit. « Je finirai par là (dit-il)
» ma narration. Si elle est bien, & telle que
» l'histoire le demande; c'est ce que je sou-
» haite moi-même; que si au contraire elle est
» écrite d'une manière moins digne de son
» sujet, c'est à moi qu'on doit l'attribuer. Car
» comme on a de l'éloignement de boire tou-
» jours du vin, ou de boire toujours de l'eau,
» & qu'il paroît plus agréable d'user de l'un
» & de l'autre successivement : aussi un dis-

» cours ne plairoit pas aux lecteurs s'il étoit » toujours si uniforme. »

Toutes les descriptions de cet abréviateur sont élégantes, principalement celles du martyre des Maccabées, de l'action de Razias qui se tua lui-même, & de la punition de Nicanor.

Dans le cinquième chapitre de son abrégé, parlant de la profanation du temple de Jérusalem, il dit ces belles paroles : « Dieu n'a pas » choisi le peuple à cause du temple; il a choisi » au contraire le temple à cause du peuple. » C'est pourquoi ce lieu saint a eu part aux » maux qui sont arrivés au peuple : comme il » aura part aussi aux biens qu'il doit recevoir. » Et après avoir été quelque tems abandonné » à cause de la colère de Dieu tout-puissant; » il sera encore élevé à une souveraine gloire; » lorsque le grand Dieu se réconciliera avec son » peuple. »

Enfin parlant de la dédicace du temple, il dit en un seul mot tout ce qu'on peut dire de glorieux pour Salomon; que ce prince traitoit la sagesse avec magnificence; *magnificè etenim sapientiam tractabat.*

On ne sçauroit presque dire à quoi s'acroche l'esprit des orateurs, qui demeurent court dans les discours qu'ils prononcent au public. Un

homme a compoſé un ſermon, un plaidoyer ou une harangue avec bien du ſoin. Il en a manié, tourné, ajancé les penſées, & choiſi tous les mots. Il ſçait ſon diſcours par cœur, il l'a récité devant ſes domeſtiques & parents ſans broncher : vient-il à le prononcer en public, il bronche, il s'égare, il cherche, & ne trouve point ce qu'il veut dire ; la parole lui manque, & il demeure froid comme un mort. Encore quand un orateur n'a pas compoſé lui-même ſon diſcours & qu'il ne fait que réciter celui d'autrui, on dit que c'eſt la mémoire qui lui a manqué ; & on dit qu'il n'y a pas grand ſujet de s'en étonner, parce qu'il n'eſt pas abſolument le maître de ce qu'il dit. M. de Verdun, premier préſident du parlement de Paris, prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile avocat, demeura au filet ; & comme il faiſoit effort pour ſe remettre, ſans en venir à bout ; dépité, il dit tout haut : *diable ſoit de l'avocat, pourquoi me l'a-t-il fait ſi longue ?*

Un tireur d'horoſcope avoit prédit à M. le duc de Beaufort qu'il ſeroit tué à l'armée ; & que le jour que ce dernier malheur lui arriveroit, il en ſeroit averti par quelque choſe de ſiniſtre ; mais que ſurtout il ſe donnât de garde d'une mouſquetade au viſage. Cela ne manqua

point; car le jour qu'il fut tué par un fourneau, comme on le croit, qui joua ſous ſes pieds, & le rendit inviſible, ſon valet de chambre lui préſentant un miroir pour s'ajuſter, une bale de mouſquet qui venoit du côté des ennemis, en caſſa la glace, dont les morceaux lui ſautèrent au viſage. Depuis que j'ai écrit cette avanture, un chevalier de Malthe me l'a racontée un peu autrement; mais il eſt toujours vrai que M. de Beaufort eſt mort, & que ſa mort lui avoit été prédite.

M. l'abbé de Maroles témoigne dans ſes mémoires, que le régent Craſſot remuoit facilement les oreilles : choſe merveilleuſe dans les hommes, qui n'ont point de muſcles qui donnent mouvement à ces parties. Saint Auguſtin parle d'un homme de ſon tems, qui ſans remuer la tête ni les mains, ſoulevoit ſes cheveux, & remuoit les oreilles. La raiſon que M. Patin rendoit de ce prodige dans le pédant Craſſot, c'eſt, diſoit-il, que ce plaiſant perſonnage étoit un franc magot, animal qui étant entre la nature de l'homme & celle des bêtes, ne remue pas les oreilles autant que les brutes, mais les remue plus que les hommes.

A propos de magots ou de ſinges, les anatomiſtes remarquent, qu'ils n'ont point dans l'or-

gane de l'oreille, *l'estrier*, *l'enclume & le marteau*, trois petits os qui se trouvent dans les autres animaux, & qui sont aussi parfaits dans les enfans quand ils viennent au monde, que dans les adultes. Galien & les autres anciens médecins qui ne disséquoient que des singes, n'ayant point de connoissance de ces particularités, n'en ont non plus parlé que si elles n'étoient point. Et après cela, qu'on nous vienne dire que les anciens médecins savoient tout ce que nous savons aujourd'hui.

Le traité de l'origine des noms & des surnoms par M. de la Roque, est un fort bon livre. Si l'on en faisoit une nouvelle édition, on pourroit l'enrichir d'exemples tirés de l'histoire, qui appuyeroient les conjectures de l'auteur.

Sur ce qu'il dit, que depuis l'ordonnance d'Amboise du 26 mars 1555, il n'est point permis de changer de nom, sans la permission du prince, il faut remarquer que bien auparavant cette ordonnance, on ne changeoit point de nom sans être autorisé. Cela se prouve par ce qui est rapporté dans les observations sur les mémoires de Comines, de l'édition de Denis Godefroi, que Louis XI fit changer par lettres-patentes le surnom de son barbier Olivier le

Diable (ſelon Dupleix) en celui de Malin, & depuis en celui de Dain. Il eſt appellé Olivier le Mauvais dans les lettres dont Godefroy donne la copie collationnée ſur l'original. « Avec » ce, v[illegible]s & nous plaît que lui & ſadite » poſtérité & lignée, ſoient doreſnavant ſur- » nommés le Dain en tous lieux, & tant en » jugement que hors, & en leurs actes & » affaires..... ſans qu'il ſoit loiſible à aucun de » plus les ſurnommer dudit ſurnom de Mau- » vais, lequel nom leur avons ôté & aboli, » ôtons & aboliſſons par ceſdites préſentes, » &c. Donné à Chartres au mois d'octobre, » mil quatre cent ſoixante & quatorze, & de » notre regne le quatorzième. » *Sic ſignatum ſuprà plicam, par le Roi, Tilhart. Viſa. Et eſt ſcriptum, lecta, publicata & regiſtrata Pariſiis in Parlamento, penultima januarii, anno milleſimo quadringenteſimo ſeptuageſimo quarto. Sic ſignatum, Brimat.*

Je croirois bien qu'avant l'ordonnance d'Amboiſe, pluſieurs ſe feroient ingérés de changer leurs noms ſans recourir au prince, & que peut-être le médecin nommé *Sanſmalice*, auroit changé ce nom en celui d'*Akakia*, ſans prendre des lettres de François I, mais auſſi n'étoit-ce qu'une ſimple traduction d'un mot françois en un mot grec.

La famille de l'illustre l'Isle-Adam, dernier grand-maître de Rodes, est tombée dans une si grande misère, qu'on a vû ces années dernières à Troyes en Champagne, l'un des descendans de sa maison réduit à charier de la pierre, pour avoir de quoi nourrir son père. Ce pauvre gentilhomme qui étoit fort bien fait, se sentoit toujours d'où il venoit; & les paysans mêmes le respectant, l'appelloient monsieur le chevalier.

J'ai ouï dire à feu M. de la Galissonnière, conseiller d'étât, que lorsqu'il étoit intendant de Normandie, il avoit trouvé dans la recherche de la noblesse, qu'un des plus anciens gentilshommes de cette province, & des plus qualifiés étoit réduit à labourer sa terre pour subsister. Il semble que la noblesse devroit à frais communs soutenir ces familles illustres.

Les Espagnols ont dans leurs mœurs un fond de cruauté, qu'ils tiennent des Arabes & des Maures qui se sont mêlés avec eux. Il tiennent aussi des Maures leurs extravagances, & l'esprit de chevalerie. Il leur reste encore quelque chose de la gravité des Romains, dont ils ont anciennement reçû les colonies dans leur pays.

Les François n'ont rien aujourd'hui de la férocité des Gaulois. La galanterie chez eux y

est mêlée à la bravoure; & depuis un siécle où deux, ils se sont bien rafinés par leur commerce avec les alliés.

Les Anglois retiennent toujours quelque chose de la dureté des anciens peuples du nord, qu'ils amolissent un peu par leurs voyages en Italie & en France.

Les Hollandois quittent leur naturel grossier à force de pratiquer les autres nations, & par l'abord des savans étrangers qui viennent s'habituer chez eux.

Les Italiens ont hérité des anciens Romains, la politesse & la finesse de l'esprit, & ont pris des Grecs la corruption des mœurs, le mensonge & les fourberies.

Les Allemands sont ceux de tous les Européens, qui sont plus demeurés dans leur naturel sans y rien changer. Ils ont encore la force & le courage de leurs ancêtres, la pesanteur d'esprit joint à un travail invincible : ce qui paroît principalement dans l'exercice des sciences & des lettres.

Confucius ancien philosophe de la Chine. Ce n'étoit pas la peine de donner un habit à la romaine à ce philosophe, & de le faire venir en France à si grands frais, pour ne nous apprendre rien de nouveau. On dit que cette belle em-

plette a couté dix mille livres à un grand prince. Eſt-ce qu'on nous vouloit faire ſçavoir qu'il y avoit anciennement du ſens commun à la Chine? perſonne n'en doute. Il y en a toujours eu, & il y en aura toujours par-tout où il ſe trouvera des hommes avec de la raiſon. Mais pour nous faire admirer les merveilles de la Chine, il falloit montrer autre choſe que le bon-homme Confucius; ou du moins répéter en ſa faveur le conte ordinaire, que les graces attachées à l'original n'ont ſû ſe lier à la copie latine.

Sans crainte de s'en jamais dédire, l'illuſtre M. Perrault peut mettre cet auteur au nombre des anciens qui ne ſont pas rougir les modernes.

M. Furetière dans ſon *Fureteriana*, blâme la mauvaiſe coutume de nos jeunes gens, qui ne ſe mettent pas à genoux pour prier dans l'égliſe. Il dit qu'ils ſont bien informés de ce que le concile de Nicée, & quelques anciens pères ordonnent de ne ſe pas mettre à genoux durant le ſervice divin. Mais n'importe, ajoute-t-il, « la génuflexion ſe pratiquoit anciennement » parmi les Juifs & dans la primitive égliſe; & » il ſuffit que ce ſoit la coutume uſitée parmi » les Chrétiens, pour qu'on s'y doive confor- » mer » Il a raiſon : cependant il eſt bon de remarquer que le contraire s'obſerve à Rome

dans la chapelle du pape, où les cardinaux & tous ceux qui ſont préſens ſe tiennent de bout, & prient en cette poſture durant la meſſe. Un chevalier de Malthe m'a raconté que la première fois qu'il ſe trouva dans la chapelle du pape, il ſe ſcandaliſa de voir un chacun de bout durant le ſaint ſacrifice; & que penſant corriger les autres par ſon bon exemple, il ſe tint toujours à genoux : mais qu'il en fut regardé de travers de tous les aſſiſtans, comme un novateur ; & repris avec aigreur par un cardinal françois.

M. Tonier dont parle M. Furetière en deux endroits de ſon *Fureteriana*, étoit un petit gaſcon tout plein d'eſprit, qui avoit acquis une connoiſſance fort univerſelle des affaires de France, ayant été ſucceſſivement durant quarante ans premier commis de trois ſecrétaires d'état. M. de Lionne l'honoroit de ſon eſtime, & M. du Pleſſis Guénegaud ſe repoſoit entièrement ſur lui d'une bonne partie de ſon miniſtère. On a ſouvent ouï dire à M. le Chancelier Seguier, qu'il ne connoiſſoit point d'homme qui ſût mieux faire parler le roi, & avec plus de dignité : ce qui étoit d'autant plus admirable, qu'il n'avoit point d'étude, & qu'il ne s'étoit point formé ſur aucun modèle. Quand il vouloit

loit se relâcher de ses longues & fortes applications, il jouoit de la musette, ou s'alloit promener dans un jardin qu'il avoit au fauxbourg Saint Germain, tenant à la maison de M. le président le Coigneux. Ce président lui avoit demandé ce jardin pour aggrandir le sien; mais il le lui refusa, à cause de l'attachement qu'il avoit à une belle treille, qui lui donnoit le meilleur muscat de Paris. Et il me disoit là-dessus, que M. le Coigneux étoit le seul qui ne trouvoit pas bon ce muscat.

Il est vrai, comme le rapporte M. Furetière, que M. Tonier avoit inventé une machine à contrepoids pour descendre de son cabinet, & y remonter sans s'incommoder : mais un jour la machine rompit, & il lui en pensa couter la vie. Je lui demandai depuis, s'il ne vouloit point rétablir sa machine? il me répondit qu'il n'avoit garde, craignant comme il faisoit les rechûtes, qui d'ordinaire sont mortelles; qu'on pardonne aisément une première faute, mais qu'une seconde ne se pardonne point.

M. Furetière a raison de nier ce qu'on disoit que M. Tonier s'étoit délivré de la goutte en prenant de l'ail tous les matins. Il en prenoit à toute heure par une habitude de gascon. L'ail étant très-vaporeux, bien loin de le soulager,

n'auroit fait qu'augmenter la goutte, qui n'eſt autre choſe qu'une petite enflûre interne au dedans du *perioſtium* ou membrane qui couvre les os, causée par une vapeur maligne, froide ou sèche envoyée hors des artères, comme le tiennent quelques médecins.

M. Tonier en toute ſa vie, n'avoit été attaqué qu'une ſeule fois de la goutte. Comme il aimoit à rire, il tournoit cela plaiſamment, & diſoit que la goutte, cette reine des maladies, qui cherche à faire bonne chère, fuyoit l'odeur de l'ail, qui eſt la nourriture des gens ſobres; qu'elle ne ſe frotoit pas à ceux dont l'haleine ſentoit cette fâcheuſe odeur; & que s'étant approchée de lui, ce goût d'ail qu'il ſentoit toujours, l'avoit chaſſée de ſa maiſon.

M. de Launoy étoit un terrible critique, redoutable au ciel & à la terre. Il a plus détrôné de ſaints du paradis, que dix papes n'en ont canoniſés. Tout lui faiſoit ombrage dans le martyrologe; & il recherchoit tous les ſaints les uns après les autres, comme en France on recherche la nobleſſe. Le curé de S. Euſtache de Paris diſoit : « quand je rencontre le docteur » de Launoy, je le ſalue juſqu'à terre, & ne » lui parle que le chapeau à la main, & avec » bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne

» m'ôte mon Saint Euſtache qui ne tient à » rien. »

Quelqu'eſtime qu'on ait pour M. de Launoy, il faut avouer qu'il avoit le défaut dominant des critiques, qui eſt de ne garder aucune meſure & de défendre les plus méchantes cauſes avec opiniâtreté. Ses livres de l'extrême-onction, de la fortune d'Ariſtote, & quelques autres, ſont de bons ouvrages : mais on peut dire en général, que dans tout ce que ce docteur a compoſé, il y a beaucoup plus d'érudition que de jugement & de bonne logique. D'ordinaire la queſtion principale n'eſt pas ce qu'il traite le mieux; mais ce ſont les choſes acceſſoires qui ſont merveilleuſes, & par leſquelles ſouvent il éblouit le lecteur peu attentif.

* Le journal de France du lundi 13 juin 1701, parlant du portrait de M. de Launoy, dit ; jamais portrait ne reſſembla moins : « jamais rien ne convint moins à M. de Launoy » que de défendre les plus méchantes cauſes » avec opiniâtreté. Son caractere particulier » étoit d'aimer la vérité ſur toutes choſes, de » la chercher ſans prévention, de la découvrir » librement quand il l'avoit trouvée, &c.

Il eſt bien juſte d'avoir des égards pour M. le préſident Couſin, auteur du journal de France,

Son âge, ſon rare mérite, & enfin ſa tendreſſe pour un ami illuſtre, qui étant dans le tombeau ne ſe peut plus défendre, exige cela de tous les honnêtes gens. On reconnoît donc ici très-volontiers que M. de Launoy étoit un ſavant extraordinaire qui avoit étudié l'antiquité avec ſoin, & qui a pû voir clair en des recoins fort obſcurs des premiers ſiécles, où d'autres n'ont vû goutte.

Ou avouera auſſi que ſon caractère étoit d'aimer la vérité : mais il y a deux manières d'aimer cette vérité, l'une de l'aimer pour elle-même, & l'autre de l'aimer par rapport à ſoi. Quand on lit Saint Auguſtin, on ſent par ſa manière de chercher la vérité & de la découvrir, qu'il l'aime pour elle-même : ſi bien que lorſqu'il ne la trouve pas, on demeure du moins perſuadé que c'eſt elle ſeule qu'il cherche, que c'eſt elle ſeule qu'il chérit. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même de la plûpart des critiques, qui n'ont d'amour pour la vérité que par rapport ou à la gloire de faiſeurs de découvertes, ou, ce qui eſt le plus ordinaire, à l'humeur un peu bourrue qui les domine. Je ne veux pas dire que M. de Launoy ait été de ces aventuriers qui cherchent la vérité, comme les chevaliers errans cherchoient jadis à faire des proueſſes : mais on ne ſçauroit nier auſſi qu'une infinité de

gens très-capables, ne l'ayent quelquefois regardé comme un critique outré, & qui n'a pas toujours trouvé la vérité qu'il chériſſoit. Il ne faut pour cela que jetter les yeux ſur les ſavans ou qui l'ont attaqué, ou qui lui ont fait des repliques fâcheuſes. La choſe eſt notoire; & les exemples qui en ſont publics, ſe trouvent dans des ouvrages qui ont place dans les meilleures bibliothéques. D'ailleurs on ſçait que feu M. Arnauld, docteur de Sorbonne, qui faiſoit un cas particulier de l'érudition de M. de Launoy, ne croyoit pas que ſur de certains points de théologie, il ſe fût mis tant en peine de chercher la vérité, ni de la découvrir librement, & qu'on dût jamais le qualifier *d'Amans veri, falſi oſor, certus & index*. Il s'étoit trop déclaré pour un théologien de moindre aloi que Saint Auguſtin, & dont les proteſtans du parti d'*Arminius*, ont prétendu tirer de grands avantages.

Il eſt vrai qu'avec le tems, quelqu'aversion qu'on ait eu pour M. de Launoy, on s'eſt rapproché de lui; & qu'aujourd'hui ſes ſentimens « touchant la diſtinction des deux Saints Denis, » touchant l'arrivée du Lazare dans les Gaules » avec ſes ſœurs, touchant la viſion de Simon » Stoc, touchant les droits des évêques & les » exemptions, touchant l'infaillibilité de l'é-

» gliſe, la ſupériorité des conciles, la ſouve-
» raineté des princes quant au temporel, ne
» ſont preſque plus conteſtés par aucune per-
» ſonne qui faſſe profeſſion d'érudition. »

Mais peut-être que les choſes n'étoient pas ſi fort éclaircies quand l'auteur du portrait l'a tiré encore tout couvert de pouſſière de ſes combats journaliers, & des meurtriſſures qui lui reſtoient de ces combats. Peut-être que ce peintre étoit intéreſſé en quelque choſe, ou que M. de Launoy l'avoit bleſſé, ou lui avoit ôté quelque ſaint du paradis qu'il chériſſoit ou dont il portoit le nom. Enfin trente *peut-être* peuvent venir à l'eſprit de quiconque ne ſçait pas au juſte l'intention d'un homme, principalement à l'égard d'un auteur qui a écrit comme M. de Launoy ſur tant de différens objets.

Au reſte je ne crois pas que ceux qui ont donné au public les mélanges d'hiſtoire & de littérature, ayent prétendu les donner comme des oracles qu'il n'eſt pas permis de contredire. Ce ſont des recueils de diſſertations, de lettres ou de morceaux de lettres de diverſes perſonnes, ſur mille choſes qui n'aſſujettiſſent ni grands ni petits à aucune ſoumiſſion d'eſprit. Les liſe qui voudra, & que chacun en juge à ſa fantaiſie : les morts ſont morts, & ils ne reviendront pas ſe plaindre d'une critique injuſte; la

chose n'en vaut pas la peine. Quant aux vivans ils verront toujours avec plaisir un aussi excellent faiseur de portraits, qu'est M. le président Cousin, mettre les siens au-dessus des leurs, & l'emporter par la douce flaterie de son pinceau : ce contraste ne nuira à personne ; le public en pourra tirer de l'utilité, & le parterre du divertissement (B).

Chaque langue a son génie, son caractère, ses usages, ses priviléges, ses immunités & ses graces particulières. Chacune demeure, pour ainsi dire, sur son quant-à-moi ; & elles ne s'entre-communiquent point leurs singularités.

Les Rabbins assez équitables en cela, reconnoissent un caractère singulier en chacune des langues principales. Ils disent que la langue hébraïque par sa simplicité, est bonne à l'histoire, & la plus propre de toutes à exposer naïvement un fait ; que la langue syriaque a quelque chose de tendre & de languissant qui s'accommode fort bien aux gémissemens, aux soupirs & aux larmes ; que le latin exprime avec énergie les choses de la guerre ; & que le grec semble être fait pour la musique & pour la poésie.

Tomasinus dans ses éloges des hommes il-

luſtres de Padoue, rapporte une choſe fort remarquable du cardinal Dominique Tuſco qu'étant déchû de la papauté dans le conclave de Paul V, il n'en témoigna aucun reſſentiment; & qu'un coup ſi terrible à l'ambition ordinaire des hommes, ne l'empêcha point de faire imprimer ſes excellens livres de droit civil & de droit canonique, qu'il dédia au pape même qui lui avoit enlevé la tiare. Tant de vertu dans une occaſion ſi prochaine de la perdre, montre bien que ſi ce cardinal avoit le défaut, comme on le lui reprochoit, de dire des paroles trop libres & peu ſéantes à un homme de ſon caractère; cela ne venoit pas de la corruption de ſes mœurs, qui étoient très-bonnes; mais du méchant naturel, ou plutôt de la groſſiéreté de la Lombardie où il étoit né.

M. Colomiez eſt un ſavant proteſtant de la Rochelle. Il s'eſt retiré depuis peu en Angleterre, où il vit dans la communion des épiſcopaux. On voit régner dans ſes écrits, l'air d'un honnête homme, qui fait juſtice à un chacun, ſans avoir égard à la différence des religions. Les ouvrages que j'ai vûs de lui, ſont remplis d'une érudition curieuſe & de fort bon goût. *Parva quidem; ſed.*

Nous avons en France trois écrivains mo-

dernes, tous trois originaux en leur genre d'écrire, tous trois hommes de qualité, tous trois braves, & tous trois qui ont eu des disgraces. Il n'est pas néceſſaire de dire que ce ſont Meſſieurs de la Rochefoucault, de Buſſy Rabutin & de S. Evremont.

M. le duc de la Rochefoucault nous a laiſſé deux petits ouvrages qui l'immortaliſeront; ſes mémoires, & ſes maximes ou réflexions morales.

On apprend aſſez par ſes mémoires les premières aventures de ſa vie, & la cauſe de ſes diſgraces. On a donné pluſieurs fois au public ce bel ouvrage. Dans la dernière édition il paroît avec d'autres mémoires, ſous le titre de *minorité du roi*. Je ne ſçai pourquoi M. Amelot de la Houſſaye, qui a mis la main à cette édition, & en a brodé les marges de lieux communs, compare M. de la Rochefoucault à Corneille Tacite. Jamais auteurs au monde ne ſe ſont moins reſſemblés, ni pour le ſtile, ni pour la manière de traiter l'hiſtoire. Si M. de la Rochefoucault a imité quelqu'ancien illuſtre, il faut que ce ſoit Saluſte. On en ſent la preuve en liſant leurs ouvrages. La briéveté & l'élégance du diſcours, la beauté & le tour des penſées, & la manière de raconter, tout cela de part & d'autre fait ſymétrie. Il paroît dans

le portrait de madame de Longueville, fait en trois lignes, que M. de la Rochefoucault ne ſçavoit pas ſeulement marcher de pair avec Saluſte dans l'art de peindre; mais qu'il ſçavoit encore le ſurpaſſer.

Les maximes ou réflexions morales de M. de la Rochefoucault ſont un chef-d'œuvre en leur genre. Tout y eſt original, la matière & la forme. L'amour propre y eſt démaſqué avec tant d'adreſſe, que tout délicat qu'il eſt, il n'a pas ſujet de s'en plaindre.

M. de C..... avoit choiſi cent de ces maximes, ſur leſquelles il avoit fait des remarques pour les faire entendre. On gagneroit beaucoup à ces remarques ſi elles paroiſſoient; car au jugement des connoiſſeurs, il y a quelques-unes des maximes de M. de la Rochefoucault qui ſemblent obſcures. Je les lis depuis pluſieurs années, mais je ne les comprens pas toutes, comme celle-ci qui eſt la 365 de la quatrième édition: » Il y a de bonnes qualités qui dégénérent en » défaut, quand elles ſont naturelles; & d'autres » qui ne ſont jamais parfaites, quand elles ſont » acquiſes. » (Cela s'entend bien juſques-là: mais l'application me fuit; & je ne l'apperçois pas.) « Il faut par exemple que la raiſon nous » faſſe ménager de notre bien & de notre con-

» ſiance; & il faut au contraire que la nature
» nous donne la bonté & la valeur.

On avoit joint à la première édition de ces maximes une fort bonne préface, qu'on a retranchée dans les éditions poſtérieures; mais qu'il faudra reſtituer dans les éditions qui ſe feront à l'avenir.

Quand M. de la Rochefoucault eut trouvé ſon ſyſtême de l'amour-propre, il n'eut pas de peine à y attirer ſes maximes les unes après les autres. Néanmoins il y en a qui ont été faites à l'occaſion de certains événemens, & en vue de certaines gens, ſans nommer perſonne, ſinon M. le Prince & M. de Turenne, une fois ſeulement dans la 198[e] maxime.

J'ai un exemplaire de ces maximes, avec une clef de la plûpart de ceux dont l'auteur a voulu parler. Par exemple, on a marqué M. le duc d'Epernon à côté de cette maxime, qui eſt la 342. « L'accent du pays où l'on eſt né, de-
» meure dans l'eſprit & dans le cœur, comme
» dans le langage ».

Ceux qui ſçavent ce qui ſe paſſa entre le cardinal de Richelieu & ce duc, touchant ſon accent Gaſcon, n'auront pas de peine à reconnoître celui-ci dans cette maxime. A côté de cette autre, qui eſt la 393. « L'air bourgeois
» ſe perd quelquefois à l'armée; mais il ne ſe

» perd jamais à la cour ; » on a marqué M. le Tellier, qui après avoir vécu cinquante ans à la cour, en est sorti avec le même air qu'il y étoit entré, soit par habitude ou par modestie, ou enfin par politique. La 1e maxime de la seconde partie : « il faut demeurer d'accord à » l'honneur de la vertu, que les plus grands » malheurs des hommes sont ceux où ils tom- » bent par les crimes ». Cette maxime a été faite pour M. le chevalier de Rohan. Je laisse les autres.

M. de Bussy Rabutin étoit du côté du sang, d'une ancienne noblesse de Bourgogne; du côté de l'esprit, il descendoit de *Petronius Arbiter*, chevalier romain, dont il nous reste une fameuse satyre en latin.

Nous avons l'histoire de la disgrace de M. de Rabutin dans ses ouvrages. Durant sa retraite, qui dura presque tout le reste de sa vie, il ne cessa point d'exercer son admirable stile. On lui avoit conseillé pour son divertissement, ou pour venger quelques-uns de ses amis, de répondre aux *lettres provinciales*, qui étoient déja de vieille date. Mais redoutant le brave Louis de Montalte, il n'osa l'entreprendre, de crainte de blanchir devant cet illustre mort.

M. de Rabutin a laissé des mémoires de sa

vie, & un recueil de ſes lettres & de celles qu'il recevoit de ſes amis. Le mélange en eſt agréable. On y voit des gens d'épée & des gens de robe, des évêques, des abbés, des moines, écrire à Bussi, & faire l'échange de l'indien avec cet écrivain incomparable. On y voit des directeurs de conſcience, tantôt en court manteau, dire de précieuſes bagatelles, tantôt en longue ſoutane, jetter à la traverſe des ſemences de dévotion dans cette terre inculte; & après ces coups fourés, revenir à leurs premières plaiſanteries, pour ne pas ennuyer l'auditeur par la longueur de leurs ſermons. Mais ce qu'on y voit de plus ſurprenant, ce ſont des dames qui viennent en ſe jouant partager avec M. de Rabutin la gloire de bien écrire; ſur-tout une marquiſe de Sevigné ſa parente, qui fera dire à toute la poſtérité, que la couſine valoit bien le couſin.

A la fin, M. de Rabutin devenu dévot, s'aviſa de compoſer un diſcours pour ſes enfans, *du bon uſage des afflictions.* Le bruit a couru que ſa famille n'avoit pas été contente de la publication de cette pièce, qui ne répond nullement à la haute réputation de ſon auteur. Cela arrive d'ordinaire, que ceux qui ont fort réuſſi à écrire des galanteries, ne réuſſiſſent pas de même, quand le zèle les prend d'écrire des

livres de piété. C'eſt ce qui fit dire à la reine de Suède, en parlant de Deſmarets, que c'étoit dommage qu'il ſe fût jetté dans le ſtile dévot. D'autres diſoient, que Deſmarets encore jeune avoit perdu ſon ame en écrivant des romans; & que vieux il avoit perdu l'eſprit à écrire de la *myſtiquerie.*

En effet, ſa théologie myſtique eſt un galimatias incompréhenſible; & ſes *délices de l'eſprit*, qui n'ont rien de beau que le titre & les chiffres, ne lui ont pas fait plus d'honneur que ſon *Clovis*, qui lui a attiré ces jolis vers de la part d'un poëte célébre de nos jours. (Deſpreaux)

Racine, plains ma deſtinée,
Demain arrive la journée
Que le prophête Deſmarets,
S'armant de cette même foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre
Doit me percer de mille traits.
C'en eſt fait, mon heure eſt venue:
Non que ma muſe, ſoutenue
De tes judicieux avis,
N'ait aſſez de quoi le confondre.
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas! il faut lire Clovis.

M. de S. Evremont a joint aux armes l'étude des belles-lettres. Il eſt né en baſſe Normandie. L'aîné de ſa famille prend le nom de

S. Denis, de sa terre de S. Denis du Gast dans le Côtentin. Il y a cent ans que ceux de cette maison s'appelloient de *Margotelle* ou *Marquetel*.

M. Pellisson dans son histoire de l'académie françoise, parle de M. de S. Evremont, gentilhomme bas-normand, à qui l'on attribuoit la comédie ingénieuse des académiciens. Depuis on a vû plusieurs sortes d'ouvrages sortir de ses mains. A la paix des Pyrennées, il composa une pièce satyrique & politique, sous le titre de paix ridicule. La cour s'en trouva offensée, & lui commanda de se retirer. Il parle de cette disgrace dans une lettre à un ami, en ces termes. « Un jour on me louera d'être bon françois » par ce même écrit qui m'attire des reproches : » & si M. le cardinal Mazarin vivoit encore, » j'aurois le plaisir de me sçavoir justifié dans » sa conscience ; car je n'ai rien dit de lui qu'il » ne se soit dit intérieurement cent fois lui-» même. Jaloux de l'honneur du roi & de la » gloire de son règne, je voulus laisser une » image de l'état où nous étions avant la paix, » afin que toutes les nations connussent la su-» périorité de la nôtre, & rejettant le mauvais » succès de la négociation sur un étranger, ne » s'attachassent qu'à considérer les avantages » que nous avions eus dans la guerre.

M. de S. Evremont passa en Hollande, &

de-là en Angleterre, où il eſt préſentement. Le bruit a couru qu'on lui avoit offert ſon retour en France; mais qu'âgé de plus de quatre-vingt ans, comme il eſt, il n'a pas crû devoir faire ce mouvement ſans une extrême néceſſité. Il écrit toujours des vers & de la proſe; & madame la ducheſſe de Mazarin, qu'il a priſe pour ſon héroïne, eſt l'objet le plus ordinaire qui excite ſa veine. Au commencement de la guerre préſente, madame la ducheſſe de Bouillon aporta d'Angleterre un grand nombre de piéces diverſes de M. de S. Evremont, écrites à la main. Les libraires de Hollande & de France nous ont donné pluſieurs recueils de ſes ouvrages, parmi leſquels il ne s'en trouve que trop qui ne ſont pas de ſa façon. Le génie de cet écrivain, eſt un génie ſupérieur à la plûpart de nos écrivains: ſon ſtile eſt ſublime, & il a une vivacité & une hardieſſe, qu'on ne ſçauroit guères imiter ſans échouer: c'eſt-là ſon partage. Ceux qui ſottement approchent leurs écrits des ſiens, ſe rendent ridicules gratuitement. « j'ai » un grand déſavantage (dit-il à la moderne » Leontium) en ces petits traités qu'on im» prime ſous mon nom. Il y en a de bien faits » que je n'avoue point, parce qu'ils ne m'ap» partiennent pas; & parmi les choſes que j'ai » faites, on a mêlé beaucoup de ſottiſes, que

» je

» je ne prens pas la peine de défavouer. A l'âge
» où je fuis, une heure de vie bien ménagée,
» m'eft bien plus confidérable que l'intérêt
» d'une médiocre réputation ».

G'eft-là un des principaux points de la philofophie dont M. de S. Evremont fait profeffion & qu'il s'eft forgée pour lui-même. Il y a quelques années que Me. de l'Enclos fon ancienne amie, voulut l'attirer à un peu plus de chriftianifme qu'il n'en paroît dans cette philofophie : mais afin que le lecteur ne fe le figure pas autrement qu'il n'eft ; voici fon véritable portrait.

PORTRAIT DE S. EVREMONT.

Après avoir lû l'épitaphe du chevalier de Grammont, si tu as la curiosité de connoître celui qui l'a fait, je t'en donne le caractère.

« C'eft un philofophe également éloigné du
» fuperftitieux & de l'impie. Un voluptueux
» qui n'a pas moins d'averfion pour la dé-
» bauche que d'inclination pour le plaifir. Un
» homme qui n'a jamais fenti la néceffité ni
» connu l'abondance. Il vit dans une condition
» méprifée de ceux qui ont tout, enviée de
» ceux qui n'ont rien, goutée de ceux qui font

» consister leur bonheur dans leur raison. Jeune,
» il a haï la dissipation, persuadé qu'il falloit
» du bien pour les commodités d'une longue
» vie. Vieil, il a eu de la peine à souffrir l'é-
» conomie, croyant que la nécessité est peu
» à craindre, quand on a peu de tems à être
» misérable. Il se loue de la nature ; & ne se
» plaint pas de la fortune. Il ne cherche point
» dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais
» pour les décrier ; il trouve ce qu'ils ont
» de ridicule pour s'en réjouir. Il se fait un
» plaisir secret de le connoître ; il s'en feroit
» un plus grand de le découvrir aux autres, si
» la discrétion ne l'en empêchoit.

« La vie est trop courte à son avis, pour
» lire toutes sortes de livres, & charger sa mé-
» moire d'une infinité de choses aux dépens de
» son jugement. Il ne s'attache point aux senti-
» mens des sçavans pour acquérir de la science ;
» mais aux plus sensés pour fortifier sa raison.
» Tantôt il cherche les plus délicats, pour
» donner de la délicatesse à son goût ; tantôt
» les plus agréables, pour donner de l'agré-
» ment à son génie ; & quoiqu'il lise, il fait
» moins son occupation de la lecture que son
» plaisir. Je n'ai plus qu'à le peindre tel qu'il
» est dans l'amitié & dans la religion. En ami-

» tié, plus sensible qu'un philosophe, & aussi
» constant; plus régulier, & aussi sincère qu'un
» jeune homme d'un bon naturel, & sans ex-
» périence, dans la religion ».

De justice & de charité,
Beaucoup plus que de pénitence
Il compose sa piété :
Mettant en Dieu sa confiance,
Espérant tout de sa bonté,
Dans le sein de la providence
Il trouve son repos & sa félicité.

On a mandé d'Angleterre que M. de S. Evremont devoit remettre ses écrits entre les mains d'un libraire de Hollande, pour les rendre publics après sa mort. Si la nouvelle n'est pas vraie, au moins est-il souhaitable qu'elle le soit.

* On a critiqué les ouvrages de M. de Saint Evremont; M. de Saint Evremont ne s'en est point mis en peine : on les a défendus par une réponse imprimée; M. de Saint Evremont ne s'en est pas soucié davantage, comme il le témoigne par une lettre, qui se trouve dans les journaux de France.

M. de Saint Evremont est un homme de qualité & d'esprit, qui écrit pour son plaisir, pour se contenter soi-même, pour contenter ses amis. Il ne s'est point mis en tête d'être

auteur, ni de ſervir de modèle à perſonne. Une régularité trop exacte dans le ſtile ne l'aſſujettit point. Ses paroles, ſes tours de phraſe, ſervent à l'élévation de ſes penſées. Tout ploie ſous la force & la liberté de ſon génie; & cela de bonne grace, ſans ride ni grimace. Pourquoi le venir chicaner ſur les licences qu'il ſe donne? & pourquoi auſſi chercher à excuſer ces licences? ce ſont de vraies licences, il le ſçait bien: mais il veut bien les prendre. Il penſe comme il veut, & il écrit comme il penſe, toujours en galant homme, & en homme qui ſe fera éternellement admirer, ſans jamais pouvoir être copié. (B)

Le comte de Gabalis. C'eſt le titre d'un fort petit livre, qui a paſſé pour un des mieux écrits de ce tems-ci. L'abbé de Villars, qui étoit venu de Toulouſe à Paris, pour faire ſa fortune par la prédication, eſt l'auteur de ce petit ouvrage. Les cinq entretiens qui le compoſent, ſont le réſultat des conférences gaies, [illegible] abbé avoit à la porte de Richelieu, avec une cabale de gens de bel eſprit & de belle humeur comme lui. Quand ce livre parut la première fois, on n'y fit pas grande reflexion; mais à la fin les conſéquences en étant très-dangereuſes en un tems, où ces ſortes de cu-

rioſités commençoient à ſe mettre en crédit, on défendit la chaire à ce dévot prédicateur, & ſon livre fut interdit. On n'a point ſçû ſi l'auteur ne vouloit que badiner, ou s'il parloit tout de bon. Le ſecond volume qu'il promettoit, auroit décidé la queſtion : mais le pauvre malheureux bien-tôt après, fut égorgé par des ſcélérats, ſur le chemin de Lyon. Les rieurs dans une affaire ſi triſte, diſoient que c'étoient des *Gnomes* & des *Silphes* déguiſés qui avoient fait le coup, pour le punir d'avoir révélé les ſecrets de la cabale : ce qui eſt un crime qui ne ſe pardonne point par ces meſſieurs les eſprits, comme l'abbé de Villars l'a reconnu lui-même dans ſon livre.

Un ſeul eſprit ne ſuffit pas pour avancer à la cour de Rome : il en faut avoir pluſieurs; ou ſi l'on n'en a qu'un, il faut le ſçavoir tourner en bien des façons. Un courtiſan qui prétend au cardinalat, *biſogna che parlai con tutti, che negotii con tutti, & che pratichi con ogni uno.* Mais ſi un cardinal penſe à la papauté, *conviene mutar regiſtro, & parlar poco, negotiar meno, & praticar Niſſuno.* C'eſt-à-dire que pour devenir cardinal, il faut ſe familiariſer & traiter avec un chacun; & qu'au contraire pour parvenir à être pape, il faut parler peu, s'intri-

guer encore moins, & comme un bon hermite, ne communiquer avec perſonne. Sixte V en ſon tems ſçut parfaitement jouer tour-à-tour ces différens perſonnages.

Il ſe trouve dans l'Orient d'excellentes drogues pour la médecine ; & de pauvres médecins : des couleurs merveilleuſes pour la peinture ; & de miſérables peintres. Dans l'occident au contraire, où les couleurs ſont foibles & les drogues peu efficaces, on a de très-habiles peintres & de fort bons médecins. Qui ſont les plus heureux, ou les plus à plaindre des orientaux ou de nous ? je le laiſſe à juger.

Pline le jeune, *gloriæ appetens, & immortalitatis ſummus aucupator*. Ce mot que le père Bouhours nous a rebattu dans quelqu'un de ſes ouvrages, eſt de *Joannes Maria Ca[illegible]s* qui a écrit en latin la vie de Pline le j[illegible] amour de la belle gloire & d'une in[illegible] de Parnaſſe, n'eſt pas ce me ſemble pl[illegible] damnable dans cet auteur païen, que dans [illegible] de l'académie françoiſe, qui portent pour deviſe, *à l'immortalité*.

Il y a dans les lettres de Pline le jeune, un air de vanité qu'on ne doit pas approuver, je le veux : mais dans ce genre d'écrire, où à

toute heure on a occasion de parler de soi-même, il est bien difficile qu'on n'en parle pas flatteusement & avec quelqu'excès. Cicéron dans ses lettres, est tout plein de cette vanité. Notre Balzac est toujours sur ses propres louanges; & si ce défaut paroît moins dans Voiture, c'est qu'il a sçu lui donner un tour galant, qui nous le déguise.

Après tout, j'admire avec Henri Etienne, qui a fait une excellente préface sur les lettres de Pline le jeune, comment on lit si peu cet auteur. *In hoc genere Plinius junior in primis excelluit* (dit Maresius) *qui suarum Epistolarum, quæ judicio meo argutæ sunt, & elegantes, argumenta ex amœnioribus studiis plerumque desumpsit. Sunt etiam de moribus, in quibus plurima amicos suos commonebat, & sub exemplo docebat. Cætera sunt de rebus publicis, &c.*

M. *Catanæus* parlant des études de Pline, dit ces paroles remarquables. *Nullum emendandi genus omittebat, ac primùm quæ scripserat, secum ipse pertractabat : Deinde duobus aut tribus legebat, mox aliis tradebat adnotanda, notasque eorum si dubitabat, cum uno rursus aut altero pensitabat, novissimè pluribus recitabat.* Cela est tiré de ses lettres, qui sont un long tissu d'excellens préceptes, pour se conduire

sagement dans les bonnes études. L'avis qu'il donne dans la neuvième lettre du septième livre, de s'appliquer à traduire les auteurs, pour se faire l'esprit & le stile, me semble très-important : *quo genere exercitationis proprietas, splendorque verborum, copia figurarum, vis explicandi, prætereà imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur ; simulque legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt, intelligentia ex hoc & judicium acquiritur, &c.*

* Montagne est un de ceux qui ont accusé de vanité Pline le jeune. On ne devoit pas s'attendre à cette rodomontade de Montagne, le plus vain de tous les hommes, qui a le plus de soin de parler de lui-même, de son esprit, de sa science, de ses humeurs, de son bien, de son équipage. Il est surprenant, dit fort bien le dernier traducteur des lettres de Plin[illegible] que
» Montagne l'accuse de vanité. Si [illegible]
» des discours publics eût continuel[illegible]
» mené son mérite & ses services : si d[illegible]
» traités de philosophie il eût à tout pro[illegible]
» vanté la noblesse de sa race, les équipages de
» ses ayeuls, & le nombre de ses domestiques,
» l'accusation auroit peut-être ses apparences.
» Mais s'il parle de lui dans ses lettres, pou-
» voit-il s'en dispenser? L'amitié qui met les

» amis en société de biens & de maux, ne
» les oblige-t-elle pas à se rendre compte de
» leur bonne & mauvaise fortune? Leur est-il
» permis de retrancher de ce compte leurs
» prospérités, pour n'y faire entrer que leurs
» disgraces? La même loi qui veut que l'ami
» malheureux répande une partie de sa douleur
» dans le sein de son ami, veut aussi par un
» juste retour, que l'ami heureux y verse une
» partie de sa joie. C'est-là proprement l'office
» des lettres. Ailleurs c'est orgueil de parler
» de soi; dans les lettres, c'est nécessité. Nous
» y sommes le plus souvent historiens de nous-
» mêmes. Mais cette histoire faite pour de-
» meurer inconnue, ne peut être raisonnable-
» ment suspecte d'ostentation recherchée. L'a-
» vidité de gloire seroit peut-être pardonnable
» à un philosophe, qui ne connoissoit guères
» d'autre récompense de la vertu. Cependant
» on ne peut s'imaginer, jusqu'où notre auteur
» porte sa délicatesse sur ce point. Il découvre
» dans une de ses lettres le fond de son ame,
» à l'occasion d'un discours où il avoit été obli-
» gé de dire du bien de ses ayeux & de lui-
» même. Il y fait voir tant de timidité, de
» modestie & de sagesse, que Montagne eut
» mieux parlé s'il eut bien lû cette lettre ». (B)

Il y a environ quarante ans que l'on reconnut, après une recherche exacte, que de toutes les grosses villes de France, excepté Paris, il n'y en avoit point où il se trouvât plus d'hommes & de femmes au-dessus de quatre-vingt ans, que dans la ville de Rouen. Ce fut feu M. Bigot de Montville, président à mortier au parlement de Normandie, qui fit faire cette recherche, comme je le lui ai ouï dire à lui-même.

Marc-Antoine *de Dominis*, si connu en ce siécle, étoit de la maison de Theobalde de Plaisance, qui remplit dignement la chaire de S. Pierre, & fut nommé Grégoire X.

Quelques historiens témoignent que *de Dominis* étudiant chez les Jésuites, eut la dévotion d'entrer dans leur société; mais qu'il en fut détourné par le cardinal Aldobrandin, qui le poussa dans de grands emplois dont il s'acquitta en habile homme. D'autres disent, que effectivement il se fit Jésuite; & qu'après une assez longue persévérance, il obtint l'évêché de Segni & ensuite l'archevêché de Plastro, à la solicitation du cardinal Borghèse, pour l'éloigner de Rome sous prétexte de lui faire honneur. C'étoit un fort bel homme, de bonne mine & tout plein d'esprit, mais trop galant

pour un prêtre & un évêque. Son commerce avec les dames, & la passion folle qu'il conçut pour une belle romaine, le perdirent de réputation & renversèrent sa fortune. Les cardinaux Lantini & Melino se trouvant offensés par ses galanteries avec D. M. leur parente, empêcherent qu'il n'obtînt aucune nonciature, & lui coupèrent ainsi le chemin au cardinalat, dont il flattoit son ambition.

Un jour que *de Dominis* venoit de Plastro à Rome pour se justifier auprès de Paul V, à qui l'on s'étoit plaint de sa mauvaise conduite, il rencontra deux gentilshommes anglois, qui lui furent une pierre de scandale & un sujet de chûte. La conversation tomba sur les matières de religion, & principalement sur ce que certains libertins disent, qu'on se peut sauver dans toutes les religions, qui portent le nom de chrétiennes, d'autant qu'elles conviennent dans les points fondamentaux, bien qu'elles diffèrent dans quelques articles controversés, & dans des pratiques superficielles & purement extérieures. Après un assez long entretien, celui des deux gentilshommes, qui paroissoit avoir plus de connoissances de la théologie & de l'histoire ecclésiastique, dit en se séparant, qu'il étoit de la prudence d'embrasser la religion, où il y a moins de danger de tomber dans le dérégle-

ment, & ſe perdre pour jamais. Ce mot dit d'un certain ton, frappa ſi vivement *de Dominis*, & lui fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit, qu'il ne ceſſoit point de le répéter, & même de le ſemer dans les compagnies où il ſe trouvoit, comme un dogme de la dernière importance.

Arrivé à Rome, le pape le regarda de travers, & les cardinaux fronçant le ſourcil, & détournant la tête ne lui firent point d'accueil. Un ſi grand mépris lui perça le cœur; & depuis il ne chercha plus qu'à conférer avec les luthériens, & à demeurer en leur compagnie. Ses amis l'avertirent de ſe comporter avec plus de prudence & de ſageſſe; mais ne tenant compte de leurs avis, il ne fut pas longtems ſans avoir ſujet de s'en repentir. Car, à peine étoit-il hors de Rome, pour s'en retourner en Dalmatie, que dénoncé à l'inquiſition, il eut ordre de revenir ſur ſes pas pour ſe juſtifier dans les formes. Il obéit, ſoit qu'il ſe fiât à ſon innocence, ou à ſon adreſſe dans les affaires fâcheuſes & difficiles, ou qu'il comptât ſur le crédit de ſes protecteurs.

Les chefs d'accuſation contre lui ſe réduiſoient à cinq principaux. On diſoit 1°. qu'il avoit blâmé l'excommunication fulminée par ſa ſainteté contre la république de Veniſe;

2°. qu'il entretenoit commerce de lettres & d'amitié avec le moine Fra-Paolo; 3°. qu'il menaçoit la cour de Rome, ſi elle ne ceſſoit de le maltraiter, de ſe porter à des réſolutions dont elle ſe repentiroit; 4°. qu'il fréquentoit les hérétiques, & négligeoit les ſacremens; 5°. qu'on lui avoit ouï dire, qu'il ſuffiſoit pour ſe ſauver, de vivre moralement bien, de quelque religion que l'on fût.

De Dominis, coupable ou non, ne pouvant être convaincu de ces faits, le cardinal Mélino vouloit pour une plus grande ſûreté qu'on le retînt priſonnier; mais les inquiſiteurs aſſez contens de lui avoir fait peur, le renvoyèrent, ſans néanmoins le déclarer innocent. De dépit il ſe réſolut d'apoſtaſier. Il vendit ſes meubles, & en ayant fait une ſomme de quinze mille écus, dont ſon valet lui déroba la meilleure partie, il paſſa en Angleterre avec le gentilhomme qui l'avoit ſéduit.

Le clergé de l'égliſe anglicane lui aſſigna une groſſe penſion; & lui fit faire une nouvelle profeſſion de foi, dans l'égliſe cathédrale de S. Paul de Londres, en préſence du peuple, du roi & de toute ſa cour. Il y parut revêtu de ſes habits pontificaux, qu'il dépouilla pour en prendre d'autres à l'uſage de cette égliſe. Cette démarche faite, il adreſſa pluſieurs lettres à

Rome, pour juſtifier ſa fuite & ſon changement. Le cardinal Borghèſe en parla au pape, qui dépêcha Muti en Angleterre pour ramener *de Dominis* au giron de la mère commune des fidèles. La négociation de Muti n'ayant pas réuſſi, & *de Dominis* écrivant actuellement contre la religion romaine, le pape l'excommunia dans un conſiſtoire public. L'inquiſition lui fit ſon procès, & le condamna au feu par contumace. Cependant l'égliſe anglicane lui propoſa de ſe marier; mais encore douteux en lui-même, il n'oſa franchir ce pas, qui auroit été le comble de ſa perte.

Paul V qui avoit à cœur la converſion de ce fameux apoſtat, recommanda en mourant au cardinal Neveu, d'y travailler avec ſoin auprès de ſon ſucceſſeur. Cela ne manqua pas. Le cardinal Ludoviſio élu pape ſous le nom de Grégoire XV, embraſſa cette affaire avec d'autant plus de chaleur & de zèle, qu'il avoit été ami particulier de *de Dominis*. Il lui fit offrir par le comte de Gondemar ambaſſadeur d'Eſpagne, de le rétablir dans toutes ſes dignités, s'il vouloit abjurer l'héréſie & retourner à Rome. *De Dominis* mécontent de la cour d'Angleterre, écouta ſes propoſitions, & revint à la maiſon paternelle, non comme l'enfant prodigue, les larmes aux yeux & la contrition dans le cœur,

mais de l'air d'un conquérant de la terre-sainte, ou d'un illustre missionnaire, qui seroit revenu du bout du monde, convertir les ames à milliers. Le Rossy témoigne qu'il le vit avec cette assurance à la porte de la chapelle du pape, présentant aux cardinaux un écrit plein d'érudition & d'éloquence, qui contenoit l'abjuration de ses erreurs.

Quand *de Dominis* quitta Rome pour l'Angleterre, où il pensoit faire fortune, & emporter les gros bénéfices; Barclay, qui connoissoit parfaitement cette cour, l'avertit de tout ce qui lui arriva depuis. Que d'abord il seroit reçû à bras ouverts; que dans la suite on lui donneroit des chaînes; que s'il ne les prenoit pas de bonne grace, on se défiroit de lui, & on le mépriseroit, & qu'enfin il ne lui resteroit pour toutes ses avances, que la honte de les avoir faites & de s'avoir dupé.

Cependant Rome qui ne pardonne jamais gratuitement, obligea *de Dominis* à faire amende honorable devant le tribunal de l'inquisition, dans l'église de S. Pierre, & dans un consistoire public; & pour le purifier entièrement, le grand pénitencier lui imposa une pénitence très-rude & très-longue, qu'il fallut accomplir à la lettre.

Retombé dans ses erreurs, comme on le

jugea par quelques écrits qui lui échapèrent; Urbain VIII, souverain pontife, le fit mettre en prison, où il finit ses jours empoisonné, à ce que l'on a dit, après avoir donné toutefois des marques de repentir. Son décès arriva au mois de décembre de l'année 1625. L'inquisition lui fit de nouveau son procès, & son cadavre fut déterré & brûlé avec ses écrits au champ de Flore.

De Dominis avoit l'esprit vif, & d'une assez grande étendue, mais léger & inconstant. Nous avons ses œuvres imprimées à Londres en trois volumes *in-folio*. Le plus beau & le plus docte de ses livres, c'est celui *de Republicâ Ecclesiasticâ*; dans lequel, après avoir proposé les raisons des catholiques & des protestans, il prétend donner des moyens sûrs de les accorder ensemble sur les points contestés. Belles choses à dire & à penser, très-difficiles à démontrer, & tout-à-fait impossibles dans l'exécution.

Comme *de Dominis* avoit tiré des mains de Fra-Paolo, une copie de son histoire du concile de Trente, il eut la hardiesse de la faire imprimer à Londres avec ces paroles injurieuses, ajoutées au titre : *Nella quale* (Istoria) *si scroprono tutti gl'artifici della corte di Roma, per impedire, che nè la verità de dogmi si palesasse;*

ne

ne la riforma del Papato & della Chiesa si trattasse. Il dédia cette histoire à Jacques I, roi de la grande Bretagne, en des termes empoisonnés de son fiel, contre le pape & contre la cour de Rome. Fra-Paolo indigné de ce procédé, s'en plaignit hautement, retrancha de l'édition qui se fit de son livre à Genève, l'épître dédicatoire, & réduisant le titre aux termes de l'original, mit à la tête sans nulle addition, ces paroles toutes simples : *historia del concilio Tridentino di Pietro Soave Polano.*

De Dominis, qui n'étoit pas moins bon philosophe, que sçavant théologien, a fait un traité *de radiis visûs & lucis*, où il a dit plusieurs choses de l'Iris, qu'on a admirées depuis dans M. Descartes.

Les Italiens appellent les préfaces que les auteurs mettent au-devant de leurs livres, *La Salsa del Libro*; en effet, une bonne préface est comme une sauce de bon goût, qui ouvre l'appétit du lecteur, & le dispose à dévorer le livre. On se dégoûte quelquefois d'un ouvrage, quand d'abord on se trouve choqué de la préface ou de l'épitre liminaire. M. d'Ablancour, qui faisoit de si belles traductions, n'étoit pas si heureux en préfaces. Celles de M. Pellisson sont des piéces achevées en ce genre. M. de

Vaugelas a mis une préface à la tête de ses remarques sur la langue françoise, qui vaut tout un livre. Les préfaces de M. de Varillas ont une érudition qui fait plaisir.

La remarque qu'on a faite du cardinal Antoine Barberin, est bien honorable à la France. On dit que lorsque ce cardinal n'avoit encore respiré que l'air d'Italie, qu'il étoit fier, orgueilleux, avare, ennemi des gens de lettres, dur à ses amis & à ses domestiques, insupportable à tout le monde : mais qu'il n'eut pas sitôt vû la cour de France, & goûté l'humeur françoise, qu'il changea entiérement de mœurs : *ma non si tosto gusto l'humore Francesce, che mutò di costumi, onde al presente è d'ivenuto generoso, protettore di Litterati, è molto inclinato à far serviggi.*

M. de Sorbière appelloit les relations des voyageurs, les romans des philosophes. Ce ne sont plus aujourd'hui des romans, ce sont de véritables histoires qui instruisent & divertissent tout ensemble. Les meilleures nous viennent de la part des anglois. Les hollandois qui ne veulent pas qu'on profite de leurs voyages, cachent leurs relations, & n'en publient que ce que leurs compagnies jugent à propos, sans

danger de nuire à leur commerce. Le recueil des relations de quelques voyageurs, donné au public par M. Thevenot, garde de la bibliothéque du roi, est un fort bon recueil, & qui mériteroit bien d'être continué. Il est plus utile qu'agréable à lire. Les relations de *Pietro della Valle*, sont bonnes; & néanmoins un peu gâtées par des historiettes qui n'aboutissent à rien. Monconys a trop de fatras : ses relations sont plutôt des mémoires pour faire quelque chose de bon, que de bonnes relations; tout y est brute : M. Spon l'entendoit beaucoup mieux.

Kerkring a trouvé l'invention, sans ôter la transparence de l'ambre jaune, d'en faire une enveloppe, ou plutôt un cercueil pour les corps morts. Peut-être a-t-il pensé aux Ethiopiens, qui enfevelissoient leurs morts dans du verre : *Hi circumdatos vitro mortuos diu servant, ne eorum aspectus sit posteris ignotus : neve in oblivionem veniant domesticorum.* Un Ethiopien bien noir, sous un beau cristal de Venise, feroit un bel émail; & encore quelque chose de plus beau dans une enveloppe d'ambre jaune. *Fortunius Licetus* lisoit autrefois dans le passage que nous venons de citer, qui est le Diodore de Sicile, *in nitro* pour *in vitro*, après Valerianus : mais il a reconnu depuis, qu'il s'en

falloit tenir à la leçon commune *in vitro*. Il est assez ordinaire aux critiques, quand ils rencontrent dans les auteurs un mot qui leur donne lieu de recourir à quelqu'usage ancien, de faire valoir cette antiquité aux dépens de la simple vérité, qu'ils n'examinent pas assez.

M. de Graveroles, avocat de Nîmes, dans une lettre à M. l'évêque de Cominge, pour servir de mémoire à la vie de M. Cotelier, observe que ce sçavant homme ayant eu dans son enfance une chèvre pour nourrice, il fut toujours depuis fort mélancolique & fort valétudinaire, presque jamais sans fiévre : d'autant que selon Pline & Varron, *Capreæ nunquam sine febre sunt*.

J'ai sçû d'un médecin, que les lions, les oisons, les enfans, *& mulieres prægnantes*, ne sont jamais sans fièvre, ou du moins sans émotion. Quant à ce que M. de Graverole ajoute, que les enfans nourris de lait de chèvre sont mélancoliques & valétudinaires; je sçai au contraire, m'en étant bien informé, qu'ils sont d'ordinaire fort sains, joyeux, & qu'ils aiment, comme leurs nourices, à sauter & à danser.

J'ai ouï dire qu'un enfant étant repris par son père, de quelques légèretés qui lui étoient échappées au collège, lui dit pour toute excuse, en

avouant sa faute : souvenez-vous, s'il vous plaît, que j'ai été nourri de lait de chèvre.

* Le lait de chèvre n'est point contraire à la santé, quoique pourtant il s'en faille servir avec précaution. *Lac Caprarum, inter cætera lactis genera* (dit Jonston) *moderatè se habet; & si minùs quam humanum temperatum. Est tamen & in eo, si ætatem, pastiones, anni tempus & spatium quo à partu edito distant, discrimen. Sine melle periculosè sumi*, Author Galenus de boni & mali succi cibis, cap. 6. *quod in ventriculo coaguletur. Minus idem alvum tentat, nisi scammonio & aliis vescantur.*

Pline hist. nat. l. 24. c. 7. prétend que le lait de chèvre est un remède contre plusieurs sortes de maladies. *Scio*, inquit, *Damocratem in valetudine Considiæ M. Servilii consularis filiæ, omnem curationem austeram recusantis, diu efficaciter usum lacte Caprarum, quæ lentisco pascebat.*

Vis ei imprimis alexiteria. Haustus cum uva taminia, contra ictus serpentum juvat. Quod primum mulgetur leviores facere in quartanis accessiones, sive esum, sive potum, Sextus Empiricus Author est..... Eodem perunctæ gingivæ faciles dentitiones faciunt. Potum cum sale & melle alvum solvit. Le lait de chèvre, selon ces

auteurs, est bon contre la fiévre; & la crême de ce lait soulage ceux qui sont frappés du mal-caduc, les mélancoliques, les paralitiques, les lépreux, &c. *Schistum datur comitialibus, melancholis, leprosis, elephantiacis, &c.* (B)

Henry III faisoit tous les jours une étude particulière de politique, à laquelle il avoit de grandes dispositions, & par la trempe naturelle de son esprit, & par son éducation, Catherine de Médicis lui ayant donné le goût du sel de Florence; & avec tout cela, jamais prince n'usa plus mal de la politique & n'en fit de plus malheureuses applications. La reine sa mère au contraire sans nulle étude, assistée de son seul génie, gouverne à son gré dans les tems les plus difficiles, conjure les tempêtes, lie & délie les partis, amène les affaires à son but, & montre en toute rencontre qu'elle est la souveraine des peuples & des rois.

Boniface Vannozius, secrétaire de Grégoire XIV, avoit passé toute sa vie à étudier la politique. Il en avoit lû tous les livres; il en sçavoit toutes les maximes, & s'étoit même appliqué à donner des régles certaines de cet art subtil & délicat. Cependant avec tous ces préparatifs, il pécha dans sa conduite contre les régles qu'il avoit données avec tant d'utilité

pour les autres. Il recommandoit fur-tout à un politique, d'être le maître de fa langue : mais le pape lui ayant commandé de ne dire à perfonne, l'honneur qu'il lui faifoit de le mettre fur la lifte des cardinaux pour la première promotion, il ne put fe contenir, & alla indifcrétement révéler la chofe au cardinal Neveu, qui poftuloit pour un autre. Le pape dépité contre Vannozius, l'obligea d'effacer lui-même fon nom de deffus la lifte, & d'y mettre celui de fon compétiteur.

* Nous avons dans le recueil de Jean-Jacques Luckius, une médaille fur laquelle fe voit un oye avec cette devife, *Nocuiffe locutum*, & de l'autre côté l'effigie du cardinal Charles Carrafe, qui eut tout le fujet du monde de fe repentir de n'avoir pas fçû garder fa langue en une occafion de dire fes fentimens touchant Jean-Ange de Medicis, qui à la fin devenu fouverain pontife, le fit étrangler dans le château Saint-Ange. *Nummus moralis eft, Aulicos monens, aliofque, quibus frequens cum magnatibus confuetudo; ne veluti Anferes fubinde clangentes, frena linguæ laxent: effutiant, quæ ingrata aliis, fibi perniciofa; verùm opportuno potius filentio utantur, ubi loqui periculofum eft: habeant præ oculis, quod Callifteni fectatori & propinquo fuo*

præcepit Ariſtoteles : ut quàm rariſſimè & id jucundè apud eum loqueretur, qui vitæ poteſtatem & necis in acie linguæ geſtaret.

M. de Benſerade, qui avoit paſſé à la cour toute ſa vie dans une très-grande familiarité avec les plus grands ſeigneurs du royaume, diſoit à ſes amis : « vous voyez la manière dont » je parle : ſachez que je ſuis toujours ſur mes » gardes, & que perſonne n'obſerve mieux que » moi les longues & les bréves ».

Un illuſtre magiſtrat parlant à un homme qui paſſoit du pays latin à la cour, pour exercer une charge fort honorable, lui dit : vous allez monſieur de N..... dans un monde tout nouveau : ſouvenez-vous d'y garder durant ſept ans le grand précepte de Pythagore ; & au bout de ſept ans, renouvellez encore le vœu de vous taire, ou plutôt taiſez-vous toujours, à moins que vous n'ayez quelque choſe à dire qui vous ſoit plus utile que votre ſilence. (B)

Pour un dictionnaire comme celui de Moreri, il faudroit que ce fût un parfait Philologue qui y eût mis la main ; un homme univerſel & conſommé dans tant de choſes différentes dont il traite, qui eût toute ſa matière devant lui, & qui ſçût faire ſelon les régles de la critique, un choix judicieux des auteurs, & des matériaux

qu'il emploie. Tout cela manque à Moreri. C'est un jeune homme, qui n'ayant aucun fonds, lit les livres à la hâte, sans goût & sans choix, qui jette sur le papier tout ce que le hasard lui fait tomber sous les mains; & enfin qui copie fidèlement les fautes des autres, & y ajoute encore les siennes avec une extrême bonté. Quand il rencontre des auteurs qui s'épanchent sur des riens, il s'épanche avec eux; & quand il en trouve d'autres qui ne s'expriment pas assez au long sur des matières importantes, il laisse avec eux ces matières suspendues, n'ayant pas la force ni la capacité de suppléer à leur défaut. Son dictionnaire est un ouvrage de très-bon dessein, & d'une exécution très-difficile, comme sont tous les dictionnaires. Celui-ci est si mal exécuté, qu'il ne mérite ni l'approbation des sçavans, ni l'application de ceux qui prétendent le devenir. Il n'est bon que pour la bourgeoisie, à qui il ne tire pas à conséquence de sçavoir les choses bien ou mal. Aussi un abbé illustre l'appelle par grande distinction *le dictionnaire bourgeois.*

Il est même très-dangereux à la jeunesse & aux ignorans, qui prennent pour des oracles tout ce qu'il dit. Au lieu du soin que l'on a pris de l'augmenter, il falloit prendre celui de le corriger, ou plutôt de le refondre entiérement.

M. Ménage a dit joliment de ce dictionnaire, qu'il ne le lisoit pas, parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir toutes les fautes.

Un habile homme vient de nous procurer une nouvelle édition de Moreri, où à force de corrections & d'additions, il a fait un assez bon dictionnaire historique, d'un fort méchant. Comme il y a toujours quelque chose à souhaiter dans ces sortes de livres, il nous sera permis de dire, qu'on en pourroit retrancher quelques inutilités & remplir ces vuides par des choses importantes, qui manquent dans cet ouvrage. Il faudroit encore un volume ou deux pour rendre les gens à peu près contens. On pourroit y semer de côté & d'autre des remarques sçavantes & curieuses pour les personnes qui ne sont pas du commun, y faire entrer des auteurs célèbres, qui n'y ont point de place, & en congédier d'autres qui ne méritent pas d'y en avoir, & qu'on ne s'avisera jamais de rechercher. Il faut dans un dictionnaire comme dans la vie, aller au nécessaire avant que de penser au superflu.

Il seroit souhaitable qu'en ce qui regarde l'histoire, on eût recours aux auteurs originaux, plutôt qu'à de simples copistes; & qu'au lieu de nous citer un M. Maimbourg & quelques

autres ſemblables, qui nous trompent en ſe trompant eux-mêmes, on nous apportât l'autorité des hiſtoriens les plus sûrs.

Madame Cornuël, dont les bons mots ont été ſi remarquables durant le cours d'une vie de plus de quatre-vingt ans, s'appelloit Anne Bigot, & étoit d'une famille originaire d'Orléans. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, on ne parloit que de ſon eſprit & de ſes belles qualités naiſſantes. S'étant rencontrée dans une aſſemblée, où elle brilloit par-deſſus les autres dames, monſieur Cornuël, tréſorier de l'extraordinaire des guerres, qui l'aimoit, lui prit un bouquet qu'elle avoit à ſon côté, témoignant par cette liberté, qu'il la vouloit épouſer; en effet il l'épouſa au bout de quinze jours.

Depuis ſon mariage elle fit paroître une grandeur extraordinaire, & bien au-deſſus des foibleſſes de ſon ſexe. Nullement touchée d'avarice, elle abandonna au premier venu mille piſtoles, que M. Cornuël ſon époux lui avoit données pour le jeu. La clef étoit toujours à la porte de ſon cabinet, en prenoit qui vouloit. Elle n'adoroit point la fortune; mais indifférente à ſes biſarreries, comme à celles du tems & des ſaiſons, elle ne cultivoit que la vertu & les muſes, moins parce qu'elles ſont ſçavantes, que

parce qu'elles ſont honnêtes & polies. Jamais perſonne n'a mieux entendu que cette dame l'art de ſe faire des amis & de ſe les attacher, bien perſuadée qu'il eſt des amis comme des richeſſes, que c'eſt en vain qu'on les acquiert, ſi on ne les ſait conſerver. La converſation avec les perſonnes de diſtinction qui abordoient chez elle, étoit toutes ſes délices. Elle écoutoit avec une attention qui débrouilloit toutes choſes, & répondoit encore plus aux penſées qu'aux paroles de ceux qui l'interrogeoient. Quand elle conſidéroit un objet, elle en voyoit tous les côtés, le fort & le foible, & l'exprimoit en des termes vifs & concis, comme ces habiles deſſinateurs, qui en trois ou quatre coups de crayon, font voir toute la perfection d'une figure.

On a recueilli pluſieurs de ſes bons mots (1); & plût à Dieu qu'on n'en eût perdu aucun! C'eſt un méchant caractère, que celui de diſeur de bons mots; & ce caractère ſi blâmable dans les hommes, l'eſt encore dans les femmes, à cauſe que les bons mots ſont d'ordinaire accompagnés d'une liberté & d'une hardieſſe qui ne ſont pas ſéantes à ce ſexe; parce qu'ils en obſcurciſſent la pudeur & la modeſtie, qui ſont ſes plus beaux ornemens. Mais madame Cornuël, ou

(1) Voy. le Ménagiana.

tre qu'il ne lui échappoit rien qui ne pût la faire rougir ni faire rougir personne, disoit si à propos toutes choses, & revêtissoit ses pensées de termes si propres & si agréables, qu'ils instruisoient toujours sans jamais blesser ; de sorte que ces mots étoient bons en ce qu'ils étoient utiles, & plaisoient à tous ceux qui aimoient une vérité bien dite.

D'ordinaire les personnes de ce caractère, pour dire un bon mot en hasardent cent de méchans ; & l'expérience fait voir que les plus habiles dans ces jeux d'esprit, n'en ont pas dit en toute leur vie deux douzaines de tout-à fait bons. La raison qu'on en peut rendre, c'est que les bons mots sont des fruits qui viennent sans être cultivés. Tout d'un coup ils naissent, & tout d'un coup ils font leur effet, comme les éclairs. Ils surprennent autant ceux qui les disent, que ceux qui les écoutent. Ce sont, pour ainsi dire, de petits libertins qui ne veulent dépendre que d'eux-mêmes. Quand on les cherche, ils ne viennent pas ; ou s'ils viennent, c'est de mauvaise grace, se faisant tirer à force & se défigurant en se faisant tirer. A-t-on dit un bon mot ? le plaisir & les louanges qu'on en reçoit, excitent la vanité & la présomption naturelle à en produire plusieurs de suite ; mais ce sont, ou des monstres ou des avortons. On en rit soi-même pour les faire trouver bons ;

mais perſonne n'en rit, parce qu'en effet ils ne ſont pas bons.

Madame Cornuël n'avoit aucun de ces défauts. Elle ne parloit point par vanité, mais par raiſon, & avec autant de jugement que d'eſprit. Comme elle ſavoit que les véritables bons mots ne dépendent point de nous, elle ſe contentoit de les produire avec ce beau naturel, qui en eſt comme la fleur, ſans preſque y toucher. Mais comme il y a des influences du ciel qui tombent plus heureuſement ſur de certaines terres que ſur d'autres, il ſemble auſſi que les bons mots viennent plus aiſément à la bouche des perſonnes qui ſavent leur donner un beau tour, & les bien exprimer. Tout ce que diſoit madame Cornuël, elle le diſoit bien, & jamais pas une de ſes paroles n'a été rejettée par les perſonnes d'un goût rafiné ; parce qu'outre qu'elles renfermoient toujours un grand ſens, elles étoient toujours belles & bien choiſies. C'étoit autant de ſentences & de maximes, tenant en cela du génie des Salomons, des Socrates & des Céſars qui ne parloient que pour inſtruire. Génie grand & heureux qui s'eſt réveillé de nos jours dans meſſieurs de la Rochefoucault & Paſcal, & enfin dans madame Cornuël qui auroit dû écrire ſes ſentences & ſes maximes ; ſi, comme les

oracles, elle ne s'étoit contentée de dire les vérités, & les laisser écrire aux autres.

M. Sallo, conseiller au parlement de Paris, est le premier auteur du journal des savans. On n'a de cet excellent homme que treize journaux de l'année 1665, depuis le premier janvier jusqu'au lundi trentieme de mars. Il mourut la même année, d'une maladie à laquelle les enfans des muses ne sont guères sujets, & pour laquelle il n'y a point de remèdes dans Hippocrate ni dans Gallien; car il mourut de plaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu. Un juge aussi sévère que Sénèque l'auroit condamné à la peine qu'Eaque faisoit souffrir en l'autre monde à l'empereur Claude, qui avoit aimé le jeu avec excès: *Alea ludere pertuso fritillo, & fugientes tesseras semper quærere, & nihil proficere.* De jouer au dez dans un cornet percé, de toujours chercher ses dez, & de ne les jamais trouver.

Quelques mois avant que M. Salo publiât ses journaux, un ecclésiastique qui cachoit sa mauvaise fortune, sous le nom de l'abbé de Hauteville, m'écrivit qu'il étoit en commerce de belles lettres avec un magistrat, qui alloit donner au public toutes les semaines une espèce de gazette de tout ce qui se passe & s'écrit de

nouveau sur le Parnasse. Je lui répondis en ces termes : J'ai lieu de douter, monsieur, qu'on puisse long-tems soutenir avec réputation le poids d'un si vaste dessein, à moins que celui qui l'entreprend ne soit un homme très-docte, très-laborieux, & d'une très-grande étendue d'esprit, jointe à une admirable facilité d'écrire sur toutes sortes de sujets. Il faut que cet homme soit tout ensemble bon grammairien, bon critique, bon philosophe, bon mathématicien; qu'il sache l'histoire prophane, l'histoire ecclésiastique, & toute l'histoire de la littérature, qui enferme la connoissance de tous les auteurs & de tous les livres, & qu'il se charge de la lecture de tous les livres nouveaux. Plusieurs à la vérité pourront se joindre ensemble, & feront réussir la chose, en fournissant chacun de son côté ce qu'il aura d'érudition, pendant qu'un autre qui aura la facilité d'écrire, dirigera les choses sur le papier, & les mettra dans un beau jour. Je l'avoue : mais où trouver une société d'hommes si accomplis, & qui s'accordent assez pour se déférer les uns aux autres, & s'abandonner aux expressions d'un écrivain qui ne connoîtra pas toute la force de leurs pensées, ni tout le fond de leur doctrine?

D'ailleurs quand on s'accorderoit en ce point,

quel désintéressement ne faut-il pas pour parler des auteurs & de leur doctrine sans nulle partialité, soit à l'égard des sciences humaines, soit à l'égard des choses divines & de la religion ! Car enfin puisqu'on soutient ici le personnage & la qualité d'historien de la république des lettres, il faut être sincère & véritable, appeller les choses par leur nom, & les dire comme elles sont, au jugement de l'esprit & de la conscience.

Quant à la méthode, laquelle choisirez-vous, monsieur ? Prendrez-vous celle des critiques qui font tout passer par la coupelle ; ou celle des historiens qui ne font que raconter les choses, sans se mêler de reprendre ni de critiquer. Cette dernière est assurément la plus naturelle & la plus propre à votre sujet ; mais prenez garde aussi qu'elle ne soit froide & languissante. La première a plus de sel, elle pique le lecteur, & réveille son attention ; mais peut-être qu'elle blessera les auteurs, & qu'elle excitera des murmures & des querelles.

Comment écrirez-vous ? Sera-ce en peu de paroles, ne disant les choses qu'à demi ? Ou bien vous étendrez-vous en de longs discours, nous donnant des analyses entières des livres que vous mettrez sur le tapis ? Les analyses sont très-utiles ; mais il faut bien de l'art pour les

conduire, beaucoup de capacité pour ne point laiſſer de vuide & pour tout éclaircir, & un grand agrément pour ne pas ennuyer. De trancher les choſes en peu de mots, cela ſoulage : mais auſſi il faut bien de la clarté & de la netteté dans l'expreſſion, qui eſt preſque toujours obſcure quand elle eſt ſerrée ; & il faut ſavoir bien choiſir le bon & le beau d'un livre qu'on veut repréſenter en petit.

Enfin, monſieur, expoſerez-vous généralement tous les livres grands & petits, bons & mauvais qui ſe publient tous les jours ? Ou bien ne parlerez-vous que de ceux que vous aurez lu avec ſoin, & dont vous aurez fait le choix ? en ce cas vous ſerez réduit à un fort petit nombre ; & ce ne ſera pas nous inſtruire de toutes les nouvelles de la république des lettres. Les auteurs rebutés ſe plaindront, & diront qu'on les néglige. Que ſi vous voulez tout marquer, on vous accuſera de parler en l'air, parce que vous n'aurez pas tout lu, cela n'étant pas poſſible qu'en ſi peu de tems vous ayez lu un ſi grand nombre de volumes pour en pouvoir rendre raiſon. Je ſais que vous pouvez vous en rapporter à d'autres lecteurs, & il le faudra bien ; mais alors n'écrivant que ſur la foi d'autrui, vous ne ſerez cru ni écouté de perſonne. Ce que vous pourrez faire, ce ſera

de lire des livres par les tables & d'en copier les préfaces, qui en sont comme les sommaires & les abrégés ; ou bien vous tirerez des auteurs le plan de leurs ouvrages ; ce qui est plus sûr. Mais aussi que dira-t-on de vous? On dira que vous ne connoissez les livres que comme les libraires les connoissent, & que vous ne parlez des auteurs que par leur bouche ; c'est-à-dire, toujours flateusement & à leur avantage...

Néanmoins tant d'habiles gens se sont mêlés en France & ailleurs, de faire réussir l'entreprise des journaux, qu'effectivement ils ont réussi. Et par ce moyen facile, qui ne coûte que fort peu de lecture, les ignorans aujourd'hui parlent & décident de tout avec encore plus de hauteur que les savans, qui se défient presque toujours d'eux-mêmes.

On n'est pourtant pas encore convenu, si nos journalistes ont tout-à-fait bien pris la méthode & le style convenable à ce genre d'écrire, qui au fond n'est point autre que celui des plus simples relations. Quelques-uns des journaux qui ont paru jusqu'à cette heure, sont plutôt des satyres contre la plupart des auteurs du tems, que de simples expositions de leur doctrine, & d'autres s'écartant de cet excès d'amertume, sont si insipides, qu'ils ne donnent pas au lecteur le moindre goût des bons livres.

Ce qui eſt de pis, c'eſt qu'on a fait ſervir les journaux à des querelles de religion; & qu'élevant juſqu'aux nuës les livres d'un parti, on rabaiſſe juſqu'à la boue les livres du parti contraire. Il eſt vrai que quelques journaliſtes en ayant été avertis, ſe ſont un peu corrigés; mais la tache en eſt demeurée, & ne s'effacera peut-être jamais.

De certains, pour ſe faire valoir & montrer ce qu'ils ſavent, ont attiré dans leurs journaux une érudition affectée, & en quelque façon étrangère à leur ſujet. Cela brille aux yeux; mais l'acceſſoire valant mieux que le principal (ce qui eſt contre les règles), on écoute le journaliſte, & on n'a point d'attention à l'auteur dont il s'agit. Il faut à la vérité quelques ornemens aux journaux pour les faire lire avec plaiſir; mais il faut être bon ménager de ces ornemens, auxquels il ſe mêle bien des fautes, ſoit parce qu'on écrit avec précipitation, ou parce que les recueils auxquels on ſe confie ne ſont pas corrects. M. Bayle a eu l'honnêteté, quand on lui a marqué quelques-unes de ces fautes qui échappent aux plus habiles, de le trouver bon, & de les avouer en galant homme.

Ce que les auteurs ont de plus grief à reprocher à ces meſſieurs, c'eſt qu'ils décident quelquefois trop affirmativement du mérite des

livres, & des livres sur-tout qu'ils n'ont lu qu'en courant, & par les tables. Il y en a même qui en imposent aux auteurs, & qui leur font dire des choses auxquelles ils n'ont jamais pensé, & là-dessus les traitent du haut en bas. Cela est insupportable en des gens sur la bonne foi desquels le public se repose, comme sur des témoins irréprochables.

M. Sallo a une critique fine & une grande délicatesse de jugement. M. Galois, qui lui a succédé, nous auroit fait plaisir de ne pas quitter la partie. L'abbé de la Roque s'est tué de bien faire; & quelques louanges qu'il ait affecté de donner à de certains auteurs plutôt qu'à d'autres, il est mort sans récompense. M. Cousin sait parfaitement sa langue : mais depuis peu il affecte une méchante orthographe, qui ne faisant pas sentir l'étymologie des mots, en dérobe la connoissance, qui n'est pas une chose inutile, sur-tout aux étrangers & aux jeunes gens. Les éloges que cet habile écrivain fait de tems en tems des hommes illustres de la république des lettres, sont ses chefs-d'œuvres. S'il ne laissoit passer aucun de ces rares personnages sans les immortaliser par sa plume, il ne devroit plus rien au public. M. Bayle a une érudition curieuse & recherchée. Toute seule elle suffit pour réjouir le lecteur, sans recourir à des gaietés

trop libres, que les honnêtes gens n'approuveront jamais, ni dans ses journaux, ni dans son dictionnaire critique. M. le Clerc entend fort bien l'analyse. Celles qu'il donne dans la bibliothèque, seroient beaucoup plus estimables, si elles étoient purgées de ses préjugés sur la religion. M. Basnage est un protestant fort zélé pour son parti; il ne trouve guères de bons livres que ceux qui viennent de ce côté-là, & ne se met pas fort en peine de lire les autres avec exactitude. Dans tout ce qu'il écrit, l'amplification est son fort. Les journaux de Leipsic ont toujours eu de la réputation, & bien des gens prétendent que ce sont ceux de tous qui approchent de plus près de la méthode & du style qu'il faut garder dans ces sortes d'écrits: on en pourroit retrancher plusieurs préfaces, qui se trouvant sans nécessité à la tête des questions, ne peuvent passer que pour des piéces hors d'œuvre. Certainement une bonne critique de la plupart des journaux qui ont paru jusqu'à présent, seroit utile au public qui y marche à l'aveugle, comme en de grands chemins qu'on croit sûrs, parce qu'ils sont battus de tout le monde.

Les mémoires ide Philippe de Comines sont écrits avec une naïveté incomparable. Le bon

sens y regne par-tout, avec la sincérité, si souhaitable dans un historien. Tite-Live est repris avec sévérité par Appollon dans le *Ragguaglio di Parnasso*, pour avoir rejetté Comines, comme un auteur qui n'a nulle politesse. Il lui fait bien entendre, *che l'historia e cibo non delicamente condito per dar gusto solamente al palato della curiosità, ma sostantiosamente imbandite per lautamente pascer l'animo*; c'est-à-dire, que l'histoire n'est pas un mets apprêté délicatement pour flatter seulement le goût, mais quelque chose de fort substantiel pour nourrir l'esprit : ajoutant, que bien qu'il faille faire cas du style dans un historien, c'est pourtant la moindre chose qu'on y doit considérer. *E ben che sommamente commendi la tua pomposa frase, & il molto terso dir di Cesare, Voglio pero che tu sappia, che tu stimi le prime, sono le ultime lodi di un perfetto historico.* On a pourtant bien de la peine à pardonner à notre historien Mezeray, qui étant de l'académie françoise, n'a pas eu le soin de faire corriger les défauts de son langage.

Comines est sans doute le premier & le plus utile de nos historiens françois. On voyoit autrefois sur la porte de la chapelle où il est enterré, dans l'église des Grands-Augustins de Paris, un globe & un chou-cabus en relief,

avec cette devise qui marque la grande simplicité de ce tems-là : *Le monde n'est qu'abus.*

Je ne sçais pourquoi dans quelques journaux de Hollande on a parlé avec si peu d'estime de feu M. Clercelier. C'étoit un parfait honnête homme, un philosophe vraiment chrétien, un sage très-aimable & un fort bel esprit. Quoiqu'il ne parût pas une si grande force de raisonnement dans son discours, il parloit avec tant de netteté, & rendoit si clair ce qu'il y a d'obscur dans la philosophie de Descartes, qu'il récompensoit bien l'un par l'autre. Peut-être que cela lui a nui auprès des petits esprits, qui ne croyoient pas qu'il fût sçavant, parce qu'il éclaircissoit si bien les difficultés, qu'il n'y paroissoit point de mystère.

Il avoit élevé son fils aîné pour le cartésianisme, & l'avoit conduit dans la traduction de quelques ouvrages de Descartes ; mais la mort qui lui enleva ce fils, rompit toutes ses mesures.

L'amour qu'il avoit pour la philosophie moderne, l'obligea à donner une de ses filles à M. Rohault, fameux Cartésien, après avoir marié l'aînée à un mestre-de-camp. Il a beaucoup aidé son illustre gendre à mettre sa physique dans l'ordre & la clarté où nous la voyons, &

l'a enrichie de la belle préface qui se trouve à la tête de cet ouvrage.

Personne n'étoit plus capable que M. Clercelier de nous donner la vie de M. Descartes, ayant une parfaite connoissance de la doctrine, de l'esprit & du caractère de ce philosophe: mais son humilité & sa modestie le portèrent à se reposer sur autrui, de ce qu'il devoit à la mémoire de son ami, & dont il se seroit acquitté avec gloire.

N. N. .... né à Bordeaux, se fit moine assez jeune: mais devenu inquiet, il apostasia, & se déguisa si bien, qu'on n'entendit plus parler de lui, que trente ans après, qu'il fut reconnu par un religieux de son ordre chez M. le marquis de Vardes, à qui il enseignoit la philosophie de Descartes. Ce religieux lui fit des propositions de la part de son général, pour l'obliger à rentrer dans son couvent. Il s'en moqua, & fit toujours l'inconnu, soutenant avec obstination qu'on le prenoit pour un autre. On l'abandonna à lui-même, & quelques années après il mourut avec des circonstances remarquables.

C'étoit un des plus habiles Cartésiens de son tems. Il n'écrivoit rien, se contentant de penser pour s'instruire soi-même, ou pour instruire

deux ou trois de ses amis. Sa méthode d'étudier, ou plutôt de méditer sur les sciences, approchoit assez de celle du P. Mallebranche, qui consiste à consulter le Verbe ou la Sagesse éternelle dans le silence des passions. Il passoit les jours comme les nuits dans sa chambre, à la lueur d'une petite lampe, qui ne lui servoit que pour jetter, dans le besoin, quelques figures de géométrie sur le papier. Rarement il sortoit du logis, & ce n'étoit presque jamais que pour conférer avec des personnes savantes. Il vivoit d'une grosse pension qu'une princesse lui avoit créée, pour le récompenser des leçons de mathématiques qu'il avoit données à M. le duc de L..... Il fut pourtant ingrat envers cette dame, & n'épargna point contr'elle les traits envenimés de sa méchante langue. Sur la fin de ses jours il s'attacha particulièrement à étudier les insectes avec le microscope, & il avoit fait quantité de remarques, qui auroient augmenté notablement l'histoire de la microscographie, si on les avoit recueillies. Il avoit observé que la démangeaison que l'on sent autour du nez, quand on se sert de lunettes garnies de corne, vient des mittes ou petits vers qui s'y engendrent. Le jour qu'il mourut, il commanda à son valet de porter une lettre à la poste. Ce valet, qui le vit extraordinaire-

ment changé, quoique ſans maladie apparente, lui dit, qu'il ſeroit plus à propos d'aller querir un confeſſeur & un médecin. Mais le bon homme ne voulant entendre parler ni de l'un ni de l'autre, le valet partit, & à ſon retour il trouva la lampe éteinte, & ſon maître mort; ce qui l'effraya beaucoup.

J'ai ouï dire autrefois à un docteur dans un diſcours public, je ne ſçais ſur quel fondement, qu'à meſure que Photius faiſoit les extraits des manuſcrits qu'il liſoit, il les jettoit au feu; afin que ſes extraits dont il compoſoit ſa bibliothèque, tenant lieu d'originaux, rendiſſent ſon livre plus recommandable. Il ajoutoit, que c'eſt la raiſon pour laquelle on ne trouve point la plupart des livres que cet auteur cite. Cela eſt une fable; car Photius ayant fait ſes extraits dans un pays étranger, & les livres dont il ſe ſervoit n'étant point à lui, il n'y a nulle apparence qu'il eût eû la liberté de les brûler; d'ailleurs il pouvoit juger que ces livres n'étoient point ſi rares, qu'il ne s'en trouvât des copies dans les autres bibliothèques de l'Orient; & qu'ainſi c'étoit en vain qu'il brûloit ſes manuſcrits; outre que ce deſſein auroit été bien extravagant & bien biſare.

Il y a plus de vraiſemblance à ce qu'a penſé

M. Valois, que plus d'un quart de la bibliothèque de Photius, n'eſt point de ce patriarche : car ſans entrer dans une fort profonde critique, on ſent bien à meſure qu'on avance dans la lecture de cette bibliothèque, qu'on ne trouve plus le même ſtyle, la même exactitude, ni le même ſel que l'on remarque dans ſes premières analyſes. Bien plus, cette bibliothèque ne renfermant (comme il le déclare) que les livres qu'il avoit lu durant ſon ambaſſade d'Aſſyrie, il n'eſt pas croyable qu'en ſi peu de tems il eût lû & copié tous les volumes dont il fait mention dans ce vaſte recueil. Il eſt donc plus juſte de croire qu'une bonne partie y a été ajoutée par des écrivains poſtérieurs, comme on ajoute tous les jours quelque choſe de nouveau à ces ſortes d'ouvrages qui ont toujours, pour ainſi dire, des pierres d'attente. C'eſt ainſi que Sophronius a ajouté bien des choſes au catalogue des écrivains eccléſiaſtiques, dreſſé par ſaint Jérôme ; & qu'après Sophronius, d'autres y ont encore mis la main ; qu'on augmente encore tous les jours la bibliothèque de Geſner, qui eſt mort dans l'autre ſiécle; & que le Jéſuite Labbe a fait des additions au traité *de Scriptoribus eccleſiaſticis* de Bellarmin, beaucoup plus étendues que ce traité même.

M. de Coulange a toujours fait paroître beaucoup d'esprit dans sa conversation. Il me fit autrefois une repartie, par laquelle je jugeai qu'à l'avenir il en feroit d'autres qui ne seroient pas moins bonnes. C'étoit à l'occasion de ce que le roi, par une grace singulière, avoit accordé à messieurs les maîtres des requêtes de porter le cordon d'or & la ceinture de même, pour les récompenser en quelque sorte de la belle dépense qu'ils avoient faite à l'entrée de la reine. M. Talement, maître des requêtes, homme bien fait & de fort bonne mine, entroit au palais avec ces marques de distinction. Je dis à M. de Coulange : Il me semble, monsieur, que ces dorures siéroient aussi bien à vous autres messieurs du parlement, qu'à messieurs les maîtres des requêtes. Monsieur, monsieur, me repartit-il : « Bonne renommée vaut mieux » que ceinture dorée ».

M. Fouquet dans son malheur a été le plus heureux homme du monde en amis. Il en a eu de fidèles jusqu'à l'extrêmité ; ce qui n'a guères d'exemple. La raison qu'on en peut rendre, c'est qu'il les choisissoit bien ; & qu'il les rendoit bons, en les obligeant de bonne grace. Les gens de lettres qui ont eu plus de part que les autres à ses bienfaits, lui en ont

témoigné des reconnoiſſances qui ne doivent point mourir dans la mémoire des hommes. Loret, dès le lendemain de la détention de M. Fouquet, fit connoître dans ſa gazette les obligations qu'il avoit à ce Mécène. M. Pelliſſon ſouffrit la priſon pour l'amour de lui, & employa toute ſon érudition & toute ſon éloquence à le juſtifier. Mademoiſelle de Scudery mit tout ſon eſprit & tout ce grand crédit qu'elle avoit parmi les honnêtes gens, à ſoutenir la réputation abattue de ſon bienfaiteur & de ſon ami. M. de Brebeuf ne pouvant rien faire davantage pour témoigner ſa reconnoiſſance envers un miniſtre ſi généreux & ſi libéral, mourut de déplaiſir de le voir arrêté. M. Pecquet ſon médecin ne s'eſt jamais pu conſoler de la perte d'un ſi bon maître; il l'a regretté toute ſa vie; & diſoit que Pecquet avoit toujours rimé & rimeroit toujours à Fouquet. Les Jéſuites mêmes ſollicitèrent pour M. Fouquet, & ne l'oublièrent pas dans un tems où de nouveaux intérêts font oublier les vieilles obligations.

L'abbé Faydit dont il eſt parlé avec éloge dans le Menagiana, eſt de Riom en Auvergne, & fils d'un conſeiller de cette ville. Peu accommodé des biens de la fortune, il ſe retira

aſſez jeune chez les PP. de l'Oratoire, où il a profeſſé les humanités. Son génie vif lui fit quitter ſon poſte ; il alla à Rome ſous le pontificat d'Innocent XI. Les indulgences qu'il en rapporta, ne ſervirent de rien pour le faire mieux traiter en France, où l'on n'étoit pas content des intrigues qu'il avoit menées en ce pays-là ſans ordre de la cour.

Au reſte M. Faydit eſt un homme d'eſprit & d'une vaſte imagination. Il eſt bon poëte : les poéſies de ſa façon qui ont paru depuis vingt ans, le témoignent aſſez ; & n'eſt pas moins bon grammairien. On a de lui une jolie diſſertation dans laquelle il recherche comment ſe doit latiniſer Faydit, ſi l'on doit dire *Faiditus*, *Faititius* ou *Faidius*. Pour théologien, M. Faydit l'eſt aſſurément, & à toute outrance. Il s'eſt donné le plaiſir de nous faire des portraits des Valentiniens, de Cerinthe, de Tacien, d'Hermogène & des autres Gnoſtiques, qu'il a tâché de blanchir & de rendre bons catholiques dans ſes mémoires contre M. de Tillemont, & dans ſes éclairciſſemens ſur les pères des deux premiers ſiécles. Il s'eſt mis en tête de purger la théologie ſcholaſtique des impuretés qu'elle a contractées dans ſa manière de philoſopher ſelon les principes d'Ariſtote. Ce deſſein de réformer la ſcholaſtique eſt quelque choſe d'en-

core plus hardi que l'entreprise de M. de Launoy ; qui se résolut de réformer la cour céleste. Celui-ci n'a attaqué que des morts qui ne se peuvent défendre que par de vieux titres ; mais M. Faydit attaque des gens bien vivans, & les moins endurans qui soient au monde.

Il a donné au public un échantillon de son ouvrage, où il examine la théologie de saint Thomas & des Scholastiques sur la Trinité. Il prétend faire voir en comparant cette théologie moderne avec celle des anciens pères, que ceux-ci se sont beaucoup mieux exprimé, & plus orthodoxement que ceux là, qui se sont jettés, selon lui, en des erreurs grossières, pour éviter des erreurs apparentes & de nom seulement. Tant de hardiesse soutenue d'un génie d'homme à tout risquer, & d'un style vif & mordant, a fait supprimer le livre, & envoyé l'auteur en retraite à S. Lazare, où il témoigne son repentir, déclarant hautement qu'il renonce à l'étude, que la lecture l'a perdu, & qu'il ne veut plus qu'une plume pour signer sa rétractation.

On appelle petits maîtres une certaine volée de jeunes gens de la cour qui prennent ascendant sur les autres, & prétendent maîtriser un chacun par leurs manières libres & hardies.

L'origine

L'origine en est fort ancienne. Elle vient (comme je le conjecture) des braves que les rois & les princes ont toujours eu auprès de leurs personnes pour les servir dans les occasions périlleuses. Tels étoient anciennement les *forts d'Israël*, & ceux que David entretenoit à sa cour & dans ses armées, & dont l'histoire dit des merveilles. Ces braves se sont soutenus ou ont dégénéré selon les inclinations des princes qu'ils ont servi, & auxquels la complaisance les a obligé de se conformer. Ils se défigurèrent tout-à-fait sous Roboam, fils de Salomon, & petit-fils de David. Ce furent ces gens-là, encore jeunes & sans expérience, qui donnèrent un conseil fatal à ce prince. Il eut la honte, pour les avoir cru, de voir son royaume divisé, & dix tribus enlevées à ses yeux par son concurrent & son ennemi.

Les Grecs ont eu des braves qui leur servoient de bras droit dans les grandes occasions. Alexandre le Grand en avoit qui partageoient avec lui ses fatigues & ses plaisirs. Les Romains en avoient aussi; mais l'usage s'en interrompit étrangement sous Néron, & ce fut à son école que se forma une nouvelle espèce de petits-maîtres, qui se signalèrent par des extravagances & des folies. En France on n'a rien vu de semblable que depuis François I. & sous le

regne de ses enfans. Henri III. donna beaucoup de crédit aux petits-maîtres, & ce sont ceux que l'on appelloit les mignons de cette cour qui étoit très-corrompue. Le duc de Guise appelloit le roi de Navarre, son petit-maître. Depuis on n'a point entendu parler de petits-maîtres que sous le cardinal de Richelieu, qui entretenoit à son service un certain nombre de gens déterminés qu'il employoit à l'exécution de ses desseins. Rochefort, dont nous avons des mémoires, étoit de ces gens-là. Feu M. le prince de Condé avoit de ces petits-maîtres fort distingués par leur bravoure. Ceux d'aujourd'hui, braves ou non, sont diseurs de bons mots, étourdis & emportés, qui jugent de tout à la volée, font changer les modes, & prétendent donner le prix & le mérite aux choses, & un nouveau goût aux plaisirs qu'ils corrompent. Ces messieurs mériteroient bien quelques-uns de ces sermons que les grands prédicateurs de notre siécle, Molière & Despreaux, ont fait à des gens qu'ils vouloient redresser.

Il y a en Espagne de jeunes seigneurs appellés *Guaps*, qui ont rapport à nos petits-maîtres. *Guap*, en Espagnol, veut dire *brave*, *galant*, *fanfaron*.

Je puis vous assurer que la qualité de petit-maître tombe ici dans le mépris, à mesure

qu'elle se communique dans la ville à la simple bourgeoisie; & qu'on dit les petits-maîtres des Tuilleries, les petits-maîtres de l'Isle de Notre-Dame; &c. Les clercs, les pages & les laquais y auront bientôt part.

* Long-tems avant Henri III on appelloit *mignons* & *mignots* les favoris des rois.

Romulus avoit choisi trois cent jeunes hommes auprès de sa personne, afin de le défendre & d'executer ses ordres. Il les nomma *Celeres*, comme des gens toujours prêts à bien faire. (B)

Les flatteurs de M. Fouquet, lorsqu'il étoit au plus haut point de sa fortune, disoient, en faisant allusion à l'écureuil qu'il portoit dans l'écusson de ses armes : *Non descendet*, il monte & ne descendra point. On disoit autrefois à Paris de l'agneau des armoiries de M. le chancelier Seguier : « Il est en beau champ pour paître ». J'ai ouï appliquer aux lezards de M. le Tellier, ce que Salomon a dit de ces animaux en ces termes : « Ils sont les plus petits de tous, & » sont plus sages que les sages mêmes : ils mar- » chent sur leurs mains & s'élèvent, & se font » une demeure dans la maison des rois ».

L'abbé de S. Martin, si renommé dans le

Menagiana & le *Furetériana* (1), & par toute la France, étoit protonotaire apoſtolique, docteur de la ſapience à Rome, aggrégé à l'univerſité de Caën, & ancien recteur de cette univerſité.

Comme dom Quichotte s'étoit fait une brêche à la tête, à force de lire les livres de chevalerie, M. de S. Martin s'étoit renverſé la cervelle à force de ſe contempler & s'admirer lui-même. Sa folie n'étoit pas une folie de petites maiſons, mais une folie de grand ſeigneur, qui lui fit manger plus de cinquante mille écus de ſon patrimoine en des feſtins, des libéralités & des ouvrages publics. Auſſi fit-il graver en lettres d'or ſur le frontiſpice de ſon logis, ces paroles dignes de la grandeur & de la généroſité Romaine : *Non nobis, ſed reipublicæ nati ſumus.*

Bien que cet admirable abbé ne fût qu'un magot dans le corps & dans l'eſprit (car il y a des magots & d'eſprit & de corps) il croyoit que l'eſprit tout pur & la bonté en ſon eſſence étoient ſon partage. Il n'avoit pas de moindres penſées de ſa bravoure & de ſa nobleſſe : il étoit

(1) Voy. le Furetériana, pag. 179 & le premier volume du Ménagiana, pag. 377, où l'on rapporte pluſieurs anecdotes plaiſantes ſur l'abbé de S. Martin, ſurnommé l'abbé Malotru.

noble comme ſon père, & brave comme ſon neveu. « Mon père (diſoit-il avec emphaſe) » étoit un gentilhomme marchand de S. Lo, » qui avoit été trois fois marquis à l'Amérique, » où il trafiquoit avec honneur & profit, & » j'ai eu la gloire d'avoir un neveu dans le » ſervice, qui s'eſt battu deux fois en duel » juſqu'au premier ſang. C'eſt mon ſang, » ajoutoit-il, de quelque côté qu'il coule, il » ne ſe démentira jamais; que ce ſoit l'oncle » ou le neveu qui le répande, il eſt toujours » répandu, & ſort d'une même ſource ».

Certainement l'intrépidité étoit naturelle à M. de S. Martin. Quand il tonnoit, il laiſſoit tonner, & il dormoit tranquillement durant les plus grands orages. Un jour étant ſur mer, & ſe promenant le long des côtes, un vent s'éleva qui obligea le pêcheur de venir à bord. M. de S. Martin, qui trouvoit cette retraite indigne de ſon courage, s'armant des paroles de Céſar, cria de toutes ſes forces aux oreilles de ſon pilote: *Puer, quid times? Sanctum Martinum vehis in periculis intrepidum!*

Les braves ne manquant jamais d'ennemis, M. de S. Martin, pour ſe mettre à couvert de pluſieurs inſultes, s'étoit mis ſous la protection de l'ange S. Michel ſon patron. Il en avoit fait planter la ſtatue armée de pied en cap

devant son logis, le dedans étoit gardé par de doubles valets, c'est le terme dont il se servoit, comme on dit un double bidet, pour faire entendre que chacun de ses serviteurs en valoit deux, étant tous de grande stature, & qui lui coûtoient le double des autres à entretenir. Cela l'obligeoit à ne parler jamais de ses valets au singulier, mais au pluriel; disant, mes laquais, mes cuisiniers, &c. quoiqu'il n'en eût qu'un de chaque espece.

L'abondance regnoit chez M. de S. Martin. Ses appartemens ornés de collifichets éblouissoient les yeux, & la poussière s'y faisoit distinguer sur un tas de meubles à l'antique, la plupart estropiés de vieillesse. De très-fines toiles d'araignés s'étendoient par-tout où la tapisserie & les tableaux manquoient. Les armes de l'abbé y brilloient de tous côtés; c'étoit trois glands d'or en champ de sinople avec cette devise mystérieuse : *Virtuti debita merces*. Son portrait fait d'après nature & de la main d'un excellent peintre tenoit sa place sur le manteau enfumé d'une cheminée en hotte; & dans une niche au-dessus de son cabinet paroissoit le buste en marbre de ce digne abbé, dont la tête à demi formée portoit gravé sur le front ces paroles: *Imperfectum opus.*

Mais il n'y avoit rien de comparable à son lit

de brique bâti ſur un fourneau, qui donnoit à M. l'abbé le degré de chaleur néceſſaire pour lui échauffer l'imagination auſſi bien que le corps, & l'entretenir de ſes rêveries. Ses valets, tous les ſoirs, l'enfournoient dans ce lit enchanté, comme un coq en pâte.

Sur la journée il ſe laiſſoit voir dans un ſiége de repos, chauſſé de ſix paires de bas, & coëffé de neuf calottes, la moutonne de fin crin de cheval par-deſſus. Dans les grandes fêtes, & lorſqu'il lui plaiſoit de régaler le public de ſa préſence, il ſe faiſoit promener par toute la ville dans une chaiſe ouverte, & portée par des gens de ſes livrées, les écoliers & la canaille criant à pleine tête : *Vivat, vivat.*

Quoique dans cette allégreſſe publique M. de S. Martin, comme la grenouille de la fable, s'enflât extraordinairement, néanmoins toute cette enflure de ſa courte taille ſe perdoit dans les plis & les replis d'une grande robe de damas violet à ramages dont il étoit revêtu. A peine ſon nez débordoit-il ſur le collier de ſa fourrure de docteur, qui ſurpaſſant le menton, mêloit ſes poils à ceux de ſa mouſtache, & lui cachoit la bouche. Ses yeux étoient offuſqués, & ne brilloient qu'à la dérobée à l'ombre d'un grand bonnet de pluche, qui ſervoit de comble à ſes calottes & à ſa perruque.

Ceux qui l'avoient déja vu en cet équipage, l'admiroient tout de nouveau ; & ceux qui le voyoient pour la première fois, demeuroient tout émerveillés, ne sachant si ce qu'ils voyoient étoit un monstre apporté des Indes, ou si c'étoit une illusion qui leur étoit faite par des sorciers.

M. de Saint-Martin, aussi ridicule au-dedans qu'au dehors, se piquoit d'avoir dans la tête l'encyclopédie des sciences, & de savoir écrire en tout genre. Il avouoit pourtant que son fort étoit la galanterie, selon les règles de la dialectique, & la médecine sans règle ni méthode. Il fit imprimer à ses dépens (car il ne vouloit point être à charge au monde) ses lettres choisies, un traité fort enjoué de médecine curieuse, & quelques autres *concetti extravaganti*, qu'il répandoit gratuitement dans le public. M. Dutot Ferrare, conseiller au parlement de Normandie, qui se jouoit plaisamment de l'abbé de Saint-Martin, envoya, il y a quelques années, un gros recueil de lettres de cet abbé à ses amis, & de leurs réponses à l'abbé, qui est la chose du monde la plus boufonne & la plus capable de désopiler la rate des plus enfoncés mélancoliques. Si jamais on met au jour ces lettres, avec la vie & les paroles remarquables de l'auteur, le public en rira plus que de toutes les turlu-

pinades qui ont réjoui le Parnasse depuis la création du monde sçavant, principalement si l'on y joint les sentences du juge de Caën, rendues en faveur de l'abbé de S. Martin.

Michaelis sancti Martini Cadomensis elogium.

Michael sanctus Martinus Cadomensis,
Homo graphicus,
Omnibus simulacris emendatior.
Senex canus,
Exercitat vultus,
Qui
Videtur nescio quid magnum promittere.
Umbraticus doctor,
Litteris latinis, græcis & hebraicis satis inquinatus;
Qui
Plus docet quàm scit.
Alter Democritus,
Qui
Omnium herbarum succos expressit;
Et
Ne lapidum, virgultorumque vis lateret, ætatem
Inter experimenta consumpsit:
Terque
Helleboro animum detersit.
Ingentis eloquentiæ magister,
Cujus
Grandis oratio habet majestatis suæ pondus.
Homo acutus,
Atque urbanitatis vernulæ fons,

Lautiſſimus homo,
Suavis in convictu.
In cancro natus :
Multis pedibus ſtans ; & in mari & in terrâ
Multa poſſidens.
Planè fortunæ filius, & columen patriæ.
Deliciarum Cadomenſium omnium,
Inventor, inceptor, perfector.
Gloriæ appetens, & immortalitatis ſummus aucupator.

Sophos univerſi clamamus, & ſublatis manibus ad cœlum, juramus Platonem, Ariſtotelem, Hippocratem, Demoſtenem, Ciceronem, Michaeli ſancto Martino comparandos non fuiſſe.

On fait dire à M. Ménage dans le *Menagiana* ces paroles, à l'occaſion de M. de la Bruyère, auteur des caractères de ce ſiécle : « Je m'étonne » qu'on n'ait pas encore fait le portrait de M. de » la Bruyère, lui qui ſe fait une occupation de » faire celui des autres ».

Si M. Ménage avoit lu avec quelque attention le livre de M. de la Bruyère, il y auroit trouvé ſon portrait ſi bien fait par lui-même, qu'il n'auroit pas ſouhaité de le voir peint de la main d'un autre. Tous ſes caractères (car il en a plus d'un) y ſont parfaitement bien marqués, & nous le repréſentent comme un perſonnage des plus extraordinaires de ce tems-ci.

Son principal caractère, c'est celui d'un gentilhomme à louer, qui met enseigne à sa porte, & avertit le siécle présent & les siécles à venir de l'antiquité de sa noblesse. Il le fait sur le ton de Dom Quichotte, & d'une manière tout-à-fait délicate & fine. « Je le déclare nettement » (dit-il) afin que l'on s'y prépare, & que per» sonne un jour n'en soit surpris : s'il arrive » jamais que quelque grand me trouve digne » de ses soins, si je fais enfin une belle for» tune, il y a enfin un Geoffroy de la Bruyère, » que toutes les chroniques rangent au nombre » des plus grands seigneurs de France, qui sui» virent Godefroy de Bouillon à la conquête de » la Terre-Sainte : voilà alors de qui je descends » en ligne directe ».

Ce seul caractère, qui n'a point d'exemple ailleurs, suffiroit pour nous faire connoître quel homme c'est que M. de la Bruyère : mais il est comme ces images qui se pliant en divers sens, font voir diverses figures l'une après l'autre sur un même fond. D'abord c'est une tête d'homme, après c'est la tête d'une femme, puis la tête d'un lion, & enfin une tête de mort ou une chimère.

Ce n'est pas assez pour M. de la Bruyère du caractère de gentilhomme à louer, il lui faut encore celui de Misantrope, qui est bien à la

mode. Il se dépeint tel, lorsque parlant de l'opéra, il dit par entousiasme : « Je ne sçais » comment l'opéra, avec une musique si par- » faite & une dépense toute royale, a pu réussir » à m'ennuyer ».

Regardez un peu combien il faut faire de dépense, & mettre de choses en œuvre, pour avoir l'avantage, je ne dis pas de divertir (car l'entreprise ne seroit pas humaine), mais d'ennuyer M. de la Bruyère. Ne seroit-ce point pour faire bâiller ce galant homme & l'endormir, que le roi auroit dépensé des millions & des millions à bâtir Versailles & Marly?

Dans un autre endroit, M. de la Bruyère changeant de personnage, se revêt de celui de Socrate, & se fait dire des injures honorables par des sots qu'il fait naître exprès. Il s'inquiète, il s'agite, il suppose qu'on lui fait de sanglans reproches, & personne ne pense à lui. En effet, qui jusqu'à présent a dit que M. de la Bruyère, comme de Socrate, qu'il est en délire, &c. M. de la Bruyère est M. de la Bruyère, comme un chat est un chat, & puis c'est tout; sage ou non, l'on ne s'en met pas en peine.

Avant cela, M. de la Bruyère avoit pris un caractère un peu moins fort & plus agréable. Ce n'est pas celui d'un fâcheux Socrate ni d'un Misantrope qui ne s'accommode de rien, mais

c'eſt le caractère d'un philoſophe acceſſible.
« O homme important (s'écrie-t-il) & chargé
» d'affaires, qui à votre tour avez beſoin de
» mes offices, venez dans la ſolitude de mon
» cabinet, le philoſophe eſt acceſſible, je ne
» vous remettrai point à un autre jour; vous me
» trouverez ſur les livres de Platon, qui traitent
» de la ſpiritualité de l'ame & de ſa diſtinction
» d'avec le corps, où la plume à la main pour
» calculer les diſtances de Saturne & de Jupiter,
» j'admire Dieu dans ſes ouvrages, & je cher-
» che par la connoiſſance de la vérité à régler
» mon eſprit & devenir meilleur. Entrez, toutes
» les portes ſont ouvertes, mon anti-chambre
» n'eſt pas faite pour s'y ennuyer en m'atten-
» dant, paſſez juſqu'à moi ſans me faire avertir;
» vous m'apportez quelque choſe de plus pré-
» cieux que l'or & l'argent, ſi c'eſt une occaſion
» de vous obliger, &c. »

Rien n'eſt ſi beau que ce caractère; mais auſſi faut-il avouer que, ſans ſuppoſer d'anti-chambre ni cabinet, on avoit une grande commodité pour s'introduire ſoi-même auprès de M. de la Bruyère, avant qu'il eût un appartement à l'hôtel de . . . . Il n'y avoit qu'une porte à ouvrir, & qu'une chambre proche du ciel, ſéparée en deux par une légère tapiſſerie. Le vent, toujours bon ſerviteur des philoſo-

phes, courant au-devant de ceux qui arrivoient & retournant avec le mouvement de la porte, levoit adroitement la tapisserie, & laissoit voir le philosophe, le visage riant & bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit & le cœur des survenans, l'elixir de ses méditations.

M. de la Bruyère décrit parfaitement bien l'état dans lequel il étoit alors; c'est dans la pag. 448 de la neuvième édition de son livre, où sous la figure d'un auteur forcé, qui est encore un autre de ses caractères, il se fait tirer à quatre pour continuer d'écrire, quoiqu'il en meure d'envie. « Quoiqu'on ne me parle » jamais (dit-il) d'encre, de papier, de plume, » de style d'imprimeur, d'imprimerie; qu'on » ne se hasarde plus de me dire, vous écrivez » si bien, Antistène, continuez d'écrire ... je » renonce à tout ce qui a été, qui est & qui » sera livre ..... Suis-je mieux nourri & plus » lourdement vêtu? suis-je dans ma chambre » à l'abri du nord? ai-je un lit de plumes après » 20 ans entiers qu'on me débite dans la place? » J'ai un grand nom, dites-vous, & beaucoup » de gloire; dites que j'ai beaucoup de vent » qui ne sert à rien. Ai-je un grain de ce metal » qui procure toutes choses »?

Il faut avouer que M. de la Bruyère a beaucoup souffert de la qualité d'auteur; & qu'il a

été long-tems à étudier ſur les bancs du Luxembourg & des Thuilleries la cour & la ville. Mais à la fin ſon mérite illuſtré par les ſouffrances a éclaté dans le monde ; les gens ont ouvert les yeux, la vertu a été reconnue pour ce qu'elle eſt ; & M. de la Bruyère changeant de fortune, a auſſi changé de caractère. Ce n'eſt plus un auteur timide qui s'humilie dans ſa diſgrace ; c'eſt un auteur au-deſſus du vent, & qui s'approchant du ſoleil, morgue ceux qui l'ont morgué, & découvre leur honte par cette narration : « Tout le monde s'élève contre un » homme qui entre en réputation. A peine ceux » qu'il croit ſes amis, lui pardonnent-ils un » mérite naiſſant & une première vogue, qui » ſemblent l'aſſocier à la gloire dont ils ſont » déja en poſſeſſion : l'on ne ſe rend qu'à l'éx» trêmité, & après que le prince s'eſt déclaré » par les récompenſes. Tous alors ſe rappro» chent de lui, & de ce jour-là ſeulement, il » prend ſon rang d'homme de mérite ». C'eſt-à-dire ſans figure, que l'académie françoiſe a été forcée à recevoir M. de la Bruyère, & qu'elle y a conſenti le tems que M. Peliſſon a prédit étant arrivé, que l'académie, par une politique mal entendue, ne voulant pas aller au-devant des grands hommes, pour les faire entrer dans ſa compagnie, ſe laiſſeroit entraîner par les

brigues, & donneroit malgré elle à la faveur ce qu'elle ne vouloit pas accorder par son choix à la capacité & au mérite.

Il n'est point de philosophe plus humble en apparence, ni plus fier en effet, que M. de la Bruyère. Il monte sur ses grands chevaux, & à mesure qu'il s'élève, il parle avec plus de hardiesse & de confiance. « L'on veut (dit-il) » refuser à mes écrits leur récompense; on ne » sauroit en diminuer la réputation; & si on » le fait, qui m'empêchera de le mépriser » ? Personne, M. de la Bruyère; car qui au monde se choque de vos mépris, & redoute cette sentence ambiguë: « Si on ne goûte point ces carac» tères, je m'en étonne; si on les goûte, je » m'en étonne de même ».

Pour moi, je m'en tiens à ce dernier. J'avoue pourtant en honnête homme & en critique sincère, que le livre de M. de la Bruyère est d'un caractère à se faire lire. De tout tems ceux qui ont écrit contre les mœurs de leur siècle, ont trouvé des lecteurs en grand nombre, & des lecteurs favorables, à cause de l'inclination que la plupart ont pour la satyre, & du plaisir que l'on sent de voir à découvert les défauts d'autrui, pendant qu'on se cache ses propres défauts à soi-même. Quoique l'Euphormion de Barclay ne touche les vices des cours de l'Europe

l'Europe qu'en général & assez légèrement, on a lu ce livre avec avidité, & on le lit encore tous les jours. Il en est de même du *Gigès*, du *Genius sæculi*, & des autres livres semblables. Il ne faut donc pas s'étonner, si les caractères de M. de la Bruyère ont été si courus & imprimés jusqu'à neuf fois, puisqu'en entrant dans le détail des vices de ce siécle, il caractérise toutes les personnes de la cour & de la ville qui sont tachées de quelques-uns de ces vices. La curiosité la plus maligne y est reveillée, comme elle l'est à l'égard de tous les libelles & les écrits qui supposent des clefs pour être entendus. La ville a une démangeaison enragée de connoître les vices de la cour : la cour, de son côté, jette volontiers les yeux, quoique de haut en bas, sur les vices de la ville pour la turlupiner; & c'est une avidité inconcevable dans les provinces, d'apprendre les nouvelles scandaleuses de la ville & de la cour.

J'avoue encore que si M. de la Bruyère avoit pris un bon style, qu'il eût écrit avec pureté & fini davantage ses portraits, qu'on ne pourroit sans injustice mépriser son livre. Sa manière d'écrire, selon M. Ménage, est toute nouvelle; mais pour cela elle n'en est pas meilleure. Il est difficile d'introduire un nouveau style dans les langues, & d'y réussir, principalement

quand ces langues ſont montées à leur perfection, comme la nôtre l'eſt aujourd'hui. Senèque, Barclay, Juſte-Lipſe & les autres qui s'en ſont voulu méler dans le latin, n'ont point été approuvés par les plus ſages critiques; & dans la langue françoiſe, Cirano de Bergerac & le traducteur de l'homme de cour de Gratian ſont inſupportables. M. de la Bruyère lui-même fait le procès à ces gens là, & le ſien propre, lorſqu'il dit dans ſes caractères, pag. 134: « L'on » voit des gens qui dégoûtent par leurs ridi» cules expreſſions, par la nouveauté, & j'oſe » dire, par l'impropriété des termes dont ils » ſe ſervent, comme par l'alliance de certains » mots, qui ne ſe rencontrent enſemble que » dans leur bouche, & à qui ils ſont ſignifier » des choſes que leurs premiers inventeurs n'ont » jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne » ſuivent en parlant, ni la raiſon ni l'uſage, » mais leur biſarre génie ». Voilà M. de la Bruyère copié au miroir & d'après nature.

Il eſt vrai qu'avant cela, ce monſieur avoit dit, pag. 50, « que l'on peut en une ſorte d'é» crits (il entend parler des ſiens) haſarder de » certaines expreſſions, uſer de termes tranſ» poſés, & qui peignent vivement, & plaindre » ceux qui ne ſentent pas le plaiſir qu'il y a à s'en » ſervir ou à les entendre ». M. de la Bruyere ſe

chatouille ici pour se faire rire. Certes il faut être bien bon, pour s'imaginer du plaisir où il n'y a que des duretés à essuyer : car qu'y a-t-il de plus dur, dans la langue françoise, qui étant toute unie, suit exactement l'ordre naturel dans ses constructions, que de transposer ses termes, & de former de l'embarras où il n'y en doit point avoir ? Nos poëtes mêmes, à qui les transpositions sont d'un grand secours dans la versification, les ont abandonnées, & ne s'en servent que dans la dernière extrêmité, & quand ils ne peuvent autrement former leurs vers. C'est-là une des graces de notre langue de ne rien transposer ni dans la prose ni dans la poésie ; ce qui ayant été découvert au commencement de ce siécle par M. de Malherbe & par M. le président Ménard, se pratique de jour en jour par les plus grands maîtres avec encore plus d'exactitude qu'auparavant.

J'accorde que pour l'expression, il faut quelquefois hasarder, pour soutenir des pensées plus fortes ou plus absurdes : mais quand on n'a rien que de commun à dire, & qu'on n'est pas capable de rien produire de fort élevé, il est de la sagesse d'accommoder son style à son foible génie, & de réduire ses expressions à la médiocrité de ses pensées.

J'ose même dire qu'un style simple, sans être

bas, conviendroit davantage qu'un ſtyle ſi relevé au ſujet que traite M. de la Bruyère. Ce n'eſt pas dans les ſimples portraits que les habiles peintres s'abandonnent à la vivacité de leur imagination; ils choiſiſſent leurs attitudes, & penſent ſeulement à bien colorer les perſonnes qu'ils repréſentent, & à les faire reſſembler. Ils réſervent les coups hardis, les emportemens & la fureur, pour ainſi dire, qui leur eſt commune avec les poëtes pour les grands deſſeins & pour l'hiſtoire.

« Perſonne avant M. de la Bruyère (dit M. » Ménage) n'avoit trouvé la force & la juſteſſe » d'expreſſion qui ſe rencontrent dans ſon livre ». En vérité M. Ménage nous auroit fait plaiſir de nous marquer les endroits du livre de M. de la Bruyère où cela ſe trouve : en récompenſe on lui montreroit au double où cela ne ſe trouve point. Mais c'eſt bien gratuitement & ſans y penſer, que M. Ménage vient nous dire, qu'avant M. de la Bruyère, perſonne n'a trouvé la force & la juſteſſe d'expreſſion qu'il s'imagine dans ſes caractères. Bien auparavant cet auteur, deux célèbres écrivains (ſans compter les autres) ont donné à leurs expreſſions toute la force qu'elles pouvoient ſouffrir en gardant la raiſon ; ce ſont meſſieurs Nicole & de S. Evremont ; mais quelle comparaiſon de M. de la Bruyère

avec ces messieurs ! Ceux-ci revêtent leurs pensées qui sont nobles d'expressions hardies, mais toujours justes, toujours propres à leur sujet. Le sublime de leurs expressions est au niveau de leurs pensées. M. de la Bruyère, qui n'a point de style formé, écrivant au hasard, emploie des expressions outrées en des choses très-communes ; & quand il en veut dire de plus relevées, il les affoiblit par des expressions basses, & fait ramper le fort avec le foible. Il tend sans relâche à un sublime qu'il ne connoît pas, & qu'il met tantôt dans les choses, tantôt dans les paroles, sans jamais attraper le point d'unité, qui concilie les paroles avec les choses, en quoi consiste tout le secret & la finesse de cet art merveilleux.

M. Ménage ajoute, que M. de la Bruyère dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six. C'est ordinairement tout le contraire ; M. de la Bruyère affectant d'entasser paroles sur paroles & pensées sur pensées sans nulle nécessité. En voici un exemple qui tombe sous les yeux, c'est à la page 90, où il est dit que *la pruderie est une imitation de la sagesse.* Cette pensée est si claire, qu'elle ne demande point d'être éclaircie par des comparaisons tirées de je ne sçais où : cependant voyons quels tours & quels détours M. de la Bruyère prend

pour nous faire comprendre ce qui n'a pas la moindre ombre de difficulté. « Un comique » (dit-il) outre sur la scène ses personnages; » un poëte charge ses descriptions; un peintre » fait d'après nature, force & exagère une pas- » sion, un contraste, des attitudes; & celui qui » copie, s'il ne mesure au compas les grandeurs » & les proportions, grossit ses figures, donne » à toutes les pièces qui entrent dans l'ordon- » nance de son tableau plus de volume que n'en » ont celles de l'original; de même la pruderie » est une imitation de la sagesse ».

Outre que tout ce discours sent fort son galimatias, qui, je vous prie, après cet exemple, peut dire de bonne foi (à moins que ce ne soit M. Ménage) que M. de la Bruyère dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six?

« Mais ce qui est de beau chez M. de la » Bruyère (continue M. Ménage), c'est que, » nonobstant la hardiesse de ses expressions, il » n'y en a point de fausses, & qui ne rendent » heureusement sa pensée ». Qu'on examine le texte qu'on vient de rapporter, & l'on verra quelle justesse il y a entre « un comique qui » outre ses personnages; un poëte qui charge » ses descriptions; un peintre qui fait d'après » nature, force, exagère une passion, un con-

» traste, des attitudes; un copiste qui (s'il ne
» mesure au compas les grandeurs & les pro-
» portions) grossit ses figures, donne à toutes
» les pièces qui entrent dans l'ordonnance de
» son tableau plus de volume que n'en ont celles
» de l'original; & la pruderie, qui est une imi-
» tation de la sagesse ». Tout de bon, s'il y a en cela de la justesse, il faut dire que c'est une justesse qui coûte au lecteur beaucoup de peine à ajuster.

D'ailleurs dit-on en françois, *un peintre qui fait d'après nature*, pour dire, *qui peint d'après nature?* En langage de peinture, dit-on *forcer une passion, un contraste, des attitudes?* Et le mot de volume est-il bien employé où le place de la Bruyère? Un géomètre comme lui ne devoit pas s'y tromper. *Volume* se dit des choses qui se mesurent & se pèsent: & l'on dit fort bien qu'une statue d'or de cent marcs, n'est pas du même volume qu'une statue d'argent du même poids; mais cela ne se peut dire des figures d'un tableau, qui bien qu'elles se mesurent, ne se pèsent point que chez M. de la Bruyère. De plus on ne dit point les pièces d'un tableau, mais les figures d'un tableau, le mot de *pièces* étant réservé pour le blason, comme M. de la Bruyère le sçait ou ne le sçait pas.

Ce ne seroit jamais fait, si l'on vouloit cri-

tiquer toutes ses expressions forcées, impropres & peu naturelles, qu'on veut faire passer pour des beautés & des rafinemens de langage. Est-ce parler naturellement & proprement, comme le souhaite M. de la Bruyère en plusieurs endroits de son livre, de dire que *la véritable grandeur se laisse toucher & manier ?* Cela en bon françois, & selon la raison, ne se peut dire que des choses corporelles qui se manient & se touchent. Dit-on en bons termes, *jetter de la profondeur dans les écrits ?* M. de la Bruyère le dit, pag. 45. Mais le bon sens & l'usage ne le disent point. Dire, comme M. de la Bruyère, page 173, en parlant des gens qui ne sçauroient garder leur secret, *qu'on voit au travers de leur poitrine, qu'ils sont transparens.* N'est-ce pas là outrer ses expressions ? ne suffisoit-il pas d'avoir dit : « Ils ne remuent pas les lèvres, & on » les entend ; on lit leur secret sur leur front & » dans leurs yeux ».

Je doute fort (ajoute M. Ménage) *que cette manière d'écrire soit suivie.* Et pourquoi non ? Combien de pauvres peintres copient tous les jours de méchans originaux ? Néanmoins j'accorde à M. Ménage, que jamais personne de bon goût n'imitera le méchant style de M. de la Bruyère.

M. de la Bruyère est merveilleux (dit M.

Ménage) *à attraper le ridicule des hommes & à le développer.* Il devoit dire plutôt, à l'envelopper; car M. de la Bruyère, à force de vouloir rendre les hommes ridicules, fait des sphinx & des chimères qui n'ont nulle vraisemblance.

M. Ménage, tout entêté qu'il est de son M. de la Bruyère, est contraint de reconnoître que ses portraits sont un peu chargés. Il fait la petite bouche, & n'ose dire (comme il est vrai) que ses portraits sont trop chargés & si peu naturels, que la plupart ne conviennent à personne.

Quand on peint de fantaisie, on peut charger ses portraits & s'abandonner à son imagination: mais quand on peint d'après nature, il faut copier la nature telle qu'elle est. Outre que M. de la Bruyère travaille plus en détrempe qu'à l'huile, qu'il n'entend pas les divers tons ni l'union des couleurs, & que d'ordinaire ses tableaux ne sont que croqués, il a encore le malheur ne sçachant pas dessiner correctement, qu'il *strapassonne* ses figures, & en fait des grotesques & des monstres.

Mais, dit-on, c'est que M. de la Bruyère travaille de fantaisie, qu'il n'a personne en vue, & qu'il ne pense qu'à représenter des fantômes. Je réponds hardiment que cela n'est point vrai. Et quoique M. de la Bruyère ait nié le fait avec

déteſtation, on ne peut en homme d'honneur déſavouer le portrait qu'il a fait de Santeuil sous le nom de *Théodas.* S'il reconnoît ce portrait pour être celui de Santeuil, comme il faut qu'il le reconnoiſſe, ou qu'il nous prenne pour des gruës, il ſera obligé d'en reconnoître encore plus d'une douzaine, & après ceux-là tous les autres qui ne ſe ſont pas rencontrés fortuitement au bout de ſon pinceau (comme il tâche de le faire croire), mais qu'il peint de deſſein formé.

Ce qui eſt vrai (& c'eſt par-là qu'en bon chrétien il prétend eſquiver le menſonge), c'eſt que ſes portraits ne ſont pas entièrement d'après nature, y ayant mêlé ſes propres imaginations. Mais c'eſt en cela qu'il a grand tort; car comme il n'y a point d'homme qui n'ait deux côtés, l'un bon & l'autre mauvais, il auroit moins offenſé les gens de les faire voir tous entiers de ces deux côtés, que de ne prendre que le mauvais, & le charger encore d'un ridicule extraordinaire de vices empruntés.

Ménalque, par exemple, a des abſences d'eſprit, qui lui ſont faire de fauſſes démarches; c'eſt un défaut, je l'avoue; mais un défaut qui peut être effacé par les bonnes qualités de Ménalque. Cependant M. de la Bruyère, pour faire valoir ſes caractères, charge Ménalque de tout

ce qu'on se peut imaginer de plus extravagant & de moins croyable. Les gens qui ne connoissent Ménalque que selon les idées de ce peintre qui se joue, tiennent Ménalque pour le roi des petites maisons. Ainsi le faux Ménalque, substitué dans l'esprit des gens au véritable Ménalque, déshonore celui-ci, & laisse une tache honteuse dans sa maison qui est illustre. Ce que je dis de Ménalque, se peut dire de tous les autres qu'il a plu à M. de la Bruyère de barbouiller de ses vilaines couleurs.

M. de la Bruyère à l'entrée de son livre, pag. 5, prie le lecteur « de ne point perdre son titre » de vue, & de penser toujours que ce soit les » caractères de ce siécle qu'il décrit ». J'ai suivi avec exactitude cet avis de M. de la Bruyère; mais j'ai trouvé qu'à le suivre, on se trouve souvent dans des pays perdus; & qu'il faut retrancher un tiers du livre de M. de la Bruyère qui n'appartient point à son dessein. Au lieu d'augmenter cet ouvrage, il devoit le reserrer, & s'en tenir aux caractères de ce siécle, sans extravaguer parmi cent choses qui ne distinguent point notre siécle des autres siécles, mais qui sont de tous les tems. En effet ce qu'il dit de la mort, de la beauté, de l'agrément & de choses semblables, est tout-à-fait hors d'œuvre.

Souvent il fait le mystérieux où il n'y a point

de myſtère. Ainſi à la page 468, pour nous faire comprendre ce qui ſe comprend aſſez de ſoi-même, que *l'eſprit de diſcernement eſt la choſe du monde la plus rare ;* il exagère & prononce d'un ton de prophête cette belle ſentence : « Après l'eſprit de diſcernement, ce qu'il y a » au monde de plus rare, ce ſont les diamans » & les perles ». Les gens de village admirent cet endroit, comme un de ces beaux tours que M. de la Bruyère fait donner à ſes penſées : cependant ce n'eſt qu'un renverſement de penſée enchaſſée dans un pur *galimatias* : car il n'eſt point vrai que les diamans & les perles ſoient des choſes très-rares, & ſi rares, qu'il n'y ait que l'eſprit de diſcernement qui ſoit plus rare : ce qu'il faudroit ſuppoſer pour ſoutenir la penſée de M. de la Bruyère & la rendre raiſonnable. Les diamans & les perles à la vérité ſont précieuſes ; mais pour rares, il y a mille choſes en France & ailleurs plus rares que les perles & les diamans ; & l'on trouveroit à Paris des boiſſeaux de diamans & de perles, plutôt que dix ou douze feuilles de papier de la Chine. Ainſi les perles & les diamans étant des choſes aſſez communes, quoique de grand prix, il faut que M. de la Bruyere conclue, malgré qu'il en ait, à s'en tenir au bon ſens, « que le » diſcernement n'eſt pas la choſe du monde la » plus rare ».

M. de la Bruyère a le don de ſe contredire, & de ne s'entendre pas lui-même; cela paroît dès l'entrée de ſon livre à la page 11. Il parle en faveur de l'antiquité, & étale cette penſée communément reçue, que les anciens ont tout dit; qu'on vient aujourd'hui trop tard pour dire des choſes nouvelles. « Tout eſt dit (s'écrie » M. de la Bruyère), & l'ont vient trop tard » depuis plus de ſept mille ans qu'il y a des » hommes, & qui penſent ſur ce qui concerne » les mœurs; le plus beau & le meilleur eſt » enlevé, l'on ne fait que glaner après les an» ciens ». Tout eſt bon juſques-là; mais comme ſi M. de la Bruyère ſe repentoit de ſa propoſition, il joint aux anciens, ce qui gâte tout, *les habiles d'entre les modernes.* Car par-là il égale les modernes aux anciens, & fait voir, puiſqu'il y a des modernes auſſi bien que des anciens, après leſquels on peut glaner, que les anciens n'ont pas tout dit, ni enlevé tout ce qu'il y a de plus beau & de meilleur dans la morale. Mais la fin de cette judicieuſe concluſion eſt, que M. de la Bruyère a voulu ſe précautionner contre les reproches qu'on auroit pu lui faire, de n'être pas un auteur tout nouveau. C'eſt donc pour ſe faire honneur, qu'il introduit contre ſa maxime, des modernes ha-

biles, aussi inventifs dans la morale que les anciens.

On lui cède cet avantage, & on pourroit bien montrer qu'il y a des maximes dans sa morale qui sont de son invention ; mais il est tems de finir ; & si j'avois sçu que M. de la Bruyère étoit déja mort, quand je fis la critique de son livre, que je supprime, je ne me serois pas donné la peine d'écrire : car quel avantage y a-t-il de s'attaquer à un mort, qui ne pouvant répondre, ne sçauroit éclaircir nos doutes, ni résoudre nos difficultés ?

On voit par le livre de M. de la Bruyère, que plusieurs l'ont averti de ses défauts ; mais qu'il ne l'a pas trouvé bon. Il disoit d'un air dédaigneux, quand on lui en parloit : « Si les » beaux esprits n'approuvent pas mon ouvrage, » il me suffit qu'il soit approuvé par les bons » esprits & les gens de bon-sens ».

Il seroit souhaitable qu'il nous eût dit, ce qu'il entendoit par beaux esprits : car je en fait, que les véritables beaux esprits de fort bons esprits, quoique les bons esprits & les gens de grand sens ne soient pas toujours beaux esprits. Et c'est peut-être là un des caractères qui distingue plus le siécle présent des autres siécles. Des plus beaux esprits que nous ayons eu depuis cent ans, comme Gallilée en

Italie, Grotius en Hollande, Bacon & Digby en Angleterre, Descartes, Gassendi & plusieurs autres en France, étoient tous de très-bons esprits. La preuve s'en trouve dans leurs écrits, où le beau & le bon sont heureusement alliés ensemble. Il y a donc apparence que par beaux esprits, M. de la Bruyere entend les esprits superficiels.

Je n'ai garde de dire que ceux qui approuvent le livre de M. de la Bruyère, soient des esprits de cette trempe; mais je peux bien assurer que ce sont, ou des gens qui lisent les livres superficiellement & sans examen, ou que ce sont des personnes qui se trouvent dans l'obligation de louer M. de la Bruyère.

Le P. Bouhours l'a élevé jusques aux nuës, le rangeant entre les auteurs célèbres qui ont fourni à son recueil de pensées choisies. Cela s'est fait, je crois, autant par politique qu'autrement: mais à tout prendre, je ne pense pas que jamais le P. Bouhours ait loué absolument M. de la Bruyère, & sans restriction mentale. Il est trop habile jésuite pour avoir fait ce coup-là purement & simplement: d'ailleurs si M. de la Bruyère est un excellent écrivain, il faut dire que toutes les règles du P. Bouhours sont fausses: ce que ce pere ne croit pas, ni moi non plus.

M. l'abbé Fleury, dit-on, a loué M. de la

Bruyère dans son discours d'entrée à l'académie, & l'a presque comparé aux bons auteurs de l'antiquité. J'ai un singulier respect pour M. l'abbé Fleury. C'est un excellent homme, & un écrivain aussi judicieux qu'il est docte; mais il m'est un peu suspect en ce lieu-ci. L'honnêteté dont il fait profession, l'a obligé de louer avec quelque excès M. de la Bruyère, dont il prenoit la place à l'académie; outre que cette illustre assemblée exige de ses candidats cet encens, comme une espèce de tribut qu'ils doivent à la mémoire des prédécesseurs, qui leur ont frayé le chemin à l'immortalité.

M. Ménage, comme nous l'avons vu, a donné un grand relief aux caractères de M. de la Bruyère; mais ce M. Ménage disoit bien des choses sans réflexion. Il loue & blâme d'ordinaire, plutôt, ce semble, pour parler & ne pas demeurer court, que pour blâmer & louer avec jugement, & la balance à la main.

On ajoute que messieurs de l'académie françoise ont assez témoigné leur estime pour M. de la Bruyère & pour ses ouvrages, en le recevant dans leur corps. Si ces messieurs l'avoient choisi, cela diroit quelque chose; car bien que M. de la Bruyère dise dans son discours à l'assemblée, qu'il « n'a employé aucune

» médiation

médiation pour y être reçu, que la singularité de son livre ». Comme il dit le contraire dans ses caractères, & qu'il avoue que ç'a été par la faveur du prince, qui s'étant déclaré, a fait déclarer les autres, je m'en tiens à sa parole, qui étant la première qui lui soit venue à la pensée, doit être la meilleure selon ses règles.

M. de la Bruyère dit, que deux libraires ont plaidé à qui imprimeroit son discours à l'académie; & qu'enfin messieurs de l'académie ont voulu, malgré les oppositions, que cette pièce fût imprimée, comme toutes les autres de sa même nature. Certainement messieurs de l'académie Françoise ayant reçu M. de la Bruyère, ont dû faire imprimer son discours: car de le supprimer, ç'auroit été se condamner eux-mêmes, & blâmer leur élection. Mais ce trait de prudence, non plus que le débat des libraires, ne donnent ni sel ni sauge à la piéce d'éloquence de M. de la Bruyère, qui est une piéce très-insipide, aussi bien que l'ennuyeuse préface qui s'y trouve attachée. Tout ce que M. de la Bruyère y dit contre Théobalde, ne fait que confirmer le jugement de ce critique, qui avoit dit à cœur ouvert, en parlant du discours de M. de la Bruyère: « Je viens d'entendre une » grande vilaine harangue de l'auteur des cas

» raćtères, qui m'a fait bâiller vingt fois, & qui
» m'a ennuyé à la mort ».

Pour moi je ne ſuis point de ceux qui blâment M. de la Bruyère à tous égards, ni de ceux auſſi qui le louent ſans réſerve. J'eſtime toutes les bonnes choſes qu'il a tirées de nos bons auteurs ; mais je n'eſtime pas la manière dont il les a miſes en œuvre. J'aurois mieux aimé qu'il nous les eût données tout bonnement comme il les a priſes, que de les avoir obſcurcies par un jargon, prétendant les faire paſſer pour des choſes de ſon invention & d'une fonte nouvelle. Je loue la bonne intention qu'il a eue de réformer les mœurs du ſiécle préſent, en découvrant leur ridicule ; mais je ne ſaurois approuver qu'il cherche ce ridicule dans ſa propre imagination, plutôt que dans nos mœurs mêmes ; & qu'outrant tout ce qu'il repréſente, il faſſe des portraits de fantaiſie, & non des portraits d'après nature, comme le ſujet le demande. Je fais cas des règles de bien écrire que M. de la Bruyère débite dans ſes caractères ; mais je ne puis ſouffrir qu'il viole ces règles qui ſont du bon ſens, pour ſuivre le déréglement d'un génie capricieux ; & que par-deſſus tout, il veuille faire paſſer ce déréglement pour un ſublime, qui n'eſt connu ni goûté que par des eſprits les plus grands & les plus

ares. En un mot, je loue le dessein de M. de la Bruyère, qui est hardi & très-hardi, & dont le public pourroit tirer quelque utilité : mais je dis sans façon que ce dessein n'est pas exécuté de main de maître; & que l'entrepreneur est bien au-dessous de la grandeur de son entreprise.

Athenis tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici. On n'en dira pas autant de la ville de Dieppe, où l'air est fort grossier, & le peuple encore plus grossier que l'air. Néanmoins il y naît d'aussi bons esprits & aussi subtils qu'ailleurs. Sans faire le dénombrement de ceux que j'ai connus, je dirai deux mots du médecin Pecquet qui étoit de Dieppe, & dont nous avons un traité curieux *des veines lactées.* Il avoit l'esprit vif & remuant, & tout propre à faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorsqu'il étudioit en médecine à Montpellier, qu'il trouva le receptacle du chile & le canal thorachique, par lequel le chile coule dans les veines. Mais il sçut si bien user de ce que le hasard lui offroit, & s'expliqua en si bons termes & avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur, que s'il l'avoit trouvé par ses recherches & par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine

auroit il osé lever les yeux, sans ce coup de fortune.

M. le surintendant Fouquet le voulût avoir pour son médecin de plaisir, c'est-à-dire, pour l'entretenir à ses heures perdues des plus jolies questions de la phisique; ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais, comme si on ne pouvoit jamais être entièrement heureux chez les grands, son cheval s'étant abattu sous lui dans les rues de Paris, il eut la jambe cassée. Il venoit d'ordinaire aux conférences de M. Rohault, & s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut là que le voyant d'ordinaire, je liai amitié avec lui, comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrace de son maître, m'étant retiré en province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670 que je le rencontrai chez un de mes amis à la campagne. Quand je ne l'aurois pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'auroit fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'eau-de-vie. Il en conseilloit l'usage à ses amis, comme un remède à tous maux: mais l'eau-de-vie fut pour lui une eau de mort; elle lui brûla les entrailles, & avança ses jours, qu'il auroit pu employer utilement au service du public.

Feu M. Patin disoit, touchant les liqueurs qui sont si fort au goût d'aujourd'hui, & dont

base eſt l'eau-de-vie, ou l'eſprit de vin, que ſont des poiſons ſucrés, qui tuent à coup sûr. Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en uſent.

Un abbé de la vieille cour diſoit : Quand je vois M. N. ſortir du conſeil avec ſon air gracieux & composé, le rabat bien tiré & le caſtor mis de certaine façon, il me ſemble voir une belette avec un joli muſeau, ſon collier blanc & ſa fourrure polie, ſur laquelle il ne paroît pas la moindre goutte de ſang, ſortir d'un colombier, où elle vient de tuer ſeulement deux cent pigeons, aſſez contente, par ſon bon ménage, d'avoir donné la vie à une centaine qui reſte.

M. Chapelain de l'académie Françoiſe étoit de Paris, & fils d'un notaire de la même ville. Après ſes études, où il avoit parfaitement réuſſi, M. le marquis de la Broſſe le donna pour précepteur à ſes enfans. Il releva cette condition aſſez médiocre par ſon rare mérite, qui le fit bientôt connoître à ce qu'il y avoit de plus grand à la cour. Quelques odes Françoiſes qu'il compoſa aſſez heureuſement, donnèrent un grand relief à ſa réputation : on le comparoit à Malherbe, ou du moins on lui accordoit le premier rang, après ce poëte ſi célèbre. Enfle

de ce ſuccès, il forma le deſſein d'un poëme héroïque, bien aſſuré d'y réuſſir, à cauſe de l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la poétique des anciens & des modernes. Il prit pour ſujet l'hiſtoire fameuſe de la Pucelle d'Orléans ; & ſoutenu par une groſſe penſion de la maiſon de Longueville, il employa 20 années à perfectionner ſon ouvrage. Jamais poëme n'a été plus loué que celui-là avant que de voir le jour, perſuadé que l'on étoit des rares talens de ſon auteur. Tous les amis de M. Chapelain lui applaudiſſoient, & il n'étoit parlé en France & dans les pays étrangers que du *père de la Pucelle*. Mais trois jours après que ce poëme ſi vanté devint public, un critique d'un fort petit mérite lui ayant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit deſſus, & toute la réputation du poëme & du poëte tomba par terre. A ces nouvelles, Chapelain rappellant toutes les forces de ſon eſprit, & s'armant de la philoſophie dont il faiſoit profeſſion, parut ferme & conſtant. Il avoua franchement qu'il étoit méchant verſificateur ; mais il ſoutint qu'en ſçavant poëte il avoit obſervé toutes les règles de l'art, & ſe mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, ſans contredit, M. Chapelain étoit un très-habile homme, je ne doute point qu'une apologie de ſa façon

eût été un excellent ouvrage : mais cet écrit, s'il a été fait, n'a point paru, ses amis ne croyant pas que rien ne fût capable de le relever de sa chûte la plus grande & la plus déplorable qui se soit faite de mémoire d'homme, du haut du Parnasse en bas.

Certainement c'est dommage que ce malheur soit arrivé à M. Chapelain : car il avoit d'excellentes qualités qui méritoient bien de n'être pas confondues avec ce qu'il avoit de foible. Il sçavoit l'histoire, les belles-lettres & la philosophie. Celle de Gassendi son cher ami faisoit toutes ses délices ; mais il pestoit hardiment contre celle de Descartes, sur laquelle il n'avoit peut-être pas assez médité, à cause de son premier engagement : enfin sa critique étoit si sûre & si fine, que nos meilleurs écrivains françois & latins le redoutoient, & que ceux d'Italie le consultoient comme un oracle.

D'ailleurs M. Chapelain étoit fort honnête homme & bon ami ; sa conversation ne manquoit pas d'agrémens, quoique sérieuse, & quelquefois un peu sévère & stoïcienne. Il parloit bien, mais il n'entendoit rien à écrire des lettres. Je me suis étonné mille fois, comment ayant eu toute sa vie commerce avec Balzac, Voiture, & les autres qui ont réussi dans le genre épistolaire, il n'y eût fait aucun progrès.

En effet, quand après sa mort on parla de donner ses lettres au public, M. le duc de Montausier dit qu'il falloit bien s'en donner de garde, & que ce n'étoit pas là son bon endroit.

J'attribue une si grande négligence en une chose si commune, & néanmoins si séante à un homme du monde, comme M. Chapelain, à son extrême avarice, qui lui faisoit épargner l'encre & le papier. La plupart des lettres que j'ai vues de lui, étoient très-courtes, écrites à la hâte, & le plus souvent sur les enveloppes de paquets qu'on lui adressoit, se dédommageant ainsi d'une partie du port, sur une feuille de papier qu'il sauvoit. En vérité l'avarice le gâtoit en bien des manières, & l'on ne sçait pourquoi il amassoit des trésors. Les rieurs disoient que c'étoit pour marier sa *Pucelle* à un enfant de bonne maison; & les dévôts vouloient que ce fût pour la faire canoniser. Quoi qu'il en soit, M. Chapelain laissa cent mille écus à ses héritiers, & l'on peut assurer que jamais pauvre poëte n'est mort plus riche.

En 1624 fut établie une chambre de justice par l'édit du mois d'octobre de la même année, pour la recherche & punition des abus & malversations commises au fait des finances de sa majesté. Cette chambre dura sept mois, & se

termina à une compoſition faite de la ſomme de neuf millions, à prendre ſur les financiers & traitans.

Un gros partiſan diſoit autrefois, quand j'aurai dérobé au roi plein un boiſſeau de piſtoles, je lui en donnerai le comble, & le reſte me demeurera.

J'ai vu deux traités de ſa majeſté, l'un du 29 janvier 1636, & l'autre du 3 octobre 1637, faits avec Villedo & ſes aſſociés pour la conſtruction d'un canal autour de Paris, depuis le Baſtion de l'Arſenal juſqu'à la porte de la Conférence. L'ouvrage fut interrompu, après beaucoup de dépenſes, par M. de Bullion, ſurintendant, contraire à cette entrepriſe ; parce qu'elle étoit portée par le P. Ange le Clerc Capucin renommé qui y trouvoit quelque avantage pour le monaſtère du Calvaire. En ce monde chacun a ſes intérêts, & l'intérêt de l'un étouffe celui d'un autre.

* Villedo avoit été dans ſa jeuneſſe un de ces petits Limouſins qui ſervent les maçons à Paris, & portent l'oiſeau dans les atteliers : mais comme il avoit beaucoup d'eſprit, & qu'il conſidéroit tout avec bien de l'attention, il devint un fort habile & riche architecte. Il

donna sa fille en mariage au médecin la Vigne, frère de l'illustre mademoiselle de la Vigne dont il est parlé dans ces mêlanges.

Villedo, qui n'avoit point oublié sa première condition, avoit coutume de dire aux jeunes Limousins : « Courage, enfans, j'ai été pauvre » comme vous, devenez riches comme moi. (B)

Le 19 avril 1614, Christophe Marie associa avec lui le Regrattier & le Poulletier pour la construction des ponts & quais de l'isle Notre-Dame à Paris. Si je ne parlois de le Regrattier, de Poulletier, personne ne sçauroit peut-être qu'ils ont été au monde; mais quant à Christophe Marie il s'est immortalisé en donnant son nom au pont qu'il a construit, & mille gens chaque jour le nomment bon gré malgré sans penser à lui.

Il y a près d'un siécle entier qu'on dit à Paris tous les jours & une infinité de fois, *le cheval de bronze*, en parlant de la figure équestre d'Henri IV, élevée au milieu du Pont-Neuf, sans dire un seul mot de ce grand prince. A qui en est la faute ? Je n'en sçais rien. Que personne donc ne méprise sa bête; peut-être qu'un jour elle aura le pas sur lui.

* Cette pensée touchant le cheval de bronze

est assez semblable à celle que M. Habert de Mommor, maître des requêtes, & un des quarante de l'académie Françoise, a exprimée dans l'épigramme suivante :

Superbes monumens, que votre vanité
Est inutile pour la gloire
Des grands héros, dont la mémoire
Mérite l'immortalité !
Que sert il que Paris aux bords de son canal
Expose de nos rois ce grand original,
Qui sçut si bien regner, qui sçut si bien combattre ?
On ne parle point d'Henri quatre,
On ne parle que du cheval.

Mais comme les esprits d'une élévation égale se rencontrent aisément, l'auteur de la première pensée m'a protesté qu'il n'avoit jamais oui parler des vers de M. de Mommor. (B)

C'est la coutume du parlement d'Aix en Provence d'exposer les présidens & les conseillers après leur mort en habit rouge, la face découverte & le code Justinien sous la tête. Le bon homme Doujat, docteur en droit, disoit à ce propos : « Si on n'a pu leur mettre le code » dans la tête, au moins leur faut-il mettre » dessous ».

Parmi les cailloux appellés *galets*, que la

mer roule ſur nos côtes de Normandie, il y en a de certains dans leſquels ſe trouvent de fort beaux criſtaux de différentes couleurs. Un habitant de la ville de Harfleur, qui ſavoit diſtinguer ces cailloux d'avec les autres, & les caſſer proprement, en avoit fait une garniture de cabinet que les curieux eſtimoient cinq ou ſix cens écus. Madame la ducheſſe d'Aiguillon, gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des marteaux pour caſſer de ces galets, & en tirer des merveilles : mais comme ceux qu'on y employa, ne ſavoient pas diſtinguer les bons d'avec les autres, l'entrepriſe fut abandonnée.

J'ai appris d'un particulier, que ce n'eſt pas ſeulement dans les cailloux de la mer, mais auſſi dans les bizets de nos carrières, qu'on trouve un eſpece de criſtal. J'en ai fait l'expérience ; & en effet, il s'y trouve de petits criſtaux blancs, mais nullement comparables à ceux dont je viens de parler, à qui il ne manqueroit rien, ſi on ſavoit les tailler & les polir, comme les diamans. C'eſt-là de ces choſes qu'il faudroit rechercher.

Le pere Labbe étoit un fort bon homme, & mon ami particulier. Quoiqu'aſſez inférieur aux écrivains célèbres de ſon tems, il ne laiſſoit

pas de bien ſervir en ſecond. Je lui ai ouï dire qu'avant le regne des MM. de Port-Royal, les théologiens ne ſavoient point étudier, & perdoient le tems à ſe forger des eſpèces vagues & inutiles ſur des riens, au lieu de remonter hardiment aux anciennes ſources, & d'y puiſer une ſolide doctrine. Cet aveu dans un homme de ſa robe, me ſurprit; mais comme j'ai dit, c'étoit un fort bon homme. On a vu un grand nombre d'ouvrages, je ne dirai pas tout-à-fait de lui : mais de toutes ſortes de perſonnes ſous ſon nom. Les autres enfantoient, & lui comme parrain nommoit l'enfant, & lui donnoit un beguin & des langes. Auſſi a-t-il été accuſé d'être un peu pirate; mais il faut de ces gens-là dans la république des lettres, auſſi-bien que ſur la mer. Sans les armateurs, aujourd'hui que nous avons la guerre avec nos voiſins, & que le commerce ne va plus, nous ne mangerions point d'oranges de Portugal, & ne boirions point de vin des Canaries. Ce n'étoit pas par néceſſité, que le pere Labbe détrouſſoit les ſavans; mais par amuſement, à-peu-près comme ſaint Auguſtin étant écolier, déroboit les poires de ſes voiſins, ſeulement pour ſe donner le plaiſir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramaſſer dans ſa maiſon.

Ce fut sous prétexte de péculat, que le cardinal de Richelieu fit couper la tête au maréchal de Marillac. On alléguoit contre ce seigneur, qu'il avoit employé les deniers du roi en de superbes bâtimens dans sa belle terre de Tournebu. Cette belle terre d'environ deux mille livres de rente, est située en Normandie sur le bord de la Seine, entre Vernon & Andely. M. de Marillac qui la tenoit de ses pères, avoit entrepris d'y bâtir une maison d'environ dix ou douze mille écus, qu'il a laissée imparfaite. Un jour M. le prince de Condé, aïeul de M. le prince d'aujourd'hui, passant devant cette magnifique maison à moitié bâtie, & qui n'a ni portes ni fenêtres, s'arrêta tout court, & l'ayant considérée, dit aux gentilshommes de sa suite : « On a allégué ce bâtiment pour faire couper » le cou à Marillac ; mais il n'y a pas de quoi » faire donner le fouët à un page ».

L'Auvergne a fourni à la France de grands hommes, les Marillacs, les Arnaulds, les Sirmonds, les Pascals, &c.

J'ai appris d'un ancien conseiller d'état, savant dans la connoissance des maisons & des familles illustres de France, que la vraie & ancienne orthographe du nom de messieurs de Marillac, étoit *Marlhac*, & que c'étoit ainsi que

Gabriel de Marillac, avocat-général au parlement de Paris, ſignoit dans tous les actes publics & dans ſes lettres particulières. De dire d'où eſt venu ce changement, & ſi ce n'eſt point de la part de ceux qui ont voulu latiniſer ce nom, comme il arrive d'ordinaire; ou qu'avec la fortune & les honneurs, les noms des familles s'augmentent, c'eſt ce que ce je ne ſçais point: mais je ſçais bien que ce Gabriel de Marillac étoit autant illuſtre par ſa profonde ſcience, que par ſa rare probité. M. de Thou dans ſon hiſtoire dit qu'il étoit *pietate, integritate & eloquentiâ cum paucis comparandus. Fiſci in curiâ patronus, vir antiquæ diſciplinæ & gravis morum ſui ſeculi cenſor, in Avernis natus, modico ſed honeſto loco, quippe cujus majores Borboniis Arvernorum regulis diu ſervierunt.*

Le ſupplément des croniques de Jean Carion en parle en ces termes: *Anno 1551, Gabriel Marillacus, regius in curiâ Pariſienſi, conſiliarius & advocatus, litterarum eruditione, rerum & juriſperitiâ, ac vitæ integritate, nulli quod abſque invidiâ dictum ſit, ſecundus 9 calendas maii magno totius curiæ dolore vitam cum morte commutat.*

Gilbert de Marillac, baron de Puiſac & de S. Geneſt, frère aîné de Gabriel de Marillac, s'attacha au ſervice de la maiſon du connétable

Charles, duc de Bourbon. Il écrivit l'histoire de la maiſon de Bourbon, entr'autres la vie & les grandes actions du connétable, juſqu'au mois de mars 1521 où commença ſa révolte: Antoine de la Val, géographe du roi, & capitaine de ſon château de Moulins dans le Bourbonnois, a inſéré cette hiſtoire dans ſes œuvres imprimées en 1605. « Je n'ai rien trouvé (dit-il dans ſon » épitre liminaire au dernier duc de Montpen- » ſier) parmi les beaux mémoires & manuſcrits » de ma bibliothèque qui vaille cette pièce pour » porter votre nom très-illuſtre ſur le front. » Je n'y ai ajouté ni diminué une ſeule ſyllabe » à l'auteur : auſſi il ne mérite point de cor- » rection pour avoir été un des mieux diſans » de ſon ſiécle ».

M. de Marillac, garde des ſceaux, & frère du Maréchal, étoit un magiſtrat d'une intégrité incorruptible, d'une grande piété & d'un grand ſens, ennemi déclaré du faſte, de la vanité & de la pareſſe. Madame la marquiſe de Maignelay, parlant de ſa vigilance, diſoit qu'il avoit l'art de trouver plus de 24 heures au jour.

Il diſoit qu'un homme qui paſſoit ſa vie doucement à la ville & aux champs, donnant un tems à ſervir Dieu, un autre à recevoir ſes amis, ou

ou à de bonnes lectures, sans rendre service au public, menoit la vie d'un bon mouton.

Il avoit coutume de dire aux jeunes officiers: « Faites provision de capacité, & de modestie, » & vous arriverez bientôt aux grands emplois ».

Il étoit si modeste, que voyant les respects que chacun lui rendoit, il disoit: « J'aurois » envie de mettre sur la table les sceaux & les » lettres de ma charge, afin qu'on leur fît la » révérence, puisque c'est à leur considération » qu'on me fait tant d'honneur ». Mais c'étoit son zèle pour la justice bien plus que sa charge, qui lui attiroit ces témoignages de vénération, ayant un soin extrême d'en remplir tous les devoirs, & les remplissant effectivement avec beaucoup de dignité.

Il disoit que la charge de garde des sceaux étoit une *charge de rebut*; & que de dix demandes qu'on lui faisoit, il en falloit rebuter neuf. Il répétoit souvent ce que le chancelier de l'Hôpital dit plaisamment dans ses poésies en parlant d'un chancelier, qui ne refusoit rien, soit juste ou injuste: « Que ce n'est pas une louange » à un homme sage d'avoir une qualité qui » n'est propre qu'à un enfant prodigue, ou à » une fille débauchée ».

N. . . . Ille bonus, facilisque rogando
Nullum unquam à sese tristem discedere passus

Indulgens justa ; ac non justa petentibus æque
Omnibus. O dignam sapienti nomine laudem !
Sic puer & patrii laudatur prodigus æris ,
Sic quoque multorum laudatur amica nepotum.

Quoique cet illustre garde des sceaux eût beaucoup de bonté & d'indulgence, il avoit une fermeté inébranlable, principalement quand il y alloit des intérêts du prince, & qu'il falloit soutenir son autorité. Cela parut après le siége de la Rochelle, lorsque les députés de cette ville rebelle disant au Roi qu'ils venoient apporter les clefs à sa majesté, & se jetter à ses pieds, M. de Marillac leur répondit avec vigueur : « Vous n'êtes pas venus vous jetter aux » pieds du roi, vous y êtes tombés malgré » vous ».

M. de Villeroy, ministre d'état, appelloit le cardinal d'Ossat, son cardinal : *Quando mi nominava Ossa,* dit Bentivoglio, *lo chiamava sempre il suo cardinale, come fosse stato piu suo, che del Rè, è come se le Villeroy havendo havuta la corrispondenza di Lettere com Ossa, si gran parte nelle fatiche, volesse havere participatione anche non minore del conseguimento del premio.* Il est remarquable qu'encore que M. d'Ossat fût un très-habile homme, & écrivît parfaitement bien, il ne fit rien imprimer durant sa vie. Ce n'a été que depuis sa mort, que les

curieux ont mis au jour ses excellentes lettres, qui sont les mignones de nos politiques, & nos guides assurés dans le maniment des affaires que nous avons avec la cour de Rome.

* Outre ses lettres, M. le cardinal d'Ossat avoit composé des ouvrages d'érudition, qui n'ont point vû le jour, & qui ne se trouvent nulle part, que je sache. (B)

L'air de la mer est chargé d'un nitre subtil, qui ne nuit pas aux vins de France qu'on transporte dans les pays étrangers; au contraire il les murit, & leur donne de la force. C'étoit la coutume des anciens, au rapport de Galien, de mettre de l'eau de la mer dans les vins foibles pour les rendre généreux.

Petrarque est le premier qui nous ait procuré une traduction latine d'Homère. *In Græciam misi, & unde Ciceronem expectabam, habui Homerum; quique Græcus ad me venit, meâ ope & impensâ factus est latinus.*

M. Bochart estimoit que Strabon étoit un des anciens écrivains qui avoit le plus de jugement: *Unus (ut videtur mihi) ex scriptoribus antiquis qui judicio maximè pollet.* Quand on trouve de ces écrivains judicieux, il en faut faire ses au-

teurs favoris. On en voit assez qui ont de l'érudition, de l'élégance, de la politesse; mais du jugement, peu. Par exemple, Polibe, qui ne manque pas de talens pour écrire l'histoire, n'est pas néanmoins un historien de tête. Il s'égare si souvent en des digressions vagues & étrangères à son sujet, que ce qu'il dit a plus l'air de leçons de philosophie & de discours académiques, que d'une narration historique: *è tanto si esso, è tanto prolissamente fuori della narratione principale, che si puo stare in dubio, s'egli, ò più faccia lettioni philosophice ed academiche, ò più raconti successi publici, è propriâmente historici.*

Strada, historien recommandable, manque de jugement, en ce qu'il traite de toute autre chose que de la guerre de Flandre, dont il promet une narration fidèle. Il paroît que ce sont les éloges de quelques particuliers qu'il a cousus ensemble, plutôt qu'un véritable corps d'histoire; puisqu'enfin ce n'est qu'à l'extrêmité qu'il traite son principal sujet: ce qui affoiblit beaucoup ses narrations: d'ailleurs il s'arrête trop à des minuties qui doivent être ou entiérement négligées, ou traitées légérement: outre qu'il a l'imprudence de se mêler de parler de la guerre & de la politique, à quoi il n'entend rien: aussi Bentivoglio a-t-il dit de son histoire,

qu'elle étoit plus à l'usage du collège, qu'à celui de la cour.

Le même défaut saute aux yeux dans l'histoire des Indes du célèbre Maffée. Il parle bien latin; mais il ne parle pas bien des affaires de la guerre ni du cabinet. Il est même foible & languissant dans ses harangues : ce qui est tout-à-fait contre les régles & le bon sens. *In quelle poche orationi che fà il Maffei, non si vede quel talento à gran prezzo, che egli mostra nell'altre parti : son languide per lo più, ed inervate, non hanno quasi niente dell'accesso & del traggico : gli argomenti non sono vibrati con forza, ma fiachezza, e le ragioni servono ad insegnare quasi piu tosto ch'à movere.* C'est-là le sentiment de Bentivoglio.

J'ai ouï dire à un officier de l'armée, qu'après la bataille de Fleurus, considérant avec attention les soldats tués de part & d'autre, il n'avoit remarqué sur le visage des Hollandois, des Allemans & des Anglois, que l'image de la mort toute platte; mais que sur le visage des François il y avoit vu la colère, la rage & la fureur encore peintes; & que les traits qui marquent ces passions, ne s'étant pas effacés, ils sembloient encore menacer l'ennemi, & le vouloir égorger. *Relictæ in vultibus minæ, & in ipsâ morte ira vivebat.* On leur voyoit généralement à tous les

menaces peintes ſur le viſage avec une colère qui paroiſſoit encore vivante apres leur mort.

L'éloge que MM. de Sainte-Marthe avoient fait de l'abbé de S. Cyran, fut retranché de leur *Gallia Chriſtiana* par ordre du clergé, à la ſollicitation de ceux qui n'aimoient pas cet abbé. Mais les prélats, qui en commun & dans leur aſſemblée avoient fait ſupprimer cet éloge, ne voulurent point chacun en particulier acheter aucun exemplaire de *Gallia Chriſtiana*, où cet éloge ne fût point.

Il en eſt à peu près de même de ce qui vient d'arriver ici. On a ſuprimé d'entre les portraits des hommes illuſtres, que M. Perrault a mis au jour, les portraits & les éloges de meſſieurs Arnauld & Paſcal. Mais le public s'eſt récrié, & il a falu pour avoir le débit de ce livre, donner ces deux portraits, les autres ne paroiſſant pas aſſez ſans la compagnie de ceux-là : ce qu'un poëte fameux a fort bien exprimé en ces vers :

Quand on faiſoit à Rome une pompe funèbre,
Pour quelque illuſtre mort d'une maiſon célèbre,
On portoit en ſpectacle au peuple curieux,
Des ancêtres du mort les portraits glorieux,
Et de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Le peuple à cet aſpect rappelloit la mémoire.

Junie appartenoit aux plus nobles maiſons,
Dont autrefois à Rome on révéroit les noms.
Elle meurt : à ſa pompe on porte vingt images
De conſuls, de cenſeurs, de fameux perſonnages.
Brutus & Caſſius qu'elle touchoit du ſang
Y devoient dans la règle auſſi avoir leur rang :
Mais ces illuſtres noms de Caſſie & de Brute
Au parti dominant étoient en haine, en bute ;
Il veut à leurs portraits interdire l'honneur
D'attirer du public les regards & le cœur.

Mais pour trop raffiner, d'ordinaire on ſe trompe ;
Le public empreſſé les chercha dans la pompe,
Et ne les voyant point, il chercha quels ſujets
Obligeoient à cacher de ſemblables objets,
Sur tous ceux qu'un long ordre expoſoit à ſa vue,
La curioſité ne parut plus émue ;
Et ceux que du ſpectacle on avoit retranchés,
Tinrent ſeuls ſes regards & ſon cœur attachés.

Rien ne fait plus mal à la vue que l'orthographe nouvelle de M. Couſin ; & rien n'eſt plus oppoſé au vrai principe de l'orthographe des langues vivantes, qui eſt de conſerver exactement l'étymologie dans tout ce qui ne change point la prononciation. Depuis donc qu'on a ſçu une fois (& cela s'apprend aux enfans dans l'alphabet) que *ph* ſe prononce comme *f*, *th* comme *t*, & *y* comme *i*, & cela ſans exception, il eſt entièrement contre le bon ſens de ne pas conſerver ces lettres dans tous les mots où ils ſont dans le latin

ou autre langue originale, puisqu'elles ne changent point du tout la prononciation. Ainsi il faut constamment écrire *philosophie*, *théologie*, *mystère*, *martyre*, *&c.* Il n'en est pas toutefois de même à l'égard de *c*, qui change la prononciation. *Ch*, par exemple, ne se prononce pas comme *c* en françois, & cela donne lieu de douter qu'on pût condamner *arcange* de mauvaise orthographe, quoique contraire à l'étymologie.

Quelque esprit qu'on ait, il ne faut jamais parler des choses de la foi & de la religion qu'avec beaucoup de respect. Un ancien hérétique ayant eu l'imprudence de turlupiner sur le mot de *fils*, en parlant de l'ineffable mystère de la Trinité, s'attira l'exécration de tout le monde; & personne n'a approuvé un auteur moderne qui a eu la témérité en badinant de définir la grace, *un je ne sçais quoi.* Une espèce de Socinien en a triomphé depuis peu dans un livre de critique, où il veut faire croire que ceux qui se sont servi du mot de *grace* depuis S. Augustin jusqu'à cette heure, ne sçavent ce qu'ils disent: *Ea tamen voce quid significetur, cum ab iis quæritur, qui ea utuntur, nihil responsi perspicui ferre licet. Hinc factum ut in Galliâ scriptor festivi ingenii, non inficitè dixerit gratiam illam,*

divinam, quæ tantum strepitum excitavit in scholis, & tam mirabiles effectus in hominum animis edidit, gratiam illam adeo efficacem & suavem simul, quæ de duritie cordis, illæsa arbitrii libertate, triumphat, nihil esse tandem, præter nescio quid.

M. Huet dans son dialogue *de optimo genere interpretandi*, qui est le premier de ses ouvrages, semble croire, ce qui est surprenant dans un homme si éclairé, que saint Irénée soit lui-même l'auteur de la version latine que nous avons de ses livres en grec, dont il se trouve des fragmens dans Eusèbe, S. Epiphane, Théodoret, S. Basile, &c. Feuardent, cordelier qui a donné l'édition latine de S. Irénée avec des notes, étoit dans cette pensée, que S. Irénée étoit l'auteur de cette traduction latine; mais tous les bons critiques sont aujourd'hui revenus de cette erreur grossière: *Nec enim refutari merentur, qui Irenæum latinè scripsisse volunt.* Cette version latine est très-ancienne, *sed barbara imprimis, difficilis & salebrosa. Recentiorem Tertuliano esse hanc versionem, postremis vero sancti Augustini temporibus antiquiorem, ac proinde exeunte seculo quarto factam, dissertatione singulari demonstrabit Dodwellus.* C'est ce que nous promet Guillaume Cave dans son histoire des écrivains ecclésiastiques.

Apologie pour messire Henri-Louis Chastaigner de la Rochepozay, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il est défendu aux ecclésiastiques de prendre les armes en cas de nécessité. M. Joly, dans son voyage de Munster, dit qu'un docte personnage de ses amis appelloit ce livre l'*Alcoran de l'évêque de Poitiers*. L'auteur de ce livre qui parut sans nom *in*-8°. l'an 1615, & qu'on ne trouve pas aisément aujourd'hui, est de la composition du fameux Jean du Verger de Haurane, abbé de S. Cyran, & le premier de ses ouvrages. Il le fit par complaisance pour l'évêque de Poitiers qui étoit son protecteur, & celui qui commença à le faire connoître au monde.

Mademoiselle Schurman, fille savante, a fait un petit traité sur ce problême : *Num fœminæ christianæ conveniat studium litterarum*. Erasme a traité cette question dans une de ses lettres à Budée, au sujet des trois filles de Thomas Morus, qui étoient les trois muses chrétiennes de ce temps-là. Louis Vivés dans son institution de la femme chrétienne a fait un chapitre exprès, où il traite la même question. Il prétend que c'est une erreur de tenir les femmes sçavantes pour suspectes de mauvaise conduite, parce qu'il s'en est trouvé deux ou trois dont

la réputation n'étoit pas bonne : ce qui ne seroit pas arrivé, selon lui, si elles avoient été élevées dans la philosophie chrétienne, & non dans la morale des Gentils, & principalement dans celle des Epicuriens.

Nous ne manquons pourtant pas d'exemples de femmes sçavantes & chrétiennes qui se sont oubliées, témoin Héloïse, maîtresse d'Abélard. C'est un malheur que nos premières études se faisant dans des livres tachés d'impuretés, il est presque impossible que l'esprit humain ne se sente de cette corruption & de ce venin : car si les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, les mauvaises lectures les corrompent encore davantage, à cause que les idées s'en impriment plus avant dans l'esprit, que lorsqu'on ne fait qu'écouter des paroles que le vent emporte.

M. Varillas, dans quelques-unes de ses histoires, veut que les femmes sçavantes soient particulièrement inclinées à l'amour. Il s'appuie de l'autorité de Torquato Tasso, qui a fait un discours exprès pour montrer que les dames les plus spirituelles ont toujours été les plus faciles. Et certainement on peut dire de la science de la plupart des femmes, ce qu'un ancien a dit de leur beauté, *raram facit misturam cum sapientiâ forma.*

Louis Vivés a fait pour l'instruction de Marie d'Angleterre, & par l'ordre de sa mère Marguerite d'Espagne, deux petits livres intitulés, l'un *Ratio studii puerilis* pour servir aux études de cette jeune princesse, & l'autre *Satellitium animi christiani*, pour lui apprendre les maximes de la vie chrétienne.

Moderata Fonté, dame de Venise, a composé un joli livre *de meriti delle Donne*; & une autre Vénitienne, nommée *Lucretia Marinelli*, a fait un écrit semblable *Della nobilita delle Donne*.

Au commencement de ce siécle on vit *Cupido triumphans*, petit livre en faveur du sexe féminin. L'auteur a mis M. de Schurman à la tête, & l'appelle *omnium scientiarum homo*. On a encore de dom Gilberto, *la Fama trionfante, panegyrico alla detta Maria Schurman*.

La république des lettres est redevable aux femmes sçavantes de quatre cent ouvrages différens, qu'un curieux a pris plaisir de ramasser.

M. Ménage vient de nous donner un traité des femmes philosophes, c'est un petit livre très-maigre, & qui se sent fort de la vieillesse de l'autur.

Ce qu'il y a de meilleur dans les essais de Montagne, c'est ce que cet auteur dit des passions & des inclinations de l'homme : ce qu'il y

à de moindre, c'eſt l'érudition qui en eſt vague & peu certaine; & ce qu'il y a de dangereux, ce ſont ſes maximes philoſophiques.

On s'eſt aviſé ces années dernières de nous donner l'eſprit de Montagne tiré de ſes œuvres, mais fort inutilement. L'expérience ayant fait voir que les auteurs dont on a prétendu tirer le pur eſprit comme un élixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un auteur, il ne faut point le démembrer. On aime mieux le voir tout entier avec ſes défauts, que de le voir déchiré par piéces. Il faut que le corps & l'ame ſoient unis enſemble : la ſéparation, de quelque manière qu'elle ſe faſſe, ne ſçauroit être avantageuſe au tout, & ne ſatisfera jamais le public.

Il y a des biſarreries qu'il faut ſouffrir bon gré mal gré tant qu'elles durent, & dont il n'eſt preſque pas permis de ſe plaindre, qu'après qu'elles ſont paſſées, & qu'elles ont eu leur tems. Il ſembloit, ces années dernières, que tout le monde fût menacé d'apoplexie. Chacun portoit ſur ſoi ſa bouteille d'eau de la Reine de Hongrie; on en prenoit à toute heure, pour prévenir un mal dont on ne ſe ſentoit pas les moindres approches. Mais après tout, la mode en eſt paſſée : il a fallu céder au tabac : on ne ſonge plus qu'à ſe purger le cerveau, & plût à Dieu qu'on le purgeât de ſa vraie ma-

ladie. Le tabac n'y eſt guères propre; il lui eſt même un grand mal, dont l'on ne guérira que dans une lune où cette rage ſe changera en une autre, peut-être moins lucrative pour de certaines gens. Qui ne riroit de cette tyrannie ſur tous les nez de la France, que l'on aſſujettit à ſe charger chaque jour d'une livre de pouſſière dangereuſe par ſa qualité, & inutile par la quantité; tout remède périſſant dans l'excès, s'il ne ſe tourne en venin & en poiſon. Mais il n'eſt pas tems d'en rire; le mal n'eſt pas guéri; les malades aiment encore leur maladie.

Dans le dernier ſiécle, où l'on avoit le goût délicat, on ne croyoit pas pouvoir vivre ſans dragées. Il n'étoit fils de bonne mère qui n'eût ſon *dragier*; & il eſt rapporté dans l'hiſtoire du duc de Guiſe, que quand il fut tué à Blois, il avoit ſon *dragier* à la main. Alors les anis de Verdun devinrent ſi fort à la mode, & on les croyoit ſi ſalutaires, qu'on en ſervoit ſur toutes les bonnes tables à la fin du repas. Les écorces de citron & d'orange, & les autres confitures ont eu leur tems, ſelon de certaines maladies qu'on ſuppoſoit qui régnoient alors, & que l'on faiſoit naître effectivement à force de manger des ſucreries, douceurs fatales à la ſanté.

Au commencement du siécle présent, nos marchands faisant grand trafic d'ambre & de corail, eurent l'adresse, pour débiter leur marchandise, de faire courir le bruit que c'étoient des remèdes spécifiques; que le corail arrêtoit le sang, & que l'ambre attiroit les mauvaises humeurs, comme il attire la paille. Aussi-tôt chacun s'en fournit; on ne vit plus que colliers & bracelets d'ambre & de corail; & comme la mode a ses dévotions, il s'en fit aussi des chapelets, chaque dévote demandant la santé au ciel les armes à la main.

Cette dévotion me fait souvenir de celle qu'avoit notre connétable Anne de Montmorency, de dire son chapelet durant la marche de l'armée, & à mesure qu'il le rouloit entre ses doigts, de commander tantôt qu'on mît le feu à un village, tantôt qu'on allât surprendre un parti, ou égorger une garnison, ou qu'on pendît un soldat, &c. Le chapelet de ce dévot connétable n'étoit pas de corail, ou s'il en étoit, il ne préservoit pas de l'effusion de sang.

Les Espagnols ont encore de ces dévotions de rouler le chapelet entre leurs doigts à la table, à la promenade, au jeu, &c. Ils disent que c'est une contenance, & que sans de certains secours, on ne sçauroit quelle figure faire

ni quelle poſture tenir. C'eſt par la même raiſon des contenances, que toutes les perſonnes conſidérables en Eſpagne & à Veniſe portent des lunettes ſur leurs nez. Autre folie qui a ſa ſource dans l'orgueil de la nation, qui ſe pique d'une profonde ſageſſe, & de conſidérer toutes choſes de fort près, comme les vieillards & les perſonnes qui ont uſé leurs yeux à force de regarder. La dernière reine que la France a donnée à l'Eſpagne, ſe voyant environnée de tous ces gens à lunettes, qui l'épluchoient depuis la tête jufqu'aux pieds, dit plaiſamment à un gentilhomme françois, qui étoit auprès d'elle : « Je » penſe que ces meſſieurs me prennent pour une » vieille chronique, dont ils veulent déchiffrer » jufqu'aux points & aux virgules ».

Il ne faut pas néanmoins trop ſe moquer des Eſpagnols, après ce qui s'eſt paſſé chez nous, il n'y a pas long-tems. A la cour un ſçavant qui avoit la vue baſſe, ſe ſervant d'un monocule (1), en moins de rien non-ſeulement toute la cour, mais auſſi toute la ville & toute la campagne furent remplies de monocules. Il ne ſe trouvoit preſque point, je ne dis pas d'abbé ni d'évêque, mais de petit curé de village qui voulût dire

(1) C'eſt ce que l'on nomme plus ordinairement loupe ou lorgnette.

ſon

son bréviaire, ni chanter au lutrin sans ce secours. Cela faisoit croire aux paroissiens, que M. le curé savoit le latin, & qu'il y entendoit finesse, puisqu'il y regardoit avec une machine. On disoit de nos abbés : Bon Dieu, qu'ils sont savans ; les pauvres gens ont perdu les yeux à force d'étudier ! Chacun alors s'aveugloit soi-même par une sotte vanité, qui égaloit les plus ignorans aux plus savans hommes du monde. Cette maladie a duré plusieurs années ; mais, graces à notre inconstance & à notre légéreté, tant d'aveugles volontaires ont recouvré la vue sans remède & sans miracle.

Bien des gens se sont obstinés à écrire la vie de l'hérésiarque Jean Calvin. Théodore de Bèze en a composé deux. J'en ai vu une imprimée à Genève chez P. Chouet en l'année 1657. Jean Bolsec, médecin de Lyon, en a écrit une autre sous ce titre : « La vie, mort & doctrine » de Jean Calvin, par Jérôme Hermés Bolsec ». On parle d'une autre vie de Calvin, attribuée à Grotius. La dernière est du ministre Drelincourt. L'éloge de Calvin, attribué par Balesden, & ensuite par Sponde à Papyre Masson, est de Jacques Gillot, conseiller-clerc en la grand'chambre du parlement de Paris, quelque chose qu'en puisse dire M. Bayle dans son dic-

tionnaire réformé de Moréri. Ce qu'il allègue, que cet éloge s'eſt trouvé parmi les papiers de Papyre Maſſon après ſa mort, comme ſon frère l'a déclaré à feu M. Patin, ne prouve rien. Tous les jours les écrits des auteurs paſſent d'un cabinet à l'autre, ſans que cela puiſſe tirer à conſéquence. Quant au ſtyle, ce n'eſt point du tout le ſtyle de Papyre Maſſon, qui n'écrit point ſi poliment ni ſi finement, ne tranchant point les matières comme fait M. Gillot; outre qu'il y a quelque choſe ſur la fin de l'ouvrage qui n'eſt point du caractère de Papyre Maſſon, mais bien de celui de M. Gillot, qui ne prenoit pas les affaires de ce tems-là ſi fort à cœur.

La méthode qu'obſerve M. Simon dans ſes remarques ſur le voyage de Dandiny, de maltraiter l'auteur qu'il veut commenter & éclaircir, eſt extraordinaire. Je ne ſache point qu'elle ait été pratiquée par d'autres que par M. de Saumaiſe ſur Solin, & par le P. Petau ſur S. Epiphane. Ordinairement les commentateurs ſont fous des auteurs qu'ils entreprennent d'expliquer; ils les élevent juſques aux nuës, & les accablent de leurs louanges.

Les fondemens de la politique par Thomas Hobbes. Cette traduction françoiſe de la poli-

tique de Hobbes est du sieur de Sorbière. M. de S. Evremont a dit de Hobbes, que c'étoit le plus grand génie d'Angleterre. Dans le parallèle que Sorbière a fait de Machiavel & de Hobbes, il observe que les raisonnemens du premier sortent d'un esprit sauvage & inhumain, & que ceux de l'autre viennent d'une ame tendre, bonne & bienfaisante. Au bout du compte, on ne deviendra jamais plus grand politique par la lecture du livre de Hobbes. Tout ce qu'il a dit, pour parler le langage des Italiens, n'est qu'*una chimera impossibile*, *una invenzione bugiarda*, *un caos di confusioni*. Ce sont les affaires & non les discours, & encore moins les imaginations creuses d'un sçavant de cabinet, qui font les politiques : *più vale un'oncia di fatto, che molte libre di raggione*. Point tant de paroles, & plus d'effet : *lasciamo i discorsi ; poniamo il negozio in prattica*.

L'histoire de la réformation de l'église d'Angleterre, par Burnet. Cet écrivain prétend prouver, contre l'opinion générale, qu'Anne de Boulen étoit une dame très-chaste, afin d'assurer par ce paradoxe la succession légitime du royaume d'Angleterre à Elizabeth sa fille. Peu de gens, après ce qu'on en sait, croiront Burnet sur sa parole. Dans les endroits où il refute

Sanderus, il a raison en plusieurs choses; mais la plupart des piéces justificatives & des informations qu'il produit contre les catholiques, venant de la part des protestans & des flatteurs d'Henri VIII, ne passeront jamais au jugement des gens équitables pour des piéces fort authentiques.

Plusieurs se sont mêlés de composer une espèce de centons des passages choisis de l'écriture sainte, sur de certaines matières, soit de dogme soit de morale. Ces sortes d'ouvrages ont leur utilité; mais il faut prendre garde dans l'application que l'on y fait de la parole de Dieu, de ne pas l'attirer à un sens faux qui ne sauroit être approuvé de l'église.

Il a paru, ces années dernières, un livre de ce genre imprimé à Paris avec privilège & approbation, où l'on introduit une ame damnée, qui déplorant son malheur devant Dieu, lui dit avec le prophète roi: *quemadmodum desiderat cervus ad fontem aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus*: comme le cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux, ainsi mon ame soupire après vous, mon Dieu. Certainement on ne pouvoit pas faire une plus méchante application de ce passage des pseaumes, que de le mettre dans la bouche d'un damné, qui ne

pouvant avoir que de la haine pour Dieu, ne sauroit souhaiter avec la sainte ardeur du prophéte, c'est-à-dire, avec une pleine charité, de se plonger dans le Seigneur, qui est sa force & sa vie. Cela se pourroit dire d'une ame du purgatoire, mais il faut avoir des principes d'Origenisme, ou ne pas savoir sa religion, pour le dire d'une ame damnée, abandonnée éternellement à la possession & à la tyrannie des démons.

Nous avons des auteurs modernes, qui prétendent que la Magdeleine, la pécheresse de Naïm & sainte Marie de Béthanie ne sont toutes trois qu'une même personne: d'autres veulent que ce soient deux personnes, comptant la pêcheresse de Naïm pour une, & confondant Magdéleine avec Marie de Béthanie; & d'autres soutiennent que ce sont trois personnes bien distinctes. Cela met de la brouillerie dans les offices divins. La paroisse de la Ville-Lévêque au fauxbourg S. Honoré à Paris, qui a pris Marie de Béthanie sœur du Lazare, ou Magdeleine pour sa patrone, a un office de cette Sainte, tel qu'on va le rétablir dans les bréviaires de Lyon, de Châlons-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Toul, Meaux & Paris: car dans celui d'Orléans, on ne fait qu'une seule fête d'elle & de sa sœur sainte Marthe ensemble; & dans celui

de Cluny, on ne fait qu'une fête de S. Lazare, de sainte Marie de Béthanie & de sainte Marthe au 1 de septembre, quoique les plus anciens martyrologes les mettent à part. S. Lazare le 17 décembre, sainte Marthe le 19 octobre, & sainte Marie de Béthanie le 17 janvier, ou, selon le ménologe des Grecs, le 4 juin : car pour Marthe le 29 juillet, ce n'est qu'un choix nouveau de ceux qui la disent sœur de la Magdeleine, confondant celle-ci avec Marie de Béthanie, & qui pour cela ont pris le jour de l'octave de la Magdeleine.

* Sur ce qui est dit de la paroisse de la Ville-Levêque à Paris, on remarquera que sainte Marie de Béthanie est l'ancienne titulaire de cette paroisse, comme saint Vincent est l'ancien & premier titulaire de Saint-Germain-des-Prez, & saint Pierre de Ste. Geneviève du Mont. La Magdeleine y est la dernière titulaire, comme saint Germain de Paris à S. Germain-des-Prez, & Ste. Geneviève à Ste. Geneviève du Mont. (B)

Il faut remarquer sur la vie du P. Coton, donnée depuis peu au public, que ce père est le premier de sa compagnie, qui s'étant introduit à la cour, ait eu la qualité de confesseur du roi. Il la conserva sous Henri IV & sous Louis XIII

jusqu'en 1617, lorsque la reine Mère s'étant retirée à Blois, le roi par les insinuations de ses favoris congédia cet habile Jésuite, pour en prendre un autre qui n'avoit pas la même expérience. « On accoutuma peu à peu ce prince » (dit un historien) à entretenir le père Arnoux, qu'on avoit dessein de lui donner pour » confesseur ».

Ce fut ainsi que les politiques qui abusèrent de tout, commencèrent à faire entrer la charge si pesante & si sainte de confesseur des rois, dans la tissure de leurs intrigues toutes humaines. Le père Arnoux supplanta le P. Coton : mais le P. Arnoux s'étant mêlé des affaires d'état plus qu'il ne plaisoit au connétable de Luynes, fut bientôt remercié de ses soins.

« Le duc de Luynes, comme le rapporte M. » Girard dans la vie du duc d'Espernon, voulut » tirer de la reine Mère un serment & des pro- » testations devant Dieu & les Anges, de n'a- » voir ni maintenant ni à l'avenir desir ni pensée » qui ne tendît à la prospérité & à l'avancement » des affaires du roi. Toutes ces promesses fu- » rent faites entre les mains du P. Arnoux : » mais comme le duc de Luynes croyoit avoir » captivé l'esprit de la reine par les persuasions » du confesseur du roi, sous l'empire de la re- » ligion, la reine, persuadée du contraire par

» le P. Suffren, aussi Jésuite & son confesseur, » ne pensoit pas violer son serment, en faisant » tout ce qui se pouvoit pour assurer sa liberté ».

Peut-être que le P. Arnoux fut soupçonné d'avoir un peu aidé à la lettre dans l'explication de ce cas difficile; quoi qu'il en soit, il fut contraint de se retirer, & le père Seguirant fut mis à sa place. Mais celui-ci ayant porté la parole à la reine Mère durant son séjour à Blois, de se faire religieuse, cette princesse, outrée d'une proposition si terrible à son ambition, ne pouvant se venger sur le coupable, s'en prit à l'innocent Jésuite, & le bannit de la cour, quand elle fut une fois rentrée dans les bonnes graces du roi.

Le père Suffren, qui étoit confesseur de la reine, fut mis à la place du père Seguirant. C'étoit une difficulté d'être en même tems confesseur & de la reine & du roi : mais le prince, résolu de passer par-dessus les formalités, envoya le cardinal de la Rochefoucault déclarer sa volonté à la reine Mère. La reine y trouvoit de l'inconvénient, & n'y auroit peut-être pas consenti, si elle n'avoit appris de la bouche du cardinal de Richelieu, que c'étoit chose faite. Le père Coton porta l'ordre du roi au père Suffren, dont sa majesté faisoit choix pour être son confesseur ordinaire.

Le roi s'étant confessé à ce père les fêtes de Noël, dit tout haut, que jamais il n'avoit été plus content d'aucun confesseur, que du père Suffren, homme d'une grande piété : mais il ne dura pas dans la faveur; il lui fut seulement permis de suivre la reine Mère, lorsqu'elle se retira en Flandres.

Le père Maillan, que le Cardinal de Richelieu avoit connu à Avignon, fut appellé pour être le premier confesseur du roi. Incontinent après, le père Gourdon, Ecossois, lui succéda ; mais son âge de 86 ans le rendant incapable de son ministère, le sieur Duclos, chanoine de Bordeaux, & confesseur de M. le Cardinal, en proposa trois, à savoir, le père de la Salle, supérieur de la maison de S. Louis, qui fut jugé être trop raffiné ; le père Binet, qui ne l'étoit pas moins; & le père Caussin, fort bon homme, qui fut préféré aux autres.

J'ai eu autrefois entre les mains plusieurs lettres de ce père, par lesquelles il faisoit connoître tous les déboires qu'il avoit eu dans cet emploi royal, tant du côté de ses jaloux qui ne lui épargnoient pas les traits envenimés de leurs méchantes langues, que du côté de la cour qui lui faisoit tous les jours avaler de nouvelles couleuvres.

Il avoit coutume de dire qu'il avoit plus trouvé

ſon compte dans la *cour Sainte*, ouvrage fameux de ſa façon, que dans la cour de France.

Depuis que la charge de confeſſeur du roi fut transférée aux Jéſuites, la ſupériorité & direction du collège de Navarre, qui lui appartenoit, paſſa au grand aumônier par des lettres particulières.

Il y a quatre choſes principales que les gens qui ſe dévouent aux bonnes études, ſe doivent propoſer dans la lecture des auteurs. La première, de découvrir quel eſt leur génie & leur véritable caractère. La ſeconde, de ſonder leur eſprit pour en connoître la force & l'étendue, & éprouver ſi leur érudition égale ou ſurpaſſe leur eſprit; ou ſi leur eſprit égale ou ſurpaſſe leur érudition. La troiſième, c'eſt de faire ſervir les lumières qu'ils tirent de leurs lectures à la perfection des ſciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moyen des anciennes; & la dernière, de ſe perfectionner l'eſprit & le cœur, & ſe rendre meilleur à meſure que l'on devient plus éclairé.

Il y avoit autrefois dans la rue S. Antoine à Paris un oiſelier qui prenoit la qualité de « gouverneur, précepteur & régent des oiſeaux, » perroquets, ſinges, guenons & guenuches de » ſa majeſté ». Ces grands titres paroiſſoient

écrits en lettres d'or dans un riche cartouche au-dessus de la boutique de ce personnage. La plupart des passans qui lisoient ce bel écriteau, n'en faisoient que rire ; mais quelques pédans qui pensoient y être intéressés, prenant la chose au point d'honneur, en firent du bruit & s'en plaignirent comme d'une profanation des titres les plus glorieux de la république des lettres. La chose vint aux oreilles du digne précepteur, & il disoit : Je ne sais à qui en ont ces messieurs ? mes écoliers valent bien les leurs ; ils sont mieux instruits, & ne sont ni si sots, ni si barbouillés. L'abbé de Boisrobert, à qui j'ai ouï raconter cette histoire, ajoutoit qu'il n'y avoit que du plus ou du moins entre les écoliers de cet homme & ceux de nos collèges, tout n'aboutissant qu'à faire faire aux uns & autres de certaines grimaces, ou dire des mots qu'ils n'entendent point. *Ego*, disoit un ancien, *adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in usu habemus, aut audiunt aut vident.* Aussi dit-on en proverbe, *sot comme un écolier.*

Une chose m'a choqué dans les lettres d'Ange Politien, c'est de le voir mandier auprès d'un grand prince la permission d'écrire son histoire. Je n'aime point ces historiens qui mettent leur

plume à l'encan, & qui la vendent au plus offrant & dernier enchérisseur, comme a fait Paul Jove en son tems, le Siry ces années dernières; & comme fait encore aujourd'hui Gregorio Léti, qui va de porte en porte chez tous les princes de l'Europe offrir sa plume & demander du pain. Il a beau dire qu'il écrit en homme désintéressé, on ne le croira jamais; quoique pour mériter quelque créance, il ait semé de côté & d'autre dans ses histoires des traits un peu hardis. Il a dit dans quelqu'une de ses préfaces, qu'un historien doit être *sans patrie & sans religion*; il auroit dit plus sagement, *sans passion & sans pension*.

* Le seigneur Gregorio Léti, Italien de nation, est un historien moderne qui s'est acquis quelque réputation dans le public, tant par le grand nombre de ses livres, que par la liberté qu'il se donne de dire tout ce qu'il veut sur des mémoires tels quels: car la loi qu'il s'est faite de toujours écrire, l'oblige à prendre de toute main, pour fournir aux frais d'une si vaste entreprise: s'il est hardi, on peut dire aussi qu'il n'est pas moins flatteur, principalement dans les occasions où il perdroit trop de ne l'être pas. Il écrit facilement, & il le faut bien; car comment subsister, si la plume n'alloit pas aussi vîte que la

nécessité qui presse l'écrivain ? Mille choses inutiles farcissent ses livres, & cela pour les grossir; il les vend au poids à nos libraires. Ce qui les gâte davantage, ce sont les contes grossiers, bas, ridicules, dont il prétend en faire le plus grand ornement. Quand il trouve un héros propre à soutenir le personnage de plaisant, pour ne pas dire de bouffon, il s'épuise là-dessus, & lui fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé, ou qui ont été dites par d'autres avant qu'il fût au monde : de sorte qu'on voit le duc d'Ossone se faire honneur des bons mots de l'ancienne Marguerite, reine de Navarre, & de quelques autres gens encore plus anciens. Un historien peut bien réjouir le lecteur, mais il faut que ce soit discrétement & avec un choix qui marque la finesse de son goût. Que s'il y est obligé plus souvent à cause du caractère de son héros, tel qu'étoit le duc d'Ossone, il doit tourner les plaisanteries du beau côté; & si en effet elles n'ont rien de beau ni d'agréable; il est de son devoir de les supprimer. (B)

Le cardinal de Richelieu, tout sage politique qu'il étoit, fit une grosse faute en se commettant avec le duc d'Espernon pour une bagatelle. Il conseilloit avec raison à ce duc d'adoucir son humeur trop altière, & de quitter son accent

gascon : mais il gâta tout en contrefaisant le ton de voix, & la parole du bon homme, ajoutant néanmoins qu'il le prioit de ne pas trouver mauvais l'avis qu'il lui donnoit. Mais le duc indocile, qui n'entendoit point raillerie sur le point d'honneur, répondit brusquement au cardinal : « Et pourquoi le trouverois-je mauvais, » puisque j'en souffre bien autant du fou du roi, » qui me contrefait tous les jours en votre » présence » ?

* Ce fou du roi étoit l'un des valets de sa chambre ; il s'appelloit Maret. Son plus grand talent consistoit à contrefaire les gens, principalement les gascons, qui ne fournissent que trop à la farce, quand ils n'ont pas le soin de corriger l'entousiasme du pays, qui les fait agir & parler d'une façon aussi vaine qu'elle est extraordinaire. M. le cardinal de Richelieu, d'une humeur très-mélancolique, étoit bien aise, pour se soulager, de rencontrer des Boisrobert & des Maret à de certaines heures du jour, & d'en prendre l'*opera* tout à son aise. Mais par malheur, M. d'Espernon ayant sçu que c'étoit de lui qu'on rioit dans ces sortes de recréations, en fut piqué au vif, & chercha avec impatience l'occasion de le faire sentir au ministre, comme il le fit sans y garder de mesure.

M. le chevalier de Meré a remarqué que ce premier duc d'Eſpernon & le cardinal de Richelieu, qui ne railloient que d'une manière impérieuſe, & même avec chagrin, ne pouvoient ſouffrir la plus douce & la plus obligeante plaiſanterie, parce qu'ils ſe perſuadoient que c'eût été perdre le reſpect, que de ne pas trembler en leur préſence. (B)

Il arriva dans le dernier ſiècle, que M. de S. Luc, jeune ſeigneur de la cour du duc d'Alençon, donna un ſoufflet à un gentilhomme dans la chambre de ce prince. Guillaume, comte de Naſſau, qui vit faire le coup, dit tout haut que cela méritoit punition ; & qu'en pareil cas, l'empereur Charles-Quint auroit châtié quiconque ſe ſeroit échappé juſqu'à ce point en ſa préſence. Saint Luc encore tout chaud, lui repliqua ſur le champ : C'eſt bien à faire à vous, monſieur, de nous citer Charles-Quint, lequel, s'il avoit vécu, vous auroit mis la tête où vous avez les pieds. Ces exemples & d'autres ſemblables dont l'on ne manque pas dans l'hiſtoire, doivent apprendre aux grands à ne ſe commettre jamais avec leurs inférieurs, de crainte de s'en repentir. « Ils ſont » au-deſſous de vous, diſoit un ſage, ne leur » donnez pas ſujet de ſe mettre au-deſſus ».

M. le marquis de Grancé, revenu de l'armée, encore tout couvert de pouſſière & avec un habit mal-propre, étant au Louvre pour faire ſa cour au prince, deux maréchaux de France qui le rencontrèrent dans l'anti-chambre en ce méchant équipage, lui dirent; comment vous voilà fait? Vous êtes fait comme un palefrenier. Oui, leur répondit bruſquement cet homme rude, tout prêt, meſſieurs, à vous bien étriller.

L'hiſtoire naturelle de Pline eſt un édifice d'une parfaitement belle ſtructure; mais dont les dedans ne ſont pas toujours aſſez bien meublés pour de ſi beaux dehors. Le deſſin en eſt magnifique, les préfaces qui en ſont les entrées ſont très-juſtes, la morale qui en eſt le ſolide, eſt admirable, & il y a des ornemens qu'on ne ſauroit payer. Telle eſt la deſcription du Roſſignol dans ſon dixième livre : *Luſciniis*, inquit, *diebus ac noctibus continuis quindecim garrulus ſine intermiſſione cantus; denſante ſe frondium germine, non in noviſſimum dignâ miratu ave. Primùm tanta vox tam parvo in corpuſculo, tam pertinax ſpiritus. Deinde in unâ perfectâ muſicæ ſcientiâ modulatus editur cantus. Et nunc continuo ſpiritu trahitur in longum, nunc variatur inflexo,*

inflexo, nunc distinguitur conciso, copulatur intorto, promitur revocato, infuscatur ex opinato: interdum & secum ipse murmurat, plenus, gravis, acutus, creber, extentus; ubi visum est, vibrans, summus, medius, imus, breviterque omnia tam parvulis in faucibus, quæ tot exquisitis tibiarum tormentis, ars hominum excogitavit. Ut nunc sit dubium hanc suavitatem præmonstratam efficaci officio, cum in ore stesichori cecinit infantis. Et ne quis dubitet artis esse, plures singulis sunt cantus; & non iidem omnibus, sed sui cuique. Certant inter se, palamque animosa contentio est. Victa morte sæpe finit vitam, spiritu priùs deficiente quàm cantu. Meditantur aliæ juniores, versusque, quos imitentur, accipiunt. Audit discipula intentione magnâ, & reddit, vicibusque reticent. Intelligitur emendatæ correptio, & in docente quædam reprehensio.

C'est dommage que ce grand homme se soit trop appuyé sur des écrivains peu sûrs, & que ne choisissant pas assez ses lectures, il n'a pas été lui-même toujours fidèle à traduire les témoignages qu'il en a tirés.

Il y a une formule d'absolution donnée après la mort dans la vingt-cinquième lettre de Pierre de Cluny *ad Heloissam*, qui se trouve

entre celles de Pierre Abelard. Cette formule est conçue en ces termes : *Ego Petrus, Cluniacensis abbas, qui Petrum Abælardum in monachum Cluniacensem recepi, & corpus ejus furtim delatum Heloissæ abbatissæ & monialibus Paracleti concessi, auctoritate omnipotentis Dei & omnium sanctorum absolvo eum pro officio ab omnibus peccatis suis.* Héloïse avoit sollicité cette absolution, & Pierre de Cluni la lui avoit accordée : sur quoi fondé, je le laisse à juger à nos savans théologiens. En de certains siécles il y a des opinions qui ont prévalu, dont l'on ne sauroit rendre de raison solide.

On fait dire à M. de Thou dans le *Thuana*, que le Jésuite Maffée avoit écrit la vie de Clément VIII à deux années près, parce qu'il mourut avant ce pape ; que cette vie n'a point été imprimée ; mais que le P. Sirmond assuroit qu'elle étoit faite. Le cardinal Bentivoglio, qui communiquoit tous les jours avec le P. Maffée dans le Vatican, où ils étoient logés tous deux, témoigne au contraire que cet ouvrage n'étoit guères avancé : *Haveva di già cominciato, à metter le mani nell'opera ; ma prevedevasi ch'Egli difficilmente haverebbe potuto condurla à fine, perche di già si trovava molto aggravato da gl'anni, è tanto dalle fatiche nellâ compositione*

passate, che il viguore manifestamente gli mancava per altre nuove presenti. De sorte que s'il y a une vie de Clément VIII qui soit attribuée à Maffée, il faut dire qu'un autre l'a poursuivie, & y a mis la dernière main.

* *Thuana* pour *Thuanea* est une faute qui ne se trouve pas seulement ici, mais encore à la tête des paroles remarquables de M. de Thou, que nous avons en un même volume avec les paroles remarquables du cardinal du Perron, sous le titre de *Perroniana*. Puisque M. de Thou s'est lui-même nommé *Thuanus*, la raison veut qu'on dise *Thuanea* : car de dire *Thuana*, cela supposeroit qu'il se seroit nommé *Thuus*. Y a-t-il rien de plus pitoyable à nos faiseurs d'*ana*, d'avoir dit barbarement *Chevræana* pour *Caprellana*, & *sant-Evremoniana*, pour *sanctè-Vermondana*.

On pourroit répondre à cette remarque, qui est de M. l'abbé C., que les auteurs des *ana* n'ont pas prétendu latiniser les noms de messieurs Chevreau & de S. Evrémont, mais seulement leur donner des terminaisons latines, selon le conseil de M. Ménage. « Je ne dirois pas » *Vauderfont*, dit ce fameux grammairien, la » terminaison de ce mot n'étant pas latine ; je » ne dirois pas non plus *Vallemontanus*, ce mot

» étant trop éloigné de celui de Vaudemont ;
» je dirois *Vaudemontius*. Exemple qui montre
» qu'on a pu dire *Chevræana* & *ſant-Evremo-*
» *niana*, pour Chevreau & S. Evremont. (B)

Il faut beaucoup de mémoire, & encore plus de jugement pour l'étude du droit civil. *Cicero multis verbis in libro de legibus primo demonſtrat, jus in mente ſapientis, rationeque poſitum, eamque veriſſimam eſſe juris atque injuriæ regulam.*

Rien n'eſt plus propre à former la raiſon & les mœurs, que l'étude du droit romain. Il n'eſt point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lu avec attention, du moins une fois en ſa vie, le code & les inſtitutes de Juſtinien. On ſe doit cela à ſoi-même & à l'utilité publique.

Pour les commentaires ſur le droit romain, on peut ſe réduire à Cujas & à Godefroy. Mais avant que de s'y engager, il faut être ſuffiſamment informé de l'hiſtoire du droit, des auteurs qui en ont écrit, des principales maximes des juriſconſultes, & poſſéder parfaitement ce qu'on appelle les Paratitles.

Joſephe n'eſt pas un hiſtorien tel quel, & d'une trempe à être parcouru & lu à la hâte. Il demande beaucoup d'érudition & de réflexion

pour être entendu parfaitement dans toutes ses parties. Il faut confronter son histoire avec celle de la bible, & peser particulièrement sur les points de discipline juive. Je tiens qu'il faut joindre Philon à Josephe, & expliquer l'un par l'autre en bien des endroits qui ne sont guères connus que des savans.

C'est de tout tems qu'on a fait la guerre aux livres comme aux hommes & aux sciences. Les Romains ont brûlé les livres des Juifs, des chrétiens & des philosophes. Les Juifs ont brûlé les livres des Chrétiens & des Payens; & les Chrétiens ont brûlé les livres des Payens & des Juifs. La plupart des livres d'*Origène* & des anciens hérétiques ont été brûlés par les Chrétiens. Le cardinal Ximènes à la prise de la Grenade, fit jetter au feu cinq mille alcorans. Les puritains en Angleterre, au commencement de la réforme prétendue, brûlerent une infinité de monastères & d'anciens monumens de la véritable religion. Un évêque Anglois mit le feu aux archives de son église, & Cromwel dans les derniers tems brûla la bibliothèque d'Oxford, qui étoit une des plus curieuses de l'Europe.

* Les Mites font la guerre aux livres; la moisissure en est la peste, mais le feu les dévore,

& les anéantit pour toujours. C'eſt le plus cruel ennemi, & après lequel il n'y a point de retour. Il a paru autrefois un petit traité *de incendio librorum*; on pourroit l'augmenter de pluſieurs faits ; & je penſe que M. Simon y pourroit ajouter le catalogue des livres curieux imprimés ou manuſcrits, qu'il perdit ces années dernières dans l'incendie de Dieppe, lieu de ſa naiſſance. (B)

Il faut bien des choſes pour faire un prédicateur accompli. C'eſt beaucoup quand un ſeul poſsède quelque grande qualité éminemment, & les autres dans un dégré médiocre. Les Italiens au commencement de ce ſiécle avoient trois prédicateurs célèbres, *Lupus*, *Tolète & Panicarole*. On diſoit pour marquer le caractère de chacun d'eux en particulier, *Lupus movet*, *Toletus docet*, *Panicarola delectat*; & au reſte ces trois prédicateurs n'avoient tous enſemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne ſçais même s'il ne faudroit pas encore quelque choſe, afin qu'on fût content non-ſeulement du prédicateur, mais auſſi de ſes ſermons, ſi on venoit à les mettre ſous la preſſe. Un jeune abbé, neveu d'un prédicateur célèbre, étant venu ſaluer M. l'archevêque de . . . ce prélat lui demanda des nouvelles de ſon oncle, & ce qu'il faiſoit. Monſeigneur, dit

l'abbé, il fait imprimer ses sermons. Dites-lui de ma part, répliqua le prélat, qu'il fasse aussi imprimer le prédicateur ; car les meilleurs sermons sans le prédicateur, ne sçauroient plaire à personne.

C'étoit anciennement la coutume des Juifs de déchirer leurs vêtemens dans le deuil & l'affliction. Quelques Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui, quand il leur arrive quelque chose de triste & d'affligeant. Les Juifs y apportent bien de la cérémonie, tantôt c'est de haut en bas, tantôt de bas en haut ; la déchirure doit être de la longueur d'une palme. Quand elle se fait dans la perte des parens, elle ne se recoût point ; mais dans la perte des autres personnes, elle se recoût au bout de trente jours. C'est suivant cette pratique que Salomon a dit, qu'il y a un tems de déchirer, & un tems de recoudre ; c'est-à-dire, un tems de s'affliger, & un tems de se consoler, *tempus scindendi, & tempus consuendi.* Sur quoi l'on remarquera que la plupart des façons de parler de l'écriture, qui nous paroissent extraordinaires, sont fondées sur quelque ancienne coutume du peuple Juif.

Un abbé qui a une grande connoissance de

notre langue, prétend que *vêtement* est un mot de P. R. entièrement hors d'usage ; qu'il faut dire *habit*, & jamais *vêtement*, qui étoit déja très-vieux, il y a plus de cent ans, dès le tems de la reine Marguerite. Les autres méchans mots de M. de Sacy & de ses imitateurs, selon la remarque du même abbé, sont *chasse* pour *gibier*, *convertir* pour *changer*, *divertir* pour *détourner*, *vêtir* pour *habiller*, *ravir* pour *ôter*, *estimer* pour *croire*, *souiller* pour *gâter*, *&c.*

Il eût fallu écouter ces messieurs là-dessus, pour en juger sainement : car peut-être en rétablissant de vieux mots ont-ils pensé à enrichir la langue, qui se trouveroit bien à l'étroit, si on en bannissoit quantité de vieux mots dont l'on peut user, du moins dans la nécessité, & pour varier le style. (B)

Je n'ai guères trouvé de livres plus utiles pour l'instruction & la correction des mœurs, que ceux qui nous représentent les portraits des grands hommes, quand ces portraits ne sont point flattés, & qu'on les voit avec tous leurs défauts, aussi-bien qu'avec toutes leurs graces & leurs beautés. Les vices des héros n'instruisent pas moins que leurs vertus. Comme on est extrêmement choqué de voir une vilaine tache sur une belle étoffe, on l'est aussi de voir

un vilain vice dans un grand homme ; & à proportion qu'on en est choqué, on se sent porté à l'éviter & à le fuir.

Notre historien Comines, qui avoit bien senti cette vérité, ne manque pas en nous dépeignant Louis XI, de nous le laisser voir de tous ses côtés bons & mauvais ; afin que chacun puisse prendre dans un tableau si naïf la leçon qui lui est propre. M. le duc de la Rochefoucault a observé la même règle dans les portraits dont il a enrichi ses mémoires : car bien qu'il eût intérêt de ne peindre certaines personnes qu'avec des couleurs éclatantes, il en a employé d'obscures où il l'a jugé à propos ; & c'est ainsi qu'après avoir dit que madame de Longueville avoit tous les avantages de l'esprit & de la beauté en un si haut point & avec tant d'agrément, qu'il sembloit que la nature avoit pris plaisir de former un ouvrage parfait & achevé ; il ne fait point de façon d'ajouter que les belles qualités de cette princesse étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une personne de ce mérite, qui est que, bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particulière adoration pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentimens, qu'elle ne reconnoissoit plus les siens propres.

Innocent X regardant un jour deux hommes

de la lie du peuple qui se battoient à grands coups de poing sous la fenêtre de son palais, le cardinal Pancirole demanda à sa sainteté si elle ne trouveroit pas bon qu'on allât séparer ces deux hommes. Non, dit le pape, laissez-les faire. Quelque temps après, ces deux athlètes s'étant reconciliés, allèrent boire ensemble ; & alors sa sainteté dit au cardinal : *Cosi saranno gli Spagnoli è Francesi, dopo che saranno stracchi di batersi, do per loro s'accórderano, senza che alcuno impieghi la sua opeza.* Il en sera de même des Espagnols & des François, qui, après s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes, sans que personne s'en mêle : prognostique que l'événement a confirmé. Or, ce pape parloit de la sorte pour se disculper du reproche qu'on lui faisoit de ne se mettre point en peine de mettre la paix entre l'Espagne & la France.

La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque est un petit ouvrage d'assez mauvais goût, qu'on a faussement attribué au cardinal de Retz. Cette éminence, qui n'a jamais voulu écrire sa propre histoire qu'il avoit composée dans son esprit, n'avoit garde de nous en donner une qui ne lui feroit point d'honneur. Le style de ce petit livre est plutôt le style d'un

déclamateur que celui d'un hiſtorien. Tout s'y paſſe en reflexions inutiles, & en des harangues qui n'ont jamais été faites. A peine l'hiſtoire paroît-elle parmi tant de diſcours; ce n'eſt qu'un petit point dans une vaſte circonférence.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la conjuration des Fieſques, & qui eſt ſans exemple, c'eſt que quatre perſonnes ſeulement conduiſirent cette conjuration, & y engagèrent plus de dix mille hommes, ſans en découvrir le ſecret à aucun.

Les bons mots, après avoir long-tems regné chez les Grecs qui avoient l'eſprit tourné à la raillerie, vinrent aſſez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne défronçoit pas ſi aiſément le ſourcil. Publius Syrus les introduiſit à Rome du tems de Jules Céſar, & mérita par-là les bonnes graces de ce prince. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des farceurs avant lui; mais c'eſt que leurs bons mots étoient d'un très-méchant goût avant ceux de Publius Syrus. *Publius mimos ſcriptitavit, dignuſque habitus eſt, qui ſuper Laberio judicaretur. Caium autem Cæſarem ita Laberii maledicentiâ & arrogantiâ offendebat, acceptiores & probatiores ſibi eſſe Publii, quàm Laberii mimos prædicaret.* Jules Scaliger ajoute à ce témoignage d'Agellius, que les bons mots de Publius valoient mieux que ceux de toute

la Grèce. *Translata in Italiam Mimorum argumenta; adeo salibus ac dicacitate aucta sunt, ut unus Publius universam Græciam ea laude spoliarit.* C'est-là l'origine des comédies italiennes, c'est-à-dire, des grandes sotises du monde.

Les anecdotes de Procope sont les seules qui nous restent de l'antiquité. On prend un plaisir extrême à lire la vie secrette des princes, & à voir tout à découvert les vices que les flatteurs ont déguisé par des louanges outrées. Suétone est estimé, parce qu'il nous fait connoître le domestique de quelques empereurs Romains. Mais je ne puis souffrir qu'un même homme écrive d'une main les actions glorieuses d'un prince, & que de l'autre il écrive ses désordres, comme a fait Procope à l'égard de l'empereur Justinien. Cela fait soupçonner l'écrivain d'être ou un flatteur vendu, ou un cruel détracteur.

Les anecdotes de Florence par le sieur de Varillas ont ce défaut, qu'excepté deux ou trois circonstances assez légères, elles ne nous apprennent rien que tout le monde ne sache, de la maison des Médicis exposée depuis plusieurs siécles à tout ce que les historiens en ont voulu dire. Je m'attendois à d'anciens mémoires nouvellement déterrés, selon la force du mot *anecdotes*; mais rien de tout cela.

Celui qui a revu le dictionnaire de Furetière a fort bien remarqué sur le mot *anecdotes*, qu'ἀνέκδοτα ne signifie pas une histoire des actions particulières & des mœurs d'un prince, comme quelques-uns ont cru, mais une histoire que l'auteur a tenue cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des actions secrettes de quelques personnes considérables avec trop de liberté. « Ciceron promit à son frère Atticus de publier » des anecdotes qui n'avoient point encore été » vues, & qu'il avoit composées à l'exemple » de Théopompe », qui écrivit l'histoire de son tems fort satyriquement, sur-tout contre Philippe de Macédoine & ses capitaines.

Je ne sçai pourquoi l'auteur de cette remarque appelle Atticus *frère de Ciceron*. Atticus n'étoit point frère ni parent de Ciceron, mais seulement son allié, Quintus, frère de Ciceron, ayant épousé Pomponia, sœur d'Atticus. Il n'y avoit chez les Romains que les enfans des frères qu'on appelloit *frères*, comme les frères mêmes.

Les Romains ne mettoient pas l'éloquence seulement dans la beauté du discours, & dans l'arrangement des pensées & des paroles, ils la mettoient aussi dans le geste & dans le ton de la voix. Les orateurs chez eux avoient un soin particulier de garder une juste harmonie dans

la prononciation ; qu'ils avoient auprès d'eux d'excellens muficiens qui jouoient de la flûte pendant qu'ils haranguoient, fur le ton de laquelle ils régloient leur voix. Ces gens-là s'appelloient *funtonatores*, *phonafci*, *mufici monitores*, *vocis modulatores*, &c. Ciceron rapporte de Caius Gracchus, qu'il avoit un valet qui jouoit du flageolet derrière lui, lorfqu'il prononçoit fes harangues ; ce flageolet étoit d'yvoire ; les Grecs l'appelloient τονόριον. *Servum fibi ille habuit ad manum, cum eburneola folitus eft habere fiftula, qui ftaret poft ipfum occultè cùm concionaretur, peritum hominem, qui flaret celeriter eum fonum, quo illum aut remiffum excitaret, aut à contentione revocaret.*

Ces joueurs de flûtes étoient d'un grand fecours pour les auditeurs ; car fi l'orateur ne difoit rien qui vaille, du moins l'on fe dédommageoit fur le joueur de flûte, quand il étoit habile homme. Plût à Dieu que l'on remît aujourd'hui cette coutume fur pied, le public en recevroit bien de la confolation & du foulagement.

La république des lettres eft très-ancienne. Il paroît par les colonnes dont parle Jofephe, fur lefquelles les principes de toutes les fciences étoient gravés, que cette république fubfiftoit

avant le déluge. Du moins on ne ſçauroit nier que bientôt après cette grande cataſtrophe, les ſciences n'aient fleuri dans le monde, & ne ſe ſoient rendues très-recommandables.

Jamais république n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuſe. Elle s'étend par toute la terre, & eſt compoſée de gens de toutes nations, de toute condition, de tout âge, de tout ſexe, les femmes non plus que les enfans n'en étant pas exclus : on y parle toute ſorte de langues vivantes & mortes; les arts y ſont joints aux lettres, & les mécaniques y tiennent leur rang : mais la religion n'y eſt pas uniforme, & les mœurs, comme dans toutes les autres républiques, y ſont mêlangées de bien & de mal; on y trouve de la piété & du libertinage.

La politique de cet état conſiſte plus en paroles, en maximes & réflexions vagues, qu'en actions & en effets. Le peuple y tire toute ſa force de l'éloquence & du raiſonnement. Son trafic eſt tout ſpirituel, & ſes richeſſes ſont très-médiocres. On y tend à la gloire & à l'immortalité ſur toutes choſes. La pompe des habits n'y eſt pas grande, & l'on y fait peu de cas des gens qui ne travaillent que par avarice & pour avoir du pain.

Les ſectes y ſont en grand nombre, & il s'en

forme tous les jours de nouvelles. Tout l'état est divisé entre les philosophes, les médecins, les théologiens, les jurisconsultes, les historiens, les mathématiciens, les orateurs, les grammairiens & les poëtes, qui ont chacun leurs loix particulières.

La justice y est administrée par les critiques souvent avec plus de sévérité que de jugement. Le peuple a bien à souffrir de ces gens-là, principalement quand ils sont vétilleux & visionnaires. Ils coupent, tranchent, ou ajoutent comme il leur plaît; & nul auteur ne peut répondre de sa destinée, quand il est une fois tombé entre leurs mains. Il y en a qui en sortent si cruellement maltraités & mutilés, qu'ils en perdent le sens & la raison. La gêne qu'ils donnent aux auteurs pour leur faire dire la vérité, ne sert ordinairement qu'à les faire parler contre leur intention & leur conscience.

La honte est le plus grand supplice des coupables, & perdre sa réputation en ce pays-là, c'est y perdre la vie. Il y a pourtant des effrontés & des chevaliers d'industrie, qui ne laissent pas d'y subsister aux dépens d'autrui; & des écornifleurs qui emportent les bons morceaux, & arrachent le pain de la main aux personnes de mérite.

Le public y distribue la gloire, mais souvent

avec

avec beaucoup d'aveuglement & trop de précipitation ; ce qui cause de grandes plaintes, & excite de fâcheux murmures dans la république.

Les vices dominans de cet état sont la présomption, la vanité, l'orgueil, la jalousie, la médisance. Il y regne aussi une maladie presque incurable, qu'on appelle *la faim*, laquelle désole tout le pays.

Cette république a encore le malheur d'être infectée de plagiaires, qui sont une espèce de bandits qui détroussent les passans. Les corrupteurs de livres & les faussaires, tous gens très-dangereux, n'y manquent point non plus que les faiseurs de rapsodies, & les diseurs de rien qui sont extrêmement à charge au public.

Il s'y trouve une infinité d'illustres paresseux & de voluptueux, qui ne cherchant que des lectures de plaisir, tirent toute leur subsistance de l'état, & ne contribuent en rien ni à son avancement, ni à sa gloire. Il y a des mysantropes, loups-garous nés, & des pédans qui sont la terreur des petits enfans, & les ennemis de la politesse & de l'honnêteté des mœurs. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns parmi ceux-ci, qui ayant du mérite, cachent comme *peau-d'âne* (1),

---

(1) Voy. le conte de Peau-d'âne, par Perrault ; on le trouve dans le cabinet des fées, tom. 1, en vers, pag. 152, & en prose, p. 172, édit. in-8°.

leurs joyaux ſous la peau & la figure du plus bête de tous les animaux.

Je ne parle point des débauchés de la république, qui ſe font mourir avant le tems par contention d'eſprit & d'étude, ni de certains délicats qui ne ſçauroient rien ſupporter, ni des viſionnaires qui ſe repaiſſent d'imaginations creuſes & de faux ſyſtêmes : tout cela ſe doit ſuppoſer dans une république auſſi vaſte que celle des lettres, où il eſt permis à toutes ſortes de gens d'aborder, & d'y vivre à ſa fantaiſie.

Charles IX, après la S. Barthelemy, s'étant mis dans l'eſprit de rejetter ſur les Guiſes la haine de cette cruelle journée, comme s'ils en étoient les auteurs, en fut détourné par ce grand homme d'état (M. de Morvillier) qui avoit été garde des ſceaux ; parce que c'étoit concilier à ces princes toute l'affection des catholiques, qu'il devoit ſe conſerver à lui ſeul. Ainſi il conſeilla au roi d'avouer cette action, & de l'autoriſer en faiſant faire le procès au corps mort de l'amiral, ou à ſa repréſentation, à Cavagne & à Briguemault : ce qui fut exécuté, après que M. de Morvillier, par l'ordre du roi, en eut communiqué avec le premier préſident de Thou.

La polyglotte de Paris, imprimée par Antoine

Vitré, n'est point, comme plusieurs l'ont pensé & écrit, du président *le Jay*, mais de Guy-Michel *le Jay*, qui demeuroit à Paris sur le quai de la Tournelle, & étoit père de madame la marquise de la Chassetière. Il se fit prêtre étant veuf, & vit encore aujourd'hui, n'ayant pour tout bien que le revenu du Petit-Doyenné de Vezelay, avec un grand nombre d'exemplaires de sa bible, qui lui sont demeurés sur les bras, & qu'il donne presque pour rien. Tout le monde sçait que Vitré, libraire fameux, avoit jetté au feu tous les caractères de ce bel ouvrage, afin que le rendant plus rare, & ne pouvant plus être réimprimé, il se débitât mieux; mais cette mauvaise ruse n'a pas réussi, & le public rebuté n'a pu s'attendrir.

* M. Simon a dit de cette polyglotte, que M. le Jay n'avoit rien épargné pour venir à bout d'une si grande entreprise; à laquelle il semble qu'un particulier ne devoit pas songer. Ce qui est tout dire, pour faire comprendre qu'il n'appartient qu'à des rois, ou à des communautés puissantes, de faire de ces sortes d'entreprises, qui paroissent comme ridicules, quand elles ne réussissent pas. (B)

Nicolas le Jay, premier président du parle-

ment de Paris, étoit un magiſtrat & un vieillard très-grave. La ſévérité étoit peinte ſur ſon front, mais dans le particulier *relaxato in hilaritatem vultu*, il ſe déridoit, & avoit ſes petites joies & ſes menus plaiſirs. J'ai ouï dire à des gens de ſon tems, que cinq ou ſix fois l'année il ſe renfermoit chez lui avec une petite troupe d'amis, & que lorſque la table étoit couverte, il faiſoit retirer ſes domeſtiques, afin d'avoir plus de liberté de parler & de boire d'autant; *timebat enim fidem oculorum*. Là chacun ſe ſervoit ſoi-même, ſelon ſon appetit, & diſoit tout ce qui lui ſembloit bon; perſonne ne diſant, mangez, buvez, parlez, ou taiſez-vous. Chaque acteur jouoit ſon rôle comme il l'entendoit, & s'il ne s'en acquittoit pas bien, c'étoit ſa pure faute, & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même.

* Meſſire Nicolas le Jay avoit été conſeiller au parlement de Paris, & lieutenant civil. Il étoit préſident à Mortier dans le même parlement, lorſque Louis le Juſte en 1633 l'honora de la charge de premier préſident. Nous avons dans la France métallique des médailles frappées à ſon nom. (B)

Pſalterium Davidicum, maternâ linguâ expoſitum. Ce pſeautier en lettres gotiques rouges &

noires a été imprimé à Paris sous le regne de Louis XII, *operâ & impensis honesti viri Anthonii Verard, bibliopole alme universitatis parisiensis.* On voit par cette orthographe que la diphtongue *æ* n'étoit point encore d'usage dans les éditions de ce tems-là.

Il est aisé de juger par quelques endroits de cette version, quelle étoit l'habileté de nos anciens traducteurs. Par exemple, celui-ci a traduit le verset du cinquième pseaume : *Decident à cogitationibus suis : secundùm multitudinem impietatum eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te, domine,* par ces paroles : « Ils chayent de leurs » cogitations, selon la multitude de leurs mau- » vaistiez; déchasse-les, car ils t'ont irrité, Sire ». Tout de même il a traduit ce verset du 57e pseaume : *Priusquam intelligerent spine vestre rhamnum, sicut viventes, sic in irâ absorbet eos,* par ces paroles : « Devant que les épines enten- » dissent rameaux, ainsi les engloutira-t il en » son ire comme vivans ». Et le verset du 67e pseaume : *Si dormiatis inter medios cleros penne columbe deargentâ, & posteriora dorsi ejus in pallorâ auri,* par ces paroles plus inintelligibles que le texte : « Si vous dormez entre les clercs, vous » êtes colombe argentée, & le dernier d'elle » est comme couleur d'or ». On est bien savant, quand on a lu de semblables versions.

Sçauroit pour *sauroit* est trop opposé à l'étymologie pour pouvoir être souffert dans un ouvrage exact ; car qui ne sait que *sauroit* vient de *saperet*, & *sait* de *sapis*. Les Italiens & les Espagnols, qui veillent beaucoup sur leur orthographe, ne se sont pas encore avisés de mettre un *ç* ni à *saper* ni à *saber*. Tous nos anciens manuscrits sans exception ont *savoir*, & les anciennes éditions aussi. Quelle ignorance à ceux qui vers 1614 ont commencé à mettre ce *ç*? Faute de savoir que nous avons eu le vieux verbe de *scir*, je *scis*, nous *scissons*, &c. de la quatrième entièrement hors d'usage, & dont il n'est resté que *science* ; mais non pas *savant*, qui vient de *sapiente*.

Quand une fois on est accoutumé à commander, on veut commander toute sa vie. M. de la Berchère, premier président au parlement de Grenoble, disoit : « Si le roi m'ôtoit ma charge » & mon bien, je me ferois maître d'école, » afin au moins de commander aux petits, ne » pouvant plus commander aux grands ».

Il se mêle quelquefois dans la vie des grands hommes un ridicule surprenant. Il faisoit beau voir le duc d'Albe, le plus fier de tous les hommes, qui avoit bien osé dans sa jeunesse

se comparer au soleil; il faisoit, dis-je, beau voir ce fameux général d'armée dans son âge décrépit, tout couvert encore de sang & de poussière, entre les bras d'une nourrice, & la teter par l'ordonnance des médecins, pour prolonger de quelques jours une vie qu'il avoit prodiguée mille fois durant sa santé pour acquérir de l'honneur & de la gloire.

C'étoit encore un plaisant spectacle de voir notre connétable Anne de Montmorency, qui ne devoit porter que l'épée de son roi, être obligé par le commandement de François I de porter à l'église la princesse de Navarre le jour qu'elle fut mariée au duc de Clèves à Châtelleraud. « D'autant (dit Brantôme) qu'elle étoit » chargée de pierreries & de robes d'or & » d'argent, & que pour la foiblesse de son corps » elle ne pouvoit marcher, le roi François I » commanda à M. le connétable Anne de Mont- » morency de prendre sa petite nièce au col, » & la porter à l'église, dont la cour s'étonna » fort, & la reine de Naples eut plaisir, d'au- » tant qu'il avoit conseillé au roi de la châtier, » comme luthérienne. Le connétable eut grand » dépit de servir de spectacle à tout le monde; » & dit, c'en est fait désormais de ma faveur. » Après le festin des noces il eut son congé, » & partit aussi-tôt ».

Les ſavans ont auſſi leur ridicule. Qui auroit pu s'empêcher de rire, en voyant Mélançthon, le plus grave & le plus ſavant théologien d'entre les luthériens, tenir d'une main un livre dans lequel il liſoit, & de l'autre bercer ſon enfant pour l'endormir. Je vis un jour dans une poſture peu différente de celle là feu M. Eſprit; il liſoit Platon, & de tems en tems quittant ſa lecture, il faiſoit ſonner le hochet de ſon enfant, & badinoit avec ce marmot.

Ce M. Eſprit avoit été autrefois dans le grand monde, qu'il quitta pour ſe jetter dans l'Oratoire. Il en ſortit, & ſe maria aſſez âgé. Il eſt l'auteur d'un livre intitulé *la Fauſſeté des Vertus*, qu'il compoſa ſur les principes des *Réflexions morales* de M. le duc de la Rochefoucault, & que madame de Longueville voulut bien faire imprimer.

M. Eſprit eſt encore célèbre dans les œuvres poétiques de M. Saraſin, où l'on trouve une gloſe ſur le ſonnet de Job, laquelle s'adreſſant à lui, commence par ces vers;

> Monſieur Eſprit de l'Oratoire,
> Vous agiſſez en homme ſaint,
> De couronner avecque gloire
> Job de mille tourmens atteint.

Parmi les lettres de Voiture il y en a une fort

jolie, adressée à M. Esprit; & c'est pour le même que Voiture écrit les Etrennes des Quatre Animaux, l'une des plus belles piéces de son recueil de poésies.

L'invention de la monnoie au moulin est d'un excellent ouvrier, nommé Aubin Olivier, qui l'introduisit à Paris sous Henri II; le roi en octroya les lettres du 3 mars 1553 en ces termes: « Nous avons pourvu ledit Aubin Olivier de l'office de maître & conducteur des engins de la monnoie au moulin, &c. ».

Nicolas Briot, tailleur général des monnoies, est l'auteur de la machine du balancier dont on se sert aujourd'hui. Ne pouvant faire approuver son invention en France, il passa en Angleterre, où il se servit utilement de ses machines. Enfin M. le chancelier Seguier fit recevoir l'invention de Briot, & la manière de fabriquer la monnoie au marteau fut interdite l'an 1645 au commencement de ce regne, selon la remarque de M. le Blanc dans son traité historique de nos monnoies.

Le même M. le Blanc ajoute, qu'il faut espérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les monnoies sur la tranche en même tems que la tête & la pile. Cette invention, l'une des plus ingénieuses de ce

fiécle, a été pratiquée en Angleterre avec fuccès; & enfin, felon les fouhaits de M. le Blanc, nous l'avons reçue en France ces années dernières.

« On fe fervit encore pendant le commencement du regne de Charles IX des coins de » Henri II, c'eft pourquoi on trouve des ef» pèces d'or & d'argent frappées en 1561, qui » portent le nom & l'image de ce prince, quoi» qu'il foit mort l'an 1558. Si ces monnoies de » Henri II, faites pendant les regnes de Fran» çois II & de Charles IX paffent à la poftérité, » elles ne manqueront pas de faire naître quel» que groffe querelle entre les chronologiftes ».
Cette obfervation qui eft de M. le Blanc, eft très-importante; & nos antiquaires doivent apprendre de-là à ne fe pas toujours fier aux apparences, quoique foutenues d'un témoignage auffi fort que celui des médailles & des monnoies.

Les prédicateurs du dernier fiécle ajuftoient l'évangile à nos manières pour fe rendre plus agréables, & fe concilier l'attention des auditeurs. Ils mêloient des naïvetés & du latin dans leurs difcours, qui font aujourd'hui éclater de rire ceux qui les lifent. Nous avons plu-

ſieurs recueils de ſermons en ce genre, & entr'autres ceux d'un certain *Bibautius*, qui ne ſe trouvent plus que dans les cabinets des curieux. Je me ſouviens d'un ſermon de ſa façon, qu'il précha le jour de la Magdeleine, dont l'échantillon ſuffira pour faire connoître l'éloquence & la délicateſſe du prédicateur. Il dit que Marthe étoit une très-bonne femme, *rara avis in terris*, fort attachée à ſon ménage, très-pieuſe, & qui ſe plaiſoit beaucoup à aller entendre le ſermon & l'office divin; mais que Magdeleine ſa ſœur étoit une coquette qui n'aimoit qu'à jouer, à cauſer & à perdre le tems; que cependant Marthe faiſoit tout ſon poſſible pour la gagner & l'attirer à Dieu; que pour cela *faciebat bonam ſociam*, elle faiſoit le bon compagnon avec elle, & entroit en apparence dans ſes inclinations mondaines pour ne la pas effaroucher; de ſorte que ſachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de la perſonne & des ſermons de notre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter; que Magdeleine, pouſſée de curioſité, y vint en effet; mais qu'arrivant tard, comme font les dames de qualité pour ſe faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & paſſant par-deſſus les chaiſes, ſe plaça *in conſpectu domini*, vis-à-vis du prédicateur, & le

regarda entre deux yeux avec une hardieſſe épouvantable, &c.

Le reſte du ſermon eſt tout farci de paſſages de poëtes & de philoſophes. On ſe moque aujourd'hui de ce fatras, & peut-être que dans deux cents ans on ſe moquera de nos manières. Il n'y a qu'une ſeule choſe dont on ne ſe moquera jamais en fait de ſermons, c'eſt quand on ne prêchera que l'évangile, tout pur & ſans ornemens étrangers. Ces dernières années, un de nos prélats alla chez les N. N. demander le prédicateur qui prêchoit l'évangile. Le frère à qui il s'adreſſoit lui dit: Monſeigneur, nos pères ne prêchent autre choſe. Non, non, repliqua le prélat, tous ne prêchent pas l'évangile; faites-moi venir celui qui le prêche; vous m'entendez bien, c'eſt le père N. N.

Imperialis raconte que Juſte Lipſe avoit une ſi forte averſion pour la muſique, que la ſymphonie lui cauſoit une mélancolie extrême. J'ai ouï dire à des philoſophes, que cette averſion pour la muſique qui ſe trouve en certaines perſonnes, n'eſt point naturelle, & qu'elle ne peut être attribuée qu'au manquement de quelques organes. En effet, j'ai lu dans le traité de l'anatomie du cerveau, que nous a donné le ſavant

Willis, qu'il y a des perſonnes à qui il manque quelque choſe dans l'organe de l'oreille, & que l'on peut dire que ces perſonnes-là n'ont pas l'oreille muſicale. *Vulgò dicitur quoſdam aures muſicas habere, atque alios tali facultate prorsùs deſtitui: verùm hujus defectus causa genuina in hoc conſiſtere videtur, quod cùm in omnibus ſpecies audibiles cerebellum æque ac immediatiùs quàm cerebrum petunt; tamen in nonnullis cerebellum duriùs, ac impreſſionibus non facilè cedens nactis, iſtæ ſpecies, quoniam nihil ſui inter tranſeundum cerebello imprimere poterant, versùs commune ſenſorium delatæ, typos ſive ideas ſuas potiſſimùm ac ferè tantùm in cerebro relinquunt: quæ pars nationibus uſque perturbatis occupata, harmoniæ compoſituras diſtinctè aſſervandis minùs apta exiſtit.*

Peut-être que Juſte Lipſe étoit de ces gens-là. Cependant j'ai remarqué que des perſonnes qui aiment paſſionnément la muſique, tombent dans la mélancolie, ou dans une rêverie profonde, quand ils entendent chanter, ou jouer des inſtrumens: ce qui peut venir de deux cauſes; ou de ce que la ſymphonie nous rendant attentifs, nous retire au-dedans de nous-mêmes; ou de ce que n'en ayant pas une connoiſſance parfaite, l'eſprit ne ſachant à quoi s'attacher, nous demeurons dans un vuide qui nous fait rêver,

Ceux qui prétendent qu'il eſt naturel d'aimer la muſique, & ſur-tout le ſon des inſtrumens, diſent que les bêtes mêmes y ſont fort ſenſibles. Un jour à la campagne j'examinai ſi cela étoit vrai ; m'appliquant, durant qu'on jouoit d'une trompette marine organiſée, à conſidérer un chat, un chien, un cheval, un âne, une biche, des vaches, de petits oiſeaux, un coq & des poules qui étoient dans la baſſe-cour au-deſſous d'une fenêtre, ſur laquelle j'étois appuyé ; je ne remarquai point que le chat fût ſenſible au bruit de cette trompette ; & je jugeai même à ſa mine, qu'il auroit donné toute la ſimphonie & tous les inſtrumens du monde pour une ſouris. Il ne donna aucune marque de joie, & s'endormit au ſoleil. Le cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, & leva la tête de tems en tems à meſure qu'il paiſſoit l'herbe. Le chien ſe mit ſur ſon derrière comme un ſinge, tenant les yeux attachés ſur le joueu d'inſtrument; il demeura plus d'une heure en cette poſture, & ſembloit y entendre fineſſe. L'âne ne fit paroître aucun ſigne de ſenſibilité, mangeant ſes chardons paiſiblement : *aſinus ad lyram*. La biche dreſſa ſes grandes & larges oreilles, & parut fort attentive. Les vaches s'arrêterent un peu, & après nous avoir regardé comme ſi elles nous connoiſſoient, elles

s'en allèrent leur grand chemin. De petits oiſeaux qui étoient dans une volière, & ceux qui étoient ſur les arbres & les buiſſons, penſèrent ſe crever de chanter. Mais le coq ne penſant qu'à ſes poules, & les poules ne penſant qu'à grater, ne nous firent pas connoître tous enſemble qu'ils priſſent plaiſir à écouter une trompette marine.

* Les chevaux ſont ſenſibles au ſon de la trompette & des inſtrumens de la guerre; il y en a même qui ſautent & danſent au ſon de la flûte. *Choreas tripudiaque edoceri ſybaritarum exemplo notiſſimum, qui eo devenerant dementiæ, ut in ſymptoſis equos ad tibiam ſaltare docerent.* Cardan après Jean Léon d'Afrique dit la même choſe des ânes, *aſinos ad tibiam ſaltare.* Les cerfs ſe plaiſent auſſi à écouter le ſon de la voix & des inſtrumens. *Mulcentur fiſtulâ paſtorali & cantu interdum, ita ut interim paſcua negligant.* (B)

Les princes reçoivent leurs favoris de la main de la fortune, tels qu'elle les leur donne, avec tous leurs défauts & leurs vices, ſans ſe mettre en peine de les corriger, ni de les rendre dignes de leur bienveillance; ſi bien qu'à la fin ils deviennent inſupportables à tout le monde, les vices montant de degré en degré avec la

faveur. Il faut néanmoins excepter du nombre de ces princes aveugles, nôtre roi Henri III, qui voyant que le jeune de Caumont son favori avoit besoin d'une bonne culture, voulut bien prendre le soin de le faire instruire, afin de le rendre plus capable de lui plaire & de le servir. Il commanda pour cet effet à Desportes, l'homme de son tems le plus poli de s'attacher auprès de Caumont pour lui apprendre la pureté de la langue, & lui donner ce bon air qu'il faut avoir à la cour. Il voulut aussi que Fontenay Mareuil, homme de qualité, très-sage & très-entendu, prît soin de ses affaires domestiques, se réservant à lui seul le droit de dire à ce jeune favori de certaines vérités qu'il avoit besoin d'apprendre.

Il arriva qu'un jour Caumont s'étant cabré pour un mot que le roi lui avoit dit, ce prince craignant que sa jeunesse inconsidérée ne le jettât dans le précipice, l'envoya rappeller, disant que sa folie & sa promptitude seroient pour le perdre, si on le laissoit faire; mais qu'y ayant en lui de quoi faire quelque chose de bon, il ne falloit pas l'abandonner à ses saillies.

Sage politique qui ne sait pas seulement se faire des créatures, mais qui sait se les conserver.

M. de Buſſy Rabutin diſoit des mémoires de M. de Baſſompierre, qu'il n'en avoit point vu de plus agréables, ni de mieux écrits; mais il ne pouvoit croire que ce maréchal eût écrit ſa vie de mémoire, comme il le déclare : car « le moyen de s'imaginer, diſoit-il, que l'on » puiſſe écrire par le ſeul ſouvenir les cho- » ſes qu'on a faites & dites jour par jour, trente » ans auparavant. Ainſi M. de Baſſompierre en » voulant faire eſtimer ſa mémoire, fait mépri- » ſer ſon jugement ».

Je ne veux pas entièrement excuſer M. de Baſſompierre; mais je dirai ce que j'ai appris de Malleville ſon ſecrétaire, que ce ſeigneur avoit la mémoire prodigieuſe, & qu'il étoit de ces gens qui n'oublient jamais rien. D'ailleurs la Baſtille où il a demeuré longtems, étoit un lieu très-propre à faire revenir ſes anciennes idées, & à rappeller par ordre toutes les actions de ſa vie paſſée, dont preſque toutes les journées avoient été marquées de quelque choſe de ſingulier, ce qui s'imprime aiſément dans la mémoire. La priſon, comme diſoit un gentilhomme qui y avoit paſſé dix de ſes plus belles années, tient lieu de mémoire locale à ceux qui s'y trouvent arrêtés. Mais ſans ce fâcheux ſecours, j'ai vu un vieil officier de l'armée, nommé de S. Maurice, qui racontoit

non-seulement l'histoire de sa vie, mais aussi toute l'histoire de son tems, jour pour jour, depuis 40 ans avec une exactitude surprenante. Mais ce qu'on rapporte du cardinal de Retz n'est-il pas merveilleux, qu'il avoit composé en latin l'histoire de sa vie, les secrets du cabinet, & les événemens les plus curieux des derniers troubles, sans les mettre par écrit, les recitant par cœur à ses amis qui l'en prioient?

Au commencement de la réforme des Bénédictins, dite *de S. Maur*, quelques Moines mécontens & lassés de leur profession, se révoltèrent & se rendirent si redoutables à cette réforme naissante, qu'on les appelloit les *Pharaons*. Ils apostasièrent & allèrent à Rome pour défendre leurs prétentions qui n'alloient pas moins qu'à exterminer toute la congrégation. Le pape jugea la cause de ces moines défroqués, & les envoya aux galères. Un de la troupe se sauva, revint en France, & s'insinua si avant dans l'esprit de M. de Marca, que ce prélat le prenant en affection à cause de sa capacité, le poussa dans le monde, & le fit sacrer évêque *in partibus*. C'est, je crois, le seul évêque de la réforme de S. Maur, qui ne tire par sa gloire de semblables prélats.

J'ai ouï dire à un magistrat, qu'il avoit

remarqué dans les régistres du parlement de Normandie, que les vacations ne sont accordées de nos rois aux présidens & aux conseillers, que pour faire la visite des baillages de leur ressort, & y examiner si la justice s'y rend selon les ordonnances.

Pradon. Le fameux Pradon ayant fait une pièce de théâtre, s'en alla le nez dans son manteau avec un ami se mêler à la foule des gens qui remplissent le parterre à l'hôtel des comédiens, afin de se dérober à la flatterie, & d'apprendre par lui-même sans être connu, ce que le public pensoit de son ouvrage. Dès le premier acte la piéce fut sifflée. Pradon qui dans le fond ne s'attendoit qu'à des louanges & des exclamations, enragé de se voir si maltraité, perd contenance. Il rougit, il pâlit, il se mord les doigts, frappe du pied & écume de la bouche. Son ami le voyant dans ce trouble, le tire par le bras, & lui dit : Monsieur, monsieur, tenez bon contre ce revers de fortune, & si vous m'en croyez, vous moquant de ses inconstances, sifflez hardiment comme les autres. Pradon, revenu à lui, & trouvant ce conseil à son goût, prend son siflet, & sifle des mieux. Un mousquetaire qui assistoit au spectacle, le poussa rudement, & lui dit tout en colère : Pourquoi sifflez-vous, monsieur? La piéce est belle; son auteur n'est pas

un ſot, il fait figure & bruit à la cour. Pradon, un peu trop chaud, repouſſe le mouſquetaire, & jure comme un chartier embourbé, qu'il ſifflera jusqu'au bout. Le mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jette juſques ſur le théâtre. Pradon donne un ſouflet au mouſquetaire ; & le mouſquetaire, l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon ; & le veut tuer. Pradon porte à ſon ennemi, qui l'avoit terraſſé, quelques coups de poings & de pieds à la dérobée : mais enfin, retiré de deſſous les mains de ce rude joueur par les charitables ſpectateurs, Pradon, ſifflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va ſe faire panſer.

Simenellus. Panis ſimilaceus, ex ſimilâ. C'eſt ce qu'on appelle en Picardie *ſaminiaux*; ſelon la remarque de M. du Cange, à laquelle on peut ajouter que les Normands, qui changent aiſément *ſe* en *che*, diſent chemineaux.

Voici un trait de la politique du cardinal de Richelieu, que je dois à feu M. D. T... vrai répertoire de toutes les hiſtoires de la vieille cour :

« Le cardinal de Richelieu, qui avoit cou-
» tume de dire que le roi ſeul lui coûtoit plus

» à gouverner que tout le royaume, ne crai-
» gnoit rien davantage que de voir quelqu'autre
» que lui prendre aſcendant ſur l'eſprit de ce
» prince. Auſſi dès qu'il s'apperçut que made-
» moiſelle de la Fayette, l'une des filles de
» la reine, s'inſinuoit dans ſes bonnes graces,
» il mit tout en œuvre pour rompre cette
» trame. Il s'y prit en apparence d'un peu loin ;
» mais ce fut à coup sûr.

» M. de Cinq-Mars par ſon ordre lui amena
» ſecrétement à Ruel le P. Cauſſin, & ce fut
» par-là qu'il prit ce bon-homme. D'abord il
» lui dit, qu'ayant été choiſi pour être confeſ-
» ſeur du roi, il falloit l'avertir avant toutes
» choſes, que ce prince très-ſage n'avoit aucun
» vice ; qu'il étoit un exemple de vertu, & la
» bénédiction de ſon royaume ; mais qu'il im-
» portoit extrêmement de le conſerver dans
» cette innocence & cette pureté de mœurs ; que
» depuis peu il témoignoit avoir de l'inclina-
» tion pour une fille de la reine, & que bien
» qu'on n'en ſoupçonnât rien de mauvais, néan-
» moins toute familiarité de ce genre étant dan-
» gereuſe, il étoit de la prudence chrétienne
» d'aller au-devant du mal qui pouvoit arriver ;
» qu'il ne falloit pas rompre cette amitié tout
» d'un coup & avec violence, mais la délier

» tout doucement, & inſenſiblement la faire
» évanouir.

» Le fin politique parloit de ſorte au con-
» feſſeur, qu'en faiſant l'éloge du roi, il laiſſoit
» dans l'eſprit de ce ſaint confeſſeur un aiguillon
» qui l'excitoit à s'employer de tout ſon cœur
» à faire écarter d'auprès du prince tout ce qui
» pouvoit lui être un ſujet de chûte.

» Ces meſures priſes avec bien de la prudence
» & du ſecret, le cardinal envoya le bon père
» à S. Germain en Laye, où il fut reçu comme
» un ange du ciel, le roi lui témoignant beau-
» coup de confiance & d'amitié.

» D'un aûtre côté, le cardinal fit dire à
» mademoiſelle de la Fayette par une perſonne
» affidée, que ſage comme elle étoit, il n'y avoit
» point d'autre parti à prendre pour elle, que
» celui d'un couvent, & de le prendre au plutôt
» à cauſe des ſuites qui pouvoient devenir fâ-
» cheuſes. Cette dame, qui avoit infiniment de
» l'eſprit, & qui ne doutoit pas que cet avis
» ne lui vînt de la part du cardinal, à qui il
» étoit dangereux de réſiſter, penſa à lui donner
» le change. Elle feignit que ç'avoit toujours
» été ſon deſſein d'être religieuſe, & qu'abſo-
» lument elle vouloit l'être; parce qu'elle s'ima-
» ginoit bien, en quoi néanmoins elle ſe trom-
» poit, que le roi l'aimant au point qu'il faiſoit

» ne souffriroit jamais qu'elle se retirât de la » cour, & qu'ainsi elle n'irriteroit point le car- » dinal, & conserveroit toujours sa bonne for- » tune & l'amitié du prince.

» Mais dès qu'elle se fut relâchée à dire qu'elle » vouloit être religieuse, le cardinal sans perdre » de tems envoya le sieur des Noyers dire au P. » Caussin que mademoiselle de la Fayette vou- » lant se consacrer à Dieu, il falloit qu'il examinât » sa vocation, afin que si elle étoit bonne, il » portât cette dame à obéir à Dieu, & à lui » rendre ses vœux. Le sieur des Noyers en quit- » tant le père, lui recommanda sur toutes choses » de ne point éventer cet entretien, le secret » étant l'ame de tous les bons desseins.

» Le père représenta de bonne foi à Made- » moiselle de la Fayette toutes les difficultés de » la religion. Il lui demanda si elle croyoit pou- » voir persévérer parmi tant d'épines, & si elle » ne se portoit point à cette retraite par dé- » plaisir, & par des insinuations étrangères. Elle » répondit qu'elle avoit senti cette vocation dès » son enfance, & choisi la Visitation pour y vi- » vre le reste de ses jours; qu'au reste elle n'a- » voit jamais reçu déplaisir de personne; avouant » néanmoins qu'en se retirant, elle auroit été » bien aise de ne pas contenter de certaines » gens qui ne l'aimoient pas : ce qu'elle dit par

» ressentiment ou par finesse, pour obliger le
» père à ne la pas trop presser d'exécuter son
» prétendu dessein.

» Quand le roi sçut cette nouvelle, il donna
» quelques larmes à l'amitié, & dit : Quoique
» je sois vivement touché de cette retraite,
» néanmoins je ne veux pas empêcher la voca-
» tion de la Fayette; je souhaite seulement
» qu'elle attende mon départ pour l'armée, &
» qu'elle en communique avec madame de Se-
» neçay. Or cette dame, soit pour faire sa cour
» auprès du roi, soit qu'elle fût touchée de
» cette retraite, dit que puisque mademoiselle
» de la Fayette avoit encore ses père & mère,
» elle devoit demander leur agrément, espérant
» qu'à force de temporiser, une vocation si lé-
» gère s'en iroit en fumée.

» Cependant le roi voyoit secrètement made-
» moiselle de la Fayette en la compagnie de
» madame de Seneçay & de M. de la Fayette,
» évêque de Limoges, Boisenval, valet de
» garde-robe servant à cette intrigue.

» Le P. Caussin, qui en eut le vent, en avertit
» le cardinal. Mais cette éminence, irritée, re-
» procha à ce confesseur de n'avoir pas assez
» poussé la résolution de la Fayette, & de
» s'être trop amusé à attendre l'agrément de ses
» parens, comme si la volonté du roi ne lui

» tenoit pas lieu de tout. Le confeſſeur, pour » ſe diſculper, dit qu'il n'en pouvoit pas faire » davantage, ſans ſe rendre ſuſpect. Vous avez » raiſon, lui repartit bruſquement le cardinal, » c'eſt pourquoi ne vous mêlez plus de cette » affaire.

» Le père Carré, ſuſcité par ſon éminence, » vint à la traverſe perſuader à mademoiſelle » de la Fayette d'exécuter ſes bonnes réſolu- » tions, lui faiſant entendre qu'elle ne pouvoit » ſans offenſer Dieu, laiſſer refroidir une voca- » tion qu'elle tenoit de ſa bonté. Ce père eut » beau ſe couvrir, la demoiſelle connut tout » d'un coup de quelle part il venoit & de quel » eſprit il étoit inſpiré. Elle le dit au roi, qui » répondit d'un ton moqueur : *Pourvu qu'on* » *dore une chapelle à de certaines gens, ils ſont* » *bientôt gagnés, & l'on en fait ce que l'on* » *veut.*

» Un autre père vint enſuite prêcher la » Fayette : mais dépitée, elle ne voulut point » lui prêter l'oreille. Cependant ſes parens ne » lui faiſoient point de réponſe, ſoit qu'ils crai- » gniſſent d'offenſer le cardinal, ou qu'ils trou- » vaſſent leur compte à laiſſer leur fille à la » cour, où elle avoit tant de crédit.

» Enfin la Fayette, ennuyée de ces retarde- » mens, ou intimidée par le cardinal, obtint

» congé du roi & de la reine de venir à Paris.
» Elle y vit la supérieure de Sainte-Marie de
» la rue S. Antoine, & en obtint aisément une
» place dans son monastère : mais comme elle
» ne revint point à S. Germain à l'heure que le
» roi lui avoit marquée, sa majesté en témoigna
» du chagrin : néanmoins quand elle fut de re-
» tour, toute la mauvaise humeur se dissipa.

» Quelques jours après, mademoiselle de la
» Fayette pria le confesseur de faire trouver
» bon au roi qu'elle se retirât à Sainte-Marie;
» ce qu'elle ne souhaitoit point dans l'ame :
» car le roi lui ayant accordé sa demande, elle
» en fut vivement touchée ; & néanmoins,
» comme si elle eût été très-contente, elle prit
» occasion que le roi étoit chez la reine, de le
» remercier, & de prendre congé de leurs ma-
» jestés : ce qui ne se fit pas sans des torrens
» de larmes de part & d'autre. Ainsi elle
» monta en carrosse accompagnée de quelques
» filles de la reine & de leur gouvernante, &
» se jetta dans le monastère, où elle apporta
» autant de joie, qu'elle laissa de douleur à
» la cour.

» Durant tous ces mouvemens, le cardinal
» n'étoit pas sans inquiétude, étant bien averti
» de toutes choses par Boisenval, qui se jouoit
» des deux ; mais qui en porta la peine, quand

» ſa trahiſon fut découverte, car le roi le chaſſa » honteuſement de ſon ſervice.

» A peine mademoiſelle de la Fayette eut diſ- » paru, que le roi tomba dans une profonde » mélancolie ; il ſe mit au lit, & ne voulut point » manger. Le cardinal, content dans l'ame, fit » ſemblant de prendre part à la douleur de ſa » majeſté, & blâma hautement ceux qui avoient » précipité ce départ, & particulièrement ma- » dame de Seneçay, par dépit contre cette dame » que le roi écoutoit volontiers.

» Le confeſſeur, pour ſoulager le roi & lui » donner quelque relâche à ſon affliction, lui » dit que tout n'étoit pas perdu, & que ſa ma- » jeſté pouvoit encore voir mademoiſelle de la » Fayette : ce qui réuſſit, le roi prenant plaiſir » à l'eſpérance d'aller voir un jour cette dame » dans ſon monaſtère.

» M. des Noyers, qui étoit la créature du » cardinal, ne manqua pas, dès le lendemain » de cette retraite, d'aller aſſurer la ſupérieure » de Ste. Marie du paiement de douze mille li- » vres pour la dot de cette nouvelle religieuſe, » qui eſt la récompenſe ordinaire des filles de » la reine.

» Le roi ſurvint, & s'étant entretenu durant » trois heures avec mademoiſelle de la Fayette, » il en ſortit ſi édifié, qu'il dit devant toute

» sa cour, que, vu la douceur qui se trouve » dans la vie religieuse, s'il n'étoit pas roi, » il embrasseroit un état si paisible.

» Le cardinal eut du chagrin de voir cette » amitié durer encore, disant qu'il n'étoit pas » séant à un grand roi de s'entretenir avec une » petite fille. Il fit même de grands reproches » au confesseur, de ce qu'il ne l'avoit pas » averti de ce voyage : car il craignoit que cette » dame ne se vengeât du tour qu'il lui avoit » joué, sous prétexte de religion & de piété.

» En effet, dans une visite que le roi rendit » à mademoiselle de la Fayette, elle fit voir à » sa majesté combien le ministère violent du » cardinal étoit préjudiciable à la tranquillité » de son royaume : mais le roi, bien qu'il haït » cette éminence à mort, n'aimant pas qu'on » lui parlât de ses violences, tourna le dos à » la religieuse, & se retira. Néanmoins il en- » voya, quelques jours après, lui porter de » bonnes paroles, & reparer le déplaisir qu'il » lui avoit causé par un départ si prompt. Il la » vit encore depuis : mais à la fin toute cette » amitié s'évanouit, & l'on n'en parleroit plus » si le père Caussin n'avoit pas eu le soin de » l'écrire dans des mémoires particuliers, dont » peu de personnes ont eu des copies ».

Il ne faut pas confondre Pierre du Ryer, Parisien, & de l'académie françoise, dont nous avons plusieurs ouvrages en notre langue, avec *André du Ryer*, qui nous a donné une grammaire turque, une belle traduction françoise de l'*Alcoran*, & une du *Gulistan*, ou de l'*Empire des Roses*, composé l'an 656 de l'Hégire, par Sadi, prince des poëtes Turcs & Persans. Cet ouvrage, fort estimé dans tout l'Orient, est en langue persienne, mêlé de prose & de vers. Gentius l'a traduit en latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum*.

Il est parlé d'André du Ryer dans la *France orientale* de M. Colomiez en ces termes : *Andreas Rierius, Marcinianensis dominus à Malezair, ordinis sancti Sepulchri eques. Vir Arab. & Turcic. linguæ peritissimus, claruit an. 1634.* C'étoit un excellent homme qui avoit une connoissance particulière des affaires de l'Orient & de l'érudition des Orientaux. Il seroit souhaitable qu'il nous eût laissé des mémoires sur ces matières qui sont rares pour nous.

Feu M. de H. H. nous racontoit un jour, qu'à la mort de M. de R. son oncle, s'étant retiré dans une maison religieuse, pour regretter la perte qu'il venoit de faire, il arriva qu'un soir étant seul dans sa chambre, il en-

tendit sur l'escalier un bruit horrible de chaînes, qu'on traînoit avec de grands heurlemens. Il crut d'abord que c'étoit l'ame du défunt qui venoit lui demander des prières; ou, ce qu'il craignoit davantage, le solliciter de payer ses dettes qui n'étoient pas petites. Mais il eût bien une autre frayeur, quand il vit entrer trois dogues d'Angleterre, les yeux étincellans, & les dents toutes prêtes à dévorer. Ces dogues qui étoient les fidèles gardiens du monastère avoient une très-méchante réputation dans le pays, où le bruit couroit que depuis peu ils avoient mangé la moitié d'un hermite à déjeuner. M. H. H. qui n'ignoroit pas ce point d'histoire, se croyoit perdu sans ressource. Il s'enfonçoit dans son fauteuil, & s'y seroit anéanti, s'il avoit été possible. Il n'osoit se remuer, ni crier, ni s'enfuir, de crainte par ces mouvemens d'exciter la rage de ces scélérats qui n'avoient point la mine de lui donner quartier. Ils firent plusieurs rondes dans la chambre souflant, grondant, & répandant l'écume comme des enragés; tantôt ils s'arrêtoient devant leur homme, & fleuroient autour de lui; tantôt ils hurloient & vouloient se jetter à son cou. Enfin après lui avoir fait toute la peur imaginable, ils le laissèrent à demi-mort, & s'en retournèrent par où ils étoient venus. Jamais, nous

disoit-il, je n'ai été mieux instruit que par ces dogues, qui m'ont appris que quand la mort est bien près, adieu tout notre philosophie.

Nous avons en France des noms de familles illustres, que nous corrompons quand nous nous mêlons de les vouloir latiniser, comme a fait M. de Thou dans son histoire; mais il y en a aussi que nous corrompons en françois par notre méchante prononciation. Par exemple, nous prononçons *Maurevers*, & nous disons tous les jours le comte de *Maurevers*: cependant c'est *Montrevel*, *mons rebellis* en latin.

La lecture des anciens épitaphes, dont nous avons des recueils, n'est pas une lecture stérile & ennuyeuse. Dans un sujet si triste, il se trouve quantité de traits agréables, & de remarques curieuses touchant l'histoire & la morale, qu'il est bon de mettre devant les yeux des jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation.

Le recueil de Boxhornius, quoique peu étendu, me paroît être d'un fort bon goût. J'y rencontre un épitaphe qui a quelque rapport avec un qui se lit dans l'église d'un village proche de Paris.

Herſilus hic jaceo, mecum Marulla quieſcit,
Quæ ſoror & genitrix, quæ mihi ſponſa fuit,
Vera negas, frontemque trahis; enigmata, ſphyngos
Credis, ſunt Pythio vera magis Tripode.
Me mater è natâ genuit, mihi jungitur illa,
Sic ſoror & conjux, ſic fuit illa parens.

Ce monument qui eſt à Rome montre que les grands crimes ſont de tous les pays & de tous les ſiécles.

Voici l'épitaphe d'un honnête homme & d'un véritable philoſophe.

Vixi quod volui, ſemper benè, pauper honeſtè,
Fraudavi nullum, quod juvat oſſa mea. Romæ.

Une mère avaricieuſe fit mourir ſes deux enfans, & ſe fit mourir elle-même pour épargner ſon bien.

Pontia Titi Pontii filia hîc ſum,
Quæ duobus natis à me veneno conſumptis,
Avaritiæ opus miſeræ mihi mortem conſcivi.
Tu quiſquis es, qui tranſis, ſi pius es,
Quæſo à me oculos averte. Beneventi.

Epitaphe d'une jeune femme qui n'avoit point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas vécu plus long-tems... Rare exemple d'innocence dans une femme.

Julia L. B. Piſca vixit ann. XXVII, nihil unquam peccavit, niſi quod mortua eſt. Romæ.

Epitaphe

Epitaphe d'un serviteur qui ne se trouve point.

M. Canulleius Zozimus vixit ann. XXXVIII fecit.
Patronus lib. benemerenti. Hic in vitâ suâ nulli malè
Dixit, sine voluntate Patroni nihil fecit, multùm
Ponderis auri & argenti penès eum semper fuit, concupivit
Ex eo nihil unquam. Romæ.

Epitaphe qui fait foi d'un grand miracle.

Heus viator miraculum
Hic vir & uxor non litigant
Qui sumus non dico.
At ipsa dicam. Hic Bebrius
Ebrius me ebriam nuncupat.
Non dico amplius, hen uxor!
Et jam mortua litigas. Rom.

Epitaphe pour servir de leçons aux voyageurs.

D. M. S.

Si lubet legito.

Heliodorus insanus Carthaginiensis,
Ad extremum orbis Sarco-Phago,
Testamento me hîc jussi condier,
Ut viderem si quispiam me,

Unquàm insanior ad me visendum,
Ad hæc usque loca penetraverit. Apud Gades.

Nos meilleurs épitaphes n'ont point le sel des anciens, & sont très-fades en comparaison.

Ciceron avoit fait bâtir une maison ; les fenêtres en étoient trop petites : on en faisoit des reproches à Cicéron, & Cicéron le reprochoit à son architecte. Celui-ci pour se disculper, soutenoit que la dilatation des rayons visuels ne se faisoit pas si agréablement par des fenêtres larges, que par des fenêtres étroites. Cicéron se raille joliment de cette défaite, & avec raison. Mais qu'auroit dit cet architecte, si les portes de son édifice avoient été trop petites ? qu'on y entroit plus agréablement que par des portes larges. On étoit autrefois en France dans l'opinion de l'architecte de Cicéron pour les portes & pour les fenêtres : à la fin les Italiens, qui nous ont communiqué quelque chose de leur bon goût, nous ont détrompé de cette erreur.

Cela me fait souvenir d'un tour qu'un partisan de Paris joua autrefois à feu N. N. architecte célèbre. Il lui donna une place & cinquante mille écus, pour lui bâtir une maison la plus commode & la plus régulière qu'il pourroit, à condition que s'il y faisoit quelque faute notable, il ne lui seroit pas permis de la cor-

riger. Le marché conclu, le partiſan s'en va à la campagne pour un tems. L'architecte travaille, & achève l'édifice. Le partiſan revient; il conſidère & examine toutes choſes; il trouve la porte du corps de logis trop petite; il le fait remarquer à l'architecte. L'architecte avoue ſa faute, & veut la corriger. Non, non, lui dit le partiſan, vous avez fait la faute, vous la boirez; & je veux bien, qu'à mes dépens, la poſtérité vous reproche votre bévue. C'eſt-là punir bien fièrement un architecte qui aime ſa réputation & la belle gloire.

Varillas dans ſes anecdotes de Florence, dit que Pierre de Médicis voyant ſon père mort, jetta de colère le médecin Léony dans un puits, où il ſe noya. Ange Politien, qui étoit préſent, témoigne dans une de ſes lettres, où il rapporte toutes les circonſtances de la mort de Laurent de Médicis, père de Pierre, que Léony de déplaiſir de n'avoir ſçu guérir ce ſeigneur, comme il ſe l'étoit promis, ſe noya lui-même. A qui croirons-nous, à Ange Politien ou à Varillas? Peut-être que les ennemis de Pierre de Médicis, pour noircir ſa réputation, lui ont attribué cette brutalité d'avoir noyé le médecin Léony; peut-être auſſi qu'Ange Politien, attaché à la maiſon de Médicis, a voulu

épargner à Pierre la honte de ce crime. Voilà où nous en sommes en lisant l'histoire : nous ne savons à qui nous fier, toujous en danger d'être les dupes ou de la flaterie, ou de la calomnie des écrivains.

C'est l'opinion de la plupart des savans, que le livre de Ratramne de l'*eucharistie* a été imprimé la 1re fois par les protestans, ou du moins par leurs soins. Quelques particuliers au contraire disent « qu'il est si peu vrai que le livre de Ratramne ait » été imprimé par les protestans, ni même par » leurs soins, qu'il paroît évidemment que Jean » Praël, imprimeur de Cologne, qui a mis ce » livre sous la presse, étoit catholique, & n'a » imprimé que des ouvrages catholiques, en » un tems que l'archevêque de Cologne étoit » le plus déclaré contre les hérétiques. Et afin » (ajoutent-ils) qu'on ne vienne pas dire que » cet imprimeur avoit été séduit par des héré- » tiques, il n'y a qu'à prendre garde que si » cela eût été, ils n'y eussent pas ajouté trois » excellens fragmens entièrement catholiques, » c'est-à-dire, un sermon de l'eucharistie sous » le nom de saint-Augustin, qui est d'un auteur » du neuvième siécle, un fragment du livre » des sacremens sous le nom de S. Ambroise, » bien qu'il n'en soit pas, & la célèbre homélie » sous le nom d'Eusèbe Emissène.

S'il eſt vrai ce qu'on dit ordinairement, qu'à l'égard des grands hommes, comme à l'égard des ſybilles, il faut recueillir juſqu'aux moindres feuilles qui leur tombent des mains, je rapporterai ici une lettre de Balzac, laquelle ne ſe trouve peut-être point dans pas un des recueils de ſes ouvrages. Elle eſt de lui aſſurément, cela ſe connoît par l'original écrit de ſa main en aſſez méchant caractère & mal proprement, ſelon la coutume de meſſieurs les beaux eſprits de ce tems-là. Cette lettre eſt une de ſes premières; elle s'adreſſe à M. de Bernières, préſident à Mortier au parlement de Normandie, pour le remercier d'un préſent de cidre & de vin d'Eſpagne qu'il lui avoit fait.

MONSIEUR,

« Le mauvais compliment que je m'en vais
» vous faire, eſt le premier effet du breuvage
» que j'ai reçu de vous. Il n'y a point moyen
» que je trouve ma raiſon pour vous entre-
» tenir; elle s'eſt perdue dans l'excellente li-
» queur que vous m'avez envoyée; & il fau-
» droit être plus vaillant que je ne ſuis, pour
» ſe défendre contre l'Eſpagne & la Nor-
» mandie, quand elles ont joint leurs forces
» enſemble. Je penſe en effet que ce qui ſe

„ devoit boire ici à pâques en votre pays,
„ s'est débordé en ma chambre; & si mes
„ amis ne viennent à mon secours, je suis tout
„ prêt de faire naufrage, & cours fortune de
„ ne me desenivrer que l'année prochaine.
„ Néanmoins vous voulez qu'en cet état-là je
„ joue le personnage d'un homme sobre, &
„ que mon esprit fasse ses fonctions, que vous
„ avez toutes suspendues. Il n'est pas possible
„ que n'étant plus celui que j'étois, je parle
„ mon langage ordinaire. Je ne saurois vous
„ faire deux mots de remercîment, sans en pren-
„ dre l'un pour l'autre; & votre cidre & votre
„ vin d'Espagne ne laissent dans ma tête aucune
„ place à mon éloquence. Je me contenterai
„ donc de vous dire avec le peu de raison &
„ de bon sens qui me restent, que quand votre
„ amitié seroit aussi stérile qu'elle est fructueuse,
„ je l'estimerois toujours pour l'amour d'elle-
„ même, & trouverois en vous assez de choses
„ à priser, encore que la libéralité n'en fût pas.
„ Mais certes il ne manque rien à un homme
„ que la nature acheva, lorsqu'elle le fit, &
„ qui a seulement appris de la philosophie que
„ ses inclinations étoient des vertus, & qu'il
„ avoit tout ce qu'elle donne. En conséquence
„ monsieur, vous me gagnâtes entièrement dès
„ la première fois que j'eus l'honneur de vous

„ voir, & je dis en moi-même, que puisque
„ vous étiez assez riche pour acheter une sou-
„ veraineté en Italie, si vous faisiez jamais ce
„ marché, vous étiez assez honnête homme pour
„ mériter que j'allasse vivre sous votre règne,
„ & que je fusse,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-
obéissant serviteur &
sujet BALZAC.

A Paris, le
6 mars.

Les Vénitiens en Italie sont regardés comme les Gascons en France. On les appelle *Pantalons*; ils ont beaucoup de vivacité & même de l'enthousiasme. Les Genois y sont regardés comme nos Normands. Ils sont retirés en eux-mêmes, & prennent bien des mesures. Ils sympathisent avec les Vénitiens, comme les Normands sympathisent avec les Gascons, & l'eau avec le feu.

« Le premier jour de janvier dernier j'allai,
„ selon la coutume, souhaiter la bonne année
„ à la vénérable antiquité. Je la trouvai dans
„ ses archives couchée sur de vieux manuscrits,

„ ſes lunettes d'un côté, & de l'autre des lacri-
„ matoires qu'elle rempliſſoit de ſes précieuſes
„ larmes. Dès qu'elle m'apperçut, comme je
„ ſuis de ſes amis, & qu'elle m'honore de ſa con-
„ fiance, elle s'écria d'un ton de voix à fendre
„ les cœurs : C'en eſt fait, c'en eſt fait, me voici
„ dans mon année climatérique, il faut que je
„ périſſe ; mes ennemis ont juré ma mort. Quoi,
„ madame, lui dis-je, y a-t-il au monde des gens
„ aſſez déterminés pour entreprendre ſur une
„ vie comme la vôtre que tant de ſiécles n'ont
„ pu altérer ? Si cela eſt, tout eſt perdu ; & il
„ faut dire adieu pour jamais à la chronologie,
„ à l'hiſtoire, & à tous les principes des arts &
„ des ſciences qui ſont les fondemens de nos
„ études. Ce que vous dites eſt vrai, repliqua
„ la bonne antiquité : cependant on ne parle
„ aujourd'hui que de m'exterminer comme une
„ vieille radoteuſe, & de donner à la nouveauté
„ la place d'honneur que je tiens dans la ré-
„ publique des lettres. Les modernes qui m'ont
„ le plus d'obligation, ſont ceux qui ſe ſoulè-
„ vent contre moi avec plus d'orgueil, & qui
„ travaillent avec plus d'obſtination à ma perte
„ & à ma ruine. Une furieuſe jalouſie les aveu-
„ gle & les empêche de voir ou d'avouer que
„ c'eſt à mes travaux & à mes veilles qu'ils ſont
„ redevables du mérite qui les diſtingue du reſte

„ des hommes, & qui leur fraie le chemin à „ l'immortalité. Ils me décrient, ils me déchi- „ rent : mais qu'efpèrent-ils, qu'en me faifant „ honte, ils en auront plus de gloire ? Abus, „ illufion, aveuglement. Plus ils feront contre „ moi, plus ils travailleront contr'eux-mêmes, „ découvrant mon mérite & leur ingratitude. „ Car peuvent-ils nier qu'ils n'aient profité de „ mes fueurs, & qu'ils ne fe foient enrichis de „ mes dépouilles ? Je les ai vu mille & mille „ fois courbés devant moi, me confulter comme „ leur oracle, écouter mes décifions avec ad- „ miration, & recueillir avec refpect mes pa- „ roles & mes penfées. Ils fe faifoient un hon- „ neur d'adorer jufqu'à mes taches & à mes „ rides, de copier mes traits à demi-effacés, „ de démêler & de compter mes cheveux gris, „ & de me fuppofer même des graces & des „ beautés que je n'ai pas. Aujourd'hui qu'à mes „ dépens leur réputation eft établie, fiers d'un „ bien qu'ils m'ont dérobé, ils prétendent n'ê- „ tre redevables qu'à eux-mêmes de l'éclat dont „ ils brillent, & ne tirer que de leur plume la „ gloire qui les couronne.

„ En vérité, madame, interrompis-je, ce „ procédé eft étrange, & j'en fuis d'autant plus „ furpris, que ces meffieurs ne rougiffent point „ de vous dérober encore tous les jours, & de

„ se parer le matin des vols qu'ils ont fait la „ nuit. Ils en sont quittes pour déguiser leurs „ larcins, les cacher sous des fleurs, & quelquefois, ce qui est de pis, sous des ornemens „ affectés & mal-entendus. Ainsi ils échappent „ aux yeux du public, qui est la dupe de leurs „ faux brillans & de leurs bagatelles. Mais après „ tout, madame, de quel prétexte vos ennemis „ peuvent-ils pallier leur crime ?

„ Ils disent, répondit l'antiquité, que les „ hommes d'aujourd'hui ont autant d'esprit que „ ceux d'autrefois. Je le veux : mais ont-ils autant d'invention, d'art, de jugement & de „ conduite que les anciens ? Foi d'antiquité, „ les modernes ne sont en comparaison des anciens que de jolis diseurs de rien. A peine „ entre mille s'en trouve-t-il un seul qui soit „ original en quelque chose. Il n'y en a point, „ pour peu qu'il ait la crainte d'Apollon & des „ Muses devant les yeux, qui ose faire deux „ pas dans un ouvrage, sans que je le soutienne. Oh ! qu'il feroit beau voir un de ces „ messieurs marcher tout seul & suivre ses fantaisies ! Il tomberoit, il se releveroit, il „ avanceroit, il reculeroit, il iroit de travers, „ & feroit toutes sortes de démarches & de „ figures, comme un homme ivre que la raison „ ne guide plus.

„ Mes ennemis objectent penſant m'acca-
„ bler, *qu'un ſavant de ce ſiécle contient dix*
„ *fois un ſavant du ſiecle d'Auguſte ; mais ce*
„ *qu'ils ajoutent, que ce ſavant a auſſi dix fois*
„ *plus de commodités pour acquérir la ſcience*,
„ montre bien que les gens d'aujourd'hui ne
„ ſont pas plus habiles que ceux d'autrefois,
„ puiſqu'à proportion des ſecours qu'ils reçoi-
„ vent, ils n'en ſavent pas davantage que les
„ anciens. Et plût à Dieu qu'ils en ſuſſent au-
„ tant, ils ſauroient au moins qu'ils ne ſavent
„ rien.

„ Voilà les plus fortes objections de mes ad-
„ verſaires, car pour ce qu'ils diſent que le
„ goût des modernes eſt plus raffiné que celui
„ des anciens, c'eſt ne rien dire du tout. On
„ ne diſpute point des goûts. Chaque ſiécle,
„ chaque nation, chaque homme a le ſien. On
„ ne peut dire quel eſt le plus exquis de tous.
„ Celui-là ſeul paſſe pour bon, qui eſt le plus à
„ la mode ; & préſentement qu'on s'eſt aviſé de
„ confire toutes choſes, celles qui ſont les plus
„ méchantes & les plus fades, ſemblent les meil-
„ leures & les plus délicieuſes. Mais quand le
„ goût d'aujourd'hui ſeroit plus excellent que
„ celui d'autrefois, les viandes en ſeroient-elles
„ meilleures ? Non aſſurément ; & il ſera tou-
„ jours vrai de dire à l'égard des productions

„ nouvelles, *ch'è meglio l'aggiunta che la carne*, „ que la ſauſſe vaut mieux que le poiſſon.

„ Les larmes que la vénérable antiquité ré„ pandoit en abondance, & la chaleur avec la„ quelle elle parloit, ayant excité l'eſtime dont „ elle eſt travaillée depuis long-tems, je pris „ congé d'elle, lui proteſtant que jamais aucune „ nouveauté ne me ſépareroit de ſes intérêts, „ & que j'étois prêt de verſer juſqu'à la dernière „ goutte de mon encre pour la défenſe d'une „ ſi bonne cauſe ».

M. le duc de Montmorency s'en allant à ſon gouvernement de Languedoc, paſſa par Bourges, où il vit M. le duc d'Enguien ſon neveu qui faiſoit ſes études. Après quelque entretien ſur les ſciences, il donna une bourſe de cent piſtoles à ce jeune prince pour ſes menus plaiſirs. A ſon retour, il le vit encore, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ces piſtoles. M. le duc d'Enguien lui préſenta ſa bourſe toute pleine. Alors M. le duc de Montmorency prenant la bourſe, la jetta par les fenêtres, & dit au jeune prince : Apprenez, monſieur, qu'un auſſi grand ſeigneur que vous, ne doit point garder d'argent; vous le deviez jouer, ou en faire des aumônes & des libéralités.

On ne ſait point quel eſt le fruit qu'Adam

mangea dans le paradis terreſtre par les inſinuations de ſa femme. Les uns diſent que c'eſt la pomme, & c'eſt l'opinion que nous tenons en Normandie. Ceux qui aiment les douceurs veulent que ce ſoit la figue ; & d'autres qui ont du goût pour les acides, ſoutiennent que c'eſt le citron. Rabbi Salomon prétend que Moïſe a tû exprès le nom de ce fruit, de peur que déteſté de tout le monde, il ne fût goûté de perſonne. Je crois au contraire que s'il avoit été connu, tout le monde par curioſité en auroit voulu goûter.

Dans les remarques manuſcrites de l'aîné de MM. Dupuy ſur le catholicon d'Eſpagne, il eſt obſervé que la ligue ne devoit ſa naiſſance qu'à quelques perſonnes de médiocre qualité, mais très zélées pour la conſervation de la foi catholique en France.

Les premiers qui ſe liguèrent, ce furent Rocheblonde, bourgeois de Paris, homme de bien & d'une ancienne famille ; Jean Provoſt, curé de S. Severin ; Jean Boucher, curé de S. Benoît ; Mathieu de Lanoy, chanoine de Soiſſons. Ceux-ci en attirèrent d'autres, & en choiſirent ſeize de tout le corps, qu'ils diſtribuèrent dans les ſeize quartiers de la ville, pour veiller à l'avancement de la ligue, ne ſe com-

muniquant à perſonne, dont ils n'euſſent auparavant examiné la vie & les mœurs, & éprouvé la fidélité.

Les ſeize premiers furent la Bruyère, lieutenant particulier du châtelet; Cruce, procureur; Buſſy le Clerc, procureur; le commiſſaire Louchard; de la Molière, notaire; Senault, commis au greffe du parlement; le Commiſſaire de Bart; Drouart avocat; Aleveguin; Emonot, procureur; Jablier, notaire; Meſſier; Paſſart, colonel; Oudineau, prétendant à la charge de prevôt de l'hôtel. Le Tellier & Morin, procureurs au châtelet.

A ceux-ci ſe joignirent des perſonnes de plus grande qualité, mais qui ne voulant pas ſe commettre, ſe contentoient d'agir ſous main. Cependant tous enſemble ayant beſoin d'un prince pour être leur protecteur & leur ſervir de chef, ſe trouvèrent aſſez embaraſſés dans leur choix. Il jettèrent les yeux ſur le duc de Guiſe à cauſe de ſa grandeur d'ame & de ſa bravoure, mais il leur paroiſſoit d'un eſprit trop peſant & groſſier pour conduire une affaire ſi délicate. Néanmoins faute d'autre, & pour l'amour de ſon père, qui avoit ſi bien mérité de la religion catholique, ils députèrent vers lui pour avoir ſon conſentement. Il reçut avec plaiſir cette députation; & après

en avoir communiqué avec ſes frères & avec le cardinal de Bourbon, il commença à entrer en conférence avec les ligués qui furent bien-tôt convaincus de ſa capacité & du talent qu'il avoit pour les fortes négociations & les grandes entrepriſes.

Ces fondemens jettés, les ligueurs répandirent un certain nombre de bourgeois des plus habiles d'entr'eux dans les provinces & les villes principales du royaume, pour attirer à leur cordelle les catholiques les plus zélés, & fortifier le parti.

Ce qui fit bien-tôt éclore leurs projets, ce fut la mort du duc d'Alençon, qui ouvroit le chemin du trône à Henry, roi de Navarre, ſucceſſeur immédiat de la couronne de France.

L'année ſuivante, le cardinal de Bourbon, les ducs de Guiſe, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, ſe tranſportèrent à Peronne, ſuivis de pluſieurs ſeigneurs, gentilshommes & officiers de l'armée, & d'un ſi grand nombre de toutes ſortes de gens, qu'on comptoit juſqu'à trente-cinq mille hommes capables d'attaquer & de ſe défendre. Là ſe fit un manifeſte au nom du cardinal de Bourbon, des princes du ſang & des autres princes, prélats & officiers de la couronne. Mais quelques-uns des ligueurs plus ſenſés que les autres,

firent entendre dans le conseil, qu'il ne suffisoit pas d'écrire ; qu'il falloit aussi prendre les armes, & ne les point poser, qu'on ne leur eût fait raison. Ce ne fût pas sans peine qu'on y fit résoudre le duc de Guise, qui disoit, que si une fois on tiroit l'épée contre le roi, il falloit jetter le fourreau à la rivière. Néanmoins il se laissa aller à l'avis commun, & prit les armes.

Trois sortes de personnes s'engagèrent dans cette ligue; les uns, parce qu'ils étoient amis & serviteurs de la maison de Guise; les autres en dépit du roi & du gouvernement présent, où ils ne trouvoient pas leur compte; & les aûtres, parce qu'ils tendoient de toutes leurs forces à la conservation de la foi catholique dans le royaume, & à la destruction des hérétiques & à l'extirpation de l'hérésie.

Les personnnes de remarque qui entrèrent dans la ligue, furent le duc de Mayenne, le duc d'Aumale, le duc de Mercœur, le duc d'Elbeuf & le duc de Nemours.

Le marquis de S. Sorlin; le Comte de Chaligny; les ducs de Joyeuse père & fils; le baron de la Châtre depuis maréchal de France; l'amiral de Villars-Brancas; le vicomte de Tavanes; le baron de Luz; Balagny, seigneur souverain de Cambray; le baron de

Medavit;

Medavit ; le marquis de Maignelay ; le marquis de Belle-Isle ; le marquis de Villars ; le seigneur de Vins ; le comte de Randam ; le seigneur de Flavacourt ; le marquis de Saveuse Tiercelin ; le seigneur de Méneville ; le comte de Brissac, depuis maréchal de France ; le marquis de Bois-Dauphin, depuis maréchal de France ; le marquis de Belin ; le marquis de Rosne ; le capitaine S. Paul ; le seigneur d'Effiat, gentilhomme d'Auvergne ; le marquis de Canillac ; les sieurs de Montbrault & d'Hautefort ; du Gossoy ; Contenan ; Villersoudan ; le comte de Martinengue en Provence ; & autres qui tenoient en gouvernement les villes de Paris, Orléans, Chartres, Meaux, Crespy, Pierrefons, Corbeil, Melun, S. Denis, Pontoise, Creil, Clermont, Rouen, Louviers, Mantes, Vernon, Lisieux, Ponteaudemer, Havre de Grace, Honfleur, Evreux, Fougères, Falaize, Argentan, Montivilliers, Amiens, Abbeville, Soissons, Laon, Reims, Troye, Vitry, Château-Thierry, Dijon, Châlons, sur Saône, Mâcon, Grenoble, Aix, Marseille, Carcassonne, Narbonne, Bourges, le Mans, Toulouse, Clermont en Auvergne, Montferrand, S. Porcin, Issoire, Nantes, Vannes, Quintperlé, Agen, Perigueux & Lyon, toutes villes qui se révoltèrent.

Les prélats & eccléſiaſtiques de la ligue. Le cardinal de Bourbon; le cardinal de Pellevé ; le cardinal de Givry; l'évêque de Clermont, depuis cardinal de la Rochefoucault ; M. de Berulle, depuis général de l'Oratoire & cardinal ; Pierre de Pniac, archevêque de Lyon ; Geoffroy de la Martonnie, évêque d'Amiens ; Emar Hennequin, évêque de Rennes ; Jérôme Hennequin, évêque de Soiſſons ; Geoffroy de S. Beſin, évêque de Poitiers; de Villars, évêque d'Agen ; Guillaume Roſe, évêque de Senlis ; Louis de Brezé, tréſorier de la Sainte-Chapelle & évêque de Meaux ; Gilbert Genebrard, moine bénédictin, docteur & profeſſeur, archevêque d'Aix ; Simon Vigor, curé de S. Paul, & depuis archevêque de Narbonne ; Claude de Saintes, chanoine régulier, & depuis évêque d'Evreux.

Les docteurs en théologie. André Duval, depuis doyen de la Faculté ; le Petit Benoît ; Jean Boucher ; Jacques Gallemand ; Philippes de Gamaches; Maucler ; de Creil; Lucain, Pigonat, curé de ſaint Nicolas des Champs ; Aubery, curé de S. André des Arts ; Pelletier, curé de S. Jacques de la Boucherie ; Cueilly, curé de S. Germain l'Auxerrois ; Hamilton, curé de S. Côme ; Guinceſtre, curé de S. Gervais ; les Pères Hugonis ; Fevardent & Garinus, cordeliers ; le P. Bernard, dit le Petit-Feuillant ; le

P. Boſſu, moine de S. Denis en France; le père de Commolet, Jéſuite, & ceux de ſa compagnie.

Des gens de la robe. Verſoris; Choppin; le Petit d'Orléans; Fontanon; Ménager; de Caumont; le Greſle; Hameline, avocats; Acarie, maîtres des comptes; de Manœuvre; Hennequin; Croſne, conſeiller au grand conſeil; la Chapelle-Marteau; l'élu Roland; le tréſorier Olivier; Auroux & pluſieurs autres.

Il eſt remarquable que dans le parti de ligue il y avoit deux factions; l'une appellée la ligue Françoiſe, composée de ceux qui demandoient un roi catholique & de la race royale, & ceux qui vouloient bien reconnoître le roi de Navarre pour le roi de France, pourvu qu'il embraſsât la religion romaine.

L'autre faction étoit de quelques particuliers qui vouloient un roi catholique, bien qu'étranger, à condition qu'il feroit aſſez puiſſant & aſſez bien intentionné pour ſoutenir le parti. On appelloit cette ligue *la ligue Eſpagnole.*

La ligue Françoiſe eut le deſſus, & donna lieu au parlement de Paris de rendre un arrêt notable touchant la loi ſalique. Choſe ſi importante à l'état, qu'à l'occaſion de cet arrêt, le roi ſe fit catholique, & les eſprits ſe rallièrent.

Extrait de l'arrêt qui intervint au parlement le 28 juin 1593.

« Sur la remontrance ci-devant faite à la cour
» par le procureur général du roi, & la matière
» mise en délibération, ladite cour, toutes les
» chambres assemblées, n'ayant, comme elle
» n'a jamais eu autre intention que de maintenir
» la religion catholique, apostolique & romaine,
» & l'état & couronne de France, sous la pro-
» tection d'un roi très-chrétien, catholique &
» françois, a ORDONNÉ & ORDONNE que re-
» montrances seroient faites cette après-dînée
» par le premier président le Maître, assisté d'un
» bon nombre de conseillers de ladite cour, à
» M. le duc de Mayenne, lieutenant général
» de l'état & couronne de France, étant de
» présent en cette ville, à ce qu'aucun traité
» ne se fasse pour transférer la couronne en
» la main de prince & de princesse étrangers;
» que les loix fondamentales du royaume soient
» gardées, & les arrêts donnés par ladite cour,
» pour la déclaration d'un roi catholique &
» françois, exécutés, & qu'il ait à employer
» l'autorité qui lui a été commise, pour em-
» pêcher que sous prétexte de religion, la cou-
» ronne ne soit transférée en main étrangère

» contre les loix du royaume ; & pourvoir se
» plus promptement que faire se pourra au re-
» pos du peuple, pour l'extrême nécessité en
» laquelle il est réduit ; & néanmoins dès-à-
» présent a ladite cour déclaré & déclare tous
» traités faits & à faire ci-après, pour l'éta-
» blissement de prince ou princesse étrangers,
» nuls & de nul effet & valeur, comme faits au
» préjudice de la loi salique, & autres loix fon-
» damentales du royaume. Fait en parlement
» le 28 juin 1593. *Signé* DU TILLET.

* Guillaume du Vair, garde des sceaux, étant conseiller au parlement de Paris, & Edouard Molé, président au même parlement, contribuèrent beaucoup à l'arrêt célèbre qui fut donné durant la ligue pour maintenir la loi salique. (B)

Je relève souvent les petites choses, parce qu'elles me semblent être d'ordinaire plus utiles au commerce de la vie, que les grandes & les prodigieuses. Les laquais de M. de Turenne ayant fait insulte à quelques gentilshommes dans les rues de Paris, ces messieurs, un peu chauds & mutins, sans respecter la personne du maître, ou sans faire semblant de le voir, donnèrent sur les laquais, & les frottèrent *breviter & bene*. Quand l'action fut finie, M. de Turenne, qui

avoit regardé fort tranquillement ce violent *opera*, mit la tête à la portière de son carrosse, & dit aux acteurs : « Messieurs, vous êtes de » bons batteurs, vous êtes de bons batteurs, » quand j'aurai besoin de batteurs, je vous en- » verrai quérir ».

Un certain magistrat qui aimoit à battre, donna, je ne sais pourquoi, une volée de coups de bâton aux laquais d'un homme de qualité. Celui-ci, qui ne vouloit pas se comprométtre avec le magistrat, tournant la chose en raillerie, lui dit : « Je vous remercie, monsieur, » de la peine que vous vous êtes donnée de » battre ces coquins, je leur devois cela dès le » matin.

Un mestre de camp me racontoit que tous les mois une fois il battoit ses laquais ; je lui disois là-dessus tout ce que Séneque dit en faveur de ceux qui nous servent : *Servi sunt? imò homines. Servi sunt? imò contubernales. Servi sunt? imò conservi, si cogitaveris, tantumdem in utrosque licere fortunæ.* Citez-moi, me répondit-il, tant de latin & de philosophie que vous voudrez, je ne quitterai point ma méthode qui est si bonne, que depuis trente ans que j'ai des laquais, aucun d'eux n'a été repris de justice, qu'un seul que je n'ai point battu.

Une expérience comme celle-là donne des

bornes à la philoſophie de Sénéque & à notre compaſſion.

Peu de choſe eſt capable de dégoûter de la lecture d'un livre. Une épitre dédicatoire, ou une préface mal écrite, un ſeul mot qui ne ſera pas du bel uſage, une méchante conſtruction, débauchent ſouvent l'eſprit des gens. Un auteur tel qu'il ſoit, peut dire des ſottiſes ; pourvu qu'il les diſe bien, on lui pardonne tout. On a ſouffert mille traits piquans de Richelet, pour l'amour de ſes plaiſantes expreſſions. Feu M. le prince de Condé étant tombé ſur cet endroit de ſon dictionnaire, où parlant de *zeſt*, il dit : *Il prendra Fontarabie, zeſt, comme il a pris Dôle* : donna le livre au D... & conſerva néanmoins de l'eſtime pour l'auteur.

Cornelius Grapheus dans le dernier ſiécle fit un recueil de toutes les façons de parler latines de Térence. Plantin nous a donné une belle édition de ce recueil en latin & en françois, laquelle aujourd'hui eſt aſſez rare. Il ſeroit ſouhaitable qu'on retouchât le françois de cette édition, qui eſt de l'année 1564, & qu'on nous en donnât une nouvelle. Le deſſein de l'auteur a été principalement d'ôter l'occaſion aux enfans de ſe gâter les mœurs en liſant Terence, qui

eſt un peu trop libre : *morum enim rationem imprimis habendam eſſe exiſtimavit. Ac certè omnia quantumvis præclara & ſpecioſa, iis poſt haberi debent : atque optimo illi formandæ juventutis magiſtro Quinctiliano aſſentiendum, cui potior benè vivendi, quàm vel optimè dicendi ratio eſſe viſa eſt.* Sentiment qui eſt admirable dans la bouche d'un payen, comme étoit Quintilien.

De motu animalium Jo. Alphonſi Borelli Neapolitani, matheſeos profeſſoris, opus poſthumus. Il ne manque à ce livre que la reviſion & la dernière main de l'auteur, qui mourut avant que de le mettre au jour. Tout le monde ſait qu'ayant trempé dans la révolte de Meſſine, il ſe retira à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours ſous la protection de la reine de Suède qui l'honoroit de ſon amitié, & ſoulageoit ſa mauvaiſe fortune par ſes libéralités. Perſonne ne s'étoit aviſé avant lui d'examiner le mouvement des animaux, & perſonne n'étoit plus capable de le faire auſſi doctement qu'il l'a fait. Voici comment en parle le P. Mallebranche dans ſes entretiens métaphyſiques : « J'ai lu depuis » peu un livre du mouvement des animaux qui » mérite qu'on l'examine. L'auteur conſidère » avec ſoin le jeu de la machine néceſſaire pour » changer de place. Il explique exactement la

» force des muſcles & les raiſons de leur ſitua-
» tion, tout cela par les principes de la géo-
» métrie & de la mécanique. Mais quoiqu'il ne
» s'arrête guères qu'à ce qui eſt le plus facile
» à découvrir dans la machine de l'animal, il
» fait connoître tant d'art & de ſageſſe dans
» celui qui l'a formé, qu'il remplit l'eſprit du
» lecteur d'admiration & de ſurpriſe.

Le P. Mallebranche obligeroit beaucoup le public, s'il vouloit donner toutes les réflexions qu'il eſt capable de faire ſur cet ouvrage, l'un des plus curieux & des plus agréables qui ait paru de nos jours.

J'avois prié un habile géomètre de travailler à l'examen de cette mécanique; mais il s'en eſt excuſé ſur d'autres occupations. C'eſt ainſi que les hommes ſont faits; ils aiment mieux entreprendre quelque choſe de nouveau, que peut-être ils n'acheveront jamais, que de travailler à perfectionner les ouvrages d'autrui.

Magis adducto pomum decerpere ramo,
Quam de cœlatâ ſumere lance juvat.

* M. Varignon, profeſſeur de phyſique au collége royal, a donné l'année dernière des leçons ſur le traité *de motu animalium*, qui pourroient ſervir de commentaire ou d'éclairciſſement à Borelli. (B)

Gaſparis Scioppii comitis Claræ-vallæ infamia Faminiani. Quoique Scioppius ſoit un critique outré, il ne faut pas entièrement mépriſer ce qu'il a écrit contre l'hiſtorien Famianus Strada. Il eſt toujours bon de jetter la vue ſur ces ſortes de critiques, à cauſe du nombre infini de fautes qui ſe gliſſent tant pour les faits, que pour l'érudition, & principalement pour la géographie dans la plupart des hiſtoires. Cela feroit ſouhaiter que dans les nouvelles éditions des hiſtoriens de réputation, les imprimeurs euſſent ſoin d'ajouter en marge, ou *ad calcem libri*, les remarques critiques qui relèvent leurs fautes. Il faudroit, par exemple, joindre à Davila & à Bentivoglio les remarques qui ſe trouvent à la fin des mémoires de Beauvais-Nangis ſur ces écrivains; à Strada la critique que nous avons dans les mémoires de Bentivoglio ſur cet hiſtorien, avec les remarques choiſies de Scioppius; & à Quinte-Curce les obſervations de M. le Clerc touchant les erreurs de ce fameux écrivain, &c.

Sur ce que M. Baillet dans la vie de Deſcartes a rapporté, que ce philoſophe avoit eu en Hollande une fille nommée *Francine*, un cartéſien fort zélé m'a mandé, que cette hiſtoire étoit un conte fait à plaiſir par les ennemis de Deſ-

cartes, à l'occasion d'une machine automate qu'il avoit faite avec beaucoup d'industrie, pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne sont que des machines fort composées, qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce cartésien ajoutoit que M. Descartes ayant mis cette machine sur un vaisseau, le capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit renfermée; & que surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, il la jetta dans la mer, croyant que ce fût un diable.

Desiderii Erasmi Colloquia. Simon Colinet, libraire de Paris, fit tirer vingt-quatre mille exemplaires des colloques d'Erasme. Outre qu'en ce tems-là les livres étant plus rares qu'ils ne sont pas aujourd'hui, on les recherchoit avec plus d'avidité, le libraire eut encore l'adresse de faire courir le bruit que ces colloques étoient défendus, afin par cette amorce d'en avoir plutôt le débit. *Ea res acuit emptorum aviditatem*, dit Erasme en écrivant à Alphonse Valdeseus.

Les colloques d'Erasme sont trop libres, & néanmoins ils méritent bien d'être lus pour ce qu'ils ont de bon d'ailleurs. Erasme y fait voir

toute l'étendue de ſon génie le plus beau & le plus agréable qui ait jamais rempli tête de grammairien. Varillas dit que le plus curieux de ces colloques, c'eſt le Cicéronien; mais je puis aſſurer qu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque choſe de ſingulier, & beaucoup de fineſſe, d'eſprit & de critique, &c.

* Grégorio Leti, dans la vie du duc d'Oſſone, rapporte que ce ſeigneur dans ſa jeuneſſe s'étoit gâté l'eſprit à force de lire les colloques d'Eraſme, que ſon précepteur lui avoit mis entre les mains, pour lui apprendre du latin, & lui égayer ſon humeur, qui paroiſſoit d'abord être un peu ſombre & trop mélancolique. (B)

Madame de Montpenſier, aïeule de mademoiſelle de Montpenſier qui vient de mourir, diſoit qu'elle vouloit écrire un livre de tout ce qui arrivoit de ridicule à la cour, & qu'il y avoit lieu de croire que ce beau livre n'auroit point de fin. Les gens de ce tems-là appelloient ce livre *la bibliothèque de madame de Montpenſier.*

J'ai connu un homme de qualité qui, après avoir long-tems ſervi à la cour & à l'armée, étoit entré dans ce deſſein d'écrire les avantures ridicules arrivées depuis 20 ans. Je lui ai ouï

dire qu'il y en avoit telles, que si elles demeuroient à la postérité, jamais cette postérité n'y ajouteroit foi, non plus qu'aux contes des Fées & de ma Mere-l'Oye.

B. Ambrosii abbatis generalis Camaldulensis Hodœporicon. C'est une relation de ce qui se passa dans la réforme des monastères d'hommes & de filles d'Italie, qu'Ambroise Camaldule entreprit avec son compagnon Sylvestre, par l'ordre du pape Eugène IV, l'an de Jesus-Christ 1431. Ce livre est curieux & assez rare; on y trouve des singularités rémarquables; mais ce qu'il y a de bon est étouffé comme par un grand nombre de badineries indignes de la plume d'Ambroise Camaldule.

Adam Neuton, écossois, précepteur de Henry, prince de Galles, fils aîné du roi Jacques I, a traduit le Fra-Paolo en latin. Un des plus raffinés de ce siécle prétend que M. Amelot de la Houssaye, dans sa traduction françoise du Fra-Paolo, a plus suivi cette traduction latine d'Adam Neuton, que l'original italien. Ce n'est pas que M. de la Houssaye n'entende parfaitement la langue italienne, mais c'est peut-être qu'il a regardé Neuton comme un auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le sens de Fra-

Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'eſt-à-dire de ſa théologie, qui eſt un peu luthérienne.

Pindare a plus d'élévation qu'Horace : Horace a plus de délicateſſe, d'agrément & d'égalité que Pindare. L'un donnoit plus à l'entouſiaſme, & l'autre au bon ſens.

M. de Harlay, archevêque de Rouen, oncle de M. de Harlay, archevêque de Paris, étoit un abîme de ſcience, où l'on ne voit goutte. Quand Urbain III, ſouverain pontife, eut lu quelque choſe du livre de controverſe qu'il avoit dédié à Jacques I, roi de la Grande-Bretagne, dit ce que Dieu diſoit lorſqu'il débrouilla le cahos, *fiat lux* ; mais pour cela la lumière ne ſe fit pas dans ce livre, qui eſt demeuré & ſera toujours obſcur. J'ai voulu une fois en ma vie lire ce gros ouvrage, & je m'y appliquai avec contention d'eſprit, ſans qu'il me fût jamais poſſible de trouver le moindre principe pour me conduire dans un ſi profond labyrinthe qui commence par tout & finit par-tout, qui dit tout, & qui ne dit rien.

Cela me fit ſouvenir de ce que j'avois ouï dire autrefois à l'abbé Joly, précepteur de M. l'abbé de Chanvalon, que pour bien faire, il

eût fallu mettre l'esprit si beau & si net du neveu dans la tête de l'oncle, afin d'y apporter de l'ordre & de la lumière. C'étoit-là le grand talent de cet illustre abbé, depuis archevêque de Rouen & de Paris, de concevoir les choses avec une grande netteté, & de les exprimer de même. Car peut-être en savoit-il moins que son oncle; mais il entendoit beaucoup mieux à le débiter. Il ne lisoit pas avec excès; mais jamais homme n'a sçu si bien profiter de ses lectures, comme aussi de la conversation des savans qu'il cherchoit & prenoit plaisir d'écouter. Je l'ai vu à la sortie de ses entretiens avec des gens doctes, redire les mêmes choses; mais avec un tour & des éclaircissemens, que je croyois entendre des choses toutes nouvelles.

Néanmoins ce grand homme n'a jamais voulu rien mettre sous la presse, comme s'il redoutoit les coups d'ongles & de plume des critiques. « Oui, me disoit-il un jour, j'irai exposer mes » écrits à des rêveurs, qui les lisant au coin » de leur feu, les charbonneront comme il » leur plaira. Les recueille qui voudra, mais » jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces esprits malins ». Ce qui est agréable dans la bouche d'un orateur, ajoutoit-il, ordinairement ne plaît pas sur le papier : car il en est des discours publics qui

ſe prononcent d'un lieu éminent, comme des tableaux qui étant faits pour être placés en des lieux élevés, perdent quelque choſe de leur grandeur, & font mal aux yeux quand on vient à les placer dans les cabinets hors de leur point de vûe.

Poppée, femme de Néron, avoit toujours jours à ſa ſuite quatre cens âneſſes, pour ſe baigner dans leur lait. Je n'ai point lu dans aucun auteur, que le bain de lait d'âneſſe ſervît à la ſanté; mais j'ai appris de M. Patin, célèbre médecin de Paris, que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui réglément tous les ans avoient pris du lait d'âneſſe pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de 80 ans. C'eſt là acheter une longue vie à bon marché.

* Le lait d'âneſſe eſt excellent pour la ſanté, pourvu qu'il ſoit tiré d'une âneſſe jeune, ſaine & bien nourrie : *lac aſinarum tenuiſſimum. Optimum vero erit, ſi aſina ſana ſit, bene nutrita, juvenis, nec longè à partu.* Gallien le faiſoit prendre avec du miel pour la phthiſie. Pline prétend que le bain de lait peut ſervir à rendre la peau plus blanche. *Conferre aliquid & candori in mulierum cute exiſtimatur. Poppea, Domitii Neronis*,

Neronis conjux, quingentas secum per omnia trahens fœtas, balnearum etiam solio totum corpus illo lacte macerabat, extendi quoque cutem credens, dit Jonston. (B)

M. de Wicquefort observe que Machiavel dit presque par-tout ce que les princes font, & non ce qu'ils devroient faire. Guy Patin ajoute que c'étoient les tyrans qui avoient appris à Machiavel tout ce qu'il a écrit. Le plus grand crime de ce méchant homme, c'est d'avoir osé écrire ce que les princes de son tems n'ont pas craint de faire.

* Wolphius dans ses commentaires *in Tuscul.* appelle Machiavel un maître en toutes sortes de crimes & d'impiétés. Il l'accuse d'avoir dit dans quelqu'endroit de ses ouvrages, qu'il aimoit mieux après sa mort aller en enfer qu'en paradis, par une raison tout-à-fait extravagante & impie rapportée dans une lettre que François Hottoman adresse à Rodolphe Gualtherus. *Wolphius nuper Augustæ mortuus testatur Machiavellum quodam loco scripsisse, sibi multo optabilius esse post mortem ad inferos & diabolos detrahi, quàm in cœlum ascendere. Nam hic nullos reperturum nisi mendiculos & misellos quosdam monachos, here-*

mitas, apostolos, illic victurum se cum cardinalibus, papis, regibus & principibus. (B).

Paulus Æmilius Sanctorius, archevêque d'Urbin, avoit écrit en latin l'histoire de son siécle, selon le génie de Tacite. Il ne reste que des fragmens de cette histoire. Paul V, souverain pontife, lui demandant un jour ce qu'il avoit dit de lui, il lui répondit qu'il n'avoit dit que la vérité. Belle & généreuse réponse, que tous les gens qui se mêlent d'écrire l'histoire des grands, devroient avoir devant les yeux: *nam quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat?*

Peranda Italien, savant & curieux, ayant acheté bien cher un beau & rare manuscrit, une guenon qu'il nourrissoit, trempa sa patte dans de l'encre, & effaça entièrement le manuscrit. Le Bocalini qui parle de ce Peranda dans ses *raguagli di Parnasso*, raconte qu'étant devenu aveugle, Apollon, touché de ce qu'usant si bien de ses yeux, il les avoit perdus, lui envoya un excellent collyre, capable de lui rendre la vue. Mais que Peranda ayant appris de celui qui lui apportoit ce remède, que les mêmes vices qui régnoient dans le monde avant qu'il

fût aveugle, y régnoient encore, & qu'il verroit toujours les mêmes désordres, il remercia Apollon, & lui renvoya son collyre.

*Le plus grand instinct des singes & des guenons, c'est d'imiter autant qu'ils peuvent ce qu'ils voyent faire. *Fuit quædam simia, quæ cum infantem à nutrice lavari & fasciis involvi videret; absente, eundem denudatum in ferventem aquam abluendi gratiâ, imposuit & interficit.* Mais souvent ce que ces bêtes-là imitent, leur est funeste: *dum quæ venatores facere vident, imitantur, facile capiuntur.* B)

On dit que le Pape Urbain VIII avoit ce défaut, que s'estimant le premier homme du monde pour la capacité & le jugement, il traitoit de bêtes & d'ignorans tous ceux qui n'étoient pas de son avis; & qu'au contraire il élevoit jusqu'aux nues quiconque pensoit comme lui. *O! le grand homme!* s'écrioit-il un jour d'un certain personnage, *il pense comme moi.*

Il se trouve entre les manuscrits grecs de la bibliothèque de l'empereur un fragment de Sophronius, patriarche de Constantinople, qui témoigne que Joseph, père nourricier de Jesus-Christ, avant que d'épouser la Vierge, avoit eu une femme nommée Salomée, & que de

cette femme il avoit eu quatre garçons & deux ou trois filles. Mais le bon Sophronius, selon la coutume des Grecs, avance ce qu'il lui plaît, sans se mettre en peine d'en fournir les preuves.

Théodore, précepteur de l'empereur Constantin Porphyrogenéte s'est avisé, par un dessein singulier & bisarre, d'écrire une apologie *pro eunuchismo & eunuchis*.

Il y a un témoignage dans la chronique d'Hyppolite de Thébes, que la sainte Vierge enfanta à l'âge de seize ans, qu'elle vécut onze ans depuis la mort de Jesus-Christ, & que Jean l'Evangeliste vécut 90 ans après la mort du Sauveur.

Fortunius Licétus, philosophe de l'école de Padoue, fut appellé *Fortunius*, parce que ce fut comme par miracle qu'on lui conserva la vie, étant venu au monde si foible, qu'il fallut l'élever dans du coton. On raconte de Charles II, roi d'Espagne aujourd'hui regnant, qu'à sa naissance on le mit dans une boëte de coton, étant si délicat & si petit, qu'on ne pouvoit l'emmailloter.

Nous avons de Licétus un traité *de lucernis antiquorum reconditis*, dans lequel il a mis toute

sa science, & s'y est épuisé. Mais après tout, il ne nous apprend point ce qu'il faudroit savoir, c'est-à-dire, le secret de ces lampes perpétuelles. Il est certain qu'il y en a eu; Cassiodore l'assure, & témoigne qu'il en faisoit lui-même. C'étoit sans doute quelque espèce de phosphore beaucoup plus parfait que ceux que nous avons aujourd'hui. Peut-être si Paulus Arésius, qui a écrit *contra diurnam veterum Ellychniorum durationem*, en avoit eu connoissance, qu'il ne se seroit pas embarrassé dans cette contestation.

Il me semble qu'il y a bien de l'érudition inutile dans les quatre premiers livres de Licétus. Le cinquieme est tout employé à refuter Arésius. Le sixieme livre est le plus curieux, & il s'y trouve de fort bonnes remarques pour l'intelligence de l'antiquité & des rites de la religion des payens.

Il prétend dans le premier livre, par une pensée qui lui est particulière, que le feu des vestales n'étoit autre chose qu'une de ces lampes perpétuelles. Il s'appuye sur Plutarque, qui compare le feu perpétuel des vestales *igni græco Delphis & Athenis perpetuo ardenti, & à senioribus viduis mulieribus asservato. Unde constat apertè Virginum vestalium ignem in lucernâ exarsisse, non autem in rogo ligneo: cui fortasse igni*

alludere voluit in evangelio dominus, dum virginibus obviam ſponſo ituris lampades ardentes aſſignavit in parabolâ.

Quand les Perſes ſacrifient au feu, comme à un Dieu, & qu'ils lui donnent de l'aliment, ils lui diſent dévotement : *Ede, ignis Domine.* Seigneur feu, mangez, s'il vous plaît; & cela lui plaît toujours, car il n'épargne rien.

« La reine Anne de Bretagne (ſelon Brantôme) eſt la première qui commença à dreſſer » la cour de dames & de filles. Elle en avoit une » grande ſuite, & n'en refuſoit aucune ».

Varillas dans la vie de François I dit, que ce prince fut le premier de nos rois qui habitua les dames à demeurer à la cour; qu'avant lui elles y venoient rarement, & ſeulement dans la néceſſité.

La cour de nos rois eſt toujours fort remplie en tout tems & preſqu'à toute heure. Les cours des autres rois de l'Europe ne ſont peuplées que dans les fêtes & les cérémonies extraordinaires, ou lorſqu'on tient les états. Il eſt vrai qu'il y a de la confuſion dans la cour de France, & que c'eſt comme une cohue, où les grands & les petits, ceux qui ont des affaires & ceux

qui n'en ont point se trouvent pêle-mêle. Cela fait peine aux étrangers, & ils s'en plaignent quand ils sont de retour chez eux. Le cardinal Bentivoglio fait une description particulière de ce désordre, qui mérite bien d'être remarquée; c'est dans une lettre qu'il adresse au comte Manfredi : *La corte è grandissima, & hora in particolare, che tutti i principi, è quasi anche tuti gli altri signiori più principali del regno si trovano appresso il Rè. Ma non si puo credere quanto grande è la confusione. E tanto è lontano, che si tratti di rimediarui, ch'anzi allora più diletta questa grandezza, quando è più confusa, è più strepidosa. Quel cacciarsi, non solo in camera, è non solo i signori grandi, è le persone di qualita conditione, si stima qui grandezza maggiore, è maggior pompa di Maesta. Jo mi dispero qualche volta, perche all'udienza non trovo quasi spatio, che basti fra le mie parole, è l'orecchie del Rè.*

François I disoit, que quand les grands de son royaume arrivoient à la cour, on les recevoit comme de petits rois; que le lendemain on les regardoit comme des princes; mais que le troisieme jour ils n'étoient pas plus considérés que comme de simples gentilshommes, se trouvant confondus avec les autres dans la multitude des courtisans.

On prétend que cela se fait par politique, & pour ne pas trop autoriser les grands du royaume; & que c'est sur ce fondement que Henri IV disoit tout haut, & même en présence des princes du sang : « Nous sommes tous gentilshommes ».

* Le chevalier de Meré dit dans l'un de ses discours, que la cour de France est la plus grande & la plus belle qui nous soit connue, & qu'elle se montre souvent si tranquille, que les meilleurs ouvriers n'ont rien à faire qu'à se reposer. Il ajoute que la cour de France est aussi la plus agréable du monde, & que nos courtisans sont plus honnêtes gens que ceux des autres cours, parce que le prince qui regne n'approuvant que les bonnes choses, ils n'ont de ressource qu'au seul mérite pour s'approcher de la faveur.

C'est-là le plus grand éloge qu'on puisse donner à la cour de France. (B)

L'abbé de la R.... né dans la petite ville d'Etampes, & fils d'un tailleur d'habits, étant venu à Paris pour y enseigner les humanités, se fit connoître à M. l'abbé de Valençay, qui le mit auprès de M. le duc D.... comme une espèce de sous-précepteur. Quand il se vit dans ce poste, tout latin à part, il ne pensa qu'à

plaire à son maître, & entra si habilement dans toutes ses inclinations, que ce prince ne sçavoit presque se distinguer d'avec lui. Il sembloit qu'il fût entre les mains de l'abbé de la R. . . comme l'anneau de Gigés, pour lui faire tout entreprendre à coup sûr & sans être apperçu. La chose alla si avant, que l'abbé sçachant user à propos du fort & du foible de son prince, n'amassa pas seulement des richesses immenses, mais eut la hardiesse par une ambition demesurée de disputer le chapeau de cardinal à un prince du sang. Il força même la cour à prendre son parti; & ce ne fut que parce qu'un trompeur en trompa un autre, que cette haute dignité de l'église romaine manqua à sa fortune. Mais ce qui est plus que tout cela, c'est que cet homme de néant, qu'on pouvoit renverser d'un souffle, sans que personne s'en fût plaint, tint bon durant les plus grands orages du royaume, contre ce qu'il y avoit de plus puissant au monde. Il étoit plaisant de voir dans ces tems difficiles le cardinal M..... & l'abbé de la R..... jouer aux barres, se donner le change, & être souvent la dupe l'un de l'autre; mais toujours aux dépens du public.

A la paix des Pyrénées, lorsqu'on commença à voir clair dans nos brouilleries passées, il sembloit que l'abbé de la R.... alloit périr; mais

ſortant de l'orage, comme un Neptune qui ſort de la mer après une tempête qu'il a émue, il paroît tranquille au-deſſus des flots, répand l'or à pleines mains, monte aux dignités les plus ſublimes, & force la cour qu'il a offenſée à avoir des égards, ſinon pour ſa perſonne, du moins pour ſa fortune qui retient chacun dans le reſpect.

A la fin cet homme ſi extraordinaire, grand génie certainement, bien fait de ſa perſonne, mais d'un viſage à faire peur, aimant les plaiſirs, la pompe & le faſte; cet homme, dis-je, ſi rare en ſon eſpèce, par un ridicule qui finit la ſcène, & divertit le parterre, va s'aviſer de léguer par ſon teſtament une ſomme de cent écus à celui qui honorera ſon tombeau d'un épitaphe glorieux; & voici un poëte qui en ſix vers efface toute la gloire paſſée. *Ci gît un grand perſonnage, &c.*

Durant les guerres civiles du dernier ſiécle, une béate pour ſe faire admirer, ou par foibleſſe d'imagination, fit courir le bruit dans Paris & ailleurs, qu'elle ſavoit par revélation que Dieu avoit fait miſéricorde au duc de Guiſe & à ſon frère le cardinal tués à Blois, & qu'ils étoient en paradis, en conſidération de la ſainte ligue, leur mort étant un baptême de ſang dans lequel leurs péchés avoient été lavés.

Une autre béate a eu la témérité d'écrire & de faire imprimer, afin qu'on n'en doutât point, que le duc de Nemours, qui fut tué en duel par M. de Beaufort durant les guerres de Paris, étoit sauvé par l'aide & intercession du B. François de Genève. Cela s'appelle vouloir abuser de la crédulité du public. Ceux qui étoient présens à la mort de ce prince ont témoigné que n'ayant point voulu demander la vie à M. de Beaufort qui la lui offroit, il fut tué d'un coup de pistolet, dont la balle lui perça le cœur; qu'il fut suffoqué de son sang, & ne donna point le moindre signe de vie ni de repentir.

Nostradamus dans ses centuries marquoit la mort du duc de Guise en ces termes: « Le grand » de Blois son ami tuera.

J'ai ouï-dire à un homme fort âgé, qu'il avoit appris d'un vieux bourgeois de Nîmes, que Nostradamus, qui étoit logé chez lui, voyant dans la place publique deux coqs qui joutoient, & dont l'un tua l'autre, prédit que la même journée & au même lieu il se feroit un duel, dans lequel l'un des combattans seroit tué sur la place; ce qui arriva.

Durant mon séjour à Rome, j'ai souvent vu le Poussin chez lui & chez M. le chevalier Del

Poso, l'un des plus galants & des plus accomplis cavaliers de toute l'Italie. Le portrait qu'on nous a donné du Poussin dans les hommes illustres de M. Perrault, est horrible, & ne ressemble guères à ce grand peintre. Il est beaucoup plus ressemblant dans quelques estampes gravées d'après son portrait tiré par lui-même, qui est un très-beau morceau. On y voit le Poussin tout vivant, son esprit, sa phisionomie, ses traits, &c.

J'ai souvent admiré l'amour extrême que cet excellent peintre avoit pour la perfection de son art. A l'âge où il étoit, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, & quelquefois dans la campagne & sur le bord du Tibre qu'il dessinoit ce qu'il remarquoit le plus à son goût. Je l'ai vu aussi qu'il rapportoit dans son mouchoir des cailloux, de la mousse, des fleurs & d'autres choses semblables, qu'il vouloit peindre exactement d'après nature.

Je lui demandai un jour, par quelle voie il étoit arrivé à ce haut point d'élévation qui lui donnoit un rang si considérable entre les plus grands peintres d'Italie. Il me répondit modestement : *Je n'ai rien négligé.* En effet, il paroît dans ses tableaux qu'il n'a rien négligé de ce qui sert à former un des meilleurs peintres du monde. *Quis enim in ejus picturâ non suscipit*

numeris omnibus absoluto pictori per necessariam historiæ fabularumque, optices & architecturæ omni curâ perquisitam cognitionem, rerum expingendarum decoram dispositionem, idem ad punctum figurarum accuratam deductionem, & gradatam corporum cælorumque imminutionem, constantem symetriam, inductos naturalis temperaturæ colores, extansia in æquo corpora, restitutam veteris artificii dignitatem? Credas ab illo pictas fluere undas, germinare terras, eventilari silvas, ipsas vivere animantes, ædes urbesque habitari. Cæterum adhuc sub judice lis est, utrum elegantius corpora nudet, an convestiat: adeo utroque præstat. Nam pingi ab eo, quæ non possunt, perturbationes animi, omnium, qui ejusdem opera viderint, est confessione vulgatum.

Les mémoires de Brantome qui étoient demeurés depuis le commencement du siécle jusqu'à présent dans les cabinets des curieux, viennent d'être imprimés en Hollande avec bien des fautes.

Pierre de Bourdeille, abbé commendataire de Brantome, & non pas sieur de Brantome, comme dit M. Colomiez, est l'auteur de ces mémoires. C'étoit un homme de qualité, spirituel, bien fait, estimé & chéri de tous les honnêtes gens de son tems. Il avoit

beaucoup voyagé & ſervi à l'armée. Étant à Malthe, il voulut prendre la croix de chevalier; mais M. de Strozzi ſon ami particulier l'en détourna, & il revint à la cour.

» Je me laiſſai aller, dit-il, aux perſua-
» ſions de mon ami, & m'en retournai en
» France, où pippé d'eſpérance je n'ai reçu
» d'autre fortune, ſinon que je ſuis été, Dieu
» merci, aſſez toujours aimé, connu & bien
» venu des rois mes maîtres, des grands ſei-
» gneurs & princes, de mes reines, de mes
» princeſſes, bref d'un chacun & chacune,
» qui m'ont eu en telle eſtime, que ſans me
» vanter, le nom de Brantome y a été très-
» bien en grande renommée; mais toutes tel-
» les faveurs, telles grandeurs, telles vanités
» & telles vanteries, telles gentilleſſes, tels
» bons tems s'en ſont allés dans le vent, &
» ne m'eſt reſté que d'avoir été tout cela, & en
» ſouvenir, encore que quelquefois me plaît,
» quelquefois me déplaît, m'avançant ſur maudite
» chenue vieilleſſe, le pire de tous les maux du
» monde, & ſur la pauvreté qui ne ſe peut ré-
» parer comme dans un bel âge floriſſant à qui
» rien n'eſt impoſſible, me répentant cent mille
» fois des braves & extraordinaires dépenſes que
» j'ai faites autrefois, &c.

La reine Marguerite lui fit l'honneur de lui

dédier ſes mémoires, dont il ne nous reſte que la première partie.

« Celui, dit M. Colomiez, à qui la reine
» Marguerite adreſſe ſes mémoires, n'eſt pas
» Charles de Vivonne, baron de la Châtai-
» gneraye, comme prétend Auger de Mauléon,
» ſieur de Granier, qui les a donnés au public ;
» mais meſſire Pierre de Bourdeille, ſieur de
» Brantome ».

Cette critique de M. Colomiez eſt approuvée par le ſieur de Varillas dans ſon hiſtoire de Henri III, roi de France, &c.

La Châtaigneraye étoit oncle de Brantome, comme celui ci le témoigne dans ſes mémoires. « La Châtaigneraye, mon oncle, dit-il, ſortant
» d'enfant d'honneur de François I, ſe mit dans
» l'infanterie, & portant l'arquebuſe, fit faire
» demi-douzaine de bales d'or pour tuer l'em-
» pereur ; ce qui plut à François I ».

On voit par ce diſcours de Brantome, qu'en ce tems là il y avoit auprès de nos rois des enfans d'honneur, comme il y en a depuis quelques années auprès de nos princes. Nous les appellons *Menins*, d'un nom que nous tenons de la cour d'Eſpagne, qui a ſes *Menins* & ſes *Menines*.

Brantome écrivoit bien pour ſon tems. Il a

quelquefois des pensées qui se sentent de la naïveté de nos anciens auteurs qui copient tout d'après nature.

Sur ce que Henri IV donnoit les bénéfices & les biens d'église à la noblesse, il dit plaisamment : « Possible que c'étoit par l'inspira-
» tion des ombres & ames généreuses, qui ayant
» pitié de leurs neveux & successeurs, ont
» poussé le roi de leur faire du bien en récom-
» pense des fautes passées, & de ce que jadis
» ils avoient donné trop prodigalement à l'église.
» Il dit ailleurs, qu'il ne pouvoit pas croire
» que l'ame d'un jeune enfant, d'un sot, d'un
» fat, d'une bête, d'un méchant, pût être aussi
» belle, pure & nette, accomplie & parfaite,
» que celle d'un vertueux & homme de bien;
» & non plus l'ame d'une dame laide, maus-
» sade, sotte & bête, pût se comparer à celle
» d'une belle, honnête & agréable dame.
» Il disoit que vérécondie se loge plus vo-
» lontiers parmi les grandes princesses & dames,
» que parmi le vulgaire. Ah ! que c'est dom-
» mage, ajoutoit-il, quand la vieillesse vient à
» gâter ces beautés & à débaucher telles vertus !

Le portrait qu'il fait du maréchal Strozzi, est des plus naïfs. « M. de Strozzi, dit-il, n'é-
» toit pas certainement bigot, hypocrite,
» mangeur d'images, ni grand auditeur de

» messe

» messes & sermons ; mais il croyoit très-bien
» d'ailleurs ce qu'il falloit croire touchant sa
» grande créance ; & outre cela, il n'eût pas
» voulu faire tort à un autre pour tout l'or du
» monde ».

Voilà en peu de mots ce qu'on appelle *un catholique à gros grains*. Les gens de cette trempe-là distinguent comme Brantome, entre grande & petite créance. La grande créance, c'est de croire en Dieu ; mais la petite créance, selon eux, ne regarde que les observances de l'église, comme de jeûner, d'assister à la messe, &c.

Mais parmi ces naïvetés de Brantome, il ne laisse pas de s'y trouver des maximes & des réflexions très-solides.

Parlant de Machiavel qui avoit composé un livre *de l'art militaire*, il disoit « que c'étoit un
» grand abus que cet homme qui ne savoit ce
» que c'étoit de guerre, se fût mêlé d'en écrire ;
» que cela étoit aussi ridicule que si un philo-
» sophe alloit écrire un livre de chasse, comme
» a fait du Fouilloux.

» Tels gens, ajoutoit-il, ne devroient point
» parler de la guerre, que premièrement ils
» n'eussent fait passer leurs livres par les mains
» des gens du métier.

» J'ai observé plusieurs fois, disoit-il, qu'il n'y

» a jamais eu de combat général ni particulier, » que l'on ait vu raconter au vrai.

« Il disoit de la France ce que Prosper Co- » lonne disoit de la Duché de Milan, qu'elle » ressemble à une oye bien grasse, que tant plus » on plume, & tant plus la plume revient.

» Il se moquoit bien justement d'un certain » prélat, qui voulant faire le beau-parleur, » disoit que le prophête Elie étoit *conseiller d'état* » *du roi.*

» Il tenoit pour maxime, que la seule disci- » pline des Romains les avoit rendus les maîtres » de l'univers.

» Il remarquoit que souvent ceux qui portent » le nom de leurs aïeuls, leur ressemblent vo- » lontiers; & cela à propos de l'empereur Fer- » dinand qui ressembloit en tout à son aïeul.

» Il disoit qu'il avoit appris d'un grand per- » sonnage, qu'il faut se donner de garde d'un » bouffon, d'un sot, d'un fou, d'un ivrogne & » d'une femme débauchée, que tôt ou tard ils » vous donnent votre fait.

» Il disoit que les guerres civiles sont les » mères nourrices des intendans.

» Il tenoit pour maxime, que les rois doivent » ménager les hasards de leur vie.

» Il disoit que qui que ce soit, & même » les grands seigneurs, sont avares au jeu.

» Il remarquoit que les Italiens font grands » larrons de la gloire & louanges de nos François ; ce que ne font pas les Anglois.

Outre ces reflexions & ces maximes, il y a dans Brantome des particularités historiques qui méritent bien d'être relevées.

» Quand Louis XI fit couper le cou au comte » d'Armagnac, lieutenant du royaume de » Naples, il voulut que ses enfans têtes nues, » vêtus de blanc & mains jointes, le sang » de leur père teignît leurs habits pour leur » donner exemple & crainte. *Cruelle manière* » *d'enseigner.*

» M. de la Trimouille ayant pris prisonnier » M. d'Orléans en la bataille de S. Aubin, ce » prince étant parvenu à la couronne sous le » nom de Louis XII, ne lui en voulut pas de » [redacted] cela, & se servit de lui.

» Charles de Bourbon fut piqué de ce que » l'amiral Bonivet, qui étoit son vassal, avoit » bâti le plus superbe château de France, la » maison de ce prince ne paroissant qu'un petit » nid auprès.

» Galiot, grand écuyer & grand maître d'ar» tillerie sous François I, étant accusé de s'ê» tre enrichi, dit au roi : Vous m'avez fait tel » que je suis ; les biens que j'ai, vous me les

» avez donnés ; s'il vous plaît de me les ôter,
» je suis prêt de vous les rendre. Le roi se
» contenta de ces paroles honnêtes.

» François I n'a guères employé de gens
» d'épée dans ses ambassades.

» Charles-Quint fit une faute considérable de
» laisser au choix de la régente les ôtages pour
» la délivrance du roi, c'est-à dire, de donner
» ou les enfans de France, ou les grands sei-
» gneurs nommés.

» François I permettoit à M. de Vendôme
» de l'appeller *Monsieur*, mais il le nia tout
» court à son cadet M. de S. Pol.

» La reine Catherine de Médicis juroit qu'elle
» n'auroit pas fait couper le cou à M. de Mont-
» gomery, s'il avoit témoigné plus de repentir
» d'avoir tué le roi.

» Anne de Montmorency disoit que la pre-
» mière campagne qu'il fit, M. son père ne lui
» donna que cinq cent francs, des armes & des
» chevaux, afin qu'il partît & n'eût toutes ses
» aises.

» Un esclave Maure ayant dérobé à Louis
» d'Avila, général de la cavalerie légère de
» l'empereur un beau cheval, & s'étant sauvé
» dans le camp de M. de Guise, ce général
» lui envoya redemander l'homme & le cheval.
» M. de Guise renvoya le cheval ; mais pour

» l'homme, il répondit qu'étant passé en France,
» il étoit libre par un privilège du royaume.

» Le marquis de Pescaire disoit qu'un grand
» capitaine devoit être en son armée sans charge,
» c'est-à-dire, prêt à tout.

» François I disoit que les princes Lorrains
» ressembloient aux courciers de Naples, qui
» sont longs & tardifs à venir; mais qui sur l'âge
» sont très-bons.

» On disoit de l'amiral de Châtillon, que
» ce qu'il avoit fait de plus beau en sa vie étoit
» contre son Dieu, sa religion, son roi & sa
» patrie.

» François I se plaignant du pape Clément à
» son ambassadeur, dit que si le pape ne le con-
» tentoit, il permettroit la nouvelle religion de
» Luther dans son royaume, aussi bien qu'avoit
» fait le roi d'Angleterre. L'ambassadeur lui
» repartit qu'il s'en repentiroit le premier, &
» qu'il y perdroit plus que le pape, une nou-
» velle religion demandant un nouveau prince.
» Le roi y fit reflexion, & aima toujours depuis
» ce nonce.

» Le maréchal de Biron le père portoit or-
» dinairement des tablettes, & y marquoit tout
» ce qu'il voyoit & oïoit bien. On disoit à la
» cour quand quelqu'un disoit quelque chose:
» Tu as trouvé cela dans les tablettes de Biron.

» Et le Greffier, fou du roi Henry, juroit quel-
» quefois *par les divines tablettes de Biron.*

» Charles IX disoit que sa vie n'étoit pas de
» si grande conséquence, qu'elle dût être gardée
» dans un coffre, comme les bagues de la
» couronne.

» Dorat, présentant à ce prince quelques
» vers qu'il avoit faits à sa louange, il lui dit:
» N'écrivez rien désormais pour moi, car ce
» ne sont que toutes flateries & mensonges, qui
» n'ai point encore donné sujet d'en bien dire.

» Amiot, après avoir fait baiser le livre des
» évangiles à Charles IX à la messe, il lui lisoit
» cet évangile, & le lui interprétoit.

» M. de Martigues, colonel général, ayant
» battu des huissiers qui menoient un de ses
» capitaines en prison, fut arrêté chez lui, &
» obligé, quoiqu'il eût sa grace du roi, de
» passer par le guichet, le parlement le voulant
» punir plus rigoureusement.

» M. de Strozze gourmanda son fils, de ce
» qu'il avoit déjeûné avant d'avoir étudié.

» Anciennement les capitaines, encore qu'ils
» commandassent à grosses troupes, n'étoient
» appellés simplement que capitaines & non
» colonels.

» M. de Tais a été le premier colonel gé-
» néral des bandes françoises.

» M. d'Espernon étant gouverneur de Pro-
» vence, y alla pour y mettre ordre. Il se fit
» un livre contre lui, intitulé : *Les hauts faits,*
» *gestes & vaillances de M. d'Espernon en son*
» *voyage de Provence.* Le titre le chantoit ainsi,
» mais les feuillets du livre étoient blancs : les
» acheteurs se fâchant contre les vendeurs, de
» ce qu'il n'y avoit rien dans ce livre, ils ré-
» pondoient : Aussi M. d'Espernon n'a-t-il rien
» fait.

» Charles-Quint fit ordonner une ordonnance
» dans les Pays-Bas, & gardée dans les dix-sept
» Provinces, qu'on ne fît plus *caroux*; car
» quoiqu'il fût du pays, il n'étoit pas biberon.
» A la fin il fut contraint de laisser faire les
» bons biberons.

» Le même prince avoit coutume de saluer
» les gibets devant qui il passoit, montrant qu'il
» honoroit la justice, semblable en cela à son
» aïeule Isabelle de Castille, qui se réjouissoit
» quand elle voyoit les gibets bien garnis.

» Ce prince aimoit la fête de S. Matthias,
» parce qu'en ce jour il fut élu empereur ; à
» tel jour fut couronné, & à tel jour prit Fran-
» çois I.

» Il parloit le françois, & disoit qu'il tenoit
» de la majesté plus que tout autre. Et selon
» l'opinion des Turcs, il tenoit qu'autant de

„ langues qu'on parle, autant de fois l'on eſt
„ homme. Il vouloit attirer à ſoi le dragoman
„ du ſultan Soliman qui parloit dix-ſept ſortes
„ de langues.

„ Charles-Quint avoit deſſein de ſe faire élire
„ pape. On l'appelloit depuis ſa retraite, *Fra*
„ *Carolo de ſanto Hieronimo*.

„ Il eſt rapporté dans l'*apologie du prince*
„ *d'Orange*, petit livre fait en Flandres, que
„ Charles-Quint s'étant réſervé cent mille écus
„ ſur la Caſtille, ſon fils lui en retrancha les
„ deux parts.

„ Il mourut âgé de cinquante-huit ans, après
„ deux ans de pénitence.

„ Il fut une fois arrêté à l'inquiſition d'Eſ-
„ pagne, ſon fils préſent, & conſentant de dé-
„ ſenterrer ſon corps, & le faire brûler comme
„ hérétique, pour avoir tenu de ſon vivant quel-
„ ques propos légers de foi.

„ On dit qu'il fit un livre de ſa vie en françois.
„ Je ne ſçais s'il l'a fait; mais j'ai vu une lettre
„ imprimée parmi celle de Belleforeſt qu'il a
„ traduite d'italien en françois, qui certifie ce
„ livre avoir été tourné en latin à Veniſe par
„ Guillaume Mirindre.

„ Les Eſpagnols de l'Amérique préſentèrent
„ requête aux magiſtrats de l'empereur, que
„ les prêtres & moines n'euſſent plus à tant

„ baptiſer de perſonnes, d'autant qu'ils ne pou-
„ voient plus trouver d'eſclaves pour travailler
„ aux mines.

„ Charles-Quint après avoir réſigné l'empire
„ à ſon frère Ferdinand, l'exhorta de le re-
„ ſigner à ſon fils Maximilien. Il répondit qu'il
„ en vouloit conférer avec Maximilien ; & celui-
„ ci eut la générosité de dire à ſon père de le
„ conſerver.

„ Quand Philippes II envoya le duc d'Albe
„ diſgracié pour conquérir le Portugal, il ne lui
„ écrivit que ces mots : *Ne faillez, auſſi-tôt la*
„ *préſente vue, de vous en aller en telle part.*

„ Le même duc ſe repentant en mourant des
„ violences qu'il avoit faites en Flandres, le
„ roi lui manda que quant à celles qu'il avoit
„ faites par l'épée de ſa juſtice, il ne s'en mît
„ en peine ; car il les porteroit toutes ſur ſoi &
„ ſur ſon ame : mais quant aux autres qu'il avoit
„ faites par l'épée de guerre, c'étoit à lui d'y
„ penſer, & qu'il en répondroit en ſon privé
„ nom.

„ Antoine de Léve au ſiége de Pavie, man-
„ quant d'argent, prit celui des temples, jurant
„ de le reſtituer, s'il demeuroit vainqueur ;
„ mais il s'en moqua ; il laiſſa la dette à payer,
„ & le vœu à accomplir à l'empereur.

„ Doña Maria de Padilla, pour ſoutenir ſa

„ révolte contre l'empereur Charles-Quint, „ prit tout l'or & l'argent des reliques de Tolède, s'y en allant les mains jointes & couvertes d'un voile noir. Piété espagnole.

„ Le marquis de Pescaire dans les guerres de „ Lombardie, disoit au légat, qui fut depuis „ le pape Clément : Il est bien difficile à un soldat „ de servir Mars & Christ.

„ Le même seigneur visitant François I dans „ sa prison, y alloit modestement habillé de „ drap noir.

„ Après la mort de Charles de Bourbon, „ on fit peindre de jaune la porte & le seuil de „ son hôtel de Bourbon à Paris devant le Louvre. C'étoit la coutume du tems passé, pour „ déclarer un homme traître à son roi, de peindre sa porte de jaune, & de semer du sel „ dans sa maison, comme on fit dans celle de „ l'amiral Châtillon.

„ Vezalius, médecin de l'empereur, ayant „ dit au comte de Buren, grand capitaine sous „ Charles-Quint, & chevalier de la toison-d'or, „ qu'il n'avoit plus que cinq ou six heures à „ vivre, fit appeller ses deux amis l'évêque „ d'Arras, depuis cardinal Granvelle, & le comte „ d'Aremberg, fit son testament, sa confession, „ & reçut le saint sacrement, se revêtit de ses „ plus beaux habits & de ses armes, & se fit

„ porter dans une chaise dans la salle de son
„ hôtel, où étoient tous les officiers de l'armée
„ & ses serviteurs, leur dit adieu, & les ré-
„ compensa selon leur mérite.

„ Trois tourneurs de casaque ont fait grand
„ tort en France; Charles de Bourbon, Jerôme
„ Mouron & André Doria.

„ Ruy Gomez gagna la faveur du roi Phi-
„ lippes II, parce que lorsqu'il étoit en Flan-
„ dres, il lui laissa gagner vingt mille écus à
„ la prime, dissimulant son jeu, qui étoit meil-
„ leur que celui du roi.

„ L'empereur Charles-Quint ayant com-
„ mandé au marquis de Villane de loger en
„ son logis M. de Bourbon, il lui répondit
„ qu'il le feroit, puisqu'il le lui commandoit,
„ mais qu'il ne trouvât pas mauvais, après qu'il
„ en feroit parti, qu'il y mît le feu, ne voulant
„ pas qu'il lui fût reproché que sa maison eût
„ servi de retraite à un traître.

„ Jean-Jacques Trivulce ayant entendu dire
„ que les diables craignoient fort les épées,
„ étant à l'article de la mort, il fit mettre son
„ épée sur son lit, & la tint entre les mains tant
„ qu'il put.

„ Quand le duc de Bourbon fut tué devant
„ Rome, l'empereur Charles-Quint ne le re-

„ gretta guères, & dit que c'étoit une belle
„ dépêche pour lui.

„ A l'inhumation de Charles IX, la cour de
„ parlement envoya dire & commander à M.
„ le grand aumônier, Amiot, de leur dire
„ *grâces* après dîner, comme roi (1). Lequel
„ fit réponse qu'il n'en feroit rien, & que ce
„ n'étoit pas devant eux qu'il les devoit dire;
„ ils lui en firent faire deux commandemens
„ consécutifs & menaces : ce qu'il refusa en-
„ core, & s'alla cacher pour ne leur répondre
„ plus. Ils jurèrent qu'ils ne partiroient de-là,
„ qu'il ne vînt; mais ne s'étant pu trouver,
„ ils furent contraints de les dire eux-mêmes,
„ & se levèrent avec des menaces grandes &
„ injures contre ledit aumônier, jusqu'à l'ap-
„ peller *maraut & fils de boucher.* M. le car-
„ dinal de Lorraine leur en alla parler; mais il
„ ne gagna rien, se tenant toujours sur leurs
„ opinions de royale majesté & autorité. Le car-
„ dinal de Lorraine me dit que c'étoient de....
„ M. le premier président de Thou, président
„ alors, grand sénateur certes, mais il avoit
„ de l'humeur.

„ La reine Catherine de Médicis contentoit
„ de belles paroles & promesses, dont elle ne

(1) Le parlement de Paris se disoit roi en l'absence de Henri III.

„ manquoit jamais. Aussi Ronsard lui dédia „ l'hymne *de la promesse*.

„ Il n'y avoit grande maison dans le royaume „ que cette princesse ne connût ; & elle l'avoit „ appris de François I, qui savoit toutes les „ généalogies des grandes familles de son „ royaume, & aussi de Henri II son mari, qui, „ dès qu'il avoit vu une fois un gentilhomme, „ il le connoissoit toujours de face & de répu- „ tation.

„ Cette princesse lisoit volontiers, & se fai- „ soit lire les livres que les savans lui présen- „ toient, ou les faisoit acheter.

„ De tout tems nos reines aux processions „ portoient une palme à la main.

„ Le surnom de France n'appartient qu'aux „ filles de France ; & si elles sont nées avant „ que leur père soit roi ; elles ne prennent ce „ nom qu'après l'avénement à la couronne.

„ Le grand Soliman haïssoit la religion des „ luthériens, disant que ces gens-là n'étoient „ que des brouillons & des séditieux.

Ces choses sont d'autant plus estimables dans Brantôme, que plus un écrivain a de ces particularités, plus il s'élève au-dessus du commun, & se rend utile au public. Ceux qui les débitent, doivent seulement prendre garde qu'elles soient vraies & bien fondées : car il

n'est point permis à un écrivain de forger des chimères pour orner son histoire. Mais il faut aussi que le lecteur soit indulgent ; & qu'il ne prenne pas tout au pied de la lettre. Par exemple, lorsque Brantôme dit que Charles-Quint avoit dessein de se faire élire pape, on doit supposer que c'étoit le bruit qui couroit alors dans le monde ; car on n'a point de preuve que Charles-Quint avoit voulu monter sur la chaire de S. Pierre, bien qu'on sache qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour rabattre l'autorité des souverains pontifes, & rentrer dans les droits prétendus des anciens empereurs.

Quoiqu'il en soit, toute particularité est bonne à remarquer ; & il arrive souvent que des choses singulières qui ne paroissent presque rien en lisant, deviennent importantes, quand l'occasion se présente d'en faire l'application à des événemens qu'on n'avoit pas prévus.

En 1672, le roi ayant souhaité que M. de Turenne, en qualité de maréchal de camp général, commandât les maréchaux de France, trois de ces messieurs ne voulurent point obéir. Dans cette affaire on examina fort le tems passé : mais les examinateurs laissèrent échapper quelques particularités que M. de Bussy Rabutin relève fort judicieusement dans une lettre à ma-

dame de Scudery. « Il eſt certain, dit-il, que
„ les maréchaux de camp généraux ont été faits
„ pour faire la fonction de connétable. Il y en
„ a eu peu juſqu'ici en France : cette charge
„ a été créée pour faire eſpérer l'épée de con-
„ nétable à celui qu'on en pourvoiroit, & ce-
„ pendant pour en faire une partie des fonc-
„ tions ſous un autre titre. Je ne ſache guères
„ que le maréchal de Biron, le connétable de
„ Leſdiguières & M. de Turenne, qui en aient
„ été pourvus. Une raiſon convaincante qui
„ fait voir que la charge de maréchal de camp
„ général eſt au-deſſus de celle de maréchal
„ de France, c'eſt que quand le maréchal de
„ Biron fut fait maréchal de camp général,
„ il étoit doyen des maréchaux. Si on n'avoit
„ pas voulu lui donner quelque choſe au-deſſus
„ de ce qu'il étoit, on l'eût laiſſé comme il
„ étoit. Mais pour ajoûter l'exemple à la rai-
„ ſon, vous ſaurez qu'au ſiège de Clérac,
„ M. de Leſdiguières, qui n'étoit encore que
„ maréchal de camp général, commanda le
„ maréchal de S. Géran, qu'il n'y avoit pas
„ long-tems qui étoit ſon camarade.

On trouve dans la bibliothèque de l'empe-
reur le ſymbole des apôtres manuſcrit grec
diviſé en douze articles, avec les noms des
apôtres qui les ont compoſés. Le premier eſt

attribué à Pierre, & les autres tout de suite à André, Jacques le Majeur, Jean, Thomas, Jacques le Mineur, Philippes, Barthélemy, Matthieu, Simon, Thadée & Matthias. Mais le témoignage de ce manuscrit ne fortifie guères l'opinion de ceux qui croient que chaque apôtre a composé un article de ce symbole. Néanmoins S. Léon paroît avoir été dans cette pensée.

On ne doit pas faire grand cas de ces livres que les Grecs appellent *oneirocritica*, c'est-à-dire, *de l'interprétation des songes*. Je ne sais comment Germain, patriarche de Constantinople, & quelques autres se sont amusés à écrire sur un si maigre sujet. M. Rigault nous a donné un recueil grec & latin de ces sortes d'ouvrages, l'un attribué à Astrampsychus, & l'autre à Nicéphore, patriarche de Constantinople, auxquels il a joint les traités d'Artémidore & d'Achmet. Nous avons une seconde fois l'oneirocriticon d'Astrampsychus en grec & en latin, *in mantissâ Romæ luxuriantis, sive libri singularis de luxu Romanorum veterum*, que Meursius a mis au jour. Mais tous ces livres ensemble ne sont que des rêveries ajoutées à d'autres rêveries, sous prétexte de vouloir expliquer des choses auxquelles on n'entend rien. Cependant il n'est pas impossible que parmi une

infinité

infinité de songes que notre imagination déréglée forme durant le sommeil, où le sens commun ne préside point, il ne s'en trouve quelques-uns qui semblent prophétiques, & qu'on n'apprenne quelquefois la nuit en dormant ce qui arrive le lendemain; mais personne jusqu'à présent, quelques recherches qu'on en ait faites, n'a pu découvrir d'où nous viennent ces songes. Les Payens les attribuoient à de certains dieux ou à des génies qui nous sont inconnus, & qui n'ont jamais été, & nos auteurs ne savent qu'en dire, ou ce qu'ils en disent est si mal appuyé, que personne de raisonnable n'y peut faire de fond.

Il est rapporté d'un empereur Romain, qu'ayant un crachement de sang, Esculape lui révéla dans un songe, que s'il prenoit du miel, il guériroit infailliblement; ce qui arriva. Et néanmoins les médecins assurent que le miel est positivement contraire à ce mal; parce qu'étant onctueux il empêche les vaisseaux ouverts de se refermer.

On admire avec raison, que de tous les hommes qui sont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui se ressemblent entiérement de visage: mais on ne prend pas garde à une autre chose aussi merveilleuse, que chaque visage est

formé de forte, que quelque laid qu'il nous paroiffe, pourvu qu'il ne foit point défiguré par aucun accident, on ne fauroit y rien changer pour le rendre plus beau, fans le rendre difforme; parce que dans fa laideur même la nature a obfervé une fimétrie fi exacte, que l'on ne peut raifonnablement y trouver à redire. Par exemple, fi l'on prétendoit allonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne feroit rien qui vaille; parce que ce nez étant allongé, il ne feroit plus fimétrie avec les autres parties du vifage, qui étant d'une certaine grandeur, & ayant de certaines élévations ou de certains enfoncemens, demandent que le nez leur foit proportionné. Ainfi, felon de certaines régles très-parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus; & felon ces régles, c'eft un vifage régulier qui deviendroit un monftre, fi on lui faifoit le nez aquilin. Je dis bien plus, qu'il eft quelquefois auffi néceffaire qu'un homme n'ait point de nez, qu'il eft néceffaire dans l'ordre tofcan, par exemple, que le chapiteau de fa colonne n'ait point de volute. C'eft un bel ornement que la volute dans l'ordre ionique ou dans le corinthien, mais ce feroit un monftre & une irrégularité dans l'ordre Tofcan.

Cela nous apprend que nous ne devons nous

moquer de personne à cause de ses défauts apparens; parce que souvent ce que nous croyons être un défaut, est une perfection au jugement de la vérité. Un petit nez, de petits yeux, une grande bouche qui nous choquent d'ordinaire, appartiennent à un ordre de beauté, qui peut bien n'être pas de notre goût; mais que nous ne devons pas condamner, parce qu'en effet c'est un ordre qui a ses régles, qu'il ne nous appartient pas de contredire.

Quand la nature forme un visage, c'est selon des idées très-justes; & elle y garde des mesures qui ne sauroient composer qu'un tout très-parfait par rapport à ses desseins. Que les hommes en jugent ce qui leur plaira; que les François méprisent les nez camus & les petits yeux; & que les Chinois les estiment, ce sont des bisarreries & des extravagances de l'esprit humain. Mais si l'on en revient à nos principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme divers ordres d'architecture; & il sera toujours vrai de dire, que la nature ayant gardé ses régles, le plus laid visage du monde, à notre goût, est aussi parfait & aussi régulier que ce qui nous semble le plus accompli & le plus beau.

Qu'on ne dise point que nous supposons ici des régles, auxquelles la nature ne pense point.

Elles sont si constantes, que ce n'est que par la connoissance parfaite que les habiles dessinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre très-ressemblans les portraits qu'ils peignent d'après nature. Et c'est ce que vouloit dire l'incomparable Nanteuil, quand il se vantoit d'attraper toujours la ressemblance, & de s'être fait pour cela des régles très-assurées. Je lui ai ouï dire qu'il y a de certains traits du visage qu'il faut extrêmement considérer, parce qu'ils servent de mesure à tous les autres; & que quand une fois on a dessiné exactement ces traits, le reste est comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pourroit peindre une personne absente, sur le rapport que je lui en ferois. Oui, me dit-il, pourvu que vous fussiez assez habile pour répondre exactement à ce que je pourrois vous demander, en quoi consiste tout le secret de mon art.

Quand M. le comte de Soissons, qui fut tué à la bataille de la Marsée près de Sedan, vint à la cour, jeune, beau & bienfait, tout le monde jetta les yeux sur lui : mais la fierté qu'il affectoit obligea bien des gens à lui tourner le dos. Son gouverneur, qui remarqua ce faux pas, l'en avertit; & ce jeune prince, qui avoit l'esprit excellent, concevant bien que les

grands ne courent jamais moins de risque de perdre leur rang, que lorsqu'ils s'abaissent à faire des honnêtetés à leurs inférieurs, fit dès le lendemain des civilités à tous les courtisans, & les regagna par cette sage conduite.

Dans le siécle dernier, c'étoit la mode à la cour de jurer. M. de la Trimouille, grand capitaine, juroit *le vrai corps-D.*; le chevalier Bayard, *fête-D. Bayard*; M. de Bourbon, *sainte Barbe*; le prince d'Orange, *S. Nicolas*; la Roche du Maine, *tête-D. toute pleine de reliques*; le maréchal de Matignon, *col-D.*; Louis XI, *pâque-D.*; Charles VIII, *par le jour D.*; Louis XII, *le diable m'emp...*; François I, *foi de gentilhomme*. Charles IX blasphémoit sans crainte. On a cru que Dieu, en punition de cet horrible vice, n'avoit pas donné une longue vie à ce prince, qui d'ailleurs avoit de très-grandes qualités. Ce furent les Italiens, les plus grands blasphémateurs du monde, qui introduisirent ces diaboliques excès dans la cour de France.

Henri IV juroit *ventre-saint-Gris*. On auroit de la peine à trouver ce saint dans aucun de nos martyrologes. Un gentilhomme de feu M. de Vendôme disoit, qu'il avoit appris de son maître, que les gouverneurs de Henri IV, lors-

qu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphémer comme les autres, lui permirent de jurer *ventre-saint-Gris*, mot qui ne signifie rien du tout.

Le feu roi Louis XIII ne juroit jamais. Louis le Grand ne juroit point, & a banni de la cour les juremens & les blasphêmes. Les grands princes n'ont que faire de jurer, ni pour se faire croire, ni pour se faire craindre. On les craint, & on les croit assez sans ces foibles secours, qui sont des monstres que l'impiété & la rodomontade ont produits.

Le duc d'Espernon se vantoit dans un manifeste qu'il fit publier, qu'il étoit le seul de tous les grands seigneurs de France, qui avoit fait la guerre à la ligue sans intéresser la religion.

Le président Despesses voyant que le roi Henri III faisoit difficulté de prendre N...., pour son successeur, comme n'étant pas assez timbré, lui dit : « Sire, puisque votre majesté » dit que les sages ont perdu son état, il faut » que les fous le rétablissent.

Un de nos historiens a remarqué que les prétendus-réformés sont les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, & qui en ont montré le chemin aux autres.

Parvos semando libellos,
Sucratis populumque rudem amorçando parolis.

On prétend que c'est-là un des caractères des gens de cabale & de secte d'affecter de bien parler & de bien écrire, afin de soutenir leur parti & le faire recevoir agréablement. Je me souviens d'avoir vu autrefois à Paris dans une estampe qui se vendoit publiquement, le Jansenisme sous la figure d'une hydre à sept têtes qui avoient chacune leur inscription. La dernière de ces têtes s'appelloit *beau langage*. Les auteurs de cette invention ne savoient alors parler que latin; mais depuis ayant appris le beau françois, ils ont reproché, & même fait voir par de fort bons exemples, à ces messieurs les jansenistes, qu'ils n'y entendoient rien en comparaison d'eux. Quoi qu'il en soit, ils ont fait un si grand progrès dans notre langue, que quelque estime qu'on ait pour les autres, on doute fort aujourd'hui au tribunal des beaux diseurs, auquel des deux partis il faut donner la tête de l'hydre.

Ceux qui disent qu'il ne grêle jamais durant la nuit, se trompent; l'expérience y est contraire; mais il faut avouer que cela arrive plus rarement la nuit que le jour, & principalement vers le soir.

Angelus Politianus. M. le duc de Montausier faisoit grand cas des lettres d'Ange Politien. Il en avoit toujours des exemplaires, qu'il donnoit volontiers aux savans, pour qui il avoit quelque considération. Un abbé, à qui il fit ce régal, lui dit en le remerciant, que cet auteur avoit été loué dans un épitaphe, d'être un ange d'une espèce extraordinaire, qui n'ayant qu'une tête, avoit trois langues.

Politianus hoc tumulo jacet, angelus unum
Qui caput & linguas, res nova, tres habuit.

M. de Montausier, qui ne trouvoit jamais rien de bien à sa fantaisie, répondit à l'abbé, que c'étoit-là l'éloge d'une femme & non pas d'un homme. Cela seroit vrai, monsieur, repartit l'abbé, si le poëte avec trois langues avoit donné trois têtes à Ange Politien.

Nous n'avons guères d'écrivain célèbre dans ces derniers siécles qui ait été plus maltraité que ce Politien. *Joannes Corasius in Miscellaneorum libris* le traite avec le dernier mépris. Les deux Scaligers & Melancthon l'ont entièrement décrié. Ce dernier, & après lui Vivés & du Plessis Mornay, lui ont reproché de s'être vanté sottement de n'avoir lû qu'une seule fois l'écriture sainte, & de tenir le tems qu'il avoit donné à cette lecture, pour très-mal employé.

Mais cela eſt une calomnie contraire à ce que Politien témoigne lui même dans l'une de ſes lettres, *ſeſe quadrageſimali tempore publicè populo ſacras litteras enarraſſe.*

Dom Carlos, dont il eſt tant fait mention dans l'hiſtoire du dernier ſiécle, avoit fait un livre en blanc des voyages de ſon père Philippe II, avec ce titre : *Los grandes y admirabiles viajes del rey dom Philipp.* Les grands & admirables voyages du roi dom Philippe, & tous ces voyages conſiſtoient à aller de Madrid à l'Eſcurial, & de l'Eſcurial à Madrid.

Il en étoit des voyages de Philippe II, comme des mariages de la reine Eliſabeth d'Angleterre. Cette reine ſe marioit tous les jours pour ne ſe jamais marier; & Philippe alloit tous les jours en Flandres, pour ne jamais ſortir d'Eſpagne.

Il fit faire le procès à dom Carlos par l'inquiſition. On ne ſait point la véritable cauſe de la mort de ce miſérable prince. Les uns diſent que ce fut par jalouſie que ſon père le fit mourir; les autres veulent que ce fut pour ſe venger de ſes railleries & de ſes injures; & d'autres enfin prétendent que ce fut par bonté & pour délivrer l'état d'un méchant

prince, ayant trente-deux belles & bonnes raisons de le faire passer chrétiennement en l'autre monde, & le mettre en paradis.

On ignore même son genre de mort; & l'on ne sait point assurément, si ce fut par une saignée à la Senèque, ou s'il fut étouffé entre deux matelas, ou s'il fut étranglé pour son plus grand bien, comme lui dit son bourreau.

On fit après sa mort un recueil en Espagnol de toutes ses bizarreries. Ce prince avoit de l'esprit, mais tant de déréglement dans cet esprit, qu'on ne sauroit nier qu'il n'ait été la cause de son prope malheur. *Duræ buccæ fuit, linguosus, discordia non homo.* Un cordonnier lui ayant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en piéces & fricasser, & les donna à manger au cordonnier.

Avec son méchant naturel, il eut encore le désavantage d'avoir pour précepteur *Bossulus*, françois de nation, l'un des plus savans hommes & des plus polis de son tems, mais d'une vie qui n'étoit pas exemplaire. On rapporte que dom Carlos l'ayant appellé bâtard, il répondit avec hardiesse à ce prince : *Si yo lo soi, mas tengo Padre mejor que vos. Oui je le suis, mais j'ai un pere meilleur que vous. Ille milvo volanti poterat ungues resecare.*

J'ai appris d'un savant critique, qui a fort étudié notre langue, que ce n'est que vers 1614, que nos imprimeurs ont commencé généralement à mettre un *c* à *savoir* : ce qui n'est venu que d'ignorance & d'inexactitude, puisqu'une personne d'esprit, juste & exacte, verra toujours très-clairement que *savoir* vient de *sapere*, & *science* de *scientia*. Et il n'est pas surprenant que du vieux verbe *scir*, il n'en soit resté que le mot de *science* ; & qu'au contraire du verbe *savoir*, le mot de *savance* n'en soit point resté. Il y a tant d'autres exemples semblables. *Perfection* n'est-elle pas restée seule du vieux verbe *parfaire*, pendant que d'*achever* le mot d'*accapitation* ne nous est point demeuré ?

Sancti Brunonis, Carthusianorum fundatoris, opera, in-fol. A Paris chez Jos. Badius. C'est dans cette seule édition des œuvres de S. Bruno, fondateur des Chartreux, qu'est représentée l'histoire du chanoine en petites figures en bois : ce qui rend cette édition recommandable à cause des disputes qu'on a eues à ce sujet ; mais qui se sont bien appaisées depuis ce que nos critiques en ont écrit. Si néanmoins il reste quelque doute sur cette matière, la dissertation suivante, qui est de M. l'abbé N. N. pourra l'éclaircir.

« *Quod de rebus adeo antiquis ſine vetuſtioris*
» *alicujus autoritate profertur, contemnitur*, dit
» Baronius.

» S. Bruno dans la lettre à Raoult de Vert,
» prévôt & chanoine de Notre-Dame de Reims,
» dit : *In finibus Calabriæ cum fratribus reli-*
» *gioſis & aliquot bene eruditis eremum incolo* :
» & peu après : *Fuge, frater mi, fuge has mo-*
» *leſtias & miſerias omnes, & transfer te à tem-*
» *peſtate hujus mundi ad tutam & quietam portus*
» *ſtationem* : & plus bas : *Reminiſcitur dilectio*
» *tua quod cum ego & tu & Fulcius Monoculus*
» *quâdam die ſimul fuiſſemus in hortulo adja-*
» *centi domui Adæ ubi tunc hoſpitabar, de*
» *falſis oblectationibus & perituris mundi hujus*
» *divitiis, nec non de perennis gloriæ gaudiis*
» *aliquandiu tractavimus, unde divino amore*
» *ferventes promiſimus ac vovimus Spiritui*
» *ſancto in proximo fugativa ſæculi relinquere,*
» *æterna capere nec non monachicum habitum*
» *recipere, quod in vicino peractum eſſet, niſi tunc*
» *Fulcius Romam abiiſſet* : & un peu après :
» *Quid ergo ſupereſt, cariſſime, niſi à tanti*
» *debiti nexibus te citius expedire, &c.* On voit
» que la penſée de ſa converſion lui a pris à
» Reims, & non pas à Paris. Et quelle appa-
» rence s'il y eût eû quelque choſe de ce mort,
» qu'il n'en eût rien mandé à Raoul ? C'étoit

„ par-là, si cela eût été, qu'il devoit l'excie, „ plutôt que par ce qu'il lui dit des choses pé- „ rissables, & autres pensées vagues & ordi- „ naires.

„ Guigues dans la vie qu'il a composée de S. „ Hugues de Grenoble, raconte en détail l'o- „ rigine des Chartreux sans dire un mot qui „ approche de ce mort.

„ Guibert de Nogent, abbé au diocèse de „ Laon, dit dans la vie de S. Bruno, que ce furent „ les méchans exemples de Manassés, archevê- „ que de Reims, qui firent résoudre S. Bruno „ à la retraite, sans dire un seul mot du mort „ prétendu : *Manasses post Gervasii archiepis- „ copi decessum simoniacè se intrusit : hujus mores „ improbos cum omnis honestus horreret, Bruno „ cum aliis Remensium clericorum nobilibus in- „ famis illius odio excessit ab urbe.* Et un peu „ après : *Bruno, urbe deserta sæculo etiam abre- „ nuntiare proposuit, &c.*

„ Pierre le Vénérable, au second livre des „ miracles, ch. 28, décrit l'origine des Char- „ treux sans faire nulle mention du mort ; *Pro- „ fessio instituta nostro tempore à Brunone Co- „ loniensi ; Lauduino Stalico ac aliis Deum ti- „ mentibus viris, qui quorumdam antiquorum „ monachorum tepiditate prædocti, seculo abre- „ nuntiare volentes, cautius sibi consuluerunt,*

„ *& vigilanti oculo ordinem contra omnes sata-*
„ *næ insidias circumspectum instituerunt.* Pierre
„ le Vénérable cherchoit à rapporter des mira-
„ cles dans cet ouvrage, qu'il faisoit exprès
„ pour cela : s'il eût ouï parler de celui du
„ mort, il n'eût pas manqué de le mettre en
„ cet endroit, d'autant plus qu'il dit dans la
„ préface de ce second livre : *Nullius generis*
„ *miracula vito, sed sicut ea vel olim didici, vel*
„ *quotidie à diversis & fide dignis discere pos-*
„ *sum, scripturæ commendo.*

» Sigebert, selon les manuscrits & selon les
„ éditions de Francfort à l'an 1084, *Bruno in*
„ *vasta Eremo, quæ Corthusia vocatur, monas-*
„ *terium & cellas ædificare incipit.* Il n'auroit
„ pas manqué le miracle, s'il eût été dit de son
„ tems, car il en rapporte dès qu'il en fait.

» Le Moine de S. Marien d'Auxerre, en sa
„ chronique à l'an 1081; *Circa id tempus S.*
„ *Hugo Gratianopolitanus vidit per somnium*
„ *stellas septem; & ecce sanctitatis ejus odore*
„ *tracti ad ipsum veniunt septem viri: primus ma-*
„ *gister Bruno, vir religione scientiâque famo-*
„ *sissimus, quatuor litterati, duo laici, quos*
„ *sanctus Hugo gratanter suscepit, ipso nu[illegible]*
„ *juvante Cartusiæ solitudinem intraverunt. Sic*
„ *cæpit ordo Cartusiensis, &c.* sans un mot du
„ mort.

„ Un nommé Adam, en son livre des fleurs „ des histoires, dédié à Grégoire IX, dit: *Anno „ Henrici 28 Bruno ex urbe Coloniâ, Remensis „ canonicus, relicto seculo eremum Cartusiæ „ fundavit*; sans rien dire du mort.

„ Vincent de Beauvais, en son miroir his- „ torial, liv. 26, ch. 82: *Bruno, Remensis cano- „ nicus, relicto seculo, eremum Cartusiæ fundat, „ propositumque monasticæ conversationis satis „ arduum instituit*. Personne ne disconviendra „ que si on eût commencé de parler du mort „ du tems de Vincent de Beauvais, il n'auroit „ jamais manqué de le mettre, lui qui a farci „ son livre de tant de contes, & de tout ce „ que l'on racontoit de son tems sans exami- „ ner le faux ni le vrai.

„ Frasquet en sa chronique, dont un manus- „ crit est au collège de Clermont, *Hugo* (dit- „ il) *vidit per somnium stellàs septem; & ecce „ ad ipsum venerunt septem viri, horum primus „ magister Bruno, alii quatuor litterati, quo- „ que laici, quos S. Hugo voti compotes fecit; „ ipso namque consulente, Cartusiæ solitudinem „ extruxerunt. Sic cœpit ordo Cartusiensis anno „ 1086*. Ce Frasquet étoit moine de S. Ger- „ main en la ville d'Auxerre, & a écrit vers „ l'an 1260: alors pas un mot du mort.

„ Nangis raporte au spicilége à l'an 1132:

„ *Monachi Cartusienses per Gallias maximè pullulabant.* Pas un mot du mort, quoique cet
„ auteur aime à rapporter des choses extraor-
„ dinaires.

„ Jean de S. Victor de Paris dans son mé-
„ morial des histoires, dont un manuscrit a
„ été à S. Victor, dit à l'an 1081 : *Hugo vidit*
„ *per somnium stellas septem sibi prestantes iti-*
„ *neris ducatum, & ecce viri septem venerunt*
„ *ad eum qui locum Eremiticæ vitæ congruum*
„ *quærebant,* & le reste sans un mot du mort,
„ qu'un Parisien écrivant à Paris, n'auroit pas
„ manqué de rapporter si cela eût été.

„ Urbain VIII, qui avoit institué la fête
„ de S. Bruno pour le romain, voyant que
„ celui qui avoit travaillé aux leçons, y avoit
„ mis l'histoire du mort, la fit ôter sur le
„ champ & refaire d'autres leçons, comme on
„ les a encore à présent.

„ M. du Saussay, si friand de faux miracles
„ & de fables, que son martyrologe en a été
„ nommé *Plaustrum mendaciorum*, ne dit pas
„ toutefois un mot de ce mort au jour de
„ saint Bruno, quoique son éloge y soit assez
„ long, & que contre la vérité il le nomme
„ docteur de Paris.

„ Le bréviaire de Paris, où S. Bruno étoit
„ avant d'être à celui de Rome, n'a jamais rien

„ eu

» eu de ce mort. Le calendrier de l'eucologe » de Paris, par l'ordre de M. de Pérefixe en » 1666, traite cela de fable.

» Ce qu'on dit que la chapelle de saint Julien » du Mans en la nef de Notre-Dame de Paris se » nomme vulgairement la Chapelle noire à » cause de ce damné, est un conte; car cette » chapelle & toute l'église comme elle est, n'a » été bâtie que 200 ans après S. Bruno.

» Aucun des martyrologes, même des plus » modernes, Bellin, Molan, Baronius, n'ont » parlé du mort.

» Jean d'Avenches, en ses annales, dit: » *Bruno Teutonicus Cartusianorum maximè ar-* » *duam disciplinam instituit*, sans dire un mot » de la fable, quoique de son tems on eût déja » commencé de la publier: ainsi tous les auteurs » savans ont méprisé ce conte, sans se donner » la peine de le refuter, savoir:

» Platine, qui parlant d'Urbain II, dit: *Sunt* » *qui scribunt Cartusienses hujus tempore origi-* » *nem habuisse*.

» La grande chronique de Flandres, anno » 1084: *Bruno, Remensis canonicus, Eremum* » *Cartusiæ fundat*.

» Rolevint, Chartreux de Cologne, en son » bosquet des tems à l'an 1084: *Ordo Car-* » *tusiensium incepit hoc tempore per Brunonem*:

„ *hic ordo, teste Bernardo, inter omnes prima-*
„ *tum tenet, non ratione temporis, sed rigoro-*
„ *sitatis*; & cela, selon l'édition faite par Pisto..,
„ qui est la première; car dans les autres on y
„ a ajouté la fable.

„ Philippes de Bergame, au supplément des
„ chroniques: *Bruno, vir sanctus Remensis, ca-*
„ *nonicus scholarum, apud Parisium magister,*
„ *relicto seculo & pompis ejus cum septem viris*
„ *in Eremum Cartusiensem secessit.* Il dit cela à
„ l'an 1084. On voit que cet auteur n'est pas
„ exact, puisqu'il l'appelle maître des écoles
„ de Paris; & cependant il l'est assez pour mé-
„ priser cette fable.

„ Jean Lasiard, céleſtin de Paris, en son
„ histoire universelle, chap. 193: *Hoc tempore*
„ *Bruno, Remensis canonicus, relicto seculo,*
„ *Eremum Cartusiæ ingreditur.*

„ Robert Gaguin, maturin de Paris, *Car-*
„ *tusiensium durissima austeritas dum annus 1132*
„ *ageretur suæ sanctitatis lumen exhibuit.* C'est
„ au liv. 6 de son histoire de France.

„ Paul Emile, chanoine de Notre-Dame de
„ Paris, dans son histoire de France: *Orti sunt*
„ *Cartusienses anno 1084, conditor Bruno, Re-*
„ *morum canonicus.*

„ Trithème, si enclin aux contes, toutefois
„ ne dit que ceci, c'est en sa chronique d'Hir-

„ fange anno 1086 : *Hoc anno ordo Cartusiensis*
„ *cœpit, quod sic accidit. Sanctus Hugo Gra-*
„ *tianopolitanus vidit per somnium, &c. stellas*
„ *septem, &c.*

„ Papirius Masson, au liv. 3 des annales de
„ France, parlant de Philippes, dit : *Anno se-*
„ *quenti ordo Cartusianorum ortus est ; & Mau-*
„ *ricenus*, dit-il peu après, *qui Crasso & Lu-*
„ *dovico vixit, ordinis hujus autores Brunonem*
„ *& Lauduinum nominat, cuique originem ac-*
„ *curatissimè describat, canonici Parisiensis men-*
„ *tionem facit qui inter solemnes inferias dicitur*
„ *respondisse mortuus.*

„ Baronius à l'an 1086 : *Cartusiæ solitudo*
„ *habituri cœpta, &c.* ; & à l'an 1092, parlant
„ des Chartreux : *Primarium ipsorum vitæ or-*
„ *dinem magnâ cum admiratione & laude scribit*
„ *Petrus venerabilis, abbas Cluniacensis, &*
„ *miracula quædam ab eis edita narrat.* Ne voit-
„ on pas bien par-là que Baronius n'a pas cru
„ cette fable ?

„ Le P. Petau en son rationnaire, liv. 9, ch.
„ 19 : *Cartusiensium ordo à B. Brunone institutus*
„ *anno 1086, adjuvante Hugone Gratianopo-*
„ *litano, quorum exordia describit Petrus Clu-*
„ *niacensis, nec non Guibertus abbas Novigen-*
„ *tinus, qui sancti Brunonis æqualis fuit, neque*
„ *canonici illius Parisiensis meminerunt ambo*

„ *qui post obitum redivivus circonstantes exter-*
„ *ruisse fertur.*

„ Qui eſt donc le premier où ſe trouve cette
„ fable ? C'eſt Gerſon qui a écrit plus de qua-
„ tre cents ans après ſaint Bruno ; encore dit-il
„ ſimplement *qu'on le dit.* C'eſt en ſon livre
„ *de la Simplification du cœur*, qu'il écrivoit à
„ Lyon en 1420, environ 30 ans devant ſaint
„ Antonin, où il dit : *Constituamus ante medi-*
„ *tationis nostræ oculos exemplum illud à quo*
„ *cœpisse dicitur ordo Cartusianorum : mortuus*
„ *est quidam magister apud scholasticos, pa-*
„ *rantur exequiæ, &c.* Il ne dit point ſi c'eſt à
„ Paris ou ailleurs ; il ne dit point s'il étoit
„ chanoine ou non, & de tout cela il n'en parle
„ que par ouï dire, *dicitur.*

„ Le ſecond où elle ſe trouve eſt S. Antonin,
„ qui toutefois marque d'abord toute la fon-
„ dation de la Chartreuſe & la vie entière de
„ ſaint Bruno & de ſaint Hugues juſqu'à ſa mort
„ incluſivement, ſans dire un mot qui appro-
„ che de cela, & cela comprend le chapitre 22
„ du 15ᵉ titre de la ſeconde partie de ſes hiſ-
„ toires. Puis en un paragraphe à part il raconte
„ toute la fable qu'il met à Paris ; mais il n'
„ dit pas que ce fut à Notre-Dame, ni pou
„ un chanoine ; il dit ſeulement que tous les
„ ſupôts de l'univerſité étoient préſens, qui

„ toutefois n'a commencé que deux cents ans „ ou un peu moins après S. Bruno. Saint An„ tonin écrivit en 1450, 50 ans après Gerson. „ Melchior Canus, qui étoit Jacobin aussi-bien „ que saint Antonin & Vincent de Beauvais, „ marque quelle foi on doit ajouter à ces deux „ auteurs au livre 11 de ses lieux théologiques, „ chapitre 6, lorsqu'il dit : *De Vincentio Bel„ lovacensi & de Antonino liberiùs judico quo„ rum uterque non tam dedit operam, ut res veras „ certasque describeret, quàm ne nihil omnino „ præteriret quod scriptum in schedulis quibus„ libet reperiretur. Ita ne populari quidem trutina „ usi sunt : quamobrem apud graves & severos „ autoritate carent.* Possevin en dit autant de „ saint Antonin dans son apparat sacré.

„ Pierre du Puits, Chartreux, a composé une „ vie à sa fantaisie, en y comprenant & le vrai „ des auteurs contemporains, & le faux de S. „ Antonin. Surius a repoli cette vie, & l'a „ donnée dans son grand ouvrage ; & l'autorité „ de Surius a achevé de mettre cette fable dans „ la tête de la plupart du monde ; car tous ceux „ qui ont écrit depuis des vies des saints, „ n'ont eu recours qu'à Surius, sans examiner „ où il avoit trouvé cela. Et ceux qui ont com„ pilé des histoires sans examen, comme Vo-

„ laterran & Nancherus, n'ont eu recours qu'à
„ ſaint Antonin ſeul.

„ Un million d'auteurs modernes comme
„ ceux-là ne valent pas un Guibert de Nogent,
„ contemporain, ni un Pierre le Vénérable,
„ qui fait ce qu'il peut pour trouver des mi-
„ racles dans l'origine des Chartreux pour en
„ remplir ſon livre qu'il a intitulé: *Des Mira-
„ cles*, & qui toutefois n'y trouve point celui-là.

„ Il ne faut pas oublier l'auteur de la vie
„ de Denis le Chartreux, qui ſe donne bien
„ de la peine pour montrer que ce n'étoit pas
„ S. Bruno qui étoit dans cette bière, & qui
„ dit qu'il étoit condamné, comme pluſieurs,
„ dit-il, le croient; mais que c'étoit un autre,
„ & que S. Bruno y étoit ſeulement préſent.

Le nom de Wienne que nous donnons avec tous nos géographes à la capitale de l'Auſtriche, a été abſolument inconnu aux Romains, ſelon la remarque de M. Lambécius, auſſi-bien que pluſieurs autres noms que l'on a attribués à cette grande & fameuſe ville. Il prétend que ſon véritable nom eſt *Vindobona*, les Romains anciennement ne l'ayant point appellée autrement. Il s'étend beaucoup ſur ce point critique dans le ſecond livre de la bibliothèque de l'empereur, & montre que *Wiennam Auſtriæ*, nec

Biennam, nec Vianam, nec Vendum, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec Alam Flavianam, nec Aras Flavias, nec Castra Flaviana, nec Flavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fatianam à Romanis olim appellatam fuisse, sed genuino nomine suo antiquitùs à Romanis Vindobonam appellatam fuisse. C'est-à-dire; que voilà en cinq ou six lignes quatorze conjectures abattues sur un seul nom de ville. Et qu'au moins cela nous apprenne combien nous devons être circonspects dans l'explication que nous prétendons donner aux noms de villes & d'autres lieux qui nous tombent sous les yeux en lisant les historiens anciens & modernes.

Ce sont-là de ces choses que Moréri & ses correcteurs devroient remarquer.

* *Wienne*, cette orthographe ne vaut rien. Vienne en Autriche n'a point de W. Le nom de cette ville a été très-connu des anciens géographes, puisque c'est *Vindebona* en latin. Les autres noms ont été forgés par des ignorans & des esprits faux. *Vienne* vient de *Vindebona*, selon toutes les régles de l'analogie, & en est bien moins éloigné que Senlis ne l'est de *Silvanectum*, qui en vient; ni *Rouen* de *Rotomus*, qui en vient aussi, comme *Ruel* de *Rosvialum*.

Vienna signifie Vienne en Dauphiné, & poi

du tout Vienne en Austriche ; mais les modernes ignorans gâtent tout. C'est comme ceux, qui pour dire *Montreuil*, ont pitoyablement mis *Monstrolium*, & *Plessæum* pour *Plexium*; *Mesnile* pour *Mansionile*; *Suresnæ* pour *Soricinæ*; *Aletum* pour *Electa* en Languedoc, & tant d'autres forgés par des écoliers. (B)

L'université de Paris avoit autrefois ses libraires *stationarii*. Ces *libraires stationaires* s'obligeoient par serment, entre les mains du recteur de l'université, d'avoir une liste des livres qu'ils exposoient en vente avec leur prix, & défense leur étoit faite de débiter aucun livre avant que l'université les eût appréciés. Quelques-uns de nos libraires semblent avoir voulu renouveller cette ancienne coutume, en nous fournissant des listes de leurs livres ; mais comme ils mettent eux-mêmes le prix, le public n'en tire pas grand avantage, sinon qu'on lui ôte la peine de marchander, & que cela retranche les surprises de ceux qui aiment à surfaire.

Il se trouve dans la bibliothèque de l'empepereur un traité curieux de la sainteté des mérites & de la gloire des miracles du bienheureux empereur Charlemagne. *De sanctitate meritorum & gloriâ miraculorum beati Caroli magni ad*

honorem & laudem nominis Dei. Je crois que ces miracles-là ne se trouvent point dans la vie de ce prince écrite par Eginard, chancelier de cet empereur.

J'ai oüi dire à des officiers de l'armée, que dans les dernières guerres que nous avons eues sur le Rhin & au-delà, rien n'avoit plus irrité les Allemands, que la hardiesse que nous avons eue de brûler leurs *foudres* dans les villes dont nous nous sommes rendus les maîtres. Ils appellent *foudres* certaines tonnes prodigieuses, dans lesquelles ils conservent leurs vins. Ces vaisseaux sont si grands, qu'on y descend par des escaliers; & si proprement peints & ornés au dehors, qu'ils semblent que ce soient les palais & les maisons de plaisance de Bacchus, plutôt que des tonnes. Les grands seigneurs & les évêques mêmes se piquent de faire construire de ces vaisseaux pour la commodité du public, & le soulagement des bons biberons. Et afin qu'on n'en doute pas, voici une inscription qui en fait foi. Elle se lit sur la porte de l'un de ces foudres, que le très-généreux prince & archevêque de Saltzbourg ville du cercle de Bavière, a consacré à l'immortalité.

CELLÆ VINARIÆ KALTENBAUSENSIS ELOGIUM.

Salvum te hoſpes jubet
Loci genius & hoſpitalis Deus.
Si cales aut friges pluſculum,
Hic æſtates hyemant,
Ut uno calere & frige repoſſis calice;
Denique hanc Cellam cælum puta;
Nam nectar impluit totis cadis,
Et nemo ſoluit ſymbolam.
Tu ſalutem liba, gratus autori,
Qui naturæ donum æſtimans,
Arte juvit,
Atque ut loquerentur lapides
In hanc liquidiſſimæ Echus
Facundiam excitavit
Guidobaldus,
Archiep. & princeps Saliſburg.
Ex comit. De Thun.

S. Auguſtin parle d'un prêtre qui ſe mettoit en extaſe quand il vouloit. On a vu en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle réglément tous les vendredis & ſamedis, & tous les autres jours par intervale tomboit en extaſe & perdoit les ſens. Nous avons eu en France & ailleurs force exemples de ces prodiges feints ou véritables. La cauſe, quand il n'y a point de fourberie, peut être rapportée à une opération ſurnaturelle, ce qui

eſt très-rare; ou à un poiſon, ou à une mala-
die qui n'eſt pas fort extraordinaire dans les femmes. Les médecins appellent cette maladie *catalepſin, id eſt, affectum cerebri.* Hyppocrate & Galien en ont parlé. Nous avons ſur cette matière trois livres *de faſcino* de la compoſition de *Leonardi Vairi Beneventani, ord. S. Bened. canonici regularis ;* & ce que Fortunius Licétus en a dit dans ſon traité *de his qui vivunt ſine alimento.* C'eſt encore un autre prodige dont parle Licétus, de voir des gens vivre ſans aliment. Cela n'eſt pas néanmoins entièrement contre la nature, puiſqu'on peut ſuppoſer dans ces perſonnes un tempérament de l'humeur radicale avec la chaleur naturelle qui les fait vivre, quoique d'une façon languiſſante; comme l'on voit quelques eſpéces d'animaux qui paſſent la moitié de l'année à dormir, & qui après ce tranquille ſemeſtre, retournent à leur vie ordinaire.

Anciennement les écoliers étudioient aux pieds de leurs maîtres, & écrivoient leurs leçons ſur les genoux. Il eſt parlé dans une lettre d'Hippocrate à Demagète de cette coutume, *ſcribendi ſuper genua.* Les juges mêmes tenoient ſur leurs genoux les procès qu'ils rapportoient; & c'eſt de-là d'où que venues ces

manières de parler, qui ſe trouvent dans les anciens auteurs grecs : *In judicum genibus ſitum eſt : Deorum in genibus ſitum eſt*, pour dire qu'une affaire s'alloit juger, comme nous diſons aujourd'hui qu'une affaire eſt ſur le bureau.

Lambécius dans ſon troiſième tome de la bibliothèque de l'empereur, prétend que la qualité de *très-chrétien* n'a point été donnée à Louis le Débonnaire par Ernaldus Nigellus, poëte de ce tems-là, en tant que roi de France, mais en tant qu'empereur d'occident ; & que c'eſt par la même raiſon que Charlemagne dans l'inſcription d'un recueil d'épîtres qu'il fit faire en 791, ne s'appelle pas très-chrétien, *ſed tantum excellentiſſimum & à Deo electum regem Francorum & Longobardorum ac patricium Romanorum.* Nos hiſtoriens François ont ſuffiſamment répondu à ces petites querelles d'Allemans.

* Quand Henri VIII, roi d'Angleterre, eut fait préſenter à Léon XI le livre qu'il avoit compoſé contre les erreurs de Luther, le pape, autant par reconnoiſſance que par les inſinuations du cardinal Volſei, penſa à lui donner un titre glorieux, qui le diſtinguât comme le plus grand potentat de l'Europe. La choſe pro-

posée dans un consistoire, quelques cardinaux dirent que Jules II ayant dépouillé le roi de France de la qualité qu'il prend de roi très-chrêtien, pour la donner à un roi d'Angleterre qui avoit bien mérité de l'église, il étoit bien juste dans l'occasion présente de faire un honneur semblable à Henri VIII, le premier roi du monde qui eût écrit pour la défense de l'autorité du pape. Mais sa sainteté ne voulant rien faire dont les autres princes pussent s'offenser, sur-tout depuis que le cardinal de Viterbe eût représenté que l'empereur Maximilien s'étoit plaint de ce que le saint siége avoit donné la qualité de très-chrétien au roi de France, sa sainteté, dis-je, se contenta de donner le titre de *défenseur de la foi* au roi d'Angleterre, qui en fut bien content.

Les monarques de France ont le titre de rois très-chrétiens & de fils aînés de l'église, qu'aucune puissance ne leur sauroit ravir. (B)

Cerebri Anatome, nervorumque descriptio & usus, studio Thomæ Willis. Ce traité de M. Willis est un des plus beaux & des plus curieux ouvrages qui ait paru en ce siècle. Il n'y a rien dans l'anatomie qu'on s'imagine connoître davantage que le cerveau, & il n'y a rien qu'on connoisse moins. Toutes les parties de ce com-

posé sont si liées & si compliquées ensemble, qu'on n'en sauroit presque découvrir ni le commencement, ni la fin. Pour y réussir, M. Willis a disséqué les têtes de plusieurs espèces d'animaux. Il a trouvé que le cerveau de l'homme & des bêtes à 4 pieds ont une grande affinité, & que le cerveau des poissons ne diffère guères de celui des oiseaux qui ont tous été créés en un même jour. Il remarque que les poissons, eu égard au reste de leur corps, ayant la tête plus grosse que les autres animaux, sont ceux de tous qui ont moins de cervelle; & que les oiseaux ont le cerveau tout autrement conformé que celui de l'homme & des bêtes à quatre pieds, ayant au-devant de la tête ce que ceux-ci ont derrière. *Adeo cerebri figura in volucribus, si hominum & quadrupedum perfectiorum cerebro comparaveris, velut inversa esse videntur: nam sicut in his, pars corticalis exterior est, eique medullaris substernitur; ita in volucribus inferior cerebri compages, quæ mole crassâ & spissiori constat, corticis loco est; membrana autem extima & superior ventriculum concamerans, supra quamvis aliam partem medullaris apparet. Porro ventriculi in hominis & quadrupedum cerebris, infra & prope fundum; in volucribus superius & juxta oram exteriorem collocantur. Hujus discriminis ratio esse videtur quod in cerebro perfectiore, quale*

homini & quadrupedibus contingit, spiritus animales tum ortum suum, tum exercitium habent, scilicet in parte ejus corticali procreantur atque in medullari, quæ satis ampla huic substernitur, pro facultatum actibus, iidem circulantur, variéque expanduntur: at vero in volucrum cerebro, spatium quidem satis amplum subest pro spirituum generatione: sed pro circulatione eorum, ibidem locus vix ullus conceditur: nempe avium cerebra, muneribus phantasiæ aut memoriæ non multum occupari videntur... Porro cum in volucribus spirituum animalium usus ad facultatis sensitivæ at locumotivæ actus plusquam ad phantasiam aut memoriam requiratur, certe præcipuus locus ubi conveniant & exerceantur, in medullâ oblongatâ potiùs, quàm in cerebro collocari de-

Il remarque qu'il monte peu de sang au cerveau des oiseaux en comparaison des autres animaux; parce qu'ayant peu d'imagination & de mémoire, ils n'ont pas besoin de tant de sang pour réparer la dissipation des esprits que cause le grand exercice de ces deux facultés.

La glande pinéale, selon lui, se trouve dans toute sorte d'animaux; ce qui fait croire qu'elle est destinée à quelque usage nécessaire; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'elle soit le siège de l'âme & la source de ses principales facultés.

comme l'a cru Descartes; puisqu'enfin les animaux qui paroissent être presque entiérement destitués d'imagination, de mémoire & des autres puissances de l'ame, ont néanmoins cette glande pinéale fort grosse & fort grande.

Le capitaine Paulin vint en 21 jours de Constantinople à Fontainebleau où étoit le roi François I. Un courrier du roi d'Espagne, nommé Jean Bourochio, apporta de Paris à Madrid en trois jours & trois nuits la nouvelle du massacre de la saint Barthélemy. Chemerau porta au roi de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX en douze jours. L'abbé.... est le premier courrier qui ait fait le voyage de Paris à Rome en huit jours.

* Tite-Live rapporte qu'un jeune homme fort dispos, nommé Simpronius Gracchus, alla en trois jours d'Amphise à Pella sur des chevaux de poste, dressés à faire ces grandes courses. (B)

Les anciens se servoient de sandales de bois, pour marquer la cadence en frappant du pied sur le théâtre, & régler ainsi les pas des danseurs & la voix des chanteurs, comme font aujourd'hui parmi nous ceux qui battent la mesure dans les chœurs de musique.

Nous

Nous avons porté autrefois en France des souliers au *cric-crac*, qui faisoient quelque espèce d'harmonie.

* Saumaise, sur la vie de Carinus, parle d'une escabelle ou marche-pied, *scabella*, *scamilla* ou *scamella*, qu'on frappoit selon de certaines cadences avec un soulier de bois ou de fer. Les Romains se servoient aussi d'une espèce de sandale faite de deux semelles, entre lesquelles étoit une castagnette attachée. (B)

Louis Vivez a écrit comme une chose fort remarquable, que lorsqu'il avoit été long-tems sans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans sa bouche, l'obligeoient à rire. La même merveille se remarque dans les écoliers, les clercs, les pages, les laquais, les gueux & les parasites.

Inter baias & aversam inter spinetà, on lit cette épitaphe d'un mari & d'une femme qui moururent en même tems après avoir mangé des champignons.

D. Man. P. Atilio Rufo & Atiliæ Beronicæ uxori viv. ann. XXIV. Sed Publius, mense X ante natus est. Et eadem hora fungorum esu ambo mortui sunt, &c.

Plusieurs exemples comme celui-là ont fait

croire que le champignon étoit un poiſon. Cela m'a été dit tant de fois, qu'à la fin j'ai demandé aux médecins ce qu'ils en penſoient. Ils m'ont répondu que la nourriture du champignon n'eſt pas ſaine; mais que ce n'eſt pas un poiſon; car ſi c'en étoit un, peu de perſonnes de ceux qui en mangent, en réchapperoient: ce qui eſt contraire à l'expérience, que ſi le champignon donne quelquefois la mort, ce n'eſt pas par lui-même, mais par accident, les crapaux ou quelques autres bêtes dangereuſes l'ayant empoiſonné de leur venin.

Le champignon, ſelon la remarque que j'en ai faite, a un ſuc mélancolique, & augmente beaucoup l'humeur noire dans les atrabilaires. J'ai vu un homme de ce tempérament, qui ayant mangé avec excès des ragoûts de champignons, tomba dans une fièvre qui lui fit perdre l'eſprit & lui ôta la vie, ſa rate s'étant *gypſée* à l'excès, & enfin ulcérée & pourrie.

On dit communément que les champignons croiſſent en une nuit; & cela eſt vrai. Car ſi le ſoir on jette ſur une couche de l'eau dans laquelle on aura lavé des champignons, la couche s'en trouvera toute couverte le lendemain, pourvu que ce ſoit dans une bonne ſaiſon. Je voudrois bien que nos curieux euſſent pris la peine de veiller une nuit pour voir comment

croît un champignon, & qu'ils voulussent bien nous marquer tous les degrès de son accroissement.

On dit d'un homme qui fait fortune tout d'un coup, qu'il est venu au monde comme un champignon; & ce fut selon ce dire, que Marêts fou de Louis XIII dans un repas à la cour, cria tout haut: *qu'on serve un plat de Baradat*; parce que Baradat étoit un jeune gentilhomme, qui dès le lendemain qu'il sortit de Page, se trouva si fort avancé dans la fortune, qu'on le vit jouer à la paume avec le roi & avoir ses bonnes graces: ce qui ne dura guères.

* Le champignon est plutôt un excrément de la terre ou de quelque végétable, qu'une véritable plante.

Les champignons qui croissent aux arbres, comme au sapin, au pin, &c. ne sont d'usage qu'en médecine. Ceux qu'on trouve sur le sureau, & qu'on appelle *oreilles de Juda*, ne se peuvent manger sans danger de mort.

On auroit peine à croire que l'eau dans laquelle on a laissé tremper des champignons, en feroit naître d'autres, quand on jette cette eau sur des couches, si l'on ne savoit ce que *Petrus Gyllius* rapporte, que dans la mer qui

baigne le port de Constantinople, on pêche des huîtres, dont l'eau quand on la jette sur les rochers voisins, fait naître de nouvelles huîtres. *Mirum est quod refert Petrus Gyllius, se à viris non paucis spectare fidei accepisse, Bysantinos ostrea serere, & eorum quasi lac seminare, id ipsum enim in aquam injectum, ad saxa ima adhærescere, & ostrea fieri.* (B).

La gazette, que la plupart des gens regardent comme une chose de rien, est à mon gré un des plus difficiles ouvrages d'esprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il falloit avoir autant de génie & de capacité qu'en avoit feu M. Renaudot, pour y réussir au point qu'il a fait dès qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connoissance fort étendue de notre langue & de tous ses termes, une grande facilité d'écrire & de narrer nettement, finement & en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur mer & sur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la géographie, l'histoire du tems, & celle des familles illustres, la politique, les intérêts des princes, le secret des cours, les mœurs & les coutumes de toutes les nations du monde. Enfin, sans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de sortes de connoissances pour bien écrire une gazette, que

Je ne sais comment on a osé l'entreprendre. Il n'y a qu'une seule chose qui fait tort à celui qui l'écrit, c'est qu'il n'est pas entièrement le maître de son ouvrage, & que soumis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'histoire. Si on lui accordoit ce point-là, nous n'aurions pas besoin d'autres historiens : mais, cela excepté, je ne trouve rien qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation que la lecture d'une gazette bien écrite. Cela paroîtra un paradoxe à plusieurs; mais qu'on en fasse l'essai : & je suis sûr que l'on reviendra à mon sentiment. J'ajouterai même qu'il y a très-peu de gens qui soient capables de la lire comme il faut, & qui l'entendent dans toutes ses parties.

Je rapporterai à ce sujet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un magistrat qui avoit choisi pour son fils aîné un précepteur élevé dans l'université, & qui paroissoit ne rien ignorer de ce que ces gens-là savent ordinairement, me l'amena, & me pria de l'éprouver. La conversation tomba d'abord, comme cela étoit naturel, sur l'éducation de la jeunesse & sur les différentes manières de s'y prendre. J'avançai mon paradoxe touchant les gazettes. Le précepteur me dit que c'étoit bagatelle. Je lui

répondis que cette bagatelle avoit ses difficultés : il fit un éclat de rire. Là-dessus je lui présentai la gazette du jour, & sur l'article d'Angleterre, où il étoit parlé des monnoies de ce pays-là, je lui demandai ce que c'étoit que cent livres *sterlins*. Il s'arrêta un peu, & nous dit que *sterlin* avoit rapport à notre *tournois*, & ne signifioit rien davantage. On lui fit voir son erreur, & de-là le conduisant à Constantinople, on le pressa sur les noms d'offices, de charges & de dignités de cette cour, en quoi il réussit assez mal, aussi-bien que sur des questions de géographie & d'histoire, qui naissoient à tout moment de la lecture de la gazette. Il y avoit bonne compagnie, & quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura si confus, que j'en souffrois pour l'amour de lui. Le magistrat, plus impatient, lui dit quelques duretés : mais on détourna le coup, & tous ceux qui étoient présens, conclurent & firent même avouer au précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens, il ne faut rien négliger, & que c'est souvent par les moyens les plus communs qu'on les mène à la connoissance des plus grandes choses.

M. Pascal disoit de ces auteurs, qui parlant de leurs ouvrages, disent *mon livre*, *mon com-*

mentaire, *mon histoire*, *&c.* qu'ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue, & toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feroient mieux, ajoutoit cet excellent homme, de dire, *notre livre*, *notre commentaire*, *notre histoire*, *&c.* vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. Cela me fait ressouvenir d'une vitre que je remarquai un jour dans la chapelle d'un petit village de Bourgogne, sur laquelle un vieillard s'étoit fait peindre à genoux, & un enfant à côté de lui, aux pieds duquel on lisoit en lettres gotiques : « Cette » vitre a été donnée par M. Jacques Lubin » Greffier & tuteur d'Innocent Lubin, aux dé» pens toutefois dudit pupille.

On a dans la bibliothèque du roi, dans celle de S. Victor, & dans celle du collège de Navarre & du collège Mazarin, ou des Quatre-Nations, la grande bible *in-fol.* imprimée en 1462 par Jean Fauste & Pierre Sceffer, Allemands de nation. Cette bible étoit si semblable à l'écriture à la main, qu'elle fut prise généralement de tout le monde pour une bible manuscrite. Il s'en trouve un cinquieme exemplaire dans la bibliothèque de M. l'archevêque de Reims, qu'il a eu dans la chartreuse de Rouen, comme je l'ai appris des religieux de cette maison.

Il y avoit anciennement dans les villes les plus considérables de Grèce & d'Italie des personnes de distinction nommées *antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les inscriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'érudition. Cette institution est une des plus belles qui aït jamais été faite, & qui mériteroit bien d'être remise sur pied. Pausanias appelle ces antiquaires ἐξηγητὰς, ou τῶν ἐπιχωρίων ἐξηγητάς. Les Siciliens les appelloient *Mystagogos*. Il y avoit une autre sorte d'antiquaires, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots dont ils affectoient de se servir, au mépris de ceux qui étoient en usage de leur tems. Auguste avoit un extrême dégoût pour ces gens-là, aussi bien que pour ceux qui usoient de mots ambigus & équivoques.

Fin du premier volume du Vigneul-Marvilliana.

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS,

CONTES ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES;

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS,
ET CONTES A RIRE.

A N A,

O U

COLLECTION

DE BONS MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours;

S U I V I S

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉS DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME SIXIEME. Vol VI

Le prix de chaque volume est de 4 liv. 4 sous broché.

A AMSTERDAM.

Et se trouve, à Paris,

Chez Belin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques
N°. 22.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

God
Fr 398
Ana/Ana.
94586

IV. 108

VIGNEUL-MARVILLIANA.

SECONDE PARTIE.

IL ne faut point chercher la véritable orthographe des mots grecs & latins ailleurs que ſur les anciens marbres & ſur les anciennes médailles. Ce ſont-là les ſeuls monumens inviolables qui faſſent foi de l'ancienne manière d'écrire & d'orthographier. Quand Quintilien traite de cette matière, il tire ſes preuves *ex ſcripturâ columnæ roſtratæ* : ce qui eſt inaltérable & ne peut être contredit.

La coutume de mettre des dents d'yvoire à la place de celles qu'on a perdues, & de les lier avec un fil d'or, eſt très-ancienne. Les Romains en ont uſé. Lucien & Martial en parlent dans leurs ouvrages.

Les bons mariages ont été rares de tout tems; & quand il s'en rencontroit d'heureux, les anciens

ne manquoient pas d'en faire mention dans leurs épitaphes; & c'est de-là que sont venus ces termes qui s'y trouvent employés, & qui leur servent de conclusion, *sine quærelâ, sine controversiâ, sine offensâ, sine jurgio, sine discordiâ, sine maculâ*, &c.

* M. de la Rochefoucault, dans ses maximes, dit, « qu'il y a de bons mariages, mais qu'il n'y » en a point de délicieux. » (B)

Les anciens, pour ne donner la préférence à personne, ni aux dieux, ni à leurs amis, ni à leurs serviteurs, écrivoient leurs noms sur un cercle; de sorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvoit pas dire qui étoit, ni le premier, ni le second, ni le dernier dans leur estime: tout étoit égal, & l'honneur également partagé. *Silvano, Herculi, Libero, ne Deorum cuiquam loci ante alium, prærogativa daretur, ita in circulo nomina, inscribebantur. Sic, nullus eorum erat primus, imus nullus, aut secundus; sed par omnibus honor.* Les Grecs écrivirent les noms des sept sages sur un cercle, ne voulant pas déterminer quel étoit le plus sage des sept. Les Romains écrivoient sur un cercle les noms de leurs esclaves, afin qu'on ne sût point ceux auxquels ils vouloient donner la liberté, & pour qui ils avoient plus d'inclination. On rapporte qu'un de nos papes ayant commandé

aux cordeliers de lui nommer trois de leurs religieux, dans le dessein de donner la pourpre à l'un d'eux, les cordeliers écrivirent sur un cercle les noms des trois plus habiles de leur couvent, afin que sa sainteté ne jugeant pas qu'ils eussent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, elle choisît qui lui plairoit.

Quelques historiens, de de-là les monts, prétendent que c'est Pierre de Navarre, fameux capitaine Espagnol, qui a trouvé l'invention des mines, ou qui, du moins, en a mis le premier l'invention en usage. C'est pour cela qu'il est surnommé dans un éloge qu'on a fait à sa gloire, πολίπορθος, *turrium arciumque eversor.* Il fit sauter à Naples la citadelle de l'œuf, en 1053, aux dépens de notre garnison Françoise, & neuf ans après, au siége de Bologne, il fit sauter un pan de muraille, & une chapelle voisine, avec tant de violence, que la chapelle & le mur enlevés dans l'air, laissèrent voir aux assiégeans tout le dedans de la ville, & les soldats rangés en bataille, prêts à venir défendre la brêche.

C'est là une exagération de ces *louangeurs* qui ne sauroient rien dire qu'ils ne mentent. L'expérience fait voir que quand les mines jouent, outre la fumée, il se remue en ce moment-là tant de terrein, & il y a tant de poussière en l'air, qu'il est

impoſſible de rien diſtinguer, ni même d'apercevoir l'effet que les mines ont produit, qu'après un aſſez grand eſpace de tems.

Dans la chapelle du collége de Montaigu eſt inhumé Jean Standons, qui fut banni de France par Louis XII, parce qu'il le reprenoit d'avoir répudié ſa femme légitime. Il ſe trouve peu au monde de ces diſeurs de vérités. Standons fut rappelé, & décéda à Paris l'an 1501.

* Il y a deux égliſes aux Capétes. La principale, où eſt inhumé Standons, eſt plus qu'une chapelle, puiſque le S. Sacrement y repoſe; qu'il y a ſacriſtie, chœur, nef, orgues, jubé, & pluſieurs chapelles avec leurs autels.

Colloquium criticum de ſphalmatis virorum in re litterariâ illuſtrium. Ce traité des Bévues des hommes illuſtres dans la république des lettres eſt de M. Boileau, docteur de Sorbonne & chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le deſſein de faire remarquer les bévues qui ſont échappées aux ſavans eſt hardi; mais il a ſon utilité; & quand on ne feroit qu'apprendre, par ces ſortes d'exemples, à ne s'en pas faire accroire, quelqu'habile qu'on ſoit, ce feroit toujours beaucoup. Pluſieurs entêtés d'eux-mêmes, & mépriſant ou négligeant le conſeil d'autrui, ont fait des

chûtes lourdes & honteuses. C'est pour ma propre instruction que je parle de ces choses, & non pour insulter à ceux qui sont tombés, que je respecte & honore comme mes maîtres.

Messieurs de Port-Royal, qui ont passé pour les gens de ce siècle les plus habiles à traduire les livres des langues savantes en la nôtre, se sont trompés en traduisant le 19e v. du 27e ch. des Actes, *Manibus armamenta navis projecerunt*, par ces paroles : « Ils jetèrent de leurs propres mains dans la mer » l'équipage du vaisseau. »

Car équipage en ce lieu ne signifie pas seulement l'attirail d'un vaisseau ; c'est-à-dire les voiles, les cordages, les ancres, &c. mais renferme encore dans toute l'étendue de sa signification, les hommes qui servent au vaisseau. Ces messieurs ont eu beau s'excuser, M. Simon, qui se vante d'avoir le pied marin, leur a soutenu en face qu'ils s'étoient trompés, & qu'*armamenta* se devoit traduire par le mot d'*agrez*, & non par celui d'*équipage*.

M. Boileau, docteur de Sorbonne, pour venger le Port-Royal, se tournant contre M. Simon, lui a fait voir que dès la seconde page de son histoire critique du vieux Testament, il a pris *Sunia & Fratela*, deux officiers de l'armée des Gots, pour deux dames Allemandes : ce qui est comme s'il avoit pris *Suna & Uldila*, deux évêques dont parle S. Grégoire, pour deux femmes de sa connois-

ſance, & *Seneca*, philoſophe, pour une fille Romaine.

Le père Lequin, ſuivant pas-à-pas M. Simon, a donné tête baiſſée dans la même bévue. Le père Martianay, homme vif, & qui n'entend point de raillerie, a relevé de ſentinelle le père Lequin, & lui a oppoſé deux gros manuſcrits, l'un de M. Colbert, & l'autre de S. Germain des Prez, où la lettre de S. Jérôme à *Sunia & Fratela*, porte pour titre *Suniæ & Fratelæ Fratribus* : ce qui termine la querelle.

Le père Pezeron, chargé des années & des ſupputations des Septante, qui gardoit une dent contre le père Martianay, dont il avoit été maltraité ſur ſes calculs énormes, l'a pouſſé à ſon tour *manus manum lavat*, ſur ce qu'il a pris le *Cointe* pour le *Conte*, c'eſt-à-dire *Cointius* pour *Contius*, dans l'endroit où il dit que les opinions de l'auteur de l'*Antiquité des tems rétablie*, ſont appuiées par le père *le Cointe de l'Oratoire*, au lieu de dire qu'elles ſont appuiées ſur l'autorité d'*Antoine le Conte*, docteur de l'univerſité de Bourges.

Mais que dirons-nous du jéſuite Vaſquez, célèbre théologien, qui a pris l'édit de l'empereur Conſtant, en faveur des Monothélites, intitulé *Typus Conſtantis*, pour un hérétique, diſciple de Paul Monothélite, patriarche de Conſtantinople, ce qui eſt auſſi-bien débuté, que ſi l'on prenoit

l'*Interim* de Charles-Quint, pour un hérétique, diſciple de Luther ?

Le cœur me ſaigne, quand je vois le vieux M. Valois, de ſa main tremblante, frapper au viſage notre bon ami l'illuſtre M. du Cange, & le couvrir de honte pour avoir ſuppoſé dans ſon Gloſſaire latin, *cardiacus color* à *cardiacus dolor*, & pris les écus d'or, appelés *ardaricanos* dans la loi *Gombette* de Gondebaud, roi des Bourguignons, pour des écus d'or *alaricanos*, qu'il s'imagine venir du roi Alaric, roi des Gots, ne ſe ſouvenant pas qu'il y a *Ardaricani nummi* ou *aurei* du nom d'Ardaric, roi des Gépides, qui, après la mort d'Attila, ayant vaincu les Huns, ſe rendit maître de toute la Dace.

M. du Cange étoit l'homme du monde qui avoit le plus lu les vieux manuſcrits, & cependant trouvant, dans une ancienne charte, *aulaicus* pour *aut laicus*, il ne voit pas la faute; & rafinant ſur cet endroit, il obſerve, par une étrange mépriſe, que *aulaicus* ſe dit là pour *aulicus*. Meurſius, l'honneur des ſavans de ſon tems, a fait une ſemblable bévue, lorſqu'ébloui par un faux or, il a cru voir dans Feſtus, *familia aurea*, au lieu de *familia amica*.

Un avocat prit un jour, plus groſſièrement, *Flaminius Parrhiſius* pour un juriſconſulte de Paris; & Scaliger, prince de la république des

lettres, a lu de travers dans Catulle, *patrima virgo*, pour *patrona virgo*.

Pline, l'hiſtorien de la nature, s'aveugle lui-même, lorſqu'en traduiſant Démocrite, il dit que le caméléon eſt fait comme le crocodile, & qu'il eſt auſſi gros que lui. Mais il ne ſongeoit pas que le mot de *crocodeilos*, dont s'eſt ſervi Démocrite, ſuivant le langage des Ioniens, ne ſignifie pas un crocodile, mais un lézard. Ainſi, c'eſt bien mal-à-propos que deux ſavans, Maronites Gabriel de Sion, & Jean Eſronite, ſuivant le témoignage de Pline, blâment Démocrite d'avoir dit que le caméléon étoit de la grandeur du crocodile, à quoi le bon homme n'a jamais penſé.

Quelques ſcolaſtiques, ſupôts célèbres de l'argumentation & du raiſonnement, ayant lu dans un ſermon de S. Auguſtin, ſur les pſeaumes: *Quis enim* (*ſcilicet Deo*) *diceret quid feciſti, ſi damnaret juſtum*, au lieu d'*injuſtum*, ſe ſont imaginés, & ont même ſoutenu, avec opiniâtreté, que Dieu, par ſa toute-puiſſance, pouvoit damner la ſainte Vierge.

La bévue que le docte Pamélius a faite dans ſes notes ſur le ſixième chapitre, *De Cultu fœminarum*, de Tertulien, n'a point de pareille. Cet ancien père crie contre les femmes, qui ſe fardoient & changeoient la couleur de leurs cheveux de noirs, ou de blancs en blonds, ſelon le goût de ce tems-là: *hæ quæ revincunt Deum, ecce, inquiunt*,

pro albo vel atro flavum facimus capillum. Pamélius, qui prend à la volée ces deux mots *vel atro*, pour un ſeul, ſe récrie contre un mot auſſi barbare & auſſi inuſité que celui de *velatrum*, qu'il ſuppoſe. Et néanmoins, pour diſculper Tertulien d'une trop grande hardieſſe à forger des mots inouis, il ſe tue de faire voir que *velatrum* eſt dérivé de *velando*, & dit qu'à la vérité le mot eſt nouveau, mais que l'étymologie en eſt naturelle. Il y a ſujet de s'étonner comment M. Riguaut, qui n'a jamais rien pardonné à Pamelius, n'a point relevé ce pas de clerc.

La vie de Charlemagne, écrite par Donat Acciaïoli, ayant été quelquefois jointe avec celles de Plutarque du même auteur, a donné lieu à Georges Vicelius de débiter cette vie comme un ouvrage de Plutarque : ce qui eſt d'une grande inſtruction pour le public, & digne d'être inſéré dans le dictionnaire de Moréri.

Le père Gautruche, dans ſon hiſtoire poëtique, raconte que Chiron, au lieu de lait, & des autres viandes communes, ne nourriſſoit Achille que de moelle de lion ou de ſanglier, pour faire naître en lui le courage & la force de ces animaux. De-là vient, dit-il, par une excellente réflexion, que ce jeune enfant n'étant nourri d'aucune viande, on le nomma Achille, c'eſt-à-dire, ſans chile; comme ſi la moelle des animaux n'étoit pas compriſe ſous

le nom général de viande ; & qu'effectivement elle ne se convertît pas en chile & en nourriture.

Gérardus Joan. Vossius dans son premier livre, *De Vitiis sermonis*, cap. 30, dit, sans examen, que la société de la Sorbonne a été instituée par Robert, frère de S. Louis, roi de France; au lieu de dire que Robert, surnommé *Sorbonne*, du lieu de sa naissance, est le fondateur de cette fameuse société.

Palavicin dans son histoire du concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lansac, ambassadeur de Charles IX au Concile, lui donne le collier de l'ordre du S. Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579, par Henri III.

Cassiodore s'appelloit *Cassiodorus Senator*. Plusieurs prenant *Senator* pour un nom de dignité, n'ont point fait de façon de traiter ce grand homme de sénateur Romain.

Eutychius en parlant d'Eusebe de Césarée qui se surnommoit Pamphile, s'imagine que *Pamphili* ou *Phili* est le nom d'un évêché ; sur ce fondement il revêt Eusebe du titre d'évêque *Urbis Philæ vel Phili*.

Dodowel, dans ses Dissertations sur S. Cyprien, prend la ville d'Olympe pour une olympiade. Il prétend qu'Athénagore dit, qu'il écrivoit dans la même olympiade que Pérégrin s'étoit brûlé, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν ; mais ces termes signifient mot

pour mot, que Pérégrin s'étoit brûlé auprès de la ville d'Olympe, comme on l'apprend de Lucien; & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet endroit. En effet, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν ne sauroit signifier autre chose; car, pour faire le sens de Dodowel, il faudroit περὶ τὴν ὀλυμπιάδα ταύτην.

Stephanus Bizantinus, de Urbibus. Plusieurs ont cru que *de Urbibus* étoit le surnom d'Estienne de Bizanze, comme qui diroit *Estienne des Villes*, au lieu que *de Urbibus* est le titre d'un livre de géographie composé par cet Estienne.

M. Scudéry, de l'Académie françoise, dans son illustre Bassa, fait partir de Constantinople la flotte de ce héros, & lui fait faire environ quatre cens lieues par terre, si bien qu'au bout de trois ou quatre semaines, elle se trouve arrivée à bon port dans la mer Caspie.

Il n'y a guères de gens plus sujets à faire des bévues que les géographes. Le P. Labbe en est un fort bon témoin dans son *Pharus Galliæ antiquæ*, qu'il avoit charitablement dérobé à M. Sanson, avec ses fautes ou non; c'est ce que je ne sai pas. Il prend bonnement la Tarantaise pour une ville, cependant, tout le monde sait que la Tarantaise est une grande vallée qui fait l'une des six provinces des États de la Savoye. La principale ville de cette vallée est aujourd'hui Monstiers en Tarantaise, que les anciens appeloient

Tarantasia, & dont le nom n'est plus que pour la Vallée.

Le même père met *Avranches sur la Selune en basse-Normandie proche du Mont S. Michel.* Avranches est sur la riviere de Sée; la Sehune est une autre petite rivière qui tombe dans l'Ardée, & l'Ardée tombe dans la mer à une lieue ou lieue & demie d'Avranches. Le père Labbe écrit *Selune* pour la *Sehune*, confond la Sehune avec l'Ardée, & prend l'Ardée pour la Sée.

Il transplante Montélimar, & le place adroitement sur le Rhône. Montélimar n'est point sur le Rhône, mais sur la riviere de Robiou.

Il met *Sens sur Yonne en Bourgogne.* Sens est en Champagne & non en Bourgogne.

Quinte-Curce, historien poli, a fait de grosses fautes contre l'exactitude de la géographie. Il prend l'Arabie heureuse pour l'Arabie déserte. Il fait passer les fleuves du Tigre & de l'Euphrate par la Médie où ils n'ont jamais passé. Il confond le Pont-Euxin avec la mer Caspienne, & distingue la mer Caspienne d'avec la mer d'Hircarnie, comme si c'étoient deux mers différentes.

Pline & Solin son abréviateur se trompent, quand ils disent que le Tigre s'apelle *Diglito* à sa source; lorsque son cours est encore lent & tranquille; mais que quand il devient léger & rapide, il prend le nom de Tigre. Tout cela est

beau à dire, mais tout cela eſt faux. Le Tigre à ſa ſource s'apelle Tigre, comme l'aſſure Strabon ; & les noms de *Tigre* & de *Diglito*, ne ſignifient tous deux qu'une même choſe.

M. Varillas en raportant un fait arrivé vers 1490, apelle le corps Helvétique, *les treize Cantons*, & les cantons n'ont été que bien long-tems après, au nombre de treize.

Mais laiſſons-là les Géographes ; ce ne ſeroit jamais fait ſi on vouloit relever toutes leurs bévues, revenons à nos auteurs illuſtres.

Amiot ce vieux traducteur toujours ſi reſpecté, s'eſt trompé en cet endroit de ſa verſion de Plutarque, où il dit que de certains peuples vivoient de cervelle de Phénix, il falloit dire de moëlle de Palmier ; *Phenix* ſe prenant là pour l'arbre apelé Palmier.

Dans le quatrième tome de dom Luc d'Achery, page 485, où ſe liſent ces mots : *Hiſtoria Homeri ubi dicit & Dares Phrygius*, au lieu de *Dicit*, il faut lire *Dictys*, qui eſt Dictys de Créte, que Joſias Mercerus a corrigé, & que M. le Févre a fait imprimer pour l'uſage de monſeigneur le Dauphin.

Le P. Labbe qui nous tombe ſouvent ſous les mains, cite dans ſa bibliothéque un manuſcrit, *ex Bibliothecâ Cardinalis Baronii*, au lieu qu'il faloit dire *ex Bibliothecâ Caroli Baronius*. Peut-être qu'ayant trouvé quelque part le titre de ce

manuſcrit en abrégé, *ex biblioth. Car. Bar.* ébloui par l'apparence, il a donné dans le panneau.

Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'eſprit *Acuerdus Oliva* comme l'auteur de l'*Amadis*, ou comme ſon traducteur, pendant que l'on ſait qu'*Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots eſpagnols, *Acuerdo*, *Olvido*, c'eſt-à-dire, *ſouvenir*, *oubli*, qui compoſent la déviſe du ſieur des Eſſarts (1) laquelle ſe trouve à la tête de ſa traduction françoiſe de l'*Amadis*.

Mais c'eſt bien pis de voir, dans le petit livre de Jonſton, *de Naturæ conſtantiâ*, que Henri VIII, roi d'Angleterre, ayant envoyé huit dogues à François I^er^, *mitto tibi octo moloſſos*, du Prat, ſur la force du mot *moloſſos*, a cru que c'étoit huit mulets.

M. d'Aquin, premier médecin du roi, dans ſes mémoires ſur la préparation du *quinquina*, a pris *Mantiſſa*, qui eſt le titre de l'Appendix de

(1) Nicolas d'Herberai, ſieur des Eſſarts, eſt le traducteur des huit premiers livres de l'Amadis de Gaule Gabriel Chapuis, & d'autres ont donné les ſeize autres livres de ce roman intéreſſant, mais trop volumineux. M. le comte de Treſſan a réduit le tout en 4 vol. *in*-12. C'eſt dans cette dernière traduction qu'il faut lire ce roman vraiment embelli par M. de Treſſan. Des Eſſarts eſt mort en 1558. *Note de l'Editeur.*

l'hiſtoire des plantes de Jonſton, pour le nom d'un auteur ſi rare, qu'il ne le connoiſſoit point.

Baronius ce grand homme, que nous ne devons nommer qu'avec reſpect, s'eſt trompé ſur le Martyrologe romain au cinquième Janvier, lorſqu'il veut que les Sermons de S. Auguſtin intitulés *De die octavarum Infantium*, ou *de octavis Infantium*, regardant *la fête des Innocens*, au lieu qu'il s'agit là des nouveaux baptiſés, qu'on apelloit *enfans*, de quelqu'âge qu'ils fuſſent.

Le même Baronius à qui le mois de Janvier a été fatal, fait mention, dans ſon Martyrologe, d'une ſainte Xynoris, martyre d'Antioche au 24 Janvier, dont S. Chryſoſtôme & S. Jerôme parloient avantageuſement, ne conſidérant pas que *Xynoris* n'eſt pas un nom propre, mais un nom appellatif qui ſignifie *un couple*, *une paire*. En ſorte que la penſée de ces ſaints docteurs eſt, l'un de parler de deux ſaints martyrs Juventin & Maxime; l'autre de la mere & de l'aïeule de ſainte Demetriade.

Voici les propres termes de Baronius: *Antiochiæ, ſanctæ Xynoridis martyris. De eâ ſcribit S. Joan. Chryſoſtomus, Hom. 4, de Lazaro; de aliâ juniori nobilitate & pietate clarâ fœminâ*

ſynoride S. Hyeronimus Epiſt. 8 *ad Demetriadem* (1).

Ce fut M. Nicolas le Févre, précepteur de Louis XII, & ami particulier de Baronius, à qui il fourniſſoit des mémoires pour ſes annales de l'égliſe, qui s'aperçut le premier de cette bévue, dont il ne manqua pas d'avertir l'auteur. J'ai ouï dire que Baronius fut ſi touché de cette erreur, qu'il retira tout ce qu'il put de cette édition des mains des libraires, & le ſupprima. C'eſt ce qui a rendu cette première édition ſi rare qu'elle ne ſe trouve preſque plus, peu d'exemplaires ayant échappé à la juſte colère de Baronius. M. de Launoy, dans ſon livre contre le P. Millet, bénédictin de S. Denis en France, exagère beaucoup cette faute de notre analyſte, dans la page 156, *Diſcuſſionis*, &c. *cap.* 4.

Un de mes amis m'a raconté qu'un jour paſſant par le cloître de S. Germain de l'Auxerrois à Paris, il aperçut ſur la boutique d'un libraire un marty-

(1) Baronius avoit copié de Molan, la faute de *Xynoride*, hors que Molan l'a mis au maſculin en l'orthographiant mal, *Xynoridis*, & que Baronius pensant le corriger, l'a mis au féminin. Mais le père Sirmond, ſelon quelques-uns, en ayant averti Baronius, le bon & ſage cardinal retrancha cette bévue de l'édition ſuivante. (B)

rologe

loge romain, & que l'ayant examiné, il trouva que c'étoit un de ces premiers exemplaires de Baronius, imprimé à Venise en 1587. Ravi d'une si heureuse rencontre, il demanda au libraire ce qu'il vouloit de ce livre; le libraire qui remarqua de la joie dans l'acheteur, lui dit que son prix étoit de quatre francs, celui-ci lui donna un écu & l'emporta. Il m'a protesté que si on lui en avoit demandé deux louis d'or, il les auroit donnés avec plaisir. Ce livre avoit appartenu aux Jésuites, comme il paroissoit par la première page, où il y avoit écrit, de la main du P. Sirmond, dont l'écriture n'étoit pas inconnue à mon ami, *Ex libris collegii Claromontani societatis Jesu.* On a cru que les Jésuites s'étant défaits de leurs livres doubles, comme cela se fait d'ordinaire pour décharger les bibliothéques, celui-ci s'étoit trouvé parmi les autres.

Il est remarquable que dans l'édition de Cologne de l'année 1603, on n'a pas eu le soin de corriger la table de ce martyrologe, comme on a corrigé le corps du livre, où l'on trouve encore ces mots: *Xynorides, martyr, Antioch. 24 Janu.*

Il y a une pareille bévue à celle de Baronius, dans le bréviaire d'Amiens. Elle se trouve dans la seconde leçon de S. Firmin, martyr, au 25 Septembre. Il y est parlé d'un Auxilius, évêque d'Angers, qu'on révère comme un grand saint, mais

qui ne le fut jamais qu'aux yeux de ceux qui, par éblouissement ont lu : *Auxilio Præsule* pour *Auxilio Præsulis* (1).

Je finirai ce recueil, tiré de divers auteurs, par une bévue grossière qui me tombe sous les mains, en lisant les notes de M. le Moine *ad Epistolam S. Barbabæ.* Elle est d'un homme docte que ce critique ne nomme point, qui a eu la simplicité de prendre un *aqueduc*, qui portoit l'eau du lac nommé *Sabbathinus*, dans l'église de S. Pierre de Rome, pour une aumône qui se faisoit autrefois réglément le samedi avant pâques dans cette église. *Forma*, dit M. le Moine, *sumitur pro canone & normâ. Sumitur etiam pro figurâ quadam ad aliquid continendum apta & efformata. Quod ansam præbuit viro docto turpiter impingendi. Nam cùm legisset apud Anastasium vel Gulielmum in vitâ Hadriani papæ formam sabbathinam spatio viginti annorum, nimis contractam, & tandem restitutam fuisse, joculari certè errore existimavit Eleemosynam sabbathi ante paschalis hîc memorari, quæ secundum canonem & formam fieret, quæ cùm longo temporis spatio in desuetudinem abiisset in maximum paupe-*

(1) La bévue *Auxilio Præsule*, pour *Auxilio Præsulis*, est à-peu-près comme le *Villico* prétendu évêque de Chartres, pour *illico* adverbe latin, qui se trouve dans la vie de Sainte-Genevieve. (B)

rum damnum & detrimentum, fuerit tandem ad priſ[...] ſtatum poſtliminio reſtituta. Quo certè nihil ineptius poterat excogitari. Nam agitur ibi de formâ, tubo, canali, aquæductu, quo ex ſabbathino lacu & fluvio hodiè, Lago di Braxiano, *vel*, d'Anguilara, *aquæ in eccleſiam B. Petri decurrebant & devoluebantur, in uſum balneorum & eccleſiæ cultum & ornatum.*

A des choſes ſi triſtes arrivées à de grands hommes, il en faut joindre une fort plaiſante de la façon d'un officier de la cour de Rome qui n'étoit pas illuſtriſſime par ſa ſcience & ſes lumières. Un procureur défendant la cauſe d'un particulier devant M. Raggi, auditeur de la chambre apoſtolique, cita le Code, & le donna pour garant du bon droit de ſa partie. L'auditeur ordonna ſagement que ce Code qu'il prenoit pour un faux témoin, ſeroit ſommé de comparoître, & commanda ſur l'heure aux Sbires de l'aller ſaiſir au corps chez l'avocat, où le procureur diſoit qu'il ſe trouvoit. Cette procédure de M. Raggi n'alloit pas moins qu'à faire pendre ce miſérable Code, ou à l'envoyer aux galères. La juſtice ſe tranſporta dans la maiſon de l'avocat, & le Code fut mis entre les mains des Sbires, qui, croyant que c'étoit un livre défendu, le portèrent à l'audience. Mais M. l'auditeur ſe voyant trompé, demeura muet & froid comme une ſtatue, & penſa perdre l'eſprit;

de dépit de se voir moqué de tout Rome ; & principalement du pape Urbain VIII, qui ne pouv... se lasser d'en rire.

Un homme qui mangeoit autant que six, se présenta à Henri IV, dans l'espérance que ce grand prince lui donneroit de quoi entretenir un si grand talent. Le roi qui avoit déjà entendu parler de cet illustre *Comestor*, lui demanda si ce qu'on disoit de lui étoit vrai, qu'il mangeât autant que six ? Oui, Sire, répondit-il. Et tu travailles à proportion, ajouta le roi ? Sire, repliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-saint-gris, dit le roi, si j'avois six hommes comme toi dans mon royaume, je les ferois pendre : de tels coquins l'auroient bientôt affamé.

Marianus Socinus, savant Jurisconsulte de la famille des Socins, auteurs du Socinianisme : *aliquandò interrogatus, cur minus post conjugium quam antè ille libris litterisque incumberet, respondit : Quia uxorem duxi. Dicentique etiam Socrates uxoratus fuit, cur non & ille philosophiæ studia aspernatus ? Xantipe, ait, morosa erat & deformis : mea autem proba & formâ decenti.*

Les deux Valois s'avisèrent de se marier dans leur vieillesse ; & l'on fait dire à l'un d'eux dans le

Valesiana; qu'à peine les savans ont pris femme, qu'il faut laisser les livres; surtout si c'est une femme comme celle de Paquier, auteur des *Recherches de la France*, laquelle par ses continuelles criailleries, obligeoit son mari decrier comme elle, & sur le même ton. Les Valois plus heureux, trouvèrent des femmes dont la compagnie, bien loin de les distraire des belles-lettres, les y enfonçoient encore davantage.

La femme de Pline le jeune l'aidoit dans ses études, & tenoit la lampe pendant qu'il écrivoit ses beaux ouvrages. « Son attention à me plaire, » dit-il en parlant de cette dame, lui fait tourner » toute son inclination du côté de la littérature. » Elle a continuellement mes ouvrages entre les » mains, elle ne cesse de les lire, elle les apprend » par cœur. Vous ne pouvez vous imaginer, ni » son inquiétude avant que je plaide, ni sa joie » après que j'ai plaidé. Elle charge toujours quel- » qu'un de venir en diligence lui apprendre quels » applaudissemens j'ai reçus, quels succès a eu » la cause. S'il m'arrive de lire une pièce en public, » elle sait se ménager une place où, derrière » un rideau, elle écoute avidement les louanges » qu'on me donne. Elle chante mes vers, & fait » redire à sa guitare ce qu'exprime sa voix. »

Monsieur & madame Dacier s'entendent bien dans leurs études: mais après tout, deux ou trois

exemples comme ceux-là ne doivent pas obliger les savans de se mettre au hasard de trouver des Xantipes, dont tout le monde est semé. L'épouse d'un savant Arabe disoit qu'elle avoit plus de jalousie des livres de son mari, que de ses maîtresses.

Agnus Benignus Sanrey, né à Langres sur la paroisse de S. Martin, étoit si pauvre, qu'il fut obligé, pour gagner sa vie, de garder les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Entre ses compagnons il s'en trouva un qui sachant lire & faire des jarretières & des cordons de chapeau avec de la laine qu'il arrachoit sur le dos des moutons, lui apprit à lire & à faire son petit métier. Se voyant grand, il revint à la ville, & fut valet de M. Médard, avocat du roi. Ce pauvre garçon étoit pieux; & lorsqu'on l'envoyoit à la messe, il alloit à sa paroisse de S. Martin, où il prenoit plaisir à chanter, ayant la voix belle, & la mémoire si heureuse, qu'il retenoit aisément tout ce qu'il chantoit. La place du clerc-d'œuvre étant vacante, le curé & les chapelains sollicitèrent Sanrey de prendre cette condition. Il s'en excusa long-tems, disant qu'à peine il savoit lire, & que les enfans qui l'avoient vu garder les moutons, se moqueroient de lui. A la fin il se laissa gagner par les persuasions d'un chapelain

qui l'aimoit, & fut deux ou trois jours dans la [illegible] sans oser sortir; les petits enfans, dès qu'il paroissoit, courant après lui & lui faisant la guerre. Ce bon chapelain lui apprit à prononcer le latin, afin qu'il chantât correctement; & comme il s'apperçut qu'il étoit fort intelligent, il lui conseilla d'apprendre les rudimens. De-là il passa au despautère, & au bout de deux ans, il composoit des thêmes que le chapelain lui corrigeoit.

Il y avoit une petite chambre sous l'horloge de l'église, où *Agnus* couchoit; & parce qu'il n'avoit pas le moyen d'avoir de l'huile pour étudier durant la nuit, il descendoit dans l'église, & à la lueur de la lampe qui brûloit devant le saint-sacrement, il lisoit & composoit. Et quand il étoit accablé de sommeil, il se couchoit & dormoit sur un tas de meubles de rebut.

Il y avoit dans la ville des ecclésiastiques qui enseignoient le latin. On envoya Agnus, âgé de vingt & un an, étudier sous ces messieurs; & pour lui rendre la chose plus facile, un autre en son absence faisoit ses fonctions de clerc. Au bout de deux ans il entra en rhétorique, & l'ayant achevée il l'enseigna publiquement sur la parole que M. Facevet, chanoine & archidiacre de la cathédrale donna à messieurs de Ville, qui gageoient le collége, qu'Agnus étoit très-capable de remplir cette chaire d'éloquence.

M. Facevet voyant le progrès que ce pauvre garçon faisoit dans les lettres, l'envoya à Lyon, & l'adressa au fameux Théophile Raynaud, qui lui trouva une condition assez avantageuse pour étudier commodément en philosophie & en théologie. Ce savant Jésuite lui prêtoit des livres d'érudition & de piété, dont il se nourrissoit le cœur & l'esprit. Après ses études, il prit le soudiaconat, & prêcha dans les villages circonvoisins. Les curés de la campagne le chérissoient, & rendoient un fidèle témoignage à sa vertu & à sa capacité ; ce qui donnoit bien de la joie au P. Théophile, voyant que le doigt de Dieu étoit sur cet ecclésiastique.

Agnus se fit prêtre, & se rendant de jour en jour plus habile, le feu roi étant à Lyon & toute la cour de Savoye, il prêcha devant la reine Anne d'Autriche qui lui fit donner un brevet de prédicateur ordinaire & un d'évêque, avec promesse de reconnoître son mérite à la première occasion. Ses amis lui conseillèrent de suivre la cour ; mais étant tombé de cheval trois fois de suite dans le chemin, il crut que Dieu ne l'appeloit pas dans ce nouveau monde. Il s'en retourna chez son hôte, & poursuivit ses études. Quelque tems après, parvenu au sommet de la science, le P. Théophile l'envoya à Beaune disputer la théologale de cette église qui étoit vacante. Il

l'emporta sur quinze ou seize compétiteurs, tant par la force de ses prédications, que par sa rare & surprenante érudition.

Pendant qu'il étoit théologal, un des collateurs des chapellenies de S. Martin lui conféra une chapelle, ce qui l'obligea de revenir à Langres, & d'y résider. Il est mort, & a souhaité d'être inhumé sous la lampe de l'église, où il avoit fait ses premières études.

M. Santey, jusqu'à ce qu'il fût théologal, avoit passé sa vie dans la tranquillité que donnent les occupations du cabinet; mais cette tranquillité fut troublée par un malheur qui arriva dans sa famille. Sa sœur avoit épousé un charron, qui étant mort d'apoplexie, la pauvre femme fut accusée d'avoir étouffé son mari. Le présidial de Langres lui fit son procès, & la condamna à la mort. A cette fâcheuse nouvelle, M. Santey se retira à Paris, pour se dérober à la honte qui rejaillissoit sur lui de ce crime supposé. Un Lyonnois de ses amis qui le rencontra dans cette grande ville, lui demanda ce qui l'y amenoit? Il dit que c'étoit la curiosité. Voudriez-vous, ajouta cet ami, y prendre de l'emploi? Très-volontiers, répliqua Santey; mais à condition que vous ne direz à personne qui je suis. Son ami le lui ayant promis, il fut reçu à S. Paul en

qualité de chapier. Un jour, comme il conversoit avec les vicaires de cette paroisse, qui étoient bacheliers de Sorbonne; il les poussa avec tant de vigueur sur un point de doctrine; que le bruit en étant venu aux oreilles du curé, il le fit manger à sa table, & l'obligea par des témoignages d'estime & de bonté, à lui déclarer la cause de sa retraite. Le curé qui étoit conseiller au Parlement, & qui avoit un frère président, employa tout son crédit pour faire examiner l'appel de la sœur de Sanrey, laquelle fut trouvée innocente, & renvoyée absoute tout d'une voix.

Le savant & illustre M. le président de Mesmes, qui avoit ouï parler du docteur Sanrey, desira de le voir; car c'étoit l'inclination de ce grand magistrat, de rechercher les gens de lettres. Il ne put épuiser Sanrey, & après quinze jours de conférence, il dit qu'il le reconnoissoit pour un des plus savans hommes du siècle. Et parce que les libéralités de M. de Mesmes accompagnoient toujours le cas qu'il faisoit du mérite, il donna trente pistoles à notre docteur, & le renvoya chez lui.

M. l'abbé de la Rivière étant venu à Langres prendre possession de cet évêché, auquel il étoit nommé par le roi. Le maire de la ville qui avoit gagné le cœur de ce prélat par la belle dépense

qu'il fit à son entrée, lui parla de Sanrey comme d'un prodige de science & d'érudition. Le prélat, ami des savans, le fit venir, & pour l'éprouver, lui mit en tête un très-habile docteur de Paris, qu'il avoit amené avec lui. Sanrey eût tant d'avantage sur ce docteur, que le prélat, lui donnant la préférence, jura qu'il n'avoit jamais ouï homme parler avec tant de doctrine & de solidité. Mais ne se contentant pas de cette épreuve, il lui dit: je n'ai pour toute bibliothéque que sept ou huit manuscrits *in-folio* qui sont sur ma table; j'y ai fait ramasser ce qu'il y a de meilleur dans nos principaux auteurs, je vous prie de m'en dire votre sentiment. On apporta un de ces volumes, & à l'ouverture, M. Sanrey s'étant arrêté à un passage de Tertulien, dit que le collecteur s'étoit trompé, & développa si bien la pensée de ce père, que tout le monde en fut surpris & charmé.

M. Sanrey savoit parfaitement le grec & le latin, & n'ignoroit pas l'hébreu. Outre toute l'érudition classique, il possédoit le sublime de la philosophie & de la théologie. Il avoit lu tous les pères, & entr'autres, S. Augustin, avec tant d'exactitude, qu'il sembloit être imprimé tout entier dans son esprit. Il avoit la mémoire si heureuse, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit appris;

& citoit jusqu'aux pages & aux lignes des livres qu'il avoit lus.

Il est mort la plume à la main, lorsqu'il écrivoit par l'ordre de son évêque, sur les matières de la grace, qui faisoient alors tant de bruit. Il fit imprimer à Paris, en 1643, un traité savant & curieux, intitulé : *Paracletus, seu de rectâ illius pronunciatione.* Ce livre est rare, & ne se trouve guères que dans les cabinets de quelques particuliers.

A l'arrivée de M. de la Rivière, M. Sanrey dédia à ce Prélat la première partie d'un livre *in-4°.* imprimé à Langres par Jean Boudrot, sous le titre de *Jubilus Ecclesiæ Triumphus.* Il reste à mettre sous la presse quatre parties pour avoir l'ouvrage parfait, qui est entre les mains d'un Ch...... qui se promet de le retirer de l'obscurité, & d'en faire un présent au public.

Il se trouve chez M....., conseiller-doyen du présidial de Langres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, en cette présente année 1699, 22 Février, un autre manuscrit de la composition de M. Sanrey, qui porte pour titre *Tetramonologia ; hoc est, quatuor Evangelistæ, uno velut ore orationis contextu & ordine, universam Christ. Opt. Max. Historiam exprimentes ; meridianâ luce lucidius.*

Les amis de M. Sanrey lui ont consacré l'éloge

suivant qui se trouve gravé sur sa tombe dans l'église de saint Martin de Langres où il repose.

Siste Viator
Ubi stetit umbra exigua
Magni Viri.
Agnus Benignus Sanrey,
Patriâ Lingonensis,
Linguâ, totius fermè Europæ civis,
Officio Sacerdos & hujus ecclesiæ capellanus :
Qui obscurus, ut multi ; claruit, ut pauci ;
Et quidem Templi hujus lampade :
Ad quam an. æt. XXI. inops & rudis posuit de nocte Tyrocinium
Rhetoricæ, quam biennio post professus est :
Philosophiæ cujus lauream vix dum candidatus obtinuit,
Theologiæ quam ut emeritus doctor ornavit.
Hinc purpuræ à Reginâ oblatæ, admisit nihil præter laborem
Præconis nempè sacri apud Regem ;
Theologi apud Belnense Capitulum ;
Primarii apud Lingonenses ;
Censoris librorum apud Clerum.
Verbo dixerim
Nihil præter vivam & spirantem totâ Galliâ
SS. Patrum imaginem,
Quorum plurimos majestate referebat ;
Doctrinâ, libris & facundiâ, omnes.
Abi jam, memor Benigni in omnes Sacerdotis ;
In vivos monitis, in ægros exemplo, in pauperes facultatibus,
In agonisantes, instituta quot annis S. Josephi agonotetæ
celebritatis
Obiit XV. Octob. ætatis an. LXX.
Christi M. DC. LIX.

Comme il ne faut rien perdre de ce qui appartient aux grands hommes, je donnerai ici un mémoire que M. Sanrey dressa un peu avant sa mort, pour servir d'instruction à ceux qui voudroient faire imprimer ses ouvrages.

« Afin de faire servir tout ce que j'ai fait contre le livre du P. Bagot & ses adhérens, il faut » commencer dès le premier chapitre de la quatrième partie qui est des moines; & avant que » de faire ce que je dis touchant leur devoir à » chanter, il faut réfuter ce qu'il dit de nous » autres, nous appelant *Anti-Réguliers*, *Anti-moines*, *&c.* puis ajoûter ce que je dis de la » sainteté des moines & du mot de religieux, &c.

» Le second chapitre doit être du nombre des » ordres de l'église, comme j'ai déduit briève» ment au chapitre *Breviculus* donné à M. de » Langres, où il en faut demeurer à la tonsure, » & y rapporter tout ce que je dis ailleurs du » *Psaltr.* continuant par articles ce que je dis *de* » *assistiis cantoribus*, *pueris phonacis*, *choriali-bus*, *&c.*, & même de la séance & posture au » choeur. Puis il faut retourner pour l'autre cha» pitre à la division du sacerdoce en deux classes; » & avant que de l'expliquer il faut faire un » chapitre des chor-évêques : quoi fait, il faut » commencer un autre chapitre *de episcopis*, *pa-triarchis*, *&c.*, comme ils sont déduits dans le

» même *Breviculus* de M. de Langres, & ajouter
» que c'est pour faire voir au P. Bagot le tort
» qu'il a de nous appeler *Aëriens*, *&c.*, & que
» c'est lui & les siens qui voudroient être, avec
» la belle histoire qu'ils citent, *si fuissem de nu-*
» *mero episcoporum*, *&c.*, & ajouter, *sanctos*
» *episcopos*, *in primis quorum frequentasse*, *suas-*
» *què in celebrando Christi triumpho partes om-*
» *nium diligentissimè sustinuisse : idque editiori*
» *loco*, *ut vidimus*, *sedentes*; *nec opus est in his*
» *referendis immorari : cùm qui fuerunt in ecclesiâ*
» *eminentiores*, *hi hac in parte sese diligentiores*
» *exhibuerint*, *ut patet in Gregorio Magno*, *Am-*
» *brosio*, *Augustino*, *Basilio*, *&c.*

» *Notum est sanctum Thomam Cantuariensem*
» *Pontificem in celebrandis vespertinis horis*
» *obiisse. Monet autem nostra diocesis ne silentio*
» *prætereamus sanctum Gregorium Lingonensium*
» *episcopum*, *sumatur historia ex breviario*.

» Puis il faut commencer le chapitre *de cano-*
» *nicis*, tel que je le fais, & faire voir, après
» Denis le chartreux, comme ils étoient em-
» ployés au commencement au soin & à l'instruc-
» tion des ames dans les villes.

» Puis il faut commencer un chapitre des cu-
» rés. *Ecce iterùm*, comme il est marqué; & là
» il ne faut pas omettre combien de fautes fait
» Bagot au douzième de ses chapitres, ainsi que

» j'ai remarqué, & ajouter que comme Optat
» Milevitain, l. 2, dit être contraint par ſon
» adverſaire de commencer autrement qu'il ne
» feroit ; ainſi Bagot nous oblige-t-il à commen-
» cer par ſon douzième chapitre avant que de
» venir à ce qu'il allègue de ſaint Thomas, &
» particulièrement nous oblige à faire un bref
» traité *de chor-epiſcopis*.

» Il faut ajouter, parlant des devoirs princi-
» paux des curés, le petit traité *du Prédicateur*
» qu'il faut faire par les quatre cauſes efficientes, &c.

» En la cinquième partie faiſant voir les de-
» voirs des peuples à l'égliſe, il faut faire voir
» l'excellence de la meſſe par l'octave du ſaint
» ſacrement, puis les obligations à ouir la meſſe
» de paroiſſe contre Bagot, &c.

» Puis venir au baptême & aux autres ſacre-
» mens, principalement à la pénitence, où il
» faut réfuter Bagot touchant la confeſſion de
» pâques, & le canon *omnis utriuſque ſexûs, &c.*

» J'oubliois qu'il faut retrancher tout ce qui
» ſe pourra, là où je m'étends un peu trop ſur
» ſur la vie des curés, comme le jeu, la chaſſe, &c.
» & ſe contenter de citer à la marge les canons,
» même le concile de Trente que je penſe avoir
» oublié.

» Au reſte il ſuffira de faire imprimer la pre-
» mière partie ainſi que Boudrot l'a fait, y ajou-
» tant

» tant l'apologétique. Mais pour les autres quatre » parties je souhaite deux choses; la première, » qu'elles soient disposées par chapitres & arti- » cles, comme j'ai fait la seconde partie; la se- » conde chose, que les citations, tant grecques » que latines, soient insérées dans le texte, à la » réserve de quelques-unes, comme quand elles » sont trop longues, ou qu'il s'en trouve plusieurs de » suite; par exemple, quand il faut citer la page de » Bagot ou d'autres.

» Sur tout je souhaite que le traité que j'ai fait » *de la Tonsure*, soit bien digéré & distingué » par articles : car il est utile & curieux, même » touchant les barbes du tems ».

M. l'Avocat général Talon, depuis président à Mortier, dit dans une harangue à la S. Martin, après avoir vespérisé les procureurs selon la coutume, qu'il ne prétendoit pas confondre tous les membres de ce corps; qu'il y avoit des procureurs fripons, mais qu'il y en avoit aussi de très-honnêtes gens; que ce qu'il y avoit de plus grand dans la robe & dans le ministère sortoit de procureurs, & que lui-même en étoit sorti. Cet aveu sincère lui fit bien de l'honneur dans le barreau, quoiqu'il ne fût pas au goût de quelques robes rouges.

M. de Franquetot, président à mortier dans le

parlement de Normandie étoit bien gentilhomme & le portoit auſſi haut qu'aucun autre de ſa qualité, cependant il ne méconnoiſſoit point ſes parens ; & quand il venoit chez nous en baſſe-Normandie, il ne manquoit point d'aller viſiter les petits juges & les petits gentilshommes à liévre, ſes parens, de les régaler & de les traiter hautement de *couſins*. Cela lui attiroit l'amour & l'eſtime de tout notre canton.

* C'eſt la marque d'un eſprit bien fait & d'une ame généreuſe, de ne pas s'oublier dans la bonne fortune. Je donnerois volontiers des lettres de nobleſſe à ces gens-là, s'il m'appartenoit d'en donner ; & volontiers j'arracherois des mains de certains glorieux, celles qu'ils ſuppoſent, ou qu'ils ont achetées à deniers comptans. J'ai été autrefois bien édifié de la conduite de N. ... qui, par ſon heureux négoce, avoit fait entrer des robes rouges dans ſa famille, & donné une charge importante à ſon fils unique. Il me montroit ſon cabinet, l'un des plus curieux de Paris en ce tems-là ; & comme j'y remarquois parmi des habits de la Chine & du Japon, des guêtres & des ſabots, je lui dis : ſont-ce là des raretés du levant ? Non, me répondit-il, ce ſont des raretés de ce pays-ci. Peu de gens comme moi ne rougiſſent point de la baſſeſſe de leur extraction & de leur ancienne pau-

vreté. Ce sont les guêtres & les sabots avec lesquels je vins à Paris il y a près de cinquante ans. Je les place en cet endroit, pour servir de leçon à mes enfans, & leur aprendre à ne pas s'enorgueillir du bien & des honneurs que je leur ai acquis. (B)

Un de mes amis m'avoit invité d'aller passer les vacances à une jolie maison qu'il avoit dans cet endroit de la Brie, qu'on apelloit autrefois le Paradis des partisans. J'y trouvai bonne compagnie, & des gens de distinction, entr'autres, un gentilhomme Italien nommé Monsignor Agostino Forari, qui étoit Somnambule; c'est-à-dire, qui faisoit en dormant les actions ordinaires de la vie, qu'on fait quand on veille. Il ne paroissoit pas avoir plus de trente ans, homme sec, noir, d'une mélancolie très-enfoncée, & d'un esprit froid, mais pénétrant, & capable des sciences les plus abstraites. Les accès de son déréglement le prenoient d'ordinaire dans le decours de la lune, & plus fortement durant l'automne & l'hiver, que pendant le printems & l'été. J'avois une curiosité étrange de voir ce que l'on en racontoit, & j'étois convenu avec son valet-de-chambre qui m'en disoit des merveilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit plaisant manége.

Un soir, sur la fin d'Octobre, après le souper,

on se mit à jouer à divers jeux, le seigneur Agostino joua comme les autres; se retira ensuite, & se coucha. Sur les onze heures, le valet-de-chambre nous vint dire que son maître seroit somnambule cette nuit-là, & que nous vinssions le voir & l'observer. Je le regardai long-tems le flambeau à la main. Il étoit couché sur le dos, & dormoit les yeux ouverts, mais fixes & sans aucun mouvement : ce qui étoit la marque assurée de son accès, à ce que l'on disoit. Je lui maniai les mains qu'il avoit très-froides, & le pouls qui étoit si lent, que son sang sembloit ne pas circuler. Nous jouâmes au trictrac en attendant l'ouverture de cet opéra. A minuit, ou environ, le seigneur Agostino tira brusquement les rideaux de son lit, se leva & s'habilla assez proprement. Je m'approchai de lui, & lui ayant mis le flambeau sous le nez, je le trouvai insensible avec les yeux toujours ouverts & immobiles. Avant que de mettre son chapeau, il prit son baudrier qui étoit pendu à la quenouille du lit, & dont on avoit ôté l'épée, de crainte d'accident; car quelquefois ces messieurs les somnambules frappent comme des sourds à tort & à travers. En cet équipage, le sieur Agostino fit plusieurs tours dans la chambre, s'approcha du feu, se mit dans un fauteuil, & peu après entra dans un cabinet où étoit sa valise. Il y chercha long-tems, renversa tout; & ayant remis les

choſes en bon ordre, il ferma la valiſe, & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre qu'il mit ſur le bord de la cheminée. Il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous autres étant tombé rudement, le ſeigneur Agoſtino parut s'épouvanter, & redoubla le pas. Son valet nous avertit de marcher doucement, & de ne point parler; parce que, quand le bruit qui ſe faiſoit proche de lui, ſe mêloit à ſes ſonges, il devenoit furieux & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit très-grande, & alla droit à l'écurie. Il y entra, careſſa ſon cheval, le brida, & ſe mit en devoir de le ſeller: mais n'ayant pas trouvé la ſelle à l'endroit ordinaire, il parut fort inquiété, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval, & galopa juſqu'à la porte de la maiſon qu'il trouva fermée. Il deſcendit de cheval, & ayant pris un caillou, il frappa à coups redoublés contre l'un des battans. Après pluſieurs efforts inutiles, il remonta ſur ſon cheval, le conduiſit à l'abreuvoir qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis tranquillement. Au bruit que les valets faiſoient dans la cuiſine, il devint plus attentif, s'approcha de la porte, & mit l'oreille au trou de la ſerrure. Puis

paſſant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une ſalle baſſe où il y avoit un billard. Il fit pluſieurs allées & venues autour du jeu, & toutes les poſtures d'un joueur. De-là il alla mettre les mains ſur un clavecin, dont il jouoit aſſez bien, & y fit un peu de déſordre. Enfin, après deux heures d'exercice, il remonta à ſa chambre, & ſe jeta tout habillé ſur ſon lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin, en la même poſture que nous l'avions laiſſé. Car toutes les fois que ſon accès le prenoit, il dormoit huit & dix heures de ſuite. Son valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moyens de faire ceſſer ſes accès, l'un de le chatouiller fortement à la plante des pieds, & l'autre de ſonner du cor, ou de jouer de la trompette à ſes oreilles.

Le P. Mabillon, dans la relation de ſon voyage d'Italie, nous avoit promis de nouvelles preuves pour confirmer ce que les pères Bénédictins ont dit tant de fois, que l'abbé Geſſen eſt l'auteur du livre incomparable de l'*Imitation de Jéſus*. Je ne ſai pourquoi ce père ne s'eſt point acquitté de ſa promeſſe. Il ne le pouvoit faire que fort avantageuſement pour le public, lui qui fait ſi bien toutes choſes. En attendant qu'il parle, je donnerai ici le mémoire d'un ſavant curieux, grand

rechercheur d'anciens manuſcrits touchant une découverte qu'il a faite ſur cette matière.

« Dans un manuſcrit *in*-4°. qui ſe garde dans » les archives de la chartreuſe du Parc, au pays » du Maine, ſont pluſieurs traités de piété, écrits » de diverſes mains, mais dont les caractères » ſont aſſurément du quinzième ſiécle. Entre ces » traités il y a le premier livre de l'*Imitation de* » *Jéſus*, à la fin duquel j'ai lu ces mots : *Explicit liber Dei, qui nuncupatur, qui ſequitur* » *me : quem compoſuit quidam religioſus ordinis Cartuſienſis pro omnibus religioſis & presby*» *teris Deo devotis*. Le nom du copiſte ſe trouve » à la fin d'un autre traité qui eſt dans le même » *codex*, où je lus encore : *Scriptum per fratrem* » *Joannem Paumerii anno milleſimo quadringen*» *teſimo ſexageſimo*. Et dans les cartes originales » du chapitre général des Chartreux de l'année » 1476, on trouve, *obiit Dominus Joannes Po*» *merii, monachus profeſſus domûs Parci*.

« L'extrait d'une lettre écrite par un religieux » du Parc, en l'année 1658, à Dom Auguſtin » Vincent, religieux de la Chartreuſe de Rouen, » l'un des plus ſavans hommes de Normandie, » porte que ce traité de l'*Imitation* a pour titre, *Liber optimus qui nuncupatur qui ſequitur me*, & qu'il » eſt diviſé en trente-cinq chapitres qui compoſent » les deux premiers livres dans les éditions ».

« On garde dans la Chartreuſe de la chapelle
» en Flandre, un manuſcrit où il y a quelques
» traités compoſés par Dom Henry Calkar, Profés
» de la Chartreuſe de Cologne, & auparavant
» docteur de Paris, qui mourut *circa annum* 1408,
» & dans ce manuſcrit ſe trouvent les trois pre-
» miers livres de l'Imitation, *ſub nomine cujuſ-*
» *dam Cartuſienſis, ſed ipſum non nominabat*,
» diſent les mémoires ».

A mon arrivée de Bruxelles à Paris, j'eus une viſite de Barbin, libraire fameux. Je lui demandai ce qu'il y avoit de nouveau, & il me préſenta un livre intitulé : M. A. N. N. Je lui dis que j'avois vu ce livre en Flandre, & qu'il étoit vieux pour moi. Vieux pour vous, monſieur, répondit Barbin; & il n'y a pas quinze jours qu'il eſt imprimé ? Mais vieux ou non, c'eſt un excellent livre, & dont mon correcteur, homme d'une érudition profonde, fait grand cas. Il eſt de la façon de N. N. auteur d'un *traité de la Lune*, qui eſt un chef-d'œuvre pour la fine raillerie. Ah ! monſieur Barbin, lui dis-je, vous gâtez tout en me citant ce froid écrivain; ſon livre m'eſt inſupportable. Quoi! inſupportable à cauſe de ſon extrême froideur ! répliqua Barbin; & c'eſt en cela, continua-t-il, avec un ſouris moqueur, qu'il eſt incomparable, & que ſon auteur a donné une illuſtre marque de

son rare jugement, comme je l'ai appris de ces messieurs les beaux esprits qui remplissent tous les jours ma boutique, & à qui j'ai l'obligation de mes petites lumières. Je ne doute pas, M. Barbin, repris-je, que vous n'ayez beaucoup profité à cette école, & que vous n'ayez des connoissances que les autres n'ont pas. Ne vous en moquez point, monsieur, dit-il en colère, non-seulement j'ai profité de la conversation de ces messieurs; mais j'oserai dire qu'à force de m'approcher de ces héros du Parnasse, il est passé quelque chose de leur esprit dans ma tête : je le dis en rougissant; mais enfin, cela est vrai. Comment s'est fait cette transfusion, monsieur Barbin, répliquai-je, vous m'obligeriez de me l'apprendre ? Monsieur, me dit-il, en ôtant son chapeau, vous êtes philosophe, & en cette qualité je vous révère. Vous devez donc savoir, mieux que moi, que comme il y a une matière magnétique qui tourne perpétuellement autour de l'aimant, laquelle attire le fer, & le rend aimant bon gré malgré, en entrant subtilement dans ses écroux, il y a aussi des esprits volatils qui sortent p[illegible]ment des grands esprits, & vont se fic[illegible]es cervelles tendres & capables de recevoir leurs impressions. En vérité, M. Barbin, repris-je, vous me charmez, & je vous saluerai à mon tour, en qualité de *phénix des philosophes*. Ce [illegible]ous dites est tout-à-fait nouveau; & cela

s'appelle à pur & à plein, une précieuse découverte. Je vous en ai obligation, & dorénavant, plus que jamais, je me frotterai à la robe des docteurs : car j'ai la passion de devenir savant en peu de tems & à peu de frais. Mais votre principe, M. Barbin, ne s'étend-il point encore plus loin que vous ne dites; & ne se rencontre-t-il point de ces esprits volatils parmi les livres & dans les bibliothéques ? Car il m'est arrivé souvent qu'en remuant les livres de mon cabinet, j'ai senti comme une odeur de science qui m'a saisi; & l'année dernière me trouvant dans la bibliothéque de M. Colbert, je vis en un moment des gens qui ne sont pas de grands clercs, devenir doctes, parler toutes sortes de langues, & dire mille belles choses qu'ils n'avoient point apprises. Je ne sai pas cela, me répondit Barbin; mais peut-être étoit-ce la présence de M. l'abbé Baluze qui causoit ce miracle, car il ne respire que science & érudition. Peut-être (dis-je) que cela est de la sorte : mais revenons à nos moutons, M. Barbin; ils sont à cette heure bien loin, s'ils ont toujours marché.

Je dis donc, reprit Barbin, que l'a[illegible] que je défends, a dû être froid; parce q[illegible] les règles du jugement le plus exact, [illegible] a [illegible] écrire par *analogie*. Vous m'entendez bien j[illegible] m'imagine ? Non monsieur Barbin, répondis-je, pe[illegible] accou-tumé comme je le suis aux mots rares, [illegible]

point ce que vous voulez dire. Voici, reprit Barbin, ce que c'eſt.

N. N. ayant entrepris de parler du pays de la Lune, a dû, ſelon l'analogie des choſes, écrire d'un ſtyle convenable à ſon ſujet. C'eſt bien dit, interrompis-je. Or, reprit Barbin, la Lune eſt une région très-froide, comme tous les aſtronomes & les meilleurs faiſeurs d'almanachs l'avouent; donc N. N. a dû écrire d'un ſtyle froid, en traitant d'un pays auſſi froid que la Lune. Mon Dieu monſieur Barbin, dis-je, que vous raiſonnez juſte, vous emportez la pièce, & j'avoue que votre auteur entend parfaitement la méthode analogique, & que par ce biais, il eſt arrivé au point ſublime de faire un livre d'une froideur comparable à celle de la Lune.

Néanmoins monſieur Barbin, repris-je, ſi votre règle eſt véritable, comment un homme auſſi judicieux que N. N. ayant entrepris de répondre aux L. de H. H. qui ſont autant vives que L.... le furent jamais, a-t-il répondu à ces L... d'une manière ſi languiſſante & ſi froide? Cela s'eſt fait, me reparoit Bardin, avec beaucoup de jugement; car [illegible]ez, monſieur, que depuis ſoixante ans que les F. F. ſe mêlent d'écrire, ils l'ont toujours fait d'un ſtyle vif & avec un feu d'eſprit qui déſole tout le monde: que faire pour éteindre ce feu? Quoi! jeter de l'huile deſſus pour l'en-

tretenir & le rendre encore plus ardent? Point du tout. Quoi donc ? Il faloit, pour éteindre tant de chaleur, lui oppofer un froid comme celui de mon auteur, capable de rafraîchir le Mont Ethna ou le Vefuve. Me comprenez-vous bien, me dit Barbin en me pouffant le coude ? Oui, lui répondis-je : vous êtes un admirable homme. Je ne mériterai point vos complimens, me repliqua-t-il, que je ne vous aie entiérement convaincu, je ne dis pas par mes raifonnemens, mais par votre propre expérience.

Ça, monfieur, pourfuivit-il, puifque vous avez lu le livre de N. N. dites-moi en confcience en quelle difpofition vous êtes-vous trouvé durant cette lecture. D'abord, monfieur Barbin, repris-je, & dès la cinquiéme ou fixiéme page, je fentis un petit friffon entre les épaules; un peu plus avant, & après un quart-d'heure de lecture, je me fentis faifi d'un froid, comme celui qu'on fent avant l'accès d'une fiévre quarte; à la fin je tremblai tout de bon, & le froid me pénétrant jufques dans les moëlles, le livre me tomba des mains. Je m'approchai du feu pour me réchauffer ; mais en vain. Il me prit une fueur froi[illegible] ne fut qu'avec une peine infinie que j'arrivai au bout de ma lecture. Voilà en vérité, mon[illegible]eur Barbin, comment la chofe s'eft paffée. Ah ! m[illegible]fieur, s'écria-t-il en voulant m'embraffer, [illegible] je fuis

content, & que vous me dites de merveilles. Cela ſeul fait tout l'éloge de mon auteur, & l'apologie de ſon livre. Et où trouvera-t-on un écrivain qui opere de ſi grands miracles ? Jamais le P. R. n'a rien fait de ſemblable. A. A. mord & déchire : P. P. pique vivement : mais nul comme N. N. ne ſaiſit les gens de froid, nul comme lui ne fait ſuer & trembler ; lire ſes livres, c'eſt boire à la *neve* & à la glace. Adieu, monſieur, ce mot dit, je me retire.

M. le duc de la Rochefoucault rapporte dans ſes mémoires, que dans un éclairciſſement fort aigre que M. de Chavigny eut avec M. le prince de Condé, ce miniſtre en ſortit avec la fiévre dont il mourut peu de jours après.

M. le prince de Conty ayant maltraité de paroles & même de ſes pincettes, Sarazin ſon intendant, qui l'avoit vendu à N. N. ce pauvre homme outré de ſa diſgrace, alla ſe coucher & n'en releva point.

Varillas raconte dans quelques-unes de ſes hiſtoires, que M. de Thou, étant allé ſaluer le to[illegible]ous ſa[illegible]erre, Jacques I, dans ſon palais à Londres, ce prince lui fit tant de reproches ſur ce que ſon père Jacques-Auguſte de Thou avoit parlé trop librement de la reine Marie Stuard dans ſon hiſtoire, qu'il en eut la fiévre.

Ces exemples nous apprennent qu'il est dangereux d'avoir affaire aux grands, & qu'autant qu'il est possible, il ne faut écouter leurs reproches que de fort loin.

Dans l'église de S. Jean à Paris, il y a une épitaphe bien remarquable d'un trésorier de l'épargne, conçue en ces termes : « Cy repose noble » homme Alain Veau, celui auquel l'intégrité » & fidélité au maniment des finances sous les » rois François I, Henri II, François II & » Charles IX, a pour heureuse récompense, acquis » sans envie, ce beau titre de *Trésorier sans re-* » *proche*. Il décéda le 10 de Juin 1575. » Il n'est gueres resté de financiers d'une si bonne race ; & peu de ces messieurs vont à S. Jean prendre des cendres d'Alain Veau.

Un homme d'esprit disoit à M. le surintendant Fouquet : je ne vous demande pas, monsieur, l'honneur de votre amitié, ce seroit trop pour moi, ni des pensions ou des bienfaits qui pourroient m'enrichir, ni même la grace de vous entretenir tous les jours ; accordez-moi seulement la liberté d'entrer quand il me plaira dans votre [illegible]re. A cette marque de faveur, tout le monde croira que j'aurai l'oreille du maître de la maison ; & cela m'attirera de la considération dans le public, & un million de *placets* & de révérences.

En 1595, le 26 d'Août, mourut à Paris Antoine, roi de Portugal. Son corps eſt enterré aux Cordeliers, & ſon cœur mis en dépôt à l'*Ave Maria*. Rien au monde ne fut capable d'obliger ce prince à renoncer à ſa couronne. Il paſſa en Angleterre & vint en France, où il mourut de misère, âgé de ſoixante & quatre ans. Son éloge nous apprend, pour marque de ſon grand courage, qu'après ſa mort ſes entrailles étant toutes pourries, ſon cœur ſe trouva tout-à-fait ſain & entier. *Illud quoque non parvum regiæ magnitudinis argumentum eſt, quod ſectò poſt mortem corpore, omnia ejus viſcera tabida ac corrupta inventa ſunt, præter cor: quod, quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum & illæſum ſemper ſervatum fuit.* Ce que ce faiſeur d'éloges attribue preſque à miracle, eſt fort naturel. Rioland, ſavant médecin moderne, nous apprend dans ſon livre de l'anatomie du corps humain, qu'au bout de trois jours le viſage d'un homme mort ſe défigure entièrement; qu'au bout de neuf jours toute la maſſe du corps ſe corrompt; mais que le cœur ne commence à ſe corrompre qu'après quelques ſa[illegible]urs.

Ce malheureux, Antoine de Portugal, a été heureux en une choſe qui ne ſe trouve guerès; c'eſt que dans ſon affliction il a eu un ſerviteur & un ami tendre & fidelle, qui a bien voulu

partager tous ses maux avec lui, & qui, pour toute récompense de ses services & de son amitié, n'a souhaité que d'être enterré aux pieds de son cher maître : *Hunc post tot tantisque oneribus, honorem obtinuit, supremâ voce expetitum : ut nullibi ossa sua, nisi juxta regia quiescerent.* Les Romains auroient dressé des autels à ce héros en fidélité & en amitié; c'est-à-dire, à Diégo Bothei, l'un des plus grands seigneurs de la cour de Portugal, qui tiroit son origine des rois de Bohéme, & eut tant d'attachement à son roi légitime, qu'il sacrifia à son devoir sa femme, ses enfans, ses parens, ses amis, ses espérances & les avantages qu'on lui offroit, s'il vouloit retourner en Portugal & abandonner son prince.

M. de Vassé n'abandonna jamais le connétable Anne de Montmorency durant sa disgrace, & le visitoit souvent.

M. de Bragelonne, chanoine de Paris, voulut bien se renfermer dans le château de Vincennes avec M. de Gondi, coadjuteur de Paris, pour le soulager dans les ennuis qui sont inséparables de la prison.

Ces exemples me plaisent : j'en chargerois volontiers cette page, si je les trouvois à foison; mais rien de plus rare.

Le maréchal de Briſſac l'aîné manqua le ſiége de Conis ; & dès ce tems-là on diſoit que Conis étoit une place fatale aux François. « Conis, » *ajoute Brantôme*, failli deux fois par les François, place ſeule fée & fatale en ce pays-là » contre la puiſſance françoiſe. » Enfin, Conis pour la troiſième fois ſera dite ſeule fée & fatale à notre puiſſance durant ces dernières guerres.

La manière la plus ordinaire de compter parmi les Romains, étoit par *ſeſtertius* & par *ſeſtertium* ; deux mots dont la différence ne ſe peut conſerver en les traduiſant en françois, puiſqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de *ſeſterce*. Pour en éviter l'équivoque, l'abbé de S. Réal, dans ſes remarques ſur les épîtres de Cicéron à Atticus, ſe ſert des mots même de *ſeſtertius* & de *ſeſtertium*. D'autres écrivains appellent *ſeſtertius* le petit ſeſterce, & *ſeſtertium* le grand ſeſterce.

Leur principale différence eſt, que le *ſeſtertius* étoit une monnoie en eſpèce, & le *ſeſtertium* une ſomme valant mille pièces de cette monnoie, & no[illegible]ous fa[illegible]ſpèce comme le *ſeſtertius*. « J'ai » appris [illegible] excellent homme, dit le même » abbé de S. Réal, qu'à eſtimer le *ſeſtertius* par » ſon poids, ce qui eſt ſans doute la manière » la plus ſûre de l'évaluer, il valoit un ſol

» six deniers & demi de la monnoie de France.
» Sur ce pied-là le sestertium valoit quatre-vingt-
» treize livres quinze sols. »

L'opinion commune ne met le *sestertius* qu'à un sol ; ou tout au plus à un sol & demi.

Bouteroue, (1) dans son traité des monnoies, prétend que le petit sesterce valoit deux sols un denier, & un peu plus de notre monnoie. Ainsi cent mille sesterces feroient plus de dix mille livres.

La petite sesterce, selon M. d'Ablancourt dans une table, qui se trouve à la tête de sa traduction de Tacite, ne vaut que dix-huit deniers.

D'autres ont jugé que le petit sesterce valoit environ deux sols de notre monnoie.

Sestertius sive nummus duos asses vel semissem continet; denarius sive decussis, asses decem; didrachamus aureus duos denarios.

Sestertium autem valet mille sestercios, *continetque libras argenti duas cum mediâ, cùm sestertius tanto æris pondere constet.*

Jam verò ut hæc ad monetam nostram revocentur sic habeto.

Sestertius sive nummus ex accuratâ eruditorum hominum excussione æquivalet circiter solidis duobus monetæ nostræ; adeoque mille sestertii sive mille nummi æquivalent centum francis.

(1) Claude Bouteroue, savant antiquaire, mort à Paris en 1690.

Centena millia sestertiûm sive nummum valent decem millia francorum. Ducenta millia sestertiûm æquivalent vigenti francorum millibus. Atque ita numeratur usque ad novem nimirum trecenta, quadringenta, & tandem nonaginta millia sestertiûm. Nam cùm ad denarium numerum perventum est, hinc usurpatur adverbium & aliquid subauditur. Nempè cùm dicitur decies sestertiûm, idem est atque si diceretur decies centena millia sestertiûm. Igitur decies sestertiûm æquivalent centum millibus francorum atque ita deinceps. Itaquè cum audis Cleopatram Egypti Reginam uno secundæ mensæ ferculo centies sestertiûm absumpsisse, dum unionem toto orbe nobilissimum aceto liquefactum absorpsit: intellige eam absumpsisse uno haustu decies centena millia francorum, quam summum vulgò millionem vocamus.

Hæc de romanis nummis non de græcis aut hebraïcis, cæterarumve gentium intelligenda. Horum verò collatio cum monetâ nostrâ longè diversa est ab eâ quam Budæus instituit. Spectabat enim ille æstimationem sui temporis, nos recentis hujus temporis indicaturam hodiernumque pretium observamus.

Un homme de néant prenoit dans tous les actes où il signoit la qualité de *Messire*, *Chevalier*, &c Un de ses parens choqué de cette vanité, lui dit : vous moquez-vous du monde ? Ne sait-on

pas qui vous êtes, & que votre père est venu des champs avec des guêtres & des sabots s'habituèr à la ville? Il n'y a que deux jours que vous êtes sorti de votre petit nid, & vous faites le grand seigneur? Mon cousin, répondit le drôle qui avoit de l'esprit, ce que je fais aujourd'hui ne vaut rien : mais dans cent ans d'ici, il ne se pourra pas payer. Il avoit raison; car c'est le tems qui fait la plupart de nos gens de qualité. Avec du bien & de l'effronterie on devient grand seigneur. On se le fait accroire à soi même, & enfin aux autres qui en demeurent si persuadés, qu'ils ne peuvent croire autrement, surtout si on a l'adresse de faire couler sa généalogie prétendue dans le dictionnaire historique de l'incomparable Moréri. On connoît l'origine de ces faux nobles; on s'en moque, on en rit, & au bout du compte bon gré malgré, ils se trouvent gentilshommes comme le roi; mais ils ont moins d'écus : *Soy Hidalgo come el Rei, dineròs menos*, dit le proverbe espagnol.

J'ai lu les informations qui se firent il y a quelques années durant la recherche de la noblesse de cette province; & j'ai remarqué que de ces gentilshommes de la nouvelle fabrique, il n'y en a pas six qui aient mérité leurs lettres de noblesse par de véritables services rendus à l'état. On y voit quelques nobles réhabilités pour peu de chose;

des gens anoblis pour avoir financé cent ou deux cens pistoles, & une infinité qui sont passés de la maltôte, de la banque, du greffe, de l'élection & recette des tailles, vraies pépinières de noblesse, à la qualité de barons, comtes, marquis, &c. *Amicus noster qui fuit rana, nunc est rex.*

La plupart des maisons en France se font par le négoce ou par l'usure; elles se maintiennent quelque tems par la robe & s'en vont par l'épée. Un seigneur mange son bien à l'armée; ses enfans, chargés de dettes, défendent le terrein encore quelque tems par les procès; leurs châteaux deviennent des masûres, & leurs descendans labourent la terre. Ceux-ci envoyent leurs enfans à Paris chercher fortune. Ces enfans revêtus de toile se rangent sur le perron du palais, & devenus laquais, ils remontent à la place de leurs pères, quelquefois par degrés & à pas comptés, & quelquefois d'emblée & tout d'un coup. *Sic orbis vertitur tanquam mola.* Ainsi va le monde, circulant toujours & passant de la roture à la noblesse, & de la noblesse à la roture sans discontinuer. Savoir laquelle des deux est venue la première, je m'en rapporte à la chanson :

> D'Adam nous sommes tous enfans,
> La preuve en est connue,
> Et que tous nos premiers parens
> Ont mené la charrue :

Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée.

En revenant d'Italie, je passai par la grande Chartreuse. Cette admirable solitude se trouve décrite dans un de nos anciens poëtes latins en ces termes :

Alpibus aëreis, ubi Graio nomine, vulsæ
Descendunt rupes, nec se patiuntur adiri,
Est locus aris sacer; hunc nive dura
Claudit hiems, canoque ad sidera vertice tollit.
Cœlum illinc cecidisse putes : non solis adulti
Mansuescit radiis, non verni temporis aura :
Sed glacie concreto rigens, hiemisque pruinis
Totum ferre potest humeris minitantibus orbem.

Je demeurai deux jours dans ce désert, où j'eus une assez longue conversation avec le bibliothécaire qui étoit un homme savant & fort instruit des antiquités de son ordre. Il me dit, en parlant des manuscrits dont la plupart des Chartreuses étoient autrefois remplies, que depuis l'invention de l'imprimerie, les uns avoient été brûlés par les hérétiques, les autres donnés ou dérobés, ou enfin négligés à un point, que ce qui en restoit n'étoit pas fort considérable. Il ajouta que la Chartreuse du Mont-Dieu avoit fait pré-

ſent de la plupart des ſiens au ſavant abbé Jacques de Billy, de l'illuſtre maiſon de Pruné, en faveur de ſon frère Jean de Billy, chartreux de Bourg-Fontaine; & que cet abbé, après en avoir tiré tout ce qui lui plaiſoit, les donna aux jéſuites qui paſſoient en ce tems-là pour les gens les plus ſtudieux de tout le monde chrétien.

Le même bibliothécaire me raconta que lorſque les Ecoſſois chaſsèrent les catholiques de leur pays, & principalement les prêtres & les religieux, ils permirent aux chartreux d'emporter leurs meubles & leurs manuſcrits qui étoient en grand nombre; que ces bons ſolitaires les firent paſſer en France, & les adreſsèrent à des gens qui ſe diſoient de leurs amis; qu'à la vérité les meubles leur furent rendus avec une entière fidélité; mais qu'on retint les manuſcrits, *ad majorem Dei gloriam*, parce qu'on ne crut pas que de ſimples moines en fiſſent ſi bon uſage que des perſonnes ſavantes employées à l'inſtruction des fidèles. Ce religieux m'aſſura qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il diſoit, & qu'il eſpéroit un jour en informer le public.

Un jeune prédicateur, homme de bonne mine, qui avoit une voix de tonnerre, le geſte beau & tous les autres agrémens d'une déclamation qui charme les auditeurs & les tient attentifs, étant

monté en chaire, perdit tout d'un coup la mémoire & oublia entièrement son sermon. De descendre, cela lui auroit été trop honteux; d'entreprendre de parler, il n'avoit rien à dire. Que faire entre ces extrémités? Il se résoud de demeurer ferme & d'user de sa voix & de son geste sans rien prononcer que des paroles imparfaites ou décousues, *des car enfin, des mais, des si, des donc, des messieurs, &c.* Jamais prédicateur ne parut avoir plus de feu, il crioit de toutes ses forces, il faisoit des exclamations, frappoit des pieds & des mains; tout trembloit sous lui, & les voûtes du vaisseau qui étoit très-vaste, lui rendoient au double les éclats de sa voix. *Sic artificiosis quibusdam gestibus & clamoribus, rem ad vivum exprimebat; ut Tullius ipse optaverit se posse tot loquendi modis sua sensa exprimere.*

Tout l'auditoire étoit dans un silence profond, chacun avançoit sa tête & redoubloit son attention pour entendre ce qui ne pouvoit être entendu. Ceux qui étoient près de la chaire disoient, nous sommes trop près il n'y a pas moyen d'entendre : ceux qui étoient éloignés se plaignoient de ce que par leur éloignement ils perdoient les plus belles choses du monde. Enfin notre prédicateur tint son auditoire trois quarts d'heure en haleine, se retira avec l'applaudissement de toute l'assemblée qui se promettoit bien

à la première fois de mieux choisir ses places, & de ne pas se priver du fruit d'un pareil sermon.

Defunctus est in monasterio Gemmeticensi dominus Thomas du Four, anno salutis millesimo sexcentesimo quadragesimo-septimo primâ februarii, octavâ horâ serotinâ, post agonem octo dierum, vir integerrimæ conscientiæ, rigidæ austeritatis in seipsum, pietatis in omnes, &c.

M. Thomas du Four, de la congrégation de saint Maur, mérite bien d'être mis au rang des savans moines bénédictins qui ont illustré notre siècle par leur piété & par leur érudition. A l'âge de dix-sept ans, il étoit déjà si habile dans la connoissance des langues savantes qu'il avoit apprises de lui-même, qu'il enseigna la langue hébraïque, & soutint en cette langue ses thèses de philosophie.

Le fameux M. Isambert, sous lequel il étudia en théologie, charmé des rares talens de ce jeune homme, conservoit pour lui une estime toute particulière. Son *Quinquennium*, pour parler le langage du pays latin, étant achevé, il prit la résolution de se faire chartreux, & fut envoyé à la chartreuse de Mont-Renaud, proche de Noyon, pour y prendre l'habit; mais les médecins ayant jugé qu'il étoit pulmonique, il revint à Harfleur

auprès de ses parens, où il s'exerça à des œuvres de charité durant deux années entières.

Enfin ne pouvant plus vivre avec le monde, il se fit religieux dans l'abbaye de Jumiéges de l'ordre de saint Benoît & de la réforme de saint Maur. Sa plus grande occupation le reste de sa vie, ce fut de travailler à sa perfection, sans néanmoins négliger les bonnes études, & particulièrement celle du texte original de l'écriture sainte. Mais afin que ses chers confrères qu'il portoit de toutes ses forces à ce genre d'étude, s'y appliquassent avec moins de répugnance & plus de succès qu'on ne fait ordinairement, il composa une grammaire hébraïque d'une méthode très-facile, & l'une des meilleures dont l'on puisse se servir dans les commencemens qui sont toujours fort épineux.

Nos plus savans théologiens étoient si persuadés que dom Thomas du Four excelloit dans la connoissance de la langue sainte, qu'ils le jugèrent capable de revoir la Poliglotte de Paris & la retoucher en beaucoup d'endroits où il s'est glissé des fautes considérables. Mais il s'en excusa, disant avec modestie que cette entreprise étoit au-dessus de ses forces, & que d'ailleurs un si grand ouvrage n'ayant été achevé qu'avec un travail & des frais immenses, il étoit de la justice de ne pas si-tôt penser à une nouvelle édition, laquelle ruineroit ceux qui étoient chargés des exemplaires,

outre que ce feroit offenfer les auteurs d'une entreprife fi louable, qui ne pourroient regarder que comme une critique très-mortifiante, les corrections que l'on publieroit.

Cela eft tout-à-fait d'un honnête homme que la fcience n'enfle point, & qui n'étudie pas pour des fins humaines. Auffi avoit-il accoutumé de dire à fes amis, en parlant de fes occupations : » Pour moi je n'ai befoin que d'un paffage dont » Dieu feul me peut donner l'ouverture quand il » lui plaira de m'éclairer pour toujours. Jufqu'à » ce que ce bonheur m'arrive, je ferai très-con- » tent de ne rien favoir que Jéfus-chrift crucifié, » ne pouvant de moi-même parvenir à une » grande fcience à caufe de ma ftupidité ; mais » j'ai l'efpérance qu'après que la figure de ce » monde fera paffée, Dieu, par fa miféricorde, » me donnera l'intelligence du livre de vie dans » toute l'éternité ».

Dom Thomas du Four a laiffé une paraphrafe fur le cantique des cantiques ; un teftament fpirituel pour fervir de préparation à la mort ; l'effai d'un commentaire fur les pfeaumes de David, qu'il avoit entrepris par l'ordre de fes fupérieurs. Ce qui en a paru a fait fouhaiter aux connoiffeurs qu'il eût achevé cet ouvrage : mais il fut prévenu par la mort, à l'âge d'environ trente-quatre ans, lorfqu'il travailloit à expliquer ces

paroles du neuvième pseaume, *Sperent in te qui noverunt nomem tuum.*

Pendant que j'ai les Bénédictins devant les yeux, je mettrai ici quelque chose qu'on a oublié de coucher dans le premier volume de ces mélanges, D. François Delfau fut regreté, à sa mort, de plusieurs savans, dont le plus illustre de ce tems-là ne put s'empêcher de s'écrier à cette funeste nouvelle. Ah la grande perte pour l'église! on fit plusieurs pièces latines sur l'exil & la mort de ce savant & profond Bénédictin, en voici quelques-unes.

Domni Francisci Delfau aquis in exilio immersi

EPITAPHIUM.

Incautus rapidum tentans Delfavius undis,
Heu! Brinatensi mergitur ecce vado:
Ignea vis animi potuit sic extinguer undis,
Non potuit radians lux tamen ingenii.

D. G. F. B.

ALIUD.

Incautus rapidum tentans Delfavius æquor,
Proh dolor! armorico mergitur ecce mari;
Ignea mens poterat solis extinguer undis
Et tantus tantâ scilicet ignis aquâ.

Idem.

ALIUD.

Dum perit armoricis haustus Delfavius undis,
Mergitur occiduis sol velut alter aquis.

D. L. D. B.

On ne peut exprimer la douleur que D. Robert Guerard ressentit à la mort de son cher Delfau : sa tristesse alla jusqu'à en donner des marques à la postérité par deux petites pièces de poësie latine, dont voici une copie :

Domno Francisco Delfau in exilio aquis immerso.

ÆNIGMA.

In hæc verba Cantic. Ezechiæ. Isaiæ. 2. 38. v. 5.
Præcisa est velut à Texente vita mea : dum
adhuc ordirer succidit me.

PARAPRASIS.

A Texente velut mediis præscinditur annis
Vita mihi : sævâ fila secante manu :
Vix etenim cœptæ texo dum stamina telæ,
Proh dolor ! armoricis obruor exul aquis.

D. R. G. B.

ALIA PARAPHRASIS.

Aurei qui reparo laceri dùm fragmina Textûs
Exorsum Textor fraude retexit opus :

Ne tamen ipse nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit : ad armoricos texit & exilium :
Intereà immorior cœptis, medioque labori
Aurelii vitam texere dùm satago,
Aureliique, meæque simul sic stamina vitæ
Abrupit Textor, tùm malè victor ovat.

D. R. G. B.

A l'occasion de la perte de D. Delfau, l'on remarquera que pareil accident est arrivé à plusieurs gens de lettres. On a rapporté dans le premier volume de ces mélanges, le naufrage dans lequel M. Berruyeres périt à la vue de Lisbonne. Sébastien *Foxius Morsillus* de Seville, passant de Flandre en Espagne, où il étoit appelé par Philippes II, pour être précepteur de Don Carlos, fut englouti dans la mer avec son vaisseau, comme nous l'apprenons de ces vers :

Ante diem quid me raptum lugetis amici ?
Fallor ? an ingenium docta per ora volat ?
Cœlo animam condis, doctis tua scripta Sebasti
Committis, corpus quis tenet Oceanus.
Spiritus astra tenet, Morsilli scripta diserti
Tellus : corpus ubi est ? heu rapit Oceanus.

Pietro Lasena Neapolitain a fait une dissertation sous ce titre, *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt.*

A mon sens il n'y a point dans Ciceron de

plus belle maxime de politique, que celle qu'il propose à ceux qui sont appelés au gouvernement de l'état, d'y entrer *minimo sonitu*, comme l'ame dans le corps, & de faire ses fonctions avec tant de modération qu'il ne semble pas qu'on agisse, de crainte qu'en se remuant trop, on n'excite des mouvemens qui ne manquent presque jamais de ruiner l'autorité avant qu'elle soit établie.

Paroles remarquables de Guy Patin, Médecin célèbre de la faculté de Paris.

Il disoit, en parlant des apothicaires, qui n'étoient anciennement que les valets des médecins, que c'étoient de maîtres valets, qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laissoient l'amertume aux médecins.

Il appeloit les empiriques & les autres charlatans qui exercent la médecine sans aveu & avec beaucoup de profit, *les émouchets de la faculté.*

Je me console avec Socrate & quelques autres sages, disoit-il, de ce que nous verrons dans l'autre monde d'honnêtes gens, des philosophes, des médecins, des orateurs, des poëtes, &c.

Il n'y avoit guères de livres qu'il estimât davantage que l'histoire naturelle de Pline. Il disoit que c'étoit un des plus beaux livres du monde, & la bibliothéque des pauvres.

Il appeloit les *Mancini*, les bilboquets de la fortune.

Il disoit après Lucien, que quand les Dieux haïssoient un homme, ils le faisoient maître d'école; & ajoutoit que d'être réduit à enseigner des enfans, c'étoit être condamné *ad bestias*.

C'étoit un de ses mots ordinaires, que le siècle est fertile en méchans, en foux & en esprits remuans.

Il faut, disoit-il, qu'il y ait des foux & des méchans parmi le monde, comme il y a des singes, des limaçons, des grénouilles, autrement le monde finiroit.

Il disoit que la cour étoit une mauvaise hôtellerie pour un homme de probité.

Il avoit accoutumé de dire que la colère n'est bonne qu'à tout gâter; & qu'un jour Minerve, la déesse de l'éloquence & du bien dire, s'étant mise en colère, fit un solecisme qui deshonora son discours.

Sur ce qu'Homère dit, que Jupiter a ôté aux valets, la moitié de la cervelle, M. Patin remarquoit que la grandeur de ce miracle gissoit en ce que Jupiter avoit fait cette admirable opération, sans casser la tête à ces coquins.

Il disoit que la vieillesse est une grande dame qui ne vient jamais sans grand train.

Le mot de comète, selon lui, devroit être

masculin (1). Il étoit pourtant d'avis de parler comme les autres, malgré les règles de la syntaxe, de peur de passer pour novateur & grammairien, qui est, disoit-il, une sotte espèce d'hommes.

Il disoit que les saisons sont comme il faut, quand il fait bon été, bon hiver, &c.

Il appeloit la médecine l'art de deviner.

Selon lui, qui dit Holandois, dit glorieux.

Je ne crains point la mort, disoit-il; mais l'appareil m'en fait peur.

Interrogé pourquoi d'ordinaire les petits hommes ont la tête fort grosse, & que les grands hommes l'ont petite? Il répondit que cela venoit de ce que la nature commençoit les petits hommes par la tête, & les grands hommes par les pieds.

Les particularités de la vie & de la conduite de l'abbé Rucellay, dont il est parlé dans le premier volume de ces mélanges, se trouvent dans

---

(1) Ménage dit que le genre du mot de *Comete*, fut fort agité à la cour durant l'apparition de la dernière. Il témoigne être de l'avis de ceux qui croyent que ce mot est féminin, quoique le grec κομήτης, & le latin *Cometa* soient masculins. C'est aussi de ce genre que l'a fait Nicod; & depuis lui, M. l'abbé Danet, avec tout le monde, excepté peut-être quelque vieux docteur qui ne se plaît pas à parler comme les autres.

les mémoires de M. de Baſſompierre, & dans la vie du duc d'Eſpernon, écrite par M. Girard. Il faut joindre enſemble ce que ces deux hiſtoriens ont dit de cet abbé, pour le connoître parfaitement.

« Rucellay étoit un gentilhomme Florentin, » né d'un père qui s'étoit enrichi dans la cor- » reſpondance qu'il avoit eue avec Zamet, Ban- » dini Cenamy, & les autres Italiens qui te- » noient en ce tems-là les partis en France.

» Cet abbé, riche en patrimoine & en bé- » néfices, de vingt mille écus de rente, adroit, » ſavant, bien fait, parlant & écrivant très- » poliment en ſa langue, avoit pris à la cour » de Rome un office de *clerico de camerâ* pour » ſe frayer un chemin au cardinalat. De plus, il » étoit préfet de l'*Anonna* & intime ami du car- » dinal Borghèſe. Le pape le voyoit de fort bon » œil; & quoique fort jeune, ſa ſainteté ne laiſſoit » pas de lui communiquer beaucoup d'affaires, » & de ſe ſervir de ſa plume en pluſieurs oc- » caſions de grande importance, diſant qu'il re- » connoiſſoit en lui quelque choſe de l'eſprit du » ſeigneur de la Caſa ſon grand-oncle. Tant de » faveur ayant donné de la jalouſie aux cardinaux » neveux, le mal fut augmenté par madame la » grande ducheſſe, qui haïſſoit ſon père & l'avoit » éloigné de la perſonne & des affaires du grand

» duc son mari. Ainsi lorsqu'il sembloit que l'abbé
» Rucellay n'avoit qu'à ouvrir les mains pour
» prendre le chapeau de cardinal, qui étoit l'ob-
» jet de son ambition, il se trouva poussé à un
» tel point par ses ennemis, qu'il fut contraint
» de quitter la cour de Rome & se retirer en
» France, où il pensoit que par le crédit de la
» reine-mère, Marie de Médicis, il pourroit
» adoucir l'esprit de la grande duchesse, & rentrer
» en grace. »

J'ai oui dire à un seigneur Romain, qui étoit bien informé de cette affaire, qu'il y avoit eu extrêmement de la faute de l'abbé Rucellay dans son malheur; & que c'étoit son orgueil & sa vanité qui l'avoient perdu. Il s'étoit faussement imaginé qu'ayant l'oreille du pape, il ne devoit plus faire sa cour aux cardinaux neveux, & qu'il pouvoit même morguer ces éminences qui commençoient à ne lui être plus si favorables, ne sachant pas qu'il est moins dangereux à Rome d'offenser le pape, que de faire la moindre égratignure à sa famille; que l'on peut se réconcilier avec l'oncle par les neveux, quand on a leurs bonnes graces; mais qu'on ne se réconcilie jamais avec les neveux par l'oncle, quelque bien que l'on soit dans son esprit. En effet, l'expérience fait voir qu'ordinairement les vieillards ne peuvent rien sur les jeunes gens: mais que les jeunes

gens peuvent tout ſur les vieillards qui ont un grand penchant à ſe laiſſer gouverner. La vieilleſſe cède & s'attendrit; la jeuneſſe s'endurcit & ne ſe rend point : ſes paſſions ſont trop violentes pour ſe laiſſer vaincre par des conſidérations ni de compaſſion ni de prudence.

« L'abbé Rucellay vint à la cour de France, » âgé de trente ans ou environ. Il fut fort bien » reçu de la reine & du maréchal d'Ancre qui » avoit tout le pouvoir en main. Ce favori ne » lui donnoit point d'emploi réglé dans les af- » faires; mais il avoit une très-grande part dans » ſes bonnes graces, ce qui étoit un achemi- » nement aux grands bénéfices & aux plus belles » charges de l'état.

» La mort du maréchal qui arriva lorſqu'on » y penſoit le moins, lui retranchant ſes plus » belles eſpérances, le remplit d'une douleur » vive qu'il ne pouvoit ſoulager que par un » extrême reſſentiment contre les auteurs de ſa » perte. Auſſi étoit-il de ceux qui portoient » le plus l'eſprit de la reine à la vengeance » contre les favoris. Cependant l'éloignement de » cette princeſſe qui ſuivit la mort du maréchal, » fit donner par le roi à Rucellay un comman- » dement de ſe retirer de la cour. Il y revint » pourtant peu après, à la ſollicitation du maréchal » de Baſſompierre qui étant ſon ami, voulut bien

» répondre de son obéissance & de sa fidélité.
» Mais la passion qu'il avoit de servir la reine &
» de se venger de ses jaloux, l'ayant aveuglé, il
» se mit à cabaler pour grossir le parti qu'il ne
» pouvoit quitter.

» La reine, qui se fioit en lui, ne fut pas long-
» tems sans lui donner des ordres pour aller traiter
» de sa part avec le duc de Bouillon. Ses voyages
» fréquens ne se pouvoient faire sans beaucoup
» de peine, & encore plus de danger. Il n'osoit
» aller que de nuit, & travesti, souvent seul &
» sans équipage : mais, quelque soin qu'il prît à
» donner secrètement de ses nouvelles à la reine,
» il ne put échapper à la vigilance des personnes
» affidées au duc de Luynes, qui obsédoient cette
» princesse. On s'aperçut de ses pratiques, & l'on
» en eut de si bonnes preuves, qu'on envoya son
» portrait aux prevôts des maréchaux pour le re-
» connoître & l'arrêter par les chemins.

» Afin d'avoir plus de liberté d'agir, il fit en-
» tendre sous main au duc de Luynes, par une
» adresse italienne, qu'il falloit l'éloigner de la
» cour. Il en reçut le commandement, & se re-
» tira en son abbaye de Seigni-les-Bois, proche de
» Sedan, où il commença à pratiquer M. de
» Bouillon, & ensuite M. d'Espernon qui s'étoit
» retiré à Metz, mal satisfait de la cour.

« Rucellay s'étant rendu à Sedan, avoit entre-

» tenu le duc de Bouillon des desseins de la reine
» mère, & fait tous ses efforts pour l'engager dans
» ses intérêts. Mais ce duc, qui ne vouloit point
» s'éloigner de Sedan, & qui étoit las des troubles
» dans lesquels il avoit couru risque de perdre la
» vie & la liberté, voyant de grandes difficultés
» en ce qu'on lui proposoit, n'y voulut point
» entendre. Mais il donna conseil à Rucellay de
» s'adresser au duc d'Espernon qui, étant piqué
» au jeu, seroit ravi de se venger. Rucellay conçut
» bien que ce que M. de Bouillon lui proposoit,
» étoit le plus avantageux aux intérêts de la reine:
» mais, outre qu'il n'avoit point d'ordre de s'adresser
» au duc d'Espernon, il ne pouvoit se résoudre de
» traiter avec ce seigneur, après l'affront qu'il
» avoit reçu du marquis de Rouillac, neveu de
» ce duc, dont il n'avoit point eu de satisfaction.
» Néanmoins il donna avis à la reine des ex-
» cuses du duc de Bouillon & du conseil qu'il
» donnoit à sa majesté de s'adresser à M. d'Es-
» pernon.

« Enfin Rucellay reçut ordre de traiter avec ce
» duc, & se servit de Vincentio Ludovici, au-
» trefois premier secrétaire du maréchal d'Ancre,
» pour aller à Metz traiter avec M. d'Espernon.
» Quand l'affaire fut en bon train, Rucellay qui
» en vouloit avoir l'honneur, se résolut de prendre
» le traité en main, & d'agir en personne avec le

» duc, en mettant à part ses aversions, & ses » propres intérêts. D'abord, le duc ne vouloit pas » se fier à Rucellay, Italien, ennemi & offensé. » Cependant il l'admit à la négociation. Il vint à » Metz, & on lui donna une chambre dans le » logis du duc, de laquelle il ne sortit point du- » rant un mois. Les affaires furent absolument » résolues pendant ce séjour. Mais avant toutes » choses, il fut jugé à propos de réconcilier les » deux ducs d'Espernon & de Bouillon, afin que » par leur bonne intelligence les choses fussent » mieux conduites. Rucellay entreprit cette ré- » conciliation, secondé des soins du vicomte de » Sardiny, serviteur particulier de M. de Bouil- » lon, & absolument attaché aux intérêts de la » reine. L'accommodement se fit par leur moyen, » lequel néanmoins ne produisit pas l'effet qu'on » en attendoit.

» Rucellay fit si bien par ses insinuations, qu'il » obligea le duc d'Espernon de venir à Loches » recevoir la reine-mère, & la conduire à An- » goulême. Il porta aussi saint Luc à se joindre à » sa majesté, & gouverna l'esprit de cette prin- » cesse, jusqu'à ce que l'évêque de Luçon étant » venu à Angoulême, sappa petit à petit son au- » torité, à quoi le peu de conduite de Rucellay » donna lieu.

» Rempli d'une grande opinion de lui-même,

» & de la haute idée des services qu'il avoit » rendus à la reine, ne pouvant souffrir de supé» rieur ni d'égal, il se brouilla bientôt avec le duc » d'Espernon, le plus orgueilleux & le plus fier de » tous les hommes, & qui savoit le moins sup» porter la fierté & l'orgueil d'autrui.

» Il pressoit la reine de se saisir du château » d'Agoulême, & lui représentoit qu'après cela, » elle seroit la maîtresse de la fortune du duc; au » lieu qu'elle étoit comme sa prisonnière, puis» qu'elle étoit à sa discrétion. Il voulut même lui » donner du dégoût du duc, & lui faire passer » son humeur libre, & quelques plaintes lé» gères, pour des offenses contre le respect qui » étoit dû à sa majesté. Mais la reine rejetant une » proposition si honteuse, en donna les premiers » avis au duc, qui depuis ne voulut plus traiter » avec Rucellay.

» Le traité de paix s'en alloit conclu, & » l'évêque de Luçon, Armand de Richelieu » étant regardé de bon œil, la fortune de Ru» cellay s'en alla en fumée. Enragé de voir sa » place occupée par un nouveau venu, il pensa » à se retirer auprès du roi. La reine, quoique » dans une extrême nécessité d'argent, lui offrit » trente mille écus de récompense, de quoi se » tenant plus offensé que de tout le reste, il les » refusa courageusement, & s'alla jeter entre les

» bras du duc de Luynes, qui le reçut avec joie,
» & lui donna part aux affaires, quoiqu'auparavant il eût rempli cette cour de factions qui
» firent éloigner le marquis de Mosny, & battre
» le marquis de Themines contre Richelieu, à
» qui il en coûta la vie.

» M. le prince étant sorti de prison, Rucellay
» s'attacha à sa personne, & pour avoir un protecteur contre la reine-mère qui le haïssoit à
» mort, & aussi pour réunir ce prince plus étroitement avec M. de Luynes.

» Depuis la mort de M. de Luynes, Rucellay
» se donna sans réserve à M. le prince, & le
» servit utilement en plusieurs occasions. Il avoit
» pour amis les ministres & les seigneurs de la
» cour : Il savoit les desseins du connétable, &
» étant fin, adroit, il contenta la curiosité du
» prince, qui desiroit passionnément de connoître
» l'état de la cour & les mystères du cabinet.

» Enfin, après une infinité d'intrigues, d'entreprises & de ruses qui servirent de peu à l'avancement de la fortune de Rucellay, cet illustre
» abbé mourut du pourpre le samedi 22 Octobre
» de l'année 1623 dans la ville de Montpellier,
» qui venoit de se rendre au roi. Peu avant que
» de passer, il envoya querir M. de Bassompierre
» son ancien & fidèle ami. Il lui confia sa cassette
» & ses papiers, le pria de brûler les lettres qu'il

» ne trouveroit bonnes qu'à cela, l'embrassa & » rendit le dernier soupir ».

Heu, heu, nos miseros, quàm totus homuncio nil est!
Quàm fragilis tenero stamine vita cadit!
Sic erimus cuncti postquàm nos auferet orcus.
Ergo vivamus, dùm licet esse benè.

L'abbé Rucellay auroit pu être heureux autant qu'on le peut être en ce monde, s'il avoit su bien user des avances que la fortune avoit faites pour lui : mais orgueilleux & ambitieux outré, il perdit sa fortune, sa réputation & son repos.

Il n'y a point au monde de vie plus heureuse, & dont l'on se souvienne jusqu'à la mort, avec plus de plaisir, que celle qu'on a menée dans les colléges durant ses jeunes années. M. d'Avaux, ministre d'état & plénipotentiaire à Munster pour la paix de l'Europe, au milieu de ses plus grandes affaires, s'entretenoit par lettres avec son cher Voiture, du bon tems qu'autrefois ils avoient passé ensemble au collége de Boncour. « Le pauvre M. le » Liévre, *lui dit Voiture*, qui n'avoit été dans » mon esprit il y a plus de vingt ans, y a repassé » lui, tous ses convives & toute sa maison avec » une joie incroyable, & y a ramené toutes les » espèces de ce tems-là ».

Je ne suis en rien comparable à ces grands

hommes; mais je ne laisse pas, en ma chenue vieillesse, de sentir une joie semblable à la leur, toutes les fois que je me souviens des beaux jours que j'ai passés durant ma jeunesse sous la discipline du très-docte *Giraldus Giraldi : non possum narrare quos ludos præbuerit intus.* C'étoit un homme merveilleux & aussi grotesque dans ses manières qu'il y en ait jamais eu dans le pays latin. Il mettoit ses collections dans ses chaussons, & quand, dans l'ardeur de la dispute, nous lui contestions quelque passage, il appeloit son valet : *hem, hem, hem, Dave* apporte-moi le chausson de la Tempérance, ou le chausson de la Justice, ou le chausson de Platon, ou celui d'Aristote, sélon les matières qui étoient mises sur le tapis. Cent choses de cette force me faisoient rire de tout mon cœur; & j'en ris encore présentement, comme si j'étois à même.

Jeunes enfans qui jouissez à cette heure de ces innocens plaisirs les plus purs & les moins mélangés d'amertume qui soient au monde, il vous arrivera un jour que, comparant le présent avec le passé, vous vous estimerez malheureux au prix de ce que vous avez été autrefois. Vous connoîtrez, comme moi, par une fâcheuse expérience, que des sommes immenses dans vos coffres vous satisferont moins que ne fait pas aujourd'hui une pistole que vous avez méritée auprès d'un père avare, par

une lettre ou une épigramme latine que peut-être le bon homme n'entend pas.

Si jamais le prince vous honore de sa faveur, si jamais vous êtes appelés aux grands emplois, si jamais vous recevez de glorieuses récompenses de vos travaux, vous éprouverez que vous étiez mille fois plus contens des bonnes graces d'un superbe régent, d'une place de dictateur ou de consul achetée par un thême purgé de solécismes, ou d'un prix remporté sur la fin de l'année, au son d'une trompette de bois, à la vue de mille grimes, que de tout l'attirail dont la fortune charge & accable ses favoris.

Vos maisons de plaisance, vos meubles précieux, ne vous seront rien en comparaison de ces petites chambres tapissées de thèses, où vous dormez en repos, contens des muses & de vous-mêmes.

Votre table, si elle est délicate, ne vaudra pas cette table mal servie, où, avec une faim déréglée, échappés de la classe, vous alliez engloutir un méchant ordinaire, dont à peine les os qui semblent être faits pour servir de barrière à l'appétit pouvoient arrêter le vôtre.

Mais ce qui mérite d'être gravé sur le marbre & sur l'airain, c'est que vos amis d'aujourd'hui sont de véritables amis, des amis qui dureront toujours, & dont la mémoire vous sera toujours chère.

Néanmoins il vous manque une chose qui em-

pêche votre bonheur d'être complet, c'eſt que vous ne connoiſſez pas aſſez la félicité de votre condition, & que vous vous attendez à quelque choſe de meilleur, après que cette farce ſera jouée; mais pauvres enfans! vous êtes les dupes d'une imagination fole qui vous ſéduit & vous trompe.

Je ſai, par expérience, qu'il y a auſſi quelques épines qui ſe mêlent à vos roſes. Je ne dis pas ce que c'eſt : vous m'entendez bien; mais la ſatisfaction d'avoir des compagnons de vos diſgraces vous ſoulage beaucoup; & enfin, le mal n'eſt point ſi grand, qu'il ne s'efface par une belle après-dînée de congé, & par une promenade, ou à Gentilli, ou dans le bois de Boulogne.

Illic verdentes Fagi, Cedrique Pinique
Largos protendunt ramos, herbaſque fugaces;
Semper ibi ſed grata quies & plena voluptas,
Non ibi brulantur nimio calore Leonis
Arva, nec urenti de ſole crevata fatiſcunt:
Nulla gregi Claucata nocet, fallaxque veneni
Herba; nec incauto nocet hic ſorciera maligna,
Semper ibi ver perpetuum, ſemperque moratur
Alma quies, par imperium, ſorſque omnibus æqua (1).

Les Romains avoient une coutume fort louable;

(1) Ces vers ſont tirés du Poëme Macaronique de Rémi Belleau *de bello huguenotico.*

& très-utile tant que l'on en sut bien user; c'étoit de réciter les ouvrages de leur composition en la présence de leurs amis, avant que de les donner au public. Ils avoient en cela deux fins; la première, de recevoir les avis & les corrections dont les plus habiles gens ont toujours besoin; & la seconde, qui étoit une suite de la première, de ne publier rien qui ne fût fort accompli.

Les oraisons ou discours d'éloquence, les dialogues, les histoires & les poëmes, étoient les pièces qu'on récitoit d'ordinaire dans ces assemblées. Quelques critiques ont cru qu'il ne falloit point réciter, ni les histoires, ni les tragédies, parce que les histoires ne sont pas faites pour l'ostentation, mais pour rendre témoignage à la vérité, & que les tragédies demandent une scène & des acteurs.

On envoyoit des billets pour inviter les gens à ces sortes de récits. Les empereurs honoroient quelquefois de leur présence ces assemblées. *Augustus imperator patienter audivit carmina, historias & dialogos.* A la fin, l'abus s'y glissa, & ceux qui récitoient leurs ouvrages gagnoient les suffrages & les applaudissemens des auditeurs à prix d'argent, comme il est marqué dans Perse & dans Juvénal.

On ne récitoit pas seulement, mais on déclamoit aussi les pièces d'éloquence, & c'étoit-là

l'affaire de ces gens que l'antiquité appeloit *rhéteurs*.

M. le prince Louis de Bourbon, qui fut tué à Jarnac, fit battre monnoie d'argent, avec cette inſcription comme un ſouverain, *Louis XIII, roi de France*, comme le remarque Brantôme. M. le Blanc, dans ſon traité des Monnoies, ajoute qu'étant à Londres, il avoit vu, entre les mains d'un orféyre, un écu d'or, qui avoit d'un côté la tête de ce Louis de Bourbon, prince de Condé, ce qui eſt une marque de ſouveraineté; & de l'autre, l'écu de France, avec cette inſcription: *Ludovicus XIII, Dei gratiâ Francorum rex, primus chriſtianus.*

Louis de Montpenſier, fils de Gilbert de Montpenſier, mourut au royaume de Naples. « Il eſt » rapporté dans nos hiſtoriens que viſitant les os » & la ſépulture de ſon père, & lui donnant de » l'eau bénite, il fut ſi tranſi de deuil & de triſ» teſſe, que ſoudain il tomba étendu mort ſur le » tombeau ».

J'ai ouï dire autrefois à un de mes amis, qu'étant dans la cave des Cordeliers de Toulouſe, où les corps morts ſe conſervent entiers & ſans nulle pourriture, il ſurvint le fils d'un médecin de la ville qui, ayant reconnu le cadavre de ſon

père, tomba évanoui, & pensa mourir sur la place.

« Dona Agnès Béatrix Pacheo, dame d'honneur
» de la reine Eléonore, avoit fait présent à M. d'Or-
» léans, fils de François Ier, d'un petit vase dont
» on use en Portugal, qui est d'une terre tannée,
» si fine ; qu'on diroit que c'est une terre sigillée.
» Elle fait bouillir l'eau froide, sans lui faire
» perdre sa froideur. Cette eau ne fait jamais
» mal à qui la boit ».

Varillas a inséré cette particularité dans la vie de François Ier. La terre de ces vases est une espèce de terre sigillée qui se trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau quand on l'y laisse quelque tems. Les Indiens appellent ces vases *pucaro*.

« J'ai une grande tasse, dit la marquise de Lau-
» noy, dans son voyage d'Espagne, le vin n'y vaut
» rien, l'eau y est excellente. Il semble qu'elle
» bouille quand elle est dedans ; au moins on la
» voit frissonner. Quand on la laisse un peu de
» tems, la tasse se vide toute, tant cette terre est
» poreuse. Elle sent fort bon ». Il est surprenant comment les marchands, qui nous apportent tous les jours des curiosités des Indes, ne rendent point ces tasses communes en France, où elles se débiteroient aussi-bien que les vases de terre

terre sigillée, à qui l'on attribue je ne sai quelle vertu.

Paul Jove, parle d'un Vulcain, fils du comte de Fustemberg. Les Italiens & les Allemands, affectent de prendre des noms d'anciens Romains, mais non pas des Dieux. Il s'est trouvé un Mercure en France, mais c'étoit un nom de place & de seigneurie, dit Brantôme.

Brantôme se trompe; le nom de cette place n'est point *Mercure*, mais *Mercœur*; & en latin *Mercorium*, comme *Crevecœur*, *Crepicordium*, & & autres semblables.

Les hommes, en Italie, prennent des noms de femme, & assez ordinairement celui de *Marie*. En France, nous avons eu *Anne* de Montmorency, nom qu'Anne de Bretagne, femme de Louis XII lui avoit donné sur les fonds de baptême.

M. de Salvoison, grand capitaine « disoit, qu'il » n'y avoit au monde si bon emery, pour bien » faire luire les armes, que les lettres ». Parole digne des Césars.

Madame de Montmorency, femme d'Anne de Montmorency, ne changea point son ancienne façon de s'habiller avec une robe à grandes manches.

« Isabelle de Bavière, femme du roi Charles IV,

» apporta en France, dit Brantôme, les pompes
» & les gorgiasetez, pour bien habiller superbe-
» ment & gorgiasement les dames : mais à
» dans les vieilles tapisseries de ce tems, des
» maisons de nos rois, où sont portraites les
» dames ainsi habillées qu'elles l'étoient pour lors,
» ce ne sont que drôleries, bifferies & grosseries
» au prix des belles & superbes façons de notre
» reine Marguerite de Navarre ».

Ce seroit une chose curieuse de faire dessiner d'après nos anciens tableaux & nos anciennes tapisseries, toutes les modes de s'habiller depuis environ deux ou trois cens ans. Nos peintres, pour donner un bon air à leurs portraits, se servent aujourd'hui d'habillemens à la romaine, ou d'habillemens de leur invention : mais ils ôtent par-là à nos successeurs, la satisfaction qu'ils auroient de connoître la bizarrerie de nos modes & leurs changemens.

Le duché de Richelieu, par la concession du roi, va aux collatéraux & aux femmes. Nous avons peu de ces exemples.

Le petit père André, prédicateur & religieux du couvent des petits augustins à Paris (1), étoit

(1) *Voy.* Sur le petit père André plusieurs endroits de Ménagiana, où l'on cite quelques anecdotes curieuses sur ce prédicateur fameux & singulier.

de la famille de messieurs le Boulanger, personnes d'une qualité distinguée dans la robe. Je l'ai souvent écouté; mais je n'ai jamais remarqué qu'il ait dit les impertinences qu'on lui attribue, & dont assurément il n'étoit point capable. Il menoit une vie très-sainte & très-austère, & n'avoit nulle considération pour le monde. Son talent n'étoit pas de farder la vérité: il la presentoit toute nue, sans ornemens & sans voile. Toutes ses expressions étoient naïves & fort naturelles; & c'est ce qui a donné lieu aux contes qu'on a fait de lui. Il faisoit un grand usage des proverbes les plus populaires & les plus communs, comme lorsque la reine Anne d'Autriche, arrivant à son sermon, qui étoit déjà commencé, il lui dit pour tout compliment: « soyez la bien venue, madame, » nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu »; & poursuivit son discours sans le reprendre dès le commencement, selon la coûtume. Ses comparaisons, comme ses autres figures, étoient toujours prises de ce qu'il y a de plus bas: j'ai oui dire à un docteur de Sorbonne, qu'un jour il fut fort surpris de lui entendre comparer les quatre docteurs de l'église latine, aux quatre rois de notre jeu de cartes. Saint Augustin (disoit-il) est le roi de cœur, par sa grande charité; saint Ambroise est le roi de trefle, par les fleurs de son éloquence; saint Jérôme est le roi de pique, par son style

mordant; ſaint Gregoire, eſt le roi de carreau par ſon peu d'élévation.

De ſtaticâ medicinâ Ars. Sanctorius, médecin & profeſſeur dans l'univerſité de Padoue, eſt l'auteur de ce petit traité de la médecine ſtatique, qu'il compoſa après avoir médité durant trente ans ſur la tranſpiration. Il eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de ce ſyſtême. *Novum atque inauditum eſt in medicinâ, poſſe quempiam ad exactam perſpirationis inſenſibilis pervenire* (dit-il dans ſon avis au lecteur) *nec quiſquam philoſophorum nec medicorum unquam hanc medicæ facultatis particulam auſus eſt.*

Il faut convenir du principe de Sanctorius, que ſi l'on pouvoit réparer chaque jour par la nourriture, la perte que le corps fait des eſprits, & ſe décharger des ſuperfluités que produiſent les alimens, ce ſeroit un remède efficace contre les maladies; mais la difficulté eſt de mettre en pratique cette théorie. Il n'eſt rien de plus ingénieux que l'invention de la chaiſe ſuſpendue en l'air, à la hauteur environ d'un doigt par un contre-poids qui la tient en cet état, juſqu'à ce que celui qui y eſt aſſis, ait pris la juſte quantité de nourriture qui lui eſt néceſſaire. Tout cela, dis-je, eſt fort ingénieux; mais il n'y a rien de plus embarraſſant ni de plus à charge à l'homme, qui, ſans tant de frais ni de machines,

a la raiſon & ſes expériences pour ſe comporter comme il doit dans les ſervices & les devoirs qu'il doit à la nature. On admire ceux qui inventent ces choſes ; mais après tout, chacun vit comme il l'entend.

Le voyage de Dalmatie, de Grèce & du Levant par Georges Wler, Anglois de nation, eſt un des plus curieux que j'aie vu depuis long-tems. Il s'y trouve des particularités ſervant à l'hiſtoire de la Littérature, qui ne doivent pas être négligées. On y apprend qu'à Corfou le chevalier Marmer, qui tire ſon nom de l'Iſle Marmero, dans la Propontide, a écrit en italien l'hiſtoire de ce pays-là ; qu'au même lieu dans la bibliothéque de Jérôme Machi, abbé de Palæopoli, il ſe trouve plus de vingt manuſcrits qui n'ont jamais été mis ſous la preſſe, entr'autres, un commentaire grec d'Origènes, ſur l'évangile de ſaint Jean, ſaint Auguſtin *de trinitate* traduit de latin en grec, & les ſermons de ſaint Ephrem, ancien moine. Cet abbé Machi, a fait imprimer un dictionnaire en quatre langues, en grec ancien & moderne, latin & italien, & un cours de philoſophie. Wler a vu parmi les livres d'Arſenio Calluti, neveu de l'abbé Machi, un manuſcrit de ſaint Jean Damaſcène, qui n'eſt point imprimé à ce qu'il croit, & qui eſt comme un abregé de ſes

œuvres; & un commentaire de Prochoprodromus, sur les hymnes de l'église grecque.

Il témoigne aussi avoir vu à Tróu, chez le docteur Statélius, un fragment de Petrone, où se trouve, entr'autres choses, le souper de Trimalcion tout entier.

Il observe qu'il y a dans Constantinople un *bazar*, ou *bourse* où se débitent les livres manuscrits de diverses sciences, en langue turque, perse & arabe, les deux dernières étant parmi les Turcs, comme le grec & latin sont parmi les chrétiens.

Il dit qu'un nommé Walson, l'assura qu'il avoit acheté un coffre plein de livres arabes fort rares; entr'autres, un de Chiromance, plus curieux que celui de Jean-Baptiste Porta, dans lequel l'auteur prétend que les lignes des mains sont des lettres dont il donne l'alphabet; une histoire de Tamerlan, beaucoup plus ample que celle qui a été traduite sur l'arabe d'Alhacen, & deux livres de talismans, d'où Gaffarel a tiré tout ce qu'il a écrit dans son livre des curiosités inouies. Le même ajoutoit que Grotius avoit dérobé ses principaux argumens pour la vérité de la religion chrétienne, d'un auteur Arabe, & particulièrement des ouvrages d'un excellent homme que les latins ont tenu pour un archi-hérétique, mais que les Cophtes tiennent

pour un saint, qui a écrit un livre pour la religion des chrétiens contre les Turcs & les Juifs. Il disoit qu'il avoit vu un ancien livre d'astronomie, qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en servît pas pour la navigation, mais pour d'autres usages d'astrologie.

Wler fait mention d'un fameux renégat, Polonois de naissance, nommé Hulisbey, qui parloit dix-sept sortes de langues. Il dit que c'est ce renégat qui a fourni à M. Ricaut, consul, beaucoup d'instructions pour son livre de l'empire turc.

Le même assure qu'il vit dans le *Catholica*, ou église de Corinthe, deux anciens manuscrits de l'écriture, divisés selon l'ordre de la lire, qui est établi dans l'église grecque, & deux liturgies de saint Basile, fort anciennes.

Il y a aussi dans le même voyage de Wler deux remarques de critique. La première, que la ville de Micone n'est pas si éloignée de Delos que Ferrari l'assure dans son dictionnaire, n'en étant éloignée que de deux lieues tout au plus, quoiqu'il en compte sept; & la seconde, que Baudran se trompe, en la mettant sous la domination des Vénitiens. Elle est aux Turcs.

Il ne faut point laisser échapper ces sortes de remarques, & il est bon même, selon la méthode des Scaligers & des autres savans, d'en charger

les marges des livres pour qui ces remarques sont faites.

Cornelius, à Beughem, a donné un catalogue des livres qui se sont imprimés depuis 1459, qui est à-peu-près le tems de linvention de l'imprimerie jusqu'en 1500, sous le titre d'*Incunabula typographiæ*.

Le père Labbe a fait quelque chose de semblable pour les vieilles éditions, depuis l'an 1459 jusqu'en 1500, qui se trouvent dans la Bibliothéque du roi.

Ces sortes de catalogues sont fort utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le soin de remarquer les différences qui se trouvent entre les vieilles & les nouvelles éditions, & ce qu'il y a d'ajouté ou de retranché; car sans cela, ces catalogues sont peu de chose. Par exemple, sur les actes du concile de Cologne, tenu sous l'archevêque Hermannus, il faut observer que l'édition des actes de ce concile est plus ample en gothique, que dans les éditions modernes.

Le même Cornelius, à Beughem, a mis au jour une Bibliographie, sous le titre de *Bibliographia critico-curiosa*, ou autrement *Apparatus ad historiam Litterariam novissimam*. Ce sont deux petits volumes tout pleins de fautes, qui marquent

que l'auteur n'est pas exact, & qu'il puise toutes ses connoissances dans les journaux des savans, sur le... desquels il s'endort.

Messire Antoine Godeau, étoit le fils d'un élu de la ville de Dreux. Sa première inclination étant pour le mariage, il rechercha la fille du lieutenant général de cette ville; mais méprisé, parce qu'il étoit petit & laid, il quitta la partie, & vint s'habituer à Paris. M. Conard, qui étoit son parent, le fit connoître à M. Chapelain, & M. Chapelain le mena à l'hôtel de Rambouillet, qui étoit en ce tems-là le tribunal où il falloit faire preuve d'esprit & de probité, pour être admis au rang des illustres. Il fut parfaitement bien reçu dans cet hôtel; & c'est de lui que mademoiselle de Rambouillet disoit, dans une de ses lettres, à Voiture : « Il y a ici un homme plus petit que vous » d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus » galant. »

M. Godeau avoit la conversation aisée, & comme il savoit relever les petites choses par le tour fin qu'il leur donnoit, il savoit aussi, par ses manières naturelles, amener les plus grandes à un point de justesse qui contentoit également les esprits rares & les médiocres. Ses paraphrases sur S. Paul, genre d'écrire jusqu'alors peu pratiqué en notre langue, lui attirèrent une approbation uni-

verselle ; & le *Benedicite* traduit en vers françois, lui fit mériter les bonnes graces du cardinal de Richelieu, & la nomination à l'évêché de Grasse, qui étoit vacant.

Ce qu'il y a eu de singulier en M. Godeau, c'est qu'il a su joindre la piété à l'amour des lettres, & faire servir ses études à son devoir de pasteur. Il avoit embrassé la doctrine de S. Augustin, sans aller à pas un des excès qui sont justement condamnés ; & quand il en a écrit ou parlé, ç'a toujours été avec cette sagesse que S. Augustin souhaite dans ses véritables disciples. Aussi a-t-il mérité des louanges qui ne s'effaceront jamais de la mémoire des hommes. Le clergé de France l'a regardé comme le modèle des évêques savans & pieux ; son peuple l'a chéri comme son pasteur & son père. Rome l'a estimé ; la cour l'a considéré ; les théologiens l'ont écouté ; tout le monde universellement lit ses ouvrages : les protestans même ne lui ont pas refusé des louanges ; & si un grammairien a attaqué sa poësie, il en a assez rougi, pour m'obliger à n'en rien dire davantage.

Epistola Chrysostomi ad Cæsarium monachum adversùs Apolinaris hæresim tempore secundi ipsius exilii scripta. Cette épître de S. Chrysostôme au moine Césaire ayant été long-tems cherchée,

Pierre Martyr, protestant célèbre, en trouva par hazard une version latine à Florence, dont il tira une copie qu'il porta en Angleterre, & la mit en dépôt dans la bibliothéque de Crammer, archevêque de Cantorbéry, comme un monument très-authentique contre la doctrine de la transubstantiation. Mais après la mort de ce prélat, sa bibliothéque ayant été pillée; l'épître de S. Chrysostôme à Césaire disparut : ce qui donna lieu au cardinal du Perron de croire & d'assurer même que cette épître étoit un être de raison qui n'avoit jamais été. Cependant notre *Emericus Bigotius* retrouva, ces années dernières, dans la bibliothéque des Dominicains de Florence, l'original de la version latine de cette lettre que Pierre Martyr avoit copiée autrefois. Il crut qu'il ne pouvoit pas mieux faire que d'en insérer une copie dans la vie de S. Chrysostôme par Palladius, qu'il mettoit au jour : mais comme l'ouvrage étoit sous la presse, M. Faure, docteur de Sorbonne, qui en avoit été l'examinateur, se persuadant que cette lettre étoit une pièce supposée, la fit retirer & lacérer. Les protestans, qui en eurent avis, crièrent comme des perdus, & nous accusèrent de fraude, & de céler les pièces d'importance qui nous feroient perdre notre procès s'il étoit examiné devant des juges équitables.

Il est vrai qu'il y a lieu de s'étonner comment

un aussi habile homme que M. Faure n'ait pas eu les yeux aussi bons que le P. Hardouin, qui s'[illegible] fort bien aperçu que cette lettre ne dit point [illegible] que nos adversaires lui font dire.

C'est une règle qu'il faut exactement observer à l'égard des ouvrages ou des passages des pères que les Protestans nous objectent, comme nous étant contraires, de les lire la balance à la main, & de tout peser, l'expérience ayant fait voir plus d'une fois que ce que ces messieurs s'imaginent leur être favorable, les bat en ruine & renferme leur condamnation sous des paroles qui ne sont obscures que parce qu'on ne les considère pas assez.

Dans le second volume du *Museum italicum* du P. Mabillon, il se trouve un Commentaire *in ordinem romanum*, où il y a plusieurs choses dignes de remarque. *Seculo 13, in ceremoniali Gregorii X. præscribitur ut in elevatione corporis christi prosternant se ad terram & adorent reverenter in facies cadendo : & sic prosternati stent usque* [illegible] *per omnia, &c.* Dans l'ordre romain, il est ajo[illegible], art. 19. *Ante agnus Dei & dant pacem & iterum se prosternunt ; & stant sic prostrati, quousque sacerdos corpus & sanguinem sumat.* Saint Louis avoit ordonné qu'on observeroit la même chose dans sa chapelle, à l'imitation de certains religieux

qu'il ne nomme point. Je ne connois que les Chartreux & les religieux de la Trappe qui gardent aujourd'hui cette pieuse cérémonie de se prosterner à l'élévation & durant la communion du prêtre à la messe.

M. Richard, curé de Triel, dans un livre de sa façon, intitulé l'*Agneau paschal*, dit qu'il a gardé des pains pour la messe durant quarante ans, sans qu'il y parût aucune pourriture. Il attribue cela à ce que les pains ne sont point levés. Sa conjecture n'est pas vraie ; les pains qui ne sont point levés, se pourrissent comme les autres, & l'on y voit avec le microscope de petits vers ou des mites qui les rongent & les réduisent presque à rien. Que si ces accidens ne sont pas arrivés aux pains que M. Richard a gardés durant quarante ans, cela peut venir de la qualité du lieu ou de la boîte dans laquelle il les a conservés.

François de la Mothe le Vayer, né à Paris & originaire du Mans, étoit précepteur de M. le duc d'Anjou. Ce fut sous ses yeux & sous ceux de l'abbé le Vayer son fils, homme très-poli & qui est mort jeune, que ce jeune prince fit une traduction françoise de l'histoire romaine de Florus.

On a les ouvrages de le Vayer en trois vol. *in-fol.*

qui ne sont qu'un amas de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans le cours de ses lectures. On lisoit autrefois ces sortes de rapsodies, mais elles ne sont plus de notre goût. Ce qu'il écrivit contre les remarques de Vaugelas, ne lui fit guères d'honneur, ayant été contraint, pour plaire au public, de se servir de ce qu'il condamnoit, & de corriger son style suivant les règles de son adversaire.

Néanmoins l'académie françoise le considéroit comme un de ses premiers sujets; mais le monde le regardoit comme un bourru qui vivoit à sa fantaisie & en philosophe sceptique. Sa physionomie & sa manière de s'habiller faisoient juger à quiconque le voyoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toujours la tête levée & les yeux attachés aux enseignes des rues par où il passoit. Avant que l'on m'apprît qui il étoit, je le prenois pour un astrologue ou pour un chercheur de secrets & de pierre philosophale. Deux folies insignes couronnèrent la fin de ses jours. Il composa un méchant livre sous le titre d'*Hexameron rustique*, & épousa une jeune femme à l'âge de soixante & dix-huit ans. Ainsi finit ce philosophe François.

Les marbres d'Arondel, sur lesquels se trouvent une très-ancienne chronique d'Athènes, gravée en lettres capitales dans l'île de Paros, l'une

des Cyclades, deux cent soixante-trois ans avant Jésus-Christ, ont été ainsi nommés de Thomas, comte d'Arondel, ayeul du comte maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui est déplorable, c'est que durant les troubles d'Angleterre, la plupart de ces marbres furent employés à réparer des portes & des cheminées. Cela doit bien encourager les curieux à faire de pareilles dépenses.

Les critiques parlent bien diversement de Quinte-Curce, auteur de la vie d'Alexandre. Les uns prétendent qu'il a vécu sous Auguste, d'autres sous Tibère, d'autres sous Vespasien. Il y en a qui croyent qu'il est beaucoup plus moderne, & que le nom de Quinte-Curce est un nom supposé par un bel esprit d'Italie, qui composa cette histoire ou ce roman il y a environ trois cens ans. Où en est la preuve? Je n'en sai rien; ce qu'il y a de constant, c'est que nul des anciens n'en a parlé. Mais supposé que cela soit, il est admirable comment un homme qui écrivoit bien en latin, & enfin qui avoit fait un livre capable de l'immortaliser, s'il s'étoit fait connoître, ait bien voulu sacrifier sa gloire à celle d'un Quinte-Curce imaginaire qui n'en savoit jouir.

Un savant m'a voulu faire croire autrefois que le nom de cet auteur qui étoit Italien, se trouve

latinisé dans celui de Quinte-Curce. Cela pourroit être; mais qui nous expliquera cet emblême? On y viendroit trop tard présentement.

Théophile Raynaud donnoit à tous ses ouvrages un tour de perfection qui n'appartient qu'aux grands maîtres. Ce jugement qui est de Guy Patin n'est pas entièrement vrai. Le tour de perfection qui n'appartient qu'aux grands maîtres, comme ont été par exemple les PP. Petau & Sirmond, manquoit à Théophile Raynaud. Ces desseins étoient bizarres, son érudition sans choix, & son style, quoique bon de lui-même, gâté en bien des endroits par des affectations puériles, outre que l'auteur étoit un homme rude & sans nulle *urbanité*. Il mourut d'apoplexie à Lyon le dernier Octobre 1663. Il est parlé de sa mort dans les voyages de Monconis, qui réfute les mauvais bruits qui avoient couru touchant sa fin, qu'on disoit avoir été celle d'un désespéré.

François Perard Castel, de Vire en Normandie, mort à Paris âgé de quarante ans dans la profession d'avocat, a laissé un grand recueil d'arrêts & d'autres pièces avec des notes, servant à l'instruction des matières bénéficiales. Je l'ai connu dès sa plus tendre jeunesse, & j'ai toujours remarqué en lui beaucoup d'esprit & d'ouverture

verture pour les ſciences, principalement pour celles qui forment les grands juriſconſultes. Cela l'auroit paru davantage s'il avoit pu prolonger ſes années; mais il s'eſt épuiſé avant le tems. Je ne doute point qu'il n'ait infiniment profité des inſtructions des habiles avocats avec qui il avoit toujours pris plaiſir de converſer; & de celles de ſon oncle, vieil avocat, qui cachoit beaucoup de connoiſſances & de lumières ſous une manière de vivre aſſez ſingulière.

J'ai remarqué, parmi les ouvrages de Perard, un traité des penſions ſur les cures, ſans nom d'auteur. Il eſt juſte de déclarer qu'il eſt de M. le Mettayer, ſavant & pieux eccléſiaſtique, aujourd'hui curé de ſaint Thomas, l'une des paroiſſes de la ville d'Evreux en Normandie.

Michaëlis Pſelli poëtæ ac philoſophi græci dialogus de energiâ ſeu operatione dæmonum è græco tranſlatus. Ce dialogue de Pſellus, tiré de la bibliothéque de Jean de Saint-André, chanoine de Notre-Dame de Paris, fut traduit de grec en latin par Pierre Moreau de Tours, & imprimé chez Guillaume Chaudiére. Avant cette traduction de Moreau, Marcil Ficin en avoit fait une, mais ſur un original qui n'étoit pas entier. Feuardent, de l'ordre des Mineurs & docteur en théologie, qui ſe rendoit recommandable en ce tems-

là par sa plume & son esprit, joignit une préface à la version de Moreau, qu'il dédia à M. de Saint-André.

Zonare, dans le troisième livre de ses annales, dit que Psellus étoit un excellent philosophe qui enseigna à l'empereur Michel Ducas la grammaire, la rhétorique & la philosophie. Il paroît que Psellus avoit lu les pères grecs, & principalement saint Basile, & qu'il étoit un grand Platonicien. On prétend qu'il avoit commenté la *Psychogonie* de Platon, la métaphysique, les catégories, & les livres de l'interprétation d'Aristote, avec les cinq paroles de Porphyre; que de plus il avoit écrit un livre contre Eunomius, deux des loix, une monodie, une églogue, deux panégyriques & d'autres ouvrages de philosophie; de médecine & de théologie qui se trouvent dans la bibliothéque vaticane.

Feuardent croit que le commentaire sur le Cantique des Cantiques que nous avons parmi les ouvrages de Théodoret, est de Psellus, comme aussi le poëme sur les sept conciles œcuméniques des Grecs.

Dans les six premiers chapitres du dialogue de Psellus *de operatione dæmonum* de la version de Moreau, lesquels ne se trouvent point dans celle de Marcil Ficin, il est parlé de l'hérésie des Euchytes. Ces hérétiques reconnoissoient trois

principes, *Patrem qui ſupra mundana tantùm curaret ; filium juniorem qui cœleſtia ; Satanaki filium ſeniorem, cui eorum, quæ in numero ſunt, adminiſtratio credita eſſet.* Ils rendoient à ce dernier un culte plein de ſortilèges, commettoient des crimes horribles & ſe livroient aux démons. C'eſt une penſée de ſaint Irenée, que les hérétiques, juſqu'à ſon tems, avoient eu commerce avec le diable.

Certainement ce livre de Pſellus eſt bien peu de choſe, & ne mérite preſque pas d'être lu. Cet auteur avoue qu'il tenoit toute ſa doctrine d'un méchant moine, qui à la fin ſe convertit, à ce qu'il dit. M. Gomain eſtimoit néanmoins ce livre & en faiſoit ſon auteur favori.

Les faſtes d'Ovide renferment plus d'érudition qu'aucun autre ouvrage de l'antiquité. C'eſt le chef-d'œuvre de ce poëte, & une eſpèce de livre de dévotion payenne.

A deux lieues de Cracovie ſont les mines de ſel de Velika. M. le Laboureur, dans ſon voyage de Pologne, dit qu'il y a près de trois lieues à deſcendre par des cables dans ces mines, à la réſerve d'une échelle de deux ou trois cens marches ; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce gouffre, qui ont creuſé dans le

ſel une eſpèce de ville où il y a des rues & toutes ſortes de maiſons avec les commodités des autres qui ſont ſur la terre, & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une égliſe & des prêtres, un juge & enfin toutes ſortes d'offices : l'on y fait des mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans de ténèbres, c'eſt de tailler cette roche de ſel en groſſes colonnes, que les Polonois, Siléſiens, Moraves, Hongrois, & ceux d'Autriche & d'Allemagne viennent acheter.

M. le Laboureur raconte ces choſes ſur la foi d'autrui. Un voyageur François qui a deſcendu dans cet abîme de ſel, m'a aſſuré qu'on y voyoit un grand nombre de miſérables attachés à ces mines : mais qu'on n'y apercevoit aucune trace de cette prétendue république ſi dévote & ſi bien réglée.

Le fabuleux entre d'ordinaire dans les relations des voyageurs, pour dédommager le lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuyeux.

Sur ce que le même M. le Laboureur raconte que la reine de Pologne étant arrivée à Stolpen, il vint des lettres confirmatives que la maladie du roi augmentoit; lequel prioit la reine par une lettre du grand chancelier, de vouloir arrêter à

Laumbourg, en attendant sa santé, &c. Un gentilhomme Polonois, de la suite du roi Jean Casimir, m'a assuré que ce n'étoit que du plâtre que ce discours de M. le Laboureur, pour cacher un grand & fâcheux secret. Car le roi ayant reçu des mémoires sur des matières très-délicates, capables de l'inquiéter, se mit au lit, & feignit d'avoir la goutte, laquelle ne manque jamais de venir au secours des bons politiques, & ne voulut point se bien porter ni consommer son mariage, qu'il n'eût reçu de France les éclaircissemens qu'il demandoit. On tâcha de le contenter; & il parut l'être: mais madame de Guébriant, ambassadrice extraordinaire, & surintendante de la conduite de la reine, poussa cette affaire avec tant de hauteur, qu'elle pensa tout perdre. Elle déplut à la cour de Pologne, & on lui accorda d'autant plus volontiers son congé, qu'on l'avoit priée de le demander.

Terre sigillée. Lorsque je n'étois encore qu'un enfant, on me faisoit boire de l'eau fraîche dans un vase de terre sigillée. Je demandai à mon précepteur ce que vouloit dire *terre sigillée*, selon un fort bon précepte qu'on m'avoit donné de ne laisser passer aucun mot difficile, sans en demander l'explication. Mon précepteur qui étoit de ces ignorans qui aiment mieux dire une sottise que

de demeurer court, me dit que la terre sigillée étoit une espèce de terre qui venoit du pays des *Sigilles*. Je cherchai dans mes livres en quelle contrée du monde habitoient les *Sigilles*, sans le pouvoir trouver. Je portai à mon régent ma difficulté & la réponse de mon précepteur. Il en pensa étouffer de rire; & pour m'instruire il me fit expliquer dans Boissardus, savant antiquaire, l'éloge que cet auteur fait de Polixo, où je trouvai que dans l'île de Lemnos il y a une terre rouge dont les anciens faisoient des préservatifs contre les venins & les enchantemens; qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préservatifs, *amuleta*, étoient marqués de la figure d'une chèvre.

Cette terre est encore aujourd'hui en vogue, & depuis que le Turc s'est rendu maître de l'île de Lemnos, tous les ans le sixième d'Août, sur une montagne proche *d'Ephestia*, autrement *Cochino*, l'on va tirer cette terre avec bien des précautions. Ce sont les Caloïers ou religieux Grecs qui en font la cérémonie. Ils enferment cette terre dans des sacs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là cette terre se met en pastilles, qu'on imprime d'un sceau qui porte, gravés en arabe, ces mots qui paroissent mystérieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *tin imacthon*, c'est-à-dire, *terre sigillée*. De Lemnos on envoie ces pastilles à l'empereur de Constantinople, qui en

fait des présens. Le Weivode en retient une partie pour lui, qu'il vend aux marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur terre par l'art merveilleux qu'ils ont de sophistiquer toutes choses, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pourroit dire à ces marchands ce que Voiture disoit à M. de Mauvoy pour le remercier de la terre sigillée qu'il lui avoit envoyée : « tant vaut l'homme, tant vaut sa terre : » vous l'avez rendu précieuse, & vous avez » trouvé moyen de nous faire un grand présent » en nous donnant peu de chose. »

Un médecin savant m'a assuré que cette terre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des cabinets.

* Les naturalistes comptent jusqu'à vingt-trois sortes de terre qui sont d'usage dans la médecine, entre lesquelles il y en a plusieurs à qui l'on donne le nom de terres *sigillées*, parce qu'en effet elles sont marquées d'un sceau pour les rendre plus recommandables : ce qui n'est que forfanterie. (B)

Les peintres qui aiment leur art, ne négligent pas de dessiner les belles têtes qu'ils rencontrent, principalement quand elles ont quelque chose d'extraordinaire. Imitateur de ces messieurs, je ne néglige pas aussi de faire les portraits des gens en

qui je vois quelque chose de remarquable. M. N. N. tombe présentement sous mon pinceau. C'est un homme de qualité, bien fait, de bonne mine, & tout plein d'esprit. Il est de la plus agréable société du monde ; mais il ne sait ce que c'est d'aimer, ni de chérir personne. Il croit que le cœur n'est fait que pour purifier le sang, lui donner du mouvement & le perfectionner, & non pas pour recevoir des impressions de tendresse ni pour s'attacher aux gens. Il regarde cette principale partie de nous-mêmes comme une simple machine, & à peu près comme la pompe de la Samaritaine, laquelle ne sert qu'à élever de l'eau de la Seine, & la répandre dans la ville. Cet homme incomparable rend des visites, & il en reçoit : il fait des honnêtetés à tout le monde. Quand on l'aborde, on est ravi de le voir ; quand on le quitte, c'est toujours à regret. Son esprit se tourne comme il veut, & s'accommode au génie & à la capacité de quiconque l'approche. Théologien avec les théologiens, philosophe avec les philosophes, politique avec les politiques, enjoué avec les enjoués. Enfin, prêt à tout, il est l'homme de tout le monde, & n'est l'homme de personne. Il vous oublie dès qu'il ne vous voit plus, & ne pense à plaire qu'à ce qu'il a devant les yeux. Il passe insensiblement d'une scène à une autre, & d'un personnage à un autre. C'est toujours lui-même, &

ce n'eſt jamais lui-même. Il prend le tems comme il vient. La journée d'hier n'eſt plus dans ſa mémoire, & il ne prévient point par ſes ſoucis & ſes penſées celle de demain. Heureux d'avoir oublié ſes diſgraces & ſes malheurs, & de ſavoir vivre à meſure qu'il vit, avec quinze mille livres de rente.

Durant le ſiége de la Rochelle, les Anglois étant venu tomber ſur l'île de Rhé, le roi, pour donner de ſes nouvelles au gouverneur de l'île & en recevoir, ſe ſervit de deux plongeurs qui firent le trajet entre deux eaux. De ces deux hommes il n'y en eut qu'un qui revint avec des réponſes. Le roi ravi d'avoir des nouvelles, lui demanda quelle récompenſe il ſouhaitoit? Il auroit eu une ſomme conſidérable, s'il l'avoit demandée; mais au lieu de cela, il dit d'un ton ferme: *Sire, à boire, à boire.* Un ſeigneur de la cour lui répartit, que ne buvois-tu pendant que tu étois à même: monſieur, répliqua le plongeur, j'ai bu; mais l'eau m'a ſemblé trop ſalée.

Le traité *de Pœnitentiâ* du P. Morin eſt ſon chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé durant trente ans, lorſqu'il le fit imprimer à Paris en 1650, qui eſt la bonne édition. Cet ouvrage eſt tiré *ex viſceribus veterandæ antiquitatis.* L'auteur y produit des ſcholaſtiques dont les écrits ne ſont point im-

primés, par lesquels il montre combien l'on a varié touchant la pénitence dans l'église romaine. On ne sait comment ce livre a été approuvé de l'école. Il est vrai qu'on obligea le père Morin de rétracter plusieurs choses, & qu'il fut contraint de s'expliquer sur d'autres, principalement touchant la suffisance de l'attrition jointe à la confession, & sur ce qu'il rapporte des diacres & des laïcs qui écoutoient anciennement les confessions dans l'extrême nécessité. Le père Morin parle de cette pratique par extension aux laïcs, comme par extension il leur est permis de baptiser en certains cas.

Joinville, dans la vie de S. Louis, raconte qu'à son retour de la terre sainte, le vaisseau où il étoit fut battu d'une si furieuse tempête, qu'étant prêt de périr, les passagers se confessèrent les uns aux autres, & il jure sa foi, qu'ayant écouté quelques-unes de ces confessions, il ne s'en ressouvint jamais depuis : ce qu'il semble attribuer à la grace du sacrement ; mais il lui faut pardonner cette pensée. Il étoit si rempli des idées de la mort lorsqu'il confessoit, que les péchés de ses péniteris ne firent point d'impression sur son imagination, & c'est-là pourquoi, sans rien supposer davantage, il ne lui en resta jamais aucun souvenir.

Après la mort de M. Holsten, le cardinal

François Barberin fit imprimer les Opuscules de ce savant bibliothécaire qui sont très-vifs, contre les scolastiques. La même vivacité contre les théologiens de l'école se remarque dans Leo Allatius, grec latinisé, dans le père Morin, principalement dans son livre *de Ordinationibus*, & dans M. de Launoy en plusieurs endroits de ses ouvrages.

Optatus Gallus. Ce livre, qui a fait du bruit dans le monde, étoit de la composition d'un ecclésiastique de Paris nommé Hersen. L'auteur de la vie du père Morin n'en parle pas fort avantageusement : il l'appelle en son langage, *homo cerebrosus, judicii pauci, vehementissimus concionator.* Il est fait mention de ce M. Hersen dans le journal de S. Amour, comme d'un théologien qui s'est trouvé mêlé dans les affaires du Port-Royal. Il avoit été de l'Oratoire, & prêchoit avec applaudissement : c'est le premier que j'ai ouï prêcher à Paris selon la méthode des anciens pères : ce que l'on appelle aujourd'hui *Homelier.* Les cinq volumes d'*Instructions chrétiennes* qui se sont débitées ces années dernières, étoient des abrégés des sermons de ce prédicateur.

Le cardinal de Richelieu avoit une estime particulière pour le cardinal Ximenès, & c'est celui de tous les politiques modernes dont il a plus

affecté de copier les belles actions. Il se mit, comme lui, à la tête d'une armée, comme lui, il régenta les princes & les grands du royaume, & se rendit comme lui redoutable à toute l'Europe, & parce que Ximenès avoit établi les écoles de théologie de Complute. Le cardinal de Richelieu entreprit aussi de relever les écoles de Sorbonne, & de donner à ce collége le lustre où nous le voyons aujourd'hui. Enfin, comme Ximenès avoit écrit divers traités de Théologie, notre cardinal voulut laisser à la postérité d'excellens ouvrages de piété & de controverse. Il n'envia qu'une seule chose à Ximenès, dont il ne put venir à bout, c'étoit de voir son nom à la tête d'une Polyglotte. Il offrit pour cela une somme considérable à M. le Jeay, qui travailloit à la Polyglotte qui porte son nom. Mais la mort étouffa ce desir ambitieux, plus louable toutefois que celui dont il avoit été travaillé, d'immortaliser ses poësies en les faisant publier sous le nom d'un excellent poëte de son tems.

On dit du cardinal Ximenès ce qui mériteroit bien d'être examiné, qu'il avoit fait des notes sur divers endroits de l'écriture sainte, dont l'impression se garde dans les archives d'*Alcala Henares*, ou Complute, lesquelles notes ont été confondues, à ce qu'on prétend, avec celles de Nicolas de Lyra.

La bibliothéque d'Espagne, où se voit l'éloge du cardinal Ximenès, ne dit pas un mot de cette observation qu'on peut vérifier sur les anciens manuscrits des ouvrages de Lyra qui se trouvent dans les bonnes bibliothéques de Paris.

Nous avons dans le traité de l'Ame de Claudien Mamert qui fleurissoit au cinquième siècle, la plupart des principes dont Descartes s'est servi pour soutenir son nouveau systême de Philosophie. On prétend aussi trouver dans S. Augustin son opinion touchant l'ame des bêtes. Les religieux de S. Vanne ont remarqué dans S. Ambroise la doctrine de la circulation du sang, qu'on croyoit nouvelle; & l'on voit dans le 22[e] livre (1) de la Cité de Dieu, selon l'interprétation de quelques-uns, que la maladie qui a couru depuis quelques années en France, & dont un grand Prince a été attaqué, étoit connue au tems de S. Augustin. Ce Père dit que l'Evêque Lucillus qui en étoit travaillé depuis long-tems, en fut guéri en portant la châsse dans laquelle étoient enfermées les Reliques de S. Etienne martyr. *Fistula, cujus molestiâ jam diu laboraverat, & familiarissimi sui medici,*

(1) *L.* 22, c. 8, *art.* 11.

qui eam ſecaret, operiebatur manus, illius piæ ſarcinæ vertutione, repentè ſanata eſt.

Henry Etienne, fameux & ſavant Imprimeur de Paris, a mis au jour deux petits livres de ſa façon, l'un intitulé, *Caſtigationes in Marci Tulii Ciceronis locos quam plurimos*, & un autre *de Origine Mendorum*, qu'on ne ſauroit aſſez eſtimer, & qui mériteroient bien d'être réimprimés, étant aujourd'hui aſſez rares. Louis Capelle s'eſt ſervi utilement de ce dernier dans ſa critique ſacrée. C'eſt un livre qui eſt agréable aux ſavans, & très-utile à ceux qui prétendant le devenir, commencent à lire les bons Auteurs.

Leonis Allatii de Engaſtrimytho Syntagma. Il y avoit anciennement des hommes & des femmes, qui faiſant le métier de devins & de devinereſſes, répondoient de leur ventre à ce qu'on leur demandoit. On a cru, & ç'a été la penſée de quelques-uns de nos Théologiens, que c'étoit le Démon qui répondoit de cet endroit-là. *Pythonus ventrilocos, de quorum ventre Dæmones loquuntur*, dit Liranus ſur le 18e chapitre du Deuteronome. J'ai vu autrefois à Paris, deux hommes qui ſans s'être donnés au diable pour cela, parloient du creux de l'eſtomac d'une façon ſi ſurprenante, que ceux qui

étoient proche croyoient entendre une voix, laquelle venoit de bien loin : ce qui étonnoit merveilleusement ceux qui ne savoient pas le secret de ces gens-là, & leur faisoit supposer des miracles, où il n'y avoit rien que de naturel.

* Hyppocrate en a parlé comme d'une maladie: *Engastrimythi primus omnium meminit Hyppocrates de morbis popularibus.* Mais ceux qui prétendent que c'est une espèce de divination, en attribuent l'origine, ou les premiers enseignemens, à un certain Euryclius qui n'est connu de personne.

* 328. Casserius savant médecin, qui a fait un Traité *de Vocis organo*, prétend que les *Ventriloques* sont magiciens, n'étant pas naturel de parler du fond du ventre ou de l'estomac, & d'articuler ses paroles, la bouche & les lèvres fermées.

Dès-qu'il arrive quelque chose d'extraordinaire & de merveilleux dans la nature, on se porte plutôt par ignorance & par paresse, à l'attribuer à l'opération du Démon, qu'à en rechercher la véritable cause dans sa source. Nous ne connoissons pas l'homme : son corps est une machine pneumatique, hydraulique & statique, qui a une infinité de ressorts qui produisent un million d'effets que nous ne connoissons point, & sur lesquels nous ne faisons pas la moindre réflexion. De sorte que, quand il arrive quelqu'un de ces effets, soit

par altération dans les organes, ou parce que ces organes ſont plus parfaits, ou parce qu'enfin ils reçoivent plus d'eſprits que de coutume, ou que ces eſprits ſont d'une façon extraordinaire, on ne ſait à qui l'attribuer, & l'on crie miracle. Au lieu que ſi on examinoit les choſes avec ſoin, on trouveroit ce que nous nous voyons arriver tous les jours quand le ſecret des choſes eſt découvert, que ce n'eſt preſque rien qui fait notre étonnement. Quand le peuple, qui ne ſait ce que c'eſt que ſtatique, voit un homme voltiger ſur la corde, il ne penſe pas que cela ſe puiſſe faire naturellement; mais les perſonnes inſtruites, non-ſeulement ne s'en étonnent pas, elles ſont même perſuadées que cela ne ſe peut pas faire d'autre façon, ſelon de certains principes & de certaines règles dont elles ſont convaincues. Un médecin ignorant, qui ne connoît pas la force des machines hydrauliques, s'étonne du mouvement circulaire du ſang & des autres humeurs. Ce ſont des prodiges pour lui, & des effets très-ſimples, très-naturels, & même très-néceſſaires pour d'autres qui ſont mieux informés. Pareillement un homme qui n'a jamais examiné ce que peut produire l'air dans les machines pneumatiques, & qui n'a nulle connoiſſance des organes de la reſpiration, de la voix & de la parole, s'il entend un ventriloque prononcer des paroles, il dit résolument que c'eſt une

opération

opération du diable, au lieu que ceux qui examinent tout avec attention, conçoivent que ce qui ne se peut pas faire d'une manière, se peut faire d'une autre; & qu'avec quelque changement dans les organes, il peut arriver qu'on prononce du creux de l'estomac, ou d'ailleurs, des paroles qui, dans l'ordre ordinaire, ne se peuvent prononcer que de la bouche.

Il y a environ quarante ans que je vis à Paris un petit garçon âgé de douze ou treize ans, du nombre de ceux que le peuple appelle poliçons, qui, sans presque ouvrir la bouche, tiroit de son gosier une voix très-charmante, & imitoit, ou plutôt surpassoit tout ce qu'on peut attendre des meilleurs joueurs de flûte d'Allemagne, & cela, avec un éclat & une force si grande, qu'on l'entendoit depuis une arcade du Pont-neuf sous lequel il chantoit, jusqu'au Louvre.

Bien des gens parloient mal de cet enfant, & croyoient qu'il y avoit en cela du mystère; & peut-être l'aurois-je cru comme les autres, si, depuis, je n'avois vu un Vénitien, âgé d'environ trente ans, qui, ayant les organes disposés de la même sorte, & avec cela plus d'art & d'étude, ravissoit ceux qui l'écoutoient, imitant, avec une propreté & une délicatesse charmantes, toutes sortes d'instrumens pneumatiques.

Mais que dirons-nous de nos habiles chanteurs

qui forment des échos si parfaits, que ceux qui les écoutent n'étant qu'à dix pas d'eux, croyent les entendre à cent pas de-là. (B)

M. Marin, premier président au parlement d'Aix, homme d'esprit & d'une humeur fort agréable, se trouvant dans la bibliothéque d'un particulier qu'on disoit être d'une famille juive, & qui portoit des faux dans ses armes, lui demanda ce que c'étoit qu'il voyoit imprimé sur le dos de ses livres ? Ce sont les armes de ma maison, répondit ce particulier. Je pensois, répliqua le président, que ce fussent des lettres hébraïques.

M. de la Mare, conseiller au parlement de Bourgogne, avoit rempli son cabinet d'un grand nombre de lettres, de traités, & d'autres pièces, pour servir d'instruction à ceux qui voudroient entreprendre l'histoire de sa province.

On a bien de l'obligation aux curieux qui se donnent la peine de faire ces sortes de recueils : car, pour écrire l'histoire, il faut deux choses; premièrement, de bons mémoires, & en second lieu, un genie historique qui fait que l'on raconte les choses avec grace. Mais d'ordinaire, les bons mémoires manquent à ceux qui ont ce génie, d'où il arrive qu'ils nous donnent de belles & non de bonnes histoires; & d'ailleurs, comme il faut beau-

coup de tems pour amasser ces mémoires ; & en faire le discernement, la vie se passe dans ces recherches, & le génie historique ne se formant pas, on donne des histoires qui ne plaisent point, parce qu'elles ne sont pas bien écrites. Nous n'avons que trop d'exemples de ces deux défauts dans nos historiens modernes. L'application en est aisée.

Le juif, ou plutôt l'athée, dont parle M. Huet dans la préface de sa démonstration évangélique, sans le nommer, & qui lui a donné sujet d'écrire ce docte livre, c'est le fameux Benoît Spinosa, avec qui il eut de fortes conversations à Amsterdam touchant la religion.

Il est rapporté dans le *Ménagiana*, que Spinosa étoit mort de la peur qu'il avoit eue d'être mis à la Bastille, étant venu en France attiré par deux personnes de qualité, qui avoient envie de le voir. On a sujet de douter de la vérité de ce fait : car, outre qu'il est très-constant que Spinosa est mort de phthisie, c'est-à-dire d'une maladie de consomption qui lui desséchoit toute l'habitude du corps, & qu'en cet état il n'y a point d'apparence qu'il eût entrepris un si grand voyage, on ne sauroit croire qu'il eût quitté la Hollande sans que l'on s'en fût aperçu, & que ses disciples, principalement ceux qui ont écrit sa vie, n'eussent beaucoup relevé cet endroit de son histoire.

Deux défauts dans Thucydide & dans Tite-Live, disent les critiques. L'un, qu'ils font des harangues directes, qui donnent à l'histoire un air de fable : l'autre, qu'ils ne datent presque jamais les évènemens.

Rien de plus romanesque ni de plus impertinent que ces harangues directes dans une histoire qui est un tableau simple & naïf de la vérité. Quant aux évènemens, les anciens les datoient rarement ; ils regardoient cette exactitude comme un embarras dans le fil de la narration.

De plus, les anciens historiens ne s'arrêtoient guères à citer les auteurs de qui ils tenoient leurs preuves. Ils écrivoient plus uniment, & vouloient qu'on s'en rapportât à leur exactitude & à leur bonne foi. Eusebe l'a pourtant fait ; & il semble aujourd'hui que le public exige cela des historiens. C'est le plus sûr, mais la charge en est bien grande.

Les notes qu'on s'est avisé d'y ajouter, instruisent beaucoup ; mais il semble que cette érudition soit hors de son lieu. Par-là on a rendu l'histoire toute critique ; & fagotée de la sorte, elle doit passer pour un dictionnaire historique, plutôt que pour une véritable histoire. Cela est bon pour le collége, mais pour l'usage du monde, non.

Les Grecs ont affecté d'écrire par dialogues, &

les Romains se sont rendu les imitateurs de cette affectation. Les uns & les autres ont parfaitement réussi dans ce genre d'écrire, témoin Lucien & Cicéron. Platon y est ennuyeux & trop abstrait. Les Italiens, qui sont flegmatiques, se plaisent à cette manière d'entretien fort amusante. Les François, d'un naturel prompt & vif, ont eu bien de la répugnance pour le dialogue, & n'y sont venus que fort tard. M. Sarasin les a mis en train; & depuis lui, plusieurs ont écrit en ce genre avec succès sur des matières enjouées. On n'a pas été si heureux sur ce qui regarde l'érudition; ce n'est pas là notre affaire; notre génie ne s'accommode pas d'un si grand sérieux qui approche de la sécheresse.

Doctorum virorum elogia Thuanea. Ces éloges, qui sont tirés de l'histoire de M. de Thou, composent un fort petit volume que les maîtres regardent comme un chef-d'œuvre de l'art. On ne peut rien voir de mieux écrit, & en moins de discours que ces éloges. Ils peuvent servir de modèles à ceux qui entreprennent de semblables choses; & on ne sauroit manquer de les mettre entre les mains des jeunes gens qu'on élève dans les belles-lettres. Les exemples des grands hommes qui y sont représentés, leur donneront de la satisfaction, & la manière dont ils sont loués, leur fera naître le

desir d'imiter leurs vertus pour être loués à leur tour.

Vos adolescentes, quibus est doctrina voluptas,
Hoc juvat auctores edidicisse libro.

Tout ce que M. de Thou a écrit, mérite d'être lu, & tout ce qu'il a lu & recommandé, doit passer pour bon & bien choisi : c'est la pensée de Casaubon : *Nemo omnium mortalium est, qui majore judicio in litteris versatur : & cùm subcisiva tempora non multa habeat, quod musicis curis impendat, magna cura quæ legit cùmque eligit. Ut qui* δαιμόνιον *virum norint, possint sine cunctatione pro optimo libro habere, quem ab eo sciant perfectum.*

Dans la préface de la première édition *des Curiosités inouies* de Gaffarelle, il y a plusieurs choses à remarquer, entr'autres, celle-ci, que ce bon homme étoit dans l'erreur de croire que l'évocation des esprits est manifeste dans la *Stenographie* de l'abbé Trithéme. C'est une rêverie à laquelle l'abbé Trithéme n'a jamais pensé ; & de le dire, c'est lui en vouloir faire accroire & à nous aussi.

Dans la page onzième Gaffarelle parle des *Gamatrez*, comme si ces sortes de pierres se trouvoient gravées ou peintes naturellement. A Pise, dit-il, « on voit sur une pierre un vieux hermite

» dépeint par la ſeule nature ». Les figures qu'on voit ſur les *Gamatrez* ſont artificielles, au rapport de Monconis qui nous apprend le ſecret de les faire. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de naturelles ; mais ce ne ſont pas celles qui ſont fort compoſées. Les naturelles ne repréſentent d'ordinaire que des yeux, des nez, des bouches, des cœurs, des pieds, des mains, des fleurs, des arbuſtes, des fruits, des roches, des mers, des rivières, des lacs, des caractères, des lettres, &c. Quant à ce que Gaffarelle rapporte, que de ſon tems on vit pleuvoir, en divers endroits du Poitou, de petites beſtioles de la groſſeur du pouce, dont les unes avoient la figure d'évêques, les autres de moines avec leurs capuchons, &c. ce ſont des bizarreries de la nature, que nous augmentons beaucoup par notre imagination; car il ſuffit de voir quelque choſe d'approchant d'un capuchon ou d'une mitre, pour s'imaginer voir un moine tout entier avec ſon chapelet, ſon bâton & ſa beſace, ou un évêque avec ſa croſſe & ſes ornemens pontificaux. Cela ſe remarque tous les jours, quand nous regardons trop attentivement les nues; ou une muraille barbouillée; notre imagination nous fait naître mille viſages & mille poſtures d'hommes & de bêtes qui ne furent jamais.

Mais pour revenir à la pluie du Poitou, on a ſu

que ces bestioles qui tombèrent du ciel, se convertirent en papillons & disparurent.

Joseph de Voisin, né à Bordeaux, prêtre & aumônier de M. le prince Armand de Conti, fit imprimer à Paris en 1651, le *Pugio Fidei* de Raymond Martini. On a de lui un Livre de la théologie des Hébreux, & d'autres Traités. Il est l'auteur de la Version en François du Missel romain, que Rome a mise dans son *Index*.

Panglossie : C'est le Recueil des Eloges donnés à M. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, en quarante sortes de langues, que Jacques Bouchard, Parisien, de l'académie des Humoristes de Rome, fit imprimer dans cette ville à la fin de l'oraison funèbre de ce grand homme, qu'il avoit prononcée au milieu d'une affluence infinie de gens de lettres, & en présence de dix cardinaux.

Le célèbre Pierre Gassendi, a composé la vie de M. de Peiresc, laquelle renferme d'une façon singulière l'histoire de tous les savans de son tems. Il y paroîtroit de l'affectation, si on ne savoit que cet illustre magistrat avoit commerce avec toutes les personnes de distinction dans la république des lettres. M. Patin disoit en parlant de cette vie de M. de Peiresc, qu'on y trouvoit

tous les bons auteurs, comme on trouve tous les bons livres à la foire de Francfort.

Cœna recta étoit un repas que les grands, à Rome, donnoient à leurs cliens, c'eſt-à-dire à leurs créatures, qui ſe rendoient tous les jours chez eux en habit décent, pour leur faire cortège. Jouir de ce droit chez les Romains, c'étoit proprement ce que nous appelons en France avoir bouche à cour chez les princes.

Ceux qui ne vouloient pas avoir l'embarras de faire table pour ces gens-là, leur donnoient de l'argent ou une certaine quantité de pain & de viandes; & c'eſt ce qui s'appeloit *Sportula* chez les Romains.

Sportula, d'où eſt venu le mot de *Portion* en françois, venoit du latin *ſporta*, panier d'oſier dans lequel on gardoit les viandes; & de-là les Romains appelèrent *ſportula* la quantité de nourriture qu'ils donnoient chaque jour à leurs cliens, c'eſt-à-dire de certaines gens qui ſe déclaroient ſerviteurs de leurs maiſons.

Recta-Cœna, dans les auteurs latins, eſt oppoſé à *ſportula*, par la raiſon que nous venons de dire:

Promiſſa eſt nobis ſportula, recta data eſt,

dit Martial : *On ne nous avoit promis qu'une diſtribution de viande, & on nous a donné un ſouper.* Le ſouper chez les Romains étoit le principal

repas de la journée, lequel ſe faiſoit vers le ſoir plutôt ou plus tard, ſelon les ſaiſons. Aujourd'hui dans toute l'Europe le dîner paſſe pour le principal repas, & ſi nous en croyons les médecins, il eſt plus ſain de faire le grand repas ſur le midi que non pas au ſoir. Néanmoins comme il y a toujours des gens qui ont des penſées particulières, Bernardinus Paternus, célèbre médecin d'Italie, s'eſt aviſé de ſoutenir le contraire dans un Traité exprès, *quo probatur cœnûm uberiorem eſſe debere prandio.*

Mais quoi qu'en diſe ce médecin, diſons avec l'école de Salerne,

.....Que tout honnête homme,
Auſſi-bien à Paris qu'à Rome,
S'il veut conſerver ſa ſanté,
Doit dire *Benedicite*,
Quand il ſoupe, fort près de grace,
Sur-tout ſi la perſonne eſt graſſe,
Puis prendre quelque paſſe-tems,
Si de ce faire il a le tems.
Il eſt auſſi vrai qu'un adage,
Que pour vivre long-tems & bel âge,
Il faut ſouper légèrement :

. . . .

Ergo, pour éviter les maux,
Qui de mort aiguiſent la faux,
Dînons bien, mais ne ſoupons guères,
Et nous vivrons plus que nos pères.

Outre *recta cœna*, qui étoit un repas que les grands donnoient à leurs commenſeaux & à leurs inférieurs, ils en donnoient de ſplendides aux perſonnes de qualité, à leurs parens & à leurs amis en de certains jours, comme à celui *de la naiſſance*, &c.

Un repas de la ſorte s'appeloit *Convivium*. Ciceron qui eſt fort délicat ſur le choix des mots, dit ſur celui-ci dans ſon livre de la vielleſſe : *Benè majores accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt, melius quàm Græci, qui compotationem & concœnationem nuncupant.*

L'Hiſtoire des Conclaves depuis Clement V jusqu'à Innocent XII, composée en François ſur des mémoires Italiens qui ont long-tems couru dans le monde, mérite d'être lue; & quoique l'auteur cèle bien des choſes par diſcretion ou autrement, il y en a de certaines qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le *Conclave fatto per la ſede vacante di Urbano VIII, nel quale fù aſſonto al pontificato il cardinale Gio. Batta. Pamphilio detto*, étant celui qui a donné plus de curioſité au monde, eſt celui dont l'on a moins connu le ſecret, chacun s'étant mélé d'en écrire ſur ce que l'on en diſoit au dehors, plutôt que ſur ce qui ſe paſſoit au dedans.

Le Conclave d'Alexandre VIII, qui eſt le dernier de ce recueil, ne raconte que des bagatelles pour éviter honnêtement de dire des vérités un peu fortes. Mais après tout on peut aſſurer qu'il n'y a point de livre de politique qui vale celui de l'hiſtoire des Conclaves. Ce ne ſont point de vaines ſpéculations de cabinet, dont l'auteur faſſe parade pour amuſer le monde; ce ſont des faits qu'il rapporte & dont l'on ne peut douter. C'eſt en cela qu'il ſurpaſſe tous les Hobbes, les Grotius, les Machiavels, les Corneilles Tacites, &c. On y voit tout ce que la ſageſſe humaine peut inventer & mettre en uſage pour faire réuſſir ou pour faire manquer une promotion. On y voit toutes les délicateſſes de la plus fine politique, tous ſes tours & ſes détours; les portes ſecrètes par où on entre dans ce labyrinthe, & celles par où l'on en ſort, & un fil d'une ſubtilité merveilleuſe pour s'y conduire, lequel ſe rompant cent fois, cent fois ſe renoue par des nœuds ſecrets & cachés qui échappent ſouvent à la vue des plus clair-voyans. On y voit trente ou quarante hommes fondés ſur leur propre expérience, ou appuyés ſur l'expérience d'autrui, & pouſſés par le plus grand intérêt du monde, qui fait naître l'ambition de devenir le maître, ou d'en donner un à ſes amis ou à ſes ennemis, faire jouer tous les reſſorts que l'eſprit de l'homme eſt capable d'inventer quand il

s'agit de vaincre ou de périr. Et tout cela se passe en cinq ou six semaines plus ou moins; c'est-à-dire, qu'en si peu de tems on voit ramassés comme en un centre, tous les tours qui se sont joués, & toutes les machines qui se sont remuées chez toutes les nations du monde dans l'élection & la promotion des empereurs & des rois.

Mais si l'on voit dans l'histoire des Conclaves tout ce que peut la sagesse humaine, on y voit aussi toutes ses chûtes & ses foiblesses. Il semble qu'il en soit de cette politique si rafinée, comme de l'esprit de l'homme, lequel s'évapore quand il subtilise trop; ou comme de la santé, laquelle dégénère en maladie quand elle est arrivée à son plus haut degré. D'ordinaire les conclaves finissent par où l'on ne pensoit point; & c'est souvent l'ennemi ou l'adversaire du pape élu qui, sans le vouloir dans l'ame, l'a poussé sur le trône. Tous d'un commun accord étoient résolus d'élever une tour jusqu'au ciel; tous y ont mis la main, & à la fin tous, par une chûte non attendue & souvent précipitée, tombent dans la confusion, & ne s'entendant point les uns les autres, se réconcilient néanmoins & font une élection à laquelle leur politique toute usée n'a non plus de part qu'un ressort rompu en peut avoir au mouvement d'une machine qui, par son propre poids, va frapper à un endroit que personne n'avoit prévu. *Cimento e con-*

fusione della più fina prudenza, sono i conclavi: poiche in essi la sapienza divina confonde à sommo stupore l'humana.

M. Toinard n'est point le premier, comme quelques-uns le croient, qui se soit avisé en ce siècle de prétendre, suivant la doctrine des talmudistes, que Jésus-Christ n'a point fait la pâque la dernière année de sa vie. Jérôme Vecchietti, savant Italien de Florence, avoit soutenu la même chose avant lui, & du tems de Clément VIII, son livre fut censuré, & lui-même fut renfermé dans les prisons du S. office, où il passa plusieurs années avec des incommodités capables d'en faire un martyr en une meilleure cause, sans jamais vouloir démordre de son sentiment. Le Rossi parle de lui en ces termes : *Fuit Hieronymus Vecchietus divinis & humanis litteris doctus, ac præsertim versatus in historiâ, atque in eâ arte quam profitentur ii qui mathematici vocantur, sed in omnibus ferè rebus, nimium sui juris sententiæque. Edidit insignem librum, in chartâ, ut aiunt, regiâ, magnis sumptibus, Augustæ Vindelicorum impressum, sed censorum animadversione in multis ac maximis vitiis deprehensum, ac propterea superiorum decreto cautum, ne in manus hominum perveniret. Etenim contra sacrarum litterarum fidem, contra ecclesiæ universæ auctoritatem, contra sanctorum patrum*

ſententiam, conabatur oſtendere, ex ſolis lunæque ratione, quam non benè, fortaſſè deceptus, inierat, Chriſtum Dominum, pridiè quam pro nobis mortem oppeteret, ſolemne illud paſchalis cœnæ convivium unà cum ſuis non celebraſſe, & cùm poſſet temerè dicta vel corrigendo, vel interpretando, ex multis ſeſe incommodis & ærumnis eximere, maluit ſeveriſſimo quæſitorum fidei cauſæ judicio ſe committere, atque ultrò in vincula conjicere, ubi multos annos, exactâ jam ætate, in tenebris, in ſqualore, in ſordibus jacuit; quàm vel minimâ quidem ex parte de ſententiâ decedere.

Cependant, Vecchietti brûloit d'un zèle ardent pour la religion. Il avoit fait deux fois le voyage d'Egypte pour la cauſe de Jéſus-Chriſt, & deux fois il avoit été ſur le point de ſigner ſa foi de ſon ſang, & de ſouffrir le martyre. Ses mœurs étoient très-pures & très-ſaintes; & parce qu'il ne vouloit point ſe marier, & que néanmoins il vouloit avoir des enfans, il adopta un jeune homme en qui il reconnoiſſoit de grandes qualités, & l'inſtitua ſon héritier. Il étoit ſi peu touché des biens de ce monde, qu'ayant prêté une ſomme conſidérable à un particulier qui lui fit banqueroute, il ſouffrit cette perte ſans ſe plaindre. D'ailleurs, le Vecchietti étoit un vieillard d'une humeur agréable & bienfaiſante, & toujours prêt à obliger un chacun, chériſſant ſes amis, & les récevant de bonne

grace, & même avec splendeur. En son particulier il ne vivoit que de pain, de miel & de fruit; & avec ce régime, il conserva sa santé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'il mourut à Rome où il s'étoit retiré depuis quelques années. Sa vie auroit toujours été tranquille & sans nuages, s'il ne s'étoit point obstiné à défendre des opinions particulières, laissant pour leçon à ses semblables, qu'il est bon, dans l'étude de l'écriture sainte, de se former des difficultés, & de les proposer aux savans pour en être éclairci; mais quand on a donné à ses propres sentimens toute la force dont on est capable, il faut se rendre au sentiment universel, de crainte qu'il ne paroisse qu'on cherche à établir ses imaginations plutôt qu'à faire connoître la vérité pour laquelle seule il faut demeurer inflexible.

Versus politici. De tous les critiques qui se sont mêlés de donner un bon sens à ces deux mots que l'on rencontre dans quelques anciens auteurs, je n'en ai point trouvé qui m'ait plus contenté que M. Lambeccius. Il prétend, & me semble avec raison, qu'il faut entendre par *Versus politici*, les vers ou les chansons qui se chantoient par les rues. *Politicos vocatos arbitror quod vulgo Constantinopoli per compita canerentur ; πόλιν enim κατ' ἐξοχὴν & sermonis contractionem Constantinopolim appellant. Meretrices publicæ à Græcis recentioribus*

tioribus politicæ vocantur. De sorte que chez les Grecs modernes ce n'est pas louer une femme, de dire qu'elle est une *politique.* Selon ce langage on pourroit fort bien rendre ces mots de l'évangile de S. Luc : *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*, par ceux-ci : *Mulier quæ erat politica :* ce qui marqueroit fort bien que cette femme étoit une femme publique ou une femme prostituée.

Il y a dans le latin de Jean-Pierre Maffée, une description de la ville de Venise, que le cardinal Bentivoglio regardoit comme un coup de maître. Ce cardinal étoit un homme d'un goût très-exquis ; le lecteur en jugera : *Venetiarum urbis, in recessu intimo sinus Adriatici, ea regio ac situs est, ut leniter stagnantes ex alto aquæ illam ex omni parte circumfluant ; ea inclytæ urbi & ad merces copiasque invehendas opportuna receptacula, & contra hostiles incursus munimenta firmissima sunt. Ex iis porrò æstuariis, majores minoresque Euripi totam urbem intercursantes, variis Mæandris ac flexibus ita distinguunt, ut, quot in partes pedibus, in totidem ferè mari aditus sit ; egregio sanè vel artis vel naturæ miraculo. Inde vicorum, insularum, pontium ingens numerus ; ut qui diutiùs ibi versati non sunt, viarum locorumque modò varietate, modò similitudine sæpè fallantur. Sed contra ejusmodi ambages certum paratumque remedium est*

maxima multitudo cymbarum, quæ usquequaquè dispersæ, nominatum ad omnia & publica & privata loca quemlibet haud ita magnâ mercede trajiciant.

M. l'abbé Baudran, auteur du Dictionnaire géographique qui sert de supplément à celui de Ferrari, est l'homme de Paris le plus riche en cartes de géographie. Il en a plus de trois mille; c'est-à-dire, toutes celles tant anciennes que modernes qui ont été imprimées jusqu'à présent, & plusieurs écrites à la main. Je lui ai oui dire que son dessein étoit de donner ce recueil à une communauté, afin que le public en pût jouir.

Un présent de cette conséquence est digne d'un homme d'honneur, qui aime le progrès des belles-lettres.

Le Jésuite Albi, dans la vie qu'il a composée du cardinal Sirlet, assure que le cardinal est l'auteur du catéchisme du Concile de Trente. Antoine Fabrice de Liége, dans une préface qu'il a mise à la tête d'une nouvelle édition de ce cathéchisme, prétend que le cardinal Sirlet n'est pas le seul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par plusieurs autres Théologiens: ce qui est confirmé par l'auteur d'un petit écrit qui a pour titre, *Quæstio theologica, historica & juris pontificii, de mente Concilii tridentini circa gra-*

tiam efficacem & scientiam mediam ann. 1647, *juxta exemplar impressum ann.* 1607. Voici comment il parle : *Sub finem Concilii catechismus componitur, præsertim à Leonardo Marino, archiepiscopo Lancianensi ex ordine Prædicatorum ; Ægidio Fuscaratio, episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem ordinis. Hi Romam ire jubentur ut illud opus absolutum judicio sanctæ sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustriss. Sirleto, qui Concilio Tridentino interfuerat cum cardinali S. Crucis, cujus tunc erat domesticus, & Sylvio Antoniano cardinali.*

Quand les Théologiens nommés par le Pape eurent composé tout le corps du catéchisme du Concile de Trente, on choisit trois excellens hommes pour l'écrire en latin, d'un style pur, élégant & intelligible. Ces trois élus furent Paul Manuce, Julius Poggianus & Cornelius Amalthée, médecin de profession, lesquels sans être théologiens, réussirent parfaitement dans cette entreprise, de sorte que ce catéchisme n'est pas seulement un fort bon livre à cause de la doctrine qu'il contient, mais aussi un livre agréable à lire pour le style, & qu'on peut faire lire à la jeunesse, à qui l'on veut apprendre le latin avec la religion & la piété.

La vie d'Agricola, écrite par Tacite, est, au

jugement de Juste-Lipse, une pièce des plus achevées de l'antiquité. Pour moi je la regarde comme le chef-d'œuvre de Tacite; & sans façon, je la préfère pour le style & pour le bon sens, aux autres écrits de ce fameux écrivain. Il est là plus véritablement historien que par-tout ailleurs.

Amiot qui a traduit Plutarque, est un de nos plus grands maîtres en l'art de traduire, & le seul de nos vieux traducteurs dont l'on ne se soit point encore dégoûté. Quoiqu'on remarque des fautes dans son ouvrage, il n'y a encore eu personne jusqu'à présent qui ait osé se promettre de faire mieux; & ceux qui y ont travaillé se sont contentés d'avoir quelque rang après lui dans l'estime du public. Peut-être que quelque jour on pourra donner une traduction plus accomplie; mais je doute, quelque heureux qu'on soit, qu'on ait une réputation d'une aussi longue durée que celle d'Amiot.

Brantôme dit que les envieux de ce bel esprit firent courir le bruit qu'il avoit été aidé à faire cette traduction par un certain prisonnier à la conciergerie du palais de Paris, savant en Grec; mais que c'est pure menterie. La Popelinière, dans son Histoire des histoires, prétend que Turnèbe envoyoit de tems en tems à Amiot les passages difficiles de Plutarque tout tournés: mais que cela soit

ou non, Amiot a remporté une gloire qu'on ne ſauroit lui ôter.

Nous avons, dans les anciens auteurs, pluſieurs deſcriptions d'une vie heureuſe. Il y en a deux fort remarquables dans l'écriture ſainte : l'une de David dans ſes pſeaumes, & l'autre de Salomon dans ſon Eccléſiaſte. Il ne manque rien à cette dernière. Elle a même cela de particulier, qu'elle ne doit rien à l'imagination & aux embelliſſemens du peintre : tout y eſt vrai & ſans exagération. C'eſt purement la vie que Salomon a menée, & un tableau naïf de tout ce qu'il a fait pour ſe rendre heureux ; mais il coûteroit trop à copier cet original : ſi on ne peut être heureux qu'à ce prix-là, on ne le ſera jamais. A peine, en pluſieurs ſiècles, s'eſt-il trouvé un prince qui ait eu deux cens millions à employer, pour faire voir dans une maiſon de plaiſance quelque choſe de la magnificence des palais de Salomon.

Tournons-nous du côté de David : la vie heureuſe qu'il propoſe eſt plus aiſée à copier, & même les fondemens en ſont plus ſolides. « Je me » conduis, dit-il, avec ſageſſe, dans une voie » pure, en attendant que le Seigneur m'appelle. » Je vis dans l'innocence, au milieu de ma maiſon. » Je détourne mes yeux de toute injuſtice, & je » hais les violateurs de la loi de Dieu. Ceux dont » le cœur eſt corrompu par les habitudes du vice

» n'ont point de part à mes bonnes graces. Je suis
» l'ennemi des détracteurs, des calomniateurs &
» des médisans. Je ne souffre point à ma table,
» ni les orgueilleux, ni les gens insatiables du bien
» & du sang du peuple. J'ai jeté les yeux sur ceux
» qui sont sincères, & fidèles pour les faire entrer
» dans mon conseil; & j'ai pris pour ministre celui
» qui mérite de l'être, & dont les mains n'ont
» point trempé dans l'injustice. J'ai banni de ma
» cour l'iniquité, & exterminé de la cité les scé-
» lérats qui ne rougissent point de commettre des
» crimes ».

Du tems du pape Innocent VIII, il parut un livre sanglant contre les abus de la cour de Rome. Ce livre fut mis entre les mains du pape, qui, après l'avoir lu, dit tout haut en présence des prélats du saint office : cet auteur dit vrai ; c'est pourquoi il faut que nous nous réformions, afin que nous le fassions mentir : *questo libro dice il vero, ma pero bisogna riformar noi istessi, per far bugiardo l'autore*. C'est-là un des plus beaux desseins d'apologie pour la cour de Rome, qu'on puisse s'imaginer.

M. Joly, chanoine, & grand chantre de l'église de Paris, est l'auteur d'un recueil de maximes pour l'institution du roi ; on a du même auteur

Consultatio de horis canonicis ; le traité des Restitutions des grands ; celui de l'Education des enfans ; le Voyage de Munster ; les Opuscules de M. Loysel son aïeul ; plusieurs Dissertations touchant la fête de l'Assomption de la Vierge contre l'abbé Godin, chanoine de Paris.

On attend du même M. Joly, la vie d'Erasme. On prétend que pour cela, il a lu sept fois toutes les œuvres de ce savant homme. Mais la chose que l'on souhaite davantage de lui, & qui est présentement bien avancée, c'est le catalogue exact de sa riche bibliothéque dont il a fait présent au chapitre de Notre-Dame de Paris.

J'ai toujours aimé les fables d'Esope mises en latin par Phèdre, auteur comparable à Térence, pour la beauté & la pureté du langage. C'est par ce joli livre que j'ai commencé mes études. Esope, depuis ce tems-là m'est toujours demeuré à l'esprit ; mais ç'a été avec un nouveau plaisir, quand il a paru en vers françois, de la façon de M. de la Fontaine. Cet ouvrage écrit avec tant de finesse & si agréable à lire, me fit naître l'envie de connoître l'auteur.

Trois de complot par le moyen d'un quatrième, qui avoit quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la ville, à une maison consacrée aux Muses, où

nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaiſir de jouir de ſon agréable entretien. Il ne ſe fit point prier; il vint à point-nommé ſur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le buffet bien garni. Point de complimens d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond ſilence; & on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre choſe à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & but de même. Le repas fini, on commença à ſouhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Après trois quarts-d'heure de ſommeil il revint à lui. Il voulut s'excuſer ſur ce qu'il étoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuſe, que tout ce qu'il faiſoit, étoit bien fait. On s'approcha de lui: on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laiſſer voir ſon eſprit; mais ſon eſprit ne parut point. Il étoit allé je ne ſai où, & peut-être alors animoit-il, ou une grenouille dans les marais, ou une cigale dans les prés, ou un renard dans ſa tanière; car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous ſembla être qu'une machine ſans ame. On le jetta dans un carroſſe, & nous lui dîmes adieu pour toujours. Jamais gens ne furent plus ſurpris; & nous nous diſions les uns aux autres, comment ſe peut-il faire, qu'un homme qui a ſu rendre ſpirituelles les plus groſſes bêtes du monde, & les

faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais ouï, ait une conversation si sèche, & ne puisse pas pour un quart-d'heure, faire venir son esprit sur ses lèvres, & nous avertir qu'il est là ? Les uns disoient que c'est le naturel des grands génies d'être par-tout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande; les autres apportoient l'exemple de M. Corneille & d'autres illustres qui, dans l'entretien balbutioient comme des enfans, & prononçoient comme des rois sur le papier. Pour moi, plus je pensois à cette bizarrerie de la nature qui, d'un côté, forme les hommes si parfaits, & d'un autre, semble les avoir abandonnés, plus je m'égarois dans mes pensées, & perdois mon latin.

Voilà ce qu'étoit la Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il est passé en l'autre monde, & quelques jours avant ce dernier voyage, un jeune prince ayant appris qu'il ne mangeoit plus, & qu'il buvoit encore, lui envoya cent pistoles pour ne pas le laisser mourir de soif.

Nous pouvons dire de notre Balzac, ce que Quintilien dans le dialogue que quelques-uns attribuent faussement à Corneille-Tacite, disoit de Cicéron. *Primus excoluit orationem, primus & verbis delectum adhibuit, & compositioni artem: locosque latiores attentavit & quasdam sententias*

invenit : utique in his orationibus quas ſenior jam & juxta finem vitæ compoſuit, id eſt, poſtquam magis profecerat, uſuque & experimentis didicerat, quod optimum dicendi genus eſt.

Le moderne Trivulſion eſt infirme ; & néanmoins il aime la joie, & les innocens plaiſirs que Galien & Hyppocrate ne défendent point. Il paſſe la nuit comme il peut, moitié à dormir, moitié à rêver & à philoſopher. Le matin il eſt malade, & ne parle qu'à ſes domeſtiques & à ſon médecin. Sur les neuf heures, après avoir pris un conſommé, deux œufs frais, & deux verres de vin de Canarie, il commence à ſe mieux porter, & à goûter la ſanté parfaite qu'il attend après-midi. Enſuite il ſonge à ſes affaires s'il en a, ou bien il écrit des lettres ou de jolis vers. Sur le midi il dîne bourgeoiſement, & en famille ; mais bien, & avec appétit ; & s'il ſurvient un ami ou un écornifleur, il fait redoubler les plats. L'après-dînée il dort un peu, & depuis les deux heures juſqu'au ſoir, il reçoit indifféremment toutes ſortes de perſonnes ; car il y a preſſe à le voir, & à jouir de ſes agréables entretiens. Provinciaux, gens de la cour & de la robe, gens de la ville & de l'Univerſité, abbés, moines, prédicateurs, deux à deux, trois à trois, tous enſemble, ou ſéparément, ſont les bien-venus. On rit, on chante, on loue, on blâme, on

dit tout ce que l'on veut, nulle contrainte, nulles loix, nuls retours. Le soir approche-t-il, la scène & les acteurs changent. Cinq ou six amis choisis arrivent : chacun apporte son plat, son esprit, sa belle humeur. La table en un moment se trouve couverte : on l'environne, on fait son devoir. Après le repas on écoute une symphonie ; on joue, on dit de bons mots. Commence-t-on à bailler, on se retire. Trivulsion redevient malade pour guérir le lendemain, aux mêmes conditions que les précédentes.

Les Romains faisoient profession de se rendre des devoirs & des civilités les uns aux autres, en de certaines occasions, & à de certains jours de l'année.

Il y avoit *officium togæ puræ* ; c'est-à-dire, que quand les jeunes gens prenoient la robe virile, les parens & les amis leur faisoient cortége dans la place publique, au capitole. *Qui virilem togam sumunt, solent totam familiam, villam & viciniam atque etiam de plebe non exiguum numerum vocare binosque dare denarios.*

Les Romains qui étoient les gens du monde les plus réguliers en toutes choses, exigeoient des jeunes gens qui étoient revêtus de la robe virile, une très-grande modestie ; & afin qu'ils ne se laissassent pas aller à *gesticuler*, ce qui passoit pour

indécent chez eux, ils tenoient le bras enfermé sous la robe. Parmi nous, les moines qui font profession de modestie, tiennent les mains cachées sous leur scapulaire, ou dans leurs manches. *Qui enim brachium vel exierit, minus modestus & verecundus esse videtur quàm qui togâ brachium continet.*

Officium barbæ positæ. Le jour que les jeunes Romains se faisoient raser pour la première fois, étoit un jour solemnel & de réjouissance; & en ce jour les conviés se faisoient des présens les uns aux autres. Néron mit sa barbe dans une boîte d'or, & la consacra à Jupiter Capitolin. *Vigesimo anno vel circa barba ponebatur quam Deo alicui dicare consueverunt.* Ces jours-là s'appeloient *Juvenalia*, parce qu'alors on commençoit à devenir homme.

Officium recitationis. Ce devoir se rendoit aux amis, quand ils récitoient les ouvrages de leur composition, comme nous l'avons dit ailleurs.

Officium declamationis. Par honneur on alloit écouter les déclamations des rhéteurs illustres. Ces déclamations se faisoient dans les écoles, & les empereurs ne dédaignoient pas d'y assister. On dit de Diogènes le grammairien, que Tibère venant

pour l'écouter, cet homme grossier & pédant lui fit dire par son valet, qu'il revînt dans huit jours. Tibère se retira ; mais quelque tems après, Diogènes étant venu pour le saluer, Tibère lui rendant le change, lui fit dire qu'il revînt dans huit ans.

Les Italiens, aujourd'hui suivant l'exemple de leurs ancêtres, se plaisent à ces déclamations publiques. Marc Muret a long-tems déclamé ses élégantes oraisons, à Rome, à Venise, &c. Nous avons aussi dans nos colléges de ces déclamations qui ont leur utilité.

Officium sponsaliorum. Les Romains invitoient leurs parens, leurs amis & les gens de leur voisinage à leurs épousailles ; & ceux-ci qui tenoient cette civilité à honneur, signoient au contrat, & faisoient des *acclamations* ou des souhaits pour la prospérité du mariage.

Signata tabula dictum feliciter.

Les Romains faisoient de ces acclamations en plusieurs rencontres, mais principalement dans les élections des Empereurs, dans les spectacles, &c. Nous usons encore aujourd'hui de ces acclamations, & la coûtume s'en est conservée dans l'église lorsqu'elle termine ses Conciles ; mais

on l'a retranchée des sermons où elle ne servoit qu'à interrompre & à fatiguer les prédicateurs.

* Les acclamations sont d'un usage fort ancien. Les Romains en accabloient les Empereurs. Elles commencèrent au théâtre, d'où elles passèrent dans les places publiques, & s'introduisirent dans le Sénat. Il en est fait mention dans nos Conciles & dans les sermons des anciens prédicateurs. Le peuple pensoit leur faire honneur en les interrompant autant de fois qu'ils disoient de choses agréables.

Nous avons plusieurs exemples de ces acclamations dans les Conciles généraux. Les pères du Concile de Calcedoine, aplaudissant à l'empereur Marcien & à l'impératrice Pulcherie son épouse, s'écrièrent tous d'une voix : *Marciano novo Constantino, novo Paulo, novo David multos annos, &c.* Marcianus *novus Constantinus. Pulcheria, nova Helena : Zelum Helenæ tu sectaris. Vestra vita munimen cunctorum est : Vestra fides, ecclesiarum gloria est.*

Il y avoit aussi chez les Romains des imprécations contre les tyrans, & l'on y disoit anathême dans les synodes aux impies & aux hérétiques : *Severum Manichæum ejice, &c. Effodiantur ossa Manichæorum, &c. Hosti patriæ honores detrahantur, parricidæ honores detrahantur*, &c. (B)

Officium nominalium. C'étoit encore un devoir que les Romains rendoient à leurs amis, de se rendre chez eux lorsqu'ils donnoient le nom à leurs enfans ; ce qui se faisoit quelques jours après leur naissance. *Plutarchus auctor est apud Romanos masculis quidem septimo die, fœminis octavo die tantum imponi solita fuisse.* On donnoit trois noms aux citoyens, mais on n'en donnoit qu'un seul aux esclaves. *Ingenui triplicem appellationem induerunt, prænomen, nomen & cognomen ; servi unico nomine designabantur.*

——— *Tria nomina nobiliorum.*

dit Ausone *in Grypho.*

On renouveloit cette fête tous les ans. *Capitolinus in Claudio Albino docet lustrico die propinquos & familiares vocatos fuisse ad epulum in nominalibus ;* & c'est ce que les auteurs latins appellent *dare natalitia.* Cicéron dans la seconde Philippique : *hodiè non descendit Antonius, cur ? Dat natalitia in hortis, &c.*

Officium agnoscendorum liberorum. Quand il naissoit un enfant, le père le reconnoissoit pour tel, en présence de ses amis, qui tenoient à honneur de servir de témoins en cette occasion ; qui

faifoit plaifir aux parens. *Auctor eft Suetonius in vitâ Augufti illum ex nepte Juliâ editum infantem agnofci aliquè vetuiffe.*

Les pères qui reconnoiffoient leurs enfans, le devoient faire par un acte public qu'ils fignoient: coutume dont nous avons retenu quelque chofe dans l'Eglife, où l'on enregiftre les noms des pères & des mères, & des enfans que l'on baptife.

Officium advocationis. Les Romains par devoir & par amitié, fe chargeoient de la caufe de leurs amis lorfqu'ils étoient pourfuivis en juftice, foit civilement ou criminellement; mais d'ordinaire c'étoit dans les affaires criminelles, & quand il y alloit de la vie ou de la liberté. Ils folicitoient les juges, & tâchoient par des prières & des foumiffions, de les porter à la compaffion envers le coupable.

Officium deductionis & falutationis. C'étoit-là proprement le devoir des cliens, c'eft-à-dire, felon le langage des Romains, de certaines gens ou créatures, pour parler à notre mode, qui faifoient cortége aux magiftrats, & aux candidats dans la pourfuite des magiftratures. Quelquefois les amis, quoique de qualité, rendoient ce fervice à leurs amis. Le jeune Pline témoigne qu'il l'avoit fait en quelques occafions.

Officium

Officium funeris. Les amis chez les Romains, ſe faiſoient un devoir d'aſſiſter leurs amis à la mort, de leur fermer les yeux, & de leur couvrir le corps :

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas
Corporis. . . . .

Corneille-Tacite, parlant d'Agricola ſon gendre, marque comment l'on ſe comportoit en ces occaſions. *Tu felix Agricola, non tantùm claritate vitæ, ſed etiam opportunitate mortis feliciſſimus; ſed mihi auget moleſtiam quod aſſidere valetudini, fovere deficientem, ſatiari vultu & complexu non contigit. Excepiſſem certè mandata voceſque quas penitùs animo figeremus.*

Enfin le dernier devoir qu'on rendoit à ſes amis défunts, c'étoit de conduire leurs corps au bûcher, d'en recueillir les cendres dans des urnes, & d'enfermer ces urnes avec des lacrimatoires dans leurs ſépulcres.

Quand la nature forma Chriſtine, reine de Suède, héroïne de ce ſiècle, elle chancela dans ſon ouvrage. D'abord elle vouloit faire une femme, puis un homme, & enfin retournant à ſes premières idées, elle fit une femme; mais un peu extraordinaire. Sa figure hommaſſe, ſon air cavalier, le mépris qu'elle faiſoit des femmes & l'affectation qu'elle avoit pour les ſciences, la diſtinguoient

du reste de son sexe; mais aussi d'autres qualités d'humeur & d'inclination la rapprochoient de ce sexe, & la confondoient même avec la plupart des autres. Si c'étoit l'héroïsme qui la tenoit, que ne se mettoit-elle à la tête d'une armée? L'héroïsme ne se termine pas à une cavalcade, à courre le cerf, ni à faire un coup de pistolet. Si elle vouloit commander, & donner sur le trône des exemples d'une sage politique, que ne se conservoit-elle dans son poste; & comment a-t-elle pris le change que lui a donné un habile prince? Peut-être que la religion l'a obligée à faire cette démarche; mais si c'étoit la religion, que ne se retiroit-elle dans un convent aux pieds des autels, pour y refermer par sa piété la plaie qu'elle s'étoit faite à elle-même par son abdication précipitée? Elle s'en est consolée en quelque sorte par l'empire qu'elle prenoit sur les gens de lettres, dont elle se jouoit comme la fortune se joue des hommes, les élevant & les abaissant selon ses humeurs & ses fantaisies. Tantôt elle témoignoit avoir une grande vénération pour les sciences, & tantôt elle les regardoit comme des songes & des rêveries, se contentant d'en prendre la superficie, & d'en laisser le fonds aux gens de l'école. Néanmoins la facilité qu'elle avoit de parler trois ou quatre langues, & de faire naître des questions & des doutes sur toutes sortes de sujets, la faisoit passer pour

un prodige de connoiſſances & de lumières. Toujours flattée, & toujours ſe flattant elle-même, il n'y a eu que trois hommes qui lui ont arraché ſon eſtime, M. le Prince, par ſes actions héroïques; le cardinal de Retz, par les rares qualités de ſon eſprit, & le cardinal Azolini, par ſes complaiſances.

* On a, dans la *Corte di Roma*, un portrait de Chriſtine, reine de Suède, aſſez reſſemblant à celui-ci. Il y a une particularité dans le voyage d'Eſpagne, donné au public par madame la comteſſe d'Aulnoy, qui mérite bien d'être relevée, puiſqu'elle nous découvre le myſtère de l'abdication que cette grande princeſſe fit de ſes états à la vue de toute la terre. On avoit toujours cru que cela s'étoit fait par dévotion, comme elle le proteſtoit elle-même avec des ſoupirs & des larmes; mais on y découvre que ſon couſin Charles Guſtave Palatin du Rhin, l'homme du monde pour qui elle avoit le plus d'averſion, ayant eu l'adreſſe de faire déclarer que ſi la reine Chriſtine vouloit ſe marier, elle le choiſiroit pour ſon époux: le dépit la prit, & elle aima mieux renoncer à la couronne que de ſe marier contre ſon gré.

Cette reine, étant à Fontainebleau, condamna & fit exécuter à mort Monaldeſchi, gentilhomme Italien, ſon domeſtique. Un coup ſi hardi donna

lieu à plusieurs questions de droit. 1°. Savoir si un souverain dans le royaume d'un autre souverain qui lui donne l'hospitalité, a droit de vie & de mort sur ses propres domestiques, en cas de forfait; 2°. si ce souverain peut faire mourir un criminel, son domestique, qui est, ou le sujet du prince chez qui il demeure, ou le sujet d'un prince étranger; & en troisième lieu, si un prince qui a renoncé au sceptre & à la couronne, peut prétendre avoir encore, nonobstant son abdication, *jus gladii*, c'est-à-dire, le pouvoir légitime de faire exécuter à mort son domestique pour sujet d'infidélité ou d'attentat en son honneur ou en sa personne. (B)

De Poëmatum cantu & viribus rithmi. On voit dans cette dissertation qui nous vient d'Angleterre, que l'ancienne musique a cet avantage sur la musique d'aujourd'hui, que les vers se faisoient pour la musique, & qu'au contraire la musique ne se faisoit pas pour les vers, comme cela se pratique parmi nous sans raison. D'ailleurs, les poëtes gardoient dans leurs vers, avec exactitude, la quantité que nous ne gardons point, & sans laquelle les vers ni la musique ne sauroient plaire ni contenter l'oreille. *Cantus subsistere nequit si nulla observatur syllabarum quantitas : eo verò sublato, tollitur quoquè poësis, cùm poëma non sit, quod can-*

tari non poſſit. L'auteur ſuppoſe que les vers ſont faits pour être chantés, & que s'ils ne ſe peuvent chantés, ce ne ſont point des vers. En effet, on croit qu'Homère avoit compoſé ſes vers pour être chantés, & qu'il les chantoit dans les carrefours & dans les rues.

Le même auteur blâme les diminutifs que les Italiens affectent juſqu'à donner de l'ennui & du dégoût. *Eſt quidem verum, Italos cum blandientibus iſtis abundent vocabulis, ſæpè in his nimium laſcivire, & non Ionas tantùm, ſed & quoſdam olim Afros, præcipueque Apuleium, adeò hac in parte eſſe ridiculos, ut delicatis nauſeam, moroſis etiam bilem moveant.* Homère s'eſt entièrement abſtenu de ces diminutifs qui n'ont nulle grace dans le genre ſérieux, & qui, dans tout autre genre, dégénèrent en badinerie.

Certainement il ſeroit ſouhaitable que nos poëtes qui compoſent des vers pour être chantés, fuſſent muſiciens, ou que nos muſiciens étant poëtes, compoſaſſent les vers qui doivent être chantés.

* Nous avons, dans les obſervations de M. Ménage ſur la langue françoiſe, une diſſertation touchant les *Diminutifs*, dans laquelle il fait voir que non-ſeulement les Italiens, mais auſſi les Grecs, les Latins & les François uſent ſouvent de diminutifs, & que c'eſt une néceſſité d'en uſer,

parce que, dit-il, « comme les choses magnifiques » doivent s'exprimer avec des termes magnifiques, » les petites doivent s'exprimer avec de petits » mots ». (B)

Je ne saurois être de l'opinion d'Onuphre & de quelques autres qui rapportent l'origine de la langue italienne aux Lombards. Brerewod prétend que cette langue est beaucoup plus ancienne. Juste Lipse témoigne qu'il se trouve, dans la bibliothéque du roi, un acte public écrit en langue italienne du tems de Justinien Ier, c'est-à-dire, bien auparavant l'arrivée des Lombards en Italie, qui fut environ l'an 570. Il y a grande apparence que la langue italienne étant redevable de son origine à la langue latine, s'est formée à mesure que la latine s'est corrompue, & que la corruption s'étant augmentée à l'excès, lorsque les Lombards se sont répandus dans l'Italie, la langue italienne a commencé à faire corps, & à se distinguer de la langue latine. Les savans & les plus honnêtes gens parloient latin; mais le peuple parloit italien, ou pour mieux dire, un latin corrompu, jusqu'à ce que le latin pur, relégué dans les colléges & laissé à l'église, tous universellement parlèrent italien, les esprits polis travaillant de jour en jour à lui donner une belle forme, des règles pour le bien parler & le bien écrire.

On peut penser que la même chose est arrivée à l'égard de la langue espagnole & de la françoise, qui sont sorties du latin, excepté qu'il se trouve plus de mélange des langues barbares dans l'espagnol & le françois, que dans l'italien, où il ne paroît guères que du latin corrompu : en effet, il se trouve dans l'espagnol beaucoup d'arabe, & le françois conserve encore quelque chose des Goths & du langage originaire de la nation.

Nous sommes arrivés aujourd'hui à un point que nous avons assez de livres en notre langue sur toutes sortes de sciences pour former, je ne dis pas un régent ni un savant de collége, mais un honnête homme qui sait bien parler de toutes choses, sans recourir au grec ni au latin. Ce que l'on apporte du collége est d'ordinaire si peu de chose, que si l'on savoit jusqu'où va ce peu, personne ne regretteroit de n'y avoir point étudié. Je puis même assurer, en mon particulier, que de plus de dix mille jeunes garçons avec qui j'ai couru cette carrière pendant sept ou huit ans, je n'ai connu que M. le comte de Treville qui soit parvenu à une érudition profonde, & deux ou trois qui ont réussi dans les belles-lettres, & quelques docteurs qui se sont confondus avec une infinité d'autres sans réputation & sans nom; mais tout le reste a perdu ce qu'il avoit acquis, ou n'a rien acquis davantage.

On peut fort bien apprendre aujourd'hui, sans grec ni latin, toutes les parties des mathématiques, & toutes celles de la philosophie ancienne & moderne, l'histoire universelle, la chronologie, la géographie, la rhétorique, la poëtique, & même ce qu'il y a de principal dans la religion chrétienne, & dans toutes les religions du monde qui sont ou qui ont été.

Je crois qu'avec ces connoissances un esprit bien fait en vaudra bien un autre, qui ne sachant qu'un peu de latin & de grec, vient charger une conversation de quelques passages décousus d'Homère, d'Isocrate, de Virgile, de Cicéron, &c. Il y en a même de certains à qui il auroit été avantageux de n'avoir point su les langues savantes, soit pour les mœurs, parce qu'ils auroient eu moins de vanité, soit pour l'esprit qui n'auroit pas été se gâter dans des lectures qui ne lui convenoient point. Notre Ronsard est un bon exemple de ce désordre: tout seul il auroit mieux valu qu'avec tout cet équipage de latin & de grec pillé de côté & d'autre, qu'il a fourré dans notre poësie françoise, dont il a fait une épousée de village, à qui sans raison il a ôté la robe de serge & le bavolet, pour lui donner des jours de théâtre qui ne lui siéent point. Racan, de Létoille, & quelques autres sans grec ni latin, ont damé le pion au bon homme Ronsard.

Nous avons vu M. de Vardes sans aucun secours de Collège, avoir acquis une érudition fort étendue & parfaitement bien choisie, qui le faisoit aller de pair avec les savans dans les conversations des gens du métier. Souvent il se débarrassoit mieux d'une question de philosophie, ou de géométrie, que les plus habiles qui avoient lu Aristote & Euclyde en eux-mêmes ; c'est-à-dire, dans leur langue originale. D'ailleurs, M. de Vardes n'ayant pas le faste que donne la connoissance des langues savantes, veilloit davantage sur lui-même, & n'ayant point de mots extraordinaires à donner, pensoit plus exactement à payer par des raisons & des choses. D'ordinaire les savans qui n'ont pas assez travaillé à se perfectionner le jugement, se trouvant pressés par de bons esprits, & ne sachant par où se sauver, jettent du grec & du latin à la tête des gens, étourdissent les sots qui n'ont pas la force de les arrêter tout court.

Nous avons vu M. Conrard, avec ce bon sens tout seul, donner des leçons à l'Académie Françoise, dont il étoit un des membres, & faire passer à sa coupelle des ouvrages sur lesquels des savans, hérissés de latin & de grec, auroient sué sans y trouver de quoi mordre.

Ce n'est pas que je veuille blâmer ceux qui savent les langues, & qui se chargent de la lecture des auteurs Grecs & Latins. Il y a des conditions

où cela est nécessaire : mais je dis qu'il y en a aussi où l'on peut fort bien s'en passer, & qu'en quelque condition que ce soit, je préférerai toujours un habile homme en françois, à un sot en latin & en grec, & même en hébreu & en arabe.

Hugonis Grotii Epistolæ ad Gallos. Quoique Grotius ait réussi en tous les genres d'écrire, qui servent d'exercice aux beaux esprits & aux savans, on prétend que c'est principalement dans ses vers & dans ses lettres qu'il se surpasse lui-même. Je n'ai guères vu de ses vers, mais j'ai lu, avec un singulier plaisir, ses lettres *ad Gallos.* Les plus belles de ce recueil sont les dernières, depuis environ le tiers du livre, principalement celles qu'on peut appeler *Lettres d'érudition.* Les autres, qui sont de compliment ou de nouvelles, me paroissent les moins considérables.

On trouve dans les premières de fort bonnes remarques critiques sur divers ouvrages des écrivains célèbres de son tems : ce qui peut beaucoup servir à la connoissance de l'histoire de la littérature. Par exemple, il nous avertit, en parlant de l'histoire d'Angleterre de Cambdemus, que dans cet écrivain, *extra Elizabetham nihil esse historicum, nisi quod accuratissimam quam dedit Britanniæ descriptionem obiter incurrit.* Il dit de Bacon, *Baconi habemus librum sanè magno judicio scriptum*

de rebus Henrici VII. Tout ce qu'il dit touchant *Nicolaus Damascenus*, est très-remarquable. L'éloge qu'il fait du Lexicon de Spelman est très-sincère & véritable : *De Spelmanni Lexico partem priorem vidimus sanè utilem, & in Saxonicis maximè vocibus accuratam.* Il dit, en parlant du savant P. Petau : *Vranalogium Petavii opus, etiam in hoc utile quod scriptores optimos repertu raros promiscui usûs fecit*; & d'un autre savant Jésuite d'Italie qui avoit composé un livre de philosophie magnétique : *Nicolai Cabei Ferrariensis, Societatis Jesu, Philosophia magnetica, liber omninò dignus est qui legatur*, &c. Et enfin du P. Sirmond, *Sirmundi magna sunt in litteras merita, quibus si Theodoretum addiderit, inverecundum sit ab ipsius senectute ampliùs aliquid postulare.* Il dit de M. Rigault : *Tertulliani editio, quam curat Rigaltius quin elegantissima sit futura, non dubito. Unum velim in sensibus ejus scriptoris explicandis, tantùm Rigaltio concedi libertatis, quantùm suis temporibus sibi sumpsit ipse Tertullianus.* Et dans un autre endroit : *Rigaltio opto Tertulliani liberam ab episcoporum supercilio.* Cette liberté de tout dire, que Grotius souhaitoit dans M. Rigault ne lui a pas manqué.

Il seroit trop long de marquer tous les endroits des épîtres de Grotius qui nous instruisent de la littérature de son tems ; mais en voici une que je

ne ſaurois laiſſer échapper, c'eſt quand il parle de *Petrus Aurelius*, & du ſujet de ſon livre. *Controverſia in Angliâ nata in Galliam tranſiit. Sed quis tandem ille Petrus Aurelius? an Sancyranus, an de ſancto Germano, an alius? Mirarer ab epiſcopis veſtris tam malè vindicari vindicem ſuum, niſi jampridem vidiſſem eos dignitatis ſuæ eſſe immemores.* Il ajoute dans une autre lettre: *Sicut autem immanis eſt Jeſuitarum in illis ſcriptis irreverentia in Galliæ epiſcopos, in theologos Sorbonicos, ita & mihi Aurelius interdum ſufflaminis egere videtur. Nam quorsùm tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in philoſophiâ, cui hoc tempore connexa eſt ſcholaſtica theologia, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam habeat parem? Quid attinet Moliniſtarum nomen ſocietati toties objicere, cùm ſi quid Molinæ exciderit periculoſus, id poſterioribus Jeſuitarum, præcipuè Leſſii ſcriptis ſit caſtigatum.* Il avoue que Molina avoit excédé, mais il veut que ſes excès aient été corrigés par Leſſius. C'eſt comme Arminien que Grotius parle, c'eſt-à-dire, comme un théologien qui ne s'accommode pas de la doctrine de S. Auguſtin.

Conradi Heresbachii J. C. hiſtoria anabaptiſtica de factiòne monaſterienſi, an. 1536. Cette hiſtoire des anabaptiſtes, de la faction de Munſter, eſt écrite d'une façon obſcure. L'auteur y affecte des

mots extraordinaires & tirés du Grec, que la plupart des gens n'entendent point : ce qui ne convient nullement à une hiſtoire qui, étant écrite pour tout le monde, doit être très-claire, & dans les paroles & dans le ſens. Que cela ſoit dit en paſſant, pour ſervir d'avertiſſement à de certaines gens qui ſe mêlent d'écrire l'hiſtoire, de porter leurs amphibologies & leurs énigmes ailleurs.

Je ne ſçai pourquoi M. de Thou dans l'endroit de ſon hiſtoire, où il parle de Marie Stuard, préfère le témoignage de Buchanan (*quamvis interdùm libertate genti innatâ contra Regium Faſtigium acerbior*) aux mémoires très-fidèles que le roi Jacques fit dreſſer pour le conduire dans ce travail? Caſaubon, dans quelques-unes de ſes lettres, raconte la choſe de façon, qu'on ne ſauroit preſque excuſer M. de Thou, de n'avoir pas ajouté foi à des mémoires recueillis avec tant d'éxactitude & de ſoin.

Noviſſimis Litteris ſpem tibi ſeci commentariorum, quos rex ad te mittere cogitat, rerum ad matrem pertinentium.... Per annos narratio eſt diſtincta à principio regni Elizabethæ.

Cottonus nobilis Anglus in Hiſtoriâ pergit ad te mittendâ.

Sereniſſimus rex audito accepiſſe te hiſtoriam à ſe miſſam, latus eo nuncio, juſſit ſeriò tibi confir-

mare, omnia esse vera quæ decem illis libris continentur, cætera promittit se missurum.

Spero te post menses oppido paucos tomum alterum, qui pertingit usque ad cædem Mariæ, esse habiturum. Nam & rex id me jussit ad te scribere; & auctor hujus historiæ vir nobilis Cotton confirmavit penè jam ad umbilicum eam partem esse adductam. Tuæ posteapartes erunt, postquam omnia consecutus fueris quæ hinc sperare potes, ita rem temperare ut neque veritatem prodas & ostendas tamen habuisse te magni hujusce regis rationem. Is mihi non semèl sanctè affirmavit non permissurum se ut aliquid hinc ad te mittatur, de quo non constet sibi liquido id esse verissimum. Il paroît par ce que Casaubon dit ensuite, que M. de Thou, ne goûtoit pas tout-à-fait les mémoires qu'il avoit déjà reçus. *Memini tamen eorum quæ nuper in quadam familiari epistolâ scribebas, ne que dubitoplus satis fore tibi negotii ut* ςεργῆ φυσικῆ ὑιῷ *fiat satis. Sed facilè invenies quâ prudentiâ es* ἐκ τῆς ἀπόρων πόρον.

Habes alterum tomum historiæ Cottonianæ. Sperat sereniss. rex multa hîc te inventurum, quæ ad magnum opus tuum faciant. Jussit ergo me verbis suis rogare ut huic scriptioni fidem habere ne verearis. Omnia sibi lecta, expensa & dijudicata esse.

Je ne doute point que M. de Thou, judicieux comme il étoit, n'ait eu des raisons pour ne se pas

fier aux mémoires du roi Jacques: mais il me semble qu'il s'en devoit expliquer devant le public.

Isaaci Casauboni Epistolæ. Hagæ Comitis 1638.

Joh. Fréderic. Gronovius, a eu soin de cette édition des lettres de Casaubon, qu'il a donnée au public; mais comme il y a plusieurs choses que l'on n'entend point, & qui sont des énigmes pour le lecteur, il faut recourir à la clef de ces lettres, laquelle se trouve parmi les opuscules de M. Colomiez; & qu'il faudra faire imprimer avec ces mêmes lettres, si jamais on en fait une seconde édition.

Elles sont toutes parfaitement belles, & je ne crains pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger, pour l'érudition, & même un peu au-dessus, pour la facilité & la netteté du style qui est tout-à-fait epistolaire & nullement guindé.

Il y a cent remarques à faire dans ces lettres de Casaubon. Il y parle en plusieurs endroits du dessein qu'il avoit pris d'écrire contre Baronius, & il déclare que non seulement il s'y étoit porté de lui-même, mais qu'il y avoit été encore poussé par l'ordre du roi Jacques I d'Angleterre.

Il y découvre un vilain tour que lui fit un savant Anglois nommé Montaigu, qui, jaloux de cette entreprise, mit la main à la plume, & réfuta les Prolégomènes de Baronius, suivant le plan de Casaubon, dont il y a apparence qu'il avoit eu com-

munication : mais on empêcha l'édition de cet ouvrage.

Ce Montaigu étoit un étrange homme qui traitoit les autres savans du haut-en-bas, témoin ce qu'il disoit de Scaliger : *Scaliger fuit præceps grammaticus, stultus philosophus, furiosus mathematicus.*

Le dessein de Casaubon étoit d'opposer aux douze volumes de Baronius, douze livres d'observations pour le réfuter. *Putavi optimum factu, ut ad certa capita referrentur, quæ in tomis Annalium Baronii merentur reprehensionem.... Duodecim tomis totidem libros oppono : neque intactum quicquam relinquo. Pudet dicere, quas fraudes viri gravis deprehendam & quàm frequentes.*

Le bon homme s'étoit imaginé qu'il effaceroit, par sa critique, la gloire & la réputation de notre savant annaliste ; mais il se trompa, & eut bien de la peine à sauver son honneur dans cette entreprise qui ne lui réussit pas au jugement même des savans de son parti. *Spero, si incœptis superi faverint, id me assecuturum, ut eorum annalium admiratores suæ pudeat stultitiæ.* Cela nous apprend que, quelqu'assuré que l'on soit de son fait, il ne faut se vanter de rien, jusqu'au jugement du public. M. Colomiez est peut-être le seul qui ne sauroit démordre de la rare estime qu'il fait des observations de Casaubon contre Baronius.

Presque

Presque toutes les particularités de la vie de Voiture se trouvent dans sa pompe funèbre, joli ouvrage de l'invention de M. Sarasin. J'y ajouterai ici quelques traits qui ne sont pas connus de tout le monde.

Chavaroche, gentilhomme du Limosin, & intendant de la maison de Rambouillet, ayant une jalousie enragée contre Voiture, l'obligea à tirer l'épée, & le blessa légèrement à la cuisse. Mademoiselle de Rambouillet qui a été depuis madame de Grignan, outrée de l'insulte faite à Voiture, vouloit faire jeter Chavaroche par les fenêtres; mais avec le tems les choses se réconcilièrent, & Voiture tournant la chose en raillerie, ne cessa point de harceler Chavaroche. Cela se connoît par la lettre qu'il lui adresse, & qui commence par ces paroles : *Sachant combien vous aimez les procès, & combien vous m'aimez aussi, &c.* Il lui promet qu'en récompense des bons services qu'il attend de sa vigilance, il ne l'appellera plus *pourceau*, & lui donnera la première *chapelle* qui sera à sa nomination : ce qu'il disoit malicieusement, parce que Chavaroche étoit fort friand de ces chapelles, & qu'il en possédoit deux ou trois qui ne l'incommodoient point.

Chavaroche étoit aussi un grand plaideur, qui d'ailleurs ne manquoit pas de mérite; mais ce n'étoit pas à l'égal de Voiture, avec qui il se

vouloit comparer. Il parloit facilement italien & espagnol ; & avoit quelque teinture de lettres. Je le voyois souvent ; mais en ce tems-là, l'âge l'ayant mûri, il ne parloit de Voiture, qu'avec beaucoup d'estime & de tendresse, & nous conseilloit la lecture de ses lettres, qu'il disoit être inimitables en leur genre qui n'a point d'exemple ni chez les anciens ni chez les modernes.

J'ai appris du même Chavaroche que l'abbesse à qui Voiture adresse une lettre pour la remercier d'un chat qu'elle lui avoit envoyé, étoit madame de Rambouillet, sœur de madame de Montausier, & abbesse d'Yer (1) proche de Paris ; que le corbeau que cette dame lui avoit promis étoit celui-là même qui à sa pompe funèbre *jetoit des cris pitoyables* ; & que pour *Poncette*, c'étoit la fille du portier de l'hôtel de Rambouillet, dont Voiture dit si plaisamment : « Si vous me donnez encore » le corbeau que vous m'avez promis ; & si vous » voulez m'envoyer un de ces jours Poncette dans » un panier, vous vous pourrez vanter de m'avoir » donné toutes les bêtes que j'aime. »

(1) *Yer* pour *Hières*, est une faute d'orthographe qui se trouve dans quelques cartes nouvelles de géographie. Il ne faut pas dire l'abbesse d'*Yer*, mais l'abbesse d'*Hières*, *abbatissa Hederacensis*. La rue des Nonnains d'*Hières* à Paris, *Ruga monacharum Hederacensium*. (B)

Le même Chavaroche m'a dit cent fois que Voiture étoit encore plus agréable dans la conversation que dans ses lettres, & qu'il savoit si finement mêler le sérieux avec l'enjoué, & passer d'une narration ou d'un conte à un autre, qu'on ne s'ennuyoit jamais avec lui.

Lorsque madame la marquise de Sablé apprit la nouvelle de la mort de ce galant homme, elle dit : « Jusqu'à présent je n'avois eu que de » la crainte de la mort, mais puisqu'elle m'ôte » Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau ». Madame de Saintot fut fort long-tems sans se pouvoir mettre à l'esprit que Voiture étoit mort ; & durant plusieurs années, elle s'imaginoit voir toujours son ombre, & s'entretenir avec elle.

Voiture a laissé deux filles, l'une qui est morte religieuse, & l'autre que ses parens marièrent.

* Madame de Sablé étoit une dame de grand esprit, & d'un très-rare mérite ; mais elle avoit une crainte si extraordinaire de la mort, qu'il n'y avoit invention au monde qu'elle ne mît en œuvre pour éviter ses piéges. Cela lui a réussi durant plus de quatre-vingt ans, à un point, qu'on auroit cru que la mort à son tour auroit eu crainte de madame de Sablé. Mais à la fin ces deux ennemies se réconcilièrent : madame de Sablé

prit la mort à gré, & la mort lui ferma paiſiblement les yeux.

M. de Voiture avoit vécu dans une grande familiarité avec madame de Sablé, comme ſes lettres le témoignent. Cette dame avoit accoutumé de lui reprocher en riant, qu'il avoit une vanité de femme : ce qui marquoit fort bien ſon caractère. Il en rioit auſſi lui-même, & ne croyoit pas que dans la profeſſion qu'il faiſoit d'aimer le monde & toutes ſes affections, ce petit reproche lui fût déſavantageux.

Un père de l'Oratoire, ami particulier de madame de Sablé, a fait ſon éloge, & nous a donné quelques-unes de ſes maximes qui font voir la beauté de ſon eſprit, la droiture de ſon cœur & la grandeur de ſa belle ame. (B)

Eryci Puteani Epiſtolæ. Henry Dupuy, auteur de ces lettres, en a diviſé le recueil en pluſieurs parties, auxquelles il affecte de donner des titres extraordinaires : ce qui me ſemble badin. Les deux premières centuries ſont intitulées, *Epiſtolarum promulſis*, comme ſi c'étoit de la limonade ou quelqu'autre boiſſon agréable qu'il préſentât au lecteur. Il y a une autre centurie qu'il appelle *Epiſtolarum Bellaria*, des confitures & des friandiſes que l'on ſert à la collation; & une à qui il donne le titre d'*Apophoreta.* Ce mot eſt grec,

& signifie les présens qui se faisoient anciennement dans les festins, principalement aux jours des saturnales.

Dupuy étoit un fort honnête homme, comme on le peut juger par ses lettres. Juste Lipse l'avoit élevé, & il fut son successeur dans la chaire d'éloquence à Louvain. Son plus grand soin étoit de former les mœurs de ses disciples, & de rapporter leurs études à l'exercice de la vertu : aussi disoit-il, ce qui n'a peut-être jamais été dit par aucun maître : *Virtutem publicè doceo* : J'enseigne la vertu publiquement, & il ajoutoit, *Nonnullos etiam hæc nova industria mea cruciabit, quod ad virtutem litteras transferam.*

Ce maître si sage vivoit d'une pension médiocre avec sa femme & un bon nombre d'enfans ; mettant tout son plaisir dans sa bibliothéque qui étoit fort bien garnie ; ce qu'il exprime joliment en ces termes : *Sine pompâ foris, sine luxu domi esse didici : omnem in libris studiisque voluptatem pono. Larem, si lustres, nihil ornatiùs, ac splendidiùs Muséo. Libros instruxi, sed optimos & selectissimos quoque. Ut scias quàm amœnus sim, hortum etiam in Bibliothecâ habere videor & antiquitatis flores. Hos carpo, hos specto, his non uno modo fruor. Tantùm indulsi animo, ut non legere solùm libros pulchrum putem, sed possidere. Aliunde thesaurum æstimare nondùm potui.*

Il eſt ſurprenant qu'étant ſi curieux des livres d'autrui, il ne ſe trouvoit pas chez lui un ſeul exemplaire de tous ceux qu'il avoit compoſés & mis au jour. Il a dit un beau mot en faveur des excellens imprimeurs, dans la lettre qu'il adreſſe à un imprimeur de Francfort : *Lucubrationes meas omnes elegantiſſimis tuis typis lubens meritò addico, non tanquam beneficium dem, ſed tanquam accipiam. Magna pars Libri, atque adeò famæ Typographus.*

De tous les parlemens où j'ai été, je n'en connois point où les avocats ſe donnent plus de mouvement ſur le barreau que dans le parlement de Normandie, ni où l'on s'en donne moins que dans celui de Paris. Peut-être que la quantité des cauſes dont les avocats de Paris ſont chargés, les empêche de cultiver cette partie de l'orateur, que les Romains ont portée juſqu'où elle ſauroit aller, comme nous l'apprenons de Quintilien qui s'eſt épuiſé ſur ce noble ſujet. Ciceron ſe plaint de cet excès qu'il faut abandonner au théatre : *Motus & geſtus plus artis habet, quàm eſt Oratori ſatis.* Mais il y a une beauté de geſte, *geſtûs venuſtas*, comme parlent les latins, qui étant jointe à une prononciation ferme & agréable, donne un grand relief à un diſcours bien compoſé.

Un orateur immobile & qui prononce de mauvaiſe grace, me refroidit : mais auſſi un orateur

qui fait trop le comédien, dissipe mon attention, & en occupant mes yeux, m'empêche de penser à son discours, pour lequel je suis venu l'écouter.

J'ai vu autrefois à Rouen un avocat célèbre sorti de notre Basse-Normandie, qui avoit toutes les parties d'un grand orateur. C'étoit M. Gréart, homme bien fait de sa personne, & qui plaisoit dès qu'on le regardoit. Ses gestes étoient grands, mais bien réglés, & faisoient concert, pour ainsi dire, avec ses beaux tons de voix, qui soutenoient une éloquence naturelle, & qui couloient de source sans nulle affectation. Ce fut lui qui présenta au parlement M. le duc de Montausier, lorsqu'il vint prendre possession du gouvernement de Normandie dont le roi l'avoit honoré. Ce seigneur avoit une délicatesse d'esprit si tendre, qu'il se sentoit blessé des moindres défauts : & néanmoins il fut si content de la harangue de M. Gréart, que je lui ai ouï-dire, qu'après la grace qu'il venoit de recevoir du prince, rien ne lui avoit plu davantage que ce discours si élégant & si bien prononcé, ajoutant, pour comble de louange, que Cicéron & le jeune Pline, s'ils avoient été présens, en auroient eu de la jalousie avec justice.

J'ai aussi écouté dans le même parlement, M. le Guerchois avocat général, homme d'une grande éloquence, mais d'une éloquence très-solide, qui

étoit plus dans les choses que dans la beauté de la déclamation qu'il avoit trop négligée, ne soutenant pas assez sa voix qui ne flattoit pas les oreilles. *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non maculosa, nec turgida, sed quæ naturali pulchritudine exurgebat.* Il étoit fils d'un père, aussi avocat général dans le même parlement, & qui avoit eu la réputation d'être éloquent, mais noli jusqu'au point de son fils. M. le président de Franquetot le comparoit au vin de champagne, qui est excellent au-dessus de la barre; encore assez bon à la barre, mais qui au-dessous s'affoiblit & a un mauvais déboire: c'est-à-dire, que cet orateur, quand d'abord il jetoit son feu, charmoit; quand ce feu se ralentissoit, il plaisoit encore un peu; mais ce feu éteint, l'orateur ne faisoit plus que languir, & le barreau s'endormoit.

Un avocat général incomparable que j'ai connu dans le même parlement, & qui a succédé à M. le Guerchois, ç'a été M. le Roux de Langeurie, autrefois conseiller du grand conseil, l'esprit le plus net, le plus vif & le plus pénétrant, qui ait peut-être jamais paru dans le parlement de Normandie.

Son éloquence étoit d'un caractère singulier, & qui est néanmoins le véritable caractère de l'éloquence des avocats généraux, *quæ habet majestatis suæ pondus:* Il y a une majesté & une gravité dans

cette espèce d'éloquence qui, étant toute de lumière & de raison, ne doit point se répandre en des discours vagues, & en une méchante affectation d'une érudition étrangère, & souvent empruntée, & encore moins en des déclamations de collége, en des sophismes de mauvais jurisconsultes, ni des subtilités de chicane qui embrouillent les affaires, & ne forment point de véritables conclusions qui tranchent les difficultés, & sont, pour ainsi dire, le germe des arrêts.

M. de Languerie avoit le don des grands esprits, qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de paroles. Il possédoit à un souverain degré, ce que les Romains appeloient *imperatoria brevitas*; & il possédoit cette briéveté de discours avec cette grace, qu'en resserrant ses paroles, il faisoit davantage valoir & reluire les raisons qui faisoient tout le corps de son éloquence.

Jamais personne n'a mieux entendu que lui à déduire un fait, & à le mettre dans son véritable jour, faisant parfaitement concevoir aux autres ce qu'il concevoit parfaitement lui-même. Sa méthode étoit, après avoir tourné une affaire du côté qu'elle devoit être regardée pour en juger sainement, d'établir des principes incontestables dont il tiroit ses conclusions.

Ceux qui jugent des choses par la superficie, & qui ne les croyent solides qu'autant qu'elles

brillent, ou qu'elles éblouiſſent les yeux, diſoient que cette manière étoit trop ſéche, & qu'elle ne recueilloit pas aſſez le barreau; que c'étoit décider en juriſconſulte, & ne pas parler en orateur.

Mais il répondoit à ces gens-là ce qu'un ancien diſoit à de certains déclamateurs : *Pace veſtrâ liceat dixiſſe, primi omnium eloquentiam perdidiſtis. Levibus enim atque inanibus ſonis ludibria quædam excitando, effeciſtis ut corpus orationis enervaretur & caderet.* Il ajoutoit qu'un avocat général n'eſt pas un déclamateur de profeſſion qui n'a pour but que d'amuſer les auditeurs & de contenter les oreilles; que pour lui il ſe conſidéroit dans ſa place, comme dans un degré éminent dont la dignité exigeoit de lui quelque choſe de plus grand & de plus noble; qu'à la vérité il étoit obligé de dire tout ce qui ſert à affermir la bonté d'une cauſe, mais qu'il n'en devoit pas dire davantage; qu'il devoit citer le droit, les coutumes, les arrêts, les ordonnances, quand la néceſſité le demandoit; mais qu'à l'égard des lieux communs & des citations, ou mendiées, ou tirées d'un auteur lu à la hâte, *cruda ſtudia*, il les négligeoit, comme ne contribuant rien, ni à fortifier le bon droit, ni même à faire valoir la véritable éloquence qui ne ſe pare pas de ces joyaux empruntés; que pour lui il ne voyoit rien de plus ridicule que de citer ce qu'on n'a point lu, ou qu'on n'a lu que par les yeux.

d'autrui; que par-là on s'expose à faire mille bévues, & à se faire moquer des habiles gens qui écoutent; étant de notoriété publique que, de nos jours, un avocat général très-célèbre avoit perdu une partie de sa gloire, quand ses ennemis ou ses critiques eurent une fois découvert & publié que cette grande érudition, dont il faisoit parade, étoit le fruit des veilles d'un docteur qui souvent le trompoit en se trompant lui-même dans ses vues & ses conjectures. . . . . . .

On a toujours parlé des eunuques, comme de gens plus lâches que des femmes. Cependant, Ammian Marcelin rapporte un fait qui marque un grand courage dans un homme de cette espèce. Il dit que Mithridate, durant la guerre qu'il avoit avec Pompée, ayant confié la princesse sa fille & le château où il l'avoit renfermée, à son eunuque Monophile, cet eunuque ne voulut point rendre le château à Manlius Priscus, qui l'en sommoit de la part de Pompée, qui venoit de gagner la bataille; mais qu'il poignarda la princesse, & se poignarda lui-même pour ne point survivre à la honte de Mithridate. Cette histoire est d'autant plus remarquable, qu'elle ne se trouve dans pas un autre historien que dans Ammian, & pas même dans Appian qui a écrit avec soin l'histoire de Mithri-

date, comme l'obſerve Reineſius dans l'une de ſes épîtres.

Le même Reineſius, rapporte une choſe que j'ai peine à croire, qu'un Danois nommé *Johannes Rhodius*, qui a long-tems vécu à Padouë, où il s'appliquoit aux ſciences, eſt l'auteur des livres que Tomaſinus s'eſt attribués, pour ſe frayer un chemin au cardinalat par de ſi beaux ouvrages. Reineſius, ſemble même inſinuer que Tomaſinus avoit promis un canonicat à Rhodius, en reconnoiſſance d'un ſi grand préſent. Suppoſé que cela ſoit, je ne ſai lequel eſt le plus blâmable, ou de Tomaſinus, de s'être attribué l'ouvrage d'autrui, aux dépens de ſa conſcience & de ſa réputation, ou de Rhodius, de s'être vanté d'avoir rendu ce ſervice à Tomaſinus; ce qui ne pouvoit être divulgué ſans le perdre d'honneur? M. d'Ablancourt en uſa bien mieux envers le cordelier Duboſc, à qui il abandonna un bon livre de ſa compoſition; car il lui garda le ſecret, ce qui eſt d'un très-honnête homme; & il n'y eut que le cordelier qui, par un autre trait d'honnêteté le découvrit au public, & en rendit la gloire à M. d'Ablancourt.

On ne ſait point au juſte en quel tems on a commencé à uſer de *bréviaires* dans l'égliſe. Appa-

remment ce n'a été que depuis que les ecclésiastiques ayant négligé d'assister jour & nuit à l'office divin, comme le devoir les y obligeoit, l'église condescendant à leur infirmité, a changé ce joug en un autre moins pénible, qui consiste à reciter en particulier ce qu'ils étoient tenus de reciter ou de chanter en public. Et parce qu'il étoit impossible de transposer les livres des offices divins, on s'avisa d'en faire des abrégés ou des *bréviaires*, qui ne contenoient qu'une partie de ce qui se récitoit dans l'assemblée des fidèles.

Savoir si c'est Rome, ou quelqu'autre église qui a la première composé ces sortes d'abrégés, c'est ce qu'on ne peut dire, le mot de *bréviaire* ne se trouvant point dans les anciens auteurs, ni même dans ceux du moyen âge, qui ont traité *de divinis officiis*. Nous avons un livre françois intitulé, *l'Arbre des batailles*, imprimé en 1493, & dédié à notre roi Charles VI, par Honoré Bonnet, docteur en droit canon, où il est parlé du *bréviaire*, selon la re-remarque de M. Joly, grand chantre de l'église de Paris, qui a traité de cette matière très-doctement.

Un savant antiquaire m'a assuré qu'il avoit vu dans quelques anciens monastères, de ces sortes d'abregés de l'Office divin écrits il y a environ trois ou quatre cens ans; mais qui n'ont point la forme

des bréviaires d'aujourd'hui, & n'en portent point le nom.

Huberti Langueti epistolæ politicæ & historicæ ad Philippum Sydnæum equitem Anglum, &c. *Lugdun. Batav.* 1646. Cette seconde édition des lettres d'Hubert Languet est plus belle & plus correcte que la première de Francfort, ayant été revue sur un manuscrit fort correct de M. Sarrau, conseiller au parlement de Paris.

Les lettres de Languet sont écrites poliment en latin, & méritent d'être lues, & à cause des traits de l'histoire & de la politique de ce tems-là qu'on y trouve marqués; & parce qu'il s'y rencontre des conseils très-utiles au progrès des sciences.

M. de Thou a fait l'éloge d'Hubert Languet, qui avoit le malheur d'être dans le parti huguenot. Il avoit étudié sous Melancthon, & tenoit de lui la discrétion dont il est loué, de ne porter jamais jugement de personne. Néanmoins il parle avec beaucoup de liberté des Italiens & des Espagnols qu'il n'aimoit pas. Il dit de ceux-ci : *Sunt sanè homines acuti & ingeniosi, sed tamen sunt inter ipsos plurimi qui plus habent in fronte quàm in recessu, & plerumque nimiâ ostentatione suam sapientiam corrumpunt, ac fiunt putidi.* Et à l'égard des autres, il prétend que leur politique est très-dan-

gereuſe, & que tous ceux qui l'ont embraſſée ſe ſont perdus avec elle : *Quæcumque ſanè gentes meâ memoriâ uſæ ſunt eorum conſiliis in adminiſtrandâ ſuâ republicâ, ea maximis calamitatibus patriam ſuam involuerunt.* Il élève les Allemands au-deſſus de toutes les nations de l'Europe, pour la gravité des mœurs & pour l'honnête pudeur qui ſont, ſelon lui, leurs vertus dominantes : témoignages qui s'accommodent fort bien avec la réputation qu'ils ont d'être de grands ivrognes.

Il remarque qu'à Prague, tous les ans, le ſixième Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il ſe fait une fête ſi grande & ſi ſolemnelle en l'honneur de ce martyr, qu'elle ſemble tenir quelque choſe de l'ancienne ſuperſtition : *Ita autem celebratur ejus memoria, ut ea res aliquid ſuperſtitionis mihi habere videatur.* Mais ces meſſieurs ne craignent pas d'excéder dans les honneurs qu'ils rendent aux ſaints de leur martyrologe.

Laverna étoit la déeſſe des larrons, qui s'appeloient dans les anciens auteurs latins, *Laverniones*; parce qu'ils étoient ſous la protection de cette déeſſe *Laverne*, à qui l'on avoit conſacré un bois proche de Rome, où ils s'aſſembloient pour partager leur butin. L'image de cette divinité n'étoit qu'une tête ſans corps. Il y avoit auſſi, dans le même lieu, un autel dédié à la Fraude.

Nec leviori probitatis injuria, etiam ara Fraudi, ibidem erecta. Les larrons faisoient des vœux & des prières à la déesse, afin qu'elle leur procurât de bonnes prises, *ut instituta sua furandi ac mentiendi fortunaret.* Les Boucaniers de l'Amérique ont une pareille dévotion. Ils prient Dieu de tout leur cœur, quand ils vont en course, qu'il bénisse leurs entreprises, leur donne bon vent & bonne fortune. Si nous savions ce que bien des gens demandent à Dieu dans leurs prières secrètes, nous en trouverions quantité sur ce ton-là, à ce que disent quelques poëtes. On y pourroit rapporter les oraisons & les méditations de Griffani, qui disoit en sortant d'une église, où il avoit été deux heures en prière; je viens de faire une méditation qui vaudra deux millions au roi, & à moi, un cinquième sur le total; mais il faut, ajoûtoit-il, en soupirant, que j'avance mes deniers. *Ah le pauvre homme!*

Mémoires historiques d'Angleterre & d'Écosse, sous les règnes d'Elizabeth, de Marie Stuard, & de Jacques I^er^, par Jacques Melvil, gentilhomme Ecossois.

Ces mémoires sont d'autant plus recommandables, qu'ils contiennent des particularités qui ne se trouvent point ailleurs. Les historiens laissent ordinairement couler à fond les petites choses aux-

quelles

quelles peu de gens font réfléxion, pour faire valoir les grandes que tout le monde fait. Qu'on nous raconte les grandes & les pompeuses, je le veux; mais qu'on n'oublie pas les petites quand elles sont singulières, ou qu'elles ont des conséquences: comme celle-ci qu'observe Melvil, qu'à la cérémonie du baptême du fils aîné du roi Jacques I^er^, on plaça une chaise vide au-devant de toutes les autres, pour marquer la place de l'ambassadeur de France qui ne s'y trouvoit pas.

M. Thevenot a publié depuis peu un livre curieux, intitulé : *l'Art de nager*, démontré par figures. Avant cet auteur, Evrard Digbi, Anglois, & Nicolas Winman, Hollandois, en ont donné les préceptes qu'il n'a fait que copier. Mais s'il avoit lu ce qu'Alphonse Borelli en a dit dans son livre *de motu animalium*, il n'auroit pas avancé, comme il a fait, que les hommes nageroient naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchés par la crainte qui leur grossit le péril. L'expérience y est contraire; qu'on jette à la rivière quelque bête que ce soit, quand elle vient de naître, elle nage : cela est sans contredit; mais qu'on y jette un enfant qui n'est point encore capable de crainte, il ne nage point & se noye. La raison de cela est, que la machine de l'homme differe beaucoup de celle des bêtes dans sa struc-

ture & sa configuration, & aussi, ce qui est très-remarquable, dans la situation de son centre de gravité. Les hommes ont la tête très-pesante, eu égard à tout le reste du corps, parce que leur tête est remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavités qui puissent être remplies d'air; de sorte que la tête se plongeant dans l'eau par son propre poids, le nez & les oreilles se remplissent, & le fort emportant le foible, l'homme se noye & se perd. Mais les bêtes au contraire ayant la tête beaucoup plus legère à proportion que le reste du corps, parce qu'elles n'ont guères de cervelle, & qu'il se trouve des sinuosités dans leur tête, elles tiennent aisément le nez en l'air, & respirant sans difficulté, elles ne se noyent pas comme l'homme, par des raisons de statique qu'on ne sauroit nier. Et en effet, l'art de nager qui s'acquiert par l'exercice, consiste principalement à tenir la tête élevée au-dessus de l'eau, si bien que la bouche & les narines étant libres, on respire aisément : car quant aux pieds & aux mains, il suffit de les remuer, & de s'en servir comme de rames pour conduire le vaisseau.

Joachimi Vicofortii Epistolæ, cum responsis Gasparis Barliæ.

Il nous est venu de Hollande une traduction fran-

çoise de ces lettres de Wicquefort & de Barlée, qui ne fait guères d'honneur au latin de ces messieurs.

Il n'y a rien d'utile ni de fort agréable dans ces lettres. Il ne s'y agit que d'affaires de famille & de nouvelles de vieille date qui ne nous apprennent rien du tout. Les bons mots qu'on y affecte n'ont pas grand sel, & je n'en trouve qu'un seul qui mérite d'être relevé, c'est lorsque Wicquefort, parlant de la reine d'Angleterre, qui devoit amener la princesse sa fille en Hollande pour y épouser le prince Guillaume, il dit que ce voyage est d'autant plus incertain, qu'il dépend de trois choses les plus inconstantes du monde, d'une femme, du vent, & du parlement d'Angleterre. *Præcipuè quod totum negotium pendeat à tribus inconstantiæ symbolis, fœminâ, vento, parlamento.*

« Ce qu'on a dit est bien vrai, que la sagesse
» toute seule ne suffit pas au sage, & qu'il lui
» faut encore des bagatelles pour l'aider chaque
» jour à passer de certains vides que la sagesse
» ne sauroit remplir ». Anne de Montmorency, qui étoit le seigneur de la cour de son tems, le plus sage & le plus enfoncé en lui-même, avoit toutefois des momens où il se relâchoit & cherchoit à rire. Pour cela il nourrissoit un fou nommé Thony, comme on nourrit un singe; & quand il dînoit, il faisoit mettre ce fou à une petite table,

à côté de la sienne, & s'entretenoit joyeusement avec lui. Il l'aimoit tendrement à cause de ses jeux d'esprit, & disoit que c'étoit le plus fin courtisan qu'il eût jamais connu. Ronsard, par le commandement du roi, fit l'épitaphe de ce Thony, comme du plus sage personnage de France; ainsi, à la cour, il y a des folies sages & heureuses, comme il y a des sagesses malheureuses & foles.

Il n'est rien de plus trompeur que la physionomie, & ceux qui prétendent avoir l'art de connoître l'esprit & les mœurs des personnes par les traits de leurs visages, se trompent souvent eux-mêmes, & ceux qui les croient. Quelque chose qu'on puisse dire, il n'y a point de règles certaines de cet art, & après les avoir toutes étudiées avec soin, je leur ai opposé l'expérience & mille exemples contraires qui leur donnent le démenti. Ce qui me donna la première fois sujet d'y faire réflexion, ce fut la rencontre de deux freres, dont l'un avoit une physionomie très-heureuse, & étoit un scélérat, & l'autre avoit une très-méchante physionomie, & étoit un parfaitement honnête homme. Depuis cet exemple, j'en ai entassé un grand nombre de semblables les uns sur les autres, & j'ai trouvé que pour une fois qu'on rencontre bien à juger des gens par leur physionomie, il y en a six où l'on rencontre mal.

On me dira que cela eſt vrai à l'égard des mœurs, parce que l'éducation y apporte ſouvent des changemens notables, mais qu'à l'égard de l'eſprit qui ne ſe change pas ſi facilement par l'étude, & qui, d'ordinaire avec les ſciences, demeure toujours le même, on peut recourir avec ſûreté à la phyſionomie pour en connoître les caractères.

J'avoue, ſans conteſter, qu'on juge plus facilement & plus ſûrement de l'eſprit des gens par la phyſionomie, que non pas de leurs mœurs: mais je ſoutiens auſſi que l'on s'y trompe encore beaucoup, comme cela ſaute aux yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'aveugler. Par exemple, qui auroit pris feu M. de Corneille, ſur ſa phyſionomie, pour un eſprit rare & de la trempe de celui des grands hommes Grecs & Romains? Et qui auroit dit, à voir M. de la Fontaine, que c'étoit un eſprit délicat, & capable de faire parler ſi finement les bêtes qui ne ſont pas faites pour parler? Je ne penſe pas que jamais perſonne l'eût deviné.

La phyſionomie de M. Pelliſſon, l'un des plus beaux génies du ſiècle, ne rendoit nul témoignage en ſa faveur; & ſi l'on veut prendre la peine d'aller de phyſionomie en phyſionomie, depuis le premier jusqu'au dernier des grands hommes que nous avons vus de nos jours, il ne s'en trouvera pas

le tiers à qui l'on puiſſe faire juſtice ſur l'air & les traits du viſage.

Mais s'il y a une infinité de gens de grand eſprit, qui n'en ont pas la mine, il y en a encore plus qui paroiſſent avoir de l'eſprit, & qui n'en ont que médiocrement, ou point du tout. Il ne faut qu'un peu fréquenter le monde & y faire réflexion, pour en être convaincu.

Néanmoins ſi tout n'eſt pas pour les phyſionomiſtes de profeſſion, j'accorde que tout n'eſt pas contr'eux. Mais je ne puis rien accorder à ceux de ce métier, qui veulent nous faire croire que chaque homme a ſur le viſage le portrait *ad vivum*, d'une certaine bête entre une infinité, dont les inſtincts ont rapport à l'eſprit & aux mœurs de l'homme, & le font connoître juſqu'au fond de l'ame.

Nous avons quelques auteurs, principalement des Italiens, qui ſoutiennent ce ſyſtême : mais ce qui donne grand ſujet de douter de la ſolidité de leur doctrine, c'eſt qu'ils réduiſent ces portraits de bêtes à un très-petit nombre, & qu'il eſt clair qu'y ayant autant de viſages différens, qu'il y a d'hommes au monde, il faudroit ſuppoſer autant de ſortes de bêtes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eût ſa bête dans le viſage ou dans la phyſionomie : ce qui n'eſt pas. Car il n'eſt point vrai qu'il y ait au monde autant d'eſpèces de bêtes,

qu'il y a de différens viſages d'hommes : ce qu'il faudroit ſuppoſer pour vérifier la propoſition avancée. Je dis autant d'eſpèces ; car une eſpèce de bête toute entière, comme de loups, de moutons, d'aigles, de baleines, &c. ne fait qu'un portrait, parce que d'ordinaire toutes les bêtes d'une eſpèce ſe reſſemblent : tous les loups ſe reſſemblent, tous les moutons ſe reſſemblent, tous les chiens d'une même eſpèce ſe reſſemblent, &c. Et qui me fera croire, ſuppoſé qu'il n'y eût au monde que trois cent millions d'hommes, qu'il y ait trois cent millions d'eſpèces de bêtes ſur la terre, dans l'air & dans les eaux ? Mais quand cela feroit, & que tout feroit égal de part & d'autre, qui au monde a une connoiſſance entière & parfaite de toutes ces eſpèces de bêtes, afin d'en faire une juſte application au viſage de cet homme que je conſidère, & dont je veux découvrir l'eſprit & les mœurs par rapport aux traits de l'eſpèce de bête qui lui convient ? Vous voulez qu'un tel reſſemble à un tel oiſeau ; mais peut-être reſſemble-t-il mieux à un poiſſon que vous n'avez jamais vu, & qui vit dans le fond des mers orientales, où vous n'avez jamais été. Si cela eſt, voilà tous vos préjugés par terre, ou noyés pour jamais ; & quand cela ne feroit point, il eſt encore vrai de dire, que n'ayant pas une connoiſſance parfaite de toutes les eſpèces de bêtes qui ſont au monde, vous ne jugerez que

téméraireinent & avec incertitude, quand vous jugerez qu'un tel reſſemble à une telle bête.

Mais d'ailleurs quand on vous accorderoit toutes ces choſes, qui vous a dit, par exemple, parce que feu M. le Prince de..... avoit une phyſionomie qui tenoit de l'aigle, que ce prince avoit l'eſprit & les mœurs d'un aigle ? Avez-vous bien étudié les mœurs & l'eſprit des aigles, pour en faire une comparaiſon raiſonnable avec l'eſprit & les mœurs de M. le Prince ? Pour moi s'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, je tiens que les aigles n'ont point du tout d'eſprit, & que ce ne ſont au fond que des bêtes, fuſſent-ils couronnés ; & quant aux mœurs, je les tiens pour des oiſeaux carnaſſiers, ou, afin de parler plus honnêtement de ces princes de l'air, pour des oiſeaux de proie : ce qui ne feroit pas grand honneur à M. le Prince. Car pour tous les contes qu'on nous fait des aigles, je n'y ajoute pas plus de foi qu'aux contes de Peau-d'Ane & de ma Mère-l'Oie.

Et enfin quand, à toute extrémité, il faudroit juſques-là vous accorder tout ce que vous voudriez ; comment ſatisferez-vous les gens raiſonnables ſur ce que j'ai à vous dire en dernier lieu, qui eſt, que ſuppoſé des mœurs & de l'eſprit dans les bêtes, il faut, pour juger ſainement de leur eſprit & de leurs mœurs, en venir à la ſource de ces beaux talens, qui n'eſt autre choſe que la

conformation & de la diſpoſition du cerveau, du cœur & des autres principaux organes de ces animaux? Or l'anatomie, par laquelle nous connoiſſons ſûrement ces organes dans les hommes & dans les bêtes, nous y fait découvrir dans la plupart de ſi grandes différences, que c'eſt ſe moquer que de les comparer enſemble : ce qu'il faudroit pourtant faire, pour être ſûr qu'un tel homme reſſemble à un tel animal. Car ſi les organes de l'un ne ſont pas conformes à ceux de l'autre, il arrivera que le ſang & les autres humeurs étant filtrées autrement, le tempérament ne ſera pas ſemblable, & par conſéquent l'eſprit & les mœurs de cette bête & de cet homme ne ſe rencontrent point. Et en effet, pour en revenir à notre exemple de M. le Prince, étant conſtant que les aigles, comme les autres oiſeaux, ont le cerveau diſpoſé tout autrement que celui des hommes, & mis par la nature à la renverſe, il faudroit ſuppoſer, afin qu'un prince ſi ſage eût l'eſprit d'un aigle, qu'il eût auſſi la cervelle renverſée, ce qui eſt ridicule à dire & à penſer; & que, comme les aigles, il n'eût ni imagination ni mémoire, parce que les aigles, comme les autres oiſeaux, ſelon les plus ſavans anatomiſtes, n'en ont point, parce qu'ils n'en ont que faire, & que l'on vit fort bien ſans mémoire ni eſprit dans le royaume *emplumé*.

Après cela, je n'ai plus rien à dire à meſſieurs

les phyſionomiſtes de ce genre, ſinon ce que j'ai ouï dire à feu madame la marquiſe de Sablé, en parlant à un jeune étourdi qui ſe mêloit, en préſence de cette dame d'un eſprit ſi ſolide, de faire remarquer des bêtes dans la phyſionomie des gens : « mon Dieu, que de bêtiſe, que de bêtiſe! » J'y ajouterai encore une répartie que fit un philoſophe à ſon écolier qui le vouloit rendre ridicule, en lui diſant qu'il reſſembloit à un vilain animal. « Je ne » ſai pas, répartit cet homme ſage, ſi je reſſemble » à l'animal que vous me nommez ; mais je ſai bien, » & tout le monde en eſt d'accord, que vous reſſem- » blez à un ingrat qui eſt le plus mépriſable & le » plus haïſſable de tous les animaux ».

Laiſſons aux poëtes qui diſent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur poëſie, & aux diſeurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer courts, de ſoutenir de ſemblables paradoxes. Encore les poëtes judicieux y ſont-ils fort réſervés. M. Dépreaux, dans ſes ſatyres, dit tout ſimplement, *un chat eſt un chat, & Rolet eſt un frippon* ; & non pas *Rolet eſt un chat* ; quoique dans un ſens il l'auroit pu dire, mille expériences nous apprenant tous les jours que les chats ſont de francs frippons : mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit perſuadé par ſa raiſon, qu'une bête ne reſſemble qu'à une bête, & qu'un homme ne reſſemble qu'à un homme.

* Polémon, ancien auteur Grec, a écrit de la physionomie. Nous avons son livre traduit de grec en latin, par le comte Charles de Montecuculli, qui l'a illustré par des remarques savantes. J'ai lu le livre & les remarques avec attention; mais je n'y ai pas trouvé de quoi pouvoir contenter un esprit raisonnable touchant cette espèce de divination qui se fait par la physionomie. Je dis divination; car assurément c'est deviner que de juger des gens par les traits du visage, & par le reste de l'habitude du corps, comme fait Polémon. On peut dire tout le contraire de ce que dit cet auteur, sans se mettre en danger de se tromper plus souvent qu'il ne fait dans ses conjectures. Ce défaut ne lui est pas particulier; tous ceux qui ont écrit sur ce sujet, ne sont pas plus sûrs que cet ancien rêveur. Aussi suis-je fort persuadé qu'il en est des physionomistes comme des faiseurs d'almanachs qui ne hasardent pas plus de nous promettre du chaud que du froid, & du beau tems que du mauvais. (B)

Les Grecs & les Romains, qui ont été assez constans dans leurs manières de s'habiller, aussi-bien que les Orientaux, ont usé de diverses sortes de chaussures. Benoît Baudoin, dans son traité, *De Calceo antiquo*, marque jusqu'à vingt-sept sortes de souliers, tant pour la couleur, que

pour la matière & la forme. Il y avoit, dit-il, *Calcei albi, argentei, aurati, aurei, cærulei, coriacei, ærei, fenestrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lignei, lintei, lunati, lutei, nigri, papiracei, plumbei, purpurei seu rubri, repandi, rostrati, serici, spartei, straminii, virides, uncinati.*

Ziegler a composé une dissertation latine, intitulée : *Rabulistica, sive de artibus rabulariis.* On prétend qu'il n'y a point de terme en françois qui explique *rabula*, qui veut dire en général un méchant avocat. Pour moi je l'exprimerois par celui de *brailleur*, qui est assez le caractère des méchans avocats, qui ont cela de commun avec les femmes, qu'ils crient beaucoup, & ne payent point de raison. *Ventosa & enormis loquacitas.*

Paul Beni a critiqué, entr'autres défauts de Tite-Live, les vers qui se rencontrent de côté & d'autre dans la prose de cet historien. Mais on lui répond avec Vivez, qu'il est presqu'impossible, quelque vigilant que l'on soit, d'éviter ce défaut en écrivant, & que les harangues des meilleurs orateurs ne sont presque qu'un entassement de vers bien souvent très-harmonieux. J'ajoute à cette réflexion, qui est solide, que cela arrive plutôt à ceux qui écrivent parfaitement, qu'aux autres, à cause de l'harmonie ou des cadences aux-

quelles ils s'accoutument à force de consulter l'oreille.

* *Versum in oratione fieri multò fœdissimum est, sicut etiam in parte deforme.* Messieurs de Vaugelas & Ménage ont traité de ce défaut, qui se glisse souvent dans la prose : mais tous les deux distinguent entre les vers alexandrins qui se font trop sentir, & les vers *communs & lyriques* qui coulent presqu'insensiblement. « Il est comme impossible, » dit M. Ménage, de faire de la prose, sans faire » plusieurs de ces petits vers, & ces petits vers » ne sont remarquables que lorsqu'ils sont rimés. » Comme nous en faisons plusieurs dans notre » prose sans nous en apercevoir, les Grecs & les » Latins faisoient de même dans leurs oraisons » plusieurs ïambes & plusieurs anapestiques, sans » avoir dessein de les faire. Les grammairiens en » ont remarqué dans Isocrate & dans Cicéron.

» Pour les grands vers que nous appelons ale» xandrins, il les faut éviter comme un écueil, » & particulièrement à la fin des périodes. Car au » commencement & au milieu, mais particulière» ment au milieu, ils ne se font remarquer que » par les personnes qui ont dessein de les remar» quer : la suite de la période qui entraîne le lec» teur ou l'auditeur, ne lui permettant pas de » s'apercevoir que ce sont des vers. Mais quand

» nous disons qu'il faut éviter les grands vers
» dans la prose, cela doit s'entendre de ceux qui
» sont nombreux, & qui se font d'abord recon-
» noître par leur cadence : car pour ceux qui ne
» paroissent point vers, on peut dire qu'ils ne le
» sont point en effet ». (B)

Le P. Kirker a cru que le chifre statique, dont nous nous servons, vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens : mais M. le Moine, dans ses *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé, entr'autres choses, sur la grande conformité qu'il remarque entre les chifres statiques & les caractères arabesques. Je me déclare librement pour l'avis de M. le Moine, aidé du secours de mes yeux, qui, sans d'autre science, peuvent bien me convaincre de cette vérité.

Je pense avoir ouï dire à feu M. Varillas, qu'il étoit de la Marche, & que c'est pour cela qu'il a toujours bien parlé des princes de Bourbon, ses seigneurs & ses maîtres.

Varillas vint jeune à Paris, & copia, durant vingt-cinq ans, sous M. Dupuy, garde de la bibliothéque du roi. Quand il n'auroit fait qu'écouter cet excellent homme, il auroit pu devenir très-habile ; & je ne sai comment il ne s'est point avisé de nous donner un recueil de ce qu'il lui avoit ouï

dire de plus remarquable. Car, comme M. Dupuy étoit extraordinairement bien rempli, & qu'il ne disoit rien que de fort digéré, M. Varillas auroit pu nous enrichir de quantité d'observations curieuses & de maximes importantes qui sortoient de la bouche de cet oracle de la littérature. Il en paroît quelque chose dans ses préfaces; mais il en falloit faire un recueil particulier qui, sans doute, auroit mieux valu que les *Scaligerana*, qui ont déshonoré l'illustre Scaliger.

J'aurois encore conseillé à M. Varillas, si je l'avois davantage pratiqué, de nous donner les extraits qu'il avoit tirés des layettes de la bibliothéque du roi, sous le titre tout simple de *Mémoires servant à l'Histoire*, avec les dates & les chifres des layettes où se trouvoient alors les originaux de ces extraits. Il auroit rendu en cela un service bien agréable au public, & n'auroit pas mis sa réputation en danger comme il a fait, en voulant composer des corps d'histoire de son chef, & ne rendre compte à personne de bien des choses qui sont peut-être vraies au fond, mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne se trouvent pas assez appuyées.

Ce n'est pas que M. Varillas n'eût du talent pour écrire l'histoire, que son style ne fût assez agréable, quoique diffus & trop chargé de réflexions subtiles & métaphysiques. Les réflexions

ſiéent bien dans une hiſtoire ; mais il ne faut pas qu'elles ſoient ni ſi fréquentes, ni ſi rafinées. Elles doivent être ſimples, naturelles, & ſi dépendantes du fond de l'hiſtoire, qu'elles paroiſſent n'en être qu'une ſuite. Il ne faut point trop creuſer en fait de réflexions, ni gourmander le lecteur, & l'attirer par force à notre ſens. Il eſt bon de le laiſſer à ſa liberté : il ſuffit d'établir les choſes de ſorte que le chemin étant frayé, on aille de ſoi-même où la raiſon & le ſens commun appellent.

M. Varillas avoit un autre défaut plus important & qui lui a coûté cher, c'eſt qu'il n'étoit pas aſſez délicat dans le choix qu'il faiſoit des mémoires qu'il employoit dans la compoſition de ſes hiſtoires. Ceux qui ſavent ce que c'eſt que les mémoires qui ſe trouvent dans les layettes de la bibliothéque du roi, n'ignorent pas qu'il y en a de bons & de mauvais, & que parmi de véritables hiſtoires, il ſe trouve des hiſtoriettes, c'eſt-à-dire des romans & des fables, & ſouvent des ſatyres très-outrées. Cela demande de l'attention & de l'examen pour ne rien confondre. Il ne faut pas croire que tout paradoxe porte à faux, ni auſſi que tout paradoxe renferme une vérité. Ce qui ne paroît pas vraiſemblable eſt quelquefois très-vrai, & ce qui ſemble vrai eſt quelquefois très-faux. Avant que les mémoires de Brantôme fuſſent imprimés, la plupart du monde ſe moquoit de certaines particu-

larités que ceux qui avoient lu ces mémoires manuſcrits rapportoient comme vraies. Préſentement que le livre eſt entre les mains d'un chacun, l'on n'en doute plus. Brantôme étoit témoin de ces choſes : Elles ſe paſſoient à ſes yeux, il n'y a point d'appel : mais comme M. Varillas s'eſt ſervi de quantité de mémoires qui ne viendront peut-être jamais à la connoiſſance du public, il devoit être fort réſervé, ou s'il vouloit uſer de toute ſa liberté, il falloit citer les lieux & les perſonnes de qui il tenoit ce qu'il avançoit.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de ces ſortes d'écrits, mais auſſi à l'égard des livres imprimés qui ſont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avoit pas aſſez de délicateſſe. Il s'eſt appuié, en des choſes très-importantes, ſur de certains, qui ne ſont pas aſſez appuiés eux-mêmes pour ſervir de ſoutien aux autres. Ils l'ont fait tomber, & il eſt tombé avec eux.

Mais ce qui a porté le plus de préjudice à M. Varillas, c'eſt qu'il ne prenoit conſeil de perſonne, & qu'il n'avoit pas aſſez de force ſur lui-même pour ſuivre les avis qu'on lui auroit pu donner. C'eſt-là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas, & qui n'ont pas la pratique du monde, où il ſe fait entre les ſavans, un commerce de critique & de conſeils, qui eſt également utile aux forts & aux foibles.

D'ailleurs, il y a un certain nombre d'illuſtres à Paris, qui ſe regardant comme les maîtres des autres, conçoivent du dépit contre tous ceux qui mettant un ouvrage au jour, ne l'apportent pas à leur tribunal pour y recevoir leur approbation, avant que de l'abandonner au jugement du public. Si vous n'avez point recours à ces meſſieurs, votre procès eſt fait, avant même les informations; & ſi par hazard, en parcourant votre ouvrage, ils trouvent deux ou trois fautes, ils diſent qu'ils en ont remarqué cent; que tout y va de travers; en un mot, que l'ouvrage ne vaut rien, & ne ſe débitera que chez les épiciers.

M. Varillas a eu des jaloux de ſa gloire, qu'il auroit gagnés, s'il leur avoit témoigné tant ſoit peu de déférence & de ſoumiſſion. Ils l'ont pouſſé rudement dans les endroits où il bronchoit, & l'ont abandonné à la fureur de ſes ennemis en des rencontres, où ils auroient pu le ſeconder ſans bleſſer la vérité.

Avant qu'il eût mis ſes ouvrages ſous la preſſe, & lorſqu'on ne les débitoit encore que manuſcrits & ſous le manteau, il avoit une réputation ſans bornes. Tout le monde vouloit avoir de ces précieux morceaux d'hiſtoires qui ſortoient du cabinet de l'incomparable Varillas. Un abbé de mes amis en acheta pour trente piſtoles; & mon copiſte me fit préſent de ſix feuilles que je récompenſai d'un caſtor.

Les jaloux dont j'ai parlé, murmuroient un peu; mais ils ne le firent tout haut, que quand les protestans se croyant outragés dans l'entreprise que faisoit Varillas, d'écrire l'histoire des Héréfies, se déchaînèrent contre lui, & firent les derniers efforts pour lui arracher la plume des mains, & l'obliger à se taire.

Jusques-là, ceux de la religion prétendue réformée avoient témoigné faire cas de cet écrivain célèbre; à chaque volume qu'il faisoit imprimer, ils lui donnoient des louanges dans leurs journaux; & messieurs les Etats lui avoient offert une grosse pension pour écrire l'histoire de leur république. De notre côté, nous étions fort contens de Varillas qui avoit attrapé notre goût; & chacun attendoit beaucoup de son histoire des Héréfies.

Le dessein en étoit également beau & utile; & certainement si l'auteur avoit demandé le secours dont il avoit besoin, & qu'on ne lui auroit pas refusé dans une si grande entreprise, je ne doute point qu'elle n'eût réussi, & que l'église n'en eût retiré un très-grand avantage. Mais il faut avouer, que par aveuglement, ou pour s'être trop fié à lui-même, il a fait des fautes qu'il n'a ni su bien défendre, ni excuser légitimement. Néanmoins on ne peut nier qu'il n'y ait de très-beaux endroits dans son ouvrage, & que le nombre n'en surpasse celui de ses manquemens. Mais ses ennemis joints

à ſes jaloux, le traitant avec une extrême rigueur, ont enveloppé le bon avec le mauvais, & fait échouer tout l'ouvrage. Si bien que l'infortuné Varillas a vu en peu de tems ſa réputation naître & mourir à ſes yeux, trop vieux & trop caſſé pour la pouvoir rétablir, ſemblable en cela à ces pères, qui ayant la conſolation d'avoir un fils dans leur vieilleſſe, ont le malheur de le perdre ſans eſpérance d'en avoir un ſecond pour eſſuyer leurs larmes.

Mais ſi la réputation de M. Varillas a bronché du côté des lettres, elle eſt demeurée ferme du côté de la piété & de la vertu. C'étoit un philoſophe chrétien, qui n'ayant que l'éternité & les biens céleſtes devant les yeux, mépriſoit ceux de la terre. Il n'en vouloit qu'autant qu'il en falloit à un homme très-ſobre pour ſubſiſter, ſans être à charge à perſonne. Conſidérant que les biens de l'autel appartiennent à l'autel, il aima mieux être moins à ſon aiſe, que d'accepter une penſion ſur un bénéfice, laquelle auroit ſoulagé deux de ſes plus grands maux, la pauvreté & la vieilleſſe.

Il vivoit de peu avec de bons eccléſiaſtiques. *Semper parcè & duriter ſe habebat.* Ses appartemens ſe réduiſoient à un galetas, où le ſoleil régnoit pleinement en été, & le froid en hiver. Ses fenêtres n'étoient pas trop bien fermées, & ſa cheminée étoit ſans feu. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre ſièges, une lampe, une écritoire,

quelques livres, beaucoup de papiers & peu de pistoles faisoient toutes ses richesses. Il se vêtoit modestement & si pauvrement même, que Richelet dans son dictionnaire satyrique, n'a su s'empêcher de mal parler des cordes de son manteau, & de la vermine qui n'y vivoit pas à son aise.

A l'âge d'environ quarante-cinq ans, M. Varillas me paroissoit assez replet. Sa stature étoit médiocre, & il avoit le visage bien coloré. Il vivoit fort retiré, & comme on ne connoissoit guères son mérite, on ne le connoissoit guères aussi. Lire & écrire étoit toute son occupation; & il ne prenoit point d'autre divertissement que celui, quand il faisoit un beau jour, d'aller passer l'après-dînée dans le clos des chartreux. Là après quelques tours d'allées, prenant le haut bout sur un banc, il débitoit ce qu'il savoit à deux ou trois prêtres qui le suivoient en tous lieux. Quelquefois la compagnie se grossissoit ou d'un cordelier, ou d'un jacobin, & même d'un docteur ou d'un prédicateur qui étoit venu-là pour répéter son sermon. Quelquefois aussi un misantrope ou un rêveur, ami des deserts & de la solitude, s'approchoit & étendoit le cercle. Plus il arrivoit de monde, & plus Varillas crioit; car, outre qu'il avoit la voix haute, il s'échauffoit aisément, & soutenoit ses opinions contre tous, avec des clameurs que les échos ré-

pétoient & alloient redire aux saints Anachorètes qui vivent dans cette retraite.

Voilà à-peu-près comment M. Varillas vivoit de mon tems ; depuis que je me suis retiré en Basse-Normandie, & qu'il a été auteur déclaré, je n'ai point su s'il a changé quelque chose à cet ordre, je sai seulement que devenu aveugle, il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'éloges ait jeté une seule goutte d'eau bénite sur sa fosse, ni honoré sa mémoire de deux ou trois vers : malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laisser à nos poëtes pour lui faire une méchante épitaphe.

Il y a long-tems qu'on a remarqué que les plus grands évènemens du monde ont d'ordinaire de fort petits commencemens. L'affaire des Corses, c'est-à-dire, des soldats de la garde du pape, qui a fait tant de bruit dans l'Europe il y a environ trente ans, est de ce genre-là. M. le duc de Créqui étant nommé du roi pour être son ambassadeur auprès de sa sainteté, Papillon déterminé brêteur, assez connu par la méchante figure que ses frères avoient faite en certain canton de la ville, demanda permission à ce seigneur de le suivre à Rome. Il lui en accorda la grace, dont il eut sujet de se repentir dans la suite. Car dès son

arrivée à Lyon, Papillon appela en duel un maître en fait-d'armes, qui avoit réputation d'être brave, & le tua sur-le-champ. Etant à Rome, tout son exercice étoit de chercher à se battre. Il alloit régulièrement tous les jours se promener sur le pont du Tibre, & faisoit querelle d'Allemand au premier venu. Il attaqua seul deux ou trois Corses qui marchoient de compagnie, & les poussa vigoureusement. Ceux-ci résolus de se venger, repassèrent une autre fois en meilleur ordre, & allèrent droit à Papillon, qui soutenu de quelques amis, les traita en enfans de bonne maison. Les Corses enragés, se déterminèrent de se défaire à l'italienne de ce fâcheux Papillon, & de l'assassiner dans les *latrines* de la ville. M. l'ambassadeur, averti de ces choses, commanda à Papillon de ne point sortir de son palais; & la nuit suivante l'envoya avec bonne escorte au port le plus proche, & le fit repasser en France. Cependant les Corses voulant se venger, bien appuyés des puissances, en vinrent aux excès que tout le monde sait. Mais c'est-là, comme je le sai d'original, la veritable cause de ce terrible mouvement qui a commis avec tant d'éclat la France avec Rome.

Depuis que Philippes de Comines s'est avisé d'écrire des mémoires, il s'en est fait un grand nombre, les uns bons les autres assez inutiles.

J'appelle bons ceux qui nous aprennent des particularités inconnues au public, qui nous découvrent les ſecrets & les intrigues du cabinet, les reſſorts de la politique, & les véritables cauſes des mouvemens qui ſurprennent & étonnent le monde. Quant aux mémoires que de certains écrivent pour nous entretenir de leurs aventures romaneſques, mêlées à quelques hiſtoires du tems, que chacun ſait, on les peut lire ſi on veut; mais ils ne méritent pas de tenir rang dans les cabinets des curieux, avec ceux qui font corps avec notre hiſtoire.

Il n'a manqué qu'une choſe à ces derniers, dont l'on ne s'eſt point aperçu, c'eſt que parlant bien de la paix & de la guerre, ils n'ont jamais approfondi ce qu'on appelle l'epargne & les finances. Tous nos hiſtoriens quand l'occaſion s'en eſt préſentée, ſe ſont récriés contre les abus qui s'y commettent; mais pas un n'a fait connoître en quoi conſiſtoit cet abus: ſemblables à la populace qui crie au voleur, quand il ſe commet une violence dans les rues, ſans ſavoir en quoi conſiſte cette violence, & juſques où s'etend le crime.

Mais M. Fouquet dans ſes défenſes, qu'on peut regarder comme de fort bons mémoires d'état, nous a délivrés de l'ignorance où nous étions à cet égard. Il a dit ſur ce ſujet tout ce qui ſe peut dire, & a laiſſé à déviner encore bien des choſes

qui ſe peuvent ſuppoſer après les principes qu'il a établis. Tout cela eſt écrit avec une netteté admirable. Il y a des ſecrets revélés qui valent aujourd'hui des mines d'or au roi, & des miracles de billets morts & de billets reſſuſcités, de billets que l'on fait revivre, & à qui on donne un nouvel être qui ne ſe trouvent pas dans la vie des ſaints. Quelques miniſtres y ſont peints avec des couleurs très-vives, & avec une naïveté qui les fait connoître juſqu'au fond de l'ame. On y voit la différence preſqu'incroyable entre le génie de Pluton & celui de Thémis, c'eſt-à-dire entre l'uſage reçu dans les finances, & la pratique & les procédures du palais. En un mot on y trouve tout ce qui peut éclairer un grand prince touchant ſon épargne; tout ce qui peut former un habile financier, & tout ce qui peut nous inſtruire pour parler avec ſcience d'un ſecret dont nous ne parlions auparavant que comme les aveugles parlent des couleurs. Je craindrois ſeulement, à l'égard de ces mémoires, qu'ils ne fuſſent comme les livres des caſuites qui, faiſant connoître le mal, apprennent à de certaines gens à le commettre.

Le lendemain que nous fûmes arrivés à Londres, il vint des marchands à notre logis nous apporter des curioſités du pays. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage. Les uns achetèrent des points,

les autres des rubans & des bas de ſoie, pour moi je me fournis de lunettes d'approche & de microſcopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile mathématicien qui avoit beaucoup d'eſprit & parloit aſſez bien françois. Je l'arrêtai à dîner; & comme il fut fort content de la chère que je lui fis, il me dit qu'il avoit quelque choſe de fort curieux à me faire voir. Il tira d'un étui de chagrin, une eſpèce de monocule garni d'écaille de tortue. C'étoit un excellent microſcope, & ſi excellent, qu'il ne faiſoit pas ſeulement voir les cirons les plus imperceptibles, mais auſſi les atômes d'Épicure, la matière ſubtile de Deſcartes, les vapeurs de la terre, celles que notre corps tranſpire, & les influences des aſtres.

A la première épreuve que j'en fis, m'étant éloigné de mon homme environ cinq ou ſix pas, je vis une infinité de petits vers ſur ſon habit, qui en rongeoient la laine avec une avidité incroyable, & je connus par-là, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas nous qui uſons nos habits, mais que ce ſont les vers qui les mangent. Je changeai de ſituation, & tournant le microſcope d'un autre ſens, mon mathématicien me parut comme enveloppé d'un nuage. Il me dit que ce que je voyois de la ſorte étoit la tranſpiration qui ſe faiſoit après le repas, & que je devois être convaincu par-là que Santorius n'avoit pas voulu nous en faire ac-

croire quand il avoit soutenu que de tout ce que nous mangions il s'en transpire plus de la moitié.

Nous entrâmes dans la cuisine, où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets, & j'eus le plaisir de voir avec le même microscope, comment le feu séparoit toutes les parties du bois sur lequel il agissoit, & les dardoit par la violence de son mouvement, comme autant de dards contre le filet de bœuf, qui en incisoient toutes les parties, dont les unes se convertissoient en jus & les autres se tournoient en une vapeur délicate, qui remplissoit la cuisine & chatouilloit les narines.

A la sortie du logis, nous allâmes dans un jeu de paume; quatre jeunes hommes jouoient: je sentis de l'inclination pour un de ceux-là & de l'aversion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât, & que l'autre perdît. Je les regardai tous deux avec le microscope. L'agitation dans laquelle ils étoient, les faisoit beaucoup transpirer, & la vapeur en venoit jusqu'à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures; & je m'apperçus que les parties de la vapeur de celui pour qui je sentois de l'inclination, étoient telles, qu'elles s'accrochoient aisément à ce que je transpirois moi-même; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'aversion, étant figurées en pointes, les unes aiguës & les autres émoussées, j'en étois blessé ou choqué.

Ainſi je connus que la véritable cauſe de nos averſions &. de nos inclinations, conſiſte dans la figûre des parties de ce que nous tranſpirons & de ce que les autres tranſpirent, & dans l'union ou dans l'oppoſition, & la contrariété de ces choſes.

Nous ſortîmes de la ville, & nous vîmes dans la campagne un lièvre qu'on chaſſoit. Le lièvre paſſa à dix pas de nous, je le regardai avec le microſcope: il me parut être comme un tiſon de feu, qui laiſſe après lui une groſſe fumée. C'étoit la tranſpiration de l'animal qui ſe faiſoit, & nous connûmes que par-tout où ces vapeurs ſe répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, ſelon que leurs narines en étoient frappées, & qu'ils ne perdoient les voies que quand les vapeurs du lièvre étoient diſſipées par un grand vent ou par quelqu'autre accident.

En rentrant dans la ville, je regardai un moulin; & j'en vis ſortir comme une fumée fort épaiſſe. Je reconnus que c'étoit les parties les plus ſubtiles du grain qu'on faiſoit moudre, qui s'échappoient par la grande agitation qu'elles reçoivent du mouvement circulaire de la meule. Voyant la grande perte qui ſe faiſoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on accuſe les meûniers de friponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie ne venant que du côté du moulin.

Si je ſuis ici encore quelques jours, je continuerai mes obſervations qui feront grand plaiſir aux Carteſiens, & détromperont bien des gens de leurs vieilles erreurs.

Il y a une faute qui règne aſſez généralement dans le dictionnaire françois-latin de M. l'abbé D***. Quand il ne ſait point de certains mots en latin, ne voulant pas demeurer court, il tâche de ſupléer au ſimple qui lui eſt inconnu, par de longues circonlocutions : ce qui eſt nuiſible aux jeunes gens qui n'apprennent jamais par-là le vrai latin qui ne conſiſte pas dans ces périphraſes, mais dans la propriété des mots.

Je ſai bien qu'on peut dire à la décharge de M. Danet, que ne s'étant piqué que de donner les mots latins qui ſe trouvent dans les bons auteurs, il n'a pas été obligé de donner ceux qui ne s'y trouvent pas. Cela eſt vrai ; mais au moins il devoit le marquer, & en avertir le lecteur, que tel ou tel mot a été inconnu aux anciens ; & cela auroit fait plus de plaiſir que ſes périphraſes ou circonlocutions qui n'aboutiſſent à rien, chacun étant libre de les inventer comme il lui plaît.

Je me ſuis encore étonné, comment ayant mis *Tabacum* dans ce même dictionnaire, qui eſt aſſurément un mot de nouvelle création, il n'a point mis *Chocolatum*, & pluſieurs autres qui ne ſont

latiniſés que depuis quelques années. Ce ſont mots nouveaux, je l'avoue; mais il faut pourtant que les enfans les ſachent.

Quand M. le comte de Soiſſons, Louis de Bourbon, fût tué à la bataille de la Marfée près de Sedan, on fit courir le bruit qu'il s'étoit tué lui-même, en relevant la viſière de ſon caſque du bout de ſon piſtolet, qui par malheur lâcha entre ſes mains. D'autres diſoient qu'ayant la viſière levée, un coup perdu lui avoit caſſé la tête; mais d'autres aſſuroient qu'il fut tué par un traître: ce qui m'a été confirmé il y a près de quarante ans, par un vieil officier de l'armée de ce prince. Il me diſoit que le coup avoit été fait par un cavalier de ſes troupes, qui le tua d'un coup de piſtolet à dix pas de lui; que ce ſcélérat, qui étoit d'Orléans, s'appeloit..... & avoit reçu d'un inconnu une ſomme de cinquante mille livres, dont il avoit vécu commodément le reſte de ſes jours.

* Dans la vie de frère Jean-Baptiſte Solitaire, qu'on a cru être le comte de Moret, il eſt rapporté que frère François, qui avoit vécu pluſieurs années dans l'hermitage de S. Nicolas de Coëffy, au dioceſe de Langres, en réputation de ſainteté, ayant été preſſé par les frères hermites qui l'aſſiſtoient, de dire ſon nom, avoit déclaré, une heure avant

ſa mort, qu'il étoit l'aîné de la maiſon du Pleſſis-Praſlin, qui avoit quitté le monde après avoir tué le comte de Soiſſons à la bataille de Sedan.

Si ce récit eſt véritable, il eſt bien contraire à ce qui eſt rapporté ci-deſſus, & même à ce que dit le Moréri réformé, que Roger de Choiſeul, fils de Charles de Choiſeul, ſieur du Pleſſis-Praſlin, & de Claude de Canillac, qui eſt celui dont on veut parler, fut tué à la bataille de la Marfée, près de Sedan, en 1641. Or, ſi ce ſeigneur fut tué à cette bataille, il ne pouvoit pas avoir été le meurtrier du comte de Soiſſons, qui n'eut la tête caſſée d'un coup de piſtolet, qu'après avoir remporté une pleine victoire.

Quoi qu'il en ſoit de ce point d'hiſtoire, cela nous apprend combien il eſt difficile de ſavoir comme il faut la plupart des évènemens, puiſque les choſes mêmes qui, de nos jours, ſe ſont paſſées preſqu'à nos yeux, ſe trouvent rapportées ſi diverſement. (B)

Jean Caſimir, roi de Pologne, que nous avons vu mourir en France, étant à table dans ſon abbaye de S. Thaurin d'Evreux, & la populace le regardant dîner, il s'aviſa de demander à une femme qui le regardoit comme les autres, de quel pays elle étoit. Cette femme éblouie de la majeſté, perdit la tramontane, & prenant dans ſon eſprit embrouillé,

le roi pour ſon directeur, elle lui répondit : mon révérend père, je ſuis d'Evreux. Là-deſſus chacun ſe prit à rire. Mais le roi prenant la parole, dit gravement : il n'y a point tant à rire, cette femme rencontre fort bien. J'ai été jéſuite, & par conſéquent père & révérend père : j'ai été cardinal, & il eſt de notoriété publique que les cardinaux ſont les pères de l'égliſe : j'ai été roi, & ainſi père de mon peuple : je ſuis preſéntement abbé, & S. Paul ne dit-il pas *abba pater?* C'eſt-là en deux mots l'hiſtoire abregée de ce prince, & la ſeule choſe agréable que je lui ai ouï dire pendant ſon ſéjour en ce pays, n'ayant pas l'eſprit fort égayé ni fort vif.

La lecture des conciles, eſt une lecture utile & curieuſe. Je m'y ſuis appliqué avec ſoin ; mais après bien du tems employé à ce genre d'étude, j'ai reconnu que la concorde des canons contraires eſt très-difficile, & que la pratique des canons, deſquels chacun convient, eſt encore plus difficile, & même plus rare. J'entens ſouvent citer les canons, & bien des gens crier, *templum Domini, templum Domini ;* mais j'en vois peu qui gardent les canons, ou qui du moins en faſſent une application bien juſte dans les cas qui ſe préſentent.

L'hiſtoire des conciles eſt auſſi une choſe très-difficile à énoncer, & à faire entendre avec beaucoup de netteté.

Il

Il a couru à Paris & ailleurs, un abregé des conciles généraux, qui m'a paru être un coup de maître. L'auteur m'a été long-tems inconnu; mais à la fin j'ai appris que c'étoit un religieux de l'ordre des carmes, docteur en théologie, nommé le père Félix Buy. Cet homme d'un mérite singulier, étoit fils d'un riche marchand de Lyon. Il se jeta dans le couvent, étant fort jeune, & eut pour professeur un habile moliniste. A l'âge de vingt-deux ans, il soutint publiquement de toute la théologie selon les principes de son maître, & fut destiné pour enseigner la philosophie. S'étant avisé d'étudier par lui-même, & de lire les auteurs originaux, il changea de sentimens, & prit le doctorat à Valence. Cependant le père Morel, docteur de Paris, & provincial de sa province, le choisit pour assistant ou secrétaire, & l'amena à Paris.

Ce fut-là, que charmé de la doctrine de messieurs de Sorbonne, & d'entendre les bacheliers répondre & argumenter, il se sentit piqué de la louable ambition d'être docteur de la faculté. Il se presenta, & harangua en Sorbonne avec tant d'éloquence, qu'on le dispensa des études ordinaires. Sa tentative faite, il fut élu prieur de la maison de Besançon, & ensuite de celle de Lyon. Il retourna à Paris, & fit sa licence, durant laquelle il n'argumenta jamais, qu'il ne fît plier son adversaire. Il fut le premier qui soutint les

propositions du clergé avec tant de force & de doctrine, qu'il enleva l'estime & l'admiration de toute l'assemblée. M. Gerbais, ce docteur célèbre, ou pour mieux dire, ce moderne Gerson, de qui la mémoire ne mourra jamais, étant son président, argumenta pendant six heures contre lui. Ses réponses furent envenimées & envoyées à Rome, qui lui en fit des reproches : ce qui n'empêcha pas néanmoins, qu'il ne prît le bonnet de docteur.

Le père Felix Buy, n'étoit pas seulement un théologien scolastique ami de la dispute & de l'argumentation, il avoit encore l'avantage d'être un prédicateur éloquent, s'étant fait écouter dans la chaire de S. Jean de Lyon, avec un applaudissement universel.

Il écrivoit facilement, comme le témoigne assez son abregé des conciles généraux, qu'il composa en moins de six semaines. Son dessein n'étoit pas que ce petit ouvrage vît le jour, ne l'ayant écrit que pour contenter un gentilhomme de ses amis qui l'avoit prié de lui donner une idée générale des conciles; idée si bien prise, qu'elle peut passer pour une de ces idées pures qui viennent du ciel quand il est le plus sérein pour nous.

La nature avoit donné au père Félix Buy un corps robuste & fort bien composé. Sa vie étoit très-réglée; & outre que la religion avoit sanctifié

ses mœurs, il avoit encore de lui-même toutes les qualités qui forment un parfaitement honnête homme. Doux, civil, & obligeant envers tout le monde, même envers ses ennemis & ses calomniateurs, ne se souvenant d'eux que pour leur faire du bien.

Il mourut de pleurésie, en 1687, âgé d'environ cinquante ans, lorsqu'il prêchoit le carême dans un bourg proche de Paris. Ses cendres reposent dans le cloître des Carmes de la place Maubert. Les écrits qu'il a donnés sont curieux & fort recherchés de tous ceux qui savent ce que c'est que profonde & solide doctrine.

Je me souviens que lui tenant compagnie dans Paris, nous rencontrâmes un vénérable C. P. de... qui, après quelques discours de piété, lui dit qu'il avoit soutenu des hérésies dans ses thèses. Le père Buy l'ayant écouté paisiblement, lui répondit ces deux mots : mon père je n'ai soutenu que ce que votre père Denis a enseigné dans ses livres : ce qui ferma la bouche à ce bon prieur.

Suétone est un auteur poli. Il fleurissoit à Rome du tems de Quintilien, de Corneille Tacite, & du jeune Pline. *On souhaite vos ouvrages*, lui dit ce dernier dans une lettre qu'il lui adresse : *on les demande tous les jours avec tant d'empressement, que*

je crains qu'à la fin ils ne ſoient cités à comparoître.

Dans le deſſein qu'a eu Suétone, d'écrire les vies des empereurs, il a plus affecté par la délicateſſe de ſon goût, de repréſenter les actions domeſtiques de ces princes, que celles qui ont éclaté à la vue du monde, étant perſuadé qu'un héros n'eſt point arrivé au plus haut point de l'héroïſme, ſi ſa vie domeſtique n'eſt digne des grands dehors de ſa vie publique. Un héros, qui n'eſt héros qu'à la tête de ſes armées, n'eſt qu'un demi-héros. S'il n'entend rien à gouverner ſa famille, s'il ne ſait pas ſe gouverner ſoi-même, ſon héroïſme tombe, & n'eſt héroïſme qu'aux yeux du vulgaire qui, n'approfondiſſant rien, ſe contente de la lueur qui l'éblouit.

Il manquoit encore bien des choſes à Jules-Céſar dans le particulier, pour remplir toute l'idée qu'on doit avoir du parfait héroïſme; & Auguſte, quoiqu'orné de mille bonnes qualités qui rendirent ſon empire aimable, broncha dans le gouvernement de ſa famille; il ſut fermer le temple de Janus, & donner la paix à l'univers, & ne ſut point conjurer ni appaiſer l'orage domeſtique.

Le prince le plus brave du monde ne gagne pas des batailles, & ne prend pas des villes tout ſeul. Ses capitaines & ſes ſoldats partagent avec lui ſes victoires. Souvent dans le conſeil il voit ſes lu-

mières aidées par d'autres lumières. Mais dans le domeſtique, le prince eſt abandonné à lui-même, à ſes paſſions, à ſes foibleſſes; & bien loin d'être ſoutenu de perſonne, il ne trouve que des gens qui, peſant ſur les endroits de ſon cœur les plus foibles, l'attirent à faire des chûtes. Alexandre, qui les armes à la main, étoit la merveille de l'univers, retiré en ſon particulier avec ſes favoris & ſes domeſtiques, & hors des yeux du monde, en devint la honte & l'opprobre.

Ainſi, la plus grande louange qu'on puiſſe donner à un héros, ce n'eſt pas de dire qu'il a ſu vaincre toute la terre ſi l'on n'ajoute qu'il a ſu vaincre ſoi-même, & comme le ſoleil, produire encore plus de merveilles au-dedans, que par ſes rayons il n'en fait éclater au-dehors.

Les exemples de ces parfaits héros ſont très-rares; & notre ſiècle eſt bienheureux d'en avoir un qui, étant brave comme Céſar à la tête de ſes armées & ſage comme Auguſte ſur le trône, eſt plus que tous les Auguſtes & tous les Céſars en lui-même & dans ſon domeſtique.

La plus habile femme que j'aie vue à Paris durant le ſéjour que j'y ai fait dans ma jeuneſſe, c'étoit une dame qui, par ſon induſtrie & par la force de l'éducation, avoit appris à un chien, à un chat, à un moineau & à une ſouris à vivre en-

ſemble comme frères & ſœurs : ſavoir ſi le cœur y étoit, je n'en ſai rien. Ces quatre bêtes couchoient en même lit, & mangeoient à même plat. Le chien à la vérité ſe ſervoit le premier, & bien ; mais il n'oublioit pas le chat qui avoit l'honnêteté de donner à la ſouris de certains petits morceaux gras fort à ſon goût, & de laiſſer au moineau les miettes de pain que les autres ne lui envioient pas. Après la panſe venoit la danſe. Le chien léchoit le chat, & le chat peignoit le chien. La ſouris, de ſon côté, ſe jouoit aux pattes du chat qui, étant bien appris, retiroit ſes ongles, & n'en faiſoit ſentir que le velours à la ſouris. Quant au moineau il voltigeoit haut & bas, & béquetoit tantôt l'un & tantôt l'autre, ſans perdre à ce jeu la moindre petite plume. Enfin il y avoit une ſi grande union entre ces confrères, qu'ils entonnoient tous quatre ſur un même ton, & une ſi grande confiance en la bonne foi commune, qu'il ne fut jamais parlé de ſoupçon, de ſurpriſe, ni de malverſation entr'eux.

Au reſte on ne ſauroit dire ce qu'il y a eu en cela de plus admirable, ou la docilité de ces bêtes, ou l'induſtrie de leur maîtreſſe qui, avec ces grands talens d'accorder les inclinations diverſes & les divers intérêts, auroit, à mon gré, fait merveille dans une diète de Ratisbonne.

Le cardinal Bentivoglio a remarqué que, de ſon

tems, il n'y avoit point de cour dans toute l'Europe qui changeât ſi ſouvent de décoration que la cour de France, c'eſt-à-dire, qui ſe donnât plus de mouvement, & où il y eût plus d'intrigues : c'eſt pourquoi il propoſoit cette cour comme une école où les étrangers devoient venir pour s'inſtruire. *Sopra tutte l'altre ſue qualità propriè, quella delle continove mutationi, che vi ſi veggono, è unica, è ſingolare. Et ſe per farſi atto à maneggi publici, niuna coſa può giovar più, che il veder molti publici auvenimenti; cedano pur tutti gli altri paëſi alla Francia, perche la Francia in queſto parte può ſervir di ſcuola à tutti gli altri paëſi.*

Nous avons dans le même Bentivoglio une belle deſcription de la maiſon royale de Fontainebleau. *Gran caſa invero, è degno d'un tanto Rè ! Benche ſono più caſe inſieme, aggiunte l'una all'altra in varii tempi ſenza ordine alcuno; ondi di tutte viene à formarſi una vaſta mole indigeſta & confuſa; ma queſta medeſima confuſione è piena di grandezza, è di mueſtà. Il ſito è baſſo, è ha più toſto dell'horrido; maſſime in queſto tempo, che la campagna non è encora verde. Giace in mezzo d'un'ampia foreſta, è s'alzano intorno alla caſa varie coperte di ſaſſi, che ſi come non rendono frutto alcuno alla terra, coſi non porgono diletto alcuno alla viſta. La foreſta è piena di cervi; è perche queſta è la caccia, che più frequentano i Rè*

di Francia, perciò vien nobilitato questo sito, però nobile per se stessò, do si vasta habitatione, è si maestosa. Non'vi'mancano però giardini bellissimi; è oltre alla prima fontana, che diede il nome alla casa, ve ne sono molte altre, che l'abbelliscono grandemente. Fontainebleau est un vaste palais digne de la demeure du plus grand roi du monde; & quoique ce soient plusieurs corps de bâtimens joints les uns aux autres en divers tems sans ordre ni simétrie, ce qui forme une masse confuse d'édifices de différente architecture, néanmoins cette confusion a un air de grandeur & de majesté qui surprend. La situation du lieu est enfoncée, & n'a nul agrément, surtout dans la saison où la campagne & les bois sont dépouillés de leur verdure : une grande forêt lui sert d'enceinte; & aux environs du château ce sont des collines couronnées de rochers qui ne produisent rien, ni pour les necessités de la vie, ni pour le plaisir des yeux. Comme il s'y trouve une infinité de bêtes fauves, le prince y vient prendre le divertissement de la chasse, & donne par sa présence à cette demeure un relief qu'elle n'a point d'elle-même. On y voit des jardins fort propres & très-bien entendus; & outre la grande fontaine, qui par la beauté de ses eaux a donné le nom au lieu, il y en a un grand nombre d'autres qui embellissent extraordinairement ce charmant séjour.

On ne sauroit presque dire d'où vient cet amour extravagant que bien des gens ont pour de certaines bêtes : quoi, est-il possible qu'il y ait d'assez grands vides dans le cœur humain, pour y placer de ces sortes d'affections qui en prennent l'empire? On pourroit le pardonner aux femmes qui se forment des idées monstreuses en amitié comme en toute autre chose : mais que des sages & des philosophes aient la foiblesse de risquer toute leur sagesse & toute leur philosophie pour une si sotte inclination, c'est ce qu'on ne pourroit croire si l'on n'en étoit convaincu par une infinité d'exemples : Juste Lipse étoit fou de son chien, le Tasso de sa chatte, & Pétrarque de son chat ; la Donna Florispina de la famille des Gabrielli de Venise, à qui la maison & les meubles de Pétrarque étoient échus en partage, voulut bien, pour éterniser la mémoire de cet illustre chat, faire enchasser son squelette dans une niche de cristal, & l'exposer ainsi aux yeux des curieux, sans danger d'être brisé : *ne enim à curiosis spectatoribus felis sceleton destruatur, id intra capsulam è luminis cristallinis concinnatum condidit; ut commodè illud intueri, minimè autem contrectare liceat.* C'est le témoignage qu'en rend un bel esprit d'Italie.

Encore les chiens servent-ils à quelque chose ; ce sont des serviteurs vigilans qui ne manquent pas d'avertir quand il survient des étrangers à la

maiſon : d'ailleurs ils ſont careſſans & de fort bonne amitié, un peu gourmans à la vérité, mais jamais infidèles ni traîtres. Mais à quoi bon des chats, bêtes indociles, qui mollement nourries ſur des quarreaux, & s'oubliant de leur condition, dédaignent de prendre les ſouris ? Quel ſervice peut-on tirer d'un ſinge & d'une guenon qui, depuis le matin juſqu'au ſoir, ne s'exerçant qu'à faire des malices & à gâter des meubles ? Qu'il y ait, ſi l'on veut, des guenons *dignes d'être immortelles*, & des chiens & des chats *qui paſſent tous les chats paſſés* ; après tout, qui n'a ni guenon, ni chien, ni chat, a moins d'inquiétude.

J'aime les bêtes autant qu'on les doit aimer : je les aime pour l'uſage ; mais pour le plaiſir, je ne veux que les bêtes d'Eſope : elles ont l'eſprit éveillé, le langage joli, & la converſation agréable. Elles ſont pour moi ;

Une ample Comédie a cent actes divers,
Dont la ſcène eſt tout l'univers.

DIALOGUE

De l'Equerre, du Compas, & de la Règle.

Il arriva ces jours derniers en liſant les élémens d'Euclide, ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui n'étant pas nés pour la Géométrie, s'y appliquent

contre vent & marée ; c'eſt-à-dire tout ſimplement, que je m'endormis ſur le livre. J'étois ſur un angle aigu, & quoique la place ne ſoit pas commode, je ne laiſſai pas d'y repoſer aſſez longtems pour avoir un ſonge, durant lequel je m'imaginois entendre l'Equerre, le Compas & la Règle diſputer de la préſéance & du point d'honneur.

L'EQUERRE.

Je l'emporterai.

LE COMPAS, *en levant la jambe & menaçant de la tête.*

Je vous . . . . . .

L'EQUERRE.

Tout-beau, point de violence ; le moindre effort vous déconcerteroit.

LE COMPAS.

Ne me raillez point ; je vous piquerois juſqu'au vif.

LA REGLE, *d'un ton grave.*

La raillerie eſt un procédé dangereux ; capable de gâter la meilleure cauſe.

L'EQUERRE.

Et bien, raillerie à part, que le Compas dise quels sont ses avantages, afin que je lui rende ce qui lui est dû; car bien que j'aye la réputation d'avoir toujours un petit coin de réserve & d'aller par deux chemins, je suis néanmoins juste & équitable.

LE COMPAS.

Mais vous-même qui avez fait la querelle, dites-nous qui vous êtes, & quelles sont vos prétentions?

L'EQUERRE.

Je prétens que mon origine vient du ciel, que je suis avant tous les Arts, & que je dois avoir le pas sur la Règle & sur vous.

LE COMPAS.

C'est beaucoup dire; mais il n'importe, poursuivez.

L'EQUERRE.

Je renferme en moi, comme en un abregé, tous les élémens de Géométrie; toute la proportion des triangles, toute la mesure de la quantité, & toute la pratique des sinus, des sécantes & des

rangeʃtes : je ſuis compoſé de deux règles planes, qui concourent également à faire un angle droit, & je ſuis traverſée d'une troiſième règle qui liant les deux autres enſemble, forme un triangle équilateral : le ſommet de ma figure marque le point mathématique, & mes côtés repréſentent les lignes, qui ſont le plus cher objet de la géométrie & le plus noble exercice de la règle. Quand il me plaît, je décris ſur un plan ma circonférence avec autant de fermeté & de juſteſſe que vous ſauriez faire : & quand on attache à quelqu'endroit que ce ſoit de mon travers un fil perpendiculaire, je fais voir toutes ſortes d'angles : en un mot, ſi je courbe mes côtés, ou ſi je tourne mon travers en arc, ſur lequel je porte gravé un quart-de-nonante, j'explique la quadrature du cercle; & comme le quarré géométrique, je contemple les aſtres, je diſtingue les heures, & j'obſerve les diſtances.

Le prince Cadmus, amoureux de mes rares qualités, m'enleva, il y a plus de trois mille ans, de la Phénicie, lieu de ma naiſſance, dans la Grèce, où j'ai long-tems régné avec éclat. Depuis j'ai couru par toute la terre, & il n'y point de coin au monde qui n'ait des marques de mon induſtrie; j'ai toujours eu des jaloux, mais je n'ai jamais eu d'égaux. La règle, toute règle qu'elle eſt, n'a pas la moitié de mes avantages, & vous-même qui

vous en faites tant accroire, vous n'avez rien de plus recommandable que d'avoir été formé sur mon modèle.

LE COMPAS.

Vous le faites bien voir que vous venez de la Phénicie & du pays des fables. Eh! qui vous a dit que votre origine est du ciel ? Cicéron n'en parle pas de la sorte; il raconte qu'un vilain animal que je ne nomme point, ayant tracé de son museau un triangle sur la terre en la fouillant, un rêveur qui passoit par-là s'avisa de vous tirer sur ce plaisant original : d'autres qui vous sont un peu plus favorables prétendent qu'un artisan vous ayant mise dans son attelier, vous fîtes si bien, par votre adresse, que vous devîntes ce que vous êtes encore aujourd'hui, l'idole des paresseux & des ignorans.

L'EQUERRE.

Me voilà bien rabaissée : mais vous qui parlez, que dit-on de vous dans le monde? On vous y met au rang des monstres.

LE COMPAS.

Il est vrai que certains railleurs disent que je n'ai que les jambes, & me reprochent encore quelques autres défauts : mais qu'ils apprennent, ces mes-

ſieur), s'ils ne le ſavent pas, qu'on eſt toujours bien fait quand on eſt fait comme on le doit être. Un point ſur moi ne paſſe pas l'autre. Je ſuis droit & d'une taille dégagée. Toutes mes manières ſont régulières, naturelles & faciles. Je marche à grands pas, mais à pas comptés. Je me tourne comme l'on veut; & quand je m'échappe, je reviens facilement à mon point de juſteſſe. Il n'y a que façon de me prendre. Je ſai m'ouvrir & me reſſerrer, réſiſter & me relâcher ſelon qu'il eſt à propos. Je me ſers adroitement du crayon & de la plume : je coupe des pièces avec propreté, & je fais mille tours de mon métier, plus ſubtils que ceux de la gibecière. Par-tout où je m'appuie, je marque le centre du monde. J'étends ma circonférence comme je veux. En un clin-d'œil je vais d'un bout de la terre à l'autre, & marque la diſtance des lieux avec une exactitude ſurprenante. Je joins la conſtance au travail, & le repos à l'action. Par un privilège qui m'eſt particulier, je demeure en deux places à la fois, & quand je me repoſe d'un côté, je ſuis de l'autre, à cent lieues de-là.

Je ne ferai point ici le détail des ſervices que je rends au public. Il ſuffit qu'on ſache que je me mets en toute ſorte de poſtures pour contenter un chacun. Tantôt je marche droit pour trouver les diſtances, & tantôt je me courbe pour meſurer la groſſeur des corps ronds. Quelquefois je vais à trois

jambes pour prendre des angles, & d'autrefois, je prends la figure de l'équerre pour ſervir à la coupe des pierres; & ce qui eſt le comble de la perfection & de la gloire, je me transforme en compas de proportion pour lever des plans, & pour d'autres uſages de la plus fine géométrie.

Après cela, qui l'emportera ſur moi? Cependant il faut écouter la règle. Je ſai qu'elle ſe flatte de ſupériorité, & que par-tout elle affecte de prendre le deſſus. Mais je ſuis bien-aiſe de l'avertir, qu'elle n'eſt faite que pour demeurer à mes pieds, & que ſi elle penſe faire la maîtreſſe, & me régler comme un papier de muſique, je lui jouerai d'un tour, & l'abandonnerai à ſon inflexibilité.

LA RÈGLE.

C'eſt-là parler en ſouverain, & me traiter du haut-en-bas; mais avant que de m'expliquer avec vous, je veux apprendre à l'Equerre, qu'on ne m'offenſe pas impunément.

L'EQUERRE.

J'ai défendu mon droit en conſcience; vous pouvez défendre le vôtre comme il vous plaira.

LA RÈGLE.

C'eſt bien dit. Mais d'où vient, je vous prie, cet étrange mépris que vous faites de moi? qu'elle raiſon vous oblige à paſſer ſans égard ni reſpect

par-deſſus

par-dessus les loix les plus inviolables de la nature? Avez-vous oublié, ou n'avez-vous jamais su, que c'est de moi que vous descendez en ligne droite, par le sage Pythagore, de qui j'ai eu votre père le triangle-rectangle? Dès-que ce fruit de nos amours parut au monde, ce philosophe en rendit des actions de grace aux muses avec un éclat qui surprit tout le monde. C'étoit sa coutume toutes les fois que nous produisions quelque nouvelle invention de géométrie, d'immoler un bœuf; mais cette fois il en immola cent. Ma joie égala, ou plutôt surpassa la sienne, ne prévoyant pas, malheureuse que je suis, qu'un jour il sortiroit de ce triangle-rectangle, une fille rebelle & ingrate envers son aïeule.

Vous n'avez garde de faire refléxion sur ces choses, de crainte de vous sentir obligée par tant de titres à vous humilier devant moi, & à vous soumettre à mes ordres. Vous ne cherchez qu'à vous soulever, & à faire bande à part. Mais qu'est-ce qu'une équerre sans règle, sinon un corps sans membre, ce qui ne peut être, & n'est pas convenable? Madame, si jamais vous vous séparez de cette moitié de vous-même, que deviendra l'autre?

LE COMPAS.

Prenez-garde que la colère ne vous fasse parler mal-à-propos.

LA RÈGLE.

Ne craignez point; la règle n'eſt point capable d'extravagance, & vos injures ne me feront jamais ſortir de la bienſéance ni du devoir. Vous êtes mon époux; & il ne tiendra pas à moi, que ne durent éternellement *les amours*, tant chantés, *du compas & de la règle.* S'il ne faut pour cela que de la ſoumiſſion, des reſpects & des louanges, je ne vous les épargnerai pas. Vous faites dans le monde, je l'avoue, une figure que je n'y fais point. Vous avez tout l'honneur du cercle, & je n'y tiens rang qu'après vous. Mais confeſſez auſſi que j'ai des qualités qui ne ſont pas indignes de votre eſtime & de votre complaiſance; que je vais droit en beſogne, & toujours par les voies les plus ſûres, parce qu'elles ſont les plus ſimples; que ma conduite eſt ſans reproche, & à l'épreuve des meilleurs yeux du monde; que je ſuis de fort bon exemple, & que je ne preſcris aux autres que ce que j'éxécute moi-même; que je ſuis votre ancienne, votre compagne, votre épouſe, & que rien ne vous touche plus près que moi; que j'ai pour vous une fidélité ſcrupuleuſe & une ſoumiſſion très-exacte; que je marche ſur vos pas; que j'entre dans vos deſſeins; que je règle vos affaires, & qu'enfin c'eſt de moi que vous tenez la qualité de compas de

proportion, qui n'eſt pas moins conſidérable dans le royaume de géométrie, que la qualité de grand-vizir dans l'empire Ottoman. Que ſi tant de conſidérations ne vous obligent pas à me faire juſtice, jetez les yeux ſur cette belle lignée de démonſtrations géométriques, dont nous avons peuplé la république des arts & des ſciences; & après cela rejetez mes ſervices, mépriſez-moi ſi vous voulez.

LE COMPAS.

La choſe va plus loin que je ne penſois; c'eſt pourquoi je ſerois d'avis que nous priſſions un arbitre capable par ſa probité & par ſes lumières de nous rendre la paix, ſans laquelle la géométrie & tous les arts courroient grand riſque.

LA RÈGLE.

Je le veux; & ſi l'équerre le trouve bon N. N. ſera notre juge.

L'ÉQUERRE.

J'y conſens.

LE COMPAS.

Et moi auſſi: cet illuſtre M.. connoît parfaitement

nos intérêts & les beaux arts ; & l'on peut dire, sans offenser Thémis, que la balance qu'il tient en main, n'appartient pas moins à cette partie des mathématiques que nous appelons *statique*, qu'à la justice même.

Ce mot dit, toute cette vision se perdit dans un nuage épais, pour faire place à d'autres songes. Je vis sortir comme d'un profond abîme des grandeurs incommensurables, des logarythmes & des proportions d'algèbre, qui me paroissant comme des géans, des loups-garoux & des sphynx, me causèrent un effroi si terrible, qu'avec le sommeil & le repos, je perdis le désir & l'envie de jamais me mêler de géométrie ; science belle à la vérité, mais épineuse, & pour laquelle je ne suis point né.

* On peut trouver à redire de ce qu'en ce Dialogue, l'auteur fait parler l'équerre, le compas & la règle, à qui la parole ne sauroit convenir en quelque façon que ce soit. Les bêtes parlent dans les apologues & dans les fables, & comme le dit la Fontaine dans ses fables choisies :

Tout parle en mon ouvrage, & même les Poissons.

Mais il n'est pas naturel de faire parler des instrumens de mathématique qui n'ont ni oreilles pour écouter, ni bouche pour répondre. M. de Coulange, qui a l'esprit juste, s'est moqué, avec raison, sur ce qu'M. de G..., dans un couplet,

avoit donné des yeux à un vieux lit de damas vert; & dit fort bien dans sa réponse:

Pourquoi vouloir donner des yeux à ce vieux lit;
Pour voir si je suis grand ou si je suis petit.

Cependant il est quelquefois arrivé que les faiseurs d'apologues & les conteurs de fables ont fait voir, écouter & parler les choses insensibles, & qui n'ont point les organes de l'ouïe, de la vue, ni de la parole. Un chêne & un roseau chez Esope s'entretiennent & conversent ensemble; & dans le même auteur,

Le Pot de fer proposa
Au Pot de terre un voyage.
Celui-ci s'en excusa;

Ce qui ne se peut faire sans écouter ni parler. D'ailleurs on peut dire, à l'égard du Dialogue dont il s'agit, que c'est un songe qui peut souffrir toute sorte de rêveries, & même les plus incroyables. (B)

Un peu d'humidité mêlée à un tempérament chaud & sec rend la voix plus douce, plus légère & plus fléxible. Cela se remarque dans les flûtes & dans quelques autres instrumens pneumatiques, dont l'on corrige la dureté avec de l'eau ou quelque chose d'humide, principalement quand on a été long-tems sans s'en servir. *Cassa levium instru-*

mentorum, docente Galeno lib. art. Med. c. 68. est temperamenti in humiditate & siccitate mediocritas; ut enim, non cum multâ humiditate, sic neque multâ siccitate levitas esse solet. Argumento, ea quæ extra nos sunt, musices instrumenta, quæ si aliquamdiu deserta, ac seposita fuerint & exaruerint, Musicus cùm rursum illis uti volet, ne ob siccitatem sonus asper, inconditus, ingratusque auribus reddatur, aquâ, vel alio simili liquore madefacit.

Rien n'est plus agréable aux yeux, ne contente davantage la curiosité de l'esprit que les portraits des grands-hommes que la mort nous a ravis. Un vieux philosophe que j'invitois à venir chez un peintre célèbre pour y voir de fort beaux paysages de Flandre & d'Italie, me dit d'un ton digne de sa philosophie, monsieur, il faut voir les paysages dans la campagne & les hommes illustres en peinture. Il disoit vrai le bon-homme; car c'est dans les tableaux qu'il faut voir les personnes rares quand il n'y a plus moyen de les voir autrement, comme c'est dans la campagne qu'il faut voir les paysages, où ils ont tout autre lustre que sur la toile & en peinture.

Je sai mauvais gré à feu Henry de Valois, si distingué dans la république des lettres par ses ouvrages d'érudition, & si digne des regards de la postérité, de n'avoir jamais voulu laisser tirer son

nomment. Paléoti, Velserus, Pinelli, trois grands hommes du dernier siècle, ont été de cette humeur. On dit que Socrate, avisant son portrait dans une bibliothéque, dit : pourquoi me met-on ici, moi qui n'ai jamais écrit? Il est vrai, lui répondit quelqu'un, que vous n'avez point écrit; mais il suffit que vous ayez donné sujet d'écrire, pour vous faire mériter la place qu'on vous donne dans cette bibliothéque.

M. de Bussy-Rabutin, ornoit les galeries de ses châteaux, des portraits des personnes les plus distinguées de son tems. M. Perrault nous donne aujourd'hui les portraits des hommes illustres du siècle que nous quittons. Un autre Perrault, ne s'avisera-t-il point de nous donner les portraits des dames illustres du même siècle ? Je suis sûr que cet assemblage ne déplairoit pas, pourvu qu'on eût soin de faire graver les planches par d'habiles dessinateurs, incapables de gâter un bel original.

Les épitaphes chez les Romains n'étoient pas toujours à l'honneur de ceux pour qui elles étoient faites : il s'en trouve qui sont remplies de malédictions comme celle-ci qu'un maître fit graver sur le tombeau d'un de l'un de ses affranchis.

Atimeto. Lib.
Cujus . dolo . filiam . amisi . restem & clavum .
Unde . sibi . collum . alliget.

Le cheval est le plus beau & le plus accompli de tous les animaux de service : il n'est point de nation au monde où il ne soit estimé ; & où il ne s'en trouve qui aient des qualités particulières, soit pour la force, la vîtesse, la beauté ou la bonté.

Les chevaux sont superbes, ils veulent être caressés & qu'on leur témoigne de l'estime ; paroissant sensibles au point d'honneur. Aussi les Romains prenoient plaisir à donner de beaux noms aux chevaux qu'ils dressoient pour courir dans le cirque. On compte jusqu'à six-vingt de ces noms dans un fragment d'inscription qui se lit sur une table de marbre à Rome.

Nous avons dans nos antiquaires l'épitaphe d'un excellent cheval qui s'appeloit Martin.

Diis Bellu[a]rum.

Martino . nomine . Patria . Illirico . Ephippifero . ac clitellifero . dorsigero . ac clunigero . currenti . saltanti . ac velociter ambulanti . destorsum . & sinixtrorsum . facillime . se . volventi . Equarum ac Asinarum . admissario . fortissimo . qui . nunquam . ullibi . pedem . incussit . cui . ut . esset . rationalis . præter verborum . expressionem . nihil . defuit . Artemon . Suasius . male . mærens . Equo optimo . B. M. Pos. vixit . annos . undetriginta . mens. VI. *dies* VIII. Si l'on en croit ce faiseur

d'epitaphes, ce cheval avoit de la raison & il ne lui manquoit que la parole.

* En parlant des chevaux, l'auteur auroit pu dire quelque chose des diverses couleurs de leur poil. Jonston en parle, & M. Danet aussi; mais ils n'en disent pas assez. Palladius, dans son livre *de Re rusticâ*, temoigne que les Romains avoient des chevaux de différentes couleurs, dont peut-être quelques-unes ne nous sont pas connues. *Colores equorum præcipui sunt*, dit cet auteur, *Badius, aureus, albineus, russeus, mureus, cervius, gilbus, scutulatus, albus, guttatus, candidissimus, niger, pressus, sequentis meriti varius cum pulchritudine, nigro vel albineo, vel badio mistus, canus cum quovis colore, spumeus, maculosus murenus obscurior.*

Ecce venit (Guidonus) grossum montatus supra cavallum.
Quatuor ille facit nullo sperone citatus
Destretus balzos, tenuemque volutat arenam,
Posteà de calcis duo paria laxat abire.
Huic mantellus erat nigrior carbone galantus,
Parva testa, breves, agilesque movebat oreillas,
Frontis & in medio faciebat stella decorem,
Frena blassabat, naresque tenebat apertas.
Pectore mostazzo tangit se reddit in unum
Gropetum, solusque viam galopando mesurat,
Goffiat, & curtos agitans sua colla capillos,
Balzanus tribus est pedibus, cum pectore largo,

Ac inter gambas tenet arcto corpore caudam,
Spaventat, volgitque oculos hinc inde fogatos,
Semper & ad solam currit remanetque sbriatus,
Innaspatque pedes naso bossante priores.

Je défie les plus habiles poëtes de faire en vers sérieux, une aussi belle description qu'est celle-ci en vers macaroniques. (B)

** M. de Buffon, dans son histoire naturelle du cheval, fait une description de ce superbe animal, bien supérieure à tout ce qui en avoit été dit précédemment. *Voy.* son Histoire naturelle. (E)

Festus prétend que le mot de *siècle* comprend l'espace de cent ans entiers. Le mot de *siècle* est aussi pris dans les anciens auteurs pour l'espace de trente ans, quelquefois pour cent dix ans ou pour vingt-deux lustres, comme le remarque Scaliger, & quelquefois pour mille ans. S. Jerôme dit qu'un siècle, c'est l'espace de la vie de l'homme qui est de soixante-dix ans. Le siècle lévitique, dans l'écriture sainte, est de cinquante ans, ou pour parler exactement, de quarante-neuf ans accomplis.

Tout cela fait voir que le mot de *siècle* ne renferme point nécessairement le nombre de cent années, comme le peuple se l'imagine : Et en effet, aucun de ceux qui se sont mêlés de tirer l'étymologie de *seculum*, n'a jamais dit rien de semblable. Varron, l. 4, de l. lat. *seculum spatium annorum*

[illegible] vocarunt : dictum à sene, quod longissimum spatium senescendorum hominum id putarunt. Papias : *Seculum ætas, ævum, temporis spatium, vitæ cursus.* Isidorus l. 5, 38. *Secula generationibus constant. Et indè secula, quod se sequantur, abeuntibus enim aliis alia succedunt.* Palm. in Spic. *Secare sequi, indè & seculum & secundus & secta.* Fr. Jun. ad Tertull. de Pallio : *seculum non est à senibus, ut Varro vult, nec à sequendo, ut Isidorus, sed à se, quod est scorsim, & colere* διάγειν *quo sensu Plautus*, vix vitam colo. Rud. 1. 5. *Sed rectum est*, dit Martinius, *à sequi & idonea ratio est, quia secula perpetua sequendi seriè labuntur : aut quia seculum nunquam integrum est, sed secatur. Est enim tempus perpetuæ successionis duratio.*

Il est donc indifférent qu'un siècle soit ou de trente ans, ou de cinquante, ou de soixante-dix, ou enfin de cent ans accomplis ou non, n'y ayant en tout cela que l'usage à observer. De sorte que si l'on me demande ce que c'est qu'un siècle lévitique, je dis que c'est un espace de quarante-neuf ans. Tout de même si l'on demande ce que c'est qu'un siècle dans le sens de S. Jérôme, je répondrai que c'est le cours de la vie d'un homme, que David dans ses pseaumes fait monter à soixante & dix ans ou environ. Pareillement si l'on m'interroge, & qu'on veuille savoir ce que les Gaulois entendoient par un siècle, je dirai que, selon le calcul

de ces peuples, c'étoit l'espace de trente années. Enfin si l'on me demande ce que l'on entend d'ordinaire par le mot de siècle, je répondrai que c'est un espace de cent ans accompli, ou seulement commencé. Ainsi je ne vois pas qu'on puisse accuser, ni d'ignorance, ni d'inattention & de négligence, nos chronologistes, pour avoir commencé à compter de nouveaux siècles quand ils ont commencé avec tout le monde à changer de chifres, & à dire, si vous voulez que l'an mil six cent étoit la première année du dix-septième siècle, quoiqu'en rigueur ce ne fût encore que la dernière année du siècle précédent.

* La question portée à Rome touchant le commencement du siècle, est demeurée indécise. C'est l'opinion du P. A. . . . . que si on examine cette question selon les règles de l'arithmétique, nous sommes à la fin du siècle, l'année présente 1700 étant la dernière unité qui accomplit le nombre de cent; que si au contraire on suit l'usage de l'église, nous sommes au commencement du nouveau siècle, *annus secularis*, 1700.

Sal indicum. C'est ainsi qu'anciennement les médecins appeloient le sucre qu'ils employoient dans la composition des remèdes. Aujourd'hui c'est le miel qui, dans la médecine, tient la place de

autre espèce de sucre qui n'étoit pas préparé comme celui dont nous usons à présent sur nos tables. Ce sucre très-assurément n'est pas bon à la santé, quoiqu'il soit agréable à la vue & au goût. Celui des Canaries & de Madagre, qui est préférable à tous les autres sucres pour la blancheur & la douceur, acquiert dans son rafinement qui se fait avec de la chaux vive, une âcreté dangereuse qui augmente la bile, brûle le sang, & cause des vapeurs & des maux de tête selon l'avis de quelques médecins. *Quod lexivio ex calce vivâ depuratur, dulcedinis amittit gratiam & acrimoniam acquirit, unde bilis gignitur, sanguis uritur, caput gravatur.*

M. le chevalier de Méré, célèbre par les écrits qu'il a donnés au public, a été de nos jours parmi le grand monde, ce qu'étoit dans le siècle précédent Pierre de Bourdeille, connu sous le nom de Brantôme, l'un des plus dignes hommes de son tems. « Quand je vins à Paris la première fois, dit » *M. Ménage en parlant à ce même M. de Méré* » *dans l'Epître dédicatoire de ses Observations sur* » *la Langue Françoise*, vous étiez un des hommes » de Paris le plus à la mode. Votre vertu, votre » valeur, votre esprit, votre savoir, votre élo» quence, votre douceur, votre bonne mine, » votre naissance, vous faisoient souhaiter de tout » le monde ». Il n'y a rien en cet éloge qu'on ne

puisse appliquer très-justement à Brantôme, & il faut reconnoître que M. le chevalier de Méré ne l'a surpassé qu'en une chose, c'est qu'il a vécu dans un siècle beaucoup plus poli que celui où Brantôme a paru, principalement à l'égard de la langue françoise, du style & de la manière d'écrire.

Sorbière disoit, en parlant de M. le chevalier de Méré; « ce n'est pas un docteur qui régente » dans une classe, & qui dicte méthodiquement » des leçons à ses écoliers: c'est un esprit délicat » qui touche finement les choses, & les laisse » presque toutes à deviner aux personnes savantes » & judicieuses ».

M. de Méré, étoit un homme à réflexion: il avoit une grande abondance de pensées, & pensoit d'ordinaire fort heureusement. Je ne voudrois pourtant pas toujours m'en fier à lui, non plus qu'à cette grande délicatesse qu'il apporte dans ses jugemens. A force de vouloir trop polir son style, il se guinde & ne paroît pas assez naturel. Il en est de ces personnes qui ajustent trop leur discours, comme de ces beautés qui s'enlaidissent en voulant trop s'embellir. Je préfère à ces gens de M. Pascal, qui étant plus simple & plus négligé en apparence, a quelque chose de plus grand & de plus noble dans ses expressions, ne demeurant pas assujetti à des façons, pour ne pas dire à des vétilles qui ne sentent pas l'homme. Pour moi je souffre infi-

ment d'un auteur ſcrupuleux qui ſemble marcher ſur des épines, auſſi gêné en cela que ce ſeigneur Eſpagnol, qui ſe piquant d'une propreté vétilleuſe, n'oſoit s'aſſeoir, de peur de faire un pli à ſon habit.

* Il eſt remarquable que tous ceux qui écrivent avec reflexion, & après y avoir long-tems penſé, ne manquent pas de réuſſir. Nous en avons l'éxemple non ſeulement dans M. le chevalier de Méré, dont il eſt parlé ici; mais encore dans meſſieurs de la Rochefoucault, S. Evremont, Paſcal, Nicole, & quelques autres, qui ont été l'admiration de ce ſiècle.

J'ai lu peu de choſes de M. le chevalier de Méré, ou plutôt je n'ai lu que ſes œuvres poſthumes, qui découvrent aſſez & ſon beau génie & ſes belles inclinations. Il me paroît être un peu trop ajuſté; mais comme il tient pour maxime qu'on ne ſauroit l'être trop dans le diſcours, je me contenterai de dire, que je ne ſuis pas de ſon avis; cette maxime, en détruiſant une autre qu'il a établie, & pour laquelle j'ai plus de goût, qu'il faut éviter ſur toutes choſes de ſentir l'auteur: ce qui arrive néanmoins quand on eſt ſi myſtérieux dans le langage.

M. de Méré, a encore une maxime à l'égard des mœurs, qui me ſemble très-fauſſe, c'eſt lorſqu'il dit qu'en certaines occaſions, il eſt d'une

grande ame de ne ſe pas déclarer pour le parti le plus juſte, mais pour le plus abandonné. Il n'y a point d'occaſion, ſi ſpécieuſe qu'elle ſoit, dans laquelle il ne faille pas prendre le parti le plus juſte, quoiqu'une grande ame & une ame généreuſe doive toujours avoir de la compaſſion pour les malheureux, bien qu'ils ſoient coupables.

M. de Méré ajoute, que quand la cauſe des malheureux ne ſeroit pas bonne, on ſeroit bien de le croire. Cela eſt encore faux. Une grande ame, une ame généreuſe, ne s'aveugle point, & n'eſt jamais la dupe d'elle. Tout au contraire, il faut voir clair pour avoir une véritable compaſſion. Celle qu'on auroit pour un homme qu'on voudroit bien s'imaginer être innocent, bien qu'il ne le fût pas, ſeroit une illuſion, une bravoure, ſi cela ſe peut dire, d'un héros de roman, ou plutôt d'un Don Quichotte de la Manche.

M. de Méré, a auſſi des délicateſſes en de certains endroits, qu'il n'a pas en d'autres, où il me ſemble qu'il devroit être délicat. Par exemple, il ſe ſent choqué de ce qu'Alexandre penſant honorer la reine de Perſe ſa captive, l'appeloit ſa mère. » Outre, dit-il, que cette careſſe étoit bien » familière, un homme, quoique jeune, comme » étoit ce prince, ne pouvoit pas avoir une mère » qui ne fût avancée en âge; & les dames n'aiment » pas les choſes qui les font ſouvenir qu'elles ne

» ſont

» sont pas jeunes ». La refléxion est fine & judicieuse, mais plus je la goute, moins j'approuve les louanges qu'il donne à une dame d'un goût très-délicat, qui lui disoit en parlant du roi, « que ce prince étoit la plus aimable créature que » le ciel eût jamais faite ». Car outre que ce langage-là est bien familier, & qu'il n'est pas de bonne grace, de traiter un héros tel que le roi, d'*aimable créature*, je ne crois pas que jamais aucune personne polie, & qui ait su notre langue, se soit avisée, en parlant d'un homme de si petit mérite qu'il fût, d'employer le mot de créature. On dit bien en parlant d'une femme, c'est une bonne créature, ou une pauvre créature, ou une misérable créature. Cela se peut dire aussi des petits enfans; car on dit fort bien, ces petites créatures, &c. On dit aussi en parlant des hommes en général, que ce sont les créatures de Dieu; mais c'est trop hazarder en parlant des princes & des héros, de les appeler d'aimables créatures. *(B)*

Flore, déesse des fleurs, fut mariée dans sa jeunesse au vent Zéphire. Son premier nom étoit *Chloris*; mais à la fin les Romains, pour des raisons qui sont marquées dans l'histoire, la nommèrent *Flora*. L'antiquité a honoré cette divinité par des jeux & des sacrifices, & bien des gens encore aujourd'hui sacrifient des pistoles & les plus beaux

jours de leur vie. On a fait à ce ſujet de jolis écrits en proſe & en vers : j'y joins la traduction d'un diſcours latin, prononcé à Paris dans une aſſemblée chez M. N. N. pour ſervir d'apologie à nos illuſtres fleuriſtes, qu'on voudroit faire paſſer pour des entêtés & des viſionnaires.

» Nous avons cet avantage, meſſieurs, dans » l'obligation où nous ſommes aujourd'hui de nous » défendre devant votre tribunal, que vous êtes » des juges très-éclairés & très-équitables, & que » notre cauſe eſt très-juſte. Auſſi eſpérons-nous » qu'à la faveur de vos lumières, nous diſſiperons » aiſément les nuages que la calomnie a malicieu- » ſement formés pour obſcurcir notre réputation, » & qu'on verra, plus clair que le jour, que la » paſſion que nous avons pour les fleurs, & dont » l'on nous fait un crime, eſt la plus belle, la plus » raiſonnable, & la plus innocente de toutes les » paſſions.

» Et qu'y a-t-il de plus beau, meſſieurs, que » d'aimer la beauté même ? c'eſt-à-dire, que » d'aimer les fleurs, à qui la beauté eſt ſi eſſen- » tielle, ſi incorporée, ſi intime, qu'il eſt auſſi » impoſſible d'être fleur & de n'être pas belle, » qu'il eſt impoſſible d'être aſtre & de n'être pas » lumière. Auſſi diſons-nous en parlant de quel- » ques-unes de nos fleurs, quoique ce ne ſoient » pas les plus parfaites, *Belle-Veder*, *Belle-Za-*

[illegible]ine, *Belle-de-nuit ;* & quand on jette la vue
» sur une tulipe, sur une anémone, ou sur quel-
» qu'autre fleur du premier ordre, la nature se
» déclarant tout d'un coup, on s'écrie : ô qu'elle
» est belle ! ô qu'elle est belle ! Acclamation bien
» juste ; & qu'on ne sauroit refuser aux fleurs qui
» font le miracle de la nature, l'ornement de la
» terre, & le plus grand plaisir des yeux. Peintures
» vivantes qui, par une secrete magie, ont, avec
» leur accroissement, divers degrés de perfection,
» & une perpétuelle variation de couleurs tou-
» jours fraîches, toujours riantes, toujours nou-
» velles. La céruse, la laque, le carmin, l'ou-
» tremer qu'emploient nos peintres, ne sont, en
» comparaison, que des couleurs fades, éteintes
» & corrompues.

» Jusqu'à présent, dans toutes les langues du
» monde, on n'a pu remarquer qu'environ cent
» cinquante espèces de couleurs ; & il seroit
» impossible d'en observer toutes les différences
» particulières, s'en trouvant plus de deux mille
» dans le seul genre de la couleur verte ; &
» néanmoins toutes ces différences qui sont sans
» nombre se trouvent sur nos fleurs. Si bien que
» les peintres, qui semblent avoir disputé avec
» la nature à qui en feroit une plus grande variété,
» n'ont fait qu'ébaucher une si grande entre-
» prise.

» Quel contraſte, & en même-tems quelle
» union & quelle harmonie de couleurs ſur une
» tulipe, ſur une anemone, ſur un œillet ! Je
» dis harmonie, parce que les mêmes proportions
» qui contentent les oreilles, font auſſi que les
» couleurs plaiſent aux yeux : & c'eſt meſſieurs,
» ce qui prouve invinciblement que notre paſſion
» pour les fleurs eſt une paſſion très-raiſonnable;
» puiſqu'enfin elle eſt fondée ſur des convenan-
» ces d'agrément & de beauté, qu'on ne ſauroit
» ne pas connoître ſans avoir perdu la raiſon,
» toute la raiſon de l'homme ne conſiſtant que
» dans la connoiſſance & l'approbation de ces
» convenances, qui ſont l'ouvrage d'une ſageſſe
» infinie.

» Si cette paſſion eſt raiſonnable, comme il
» n'en faut pas douter, elle eſt auſſi très-innocente,
» car tout ce qui eſt conforme à la raiſon n'a
» rien de criminel. En vérité, meſſieurs, peut-
» on s'imaginer dans la vie quelque choſe de
» plus digne de l'âge d'or & de la pureté des
» premiers ſiècles que l'amour & la culture des
» fleurs, qui ſont le ſymbole de l'innocence &
» de la pureté; ce qui a fait dire avec raiſon à
» un poëte d'Italie, que nos iris & nos amarantes
» n'ont rien de dangereux ? Ni le ciel par ſes
» larmes, ni le ſoleil par ſes regards, ni les
» zéphirs par leurs ſoupirs, n'ont jamais donné

» de Dieu à de mauvais ſoupçons contre les
» fleurs ; toujours mères & toujours vierges, elles
» ne rougiſſent point de leur fécondité. Un ſer-
» pent jaloux a pu faire ſervir un fruit délicieux,
» pour faire commettre un crime à des innocens ;
» mais il n'a point oſé employer à ſes mauvais
» deſſeins, les fleurs dont la ſeule odeur le bleſſe,
» & le fait fuir dans ſes trous.

» Le ſilence de nos adverſaires qui ſont préſens,
» nous perſuade, meſſieurs, qu'ils n'ont rien à
» oppoſer à des verités ſi conſtantes & ſi bien
» établies. Il ne nous reſte donc, pour leur fermer
» éternellement la bouche, qu'à répondre à ce
» qu'ils ont accoutumé de dire, que nous ſommes
» des gens infatués & des viſionnaires qui, par
» la plus grande de toutes les illuſions, voyent
» ſur les fleurs ce qui n'y fut jamais, des clochers
» renverſés, des péninſules, & des îles toutes
» entières.

» Il eſt vrai, & nous n'avons garde de le nier,
» que nous voyons ſur les fleurs des traits & des
» beautés que la plupart du monde n'y voit pas :
» mais ce que nous voyons, meſſieurs, vient de
» nos réflexions & de nos lumières, & non pas
» d'une imagination folle & gâtée. Un connoiſſeur
» ſavant & éclairé, qui regarde un excellent ta-
« bleau, y voit la liberté du pinceau & la légé-
» reté de la main du peintre ; ſa manière grande,

» noble, douce, fine & terminée ; sa correction,
» dans le dessin, la fertilité de son esprit dans
» l'invention, son jugement dans le choix des
» sujets, sa sagesse & sa conduite dans la disposi-
» tion des figures ; & dans ces figures mêmes il
» voit des expressions vives, des touches spiri-
» tuelles, des contours tendres & coulans, des
» airs de tête nobles & gracieux, des traits fins,
» & des riens naturels. Il voit un coloris d'une
» entente merveilleuse, de la délicatesse dans la
» fonte des couleurs, des carnations fraîches, vi-
» goureuses & sanguines. Il voit les lumières & les
» ombres distribuées avec intelligence sur chacun
» des objets, & sur les masses entières ; des dimi-
» nutions de teintes causées par l'interposition de
» l'air, & un judicieux affoiblissement de lumière
» & d'ombre qui produit divers degrés d'éloi-
» gnement.

» Un ignorant, un homme sans génie & sans
» goût, ne voit rien de tout cela. Il a les yeux du
» corps, & est aveuglé dans l'esprit. Il n'aperçoit
» dans un tableau, qui est le chef-d'œuvre de
» l'art, que du blanc, du bleu, du rouge, & s'en
» va prôner par toute la terre que ceux qui y
» voyent autre chose sont des foux. Ainsi, à l'égard
» des fleurs, mille beautés échappent aux gens
» sans goût, sans réflexion, sans étude, lesquelles
» étant très-réelles, se font bien sentir à ceux qui

» par leur beau naturel, joint à un grand travail
» & à beaucoup de ſoins, ont mérité de les con-
» noître.

» Mais, dit-on, vous ſuppoſez des règles de
» beauté qui ſont tirées de votre imagination,
» & dont l'on n'a jamais ouï parler qu'à ceux de
» votre cabale? Objection frivole. Nos règles ſont
» priſes de la nature des choſes mêmes, ou plutôt
» de l'idée du beau & du parfait, ſource primi-
» tive de nos lumières. Qu'on nous faſſe voir
» que nous ſuppoſons quelque choſe de contraire
» à cette idée, & nous l'effacerons avec l'éponge?
» Qui peut, je vous prie, trouver à redire que
» nous demandions pour la perfection d'une tu-
» lipe, que ſa tige ſoit bien proportionnée, que
» ſon vert ſoit friſé, que ſon vaſe ſoit grand, &
» que la forme en ſoit belle? Qui peut nous re-
» prendre avec raiſon, de ce que nous tenons pour
» maxime à l'égard des couleurs, que plus elles
» s'éloignent du rouge, plus elles ſont précieuſes;
» que plus le coloris eſt luſtré & ſatiné, plus il eſt
» eſtimable; que les petits fonds ſont les meilleurs
» pour faire de beaux panaches; que les paillottes
» ou étamines doivent être brunes & non pas
» jaunes, & qu'il faut que les panaches, pour
» plaire aux yeux & les contenter, ſoient coupés
» & ſéparés de leurs couleurs, qu'ils percent de
» tous côtés, & ne prennent point du fond?

» C'eſt avec peu d'équité & de bon ſens qu'on
» objecte que nous affectons un langage extraor-
» dinaire, & que nous donnons de grands noms
» à de petites choſes. Tous les arts n'ont-ils pas
» un langage propre & des termes affectés pour ſe
» faire comprendre ? A moins de ce ſecours, il
» n'y auroit que du déſordre & de la confuſion
» dans le monde. Et quel inconvénient y a-t-il en
» parlant d'une anémone, de dire qu'elle eſt
» pommée & friſée, qu'elle fait le dôme ou le
» chardon, que ſa pluche eſt bien garnie, que
» ſes béquillons ſont parfaitement arrondis, & que
» ſon cordon ne ſe tourne point en bourlet, qu'il
» eſt franc & ſans grain ? Il ne paroît pas que le
» public en pâtiſſe, ni que perſonne gémiſſe de
» ces expreſſions.

» C'eſt par la même raiſon de diſtinction, &
» pour ne rien confondre, que nous donnons à
» nos fleurs des noms & des titres de marquis, de
» ducs & de princes. Quelle comparaiſon, s'écrie
» un miſantrope, à qui tout fait ombrage ? Quelle
» comparaiſon des perſonnes de cette qualité avec
» des choſes ſi baſſes, & que nous foulons aux
» pieds ? Eh ! meſſieurs, ſans trop nous expli-
» quer ſur ce ſujet, combien de princes en Alle-
» magne & en Italie, combien de marquis en
» France & ailleurs, ne poſſédent pas autant de
» terre que les fleurs en occupent dans nos jardins.

» & qui, non plus que Salomon dans sa plus » grande gloire, ne sont pas si richement vêtus » que les lys qui naissent dans la campagne?

» Nos adversaires ajoutent, pensant nous accabler, que la culture des fleurs est un métier » de fainéant, & une occupation d'autant plus » inutile, qu'il n'y a rien au monde qui se flétrisse & qui meure plutôt que les fleurs, dont » nous faisons nos idoles ».

» Certainement, messieurs, s'il falloit rejeter » tout ce qui n'est pas de longue durée sur la terre, » il faudroit, sans tarder d'un moment, nous envoler au ciel. Quoi qu'on en dise, il y a une » succession si continuelle dans les fleurs par le » moyen des cayeux & des grains, qui sont un » remède assuré contre le tems, qu'on peut les » regarder comme étant immortelles. Une morte » ou flétrie, il en naît une autre toute fraîche, » qui paroît avec des beautés toutes nouvelles. » Ainsi par une succession sans fin & avec un peu » de travail, se maintient malgré la rouille des » années, l'empire de la divine Flore ».

» Et qui peut blâmer une si belle occupation, » qui fait revivre tous les ans une infinité de merveilles? N'est-elle pas préférable à mille autres » qui font le crime & le supplice de la plupart » des hommes? Mérite-t-on davantage d'aller à » la guerre commettre des meurtres impunément,

» ou de passer ses jours dans des bureaux, à noircir
» du papier pour la perte & la ruine des familles
» & des provinces entières » ?

» A l'abri des orages & des inquiétudes du
» siècle, & contens de l'héritage de nos pères,
» nous menons une vie également tranquille &
» exempte d'oisiveté, & telle enfin qu'Adam
» l'auroit menée dans le paradis terrestre s'il fût
» demeuré dans l'innocence. Tantôt la bêche à
» la main nous labourons la terre, ou nous la
» passons au crible; tantôt avec le râteau nous
» dressons des planches, & tantôt avec le cordeau
» nous tirons de longs traits, & les refendons par
» d'autres en travers. Là nous faisons des couches
» & semons des graines; ici nous plantons des
» oignons. Le matin & sur le midi, nous suivons
» les taupes à la trace; vers le soir nous tendons
» des pièges aux mulots, & nous faisons la guerre
» aux limaçons & aux perce-oreilles. Enfin à toute
» heure & à tout moment nous observons les vents,
» le chaud, le froid & les différens aspects du
» soleil; & comme Argus, nous avons cent yeux
» ouverts & attachés sur les mains de certaines
» harpies, qui font moins de conscience d'enlever
» une tulipe, une iris, une anemone, que les
» Romains ne firent autrefois d'enlever les Sa-
» bines ».

» Mais à quoi bon tous ces mouvemens, dites-

» vous ? Laissez faire la nature toute seule : elle
» s'évertue d'elle-même, & se passe bien de vos
» soins & de vos travaux ».

» Paradoxe épouvantable, qui va à l'extinction
» & à la ruine de ce qu'il y a de plus beau & de
» plus parfait au monde. Nous pouvons, messieurs,
» aider la nature & la pousser toute libre qu'elle
» est, à nous faire voir de jour en jour de plus
» grands charmes. Un jardinier nonchalant, sans
» soin & sans égards, laisse périr entre ses mains
» les plus belles fleurs du monde : elles ne varient
» plus, elles ne jouent plus, & perdent enfin leurs
» couleurs. La forme s'en corrompt, & elles de-
» viennent étroites, globuleuses & bossues : ce
» qui fend le cœur aux plus insensibles, & tire
» les larmes des yeux.

» Après avoir satisfait aux objections de nos
» adversaires, nous pourrions, messieurs, sans
» abuser de votre audience, rétorquer leurs ar-
» gumens contr'eux, & les couvrir de confusion.
» Nous pourrions leur reprocher leur peu de génie
» & leur mauvais goût. Nous pourrions, avec les
» traits les plus noirs, dépeindre leur stupidité &
» leur nonchalance. Nous pourrions leur faire
» sentir combien leurs occupations sont vaines &
» souvent criminelles, & comment toujours at-
» tachés à la terre sans en connoître les véritables
» plaisirs, toujours pleins de souhaits pour une

» vie tranquille & heureuſe, & n'arrivant jamais
» à la poſſeſſion d'un ſi grand bien, ils vivent &
» meurent inutiles à eux-mêmes & aux autres.
» Enfin nous pourrions ajouter cent choſes à celles
» que nous avons dites; mais aſſez contens de
» notre bon droit, & bien sûrs, meſſieurs, de
» l'équité de votre jugement, nous finiſſons ce
» diſcours; diſcours que nous conſacrons à la
» poſtérité dans le temple de Flore, où il ſera
» gravé ſur l'airain avec votre arrêt, meſſieurs,
» pour ſervir d'apologie à tous ceux qui aiment
» & cultivent les fleurs, & d'un éternel reproche
» à nos adverſaires qui en mépriſent l'amour & la
» culture ».

* Nous ne voyons point que les anciens ſe ſoient attachés particuliérement à la culture des fleurs. Ils ſe contentoient de celles que la nature donne, ſans y apporter de ſoin ni d'artifice. Cette curioſité a été réſervée pour le ſiècle qui vient d'expirer, où l'on s'eſt appliqué d'une façon toute extraordinaire, à rechercher les belles fleurs, & à les cultiver, principalement en France, où les Italiens, les Anglois, les Flamans & les Hollandois les viennent acheter au poids de l'or. Il s'en eſt fait un commerce où bien des gens ſe ſont enrichis aux dépens des curieux qui trouvent plus d'agrément dans une tulipe ou dans une ane

moine, que dans une bourse de pistoles. Paradoxe qui n'est pas goûté des avares. Mais qu'importe par quel endroit nous soyons contens, pourvu que nous le soyons effectivement? Notre bonheur ne dépend point de la qualité des choses, mais du repos que notre inclination trouve en ces choses, telles qu'elles soient.

Je me souviens d'avoir vu autrefois, dans le cabinet de Renard à Paris, un petit tableau dans lequel étoit peint un jeune garçon qui présentoit une corbeille de fleurs à la fortune, comme pour l'arrêter, & tâcher de tirer d'elle quelqu'une de ses faveurs. La déesse paroissoit le regarder de bon œil, & en effet elle tendoit la main pour prendre le bouquet, & laissoit en même tems tomber une pluie d'or dans le sein de ce jeune garçon. Tout cela étoit un emblême qui faisoit entendre aux moins intelligens, comment Renard avoit fait sa fortune & s'étoit enrichi par les fleurs. Il avoit été laquais de l'évêque de Beauvais, & ensuite son valet-de-chambre. Comme ce prélat étoit dans les bonnes graces de la reine régente, Anne d'Autriche, Renard qui, par cet endroit, avoit entrée au Louvre, ne manquoit pas tous les matins de présenter un bouquet à la reine qui aimoit passionnément les fleurs, excepté les roses qu'elle ne pouvoit pas même souffrir en peinture. Renard voyant que ces petits présens étoient bien reçus,

obtint, de la libéralité de la reine, des récompenses, & entr'autres, la jouissance d'une partie du jardin des Tuileries qui régnoit alors avec une grande place sur le rempart de la ville. Il y bâtit, non pas une tanière, mais un joli pavillon qu'il embellissoit tous les jours; car cet homme avoit du goût pour l'architecture, les tableaux, les tapisseries, & pour toutes les belles choses. Ce lieu enchanté devint un réduit pour les personnes de la plus haute qualité. La reine, madame de Chevreuse, M. le cardinal, y venoient prendre l'air, & souvent il s'y donnoit des collations superbes qui servoient de prétexte à des conférences secretes sur les affaires du tems, comme M. de la Rochefoucault le témoigne dans ses Mémoires. Un jour peut-être arrivera que les critiques attachant leurs notes aux mémoires de M. de la Rochefoucault, se donneront la gêne pour déviner qui pouvoit être ce Renard, & quelles étoient ces collations, & ne manqueront pas de nous citer les repas du renard & de la cicogne. Mais avec toute leur érudition ils se tromperont, à moins qu'ils ne sachent que notre Renard a été laquais, valet-de-chambre, jardinier, traiteur, & qu'à la fin il est devenu loup-garou. (B)

Olivier Patru, avocat au parlement de Paris. On l'appeloit dans sa jeunesse *le beau Patru.* Il a

été un des premiers qui a introduit ſur le barreau la pureté du langage, jointe à une manière d'éloquence copiée ſur celle des anciens. C'étoit un orateur de l'air de celui que Cicéron appeloit *orator parum vehemens*. Le geſte, la voix, & quelques autres graces extérieures lui manquant, le reſte avoit peu de luſtre. Il ſe tuoit de parler, on ſe tuoit de l'écouter, & après tout on ne l'entendoit point. Les plaidoyers qu'il a donnés au public ſont des ouvrages qui, à force d'être repaſſés & polis, paroiſſent comme uſés au jugement de ceux qui demandent moins d'art & plus de naturel. La meilleure partie de la vie de cet orateur s'eſt paſſée à cet exercice, de revoir & de retoucher ſes écrits. Il ne venoit guères au palais pour y plaider ni pour y être conſulté, ſinon ſur les difficultés du langage, par un certain nombre d'admirateurs qui ſe rangeoient à ſon pilier. De mon tems il ne paſſoit pas pour un grand juriſconſulte, ni pour un avocat utile, ni aux autres, ni à lui-même. Auzanet, Déſita, Petitpied, avec leur vieux ſtyle, remportoient tous les écus du palais, pendant que Patru n'y gagnoit pas de quoi avoir une bonne ſoupe : ce qui faiſoit dire à un magiſtrat, que cet avocat qui plaidoit ſi bien la cauſe de l'Académie & de la langue françoiſe, n'entendoit rien à plaider la cauſe de ſa fortune.

L'avocat Gautier, célèbre par ses plaidoyers satyriques, avoit des qualités singulières. Sa tête chauve, les rides de son large front, ses yeux étincelans, son nez d'aigle, une grande bouche armée de dents canines, avec la voix d'un corbeau qui croasse sur une proie qu'il a ensanglantée de ses ongles, composoient un tout assez parfait avec sa véhémence naturelle & son humeur aigre & bilieuse.

L'éloquence de cet orateur, comme celle de ceux qui ont du feu à l'excès, n'étoit pas des plus réglées, c'étoit un mélange de haut & de bas, d'élévation & de chûtes prodigieuses. A l'attaque il ne valoit rien; à la répartie, plus fougueux qu'un cheval indompté qui a senti l'éperon, il jettoit les fers en l'air, & remplissoit la carrière de crainte & d'effroi. Tant soit peu de repos l'amollissoit, & c'est d'où vient que ses plaidoyers imprimés, sur lesquels il avoit réfléchi, n'ont été que de foibles copies des originaux. Ses saillies étoient agréables, & il en avoit quelquefois de surprenantes: en voici une qui ne déplaira peut-être pas au lecteur.

M. le marquis de Creve-cœur revenoit par requête civile contre M. de Maine-Villette, sur l'achat d'une terre considérable. M. le Vayer, jeune avocat, qui se piquoit d'une éloquence pompeuse & fardée, employa tout son tems à faire un long

& ennuyeux éloge de la maison de Creve-cœur. Il dit, à cet égard, suivant les régles les plus exactes de messire *Aphtonius*, tout ce qui se pouvoit dire de la noblesse, des richesses, de la bravoure, & des autres qualités ou avantages des seigneurs de cette ancienne maison. Gautier écouta tout ce discours fort paisiblement; mais quand se vint à la réplique, il apostropha la cour en ces termes: « Messieurs, de la noblesse, des ancêtres, des » richesses, de la bravoure, des combats, des » victoires, des palmes & des lauriers, sont-ce » des moyens de requête civile? » Ces cinq ou six lignes, comme un coup de foudre, abattirent toutes les machines que M. le Vayer avoit élevées à grands frais, & il en demeura aussi étonné qu'un fondeur de cloches qui voit, en un moment, son métail se perdre dans les crevasses de la terre, & disparoître à ses yeux. La cour ne put s'empêcher d'en sourire; mais le barreau où il y a toujours beaucoup de jeunesse, ne garda point de modestie.

On a dit de cet avocat Gautier qu'il avoit gagné plus de quatre cent mille livres à plaider, & qu'à sa mort on ne lui trouva qu'une pièce de trente sols: heureux de n'avoir pas duré plus long-tems que ses écus.

Le bon homme Paquier, dans un tems où il étoit permis à tout savant de mêler le latin au fran-

çois en parlant à ſes domeſtiques, avoit accoutumé de dire à ſa femme, vraie pimbêche, incapable de ſe taire & de garder un ſecret : *Scire tuum nihil eſt, niſi te ſcire id ſciat alter :* m'amie, vous vous imagineriez ne rien ſavoir, ſi tout le monde ne ſavoit ce que vous ſavez.

L'amour propre eſt un admirable peintre qui ne manque jamais ſes coups. On réuſſit toujours quand on ſe peint ſoi-même. J'en prends à témoin le Pouſſin, Wandik, Champagne, le Brun, le Sueur, Mignard, Blanchard & Nanteuil, qui en faiſant leurs portraits ont fait des chef-d'œuvres. Que faites-vous là, diſois-je un jour à Mignard qui tiroit le portrait de ſa fille, qu'il aimoit tendrement ? *Je ne fais rien*, me répondit-il, *l'amour propre fait tout, & je le laiſſe faire.*

Quelques philoſophes confondent l'imagination avec la mémoire ; & de ces deux facultés de l'ame, n'en font qu'une ſeule. Pour moi je ne ſaurois être de cette opinion ; & je conçois au contraire que la mémoire & l'imagination ſont deux facultés diſtinctes, quoiqu'elles ſoient fort voiſines, & qu'elles s'entr'aident l'une l'autre. Les ſonges que nous avons durant le ſommeil, ſe forment dans l'imagination, perſonne n'en

doute : cependant nous ne nous reſſouvenons preſque jamais de nos ſonges, ou que fort imparfaitement ; ce qui n'arriveroit pas ſi l'imagination & la mémoire n'étoient qu'une ſeule & même faculté.

Nicolaus Monardes Médecin célebre, prétend que l'oranger eſt un arbre de nouvelle eſpece, qui vient d'une greffe de citronnier entée ſur un grenadier. L'expérience y eſt contraire ; & l'on a reconnu, après pluſieurs eſſais, que les greffes de citronnier ne reprennent point ſur les grenadiers. D'ailleurs on a été convaincu que l'oranger eſt une eſpèce particulière depuis qu'on a eu commerce à la Chine & dans les Indes occidentales, où il s'eſt trouvé une infinité d'orangers qui, en apparence, y ont été de tout tems. Une choſe a pû tromper Monardes c'eſt que les anciens auteurs, qui ont parlé des orangers, les ont confondus avec les limons & les citrons, n'ayant point eu de termes particuliers pour les diſtinguer.

L'oranger eſt de très-longue durée, & il s'en trouve quelques-uns en Italie qui ont deux & trois cens ans. Nous en avons de prodigieux pour la hauteur & pour l'âge dans le château de Pirou ſur nos côtes de Baſſe-Normandie. C'eſt une merveille de les voir ſi verts & ſi chargés de fleurs & de fruits en un canton ſi froid & ſi proche de la mer.

Les orangers, en ce ſiècle-ci, & principalement depuis environ quarante ans, ſont devenus très-communs en France. Les Italiens les regardent comme un des plus grands ornemens de leurs jardins. Ils en ont en paliſſade & en bouquets, de grands & de nains. Pour les avoir nains, ils ne font point autre choſe que de renverſer la greffe, & de mettre le haut en bas, ce qui empêche la ſéve de monter avec trop d'abondance, & de faire naître des ſurgeons trop vigoureux qui ne manqueroient pas de former un grand arbre.

Trattato dello ſtile & del dialogo. Ce petit livre, qui eſt de Sforza Pallavicino, mériteroit bien d'être traduit en notre langue. Il y a de fort bonnes remarques qui pourroient ſervir très-utilement à ceux qui, ſe mêlant d'écrire, doivent ſe former le ſtyle ſuivant les ſujets qu'ils veulent traiter. Mais comme il y a infiniment loin des préceptes à la pratique, je ne ſai ſi le Pallavicin lui-même a tout-à-fait pris le ſtyle d'un hiſtorien dans ſon hiſtoire du concile de Trente, quoiqu'il y ait de très-beaux traits.

Ce que cet auteur obſerve touchant les différens tours de la langue italienne & de la langue latine, eſt fort judicieux. Il reprend, avec raiſon, notre Marc-Antoine Muret, de s'être ſervi des termes de la religion profane, pour exprimer les myſ-

tères de la religion chrétienne : faute qui s'est glissée dans quelques écrivains modernes, & même dans une version latine des livres de l'écriture. *Nel che si exposero alle beffe della posterità, è ad un' agra ma giusta riprensione di M. Antonio Mureto quegli Scrittori, per altro venerandi dal secolo andato, ì quali appropriaron le frasi & le parole gia significative delle ceremonie superstitiose alle nuove uzanze della Religion Christiana; dicendo: litare diis manibus, per celebrar la messe di riquie è nominando le monache vestales virgines; ed in breve, rappresentando queste pie uzanze nè libri loro con quella mostra che sarebbono ì monaci col turbante.*

Les remarques de Palavicin, sur le dialogue, demanderoient plus d'étendue pour nous faire goûter, à nous autres François, ce genre d'écrire qui est très-familier aux Italiens, mais qu'ils ne traitent pas toujours fort correctement.

Nous avons deux corps d'histoire fort considérables; celui des empereurs Romains, sous le titre d'*Histoire Auguste*, & l'autre des empereurs Grecs ou de Constantinople, que nous appelons *Histoire Bizantine.* Ce sont deux vastes recueils de tous les auteurs qu'on a pu découvrir, qui ont écrit la vie & les actions mémorables des empereurs de l'une & de l'autre Rome, la latine & la grecque.

Il y a un défaut très - ſenſible dans l'Hiſtoire Auguſte, c'eſt que la plupart des pièces qui la compoſent, ont plus l'air de ce qu'on appelle ſatyre, & de libelle, que d'une hiſtoire qui ne doit pas dire les vérités d'une manière ſi vive ni ſi piquante.

L'Hiſtoire Bizantine a auſſi ſon défaut, & un défaut très-incommode au lecteur, lequel conſiſte en ce que plus de la moitié des auteurs de ce vaſte recueil ne méritent pas d'être lus, excepté en quelques endroits aſſez rares., où ils ne ſe copient pas les uns les autres.

Procope eſt preſque le ſeul de ces hiſtoriens qui ait de la dignité, & qui ſe ſoit formé ſur les anciens qu'il a judicieuſement pris pour modèles.

L'Alexiade d'Anne Comnène a ſon mérite particulier. C'eſt une hiſtoire polie & qui va de pair avec l'hiſtoire d'Alexandre le Grand, écrite par Quinte-Curce.

Comme on a joint Calcondyle qui a traité l'hiſtoire des Turcs, aux auteurs de la Bizantine, on peut aſſurer qu'il ne les déshonore pas de ſe trouver à leur ſuite. Il a le don de réveiller notre attention, en nous donnant de la curioſité, & de ne nous pas laiſſer dormir ſur ſon livre.

Je ne ſaurois dire quel cas on doit faire des autres écrivains de la Bizantine, particulièrement de ceux qui ont fait des chroniques. Les derniers

copient les premiers : ce qui ne ſert le plus ſouvent qu'à embarraſſer le chemin. Un lecteur exact doit beaucoup veiller ſur les ſupputations de ces hiſtoriens, & ſur quantité de faits qu'ils avancent ſans preuve, car au fond, les Grecs modernes auſſi bien que les anciens, ſont de grands menteurs, & de fort petits chronologiſtes.

Muſeum Calceolarianum Veronenſe. Ce livre auquel deux ſavans médecins d'Italie ont mis la main, eſt un de ceux qui peuvent davantage contribuer à la compoſition d'un bon dictionnaire pour nos droguiſtes : choſe d'autant plus importante au public, qu'on eſt ſouvent trompé dans le choix des drogues, en quoi il y va de la vie, ou du moins de la ſanté, ſans laquelle la vie n'eſt qu'un martyre.

On peut joindre aux lumières que nous donne le *Muſeum Calceolarianum*, celle qu'on peut tirer des *Note overo Memorie del Muſeo di Lodovico Moſcardo nobile Veronente, Academico Filarmonico, dal medeſimo deſcritte.* Ce livre a été imprimé à Padoue en 1656.

Le *Muſeum Wormianum* eſt encore de ce genre. Je le préfère même aux autres en bien des choſes. Il eſt très-curieux, & parfaitement bien écrit en latin par Olaus Worme, docteur en médecine, & profeſſeur royal dans l'Académie de Copen-

hague. Il faut donner cette louange aux médecins & aux jurisconsultes, que quand ils écrivent en latin, ils le font d'ordinaire le plus proprement du monde.

Worme dans son livre, qui est une histoire des choses naturelles & artificielles dont il avoit rempli sont cabinet, l'un des plus riches du nord, raconte qu'un jeune garçon qui avoit avalé un flageolet par force, le rendit au bout de quelques jours par les conduits ordinaires, mais avec des douleurs incroyables. Il rapporte aussi l'histoire d'une femme, qui avoit accouché de deux œufs gros comme des œufs de poules, & conformes de même au dedans & au dehors.

Ce qu'il raconte d'une espèce de rats qui tombent du ciel dans les campagnes du royaume de Norwége, est encore plus surprenant. Ces dangereux animaux ne nuisent pas seulement aux herbes & aux fruits de la terre, ils sont aussi très-pernicieux aux hommes, qu'ils attaquent à coups de dents & les font périr. Ils ne vivent que depuis le printems jusqu'à l'hiver. La corruption de leurs cadavres infectant l'air, cause des vertiges, & donne la jaunisse aux gens du pays.

Sur ce que le même auteur dit, qu'il avoit cru que nul avant lui n'avoit remarqué, qu'il se trouve quelquefois dans le fruit appelé limon d'autres petits limons, le lecteur sera peut-être

bien aise de savoir, que cette merveille qui a été observée par Doldius avant Olaus Worme, est assez commune en Italie, comme l'assure Jean-Baptiste Ferrari. *Eadem fructus promiscuè simplices, alioque alium includente multiplices præbet: qui tamen invicem avelli possint. Sed in extremâ Hetruriâ Petræ sanctæ oppido adjacens ager, proximi maris egelido halitu mirè fertilis citratos limones limonibus aliis gravidos frequenter parit. His forma sæpè obtusior, interdum quoque turbinatior. Eorundem aliquo à summo ad imum in plura segmina summatim conciso, limon alter interior apparet. Et si medius dissecetur: post auream cutem, candidumque carnem albida medulla se si in conspectum dabit, tertium non rarò pomum, pomive rudimentum circumplexa. Quin etiam extimi è pomi fenestrata incisura minutorum nonnunquam limonum congesta pullities introspicitur. Interdum autem suæ spontis hiatu multiplici patescens exterioris pomi uterus alios limones, tamquam fœtus inclusos coherentesque fraterculos parturit, quia patefacit: nec tamen parit, quia non excludit.*

Jonston, dans son livre des fruits monstrueux, parle de ces sortes de limons, & en donne la figure qu'il a copiée d'après Ferrari.

Un grand prince disoit, ne trouvant pas son dîner prêt: « Nous sommes bien malheureux

» nous autres, de n'avoir pas la liberté comme les » bourgeois, de mettre notre table nous-mêmes » de la couvrir & de manger à notre fantaisie. » Il disoit vrai ce grand prince », & il n'est rien tel que d'être bourgeois pour ne dépendre de personne. La dépendance d'une infinité de serviteurs, est un grand esclavage pour les maîtres. N'avoir à commander ni à obeir qu'à soi-même, c'est être véritablement libre.

Quand je vois diner nos rois, je m'imagine voir défiler la procession du recteur, dans le service que leur rend un si grand nombre d'officiers, qui sont dans un perpétuel mouvement pour faire manger un seul homme. A quoi bon tant de cérémonies ? La nature, sans ce fatigant cortége, ne peut-elle pas être soulagée de la faim qui la presse, & qui ne demande point toutes ces façons ?

Codinus dans le récit qu'il fait des cérémonies qui se gardoient à la table des empereurs de Constantinople, me fait suer à la vue de tant de mystères. J'aimerois mille fois mieux comme Diogène, manger ma soupe dans une écuelle de bois, que de dîner à ce prix dans des bassins de pur or.

La lumière est successive comme le son. Il est vrai que cette succession dans la lumière n'est guères sensible, & que peu de gens s'en aper-

çoivent. Si nous étions nés aveugles, nous ne jugerions pas trop bien de la succeſſion des ſons, n'y ayant que nos yeux qui nous puiſſent convaincre que le ſon eſt ſucceſſif. On tire le canon à une lieue de nous; la lueur du feu qui frappe nos yeux bien auparavant que le coup par ſon bruit frappe nos oreilles, nous convainc très-aſſurément que le ſon eſt ſucceſſif; mais d'une ſucceſſion plus lente que celle de la lumière, qui paſſe en un inſtant d'un bout à l'autre, & ne nous donne pas le loiſir de compter toutes ſes gradations à la pendule.

Comme chaque ſource a ſon eau, chaque eau a auſſi ſa qualité & ſes propriétés particulières. On attribue la fineſſe des porcelaines de la Chine, à la qualité de l'eau avec laquelle on en pétrit la terre dans la province de Kiangſi, toutes celles qu'on fait ailleurs avec la même terre, ſans la même eau, n'ayant pas la même légèreté ni la même tranſparence. L'experience fait voir que c'eſt à la qualité des eaux des Gobelins que nous ſommes redevables de nos belles écarlates; & aux eaux de Goneſſe que nous devons le bon goût du pain qui ſe fait dans ce bourg proche de Paris; & aux eaux de Caudebec, les bons chapeaux que cette ville fournit à preſque toute l'Europe.

Je ne ſai pourquoi nous diſons en commun pro-

verbe *Medecin d'eau douce*, comme si l'eau douce, c'est-à-dire, l'eau des fontaines & des rivieres, ne pouvoit être ordonnée dans nos maladies que par des médecins ignorans. Cependant nous voyons tous les jours des hommes & des femmes étouffées de vapeurs, & en état même d'être suffoqués, se guérir dans le moment par un verre ou deux d'eau fraîche qu'on leur fait avaler. Et c'est peut-être le seul remède capable de soulager les personnes qui sont véritablement attaquées de vapeurs. Je dis véritablement attaquées; car pour ce qui est des vapeurs imaginaires de gens oisifs, elles sont incurables.

J'ai vu de l'eau de la Seine produire des effets merveilleux dans des malades brûlés de fiévres ardentes. Il est vrai que cette eau à Paris est dangereuse aux Normands par le trop grand mouvement qu'elle donne à leur bile; mais peut-être cela vient-il, non de la qualité de l'eau qui est très-bonne d'elle-même, mais de la mauvaise qualité des immondices de la ville qui s'y mêlent.

Les *Locustes* dont il est parlé dans l'évangile & dans divers auteurs, sont une espèce de sauterelles qui n'ont rien de dégoûtant. Les Parthes, les Ethiopiens & les Arabes en font un mets délicieux. Après les avoir fait tomber de dessus les arbres avec de la fumée, ils les salent, & les font sécher

au soleil ou au four, & les conservent par masse pour toute l'année. S. Jean-Baptiste les mangeoit avec le miel sauvage, selon la coutume des pauvres gens de ce tems-là.

Le Caméléon n'a ni rate ni diaphragme. Sa couleur naturelle est cendrée. Il n'est pas vrai qu'il change de couleur, & qu'il prenne celle des choses sur lesquelles il se trouve; c'est-à-dire qu'il paroisse jaune sur du jaune, rouge sur du rouge, bleu sur du bleu, &c. mais il change de couleur, selon les différentes qualités de l'air froid ou chaud qui l'environne.

* Il y a diverses espèces de Caméléons : les grisâtres sont les plus communs. Voyez ce qu'en dit Jonston. (B)

Nous n'avons guères d'auteurs qui écrivent mieux en françois que M. Felibien le père : & ce n'est pas sans raison que M. l'abbé de la Trappe, qui a voulu paroître aussi pur dans le langage, qu'il l'est dans les mœurs, a choisi cet excellent homme pour revoir ses ouvrages de piété.

Le dictionnaire des arts du même auteur, est quelque chose de si curieux & de si exact, que l'académie françoise n'a pas douté de le refondre avec le sien.

Quant à ſon hiſtoire des peintres, c'eſt un chef-d'œuvre non ſeulement pour la beauté du ſtyle, mais auſſi pour la grace & la netteté de la narration. Ce n'eſt pas peu que ſavoir bien narrer, ſoit en écrivant, ſoit en parlant. Ce dernier eſt le plus difficile, parce qu'on n'a pas le loiſir dans la converſation comme ſur le papier, de choiſir ſes penſées & d'arranger ſes paroles: on ſe retracte en écrivant; mais quand on parle, c'eſt tout gâter que de ſe reprendre & de vouloir corriger ſon thème. La narration doit être courte, aiſée; mais ferme, bien liée, & bien ſoutenue depuis le commencement juſqu'à la fin. Que ſi l'on ſouffre infiniment d'un homme qui, dans la converſation raconte mal un évènement; quel ſupplice n'eſt-ce point de lire dans un livre une hiſtoire mal racontée? Cela cauſe des ſueurs froides & des impatiences au lecteur, qui l'obligent à tout quitter. On ne ſent point ces dégoûts en liſant les vies des excellens peintres que nous a données M. Felibien. On eſt ſi content de lui, qu'on voudroit preſque qu'il ne finît jamais: mais parce qu'il faut finir, on ſe revenge bien en reliſant pluſieurs fois ce bel ouvrage qu'on ne ſauroit trop lire.

La porcelaine n'eſt que de la terre cuite; mais une terre ſi rare, ſi belle & ſi fine, qu'étant miſe en œuvre, elle va de pair avec l'or, les perles &

les pierres précieuſes. Les vaſes de toutes ſortes de formes & de figures qui nous en viennent de la Chine où on les fabrique, ſont un des plus grands ornemens des cabinets des curieux & des palais des princes. Rien de plus noble ni de plus magnifique ſur un buffet, qu'un ſervice de porcelaine. Rien de plus propre ni qui pare davantage une table ſuperbe, & qui donne plus de luſtre à de beau linge, que le coloris & l'émail de ces vaſes tranſparens. Tout ce que l'on y ſert en devient plus agréable à la vue & au goût. Les confitures y paroiſſent plus glacées & plus brillantes; les fruits y recouvrent une nouvelle fleur. Boire du lait pour la ſanté dans des porcelaines, c'eſt commencer à ſe bien porter; y boire des liqueurs, c'eſt une double volupté. Je n'ai point vu le banquet des dieux peint par Raphaël, dans le palais Farnèſe à Rome; mais ſi cet illuſtre peintre n'a pas fait ſervir à ce banquet, l'ambroiſie & le nectar dans des porcelaines, je dis hardiment que la plus belle choſe du monde a manqué à ce feſtin, que la table a été mal ſervie, & que Raphaël à rêvé.

Fortunius Licetus a cru que le feu des Veſtales n'étoit pas un foyer, comme on le dit, mais une lampe dont elles avoient ſoin de ne point laiſſer éteindre la lumière. C'eſt à ce point d'antiquité, ſelon cet auteur, que Jeſus-Chriſt fait alluſion

dans la parabole des vierges, lorſqu'il dit, qu'ayant pris leurs lampes, elles allèrent au-devant de l'époux. Cependant nous avons des médailles très-anciennes, où l'effigie de la déeſſe Veſta eſt gravée, non-ſeulement avec une lampe à la main, mais encore avec un foyer devant elle. Ce qui me feroit croire, qu'étant de ſi grande importance aux veſtales de ne point laiſſer éteindre le feu ſacré, puiſqu'il y alloit de la vie, elles l'entretenoient & dans des lampes & ſur l'autel de la déeſſe, afin qu'au défaut de l'un, elles puſſent avoir recours à l'autre, & qu'ainſi elles ne fuſſent jamais priſes, je ne dis pas ſans vert, mais ſans feu.

La révolte des noms propres latiniſés.

On mande de la république des lettres, que le royaume d'Onomatologie eſt en trouble, & que les noms propres latiniſés, qui ſont les ſeigneurs dominans du pays, penſent à la révolte : ils diſent qu'étant nés libres & indéclinables, il leur eſt honteux de porter le joug des latins, & d'être aſſujettis à leurs déclinaiſons ; que cela étoit bon du tems que les Romains, par la violence & la force, obligeoient les nations vaincues à prendre avec les menotes & les fers, leurs mœurs & leur langage ; mais que c'eſt une tyrannie de vouloir aujourd'hui les faire plier ſous les loix de la langue latine,

latine, qui est morte depuis plusieurs siècles. Ils ne se contentent pas de semer ces discours dans les assemblées particulières, ils les débitent en public, & font courir un manifeste dont voici la copie.

Manifeste des noms propres latinisés.

« Quoique notre entreprise paroisse séditieuse, » nous espérons qu'elle ne sera condamnée de » personne, si l'on considère que c'est pour l'hon- » neur des lettres & pour le soulagement du » public que nous méditons de secouer le joug » des latins & de nous affranchir de leurs usages, » que le tems & les divers goûts des nations ont » abrogé depuis plusieurs siècles.

» Ce n'est point pour nous faire valoir, mais » simplement pour rendre témoignage à la vérité, » que nous déclarons, en nous opposant aux pré- » tentions injustes de nos calomniateurs, que les » noms propres ont été donnés de Dieu aux » hommes, pour marquer leurs différens carac- » tères, & les distinguer par des titres authen- » tiques, n'y ayant point de nom si bizarre qui » n'ait son sens & sa signification. Que si l'on ne » s'en aperçoit pas toujours, c'est, ou parce qu'on » en ignore l'origine, ou parce qu'avec le tems, » les noms ont été altérés & corrompus comme il » arrive d'ordinaire.

» Les noms des Hébreux & des Egyptiens étoient
» myſtérieux, & ſignifioient de grandes choſes. Il
» y en avoit de prophétiques chez les Hébreux,
» & d'autres qui marquoient le génie & les mœurs
» des particuliers. Les Grecs n'impoſoient point de
» noms à leurs enfans, qu'ils n'euſſent tirés, ou
» de la bouche des oracles, ou de l'ancienneté &
» de la nobleſſe des familles. Les Romains ne ſe
» ſont point écartés de cette pratique : la plupart
» de leurs noms renferment quelque point d'hiſ-
» toire. Les Grecs n'avoient qu'un nom ; mais les
» Romains en prenoient juſqu'à trois & quatre :
» *Prænomen, nomen, cognomen & agnomen.*

» Le prénom étoit celui qui convenoit à chacun
» en particulier ; le nom marquoit la maiſon de
» laquelle on deſcendoit, & le ſurnom diſtinguoit
» les familles, ou les branches dans les familles :
» quant à l'agnomen, c'étoit un ſurcroît de qua-
» lité qui marquoit quelqu'aventure particulière,
» comme lorſqu'un des Scipions fut ſurnommé
» *Africanus*, & l'autre *Aſiaticus* ; que Metellus fut
» ſurnommé *Macedonicus*, & Druſus *Germanicus*,
» à cauſe des victoires remportées par ces héros
» dans l'Allemagne, la Macédoine, l'Afrique &
» l'Aſie.

» Ainſi l'on ne ſauroit altérer les noms qu'on
» ne flétriſſe l'honneur des familles. Ceux qui
» ſavent du latin, & qui ont étudié les loix, en-

» tendent bien ce que veut dire, dans le code & » le digeste, *bonum & idoneum nomen*. Ils n'ignorent » pas que les noms entrent en toutes sortes de » contrats & d'obligations; que dans le langage » de Justinien, c'est une espèce de caution, & » que, d'attaquer un homme en son nom, c'est » l'attaquer en ce qu'il a de plus cher; d'où est » venu cette règle de morale si connue & si mal » observée, *parcite nominibus*.

» Les Romains étoient si délicats à cet égard, » qu'ils avoient à leurs gages des officiers appelés » *nomenclateurs*, pour leur suggérer les noms des » citoyens qu'ils rencontroient en leur chemin, » lorsqu'ils briguoient les charges de la répu- » blique : ce qui étoit leur témoigner qu'on les » traitoit avec distinction, & qu'on faisoit cas de » leur personne.

» Cela étoit si fort à la mode à Rome, de sa- » voir les noms des citoyens, qu'il y avoit une » espèce de gloire à se pouvoir passer de *nomencla-* » *teurs*. Et c'est ce qui donna lieu à cette belle ré- » ponse que fit Scipion l'Africain à Appius Clau- » dius, son collégue dans la censure, qui se van- » toit de n'avoir pas besoin de ce secours: *J'ai pris* » *plus de soin*, dit-il, *de faire connoître mon nom*, » *que d'apprendre les noms des autres*. Néanmoins » ç'a toujours été une louange que de savoir les » noms de ses concitoyens, comme c'en est une

» aux généraux d'armée de ſavoir les noms de
» leurs ſoldats. Les hiſtoriens en ont loué le grand
» Cyrus, & quelques autres fameux capitaines.

» Ces égards, qu'avoient les Romains pour les
» noms propres, ſont bien contraires à la pra-
» tique d'aujourd'hui, qui va à corrompre les
» noms, ſous prétexte de les vouloir latiniſer, ce
» qui tire à grande conſéquence.

» Nous avons des auteurs graves qui n'ont ja-
» mais voulu rien changer aux noms des Hébreux
» qui ſont tombés ſous leur plume, ni donner la
» moindre inflexion étrangère aux noms des per-
» ſonnes & des lieux marqués dans les livres
» ſaints.

» L'hiſtoire ancienne a toujours été curieuſe de
» rapporter fidellement les noms propres des per-
» ſonnes, des provinces & des villes. Les mé-
» dailles, qui ſont une des plus belles parties de
» l'hiſtoire, ſont appelées, dans le juriſconſulte
» Pomponius, *nomiſmata*, parce qu'elles ré-
» pondent à la poſtérité des noms des grands
» hommes que la mort nous a ravis.

» Tandis que l'on a gardé avec exactitude la
» bonne orthographe dans l'*Onomathologie*, l'ordre
» & la lumière ont brillé dans la république des
» lettres; mais depuis que ce ſacré dépôt a été
» violé, ce n'a plus été qu'ignorance, obſcurité
» & confuſion; juſques-là qu'il s'eſt trouvé des

» gens assez extravagans pour croire que *Quercetanus*, qui est le nom latinisé de notre historiographe André du Chesne, vouloit dire *un homme du pays de Quercy*.

» La plupart des noms des auteurs célèbres sont aujourd'hui corrompus à un point, qu'on ne sait plus de qui l'on parle. A chaque page d'un livre il faut être sur le *qui-vive*. Le père ne reconnoît point son fils, ni le fils son père. En effet Joseph Scaliger nous a fait remarquer, que son père, Jules Scaliger, ne savoit pas que son petit frere *Odet* s'appelloit *Eudo* en latin, & non pas *Audetus*, comme il se l'étoit imaginé.

» On ne se reconnoît pas soi-même parmi tant de brouilleries ; & l'on a vu plus d'une fois d'habiles gens chercher leur propre nom, & souvent même prendre le faux pour le véritable. Le Fevre de Saumur a cru faussement que le nom de *Tanneguy* qu'il portoit, se devoit rendre en latin par celui de *Tanaquil*, ne prenant pas garde que *Tanaquil* n'a jamais été un nom propre d'homme, mais un nom propre de femme ; & que *Tanneguy* se devoit traduire en latin par *Tanneguidus*, ou par *Tannegius*.

» Guy Patin, medecin célèbre, écrivoit toujours en latin *Guido Patinus*, au lieu de *Vitus Patinus*.

» qui étoit son vrai nom ; car quoique des gens
» qui s'appelloient *Guy*, aient pris en latin le mot
» de *Guido* & non pas celui de *Vitus*, néan-
» moins il est plus naturel qu'un homme qui
» s'appelle *Guy*, prenne le nom de *Vitus*, d'où
» vient le mot françois *Guy*, & laisse à ceux qui
» s'appellent *Guyon* celui de *Guido* ou *Vido*, qui
» en est l'étymologie.

» Combien de noms d'écrivains illustres se per-
» dent, sous pretexte de leur donner droit de
» bourgeoisie romaine ? Il n'est plus fait mention
» dans nos livres françois de *Léon d'Alassy*, c'est
» toujours *Leo Allatius* ; ni de *du Jon*, c'est par
» tout *Junius*.

» Combien d'erreurs, par des inflexions la-
» tines, se sont glissées dans nos généalogies ?
» Combien d'équivoques & de semences de que-
» relles ont pullulé dans l'histoire par cette cor-
» ruption ? A peine les François, les Espagnols
» & les Italiens reconnoissent les braves de leur
» nation dans les historiographes latins. Les sa-
» vans les plus éclairés ne voient goutte dans la
» nomenclature de leurs confrères du Parnasse :
» qu'on aille chercher, si l'on veut, Ricci dans
» *Crinitus*, Vander-doez dans *Douza*, Perez dans
» *Petreius*, Vouté dans *Vulteius*, Moltzer dans
» *Mycillus*, Sculer dans *Sabinus*, Gastebled ou

» Ouatdebled dans *Vatablus*, on y perdra son
» tems & sa peine : il faut un Oedipe pour ex-
» pliquer ces enigmes.

» La plupart des grammairiens se sont con-
» tentés de donner de simples terminaisons latines
» aux noms propres; mais il y en a eu d'assez hardis
» pour les traduire mot pour mot en latin. Ainsi,
» le docteur de la Porte s'appelle impunément
» *Junua* ou *Januensis* ; la Forest, *Sylvius*, & du
» Bois, *Nehemius*.

» Mais que dirons-nous de ceux qui, sans
» craindre le mauvais sort de certains académi-
» ciens de Rome, qu'un pape soupçonneux prit
» pour des traîtres, ont travesti les noms propres
» à la grecque. Le médecin *Sans-Malice* n'a point
» rougi de changer ce beau nom digne du paradis
» terrestre, en celui d'*Akakia*, qu'un de ses des-
» cendans a fait passer en *Acathias*, & qui dégé-
» néra peut-être à la fin en celui d'*Agathias*. Ge-
» rardus de Gerardis, par complaisance envers
» lui-même, s'est fait appeler *Erasmus*, & Jean-
» Victor Rossy s'est paré des grands noms de *Janus*,
» *Nicius*, *Erythræus*, sans parler d'une infinité
» d'autres qui ont corrompu, altéré & déguisé
» leurs noms en cent manières, ou qui se sont
» jetés à mauvais dessein dans les troupes des
» anonymes.

» Voilà le sujet de nos murmures & de nos

» plaintes : voilà ce qui nous pique & nous irrite ; » & ce qui doit exciter tous ceux qui ont à cœur » les intérêts de la république des lettres, de » prendre la plume & la tremper dans l'encre la » plus noire pour défendre cet état, avec la li- » berté & la générosité des Catons, contre les » entreprises & la violence des nominaux latins, » qui lui font une si injuste & si cruelle guerre ».

Depuis que ce manifeste a été rendu public par les intrigues des colporteurs, les mécontens ont levé le masque, & fait éclater leur ressentiment. La renommée qui est chargée, de la part de la république, de faire connoître à tout l'univers les hommes de lettres, ouvre toutes ses bouches pour se plaindre du dommage qu'elle souffre des noms latinisés. Elle dit que depuis qu'on s'est avisé de cette malheureuse invention, elle est sujette à cent bévues que souvent elle prend un nom pour l'autre, Pasquier pour *Paschase*, Benoît pour *Benedicti*, & le Favre pour *Fabri* ou pour *le Fevre* : toutes ces différentes significations se trouvant enveloppées dans *Paschasius*, *Benedictus* & *Faber*. Elle proteste que si on ne la retire de peine, elle obligera tous les auteurs qui lui tomberont sous les mains à décliner leurs noms, & qu'elle n'en gravera aucun dans le temple de mémoire, qui ne soit déchifré en présence de témoins.

Les bibliothécaires, qui sont les secrétaires de

la république, disent tout haut qu'ils ne peuvent plus exercer leurs charges avec honneur, & que c'est en vain qu'ils ont fait serment de fidélité, si chacun, à sa fantaisie, prétend latiniser les noms propres. Ils montrent que leurs catalogues, qui sont des choses sacrées, se trouvent chargés de mille ratures, & que la province d'Onomatologie, d'où la république tire son fonds le plus liquide & le plus assuré, est en un extrême danger par cette maudite entreprise. Quoi, disent-ils, on a long-tems disputé, & jusqu'à la fureur, si l'on diroit *Vergilius* ou *Virgilius*, *Vergenius* ou *Virginius*; & nous souffrirons qu'on renverse des noms tout entiers? Il n'en sera rien, nous en dût-il coûter la barbe, comme au philosophe Timothée, qui paria la sienne contre cent écus, sur la force d'une syllabe grecque.

Ce qui choque davantage les bibliothécaires, c'est que se trouvant plusieurs dans l'exercice d'une même charge, ils sont si peu d'accord ensemble que si l'un, par exemple, pour marquer notre historien du Chesne, écrit *Quercetanus*, un autre, passant la plume par-dessus, met *Duchesnius*; & un troisième, effaçant ces deux-là, leur préfère *Chesnius*. Il en est de même de *Fronto*, *Fronteus*, *Frontellus*; de *Castelio*, *Castalioneus*, *Castalio*, *Castiloneus*; de *Thiersus*, *Thersus*, *Thersius*,

Tertius, *Thirsus*; & de *Faiditus*, *Faititius*; *Faidius*.

Les traducteurs ne font pas moins de bruit ni de plaintes que les bibliothécaires. Leur qualité d'interprètes de la république les faisant écouter du peuple, ils étalent, dans de longues préfaces, ce qu'ils ont enduré à traduire les noms propres latinisés; & racontent, les larmes aux yeux, comment, après s'être donné la gêne; il faut encore qu'ils essuyent la mauvaise humeur des critiques, animaux plus cruels aux pauvres traducteurs que les tigres & les loups-cerviers. On a d'autant plus de compassion de leurs souffrances, qu'on est encore tout ému de l'amende-honorable que deux célèbres traducteurs ont été obligés de faire ces jours derniers, pour avoir pris mal-à-propos *Fayus* de la Faye pour du Fay, & *Pratus* du Prat pour des Prez.

Le bruit court que la princesse *Anagramme*, qui a son domaine enclavé dans le royaume d'Onomatologie, ne subsistant que des corvées des noms propres, se remue étrangement. Ses ministres qui s'entendent avec les nominaux latins, ont beau lui dire que c'est étendre les bornes de sa principauté, que d'en latiniser le peuple; elle répond, en fine politique, qu'il vaut mieux être absolu dans un petit état, que de régner avec des rivaux dans un

plus grand ; & que pour elle, ce ne seroit pas s'étendre que de partager son patrimoine avec les fausses anagrammes.

D'autres nouvelles disent que la mort même n'est pas contente de ces altérations de noms propres, son humeur noire & mélancolique lui faisant tout appréhender de certaines gens qui ne tendant que trop à l'immortalité, pourroient bien par cette ruse lui donner un *qui pro quo*, & s'échapper de ses mains. Du moins cela causeroit du mécompte au passage de la barque de Caron, & donneroit lieu à des friponneries parmi les receveurs des impôts de cette grosse ferme.

Mais ce qui est bien certain, c'est que les articles, *le*, *la*, *de*, *de la*, *du*, *des*, qui sont inséparables des noms de qualité, menaçent de faire soulever la noblesse du pays. Ce sont d'étranges gens, qui ont fait en leur tems de terribles coups dans le *bellum grammaticale*, sous le pontife Léon X, s'étant insinués dans les plus riches familles, sous prétexte de les annoblir. Ils prennent hardiment le pas sur les *substantifs*, qui sont les bourgmestres de *grammaire*. Quant aux *adjectifs*, ils les méprisent, & ne les traitent que d'estaffiers ou de valets-de-pied. Chacun leur fait la cour à cause du grand crédit qu'ils ont acquis dans le monde. Dès qu'un particulier à fait quelque fortune dans

le négoce ou dans la maltôte, son premier soin est de se bien mettre auprès des articles, & de rechercher leur alliance.

L'intérêt que *le*, *la*, *de*, *de la*, *du*, *des* ont dans l'affaire présente, est très-grand; parce que si une fois les noms propres sont latinisés, adieu tous les articles & toute la noblesse. De Coligny sera simplement converti en *Colinius*; de la Tour, en *Turrius*, le Pont de la Case, en *Pontius Casa*; de Civille, en *Civilis*; du Tot, en *Totius*; & des Marais, en *Maresius*.

Les nominaux, qui redoutent les articles, leur ont fait proposer quelqu'accomodement avec des passe-droits pour un certain nombre de noms choisis. Ils consentent qu'on dise pour de Bourbon, *à Borbonio*; pour d'Ailly, *de Alliaco*, &c. Mais parce que cela tient encore du latin, les critiques leur ont persuadé de rejetter des propositions si honteuses.

Ce moyen n'ayant pas réussi, on a offert d'unir l'article au nom, & de les fondre ensemble; si bien que l'on diroit *Lafinius*, pour la Fin; *Dacherius*, pour d'Achery; & *Duchangius*, pour du Cange. On a prêté l'oreille à cet accommodement; mais par malheur le bon homme Abraham, s'étant échappé d'appeler de la Cerda, *Lacerdam*, ce fier Espagnol, plus irrité de se voir enlever un article de son nom, que si on

lui avoit avoit arraché un poil de la moustache, s'est emporté avec tant de fureur contre ce Jésuite Flamand, que personne n'a depuis osé s'y frotter.

Néanmoins le tems & l'usage auroient pu adoucir la chose, si les lettres majuscules, qui le portent fort haut, eussent voulu un peu s'abaisser; mais demeurant fermes sur leurs pieds, & levant la tête pardessus les autres, elles ont montré que, depuis l'invention des lettres courantes, on ne pouvoit pas légitimement les faire entrer deux ensemble dans un même mot, comme l'on y seroit contraint, si l'on écrivoit *Du Cangius*; *D'Acherius* & *LaFinius*. Et sur ce qu'on leur a objecté qu'on écrivoit *San-Sulpicius*, *San-Gelasius* & *San-Morus*, où il entre deux lettres majuscules, elles se sont excusées sur la tyrannie des exceptions, & sur la nécessité qui n'a point de loi.

Tout cela fait voir que l'orage est grand; & que si par malheur, comme on en est menacé, les noms de dignités, de provinces & de villes, se joignent aux noms propres latinisés, & que les noms des fleuves & des mers viennent à déborder, ce sera pour tout perdre.

Les nominaux qui craignent les mauvaises suites d'un si fâcheux commencement, se tiennent sur leurs gardes, & disent pour soutenir leur droit, que ce n'est ni le ciel ni la nature, qui donnent les noms aux hommes; que cela dépend de la vo-

lonté & du bon plaisir des législateurs; & que par conséquent les Romains, qui sont encore aujourd'hui les arbitres des lettres, peuvent donner aux noms propres qui tombent sous leur jurisdiction, telle inflexion qu'il leur plaît. Ils ajoutent que quand on leur contesteroit ce droit, on ne pourroit pas en bonne jurisprudence les priver d'une possession aussi ancienne que celle-là, contre laquelle on ne peut prescrire; que de plus ils ont la force en main, & des régimens de citations & d'autorités pour attaquer & pour se défendre.

La seule chose qui leur peut nuire, c'est que la diversité d'opinions qui les divisent les uns d'avec les autres, les ruinera tôt-ou-tard s'ils ne savent s'accorder. Le généralissime Joseph Scaliger, fils du grand Jules, a mis plus d'une fois le désordre parmi les terminaisons en *us*. Il a forcé, les armes à la main, *Rotanus* & *Vietus*; l'un de se faire appeler *Rota*, & l'autre *Vieta* : & si on l'avoit laissé faire, de Thou, à l'heure qu'il est, s'appelleroit *de Tolla*, & non pas *Thuanus*, & Brisson *Brisso* & non pas *Brissonius*.

Il a néanmoins accordé que le *de* se tourneroit en *is* ou *anus*, & que *Vassanus* seroit bon pour de Vassan, & *Pithuos* ou *Pithulus* pour Pithou. Que ceux qui veulent apprendre les hauts faits de ce héros, lisent son admirable poëme, qui commence par ces belles paroles, *cur asinus faceret*, &c.

Le chancelier Fronteau, tout herissé d'hébreu & de grec, a pareillement poussé par une dissertation vigoureuse les terminaisons en *us*, qui empiétoient sur les terminaisons en *o*. C'est un homme terrible qui, ne voulant point de réconciliation, a rejeté avec fierté le nom de *Frontellus* que Souchet, Preux de Chartres, à la peau d'hermines, lui offroit gratuitement. Il a aussi repoussé *Fronteus* qui régne dans *Quatremaires*, & s'est saisi de Fronto, à l'exemple de *Cicero*, de *Cato* & de *Scipio*. Le secours qu'il espère tirer de l'analogie d'un nombre infini de semblables noms en *o*, lui enfle le courage & le rend intrépide.

Le sénat qui sait, par expérience, qu'il n'y a point de guerres, ni plus obstinées ni plus préjudiciables aux états, que celles qui sont purement *de nomine*, témoin les guerres des *Gueiphes* & des *Gibelins*, des *Jobelins* & des *Uraniens*, a commandé aux deux partis de mettre bas les armes, & de venir au premier jour lui rendre compte de leurs actions & recevoir ses ordres.

Les uns & les autres ont comparu, non pas en personne, mais par leurs députés. Ceux du parti des nominaux, après avoir fort relevé l'excellence de la langue latine, & sa prééminence sur toutes les langues du monde, on dit que les noms propres, bien loin de devoir s'irriter contr'eux pour les avoir latinisés, devoient leur en rendre des

actions de graces, les ayant retirés, par cet adoucissement de la barbarie sous laquelle ils gémissoient depuis long-tems : ils ajoutent que si l'on prétend les dépouiller de la possession où ils sont depuis plusieurs siècles, de donner des inflexions latines aux noms étrangers, ils demanderont la restitution pleine & entière de tous les noms propres latins que les nations barbares ont convertis à leur usage, & dont à peine on trouve les vestiges dans les plus anciens registres de l'université.

Les députés des noms propres latinisés ont répondu que la langue latine n'étant plus d'usage que dans les colléges, a perdu ses anciennes prérogatives; qu'il est inutile aux nominaux d'alléguer le titre d'ancienne possession, puisqu'ils ne possedent plus; que les noms propres n'ont pas plus d'obligation aux Romains de leurs terminaisons latines, que des peuples libres en ont de leur joug aux tirans qui les dominent; qu'il ne faut point parler de douceur ni d'agrément où il n'y a que de la contrainte & de la violence; qu'il n'est rien de plus doux ni de plus agréable que de s'entendre appeler par son nom propre, quelque rude qu'il soit à l'oreille; qu'à la vérité Anne Comnène, par une délicatesse de femme, a demandé pardon au lecteur d'avoir employé dans son Alexiade des noms propres un peu durs; mais qu'elle ne s'est point dispensée de les écrire mot pour mot & lettre

pour

pour lettre, tels qu'ils étoient dans leur origine, bien persuadée que cela est dû à la fidélité de l'histoire & au respect des personnes qui ont toujours sujet de s'offenser quand on altère leurs noms. Le savetier Simon qui, au rapport de Lucien, se faisoit appeler *Simonides* depuis l'agrandissement de sa fortune, outré contre des malins qui osoient retrancher les deux dernières syllabes de ce nouveau nom, ne menaçoit pas moins que de remettre la main au tranchoir, & de leur trancher les oreilles.

Enfin, pour ne pas ennuyer le sénat, les députés ont conclu à ce qu'il lui plût de casser la sentence de Quintilien, dont les nominaux abusent depuis long-tems, de faire appliquer à la question le président de Thou & ses complices, pour tirer de leur bouche le secret de leur entreprise sur le royaume d'*Onomatologie*; de députer des commissaires fidèles & éclairés qui travailleroient incessamment à la restitution des noms propres en leur entier, & que défense seroit faite aux nominaux de récidiver sous les peines portées par la loi *Julia repetundarum*.

Quintilien s'est récrié, & a remontré qu'il avoit rendu sa sentence dans un tems où la langue latine étoit la langue dominante de presque tout l'univers; qu'elle est conçue en des termes auxquels les critiques les plus vétilleux n'ont jamais

trouvé à redire, *mihi autem placet latinam rationem sequi, quo usque patitur decor* : & qu'au reste il n'est pas coupable de l'abus que des téméraires ont fait de ce qu'il avoit prononcé avec justice & raison.

Le président de Thou plus outragé que Quintilien, & d'un tempérament plus vif, a demandé avec chaleur réparation de l'injure faite à sa personne & à sa dignité, protestant qu'il n'avoit latinisé aucun nom sans autorité ; que plus de cent historiens étoient ses garants ; & que si on le poussoit davantage, il feroit bien sentir à la République qu'il étoit appuyé de la plume & de l'épée de César. A ce mot de César le sénat a frémi & baissé la tête.

Ensuite *Palæonhidorus* & *Hortobonus*, c'est-à-dire, en langage vulgaire Oude-Water & Casaubon, se sont présentés pour défendre les noms propres déguisés & tirés de je ne sai où : mais le sénat leur a imposé silence, comme à des barbares qu'on n'entend point, & a traité de même les protecteurs des noms anagrammatiques & symboliques, qui passent pour des gens sans foi & sans aveu.

Le sénat, depuis cette séance, en a tenu plusieurs autres sans pouvoir rien déterminer, à cause des brigues & de la qualité des parties. Cependant les dernières nouvelles assurent qu'il a été arrêté

dans un conſeil ſecret, en attendant l'occaſion d'en faire un édit public : premièrement, que la ſentence de Quintilien ne ſortira point ſon effet à cauſe des abus, & que néanmoins elle ſera toujours conſervée comme ci-devant, dans le chapitre cinquième du premier livre de ſes inſtitutions, ſans altération, lacération ni léſion quelconque : qu'en ſecond lieu, eu égard à la qualité du préſident de Thou, & aux ſervices qu'il a rendus au public par cinq gros volumes d'hiſtoire, on ſe contentera de la caution de Beſſin pour les noms propres que ce préſident a latiniſés à outrance ; ſauf aux aventuriers Briet & Baudran de retirer de ſes mains les noms de villes uſurpés, s'il en reſte encore quelques-uns qu'on ne lui ait pas fait rendre : qu'en troiſième lieu, il ſera ordonné au ſieur du Cange d'expliquer dans le ſupplément de ſon gloſſaire les noms propres latiniſés depuis la décadence de l'empire juſqu'à nous : qu'en quatrième lieu, défenſe expreſſe ſera faite aux auteurs préſens & à venir, ſous peine d'une éternelle obſcurité, & d'être abandonnés aux férules des grammairiens, de latiniſer les noms propres d'hommes, de dignités, de provinces, de villes, de montagnes, de mers & de fleuves ; & qu'enfin, pour étouffer toute ſemence de guerre & de querelle, cette fâcheuſe & maudite invention de traduire les noms propres, d'une langue en une autre, ſera releguée pour

toujours *ad ca[illegible]n Pancyroli de rebus inventis & perditis*, qui est l'*ultima Thule*, ou le bout du monde de toutes les choses bien ou mal inventées.

En 1644, sous la régence de la reine-mère du roi, Anne d'Autriche, il plut à leurs majestés d'ordonner en reglement des séances au conseil d'état, qu'il n'y auroit que dix-huit places remplies, outre les quatre places des chefs du conseil.

En 1657 le nombre des conseillers d'état étant monté à l'excès, le roi vint en son conseil, & ne retint que douze conseillers ordinaires, & sept autres en chacun des deux sémestres. M. le chancelier Seguier tint si fortement la main à l'éxécution de cette ordonnance, qu'il donna l'exclusion à l'un de ses plus proches parens qui sollicitoit pour être retenu.

Je ne sai de quoi s'est avisé M. de Benserade, qui s'étoit acquis tant de réputation par ses ingénieuses poësies, de vouloir tourner les métamorphoses d'Ovide en rondeaux. Rien de plus badin que le caractère des rondeaux. Rien de moins propre à la badinerie que les métamorphoses d'Ovide qui contiennent la théologie des payens; car bien que cette théologie soit fabuleuse, néanmoins considérée en elle-même & sans rapport à notre religion, elle ne laisse pas d'avoir son poids

& sa gravité en beaucoup de choses, qu'on ne sauroit faire dégénérer en plaisanterie, sans manquer à l'exactitude du jugement.

On a souvent varié parmi nous dans la prononciation du latin. Il n'y a pas encore long-tems que nous disions *michi* pour *mihi*. Un particulier m'a raconté autrefois, que se trouvant dans une église d'anciens bénédictins, il arriva qu'un jeune religieux qui récitoit les leçons de l'office des morts, ayant dit *mihi*, selon la nouvelle mode de prononcer, & non pas *michi* selon l'ancien usage, le correcteur lui cria tout haut : *Dites* michi, *gros glorieux* : ce qui surprit fort toute l'assemblée.

On écrivoit aussi *michi* comme on le prononçoit. Nos imprimeurs l'ont abandonné, & il ne se rencontre plus que dans quelques pseautiers & dans quelques graduels d'ancienne édition.

Varin, graveur célèbre, avoit un génie d'une vaste étendue, & une main habile qui obéissoit facilement à ce vaste génie. Il entreprit par un coup d'éssai, & peut-être autant pour mortifier le cavalier Bernin, qui ne travailloit en France que pour sa propre gloire, de faire en marbre le buste du roi : aussi heureux dans l'exécution que hardi dans l'entreprise, ce buste sortit de dessous son

cifeau[illegible] plus fi[illegible]ue celui dont le Bernin depuis long-t[illegible]ns flatt[illegible] notre attente. Bernin en eut du dépit ; & néanmoins, quoique fon ouvrage eût quelque chofe de plus fier, il ne fut refuser à Varin les louanges & l'approbation qu'il méritoit : ce qui étoit beaucoup pour un Italien, les gens de cette nation n'avouant pas aifément qu'il fe trouve de grands maîtres hors de chez eux.

M. de Tillemont écrit fes recueils d'hiftoire avec une exactitude furprenante. Perfonne ne doute de fa fidélité, qui va jufqu'au fcrupule dans la foule de fes citations. On demande pourtant s'il n'auroit pas mieux fait de nous donner fes mémoires en leur langue originale, plutôt qu'en la nôtre, à caufe de la difficulté qu'il y a de traduire les auteurs grecs & latins, de forte qu'il ne refte toujours beaucoup de doutes à ceux qui veulent mettre en œuvre ces morceaux détachés.

Quoi qu'il en foit, M. de Tillemont a rendu un fervice fignalé à l'églife. Mais parce que l'expérience nous apprend qu'un feul homme ne fuffit pas pour nous donner une hiftoire parfaite, on peut dire que M. de Tillemont en a fait tout le corps, & qu'il ne refte aux efprits polis qu'à revêtir ce corps des ornemens qui lui font convenables.

J'ai ouï-dire à feu M. Langlois, & à quelques

autres avocats qui avoient éco[illegible] l'illuſtre M. le Maiſtre, qu'il n'avoit pas pronon[illegible] ſes pl[illegible]doyers auſſi chargés de citations des pères [illegible] nous les avons aujourd'hui dans leur recueil imprimé. Ces meſſieurs diſoient que ce grand homme, depuis ſa retraite à Port-Royal étant ſollicité par des perſonnes conſidérables, à qui il ne pouvoit rien refuſer, de mettre au jour ſes actions publiques, avoit travaillé à les ſoutenir de l'autorité des SS. Peres, & leur donner cet air de piété qui en relève infiniment le prix, afin que le cœur auſſi-bien que l'eſprit des lecteurs, en fût nourri avec abondance.

C'étoit l'inclination dominante de cet orateur pénitent, quand il trouvoit des perſonnes capables d'apprendre quelque choſe, de leur faire goûter la vertu à meſure qu'il leur enſeignoit les belles lettres; il avoit auprès de lui pluſieurs jeunes gens [illegible] naiſſance qu'il aidoit de ſes conſeils, & les élevoit pour le ciel, comme l'aigle fait ſes jeunes aiglons. C'eſt de cette école de M. le Maiſtre que ſont ſortis M. Thomas du Foſſé, ſi illuſtre par ſes beaux écrits, M. le Nain de Tillemont, & pluſieurs autres dont la mémoire ne périra jamais.

* Il faut auſſi regarder M. Racine comme un des élèves de M. le Maiſtre, qui l'aimoit ſin-

gulièrement à [illegible]e de son esprit & de sa piété durant sa jeunesse.

Ce M. Racine qui a rempli toute l'Europe de sa réputation, non-seulement à cause de ses admirables pièces de théâtre, mais bien davantage, parce que le plus grand prince du monde l'avoit choisi pour écrire son histoire ; ce M. Racine, dis-je, avoit un mérite extraordinaire, étant aussi honnête-homme, qu'il étoit habile & intelligent ; ce qui est tout dire, après qu'on a vu des productions de son rare génie.

Sa famille étoit de la Ferté-Milon en Picardie ; & M. Vitart, intendant de la maison de M. le duc de Luynes, le reconnoissoit comme l'un de ses plus proches parens. Il avoit fait ses humanités avec beaucoup de succès à Port-Royal & sa philosophie au collége de Harcourt, d'où il entra tout d'un coup dans le grand monde, & s'y fit admirer par des essais qui passèrent pour des chefs-d'œuvres. Un succès si heureux, qui alloit croissant, de jour en jour, jusqu'au sommet de la gloire, put bien l'arrêter durant le cours de sa vie mondaine ; mais quand il fallut s'approcher du grand jour de l'éternité, & se livrer pour jamais aux abîmes des jugemens de Dieu, il compta pour rien la vie qu'il avoit passée dans les applaudissemens & la faveur du monde, & désira

dans le repentir de son cœur, que tant d'honneur & de gloire vînt se terminer à être enterré dans le cimetière de Port-Royal des Champs aux pieds de M. Hamont, lequel pour l'amour de Jesus-Christ, pauvre & humilié, avoit enfoui en ce désert tous les dons qu'il avoit reçus de la nature, perfectionnée par de grands travaux & par les secours de la grace.

« Je n'ai point connu, dit M. M... dans une » lettre à un ami, un plus savant homme ni » plus pieux que M. Hamon, médecin célèbre » de la faculté de Paris. Comme il savoit parfai- » tement ce qu'on appelle les humanités & les » belles-lettres, on le mit de bonne heure auprès » du plus excellent magistrat qui fût alors dans » le royaume. Feu M. Hallier, professeur royal » de Sorbonne, & depuis évêque de Cavaillon, » fit tous ses efforts pour l'engager à prendre » l'ordre de prêtrise, & à se faire passer docteur » en théologie. Mais sollicité plus puissamment par » l'esprit de Dieu, il renonça à toutes les pré- » tentions du monde, & se retira comme tout » honteux de sa gloire, avec de profonds sen- » timens d'humilité & de pénitence, dans le mo- » nastère de Port-Royal des Champs, s'employant à » rendre service aux malades, principalement » aux pauvres de la campagne, qu'il visitoit à » pied, & sur la fin de sa vie, sur un âne.

» Il a vécu [illegible] un jeûne continuel & dans
» une austérité extraordinaire, couchant sur la
» dure, & se levant tous les jours à trois heures
» du matin. Après les exercices de sa profession,
» il se consacroit tout entier à la prière & à l'étude.
» Il savoit parfaitement l'écriture sainte & les pères
» grecs. On a de lui plusieurs ouvrages de piété
» que M. Nicole préféroit à une infinité d'autres
» livres que l'on estime extraordinairement. Les
» médecins de Paris qui l'ont regardé en son tems
» comme le plus habile homme de leur faculté,
» le considérant aussi comme un saint, à cause
» de sa vie très-exemplaire, ont voulu avoir son
» portrait dans leur salle pour marque éternelle
» de leur vénération envers sa personne.

» Cet homme si humble, si pieux & si sage,
» a supprimé, autant qu'il a pu, ses écrits, &
» principalement ses savantes thèses de médecine.
» Je lui arrachai par force un petit écrit *in-octavo*
» qu'il composa étant jeune, contre *Cellotius*,
» sous le titre d'*Apologia Cellotii.* Il a vécu soi-
» xante-neuf ans, & est mort en 1687 de la mort
» des justes ». (B)

Un prince Allemand disoit autrefois qu'il n'avoit point remarqué, en lisant nos chroniques, que depuis l'établissement de notre monarchie, la France eût jamais joui d'une paix parfaite, & sans

nul trouble, durant ſept ou huit années tout au plus, tant notre aſcendant françois incline au mouvement & à la guerre.

M. Leſcaut, docteur de Sorbonne & évêque de Chartres, avoit beaucoup paru dans ſa jeuneſſe, & donné des écrits qui lui faiſoient bien de l'honneur : Cependant il diſoit qu'il ne conſeilleroit jamais aux jeunes gens, quelqu'érudition qu'ils euſſent, de ſe produire de ſi bonne heure, & de mettre au jour les fruits de leurs travaux. Il apportoit l'exemple de pluſieurs, entre leſquels il ſe rangeoit, qui, ne s'étant pas aſſez contraints de ce côté là, avoient eu tout le loiſir de s'en repentir.

D'autres diſent au contraire qu'il eſt avantageux de ſe produire de bonne heure ; parce que ſi, du premier coup, on ne réuſſit pas, on ne manquera pas une autre fois de remporter la palme après qu'on aura profité du jugement du public & des avis de ſes amis. Il y a en cela quelqu'apparence de vérité ; mais tout bien conſidéré, il eſt très-rare que les jeunes auteurs, qui ont bronché dans leurs premières épreuves, remontent dans les ſecondes au point de perfection qui leur eſt échappé. Les perſonnes judicieuſes y remarquent toujours je ne ſai quel fonds de jeuneſſe qu'un âge plus avancé n'a ſu mûrir. On corrige des fautes groſſières qui

sauteroit aux yeux de tout le monde : On se rend à la critique des savans sur des vétilles; mais on ne prend point d'autres principes que ceux dont l'on s'est entêté d'abord. On augmente, on polit son ouvrage, mais on ne le rend pas meilleur. Quelquefois même on fait pis la seconde fois que la première, les défauts d'une vieillesse usée se mêlant à ceux d'une jeunesse emportée & peu instruite.

Peu de gens, comme S. Augustin, ont le courage & tout ensemble l'humilité de se rétracter de bonne foi, & de quitter leurs premières routes quand ils reconnoissent qu'en les suivant à l'aveugle, ils se sont écartés du droit chemin.

J'ai connu un homme qui, ayant vécu très-long-tems, avoit accoutumé de dire, pour faire honneur à la vieillesse : « vin vieux, vieux luth, » vieille lame, vieilles pistoles, vieux docteurs, » vieux amis, vieux conseillers, vieux servi» teurs ».

Jeune conseil & nouveaux serviteurs,
Ont mis souvent les hauts états en poudre,

On donnoit à boire de l'eau d'absynthe à ceux qui avoient remporté le prix à la course dans le cirque. Pline s'est imaginé que l'absynthe étant très-saine, les Romains la donnoient à boire aux vainqueurs, comme une récompense très-pré-

cieuse, nul don n'étant comparable à celui de la santé. Cette pensée est plus belle qu'elle n'est vraie: car ce n'étoit pas pour cela qu'on donnoit à boire l'eau d'absynthe aux vainqueurs, mais pour appaiser les vertiges auxquels étoient sujets les cochers qui faisoient plusieurs fois le tour du cirque avec une vîtesse capable d'étourdir les plus fortes têtes.

Que vous ai-je fait mes yeux pour vouloir me quitter dans ma vieillesse? Encore si durant le cours de ma vie je vous avois employés à lire de vieux contrats & les maudits écrits que la chicane griffonne pour le supplice de *la* vue, vous auriez sujet de vous plaindre & de vous venger de ma dureté: mais je ne vous ai jamais fait lire que de beaux écrits dans les plus belles éditions du monde. Partagez avec moi, je vous prie, les infirmités de l'âge, comme je partage avec vous ce qui me reste de plaisirs. Je retrancherai quelque chose de vos longues lectures, je les choisirai davantage, afin qu'elles coûtent moins; & pour votre soulagement, & pour marque de mon amitié, je vous fais présent d'une excellente paire de conserves.

La Requête des Dictionnaires (1), par M. Ménage.

(1) Cette Requête est imprimée à la suite du Ménagiana, & le Menagiana Tome III, page 259.

eſt le plus joli ouvrage qui ſoit ſorti de la plume de ce fameux grammairien. Il s'y trouve plus de génie & de ſel que dans ſon hiſtoire de Sablé & dans tout le reſte des rapſodies qu'il a données au public. L'Académie françoiſe étoit de bien mauvaiſe humeur lorſqu'elle prit la chèvre pour une ſatyre ſi ingénieuſe qui ne nuiſoit ni à ſon dictionnaire ni à ſa réputation. De quoi s'aviſa-t'elle, cette illuſtre Académie, d'exclure de ſa compagnie un homme par un endroit qui lui en devoit faire ouvrir toutes les portes ? Je joins à cette requête le *Mamura*, la métamorpoſe de Montmort en perroquet, avec quelques épigrammes latines, particulièrement celle qui eſt pour M. Scaron. Après cela je baiſe les mains à l'auteur, & je néglige le reſte, à l'exception toutefois de ſes remarques ſur la langue françoiſe qui ont leur utilité.

Quelques philoſophes prétendent que, des cinq ſens de l'homme, il n'y a que celui de l'odorat qui ne contribue point aux rêves ou aux ſonges qui arrivent durant le ſommeil : c'eſt-à-dire, pour parler plus clairement, qu'on ne s'imagine point, durant le ſommeil, de ſentir les odeurs, comme on s'imagine voir & toucher des corps, goûter des viandes & entendre des ſons. La raiſon qu'en rendent ces philoſophes, c'eſt que l'odorat eſt trop aërien & trop ſec pour faire impreſſion ſur la partie du cer-

veau qui sert d'organe à l'imagination. Sans m'arrêter à éplucher cette raison, & la laissant telle qu'elle est, je dirai simplement qu'on expérimente le contraire, & qu'on s'imagine quelquefois, durant le sommeil, sentir des odeurs; je dis quelquefois, parce qu'il faut avouer que c'est rarement, à moins qu'on n'ait accoutumé d'user de parfums, qui fournissant au cerveau des esprits dont le cours donne des secousses si fortes aux organes de l'odorat, que l'imagination en est réveillée, & fait que l'on s'imagine en dormant, sentir effectivement des odeurs. Il peut aussi arriver qu'en s'imaginant par exemple de voir des fleurs, une puissance excitant l'autre, on croye en même tems les porter au nez & les sentir.

Les anciens n'avoient pas une connoissance aussi parfaite de l'aimant que nous l'avons aujourd'hui; mais en récompense, ils lui trouvoient de certaines vertus que nous n'y reconnoissons point à présent, comme celle de reconcilier les maris avec leurs femmes quand ils sont en grabuge, & de donner de l'éloquence à ceux qui n'en ont point, ou de l'augmenter dans ceux qui n'en ont qu'une très-foible. *Non desunt qui scribant, magnetem, præcipuè qui cœruleo colore scatet, reconciliare maritos, augere gratiam & decorem in sermone.* Si cela étoit vrai, tout orateur voudroit avoir sa pierre

d'aimant; & l'on trouveroit plutôt un prédicateur ſans chaperon ou ſans bonnet, que ſans cette pierre miraculeuſe.

Il ſe trouve beaucoup d'hermaphrodites dans les Indes orientales, & encore plus dans les Indes occidentales. Les ſauvages de la Floride les regardent comme des monſtres; & parce qu'ils ſont d'une conſtitution très-forte, on les fait ſervir à porter des fardeaux, à enterrer les morts & à aſſiſter les peſtiférés. Nous avons peu d'hermaphrodites en France, du moins qui ſoient connus. Ceux que j'ai vus étoient de foible complexion, avoient beaucoup de cheveux & point de barbe.

La méthode d'apprendre le latin par les analogies de cette langue, eſt la plus ſimple & la plus facile de toutes celles qu'on a jamais inventées pour le ſoulagement de la jeuneſſe. Elle eſt auſſi plus ancienne, puiſqu'elle a été pratiquée par les Romains, & que Jules-Céſar en a donné les règles. J'apprends que M. de l'Oeuvre travaille à faire revivre cette méthode. Il n'eſt pourtant pas le premier, qui de nos jours y ait mis la main. Il y a environ cinquante ans, qu'un gentilhomme de Baſſe-Bretagne nommé du Champ, très-ſavant dans les langues, enſeignoit de cette manière le latin à Paris avec beaucoup de fruit. C'eſt un

malheur

malheur que n'ayant fait imprimer qu'un fort petit nombre d'exemplaires de sa méthode, qu'il ne communiquoit qu'à ses écoliers, il ne nous en reste aucune copie pour pouvoir juger de l'excellence de cet ouvrage.

M. du Champ, avoit appris le latin de cette façon à sa fille unique, & à son petit-fils, qui dès l'âge de cinq ou six ans le parloit facilement. J'ai vu sous cet excellent maître des hommes de vingt-cinq & trente ans, qui ayant négligé les études de collége, & ne sachant pas six mots de latin, se rendoient capables, au bout d'une année, d'étudier en philosophie & en droit. Quand une fois on avoit compris sa méthode, & retenu par cœur un nombre suffisant de mots latins, il faisoit expliquer les meilleurs auteurs; & à mesure qu'on avançoit dans ce travail, il s'appliquoit à faire connoître la force & la propriété des mots, la régularité des constructions, la netteté & l'éloquence du style, la beauté des figures & toutes les finesses de la plus pure latinité.

Dans la suite, & par opposition à cette perfection de langage, il faisoit lire un auteur ou deux d'un latin dur & corrompu, pour faire sentir à quel point l'on doit être choqué de cette méchante affectation de quelques anciens & avec quel soin il faut l'éviter. Puis il permettoit la composition; mais il exigeoit principalement qu'on s'accoutumât

à parler latin [illegible] toutes ſortes de ſujets, même jusqu'aux plus bas & aux moins uſités. Pour lui il parloit fort naturellement cette langue, & avec tant de grace, qu'il n'y avoit qu'à le bien écouter pour devenir habile dans l'uſage du latin.

Certes on eſt bien obligé à ceux, qui pour rendre cet uſage facile, ont compoſé des méthodes en vers ſoit latins ou françois, qui ſervent d'amorce aux enfans : mais à dire vrai, cette amorce eſt bien dure, & il eſt preſqu'impoſſible d'y mordre avec plaiſir, & par conſéquent avec beaucoup de ſuccès, les enfans ne réuſſiſſant guères dans les choſes qu'ils ne ſauroient goûter qu'avec amertume. On a beau leur propoſer des récompenſes, & les piquer d'honneur, tout cela n'eſt point aſſez fort pour les obliger à apprendre par cœur une infinité de règles de grammaire, écrites d'un ſtyle ſauvage & barbare, qui en écorchant les oreilles, étouffe encore l'eſprit & la mémoire.

On apprend une douzaine de ces règles, & puis c'eſt tout. Si l'on en apprend davantage, c'eſt un miracle; l'expérience ne faiſant que trop voir, que d'un nombre infini d'écoliers qui ont étudié durant cinq ou ſix ans ſelon cette méthode, il n'y en a pas dix qui ſachent par cœur toutes les règles de maître Jean Deſpautère.

On dira qu'ils en ſavent le ſens, & que le reſte ne ſervant de rien, ils l'ont négligé comme une

écorce inutile. Voilà donc bien du tems & des peines perdues; & ne pouvoit-on pas apprendre ce sens aux jeunes gens, sans le leur servir, enveloppé dans de méchans vers qu'on ne retient point? ç'auroit été plutôt fait d'apprendre par cœur autant de mots purement latins, qu'il y en a de barbares dans ces vers; & ce travail ne seroit pas ingrat, parce que ces mots étant d'usage, se confirmeroient dans la mémoire par l'usage même qu'on en feroit dans l'exercice journalier de la langue latine, soit en composant ou en lisant les auteurs.

Pour le dire sincèrement, nous avons rendu l'étude des langues très-difficile par trop de précaution. Les moyens les plus simples & les plus naturels dans cette connoissance, comme dans toutes les autres, sont les plus courts & les plus sûrs. Il semble, de la façon qu'on s'y prend, qu'on pense plutôt à amuser la jeunesse qu'à l'instruire, s'imaginant que tout est fait, quand on a rendu les enfans dignes, à l'âge de dix-sept ou de dix-huit ans, d'être sevrés de ces amusemens, ou plutôt de ces contraintes dans lesquelles ils gémissent.

Les franges qu'on met au bas des robes, sont d'un très-ancien usage, au commencement ce n'étoit que l'extrémité des étoffes, qui ne s'ourlant pas, mais s'effilant, formoient quelqu'espèce d'agrément: mais dans la suite, on est venu à ajancer

ces fils avec plus d'ordre & de propreté. Non-seulement les Orientaux & les Juifs en ont fait un ornement à leurs habits, mais aussi les Grecs & les Romains. On voit à Rome d'anciennes statues de femmes, dont les robes sont bordées de franges. Boissardus en a remarqué deux, l'une *in domo Titi Celsi*, & l'autre, *in domo Nonciarum* : celle-ci représente la figure de Mammée, ainsi que son inscription le porte : MAMMEA AUG. M. Dans le pénultième siècle, les franges au bas des habits étoient à la mode en France, comme cela se remarque dans les tapisseries & les peintures de ce tems-là. A la fin, cette mode se passa, & ne demeura que dans les emmeublemens, surtout dans ceux des églises; mais depuis quelques années cette mode est revenue, notre humeur changeante nous donnant tour-à-tour du goût & du dégoût pour toutes les choses qui sont de notre usage.

Les monumens de l'ancienne Rome, dont nous avons les dessins parfaitement bien gravés dans quelques-uns de nos antiquaires, sont d'une très-grande utilité pour le soulagement des jeunes gens dans les études. On y apprend presque tout d'un coup, & d'une façon agréable & divertissante, la mythologie des dieux, l'histoire romaine, & en particulier, les généalogies des personnes illustres de l'empire. On y voit la forme des temples, des

autels, des tombeaux, des basiliques, des cirques, des thermes, & des bains publics. On y connoît à l'œil quels étoient les habillemens des empereurs, des prêtres, des magistrats, des soldats, des esclaves, & des dames Romaines, leurs coîffures, leurs chaussures, les bracelets, & les autres ornemens dont les hommes & les femmes se paroient; comme aussi la forme des lits, des chaises, des tables, des plats, des vases, des lacrimatoires, des urnes, des lampes & flambeaux; la figure des chars, des vaisseaux, des armes, des machines de guerre, & des instrumens de musique que les Romains ont, ou inventés, ou perfectionnés. On y voit les triomphes, les sacrifices, les fêtes, les festins, les combats sur mer & sur terre, les jeux publics, & une infinité de choses curieuses qui, étant considérées en détail, & avec quelque attention, apportent une lumière pour l'intelligence de la plupart des auteurs latins qu'on ne sauroit trouver dans les commentaires qui, ne peignant qu'aux yeux de l'esprit ces choses dont le jugement dépend des sens, nous laissent toujours dans l'obscurité & dans l'embarras à leur égard, à moins qu'on ne les voye de ses yeux. Je ne dis rien que je n'aie éprouvé moi-même; m'étant appliqué à cette recherche, j'ai plus profité en quinze jours par cette méthode qui instruit l'esprit par les yeux, que je n'avois fait durant plusieurs années, en re-

courant aux commentateurs & aux dictionnaires. Ce n'eſt pas qu'il faille mépriſer ni négliger ces ſecours; mais en vérité, tout ſeuls, ils ne nous aident pas aſſez.

Julii Caſſerii Placenti Philoſophi atque Medici Patavii, de vocis auditûſque organis Hiſtoria anatomica. La méthode de traiter de l'anatomie du corps humain par parties, eſt très-judicieuſe. Quand on veut tout dire en un ſujet ſi vaſte, on ne dit rien du tout, ou l'on ne dit pas aſſez. Caſſerius, médecin de Padoue, qui avoit bien conçu cette vérité, s'eſt réduit à l'hiſtoire anatomique des organes de la voix & de l'ouïe. Son livre fut imprimé à Ferrare en 1600. On voit bien que ce médecin tenoit encore à de certains principes d'Ariſtote & de quelques anciens médecins; mais au reſte il ne laiſſe pas d'être curieux dans ſes recherches, comme lorſqu'il obſerve que les cartillages du *larynx* ou *goſier*, ſe convertiſſent preſque toujours en os dans les vieillards; & que l'*epiglotte* ou la *luette*, c'eſt-à-dire, la petite membrane cartilagineuſe qui couvre l'ouverture de l'aſpre-artère, ne ſe trouve point dans les oyes, dans les poules-d'Inde, dans les grenouilles, &c.

Le même auteur qui avoit fait la diſſection de la cigale, de la ſauterelle, du grillon & du frélon, a remarqué que les organes du ſon que ces inſectes

rendent, consistent en une espèce de petit tambour rempli d'air, qui étant frappé, soit par de petites membranes destinées à cet usage, comme cela paroît dans les cigales, soit par les aîles de ces insectes, comme cela se voit dans le frelon, le grillon, la sauterelle, les guêpes, les abeilles, &c. forment le bruit que nous entendons, & qui importune & chicane nos oreilles.

Tout animal qui ne respire point, selon Casserius, n'a ni voix ni aucuns des organes qui servent à former la voix ; c'est-à-dire, qu'il n'a ni *larynx* ou gosier, ni poumon. Tout animal qui n'a point de sang, n'a ni *larynx* ni respiration. Les poissons, quoiqu'ils aient du sang, ne forment point de voix, parce qu'ils n'ont point de poumon. S'il s'en trouve qui rendent quelque son, cela ne peut venir que du mouvement des ouïes, ou de quelque cause semblable.

Pour ce qui est de l'ouïe, notre auteur dit que c'est une question ; savoir, si les poissons ont les organes de l'ouïe & de l'odorat, & si les trous qu'ils ont au-dessous des yeux, leur servent d'organes pour ouïr & pour flairer. Il prétend, après l'expérience qu'il en a faite dans la dissection de la tête d'un brochet, que les poissons ont tous les organes nécessaires au sens de l'ouïe. *Quæ omnia mihi tandem certissimè innotuere, ut non solum mihi amplius de foraminibus illis dubitandum*

sit, sed nihil etiam quo ad plenam ac absolutam totius organi cognitionem, ulterius indagandum.

Isolé est un terme d'architecture qui nous est assez familier. Il vient de l'italien *isolato*, qui veut dire, fait en forme d'isle, ou détaché en forme d'isle : *Fato in iolâ*, fait comme une isle, ou détaché de son continent : *Balouardo in insolâ*, un bastion détaché en forme d'isle. Nous disons un autel *isolé*, une colonne *isolée*. L'ancienne Rome étoit si grande & si étendue depuis que Néron l'eut rebâtie, qu'on y comptoit quarante-huit-mille maisons *isolées*, c'est-à-dire, détachées les unes des autres, comme autant d'isles.

Il est souvent fait mention des *maisons isolées*, dans les loix des Romains. Et c'est en ce sens que M. Cujas explique le mot d'*insula*. Sur quoi il s'est formé une difficulté qui se trouve dans une lettre d'*Albertus Gentilis*, à Jean Hottoman, fils de François, du même nom, tous deux grands jurisconsules : *non mihi declaras, quid insula sit, cujus frequens est mentio in legibus nostris ? Scio ædificium ab omnibus dici, quòd ad exemplum insulæ, quæ aquis circumfluitur, & ipsum ambitu quodam continetur, nec ulli prætereà ædificio sit conjunctum. Sed vide, an pro dictatoris imperio potiùs, quàm ex docentis officio Cujacius solverit, quod in contrarium adduci potest ex L. quidam ff. de serv.*

urb. Rom. communis ibi dicitur paries adjacentis insulæ. Nihil vetat, inquit iste, insulæ adjacentis communem esse parietem, etsi non sit insula vicino ædificio connexa. Aio ego & quomodo istud fieri possit. Addo. L. prædiis. Si de L. 3. appellatione domûs, scribit Papinianus, insulam quoque junctam domui videri ligatam. Ecce insulam domui junctam. Quid ais, Hottomane? Junctam ambitu, qui pars insulæ sit, tu videris, sanè ego non admodum probo. Nous n'avons pas la réponse de Jean Hottoman, qui, selon toutes les apparences, s'en est rapporté à M. Cujas; le plus éclairé de tous les jurisconsultes modernes dans tout ce qui regarde les moindres circonstances des antiquités & des usages des Romains.

Ce qu'on a rapporté comme une vérité dans un petit livre, sans nom d'auteur, que M. de Rancé, abbé de la Trappe s'étoit converti à la vue de la tête de madame de Montbazon, que ses serviteurs avoient séparée du corps pour l'ensevelir dans un cercueil de plomb qui étoit trop court, doit passer pour un conte fait à plaisir. Il est seulement vrai que cet abbé, qui étoit ami particulier de cette dame, allant pour lui rendre visite, sans savoir qu'elle fût malade, rencontra dans son antichambre monsieur N... qui lui dit tout effrayé que madame de Montbazon, frappée de petite vérole,

n'avoit plus besoin que d'un confesseur. L'abbé remonta aussi-tôt en carrosse, & étant revenu peu de tems après avec un confesseur, il trouva que cette dame venoit d'expirer. Il en fut vivement touché; mais il ne pensa tout de bon à cette conversion si célèbre, qui a édifié tout le monde, que deux ou trois ans après le décès de madame de Montbazon.

A propos de ces petites véroles, j'ai ouï dire à un habile médecin qu'elles ne sont pas si mortelles qu'on se l'imagine, & que la plupart des gens, principalement les femmes qui paroissent en mourir, ne meurent effectivement que de la peur de mourir, ou plutôt de celle de perdre leur beauté, qui leur est plus chère que la vie, n'y ayant presque point de belle femme qui, étant frappée de cette laide maladie, réchappe & revienne en santé.

Il faut pourtant avouer que la petite vérole est très-dangereuse, & presque toujours mortelle dans les personnes âgées. Ce qui a donné lieu à ce bon mot de M. Rabutin, en parlant de l'amour, que cette passion, comme la petite vérole, fait d'autant plus de mal, qu'elle prend plus tard.

Les Romains, comme les autres nations, avoient ordonné plusieurs sortes de supplices pour le châtiment des criminels. Les jeunes garçons qui

n'étoient pas encore revêtus de la robe virile, & les jeunes filles, quelques coupables qu'elles fussent, ne subissoient point la rigueur des loix. C'est pourquoi, quand il y alloit du dernier supplice, on contraignoit les garçons à prendre la robe virile ; & quant aux filles : *carnifex illarum florem delibabat virgineum priusquàm supplicium paterentur.* Corneille-Tacite dit que ce privilége leur fut accordé en faveur de leur virginité. Beau privilége plus dur mille fois que le supplice même.

Quand un homme étoit condamné à la mort, on faisoit savoir, soit par un crieur public, ou par une inscription infamante, la cause de sa condamnation.

Le supplice de la croix, chez les Romains, étoit le plus dur de tous, tant à cause de l'infamie, qu'à cause des autres peines qui l'accompagnoient : car tout homme qui étoit condamné à être crucifié, l'étoit aussi à être fouetté par les carrefours avec tant d'excès, que souvent les criminels expiroient sous les coups, & sous le fardeau de la croix qu'on les forçoit de porter. De plus, on laissoit mourir le patient sur le gibet, exposé à toutes les rigueurs du tems ; & ce qui est pis, aux injures & aux reproches de la canaille. Aussi l'on ne condamnoit à un supplice si infame, que les esclaves & les plus grands scélérats.

Ce genre de supplice n'a commencé à être en

usage, parmi les Romains, que sous le roi Tullus Hostilius, & n'a cessé que du tems du grand Constantin, & par son ordre, à cause du respect que cet empereur chrétien avoit pour la croix de Jésus-Christ.

Depuis on se contenta d'étrangler les coupables. Il y a même apparence que cela ne se faisoit pas en public, mais en particulier, & dans la prison.

Les exécutions se faisoient hors de la ville, & seulement les jours que nous appelons ouvrables; mais jamais les fêtes. C'est pourquoi Tibère ayant envoyé Sabinus au supplice le premier jour de l'an, qui étoit fêté chez les Romains, le patient s'écria: *sic licet annum inchoare?* Les Grecs, comme les Romains, étoient de religieux observateurs de cette pratique.

Les patiens qu'on conduisoit au gibet, avoient le visage couvert d'un voile, ce qui s'observoit pour ne les pas effrayer par la vue des instrumens de leur supplice, ou plutôt pour leur épargner la honte de se voir exposés aux yeux du public.

La prison perpétuelle étoit encore une peine qui sembloit bien dure aux Romains, & même plus cruelle que la mort. Leurs loix, dans la suite des tems, abolirent ce genre de supplice: mais quelques empereurs comme Tibère, le remirent sur pied.

On condamnoit aussi les criminels à avoir la

tête coupée : ce qui s'exécutoit en deux manières, ou avec l'épée, ou avec la hache.

Les Romains ne faiſoient point mourir les coupables par le poiſon, bien que les Athéniens, qu'ils ſe piquoient de copier en bien des choſes, leur en euſſent donné l'exemple; & rarement ils laiſſoient aux criminels le choix de leur ſupplice.

Ils couſoient les parricides dans des ſacs de cuir, & les jetoient à la mer ou dans le prochain fleuve. Le grand Conſtantin rétablit ce ſupplice qui avoit été négligé ſous ſes prédéceſſeurs. Les Vénitiens en uſent d'ordinaire pour ſe défaire des criminels d'état. La nuit, à la ſourdine, on conduit un homme dans *le golfe : on le jette pieds &* poings liés à la mer, & il n'en eſt plus parlé. C'eſt là toute l'eau bénite qu'on lui donne, & toute la cérémonie de ſes funérailles.

Durant les premiers ſiècles, les Romains précipitoient les criminels du haut d'un rocher en bas. Mais à la fin, ce ſupplice n'eut plus de lieu : néanmoins Tibère, qui avoit des goûts particuliers en fait de cruauté, en faiſoit faire quelquefois l'épreuve.

On traînoit les cadavres des criminels avec des crocs de fer aux fourches patibulaires, où ils étoient gardés par l'ordre des magiſtrats, juſqu'à ce qu'étant pourris ou dévorés par les bêtes, ils ne fuſſent plus capables de la ſepulture qu'il n'étoit pas permis de leur donner; néanmoins, la grace s'en accordoit

quelquefois à des personnes considérables, & pour des raisons particulières.

Le supplice de la roue, dont nous avons l'usage en France, & qui nous est venu d'Allemagne depuis environ deux cens ans, étoit inconnu aux Romains & aux autres nations. Il est pourtant vrai que les Romains cassoient les jambes aux crucifiés pour avancer leur mort. Rarement les Romains faisoient brûler les coupables, à moins que ce ne fussent des esclaves.

* Il n'y a guères que deux cens ans, qu'en France on noyoit les criminels d'état. Nous en avons plusieurs exemples sous le régne de Louis XI, & ceux qui ont un peu de connoissance de l'histoire de ce tems-là, savent que la Seine étoit d'ordinaire le cimetière où ce bon prince faisoit ensevelir, par son compère Tristan, ceux qu'il trouvoit de trop dans son royaume.

La chronique scandaleuse rapporte, qu'au mois de Juillet 1465, plusieurs qui avoient conspiré contre le roi, furent noyés en la rivière de Seine devant la tour de Billy, par sentence du prevôt des maréchaux.

« En l'an 1466, dit la même chronique, le
» seigneur de Sternay, général de Normandie,
» fut noyé en la rivière Dure, par les gens du
» prevôt des maréchaux : & puis fut le corps

» dudit de Sternay, retiré hors de ladite rivière,
» & mis en terre en l'église de Notre-Dame de
» Louviers, où il lui fut fait son service.

» Audit tems furent plusieurs personnes, offi-
» ciers & autres dudit pays de Normandie, exé-
» cutés & noyés par le prevôt des maréchaux,
» pour les questions du roi & monseigneur Charles
» son frère».

Enterrer vifs les criminels, étoit encore un supplice de ce tems-là. «En 1460, dit la même chro-
« nique, fut fait mourir & enfouie toute vive,
» audit lieu de Paris, une femme nommée Perrette
» Mauger, pour occasion de ce que ladite Perrette
» avoit fait & commis plusieurs larcins, *&c.* Pour
» lesquels cas & autres par elle confessés, fut con-
» damnée par sentence donnée du prevôt de Paris,
» nommé messire Robert Destouteville, chevalier,
» à souffrir mort, & être enfouie toute vive de-
» vant le gibet, ce qui fut exécuté».

On peut voir, en comparant cette chronique avec l'histoire de notre tems, combien nos mœurs sont changées depuis deux cens ans. On est peut-être moins dur aujourd'hui qu'autrefois envers les misérables, & nos princes ne font pas châtier avec cruauté ceux qui les offensent: mais aussi ils ne se familiarisent pas, comme en ce tems-là, jusqu'à aller manger à la campagne & à la ville chez leurs sujets.

« Au mois de Mars 1477, le roi Louis XI,
» qui étoit à Tours, s'en vint à Paris loger à Ablon
» sur Seine, en un hôtel appartenant à M[illegible] Se-
» namy, Elu de Paris.

» Le roi, en une autre année, s'en alla souper
» en l'hôtel de sire Denys Hesselin, son pannetier,
» & Elu de Paris qui, nouvellement étoit de-
» venu compère du roi, à cause d'une sienne fille
» dont sa femme étoit accouchée, que le roi fit
» tenir pour lui par maître Jean Balue, évéque
» d'Evreux; & pour commeres, y étoient madame
» de Bueil & madame de Montglat. Et audit hôtel
» le roi y fit grande chère, & y trouva trois beaux
» bains honnêtement & richement atteintelés,
» cuidant que le roi deust illec prendre son plaisir
» de se baigner, ce qu'il ne fit point pour aucune
» cause qui, en raison, le mirent; c'est à savoir,
» tant pour ce qu'il étoit enrhumé, qu'aussi pour
» ce que le tems étoit dangereux.

» Le tiers jour de Septembre 1461, le roi
» Louis XI, avec les seigneurs, & aucuns gen-
» tilshommes de sa maison, soupèrent en l'hôtel
» de maître Guillaume de Corbie, lors conseiller
» en sa cour de parlement. Et cette nuit, le roi
» le fit & créa premier président du Dauphiné; &
» là y furent plusieurs damoiselles & honnêtes
» bourgeoises dudit lieu de Paris. Et en ce tems,
» le roi étant audit lieu de Paris, fit de grandes,

» honnêtes

» h...es & bonnes chières en divers lieux &
» hostels de Paris.

» Le jour qu'on sacra R. P. en Dieu, M. Jean
» Balue, évesque d'Evreux, le roy soupa en l'hostel
» de son thrésorier des finances, maître Estienne
» Chevalier.

» En ce tems, le roy fit aller la royne à Orléans,
» qui, lors, estoit à Amboise. Et le jeudy ensui-
» vant, dix-huitième jour dudit mois, le roy
» soupa en l'hostel du seigneur de Armenonville,
» où il fit grande chière, & y mena avec lui le
» comte du Perche, Guillaume de Biche, Guiot
» Durie, Jacques de Crevecœur, M. de Craon,
» Messire Yves de Fau, Messire Gastonet du
» Léon, Wasse de Monpedan, Guillaume le
» Cointe, & maître Renault des Dormans. Et
» pour femmes y estoient mademoiselle de Arme-
» nonville, la Longue Joye, & la duchesse de Lon-
» gueil. Et pour bourgeoises, Estiennette de Paris,
» Perrette de Chaalons, & Jeanne Baillette ». Ce
qui nous apprend que les bourgeoises de ce tems-là faisoient comparaison avec les plus grandes dames (1). Et il ne faut pas s'imaginer que dans

(1) M. le Duchat observe sur cet article que les trois bourgeoises qui y sont nommées étoient des maîtresses du roi, ainsi qu'il falloit que, bon gré malgré, les dames de la cour les souffrissent en leur compagnie (E).

ces fêtes, les gens y fussent dans la con[illegible] & dans un respect à faire dormir debout : non, la majesté se déroboit à elle-même, & ne laisse voir que le compère. Notre grand roi Henri IV a fermé, après lui, la porte à ces familiarités des vieux siècles, dignes certainement de l'âge d'or.

Les reines de ces tems-là, aussi-bien que les rois, se familiarisoient fort aisément. « Le jeudy
» du mois de Septembre 1467, la royne accom-
» pagnée de madame de Bourbon & mademoiselle
» Bonne de Savoye, sœur de la royne, & plusieurs
» autres dames de sa compagnie, souppèrent en
» l'hostel de maistre Jean Dauvet, premier prési-
» dent en parlement, & illec furent receues & fes-
» toyées moult noblement & à grant largesse, &
» y eut faits quatre moult beaulx baings & riche-
» ment aornez, cuidant que la royne se y deust
» baigner, dont elle ne fist riens, pource qu'elle
» se sentit ung peu mal disposée, & aussi que le
» temps estoit dangeréux : mais en l'ung desdits
» baings se y baignirent madicte dame de Bourbon,
» mademoiselle Bonne de Savoye : & en l'autre
» baing au joignant, se baignirent madame de
» Monglat & Perrette de Chaalons, bourgeoise de
» Paris, & là firent bonne chiere ».

Remarquez qu'en ce tems-là le bain étoit un régal dans les fêtes.

C'étoit un genre de supplice chez les Romains,

que de faire ouvrir les veines. Les empereurs laissoient quelquefois la liberté aux malheureux de choisir ce genre de mort pour leur en épargner un autre plus cruel.

La prison perpétuelle étoit un supplice que les coupables regardoient comme un enfer. *Pœna carceris etsi levissima censeatur, tamen morti sæpius æquiparatur, imò gravi morte crudelior; plerique carcerem inferos appellant.* Cassiodore s'adressant à un empereur, lui dit : *ex averno tuo victuros reos remitti dum imperas, redeunt ad superos qui magnâ ex parte inferos pertulere.* On ne meurt qu'une fois dans les autres supplices, dans celui-ci on meurt à tout moment & à toute heure, *jure civili perpetui carceres prohibiti sunt. L. mandatis ff. de pœnis.*

L'exil & le bannissement étoient aussi en usage chez les Romains; & ce qu'ils appeloient *deportatio*, qui consistoit à être confiné dans des îles désertes, c'étoit d'ordinaire la peine des gens de qualité. Elle étoit pire que l'exil & le bannissement : *gravior deportatio, quia perpetua vel in insulam extra commercium positam damnatio. L. inter pœnas ff. de interdictis.* Il étoit moins dur d'être relégué hors des confins de l'empire. *Relegatio est cùm quis jubetur patriæ fines exire, civitatis jura non tollit, nec patriam potestatem, nec testamenti factionem.* Mais quiconque étoit confiné dans les îles, ne jouissoit plus des priviléges des citoyens : *depor-*

tatus amittit civitatem, liberos in potestate non retinet, patitur bonorum publicationem.

On ne condamnoit aux mines & aux stigmates que les gens de la lie du peuple. Cependant, Caligula, sans respect pour la qualité des personnes, condamna des parricides & des chevaliers Romains à souffrir les stigmates, & à servir aux mines, à la réparation des chemins publics, & même à être exposés aux bêtes dans le cirque, ou à être sciés par le milieu du corps.

Il y avoit des peines particulières aux soldats, quand ils tomboient en faute. La première peine c'étoit la dégradation; par exemple, c'étoit un affront d'ôter le cheval à un cavalier, & de le réduire à être fantassin, comme aussi de réduire un fantassin à servir dans un rang plus bas & parmi les frondeurs. Une autre peine infamante, c'étoit les coups de bâtons, ou de seps de vigne. *Milites fustibus, aut vitæ à tribuno, centurione, vel alio castrensi præposito, aut commilitone vapulabant.* Quelquefois on dégradoit les soldats de l'ordre militaire, & on les chassoit avec honte. D'autres fois on se contentoit de leur délier la ceinture, ou de leur tirer du sang, & cette peine étoit la peine des poltrons, *ut non tàm pœnam quàm medicina videretur*, dit Gelius (B).

C'est un plaisir dans les îles, & dans quelques

can[illegible] l'Amérique, de voir les naturels du pays venir à nos habitations & dans les marchés [illegible] des troupeaux de toutes ſortes de petits animaux de plaiſir qu'ils nous donnent pour un peu d'eau-de-vie & de tabac, quelquefois un ſauvage tout nud, mais le corps teint d'une couleur rouge qui lui donne un grand luſtre, comme on le peut juger, aura ſur ſa tête une guenuche, ſur l'épaule droite un ſapajou, & ſur la gauche un rat muſqué; des perroquets ſeront perchés ſur ſes bras, ou voltigeront autour de lui, & des ſinges dévanceront ou ſuivront ſes pas en faiſant mille gambades. Chaque bête lui parle à ſa manière; il entend le langage de toutes, & toutes entendent le ſien.

Ce n'eſt pas être pédant que d'enſeigner la jeuneſſe. Cet exercice n'a rien que de très-louable, il y a long-tems qu'on l'a montré dans un diſcours fait exprès, & qui a été rendu public. Mais c'eſt être pédant que d'apporter dans le commerce du monde, & parmi les honnêtes gens, l'air magiſtral, le ton de voix, l'arrogance, & les autres défauts qui ſe contractent aiſément dans les exercices de collége, à moins qu'on n'ait beaucoup d'eſprit, & qu'on ne veille extraordinairement ſur ſoi-même. Un jeune homme qui aura quelquefois de la naiſſance, ſe trouve engagé par ſon ſort à régenter des écoliers, c'eſt-à-dire, à dominer ſur

un petit peuple indocile & ſans raiſon, toujours prêt à réſiſter, & qui réſiſte toujours, mettant toute ſon application à contrecarrer le régent, & à lui faire niche. Cet homme qui veut faire plier comme le jonc ces petits animaux, s'accoutume à lever les bras, à parler d'un certain ton, & à faire de certaines grimaces pour ſe rendre redoutable, & donner du poids à ſes réprimandes. Il enfonce ſon bonnet, ou le met de travers, rougit, tempête, écume, parle de hauteur, commande à baguette, mêle le grec, le latin, le françois enſemble, diſpute, s'obſtine, braille, & prend, ſans y penſer, les mœurs des écoliers qu'il étoit venu pour redreſſer. Toujours appliqué à ce gouvernement tumultueux, il ſe néglige; & ſe perdant de vue, il fait peur aux petits enfans, & enfin à tout le monde. Que ſi par malheur cet homme a de la vanité, & qu'il penſe, avant que de s'être décraſſé, & avoir ſecoué les ordures de la claſſe, à ſe donner un grand air qui le diſtingue des gens de ſa robe, il ſe forme en lui un mélange ridicule des manières de collége avec celles des honnêtes gens, qui fait voir un pédantiſme extraordinaire, mille fois plus inſupportable que le pédantiſme tout pur, qui ne paſſe pas les bornes du pays latin. Car, dans ces bornes, le pédantiſme étant ſur ſon fumier, on n'en ſouffre pas plus que des mœurs des Lappons qui demeurent chez eux : mais quand il ſe répand

au-[illegible], & qu'il s'approche de la ville & de la cour, il pèse sur les épaules d'un chacun ; & un [illegible]er qui donne un rat, ou qui jette de la boue aux passans, fait moins souffrir le public que ce pédant réformé qui vient accabler les gens de son jargon & de ses complimens.

Il se trouve dans les additions de M. Pellisson, au livre qu'il nous a donné, *De la Tolérance des Religions*, une copie du bref de Pie IV pour la communion sous les deux espèces, tirée des mémoires manuscrits de Granvelle, par M. l'abbé Boisot. « Il en est parlé en plusieurs historiens, & » particulièrement dans le dernier volume d'*Odo-* » *ricus Raynaldus*, continuateur des annales de » Baronius, sur l'année 1564. Mais la teneur du » bref ne se trouve qu'en des livres qu'on ne » trouve point, comme en celui de Calixte, théo- » logien Allemand, qui est très-rare.

» Pie V, successeur de Pie IV, Grégoire XIII » ensuite révoquèrent cette concession, & réta- » blirent l'usage observé depuis plusieurs siècles, » de ne recevoir les laïques à la communion que » sous une seule espèce. Palavicin, en son histoire » du concile de Trente, liv. 24, ch. 12, nomb. 8, » fait mention de cette particularité ; mais avec » ces deux différences : la première, qu'au lieu de » Pie V, à qui Raynaldus attribue cette révoca-

» tion, il met Sixte V, & cite les Mémoires de
» son pontificat gardés au Vatican. *Sta nelle me-*
» *morie del pontificato di Sisto Quinto, ritr...*
» *fra le scrittura dell'ultimo card. Montalto, &*
» *conservate nelle archivio Vaticano.*

» La seconde différence est que Palavicin semble
» dire, ou laisser à entendre, qu'il n'y a pas eu de
» révocation expresse de cette concession, au moins
» par bref ni bulles. Mais il se trouve deux preuves
» incontestables que le bref de Pie IV. fut exé-
» cuté. L'une est l'article d'une réponse de l'em-
» pereur Maximilien à l'ambassadeur de Phi-
» lippe II; l'autre, celui d'une instruction donnée
» par Philippe II à Don Pedro de Avila, qu'il
» envoyoit au pape ».

A ces preuves rapportées dans le livre de M. Pélisson, on en peut ajouter une autre plus authenthique, ce me semble, que celles de M. l'abbé Boisot. Elle est tirée d'un recueil de médailles que Jean-Jacques Luckius fit imprimer à Strasbourg en 1620. Il est intitulé : *Sylloge numismatum elegantiorum quæ diversi imperatores, reges, principes, comites, respublicæ diversas ob causas ab anno* 1500 *ad annum usque* 1600 *cudi fecerunt.*

A la page 211 de ce recueil, on a deux médailles sous ce titre. *Nummi memoriæ dicati, cusi post calicis usum, in sacrâ cœnâ, ecclesiis Austriacis à pontifice permissum anno Christi* 1564. Sur la

premiere de ces médailles se voit le portrait en buste de l'empereur Ferdinand, avec cette devise : *Date Cæsari quæ sunt Cæsaris. Fer. Cæ.* & sur le revers, un calice surmonté de flammes, avec ce mot *oratio ;* & au tour : *Date Deo quæ sunt Dei.* Sur l'autre médaille qui avoit été frappée avant celle de l'empereur par un inconnu, est une main qui tient une lanterne, & sur le revers ces paroles : *Ich Seges Gern Besser*, 1564. Après cela on ne peut douter que les Allemands n'aient joui, durant quelque tems, de la concession de Pie IV, à de certaines conditions. *In beneficii hujus ecclesiæ præstiti memoriam*, dit Dressurus, *nummum hunc fieri fecit imperator : alterius* (*qui ab incerto auctore clàm sparsus ac disseminatus fuerat*) *quodnam sit votum, judicio lectoris relinquo.*

Madame de Châtillon plaidoit au parlement de Paris contre madame de la Suze, illustre par ses belles poësies. Ces deux dames se rencontrant tête à tête dans la sale du palais, M. de la Feuillade, qui donnoit la main à madame de Châtillon, dit d'un ton de Gascon à madame de la Suze, qui étoit accompagnée de M. de Benserade, & de quelques autres poëtes de grande réputation : *madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raison du nôtre.* Madame de la Suze, piquée de cette raillerie, répartit fièrement, & en faisant la mine : *ce*

n'eſt donc pas, monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.

Cela eſt beau quand la rime & la raiſon ſe trouvent enſemble ; mais cela eſt rare. L'abbé de Boiſrobert, toujours plaiſant dans ſes penſées, comparoit la raiſon & la rime à deux ſœurs, toutes deux héritières, qui ne peuvent s'accorder pour les partages. La raiſon, comme l'aînée, diſoit-il, veut dominer, & avoir le deſſus. La rime, jalouſe de ſes droits, ne veut point céder, & prétend que c'eſt à elle à régler toutes choſes. Elle s'obſtine, & ſoutient qu'il n'eſt point dans notre langue de vers ſans rime, & que ceux qui ſe ſont haſardés d'en faire en ce genre, ont été ſifflés & renvoyés à l'école. Fière de ces avantages, & de je ne ſai quelle richeſſe dont elle ſe vante, elle gourmande la raiſon & la contredit, ſi bien que quand *la raiſon, dit Virgile; la rime, dit Quinault*. Que faire pour remettre les choſes dans l'ordre ? Rime riche, comme femme riche, ne plie pas volontiers. Quitter ſon rang, ce ſeroit tout perdre : la rébelle n'en fera rien.

Le vers le mieux rempli, la plus noble penſée,
Ne peut plaire à l'eſprit quand l'oreille eſt bleſſée.

Raiſon, pauvre raiſon, tu as la juſtice de ton côté.

..... De toi ſeule nos écrits,
Empruntent leur luſtre & leur prix.

Mais au bout du compte, tu n'as point la faveur & l'oreille du peuple. Place-toi comme tu le pourras ; si c'est bien, à la bonne heure ; si c'est mal, ne t'en plains pas. Depuis tant d'années, & après tant d'épreuves, tu dois bien être accoutumée à la tyrannie de la rime, & au mauvais goût du parterre.

L'invention & le jugement sont les deux principales qualités d'un excellent architecte : mais rarement ces deux qualités se rencontrent ensemble dans une même tête ; d'ordinaire on manque plutôt au jugement qu'à l'invention, quoique celle-ci, sans l'autre, ne soit qu'une extravagante & une folle. Aussi, les anciens architectes ont veillé avec une extrême exactitude sur toutes les inventions de cet art si noble & si superbe. Néanmoins, une chose m'a paru peu judicieuse dans l'ordre corinthien, d'avoir donné pour chapiteau, à la colonne de cet ordre, une corbeille ou panier environné de feuilles, & couronné ou couvert d'une espèce de tuile carrée que Vitruve & les autres maîtres appellent *abaque* ou *tailloir* ; & que cette corbeille, avec sa tuile, soutienne une pièce aussi pesante qu'est l'architrave & toute la corniche de la façade d'un palais ou d'un temple. Rien n'est plus ridicule à penser, & ne choque davantage les plus relâchés critiques. Cette corbeille, avec sa tuile,

qui se trouve entre la colonne & l'architrave, & qui en porte tout le faix, devroit être écrasée un million de fois, plutôt que de soutenir un si horrible fardeau.

On dit, pour sauver cette licence ridicule, que c'est une fiction. Je l'avoue : mais cette fiction est contre le bon sens ; car toute fiction, pour être bonne, c'est-à-dire pour contenter tout esprit raisonnable, doit conserver le vraisemblable, & perdre & noyer pour ainsi dire, dans ce vraisemblable, toute apparence de fiction. Cela est si vrai que, bien que les colonnes torses & les colonnes cannelées soient effectivement aussi fortes que les colonnes toutes unies, puisqu'enfin les tors & les cannelures ne sont que des fictions ; néanmoins, les architectes les regardant comme étant plus foibles, ne trouvent pas qu'on puisse judicieusement les faire servir à soutenir de grosses masses de bâtimens, cela ne se tolérant tout au plus que dans des contre-tables & dans de légers morceaux d'architecture.

Le même ridicule paroît dans les *cariatides* ou statues de femmes, que quelques anciens architectes ont données pour soutien & pour appui à des grands édifices. Le vraisemblable s'évanouit là dedans, & jamais on ne s'imaginera que des femmes, quelques bonnes têtes qu'elles aient, puissent porter un fardeau qui seroit capable de les mettre en poudre, quand elles seroient toutes

de pierre ou de bronze. Il eſt vrai que de pitoyables architectes, conſidérant que ces femmes auroient beaucoup à ſouffrir ſous la peſanteur d'un gros corps de bâtiment, ont eu la bonté de leur mettre ſous la tête des couſſins ou oreillers bien mollets; ridicule ſur ridicule, ſi je ne me trompe.

Quand les Romains, j'entends ceux qui étoient de qualité, mangeoient en famille, le mari ſe couchoit ſur un petit lit fait à-peu-près comme nos lits de ſalle. Ce lit avoit une eſpèce de matelas, une couverture, & un chevet proche le doſſier où s'appuyoit le mari. La femme s'aſſeyoit au bout d'en bas aux genoux de ſon époux : car les dames Romaines, par modeſtie, ne ſe tenoient pas couchées comme les hommes durant le repas; & ce ne fut que depuis la corruption des mœurs de la république qu'elles prirent cette licence. Une fort petite table, de figure ronde, ſoutenue de trois pieds, ſe dreſſoit entre le mari & la femme, & n'étoit couverte que d'un ſeul plat à la fois. L'eau & le vin étoient dans de grands vaſes d'or, d'argent, ou de quelqu'autre matière; & il y avoit d'autres petits vaſes appelés *ciathes*, avec leſquels on puiſoit le vin & l'eau des autres plus grands. Le *ciathe* contenoit une once & demie de liqueur, ce qui montre que les Romains ne buvoient pas de

grands coups. La vaiſſelle de ſervice étoit rangée dans des armoires ouvertes pardevant.

Les eſclaves habillés à leur manière, la tête nue, les bras croiſés, & dans un grand reſpect, avoient l'œil ſur leur maître pour obéir & ſervir au moindre ſigne. De l'autre côté, c'eſt-à-dire derrière la femme, une fille jouoit de la lyre, ou de quelqu'autre inſtrument.

On ſervoit indifféremment, dans les bonnes tables, du poiſſon & de la viande. Le poiſſon étoit fort recherché, & paſſoit pour un mets exquis. Le repas ſe commençoit par une ſalade de laitues, parce que les Romains croyoient que ce légume appaiſoit les fumées du vin, & par des œufs. S'ils étoient frais, je ne le dirai pas; mais je ſai que Cicéron en parle en ces termes: *ego ad ovum integram famem affero*; & que Varron a dit: *diſcumbimus muſſati, dominus maturo ovo cœnam committit.*

Les Romains donnoient aux œufs une couleur rouge; & c'eſt peut-être de-là l'origine de nos œufs rouges à pâques. Les Orientaux ont eu autrefois quelque choſe de ſemblable: car il eſt remarqué, dans la vie de S. Louis, par Joinville, que ce prince ayant été fait priſonnier par les ſarrazins, ils lui ſervirent à ſouper des œufs peints de diverſes couleurs, à cauſe de ſa qualité, dit l'hiſtorien.

M. Ménage, dans ses observations sur la langue françoise, dit qu'il faut dire *carmelines*, & non pas *carmelites*, comme on dit en plusieurs provinces.

Quand les carmelites vinrent en France, il y a environ quatre-vingt ans, on les appeloit *carmelines*. M. Duval, dans la vie de sœur Marie de l'Incarnation & quelques autres, ne parlent point autrement. J'ai une carte, de la ville de Paris, imprimée vers ce tems-là, où je trouve les *carmelines* au fauxbourg S. Jacques. La cause de ce changement de *carmelines* en *carmelites*, à ce que j'ai ouï dire à un ancien bourgeois de cette ville, est venue de la part des devots, qui ne pouvant souffrir le mot de *carmelines* parce qu'il équivoquoit en quelque sorte avec *carmelin*, Baladin fameux de ce tems-là, accoutumèrent le peuple de Paris à dire *carmelites*, selon son étimologie latine.

* Les remarques de M. Ménage, sur la langue françoise, ne sont pas écrites avec la même délicatesse que celles de M. de Vaugelas; mais au reste elles sont la plupart belles & judicieuses. Il y en a aussi de curieuses, & qui font connoître le bon goût & le savoir de l'auteur. J'aurois souhaité qu'il eût revu cet ouvrage, & qu'en retranchant les répétitions, les inutilités & les licences dont il est semé, il l'eût porté à sa dernière perfec-

tion. Des règles ſur la langue françoiſe demandent la dernière exactitude, parce que devant ſervir de modèle au public, il eſt dangereux qu'elles ne ſoient pas tout-à-fait juſtes. M. Ménage a encore un autre défaut qui eſt d'une fâcheuſe conſéquence, c'eſt qu'il ne demeure pas ferme ſur ſes principes, & que dans ce qu'il écrit il eſt quelquefois de mauvais exemple aux autres, comme lorſqu'il dit *ſegond* pour *ſecond*, & *ſeaume* pour *pſeaume*. De pareilles affectations ſont ridicules, principalement quand elles viennent de la part de gens ſavans qui ſe piquent d'étymologies, comme faiſoit M. Ménage (B).

Harpocrates, dieu du Silence. Les anciens ont mis ce dieu ſous diverſes figures, dont il s'en trouve encore aujourd'hui quelques-unes chez les curieux. Ludovico Moſcardi en rapporte une, dans ſon *Muſeo Moſcardo*, qui a quelque choſe de ſingulier. Le dieu eſt peint jeune & nud avec des aîles noires, un pied en l'air, le doigt *index* ſur la bouche, & dans la main gauche une corne d'abondance avec des branches de pêchers. *Sta co piedi vacillante, moſtrando per la de bolezza di provar gran fatica à ſoſtenerſi; volendo eſſe con la ſua giovanezza ſignificare, che à niuno, piu che à giovani, ſi conviene il ſilentio; con l'ali, ch'erano di colo nero, maniſeſtavano, quanto foſſe amico della notte: & col dito*

dito alle labra ammaestravano l'huomo à non lasciar si facilamente uscire la parole di bocca. Vi poneumano il torno ripieno di persici, essendo frutti, che s'offerivano à questo Dio. Cela veut dire, premièrement, que le silence, qui sied bien à tout le monde, est principalement le partage des jeunes gens qui sont obligés plus que les autres à veiller sur leur langue, afin que rien ne leur échappe indiscrètement : en second lieu, cette énigme nous montre qu'il est bien difficile de demeurer toujours ferme sur ce pied, rien n'étant plus glissant que la parole, & que pour y réussir, ce n'est pas assez de consacrer sa langue au silence, si le cœur ne lui est sacrifié ; ce qui est marqué par le pêcher, dont le fruit ressemblant au cœur, & les feuilles à la langue, sont un symbole du parfait accord qui doit être entre la langue & le cœur. Enfin, Harpocrates a des aîles, pour faire comprendre que le silence échappe aisément, & ses aîles sont noires, parce que le silence est ami de la nuit.

Les Romains, qui savoient bien que ce dieu n'étoit pas hermaphrodite, c'est-à-dire qu'il n'avoit pas les deux sexes, s'avisèrent de faire une déesse du silence sous le nom de *Tacita*, afin que les femmes y eussent recours dans le besoin qu'elles ont souvent de se taire. D'abord, comme c'est la coutume dans les nouveautés, les dames Romaines coururent en foule au temple de la déesse : ce n'étoit

que vœux, que dévotions, que prières; mais les devoirs rigides que cette divinité exigeoit d'elles, & l'empire qu'elle vouloit prendre sur leurs langues réfroidit bientôt leur zèle. Cependant une prude qui étoit bien aise de se distinguer des autres par un grand amour du silence, s'enferma dans le temple, se coupa la langue, & en fit un sacrifice à la déesse *Tacita*. Le coup ne fut pas plutôt fait que la bonne dame s'en repentit, n'ayant plus de moyen de dire à ses amies & à ses voisines la bonne œuvre qu'elle venoit de faire: car que sert à une dévote de faire du bien si elle ne le publie par toute la ville? Elle pleura, elle gémit, elle soupira; enfin, elle fit tant de gestes, de postures & de signes, qu'elle fit savoir à tout le monde, en cent façons, ce qu'elle auroit été quitte de dire en une seule, si, comme les autres, elle avoit gardé sa langue.

Damon est d'une étrange humeur & bien singulière: il se chagrine de ce qui plaît aux autres, & prend son plaisir à ce qui leur fait de la peine. Un philosophe toujours philosophe, & qui ne bronche jamais, lui est insupportable. Il veut voir en lui, du haut & du bas, & que de tems en tems il descende de cette supériorité de sagesse, & fasse de fausses démarches. S'il écoute un orateur, & que cet orateur soutienne son discours avec force & éloquence, il s'endort & ne se réveille point que

l'orateur n'aille donner de la tête dans une méchante figure ou dans un pur galimathias. Un raisonnement bien suivi lui pèse & le fait souffrir; mais une conclusion tirée mal-à-propos le soulage & le fait respirer. Ni prose, ni vers, ni enfin tout ce que vous voudrez, n'est à son goût, s'il n'y trouve des défauts. Quand il écoute un concert, une mélancolie noire le saisit, & ne le quitte point qu'une dissonnance ne vienne à la traverse le retirer de cette fâcheuse humeur. Les plus beaux tableaux du monde n'ont point de charmes pour lui quand il n'y voit rien à redire. Une méchante attitude, une draperie mal pliée, un coloris trop fort ou trop foible, un jour mal ménagé, un bras ou un pied estropié l'arrêtent & le divertissent. A la table & au lit il n'est point à son aise s'il n'y manque quelque chose. Un faux pas à la danse le réjouit. Sous le plus beau soleil du monde il aime à voir des nuages, & dans un tems sérein il demande des éclairs & des signes de pluie. Une fête publique ne l'émeut point si quelqu'accident ne la vient troubler. Ce n'est pas que Damon ne se connoisse aux belles & bonnes choses & qu'il ne les aime : ce n'est pas aussi que, par un renversement de cervelle, il n'ait de l'amour & de l'inclination pour ce qui est imparfait, & qui va de travers; mais c'est que Damon ne sauroit s'accommoder d'un *toujours tout de même*, & d'une uniformité trop roide & trop unie: en un

mot, c'eſt que les défauts des hommes le rappellent aux idées de la perfection plus vivement, & forment en lui un contraſte de bien & de mal qui le tient toujours en haleine.

* Cornélie ſe plonge dans la triſteſſe; elle ne veut point voir ſes amis, & elle gronde ſes domeſtiques. Qu'a-t'elle Cornélie pour être de ſi mauvaiſe humeur ? Son chat eſt malade : le médecin déſeſpère de ſa ſanté. Enfin, Cornélie eſt inconſolable, & ne reçoit du ſoulagement de perſonne : ſon chat eſt mort de pulmonie. Cette prude, qui n'a verſé ſur le tombeau de ſon mari que de fauſſes larmes, ou des larmes de bienſéance, en répand de véritables ſur les cendres de ſon chat. Heureux chat, malheureux mari, femme folle! (B)

Le *Scaligerana* ne fait guères d'honneur à Joſeph Scaliger, ce prince des ſavans, tant vanté de nos jours. Les Vaſſans n'y penſoient pas quand ils ont recueilli tant de mauvaiſes paroles de la bouche de ce grand homme. Il y en a de ſales, de baſſes, de groſſières, & même d'injurieuſes à la réputation des honnêtes gens, ſur leſquelles il falloit paſſer l'éponge, & n'en pas laiſſer la moindre trace dans la mémoire des hommes. Le reſte n'eſt pas fort exquis. Il paroît peu de diſcernement, & encore moins d'équité dans les divers jugemens que Sca-

liger porte de la plupart des auteurs, tant anciens que modernes. L'orgueil, l'arrogance, & le venin d'un pédant outré, y regnent depuis la première feuille, jusqu'à la dernière. Il y a des endroits foibles en matière d'érudition, quelques-uns qui marquent son peu de réflexion. Par exemple, il dit sur ce passage de Ruth : *découvre ses pieds & te couche*, «que c'est une façon de faire; qu'on ne » sait ce que c'est; que peut-être les lits de ce » tems-là étoient ainsi faits, qu'on découvroit les » pieds ». Scaliger nous pardonnera si nous lui disons que de tous tems, chez les Orientaux, ç'a été la coutume, comme ce l'est encore aujourd'hui quand une femme couche avec son mari, d'entrer dans son lit par le pied, levant modestement la couverture, comme pour témoigner à son époux, par cette manière de faire, sa soumission & sa servitude.

Le même Scaliger dit qu'il n'a jamais lu que personne eût sué le sang; & néanmoins Aristote parle des sueurs de sang dans son troisième livre de l'histoire des animaux. Il y a environ trente ans qu'une femme à Paris mourut d'une sueur de sang qui fut si excessive, qu'il ne s'en trouva pas une seule goutte dans ses vaisseaux après sa mort.

Il y a plusieurs autres remarques semblables qu'on pourroit faire sur le *Scaligerana*.

* Scaliger regarde comme une difficulté insurmontable, ce qui est dit par saint Paul dans son épître aux hébreux, ch. 9, v. 4, que « dans l'arche » de l'alliance étoit une urne d'or pleine de manne, » la verge d'Aaron qui avoit fleuri, & les tables » de l'alliance ». Il est vrai qu'il n'est point dit, dans le troisième livre des rois, ch. 8, v. 9, qu'il y eût autre chose dans l'arche que les deux tables, *in arcâ autem non erat aliud nisi duæ tabulæ lapideæ* : mais il faut supposer qu'il y a eu un tems où l'urne d'or pleine de manne, la verge d'Aaron & les tables furent mises dans l'arche, & une autre où il n'y resta plus que les tables ; que S. Paul parle du premier tems, & que l'auteur du troisième livre des rois ne fait mention que du dernier tems: car il est certain qu'il n'y avoit du tems de Salomon que les tables de la loi.

Le testament du pourceau, dont parle Scaliger à la page 122, se trouve dans la bibliothèque de l'empereur, imprimée par les soins de Lambetius.

Scaliger prétend que Santes Pagninus est le premier qui ait distingué la bible en *commata* ou versets : cependant, ces sortes de distinctions, dans les livres de la bible, sont bien plus anciennes que Santes Pagninus. S. Jérôme en a parlé, & les Massorètes les ont mis en usage.

Autarkeia Bataviæ, sive introductio ad medici-

nam indigenam. Ce livre, qui fut imprimé en 1644, eſt un fort petit volume; mais très-bien rempli. J. *Beverovicius*, médecin Hollandois, qui en eſt l'auteur, y prouve ſolidement que, ſans avoir recours aux remèdes qui viennent des pays étrangers, la Hollande doit ſe contenter des ſiens dans l'exercice de la médecine. La lecture de ce petit livre n'a rien que d'utile & d'agréable; car, outre l'érudition fine, il ſe trouve encore à la tête de chaque chapitre de jolis vers latins de la compoſition de *Cornelius Boy*, qui en exprime le ſens en peu de mots.

Notre poëte Nicolas Bourbon, vieux & aveugle, ayant ouï la lecture de ce livre, en fut ſi charmé que, mettant la main à la plume, il écrivit, ſans l'aide de perſonne, une épigramme latine qu'il compoſa ſur-le-champ à l'honneur de *Beverovicius*.

Le ſyſtême de cet excellent médecin eſt celui-là même que nous avons vu ſoutenir dans les écoles de Paris à notre fameux Guy Patin, & ſur lequel il ſe fondoit dans la pratique; n'employant guères, dans ſes remèdes, que les drogues & les ſimples qui naiſſent en France: car excepté la caſſe, le ſéné, la rhubarbe & la manne, il tenoit tout ce qui vient des pays étrangers, non-ſeulement comme inutile & inefficace, mais comme mortel, ou du moins très-dangereux. Auſſi vouloit-il, & avec raiſon, que nos botaniſtes s'appliquaſſent particu-

lièrement à la recherche des ſimples qui ſe trouvent autour de Paris.

Proſpexit natura ſibi. Quod habere neceſſe eſt,
Sub quovis cœli climate mundus habet.
Eſt ſtupor in nobis, gravis ignorantia mentem
Poſſidet; & quæ ſunt proxima ſpernit homo,
Quod procul eſt, curat. Longinquis quærit in oris,
Sponte licet tellus det meliora domi.
Paſcimur indigenis cives, curamur iiſdem
Tutius. Ex alio quod venit orbe, nocet.
Scilicet in terris vigor eſt, ubi naſcimur ipſis,
In ſe quem ſocio numine planta trahit,
Vicinis natura parens animantibus illum
Deſtinat. Hic populo convenit ipſe ſuo.
Quæ tibi ſubjecit Deus, hæc inquire, nec ultrà
Tende; procul culpa noſcitur iſte labor.

Quand le livre du miniſtre Claude, contre la perpétuité de la foi de l'euchariſtie commença à paroître, il courut un bruit que M. Conrart en étoit l'auteur, le monde jugeant qu'un livre écrit d'un ſtyle ſi pur ne pouvoit venir que de ce fameux ſecrétaire de l'académie françoiſe qui étoit huguenot. Un de mes amis l'en complimenta; mais M. Conrart reçut avec chagrin cette honnêteté, diſant qu'il ne ſavoit comment les gens étoient ſi aveuglés que de lui attribuer un livre de cette importance. Il avouoit pourtant que le manuſcrit lui en avoit été confié, & qu'il l'avoit revu.

On se fioit assez volontiers pour cela à M. Conrart. Il avoit le jugement excellent, le goût délicat, & une critique sûre & éclairée qui perçoit dans tous les coins & les plis d'un ouvrage. Il a eu la prudence de ne rien publier de sa façon, & le peu qui en a paru n'est pas fort considérable. Peut-être que ne voulant que des chefs-d'œuvres, il auroit eu bien de la peine à nous en produire un de sa tête : car c'est le sort de la plupart des critiques de savoir reprendre & de ne savoir pas mieux faire. Il ne semble pas qu'ils aient le talent de parler ni d'écrire, tant ils sont secs & arides. J'en ai connu un qui, étant l'arbitre de trois différentes traductions que d'habiles gens avoient faites d'une ode d'Horace, les rebuta toutes trois : sur quoi étant prié de donner quelque chose de meilleur, il n'en put jamais venir à bout ; si bien que convaincu par lui-même qu'il est plus aisé de s'imaginer une haute perfection que de la trouver, il jeta son ouvrage au feu, n'osant pas l'exposer au jugement de ceux qu'il avoit condamnés.

Guillelmi Ader medici, enarrationes, de ægrotis & morbis in evangelio. Opus in miraculorum Christi Domini amplitudinem ecclesiæ christianæ elimatum. Tolosæ. M. DC. XXI.

Ce livre de Guillaume Ader, médecin à Toulouse, est curieux & ne manque pas d'érudition.

L'auteur y cherche si l'on auroit pu guérir par l'art de la médecine, les malades que Jésus-Christ guérissoit par miracle, & fait voir, pour conclusion, que les miracles de Jésus-Christ sont d'autant plus merveilleux que les maladies dont il a guéri les hommes étoient des maladies incurables.

Je ne sai s'il est vrai; mais j'ai ouï dire à un savant homme, qui avoit une connoissance particulière des auteurs du tems, que le médecin Guillaume Ader n'avoit fait ce livre que pour chanter la palinodie, c'est-à-dire, pour désavouer un livre qu'il avoit composé tout contraire à l'argument de celui-ci, où il prétendoit faire voir qu'il n'y avoit aucune des maladies dont il est parlé dans l'évangile, qu'on ne pût guérir naturellement en observant les règles d'Hippocrate & de Galien. La chose étoit délicate, & comme elle auroit pu avoir de mauvaises suites pour Guillaume Ader, ses amis l'avertirent de se donner de garde du feu, & de tourner son systême plus chrétiennement. Suivant ce conseil il prononça en public un discours latin dans lequel il montroit que Jésus-Christ, notre Seigneur, est le véritable médecin de toutes les maladies contre l'opinion de ceux qui enseignent qu'elles se peuvent guérir par les remèdes ordinaires, ou par l'artifice des démons, ce qui est la doctrine de Paracelse. Ce discours de notre médecin se trouve imprimé à la fin de son livre, & lui sert d'Apologie.

De Judiciis & Pœnis Romanorum, de Officiis vitæ civilis. Ce sont deux petits traités qui furent imprimés à Bordeaux, en un seul volume, il y a environ trente ans; mais avec tant de fautes & si grossieres, que M. Sallo, dans ses Journaux, ne put s'empêcher en louant l'ouvrage, de se plaindre de l'imprimeur qui l'a si mal traité. Une seconde édition plus correcte & plus ample feroit plaisir au public.

L'auteur de ce livre est messire Henri-François de Salomon, président à mortier au parlement de Bordeaux. Ce grand homme mérite bien que nous consacrions ici quelques lignes à la gloire de son nom.

Marco de Salomon, noble Vénitien, fut envoyé à Bordeaux, par la république de Venise, en qualité d'ambassadeur auprès du prince de Galles qui étoit en cette ville. Il fut marié avec demoiselle Marie de Roque, dont il eut Arnaud de Salomon, écuyer, seigneur de Virelade, qui prit alliance avec la demoiselle de Château-Briant, fille de noble homme Jean de Château-Briant, écuyer, seigneur de la terre de même nom. Arnaud de Salomon eut pour fils Mathurin de Salomon, écuyer, seigneur de Virelade, qui fut marié à demoiselle Marguerite de Saligny, fille de Mathurin de Saligny, écuyer, seigneur de la Cour en Poitou. De ce ma-

riage sortit Menaud de Salomon, écuyer, seigneur & baron de Virelade, qui épousa, le sixième de Janvier 1616, demoiselle Isabeau de Mettinier, fille de M. Jean de Mettinier, conseiller du roi en la cour du parlement de Bordeaux.

Menaud de Salomon eut pour fils notre Henri-François de Salomon, qui n'a point laissé de postérité. Il avoit été avocat-général au grand-conseil, à l'âge de vingt-deux ans. Il exerça cette charge avec beaucoup d'honneur & de gloire, durant neuf années entières, & fut depuis lieutenant-général & président au présidial de Bordeaux. Il épousa dame Isabeau de la Lanne, fille de M. Lancelot de la Lanne, conseiller du roi en ses conseils, & président à mortier au parlement de Guienne.

M. de la Lanne étant mort, M. Henri-François de Salomon fut pourvu de sa charge de président à mortier, & le roi l'honora du cordon de chevalier de l'ordre de S. Michel, le 25 Janvier 1634, en considération des services qu'il avoit rendus à l'état durant les mouvemens de Toulouse & de Bordeaux. Il reçut l'ordre des mains de M. le maréchal de l'Hôpital.

Il y a quelque chose de fort remarquable dans l'histoire du concile de Trente par Fra-Paolo,

touchant ce qui se passa à la diète d'Ausbourg de l'année 1529.

« Presque tous les princes, dit cet auteur, ar-
» rivèrent à la diète avant l'empereur, qui ne s'y
» rendit que le 13 de Juin, & assista le lende-
» main, qui étoit la Fête-Dieu, à la procession,
» avec le légat, qui fut extrêmement mortifié de
» ce que les princes protestans ne s'y trouvoient
» pas. Mais, pour avoir sa revanche, il fit tant,
» auprès de l'empereur, qu'il fut ordonné au duc
» de Saxe de venir à la messe de l'ouverture de
» l'assemblée qui se devoit faire le 20, & d'y
» porter l'épée devant l'empereur, selon le devoir
» de sa charge. L'électeur trouvoit que c'étoit
» contrevenir à sa profession s'il obéissoit; & d'ail-
» leurs se mettre en danger de perdre sa charge
» s'il résistoit à l'empereur. Mais ses théologiens,
» disciples de Luther, le retirèrent d'embarras,
» lui disant qu'il pouvoit, sans blesser sa cons-
» cience, assister à cette messe comme à une céré-
» monie civile, & non point comme à une fonc-
» tion de religion, à l'exemple du prophète Elisée,
» qui n'hésita point de permettre au général de la
» milice de Syrie, converti à la foi, de s'incliner
» avec son roi devant l'idole, quand ce prince
» s'appuyeroit sur son bras; conseil que les uns
» condamnoient, parce qu'on pouvoit conclure,
» de-là, qu'il seroit libre à un chacun d'intervenir

» à toutes les fonctions d'une autre religion, comme » à des cérémonies civiles, d'autant que les pré- » textes de nécessité ou d'utilité ne manqueroient » jamais; les autres disoient que chacun pouvoit » licitement, quand il s'agissoit de conserver sa » dignité, son état, ou les bonnes graces de son » seigneur, assister à toutes sortes de fonctions, » comme civiles, bien que ce fussent des fonctions » de religion pour les autres, & que si les nou- » veaux docteurs en eussent toujours usé, ou en » usoient ainsi à l'avenir, la porte ne seroit pas » ouverte à mille inconvéniens ».

Pallavicin, qui suit Fra-Paolo pas à pas en le réfutant, dit la même chose; mais il fait remarquer la malice de Fra-Paolo, qui prend de-là occasion d'établir une méchante doctrine, sous prétexte de l'exemple de Naaman qui, par le conseil d'Elisée, assista à une cérémonie de religion profane, pour conserver sa dignité & les bonnes graces de son prince. Je n'ai pas l'original italien de Pallavicin; mais voici le latin de son fidèle traducteur Jean-Baptiste Giatini. *Hinc arripit opportunitatem suavis agendi furtim cuniculi, quo serpat quasi pacifica fidelium in mentes doctrina tabifica. Cùm debeat (illius verba sunt in adducendâ Elisei permissione Naamano habita) per illud exemplum licere cuique ad conservandam dignitatem seu ditionem suam, seu Domini sui gratiam, vel alterius eminentis viri,*

non recuſare cuicumque rei operam impendere, cui tametſi alii aſſiſterent tanquam religioſæ, ipſe tanquam civili intereſſet.

Cependant, Pallavicin, dans la ſuite de ſon diſcours, paroît revenir, par ſes explications, au ſentiment de Fra-Paolo, qu'il avoit condamné d'abord avec tant de hauteur. Quoique cette doctrine, dit-il, « ſoit vraie en un certain ſens, & avec » quelque reſtriction, comme l'enſeignent les » théologiens, néanmoins priſe en général & dans » le ſens de Fra-Paolo, c'eſt-à-dire dans la vue » du dommage qui en peut revenir, c'eſt ouvrir » le chemin à l'héréſie des Helceſceïtes, qui nioient » qu'on fût obligé de rendre témoignage à la foi » par des ſignes extérieurs; & conſentir à l'erreur » de ceux qui croient qu'il eſt permis, ſuivant » l'ordonnance du roi d'Angleterre, d'entrer dans » les temples des hérétiques, & d'y écouter le » prêche: erreur que Paul V, ſouverain pontife, » a condamnée par deux brefs conſécutifs. Et certainement, ſi les martyrs euſſent eu pour théologiens des gens de l'opinion de Fra-Paolo, ils » ne ſe ſeroient pas laiſſé égorger, pouvant fléchir » les genoux, prendre l'encenſoir, & faire d'autres » actions qui, conſidérées en elles-mêmes, & regardées comme naturelles, n'ont point de rapport à la religion. Ils auroient pu, ſuivant une » doctrine ſi commode, prononcer les blaſphêmes

» que leur ſuggéroient les tyrans, ſans pour cela
» engager leur conſcience, pourvu qu'en dirigeant
» leur intention, ils n'euſſent pas deſſein de blaſ-
» phémer, mais ſeulement de remuer la langue.
» Au reſte il eſt vrai que toutes les fois qu'une
» action ſe peut rapporter à deux fins, l'une civile,
» & l'autre religieuſe, on peut, ſans ſcandale,
» la prendre du côté du civil, éloignant de ſon
» eſprit les idées de religion, comme cela paroît
» dans l'exemple de Naaman. Mais quand une
» action, du conſentement de tout le monde, &
» ſelon l'*uſage* & la pratique, ſe rapporte toute
» entière au culte religieux, & qu'il ne paroît pas
» d'utilité qui oblige à témoigner au dehors ce
» qu'on croit au dedans; ſi ce culte eſt faux &
» ſuperſtitieux, cette action, de quelque bonne
» intention qu'on la couvre, eſt une impiété hor-
» rible, & un renoncement de la foi. C'eſt la
» même choſe à l'égard de l'ordonnance du roi
» d'Angleterre; car encore bien qu'en certains cas
» il ne ſoit pas défendu d'entrer dans les temples
» des hérétiques, ni d'écouter le prêche, néan-
» moins ſi on le fait dans la vue d'obéir à la loi
» qui le commande, comme une action de reli-
» gion, cela eſt auſſi criminel que ſi on approu-
» voit ouvertement ces actions impies». *Propoſita
doctrina quamvis in aliquo ſenſu, & aliquibus
reſtricta conditionibus vera ſit, & à theologis
tradita;*

tradita ; tamen generatim affirmata, & cum querimoniâ incommodorum qui ex eâ omissa orirentur, quo pacto à suavi affertur, laxat aditum, vel Helcesaitarum hæresi, qui negabant obligari quemquam ad fidem externis argumentis testandam, vel certè illorum errori, qui fas esse opinabantur, obtemperare legibus Anglorum regis in adeundis hæreticorum templis, eorumque ibi prædicantibus audiendis, adversus quam duplici diplomate sanxit pontifex Paulus V. Et sanè si martyres impegissent in magistrum paria cum suavi opinantem, forsitan haud passi fuissent se trucidari ne thuribulum attollerent genuque reflecterent, cum ipsis quoque prætendere licuisset, ea non exhiberi tanquam opera religionis, neque ad ea simulacra colenda, sed tanquam simplices motus, qui suapte naturâ id non significant. Quin & magister usque adeò in eâ pacificâ doctrinâ progredi potuisset, ut etiam doceret, absque ullâ conscientiæ offensione fas esse illis exprimere blasphemias sibi à tyrannis imperatas, modò intenderent animo meram excitationem linguæ ac labiorum habere, absque voluntate per eam significandi ullum impium animi sensum. Quod ipsum nisi Deo displicuisset, haud profectò laudem tanquam Heroës mererentur, sed vituperationem tanquam inscii. Verum quidem est, quoties quædam actio ex hominum instituto duplicem ad finem, civilem alterum, alterum religiosum referri potest, tunc se-

motâ fidelium offenſione, licere eum adhibere ſpectato ſolo civili, religioſo minimè comprobato. Hujuſmodi planè fuit in Naamano genuum ſubmiſſio, quò dominum brachio fulciret. At verò cum actio quæpiam vel ex condicto, vel ex uſu hominum merè ad ritum religioſum refertur, nec apparet in eâ ulla alia utilitas, cujus cauſa fieret, præterquàm profiteri per eam foris religionem quæ intùs animo colitur; tunc certè, ſi ea religio falſa eſt ac ſuperſtitioſa, illius actionis exercitatio, quocumque tandem animo fiat, gravis eſt impietas, & contra Deum perduellio. Eaque propter, nefas itidem erat parere legi memoratæ Anglorum regis; quandoquidem, tametſi non ſit generatim interdictum honeſtâ de cauſâ templa hæreticorum ingredi, eorumque concionatores audire; tamen id agere ad obtemperandum legi, ea opera tanquam religioſa præcipienti, perinde eſt ac illa velut foris comprobare.

M. de l'Etang étoit un provençal, homme d'eſprit & d'érudition, qui avoit commerce avec meſſieurs de Port-Royal, & qui s'étoit poli auprès de madame de Sablé, qu'il écoutoit comme l'oracle du ſiécle. C'eſt à cette dame qu'il a dédié ſon traité de la traduction, ou pour mieux dire, les règles pour apprendre à traduire le latin en françois. Sa manière de traiter les choſes eſt aſſez approchante de celle que garde M. Vaugelas dans ſes remarques

sur la langue françoise. Il se sert de deux sortes d'exemples, de bons & de mauvais, pour faire sentir en quoi consiste proprement une bonne traduction, par opposition à une autre qui est méchante ou défectueuse. M. l'abbé de Marolles a le malheur de fournir aux mauvais exemples qui entrent dans ce contraste, pendant que de plus exacts fournissent aux bons qui doivent servir de modèles dans l'art de traduire. Il y a une réflexion dans le prologue de cet auteur qui me semble merveilleuse. « J'ai remarqué, dit-il, que ceux qui » ont bien traduit les mêmes mots & les mêmes » phrases, ont tous pris un même tour, & se sont » tous servis d'une même façon de traduire : tant » il est vrai que tous ceux qui font bien quelque » chose, le font par une lumière & une raison » du bien, qui ne luit & ne se découvre bien sou- » vent que dans les esprits les plus épurés, & que » tous ceux au contraire qui font mal quelque » chose, le font par un défaut de cette lumière & » de cette raison du bien qui, n'éclairant pas leurs » esprits, les laissent dans l'obscurité & dans les » ténèbres. D'où il s'ensuit que tout ce qui est » dans l'ordre & dans l'arrangement où il doit » être, n'y est que par cet ordre & cette raison du » bien qui a son principe dans Dieu même, & que » tout ce qui n'est pas dans cet ordre immuable

» & éternel est dans le désordre & dans la con-
» fusion ».

Ces paroles de M. de l'Etang, qui sont dignes de Socrate & de Platon, ou plutôt d'un grand théologien, m'ont donné une estime particulière pour sa personne, & fait souhaiter qu'outre sa méthode de traduire le latin en françois, il eût enrichi le public de quelques productions plus relevées & plus nobles.

M. Ménage, dans ses observations sur la langue françoise, dit qu'il a fait le mot de *prosateur* à l'imitation de l'italien *prosatore*, pour dire un homme qui écrit en prose, ὁ πεζογράφος. On disoit auparavant *orateur*: ce qui ne signifioit pas ce qu'on vouloit dire : car *orateur* est celui qui parle en public, ou qui compose des *oraisons*. Ce mot de *prosateur* nous étoit donc nécessaire. J'accorde à M. Ménage, que ce mot nous étoit nécessaire; mais il me paroît être équivoque, & à mon sens il signifie plutôt un homme qui compose des proses à l'usage de l'église, que non pas un homme qui fait de la prose. Du moins, quand on dit *prosateur*, ces deux idées, toutes différentes, se présentent à mon esprit, & il faut que j'y pense pour que je prenne ce mot dans le sens de celui qui le prononce. Au reste, *prosateur* n'est pas moins beau ni

moins commode, de quelque façon qu'il ſe prenne, que celui de *verſificateur*, pour dire un faiſeur de vers, ou que celui de *rimeur*, pour marquer un faiſeur de rimes.

Le même M. Ménage, ſur le mot de *chevalier*, dit que chevalier, c'eſt celui qui eſt d'un ordre de chevalerie. *Chevalier de Rhodes*, *chevalier de Malte*, &c. Mais comme les Italiens appellent *cavalieri* leurs chevaliers, nous les appelons de même *cavaliers*, & non pas *chevaliers*. M. Ménage devoit ajouter, pour la perfection de ſa remarque, que les *cavalieri* Italiens, que nous devons appeler & que nous appelons effectivement *cavaliers* en notre langue, ne ſont pas des chevaliers d'ordre, mais ſeulement des perſonnes de diſtinction dans les lettres ou dans les arts. Par exemple, nous diſons *le cavalier Marin*, qui étoit un excellent poëte; *le cavalier Bernin*, qui étoit un excellent architecte; mais, en notre langue, ce ſeroit abuſer du mot de *cavalier*, que de s'en ſervir pour marquer une perſonne de qualité, ſoit que cette perſonne fût d'un ordre de chevalerie, ou que ce fût ſeulement un titre d'honneur, tel qu'on les donne d'ordinaire aux cadets des maiſons illuſtres. Ainſi, quand M. Ménage ajoute qu'il faut dire *le cavalier Gondi* & *le cavalier del Pozzo*, s'il entend parler des perſonnes de qualité de ce nom, que

nous avons connues en Italie, il se trompe, & il faut dire, en ce cas, *le chevalier Gondi & le chevalier del Pozzo* : Au moins puis-je assurer qu'à Rome, nous autres François, nous n'appelons point autrement ce dernier, qui étoit un homme de naissance & d'un rare mérite, & ç'auroit été une incivilité à nous de le traiter de simple cavalier dans le sens des Italiens, comme je viens de l'expliquer.

Ceci m'oblige à faire une autre remarque touchant M. Ménage, c'est que s'étant appliqué à la langue italienne, & ayant voulu dire beaucoup de choses touchant les mœurs & le langage des Italiens, il auroit eu besoin de faire un voyage en Italie, & d'y séjourner durant quelques années; car, quelque habile qu'il ait voulu paroître, ceux de la nation voient dans ses ouvrages quelque chose qui sent l'étranger & l'homme mal informé, comme on remarque dans les peintres de Flandre qui n'ont point étudié en Italie, quelque chose de Flamand, lors même qu'ils copient les tableaux des meilleurs maîtres de l'école de Rome.

Tartuffo, en italien, signifie une truffe : ce qui n'a nul rapport avec le mot de *tartuffe*, employé dans notre langue, depuis quelques années, pour dire un hypocrite. M. l'abbé Furetiére, interrogé sur l'étymologie de ce nom, répondit qu'elle étoit

aussi inconnue que celle du nom de *Molière*, que Poquelin, fameux comédien, avoit pris pour se faire distinguer entre les gens de sa troupe, & qu'au reste, ce nom étoit pour donner bien des tortures aux Ménages à venir.

Il ajoutoit que Poquelin ou Molière avoit pris le sujet de sa comédie du Tartuffe d'un quatrain de Pybrac, qui est le cinquantième parmi ceux qui sont imprimés, & l'un des plus beaux de son recueil.

> Vois l'hypocrite avec sa triste mine,
> Tu le prendrois pour l'aîné des Catons,
> Et cependant, toute nuit à tâtons,
> Il court, il va pour tromper sa voisine.

Il est aisé de montrer, par les anciennes monnoies de Suède, que les armes de ce royaume ont toujours été trois couronnes, avant même que la Suède, le Danemark & la Norwège fussent réunis sous Marguerite la Danoise, en 1376. *Nummorum horum genuinæ vetustatis Archetypa servantur, visunturque in Eliæ Brenneri Sueo-Gothico Nummophylacio, quòd magnâ curâ, nec exiguâ impensâ per annos jam xxx instruxit, & non ita pridem edito libro singulari complexus est.*

Nous avons, dans le recueil des monnoies de Suède, une pièce de monnoie du tems d'*Olaus Tretelia*, sur laquelle sont gravées trois couronnes

On voit aussi trois couronnes sur les monnoies d'*Amundus Kolbrenna* ou le *charbonnier*, de l'an 1019; & sur les monnoies de *Philippe*, fils d'*Halstan*, de l'an 1080; de *Ragwaldus Knaphofde*, de l'an 1130; de *Swercherus*, Moreri l'appelle *Suetcher*, de l'an 1138; d'*Ericus IX. cognomento Sanctus*, de l'an 1150; de *Canutus*, de l'an 1168; de *Jean I.* de l'an 1219; de *Brigerus Jarl. Prorex*; de *Magnus Ladulas*, ou *Magne l'Adulte*, de l'an 1277; de *Birgerus Magni*, ou *Fils de Magne*, de l'an 1291; d'*Ericus Magni*, de l'an 1360, & enfin d'*Albert Megalopolitain*, de l'an 1360, après lequel les trois couronnes de Suède, de Danemarck & de Norwège se trouvèrent réuniés en la personne de Marguerite la Danoise, dont nous avons parlé.

Il y a eu en Suède, depuis environ trois cens ans, six ordres de chevalerie.

1°. *Ordo dictus Seraphicus à rege Magno Erici filio cognomento Smek, circa ann. Chr.* 1334 *aut* 1343 *institutus*. Le collier de cet ordre étoit une chaîne d'or, avec des séraphins & des doubles croix entrelacées, & une médaille pendante, sur laquelle étoit gravé le nom de Jésus.

2°. *Ensifer seu Baltei Militaris*. Le collier de cet ordre étoit des sabres avec les baudriers roulés, & au bout un sabre avec son pendant.

3°. *Brigittinus seu Brigittianus ordo, qui circa ann. Chr. 1396 in Sueciâ floruit.* Les chevaliers de cet ordre portoient pour marque de distinction une croix épatée sur un globe flamboyant.

4°. *Regis Erici XIV. equitum ordo, dictus S. Salvatoris in coronatione ejus, ann. 1561. institutus.* Le collier étoit à-peu-près comme celui de l'ordre séraphique, avec une médaille pendante sur laquelle étoit empreinte l'image du sauveur.

5°. *Regis Joannis III equester ordo, ab agno Dei nomen sortitus, adversus Ruthenos, ann. 1569 creatus.* Au bout du collier, qui étoit assez semblable à celui du sauveur, pendoit un agneau pour marque de distinction.

6°. *Ordo Amarantinus à Christianâ Reginâ Sueciæ, ann. 1651 institutus.* Le collier étoit deux branches de laurier reliées d'un ruban, avec cette devise italienne, *Dolce nella memoria.* Ce que cette princesse entendoit des victoires du roi son père, Gustave Adolphe III, surnommé le Grand.

L'Eloge de l'illustre Rien, traduit de l'italien d'Angelo Gabrieli, nobile Venetiano.

« Rien est un illustre inconnu qu'on ne peut assez
» faire connoître, & que chacun a intérêt de beau-
» coup étudier.

» Il est incommensurable, indivisible, indé-

» fini. Il eſt le commencement, le progrès & la
» concluſion de toutes nos vanités. Il eſt tout, &
» n'eſt rien; il fait tout, & ne fait rien; il eſt
» par-tout, & n'eſt nulle part. Toujours conſtant,
» toujours uniforme, toujours lui-même.

» Plus ſubtil que la lumière, il nous éblouit;
» plus étendu que l'Océan, il abſorbe toutes nos
» vues & nos penſées. Ses débordemens ſont in-
» concevables. Il remplit l'eſprit & le cœur ſans
» les remplir, les poſſéde ſans les poſſéder, & les
» occupe ſans les occuper. Son vide fait ſa pléni-
» tude, & ſa plénitude fait ſon vide. Sa ſtérilité
» eſt féconde, & ſa fécondité eſt ſtérile.

» Il ſe répand à grands flots dans l'imagination
» & dans la mémoire. Il ſurprend l'entendement
» & donne échec & mat à la raiſon.

» Il remue, excite, allume, éteint & fait mourir
» les paſſions. L'amour & la haine, la joie & la
» triſteſſe, la force & la crainte, lui cédent & lui
» obéiſſent tour-à-tour.

» Il ſe joue de nos ſens & les repaît d'illuſions;
» & par une magie dont l'on ne ſe défie point, il
» ſe fait voir dans les couleurs, écouter dans les
» ſons, flairer dans les odeurs, goûter dans les
» viandes, & toucher dans les corps ſous le nom
» emprunté de *je ne ſai quoi*.

» On ne peut ſe défendre de ſes fourberies, ni
» ſe démêler de ſes intrigues. A peine l'homme

» eſt-il né, que ce ſubtil Rien, prenant les de-
» vants, l'obſède, & ſait bien empêcher, par ſes
» menées, que quelque choſe de réel l'occupe &
» s'en rende le maître. Pour cela il fait mille tours
» de ſoupleſſe, & ſe déguiſe en toutes manières.
» Il ſéduit le père, la mère, la nourrice, les amis
» & les ſerviteurs de la maiſon, ſe place ſur leur
» langue, & les fait bégayer pour arriver à ſes
» fins. Il agite leurs bras & leurs mains; & par
» cet artifice il s'imprime dans cette ame tendre
» & incapable de réſiſter, ſi bien qu'avant qu'on
» ſache encore rien dire ni rien faire, on a déjà
» appris à ne rien faire & à ne rien dire tout le
» reſte de la vie.

» Mais c'eſt bien pis à la ſortie du berceau :
» car alors ce Rien, ſi vif & ſi ſouple, s'accom-
» modant au tems & aux perſonnes, ſe préſente
» ſous le perſonnage d'un grave pédagogue qui
» vient préparer, par ſa vigilance & par ſes ſoins,
» cette terre nouvelle à recevoir les ſemences d'un
» rien coloré, de quelque choſe en apparence,
» qu'on ne déracinera jamais.

» Sûr de ſon coup, il jette de la poudre aux
» yeux des parens, & leur dépeint les colléges
» comme des palais enchantés où pendent de
» toutes parts les mîtres, les croſſes & les cou-
» ronnes.

» On a beau vouloir les détromper, ils n'écoutent

» point de conseil. La coutume l'emporte sur le
» devoir, & sans penser à ce que la nature leur
» recommande ; ils renoncent à l'éducation de
» leurs enfans, & les relèguent sans pitié dans un
» pays barbare où le grand Rien exerce sur la jeu-
» nesse un empire plus dur que celui des Otto-
» mans sur les enfans de tribut.

» Là, des sacrificateurs en deuil, & tout bouffis
» de rien, ne respirant que le sang, mettent la
» main sur la victime, & par des paroles bar-
» bares & inintelligibles, la consacrent pour tou-
» jours au culte du grand Rien, dont ils sont
» eux-mêmes les idolâtres.

» Les sciences, dévouées à l'usage de Rien,
» viennent à la file ensorceler le jeune élève, & lui
» fasciner les yeux.

» La Grammaire, toute courbée sous le far-
» deau de ses règles onéreuses, marche la pre-
» mière, & s'efforce de lui faire goûter à longs
» traits l'amertume de ses rudimens.

» La Réthorique plus riante, mais aussi plus
» vaine & plus trompeuse, s'offre de lui apprendre
» l'éloquence & l'art de persuader, pour ne lui
» donner enfin, après bien des façons, que l'art
» mal agencé de ne rien dire en beaucoup de pa-
» roles.

» La Philosophie, à son tour, ne lui promet-
» tant pas moins que la possession entière & pai-

« sible de la sagesse, ne lui laissé au bout du
» compte, dans un tas d'écrits inexplicables, que
» la méthode de perdre la raison à force de rai-
» sonner, de toujours disputer, & de ne jamais
» rien conclure.

» Enfin, les Mathématiques, bien que fondées
» sur des principes plus certains, abandonnant,
» pour l'amour de rien, ce qu'elles ont de solide,
» viennent rompre la tête du bruit de leurs propo-
» sitions chimériques.

» Que si le jeune élève, poussé d'ambition,
» veut s'élever à des sciences plus hautes qui
» fraient le chemin aux charges & aux honneurs
» de la république, le Rien lui tend la main &
» lui vend à bon marché des licences qui coûte-
» ront un jour bien cher à la veuve & à l'orphelin.
» Il le revêt comme un petit roi de pourpre &
» d'hermine, & le couronne d'un chaperon & d'un
» bonnet, enseignes redoutables de sa majesté.

» Ce n'est pas encore tout. Le Rien ne laisse
» pas là son homme : il le conduit des écoles dans
» le monde, & change avec lui de personnage en
» changeant de théâtre. Il se rend le compagnon
» inséparable de sa fortune & de ses aventures,
» par tout où il va, par tout il le suit, & même
» jusqu'au tombeau.

» Qu'on entreprenne tout ce qu'on voudra,
» qu'on aille à droite ou à gauche, qu'on monte

» ou qu'on descende, le grand Rien ne quitte
» point la partie. Il est comme l'air qui se trouve
» en tout lieu. Il nage en grande eau à la cour,
» il triomphe à l'armée, il tient sa gravité dans
» le sénat, il se tourmente dans le négoce & dans
» les affaires; il régne sur mer & sur terre, à la
» ville & au village.

» Sage & fin politique, il s'accommode à
» toutes sortes d'humeurs & d'inclinations. Un
» hermite sur un roc, un berger dans la cam-
» *pagne, un paresseux à l'ombre, un gueux au so-*
» *leil, ne sont pas moins sa proie qu'un Crésus au*
» *milieu de ses trésors, qu'un* Sardanapale dans la
» *bonne chère, & qu'un Alexandre à* la tête de
» *ses armées. Il ne distingue* point la couronne
» *d'avec la cale, ni le sceptre* d'avec la houlette.
» Pourvu qu'il ait son compte : aux dépens de
» qui ? Il n'importe.

» Il fait la joie des enjoués, la tristesse des mé-
» lancoliques, la rêverie des rêveurs, les visions
» des fanatiques, la délicatesse & les maladies des
» douillets. Il endort les flegmatiques, réveille
» *les sanguins*, excite les bilieux & les colères,
» *& fait crier, pleurer &* rire les femmes & les
» enfans.

» Il donne à penser & à parler à tout le monde.
» Il est de toutes les conversations & de toutes
» les parties. Il fournit matière aux auteurs & les

» fait écrire. Il me fait écrire moi-même, & c'eſt » pour l'amour de lui & par ſes inſinuations que » je lui crayonne cet éloge.

» Les plaiſirs, les jeux, les bons mots, la co- » médie, l'opéra, la mode, le luxe, la vanité, le » point d'honneur, l'ambition, les préſéances, » ſont de ſa juriſdiction & de ſon reſſort.

» La guerre & la paix, les combats & la vic- » toire, les émotions populaires, les rébellions, » les incendies, les pertes, les naufrages, dé- » pendent de lui.

» Tous ces grands mouvemens des républiques » qu'on attribue à des cauſes profondes, toutes » ces actions ſi éclatantes des héros, dont l'on va » chercher les reſſorts dans la liaiſon d'un grand » courage avec un rare génie; enfin, toute cette » agitation du monde, tout ce flux & reflux de » peuple dans les villes, toute cette foule d'hommes, » de femmes, d'enfans, de laquais, qui courent » comme des fous par les rues, tous ces gens qui » ſe pouſſent, qui ſe battent, qui s'injurient, qui » ſe ſaluent, qui s'embraſſent; les carroſſes qui » roulent, les fardeaux qu'on porte, qu'on tire, » qu'on traîne, les maiſons qui tombent & qu'on » relève, le bruit des artiſans, les cris & les cla- » meurs de la populace, & mille autres choſes » qui ſautent aux yeux, ſont les effets & le jeu » de Rien.

„ Mais ce qui surprend davantage, c'est que
„ Rien étant si vif & si agissant, il soit si peu
„ connu ; & qu'étant si peu connu, il soit néan-
„ moins chéri, servi, respecté & adoré de toute
„ la terre.

„ Le paganisme lui a consacré des temples &
„ des autels. L'athéïsme en a fait son dieu, & la
„ superstition lui rend un culte religieux. Les
„ peuples le craignent & tremblent en sa pré-
„ sence. Les potentats le servent la couronne sur
„ la tête. Les favoris le caressent & lui rendent
„ des hommages. Les braves lui font des sacri-
„ fices, & les courtisans lui brûlent de l'encens.

„ Les magistrats, sur leurs tribunaux, l'écoutent
„ en silence. Les politiques le redoutent. Les phi-
„ losophes le révèrent : & les savans, après avoir
„ circulé toute leur vie au tour des sciences, en
„ reviennent à déclarer à sa gloire que tout ce qu'ils
„ savent n'est Rien.

„ C'est un plaisir de voir les auteurs par troupes
„ lui faire la cour, & tirer de son épargne, avec
„ bien des soins & de l'inquiétude, les profusions
„ qu'ensuite ils viennent répandre sur le peuple.
„ Les avocats les plus sincères ne craignent point
„ d'être prévaricateurs, & d'abandonner leur cause
„ pour ne plaider que la sienne. Les déclamateurs
„ le paraphrasent, l'amplifient & l'étalent avec
„ pompe. Les poëtes le parent, & le couvrent d'or

„ &

» & de clinquant; & il n'eſt point de bel eſprit
» qui ne ſe faſſe honneur d'être un beau & grand
» diſeur de Rien.

» C'eſt lui que les antiquaires cherchent & ad-
» mirent ſur des médailles uſées, dans des inſ-
» criptions effacées, & parmi les ruines d'Athènes
» & de Rome.

» C'eſt lui qui ſert de baſe & de fondement à
» nos généalogies, & qui enfle & groſſit les mé-
» moires d'état & les hiſtoires.

» C'eſt lui que les aſtronomes contemplent,
» & c'eſt ſur lui que roule la pluralité des mondes
» & les autres nouvelles hypothèſes qui font l'amu-
» ſement des curieux.

» C'eſt lui que les chimiſtes trouvent imman-
» quablement au bout de leur grand œuvre, que
» les médecins promettent ſans caution, & que
» les philoſophes modernes nous donnent ſous les
» titres ſpécieux de vide, de matière ſubtile &
» d'étendue intelligible.

» Les arts, auſſi-bien que les ſciences, con-
» tribuent à ſon état & à ſa gloire. L'architec-
» ture lui dreſſe des colonnes & des arcs de
» triomphe, la peinture lui donne du corps & de
» la couleur, & la ſculpture du relief.

» L'or, l'argent, les métaux, le bois rare & les
» pierres précieuſes ſont deſtinés à ſon uſage, &
» il n'y a point de machine qu'on ne remue &

» d'artifice dont l'on ne se serve pour en relever
» le prix.

» Enfin, tous les hommes sont si attachés à
» Rien, que ce ne seroit jamais fait si l'on en vou-
» loit écrire tout le détail. Il suffit de dire, pour
» terminer ce discours, que toutes les choses de
» ce monde s'en vont & se rapportent à Rien;
» qu'on se repaît & qu'on ne s'entête que de Rien;
» que c'est pour Rien qu'on plaide, qu'on dispute,
» qu'on se tue & qu'on se damne, les hommes ne
» remportant, de leurs inquiétudes & de leurs
» travaux sur la terre, que la honte d'avoir été les
» dupes de Rien ».

Ambitieux, troupe importune,
Hannetons étourdis, volages Papillons,
Dupes de la faveur, jouet de la fortune,
L'honneur que vous cherchez, vaut moins que des haillons:

Et vous avares, mauvais riches,
Que la cupidité ronge jusques aux os,
Couvez des yeux votre or, cachez-le dans vos niches,
Votre esprit pour cela n'est pas plus en repos.

Criez docteurs, faites merveilles,
Comme des coqs fâchés, montez sur vos ergots:
Ce que vous obtiendrez par vos pénibles veilles.
Ne vaudra pas les harts de nos moindres fagots.

L'honneur, le savoir, les richesses,
Où vous établissez votre souverain bien,
Ne sont, à dire vrai, que de sottes foiblesses,
Que des songes trompeurs, & un éclat de Rien.

Il paroît que l'éloge de l'*illustre Rien*, traduit de l'Italien d'Angelo Gabrieli, n'est qu'une explication un peu étendue & tournée d'une façon académique de ce que Salomon a dit que *tout n'est que vanité*. Ce n'est pas qu'il faille prendre mot à mot cette sentence du sage, non plus que la paraphrase qu'en a fait Gabrieli, comme s'ils avoient cru tous deux qu'il n'y eût rien de réel au monde. Ils veulent seulement faire entendre, comme l'explique fort bien un très-habile homme, que les choses les plus spécieuses auxquelles nous nous attachons, & que nous recherchons avec empressement, ne sont jamais telles que nous nous les imaginons avant que d'en avoir joui & de les avoir goûtées, & que nous en tirons si peu de profit, pour notre salut & pour la perfection de nos mœurs, qu'on peut dire, en un sens, qu'elles ne sont rien, ou qu'elles ne sont que vanité, ce qui revient au même. (B)

Adieu siècle avec qui j'ai passé les plus beaux jours de ma vie. Je te quitte sans regret, comme j'ai joui de toi sans inquiétude. Tu n'as point été pour moi, ni un siècle d'or, ni un siècle d'argent, ni aussi un siècle de fer ou d'airain : content d'un bien médiocre, de ma maison, de ma fontaine, de mon pré & de mes moutons, de deux ou trois amis, & de quelques livres, je n'ai point eu de

plaisirs dont je doive me repentir, ni de peines assez grandes pour troubler mon repos. Le monde a été pour moi un vaste théâtre qui, toujours changeant, & toujours avec des décorations nouvelles, une nouvelle scène & de nouveaux acteurs, a fourni à mon esprit plus d'amusemens que Salomon n'a jamais eu de plaisirs, & plus de préceptes, pour le réglement de mes mœurs, que tous les sages de la Grèce & de Rome ne nous en ont donné dans leurs livres. Tantôt j'ai vu la scène ensanglantée, tantôt je l'ai vue semée de fleurs, tantôt un triomphe, tantôt une nôce ou une fête, tantôt des batailles perdues, des villes saccagées, des rois détrônés, des meurtres & des funérailles, ont fourni d'entretien à mon esprit oisif. Jamais de tragédies sans intermède, sans momerie & sans farce; & jamais farce ni momerie sans un sérieux qui, tout d'un coup, vient saisir & surprendre. Commencez-vous à rire, aussi-tôt survient une occasion de pleurer: pleurez-vous, aussi-tôt il faut rire, & laisser essuyer vos larmes à des sujets de joie qui font pleurer & gémir ailleurs: toujours deux faces sur le théâtre, l'une gaie & agréable, & l'autre triste & ridée: ce qui réjouit Lycidas afflige Damon; & quand Damon se console, Lycidas commence à se désespérer: mais le merveilleux, c'est que tel qui rit d'un acteur, est lui-même un autre acteur qui donne sujet de rire à celui dont il se

moque. Le théâtre divertit le parterre, & le parterre divertit le théâtre. Chacun eſt la dupe de ſon voiſin, parce que chacun a ſon foible & ſa marotte. La ville donne l'*opera* à la cour, la cour le donne à la ville.

Les philoſophes dédaignent la fortune, la fortune dédaigne les philoſophes, & les réduit à manger une ſoupe froide dans une écuële de terre ou dans un pot caſſé, pendant qu'elle fait ſervir à des ſcélérats des mêts délicieux dans l'or & dans la porcelaine. Les miſanthropes font le procès au monde, & le monde condamne les miſanthropes. Chaque Tartufe a ſon Molière, & chaque Molière a ſon Tartufe qui peſte contre lui. Nul fou n'eſt fou à ſes propres yeux, toute notre folie, tous nos défauts, tous nos vices, ſont dans les yeux de notre voiſin, qui eſt aveugle pour lui-même.

Aſſis à mon aiſe dans ma loge, la tête appuyée ſur le coude, & la vue attachée ſur le théâtre, j'ai fait ces réflexions & mille autres, toujours plus abondant en penſées qu'en vertus effectives. Mais à la fin devenu vieux, & obligé de tirer le rideau, je laiſſe à mes ſucceſſeurs les philoſophes, de faire des réflexions ſur le ſiècle où nous allons entrer; ſiècle qui ne vaudra pas le nôtre, tout en ce monde allant de pis en pis, & aucun ſiècle n'étant au gré des hommes tant qu'il dure & qu'on en porte le fardeau : c'eſt toujours le ſiècle paſſé, & même le

plus éloigné, qui eſt le meilleur; & c'eſt dans cet éloignement que conſiſte tout cet or & cet argent des premiers tems qu'ont feint les anciens poëtes. Moi-même, à meſure que le ſiècle où je ſuis né s'avance & me quitte, je commence à l'aimer davantage, à excuſer & pallier ſes défauts; & je ſerois très-porté à faire ſon apologie, ſi je n'étois sûr que dans cinquante ans des peuples entiers diront en gémiſſant: « ah! qu'il étoit doux de vivre du » tems de nos pères: chacun ſous ſa vigne, ou » au coin de ſon feu, ſans tailles & ſans ſubſides, » y mangeoit en paix ſa galette, & buvoit ſon pot » au lait ».

Heſperides, ſive de malorum aureorum culturâ & uſu. Ce livre de la culture des citrons & des oranges eſt de Jean-Baptiſte Ferrari de Sienne. Tout l'ouvrage eſt utile & curieux: la fable s'y trouve mêlée d'une façon aſſez poëtique, quoique le livre ſoit écrit en proſe. La latinité en eſt belle; mais le ſtyle en paroît un peu plus ſublime que le ſujet ne le demande. Virgile & Pontanus, tout poëtes qu'ils étoient, ont ſu ſe borner au ſtyle médiocre dans des ouvrages de ce genre.

Si l'on faiſoit une nouvelle édition de ce livre, on y pourroit joindre les Odes latines de M. le Roux qui ſe trouvent dans les cabinets de quelques curieux ſous ce titre.

Hortus Hesperidum, sive Citri arboris origo, decus, laus, cultus, C. P. R. C.

ODE I.

Thalia blandi munere carminis
Præsens laborum tædia fallere,
Nunc plectra tentas, pollicisque
Scita mei moderaris ictum:
Non ut supinis ardua collibus
Descendat Ilex, aut rabiem exuant
Tigres, & impulsas retrorsùm
Hebrus agat violentus undas.
Hæc curet Orpheus: quique sono Lyræ
Thebana vates mœnia condidit;
Cum membra muri sparsa motis
Sponte suâ coière saxis.
Me vis canentem, vis trahit acrior
Et major implet spiritus: auferor
Visurus arentes per Afros
Herculeæ monimenta clavæ.
Jam jam patescunt atria postibus
Fundo revulsis: jam fuga virgines
Avertit: obscuraque lucus
Religione sacer tuetur.
Atqui neque aurum bellua pervigil,
Nec se tuetur: fusa sed ad pedes
Victoris, horrendum per herbas
Cum sanie evomuit furorem.
Te vindicem orbis, grata decentius
Citrus coronat, quam fera populus:

Lucesque vernantis metalli
Dives, & exuvio superbus.
Fœtus odoros & genus inseris,
Profers & usu : nec sine numine
Perrumpis Atlantea regna
Hesperidum populatus hortos.
Longum invidendas pestiferis opes
Possedit arvis sæva rapacium
Nutrix ferarum, virulentûm
Arida terra parens Draconum :
Quæ jurè vastis æquoribus procul
Abscissa fugit : (sed melior Deus
Gentesque, terrarum tractus
Arbitriis moderatur æquis).
Laboriosi viribus Herculis
Asserta, fulges clariùs indicis
Arbos lapillis ; ut per orbem
Sole alio, potiore cultu
Ramos propagas. Græcia, te suis
Gratante Nereo, dedicat insulis,
Et rura quæ flavis hydaspes
Ditat aquis, tibi grande munus
Cessere Medi : te, gemini æquoris
Bætis tyrannus, ceu sibi propriam
Jam vindicavit : te beatus
Auriferis Tagus emit undis.
Te pronus ambit Mincius : & tuis
Assurgit ingens Tybris honoribus
Quâ parte fælicem peragras
Italiam, placidæque genti
Miras odorum delicias facis.
Vates euntem carmine prosequar

Seu tangis Alpes, seu propinquum
Littus amas, ligurumque rupes
Ibis per urbes, arvaque fertilis
Fœcunda glebæ: te Rhodanus celer,
Te noscet effusus Garumna,
Et Liger imperiosus, alveo
Stringente ripas: ibimus, ibimus
Ad usque magni flumina Sequanæ.
Hîc meta cursûs, hîc benignis
Hospitiis opulenta sedes.

ODE II.

Formosa Mauri filia littoris
Ut ripa juvit te vaga fluminis,
* * * * * quâ valentes
Credis humo sine fraude, truncos!
Ut innocenti culta manu evenis,
Curvasque ramos! ut foliis amas
Umbrare securos piorum,
Valle sub Elysiâ recessus.
Has læta sedes pax alit, & fide
Concors amoris gratia mutui:
Et vis honesti pulchra, gentis
Grande satellitium beatæ.
Gens illa rerum fortiter abstinens
Cœleste terris jam colit otium,
Altaribus devota sanctis,
Plena Deo, pietate simplex.
Necessitatis corporeæ jugo
Attrita, cœli splendet amoribus:
Longèque despectare gaudet
Sepositas animosa terras:

Dejecta nunquam : dum latebra ſedens
Vitæ labores ſpe fovet anxios
Felice. Fortunâque major
Nil dolet, aut metuit, vel optat.
Sacro coërcens ara ſilentio
Secum eſſe curat : neſcia fallere,
Fallique, ſuſtentat perennem
Conſilio, & gravitate famam.
Non hic pudicis æmula moribus,
Falſo probroſam diſſimulat toga
Candore vitam : non ſuperbæ
Laudis amor tetricos obarmat
Larvâ Catones : fictaque ſanctitas
Cadaveroſâ triſtis imagine
Mortis colores ore pallet,
Ægra palam; ſtolidæque plebis
Exultat atrum lambere ſanguinem
Suſpirioſo murmure ganniens :
Qualis doloſæ vox Hyænæ
Per tenebras homicida ſævit :
Nulloſve in uſus hic malè divitis
Congeſta gazæ pondera delitent :
Sed largitatis flumen ingens
Civibus obſidione preſſis
Hinc manat olim; credite poſteri :
Cum plena virtus ubere ſe pio
Effudit ; in commune dives,
Dura ſibi, miſeris benigna.
Plantæ feraces, hæc loca ſeculis
Servate longis ; Sydereas apes
Mulcete : proventuque largo
Mellifluas onerate cellas.

Sic vos nec urens flamma caniculæ,
Nec tenet atris Jupiter imbribus :
Nec grando, ventorumque vestros
Prælia decutiant honores :
Sic vos venenis stellio, nec ferax
Tangat salivis, dente nocentior
Limax : neque inspiret furentem
Igne luem scelerata campe.

ODE III.

Autumnus, Æstas, verque novum ambiunt
Unà hac pacisci fœdus in arbore :
Queis terra, jucundoque mitis
Obsequio famulatur æter.
Namque ut morantem cornibus aureis
Pulsavit annum taurus, & horridam
Non segnis amovisse brumam,
Imbre solum, zephiro resolvit :
Impune sulcis cùm sata prominent ;
Et cùm maritum barbara jam probris
Sectatur, implumesque nidos
Mœsta super veterem renarrat
Progne querelam : cumque paludibus
Ludens olorum exercitus instrepit :
Cursusque pronos jam quietis
Flumina continuere ripis :
Pulsarum intueri longa per atria
Fortes colonos fervere vectibus,
Urgere contento gementes
Fune rotas : oneri timere.
Seu tecta solvunt lignea machinis,
Vallos vel aptant : sive humeris agunt

Urnas curules, ſubque divum
Auriferam, ſine clade, ſylvam
Efferre certant : dum celebri juvat
Hyberna linquentem hoſpitia inſequi
Clamore. Pilentis per urbem
Sic ſacra penſilibus feruntur :
Sic, ſic triumphi fercula lucidus
Oſtentat ordo : ſic populi fremunt,
Plaudantque hiantes & ſequuntur
Longam oculis, animiſque pompam.
Quacumque ſpectes, ſectaque per vias
Mirère juſto compita limite,
It fulgor ingens, ſuavis unde
Riſit humus, micuitque cœlum.
Cœlum hanc benignis educat imbribus
Et temperato ſole fovet ; fovet
Exuberantem læta tellus
Luxuriem radiantis auri.
Tum ſumtuoſo tegmine frondium
Et flore cano diſcolor albicat :
Tum Citrus ad plenum ſuperbit,
Viſa modis pretioſa miris.
Æſtiva fœtu, verna coloribus
Fœlix odorum, vi medica potens.
Ut geſtit autumnum jocoſis
Attonitum recreare monſtris.
Pro quo racemos ipſe manu abſcidit
Vincire longis tempora pampinis
Faſtidioſus, citreamque
Impoſuit capiti coronam.
Hac ver nitentem fronde premit comam
Et ridet æſtas (nec cererem latet)

Flaventibus mutasse pomis
Arida serta, leves aristas.

ODE IV.

Ventosa vatum desine somniis
Et fabulosis fidere laudibus
Phœbæa virgo, quæque nescis
Honorifico Jovis igne tangi:
Spectanda baccis laurus agrestibus
Hîc pone fastus: suspice, suspice
In pomâ latescentis auri
Delicias varios colorum
Mirare cultus; & faciem arboris
Gratum comanti vertice splendidam
Luxumque, nativamque pompam
Supplicibus venerare ramis.
Non sponte cedis: sed magis invides,
Si quando sacris pendula postibus
Divûm renidet: seque pulchro
Conspicuam exhibuit triumpho.
Ardent pyropis mala rubentibus:
Gemmansque puris par nivibus nitet
Florum supellex, & perenni
Frondea sylva viret smaragdo:
Aurum smaragdis spissius Illitum,
Pallere vivum dissimulat jubar:
Ceù nubis obtentu laborat
Sol nitidos aperire vultus.
Æstate sed cùm vix media suis
Jam mite cœlum risit Etesiis:
Jam jamque pubescens metallum
Pensilibus micuit corymbis;

Sub luce quales purpureâ tremunt
Leni crepantes, murmure bracteæ,
Ut fortè venti stant aperto
Aëre, sub foliisque ludunt :
Cultis honestum non aliter caput
Ostendit arvis dives, & aureo
Pomona tempestiva fœtu
Incubat arboribus coruscis :
Lucemque blandâ luce repercutit :
Passis-ve totam frondibus excipit,
Gavisa solis concolores
Ignibus exposuisse gazas.
Quàm delicatis prodigia surculis
Natura favit ! poma quis explicet,
Succosque, diversosque mores,
Et genus, ambiguumque nomen ?
Quin, sive ramum docto secat manus,
Messes-ve florum sedula colligit;
Festasque distinctis per artem
Frondibus implicuit corollas.
Non usitatis Citrus odoribus
Perfundit auras : Myrrhea dulcius
Non gutta fragrat : quæque sudant
Balsama corticibus recisis :
Atque ipsa sævis auxilium malis
Succurrit : atrox sicubi pocula
Infecit, & nigris noverca
Vim magicam apposuit venenis;
Succurrit, & cum corpora febribus
Exhausta languent : & vitio aëris
Cùm pestis incumbens sepulchris
Immeritas populatur urbes.

ODE V.

Quæ nunc, Coloni ſtrenuus eloquar
Ruris magiſter, figite poſteris
Servanda, manſuroque ſaxo
Per memores celebrate faſtos.
Rerum acer uſus temporis & loci,
Cœlique mores temperat artifex
Expetus, exemplisque fidens
Fertilibus dominatur arvis.
Ne peſtilentis ſpiritus Africi
Rubiginoſæ tabificus lue,
Uviſque maturis acerbus
Auſter, odoriferisque Citris
Inceſſet hortos : antè locum elige
Convalle montis fraudibus invium,
Pinguemque, defenſumque textis
Sepibus, arboreâque ſcenâ
Obverte cauris terga minacibus
Solers : & Euris objice parietem ;
Si frigus, intractabiliſque
Sævit Hiems, tege crate ſtirpes.
Frondentis auri : ſterne fimum : excita
Fumos volantes : fer paleis opem :
Aut nulla ſi cœli furorem
Ars ſuperat : poſitas in urnis
Ne quà laborent occulè providus
Auſpex, & apto ſub lare protege,
Quà ſol apricis hoſpitales
Injiciat radios feneſtris
Dum ver recurrit : nec tamen ignibus,
Nec parce lymphis : irriguos amant.

Fontes : & ex æquo recuſant
Ferre ſitim, horribilemque brumam.
Hyberna jam nunc otia tranſige
Curas per omnes : digere menſtruum.
Per ſydus æſtatis labores :
Conſule ſeminibus parandis.
Uliginoſo lætior ubere
Putrique Citrus provenit : ignibus
Incende glebas : frange raſtris :
Inque ſinum, cineremque miſce.
Plantariorum pube novâ genus
Diffunde : ramis ditibus inſere
Truncos : peregrinæque gentis
Jura doce, & tolerare pondus.
Fer vota divis : quorum ope turbidus
Miteſcit aër, & fugiunt nives
Favonio ſpirante, dum mox
In teneras venit humor herbas.
Depreſſa ſulco, læſaque corticem
Jam tum per arcus elicit aureas
Propago fibras, jamque vernis
Ferre caput meditatur auris.
Tum ſtringe ferrum cautus : inutilem
Compeſce ſylvam : vulnus hians tege
Ne frigus, aut obſint calores :
Ut coëat medicare ceris :
Et ſpes avaras indue, dulcium
Certus laborum præmia carpere ;
Quem rara, diverſisque florens
Gloria divitiis beabit.
Quis te, quis arbos inclyta verſibus
Æquet ? tacentem ſparge ſuper lyram

Flores,

Flores, & ornatum tuere
Laude tuâ, foliisque vatem.

ODE VI.

Vir laude major, munera si lyræ
Non erubescis, das pretium & decus
Citris : & indulgens amori
Multa tuo, mihi plura defers:
Vivacis auri pomiferum nemus
Per te recludo : tu mihi liberam
Per dura, per prærupta munis,
Auspicioque viam secundas,
Nunc & sonantem grandius excitas
Ad pulchra palmæ præmia. Molior
***** immortale nomen
Æolia fide consecrare.
Intaminatæ gentis originem
***** & sequar omina
Demissa cœlo : te remotis
Sancte senex Calabrorum in antris
Visam gementem : vallibus horridis,
Alpes sub ipsas, frigoris & nivis
Visam inquilinos, hisque dantem
Jura loci implicitum tiarâ
Crines ***** visam ego transmare
***** Regibus asperum
Sævis : & indoctum profanis
Legibus, imperioque flecti.
Et grata musis natus in otia
Solemne carmen pectine dividam :
Non æqua collo vincla postquàm
Exipui, mihi liber uni.

Fumos & àuras non humilis sequi,
Stultis relinquo : nullius indigens
Nunc rus amicum & ruris artes
Excolo, plenus opum mearum.

Le dixième livre des Epîtres du jeune Pline est le chef-d'œuvre de ce grand homme. Ses autres lettres ont de grandes beautés & des agrémens singuliers pour les gens qui aiment les belles-lettres : mais celles-ci qui regardent le ministère sont incomparables, principalement quand elles se trouvent accompagnées des réponses de Trajan qui leur apportent un grand lustre. Jamais rien ne m'a fait mieux concevoir ce que les Romains appeloient *imperatoria brevitas*, que ces réponses si brèves & si sages. Si les purs esprits se mêloient d'écrire, ils n'écriroient pas autrement. C'est là le plus haut point de la perfection.

Fin du Vigneul-Marvilliana.

TABLE DES MATIÈRES

Des deux Volumes de Vigneul-Marvilliana.

A.

ABSOLUTION, (formule singulière d'une) Tome I. *Pages* 401
Absynthe (eau d') pour les vertiges, T. II. 500
Acacia, (observation sur l') T. I. 205
Accent (de l') Gascon & Normand, & de celui des Espagnols & des Italiens, *ibid.* 33 & suiv.
Acclamations, (usage des) T. II. 142
Ader, (Guillaume) médecin de Toulouse. Remarques sur ses ouvrages, *ibid.* 345
Agricola; sa vie écrite par Tacite, *ibid.* 132
Aimant, ses vertus & ses propriétés, *ibid.* 303
Air de la mer mûrit le vin, T. I. 371
Alexandre, (le Père) jacobin; son éloge, *ibid.* 160
Alexandre VIII, ses bons mots, *ibid.* 75
Aligre, (M. d') son tempérament froid, *ibid.* 131
Allusions sur les armoiries de MM. Fouquet, Séguier & Letellier, *ibid.* 325
Ambre, invention nouvelle d'ensevelir les corps morts dans l'ambre jaune, *ibid.* 291
Amour-propre, est un admirable peintre, T. II. 253
Amyot, (Jacques) évêque d'Auxerre; sa traduction des ouvrages de Plutarque, *ibid.* 132

Ana, (observation sur les) T. I. 405
Anabaptistes, (histoire des) par Conrard Heresbach, T. II. 156
Analogie, (méthode pour apprendre le latin par) *ibid.* 304
André, (le petit Père) son éloge, *ibid.* 82 & suiv.
Anecdotes de Procope & de Varillas, T. I. 412
Anesse, (utilité du lait d') *ibid.* 480
Anglois; (style & manière de prononcer des) *ibid.* 31
Antiquaires chez les Grecs & chez les Romains, *ibid.* 552
Antiquité, (entretien de la vénérable) allégorie, *ibid.* 455
Apostat de la congrégation de Saint Maur, parvenu à l'épiscopat, *ibid.* 434
Architectes; (fautes de quelques) *ibid.* 450
Arnauld, (Antoine) docteur de Sorbonne; son éloge supprimé, *ibid.* 374
Arnauld d'Andilly, (style de M.) *ibid.* 130
Arondel, (marbres d') T. II. 94
Artisans, Savans, T. I. 109
Auteurs anciens & modernes, *ibid.* 46
—— Attachés à des genres d'écrire qui ne leur conviennent pas, *ibid.* 117
—— (Premiers) de différens genres de poésie, *ibid.* 208
—— Qui écrivent avec lenteur, & Auteurs qui écrivent avec précipitation, *ibid.* 217
—— Originaux, *ibid.* 239

B

Balzac, (Jean-Louis Guez de) son style, T. I. 81 & suiv.
—— Extrait d'une de ses lettres à M. le président de Bernières, *ibid.* 453

Balzac, (Jean-Louis Guez de) son éloge, T. II. 137
Barberin, (Antoine) cardinal; son caractère, T. I. 290
Barbin, fameux libraire; sa conversation avec l'abbé de la G. T. II. 40
Baronius, (bévue du cardinal) *ibid.* 15 & 16
Bassompierre, (mémoires de M. de) T. I. 433
—— Ses ouvrages, *ibid.* 95
Bâtards illustres, *ibid.* 220
Baudrant, (l'abbé) son recueil de cartes de géographie, T. II. 130
Béates, (révélation de quelques) T. I. 490
Benserade, (Isaac de) paroles remarquables, *ibid.* 296
—— Ses Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, T. II. 292
Bentivoglio, ses remarques touchant la cour de France, *ibid.* 214
—— Sa description du château de Fontainebleau, *ibid.* 215
Berchère, (parole remarquable de M. le premier président de la) T. I. 422
Berruyères, (M. de) son éloge, *ibid.* 238
Bêtes, (de l'ame des) *ibid.* 85
—— Sensibles au son des instrumens, *ibid.* 431
—— (Exemples d'attachement extraordinaire pour les) T. II. 217
Bévérovicius, (J.) célèbre médecin Hollandois; ses ouvrages, *ibid.* 343
Beughem, (Cornélius à) auteur de catalogues de livres, *ibid.* 88
Bévues des savans, *ibid.* 4 & suiv.
Bibantius, ses sermons, T. I. 427
Bible imprimée en 1462, est très-rare, *ibid.* 551
Bibliomanie, (sur la) *ibid.* 47

Bibliothèques, ou catalogues de livres, T. I. 110

Bigot étoit de l'assemblée qui se tenoit chez MM. Dupuy, *ibid.* 169

—— (M.) son caractère & son éloge, *ibid.* 167

Bizarrerie, (divers exemples de) *ibid.* 381

Bocalin, jugement de ses ouvrages, *ibid.* 7

Bons mots, leur origine, *ibid.* 411

Borellus, son livre *de Motu animalium*, *ibid.* 472

Bothei; (Dom Diego de) rare exemple d'amitié, T. II. 48

Bouillaud, (Ismaël) son éloge, T. I. 172

Bourbon, (Louis de) tué à Jarnac. A fait battre monnoie comme un souverain, T. II. 79

Brantôme; explication d'un mot difficile de cet auteur, T. I. 207

—— Son caractère, *ibid.* 493

—— Ses Mémoires, *ibid.* 495

—— Particularités historiques, *ibid.* 496

—— Réflexions & maximes, *ibid.* 497 & suiv.

Brebeuf; goût de ce poëte pour Horace & pour Lucain, *ibid.* 21

Brerewode. Observations sur son livre de la diversité des langues & des religions, *ibid.* 111

Bréviaire. Observation curieuse sur le bréviaire de Cluny, *ibid.* 6

—— Observations sur le bréviaire des Chartreux & sur leur missel, *ibid.* 82

—— Du cardinal Quignon, *ibid.* 190

—— (Origine & antiquité des) T. II. 173

Bruyère. (la) Portraits de cet auteur, & critique de son livre des caractères, T. I. 330

Burnet. Son histoire de la réformation de l'église d'Angleterre, *ibid.* 387

Buffi Rabutin. (M. de) Sa remarque judicieuse touchant la charge de Maréchal-de-camp-général & celle de Maréchal de France, T. I. 510

—— (Eloge du comte de) *ibid.* 268

Bay, (le P. Félix) son éloge, T. II. 210

C

Cæna recta, repas que donnoient les Romains à leurs cliens, T. II. 121

Calvin. (Jean) Auteurs qui ont écrit sa vie, T. I. 385

Caméléon, (observation sur le) T. II. 269

Canal autour de Paris, commencé & abandonné, T. I. 361

Cange, (éloge de M. du) *ibid.* 127

Capétes, (église des) T. II. 4

Caractère général des grands hommes, T. I. 37 & suiv.

Caraffe; (le cardinal Charles) son indiscrétion lui est nuisible, *ibid.* 295

Cardinaux, (trois sortes de) *ibid.* 52

Carlos, (réflexions sur Dom) *ibid.* 521

Carmélites. Observations sur ce mot, T. II. 335

Cartésien, (portrait d'un savant) T. I. 315

Casaubon. Réflexions sur ses lettres, T. II. 159

Casimir, roi de Pologne. Parole remarquable de ce prince, *ibid.* 207

Casserius; son livre de *Vocis auditûsque organis, ibid.* 310

Castel, (François-Pérard) avocat; son éloge, *ibid.* 96

Catéchisme du concile de Trente, *ibid.* 131

Catholicon d'Espagne, (observations historiques sur le) T. I. 191

Céleres, étoient les gardes de Romulus, T. I. 323
Centons, tirés de l'Ecriture sainte, *ibid.* 388
Cerveau, (anatomie du) *ibid.* 541
Chambre. (l'Abbé de la) Son éloge, *ibid.* 67
Chambre de justice établie pour la recherche & la punition des financiers, *ibid.* 360
Champignons (les) sont-ils un poison? *ibid.* 546
—— (Observations sur les) *ibid.* 547
Chanoine damné; (fable du) dissertation à ce sujet, *ibid.* 523
Chanvallon, (l'Abbé de) depuis archevêque de Rouen & de Paris; son caractère, *ibid.* 479
Chapelain, (Jean) de l'académie françoise; son éloge, *ibid.* 357
Chapiteau (observation sur le) de l'ordre corinthien, T. II. 331
Charlemagne. Livre curieux sur sa sainteté & ses miracles, T. I. 536
Charleval, (éloge de) son caractère, ses ouvrages, *ibid.* 227
—— Son style, *ibid.* 229
Chartreuse, (description de la grande) T. II. 34
Chartreux, (observation sur le nom de) T. I. 123
Chaussures des anciens, T. II. 187
Cheval de bronze, (épigramme sur le) T. I. 363
Chevalier, observation sur ce mot, T. II. 357
Chevaux, (noms que donnoient les Romains à leurs) *ibid.* 232
—— Diverses couleurs de leur poil, *ibid.* 233
Chiffre statique, son origine, *ibid.* 198
Chocolat, son usage, T. I. 4

Chrisostome. (S.) Observation sur son épître au moine Césaire, T. II. 90 & 91
Christine, reine de Suède; portrait de cette princesse, *ibid.* 145
—— Particularités de sa vie, *ibid.* 147
Chroniques (anciennes) pleines de fables, T. I. 166
Cicéron. Jugemens sur ses ouvrages, *ibid.* 57
—— (Parole remarquable de) T. II. 65
Civilités, ou devoirs que les Romains se rendoient, *ibid.* 139
Clément VIII. Sa vie écrite par Maffée, T. I. 402
Cléopâtre, (observations sur la mort de) *ibid.* 181
Clercelier, (M.) savant cartésien. Son éloge, *ibid.* 312
Cœur. Observations sur le cœur de l'homme & sur celui du lion, *ibid.* 60
—— Observations sur un cœur percé d'un coup d'épée, *ibid.* 154
—— D'Antoine, roi de Portugal, T. II. 47
Collége de Navarre; (le) sa supériorité, T. I. 394
Colléges, (vie heureuse des) T. II. 74
Colomiez; son éloge, T. I. 264
Comète; de quel genre est ce mot, T. II. 65
Comines, (observation sur un endroit des Mémoires de) T. I. 67
—— (Sur les Mémoires de) *ibid.* 310
Communion sous les deux espèces, T. II. 327
Concile de Trente; trois cardinaux s'opposent à sa confirmation, T. I. 80
—— Remarques sur sa confirmation, *ibid.* 81
Conciles, (observations sur la lecture des) T. II. 208
—— Leur histoire abrégée, par le Père Félix Buy, *ibid.* 210

Conclaves, (réflexions sur l'histoire des) T. II. 123
Confesseurs du Roi, de la compagnie de Jésus, T. I. 391
Confession faite à des séculiers, T. II. 106
Conis, ville fatale aux François, *ibid.* 49
Conjuration des Fiesques; sentiment sur ce livre, T. I. 410
Conrart. (M.) Ses remarques, T. II. 345
—— Son éloge, *ibid.* 344
Conseillers d'Etat. Règlemens touchant leur nombre, *ibid.* 292
Convivium chez les Romains; ce que c'étoit, *ibid.* 123
Corneille, (éloge de P.) T. I. 151
Cornélie; (extravagance de) T. II. 340
Cornet, (parole remarquable de M.) T. I. 173
Cornuel, (éloge de Madame) *ibid.* 299
Corses. Origine de l'affaire des Corses à Rome, T. II. 198
Courtange, (bon mot de M. de) T. I. 317
Cour de France, (description de la) *ibid.* 486
—— (Eloge de la) *ibid.* 488
Cour de Rome, (esprit de la) *ibid.* 277
Couriers, (diligence extraordinaire de quelques) *ibid.* 544
Coutume remarquable du parlement d'Aix, *ibid.* 363
Critique, (sur les livres de) *ibid.* 124
Cujas. Son éloge & sa méthode d'enseigner le Droit, *ibid.* 40 & 41
Curé de Paris, (parole remarquable d'un) *ibid.* 156

D

Dames; (les) quand elles ont commencé à s'habituer à la Cour, T. I. 486

Damon, son caractère singulier, T. II. 338

Danet, faute remarquable dans son Dictionnaire, *ibid.* 205

Déclamation des avocats du parlement de Normandie, *ibid.* 166

Dédicaces. Observations sur les dédicaces des livres, T. I. 173

De Dominis. Particularités sur la vie & les mœurs de l'évêque *de Dominis*, *ibid.* 282

De incendio librorum, ouvrage curieux, *ibid.* 406

De judiciis & pœnis Romanorum, remarques sur cet ouvrage, T. II. 347

Dents d'ivoire, leur usage fort ancien, *ibid.* 1

Descartes, (éloge de) T. I. 143

Desmarêts; (Roland) ses lettres, *ibid.* 162

De Thou; (M.) son éloge, T. II. 117

—— Réflexions sur un endroit de son histoire, où il est parlé de Marie Stuart, *ibid* 157

Dialogue, manière d'écrire usitée chez les Grecs, *ibid.* 117

—— Entre l'équerre, le compas & la règle, *ibid.* 218

Digby; son secret pour conserver la beauté & la fraîcheur de la jeunesse, T. I. 202

Diminutifs, leur usage, T. II. 149

Dion Cassius, historien célèbre, T. I. 155

Disgrace fatale à la vie & à la santé, T. II. 45

Droit civil; qualités nécessaires pour l'étudier, T. I. 404

Dubosc; (Nicolas-Pierre, surnommé) son éloge, *ibid.* 209

—— Son opinion sur les comètes, *ibid.* 210

Dufour, (Dom) de la congrégation de S. Maur; son éloge, T. II. 57

Du Perron ; (le cardinal) son éloge, T. I. 61
Dupuy ; (Christophe) son éloge, *ibid.* 204
Dupui ; (Henri) réflexions sur ses lettres, T. II. 164
Duryer (Pierre) & André Duryer, T. I. 445
Duvair, (Guillaume) défenseur de la loi salique, *ibid.* 469

E

Eau ; son usage appaise les vapeurs, T. II. 268
Eaux, (qualités singulières de certaines) *ibid.* 267
Echo. Remarques sur un écho extraordinaire, T. I. 211
Ecrivains. Observations sur trois écrivains originaux, *ibid.* 265
—— François estimés chez l'étranger plus que dans leur patrie, *ibid.* 136
Elisabeth, reine d'Angleterre ; ses amours, *ibid.* 33
Eloquence (de l') chez les Romains, *ibid.* 413
Engastrimystes, ou ventriloques, T. II. 110
Epernon (le duc d') étoit trop sensible aux plaisanteries, T. I. 399
—— (Parole remarquable de M. d') *ibid.* 518
Epitaphe d'un affranchi qui avoit fait mourir la fille de son maître, T. II. 231
Epitaphes ; (recueils d') leur utilité, T. I. 447
Erasme ; (Didier) ses colloques, *ibid.* 475
—— Ses colloques ont gâté l'esprit du duc d'Ossone, *ibid.* 476
Esope. Observations sur ses fables, T. II. 135
Espesses, (parole remarquable du président d') T. I. 518
Esprits familiers attribués aux grands hommes, *ibid.* 185
Etudier aux pieds des maîtres ; explication de ces termes, *ibid.* 539

Etymologie; sa difficulté, T. I. 23
Etymologies; leur étude recommandée, *ibid.* 22 & 23
Eunuque, (action héroïque d'un) T. II. 171
Eunuques, (apologie des) traité singulier, T. I. 484
Extases, (diverses causes des) *ibid.* 538

F

FAMILLES illustres, déchues, T. I. 253
—— De savans, *ibid.* 221
Favoris, (remarque sur les) *ibid.* 431
Faux nobles, (sur les) T. II. 51 & suiv.
Faydit; (l'Abbé) son caractère, T. I. 318
Félibien; son éloge, T. II. 269
Femme, (habileté d'une) *ibid.* 213
Femmes adonnées à la magie, T. I. 225
—— De savans, *ibid.* 18 & suiv.
—— Ont-elles une ame? *ibid.* 16
—— Savantes. Observations sur leurs mœurs, *ibid.* 378
Feuillade. (M. de la) Parole remarquable, T. II. 329
Fleuristes, (apologie des) *ibid.* 242
Fleurs, (de la culture des) *ibid.* 252
Flore, déesse des fleurs; son histoire, *ibid.* 241
Folie, (diverses causes de la) T. I. 58
Fontainebleau. Description de ce château par Bentivoglio, T. II. 215
Foudres, ou tonnes d'Allemagne, T. I. 537
Fouquet, (allusion sur les armoiries de M.) *ibid.* 323
—— A été heureux en amis, *ibid.* 317
Francine, fille de Descartes, *ibid.* 474
Franges, leur usage au bas des habits, T. I 307

Franquetot, (sage conduite de M. le président de) T. II. 53

Fra-Paolo; son histoire du concile de Trente, T. I. 17

—— Traduction françoise de sa vie, *ibid.* 84

Fruit défendu; quel étoit celui dont Adam mangea dans le paradis terrestre, *ibid.* 460

Furetériana. Observations sur un endroit de ce livre, *ibid.* 259

Furetière. Critique de son Dictionnaire, *ibid.* 215

G

Gabalis, (le comte de) sur l'auteur de cet ouvrage, T. I. 276

Gafarelle. Remarques sur son livre des curiosités inouies, T. II. 118

Galets où se trouvent des cristaux de différentes couleurs, T. I. 364

Gascon, (de l'accent) *ibid.* 35

Gaudin, (Aventure de l'Abbé) *ibid.* 128 & suiv.

Gautier, avocat; son portrait, T. II. 256

Gazettes, (dissertation sur les) T. I. 548

Génois; leur caractère, *ibid.* 455

Godeau, (Antoine) évêque de Vence; son éloge, T. II. 89 & suiv.

Godon, (l'Abbé) chanoine de Rouen, a traduit l'histoire du concile de Trente de Palavicin, *ibid.* 20

Goûts; différens goûts pour les personnes, T. I. 242

Grands (les) ne se doivent point commettre avec leurs inférieurs, *ibid.* 397

Grands hommes; leur caractère est de parler peu, *ibid.* 37 & 38

Grands hommes, (exemple d'un ridicule surprenant dans les) T. I. 412

Gravure (progrès de la) en ce siècle, *ibid.* 175

Gréart, (M.) avocat; son éloquence, T. II. 167

Grec & latin. Peut-on devenir habile homme sans le secours de ces deux langues? *ibid.* 151

Grêle; tombe-t-elle pendant la nuit? T. I. 519

Grolier; (M.) son éloge, *ibid.* 144

Grotius, (Hugues) son éloge, *ibid.* 6

—— Réflexions sur ses lettres, T. II. 154

Groûlard; (M.) son nom employé dans des vers latins, T. I. 167

Guerchois, (M. le) avocat au parlement de Rouen; son éloge, T. II. 168

H

Hamon; (M.) son éloge, T. II. 297

Harlay, (M. de) archevêque de Rouen; son caractère, T. I. 478

Harpocrate, dieu du silence, T. II. 336

Hasard; inventions que l'on lui doit, T. I. 22

Hébreu, (l') cette langue cultivée en ces derniers tems, *ibid.* 32

Helvétius, ou le médecin Hollandois; sa fortune, *ibid.* 43

Hémine. Réflexion sur l'hémine de S. Benoît, *ibid.* 116

Henri IV, (parole remarquable de) T. II. 20

Henri VIII, roi d'Angleterre, surnommé le Défenseur de la foi, T. I. 541

Henri-Etienne; ses ouvrages, T. II. 110

Henriette d'Angleterre, (parole remarquable d') T. I. 178

Hermaphrodites, (observations sur les) T. II. 304

Héroïsme, en quoi il consiste, *ibid.* 212

Hersen, (ouvrages & caractère de M.) *ibid.* 107

Hespérides ou *de malorum aureorum culturâ* observations sur ce livre, *ibid.* 374

Hiers; d'où vient ce mot, *ibid.* 162

Histoire des troubles d'Angleterre sous Charles I, T. I. 144

Histoire Auguste, (observation sur l') T. II. 261

Histoire Bisantine, (observation sur l') *ibid.* 262

Historiens. Bibliothèque des historiens de France, T. I. 110

—— Qui vendent leur plume, *ibid.* 396

Hobbes; ce que l'on doit penser de sa politique, *ibid.* 386

Hodæporicon, ouvrage curieux d'Ambroise Cauraldule, *ibid.* 477

Holsten; ses opuscules, T. II. 107

Hôpital établi pour les pauvres gentilshommes, T. I. 187

Horoscope. Un tireur d'horoscope prédit la mort du duc de Beaufort, *ibid.* 249

Hortus Hesperidum, Odes de M. Leroux, T. II. 375

Huet; son sentiment sur la traduction latine des ouvrages de S. Irénée, T. I. 377

Hyppolite. Témoignage remarquable de la chronique d'Hyppolite, touchant l'âge de la sainte Vierge, *ibid.* 484

I

IMITATION DE JESUS. Nouvelle découverte touchant l'auteur de ce livre, T. II. 38
Imprimerie, (remarques sur l'histoire de l') T. I. 71
Imprimeurs, (pratiques de nos premiers) *ibid.* 39
Innocent VIII, (parole remarquable d') T. II. 134
Innocent X, (parole remarquable d') T. I. 409
Instrumens pour juger de l'état des malades, *ibid.* 203
Instrumens pneumatiques; remarque sur les instrumens de ce genre, T. II. 229
Joly, (ouvrages de M.) *ibid.* 134
Josephe; il faut lire son histoire avec précaution, T. I. 406
Journaux. Lettres sur les journaux des savans, *ibid.* 304
Ipécacuanha; propriétés de cette plante, *ibid.* 43
Italie (l') fournit la France de musiciens, *ibid.* 214
Italiens; affectent de prendre des noms des anciens Romains, T. II. 81
Isaïe, (explication d'un passage d') T. I. 199
Isaïe le triste, Roman de chevalerie; quand a été imprimé, *ibid.* 40
Isolé; observations sur ce mot, T. II. 312
Juifs; réflexions sur une de leurs coutumes, T. I. 407
Juremens à la mode dans le dernier siècle, & bannis dans celui-ci, *ibid.* 517

L

LABBE; (le Père) son caractère, T. I. 365
Lafontaine; (Jean de) son portrait, T. II. 136
Lait de chèvre; son utilité, T. I. 292
La Motte-le-Vayer; (M. de) son caractère, T. II. 93
Lancelot, (éloge de Dom) T. I. 115

Langue, (prude qui s'est coupé la) T. II. 338
Langue italienne; de son origine, *ibid.* 150
Languerie, (M. de) avocat général au parlement de Rouen; son éloge, *ibid.* 169
Langues; (les) leur différent caractère, T. I. 263
Languet; (M.) observations sur ses lettres, T. II. 174
Laverna, déesse des larrons, *ibid.* 175
Launoy; (M. de) sa critique sévère, T. I 258
Lauréa, cardinal; son espérance d'être pape, sur quoi fondée, *ibid.* 53
Leblanc; (M.) ses remarques importantes sur les monnoies d'or & d'argent frappées au coin de Henri II, *ibid.* 425
Leçon d'un père à ses enfans, T. II. 34
Lecture; choses à observer dans la lecture des bons auteurs, T. I. 394
Le Jai, (Nicolas) premier président du Parlement de Paris; son caractère, *ibid.* 419
Lemaistre, avocat célèbre; son éloge, T. II. 295
Léoni, médecin, jeté dans un puits par Pierre de Médicis, T. I. 450
Lescaut, (M.) évêque de Chartres; parole remarquable, T. II. 299
L'Etang; (M. de) son éloge, *ibid.* 354
Le Tellier, (allusion sur les armoiries de M.) T. I. 323
Léti; (Gregorio) son caractère, *ibid.* 396
Lettres de Bongars & de Bubesque, *ibid.* 53
Libraires, stationnaires de l'université de Paris, *ibid.* 536
Lièvres (les) changent de couleur suivant les saisons, *ibid.* 4
Lièvres cornus, *ibid.* 4
Ligue; (remarques curieuses servant à l'histoire de la) *ibid.* 461

Licetus. (Fortunatus) Réflexions sur son livre *de Lucernis*, T. I. 484
Livre, (on se dégoûte facilement de la lecture d'un) *ibid.* 471
Livres, (guerre faite aux) *ibid.* 405
Locustes (les) sont des espèces de sauterelles, T. II. 268
Loi salique, (avocat du parlement pour la) T. I. 468
Lumière, (observations sur la) T. II. 266
Lune; (la) sa grandeur à l'horizon, T. I. 48
Lunettes. Observation historique sur les lunettes à longue vue, *ibid.* 146
Lunettes d'approche; leur inventeur, *ibid.* 149

M

MABILLON, (critique d'une observation de Dom) T. I. 213
—— Remarques sur son *Musæum italicum*, T. II. 92
Machabées, (réflexion sur l'auteur du second livre des) T. I. 246
Machiavel; en quoi consiste sa doctrine, *ibid.* 481
—— Son méchant caractère, *ibid.* *ibid.*
Madeleine. Savoir si la Madeleine, la pécheresse de Naïm & Marie de Béthanie, sont trois personnes différentes? *ibid.* 389
Maffé; défaut de son histoire des Indes, *ibid.* 373
Magistrat; ce qu'il dit sur la manière dont l'on doit se comporter à la cour, *ibid.* 196
Maillard; (Olivier) ses sermons, *ibid.* 90
Maimbourg; (le P.) son caractère, *ibid.* 21
Maisons illustres qui finissent par des accidens funestes, *ibid.* 57
Maîtres; (petits-) leur origine & leur caractère, *ibid.* 320

Malebranche, (éloge du P.) T. I. 22

Malotru, (l'Abbé) surnom de l'abbé de S. Martin; son caractère original, *ibid.* 314 & suiv.

Manuscrit effacé par une guenon, *ibid.* 402

Manuscrits anciens, T. II. 54

Marchands qui se sont appliqués aux sciences, T. I. 97

Marestes; (M. de) son goût pour les livres, *ibid.* 142

Maret, fou célèbre de la vieille cour, *ibid.* 398

Mariage, nuit-il aux savans? T. II. 20

Mariages, (parole remarquable sur les) *ibid.* 2

—— (Bons) rares, *ibid.* *ibid.*

Marie, (Christophe) entrepreneur célèbre, T. I. 362

Marie de Béthanie, (sainte) patrone de la paroisse de la Ville-l'Evêque, *ibid.* 390

Marillac, (le Maréchal de) accusé de péculat, *ibid.* 366

—— (Origine de la maison de) *ibid.* 367

—— (M. de) garde des sceaux; son caractère & son éloge, *ibid.* 368

Marin, (M.) premier président au parlement d'Aix, T. II. 114

Marre; (de la) ses recueils pour servir à l'histoire de Bourgogne, *ibid.* 114

Maurevers pour *Monrevel*, T. I. 447

Médecins qui se sont écartés de leur profession, *ibid.* 222

Melvil, (Mémoires historiques de) T. II. 176

Mémoire. Est-elle la même faculté que l'imagination? *ibid.* 258

Mémoires. Dissertation sur les mémoires d'état, *ibid.* 199

Mémoires historiques; choix à faire de ces ouvrages, T. I. 155

Ménage; observations sur ses ouvrages, T. II. 301

—— Réflexions sur ses remarques sur la langue françoise, *ibid.* 335

Méré ; (le chevalier de) son éloge, T. II. 237
—— Remarques sur ses ouvrages, *ibid.* 239
Microscope, (description d'un excellent & très-rare) *ibid.* 200
Mihi s'écrivoit autrefois, & se prononçoit *michi*, *ibid.* 293
Mines, (invention des) *ibid.* 5
Minucies, origine de ce mot, T. I. 95
Modes, (sur les) T. II. 82
Mœurs des Espagnols, des François, &c. T. I. 255
Molé, (Edouard) l'un des auteurs de l'arrêt pour la loi salique, *ibid.* 469
Mommor ; son caractère, *ibid.* 77
Monnoie. Invention de la monnoie au moulin, & du balancier, *ibid.* 425
Montagne, (sur les ouvrages de) *ibid.* 380
Montagne ; (Michel de) son caractère, *ibid.* 125
Montausier ; (le duc de) son caractère, *ibid.* 119
Montmorenci, (parole remarquable du duc de) *ibid.* 460
Montpensier. (Madame de) Dessein d'un livre, *ibid.* 476
Montpensier ; (Gilbert de) sa mort subite, T. II. 79
Monumens anciens ; leur utilité, *ibid.* 308
Moréri, (sur le Dictionnaire de) T. I. 296
Morin ; (le P.) son éloge, *ibid.* 170
—— Son traité de la pénitence, T. II. 105
Mort, (réflexions sur la) T. I. 447
Morvilliers ; (M. de) excellent conseil qu'il donne à Charles IX, *ibid.* 418
Mots françois qui ont vieilli, *ibid.* 407
Mots nouveaux, (observations sur les) *ibid.* 92
—— Est-il permis d'en faire? *ibid.* 94
Museum calceonarium Veronense ; remarques sur cet ouvrage, T. II. 263

Musique, (observations sur la) T. I. 153
—— (Est-il naturel d'aimer la) *ibid.* 428

N

Nager, (réflexions sur l'art de) T. II. 177
Nanteuil, (Robert) peintre; son éloge, T. I. 176
Nature; ses règles dans la composition des différens airs du visage, *ibid.* 513
Neuton, (Adam) auteur de la traduction latine de *Fra-Paolo*, *ibid.* 477
Noms; coutume de les écrire sur un cercle, T. II. 2
—— (Origine des) T. I. 251
—— Propriétés des noms de famille, *ibid.* 27 & 28
Noms latinisés, (révolte des) allégorie, T. II. 272
Noms propres latinisés; dissertation à ce sujet, T. I. 29
Nostradamus; ses prophéties, *ibid.* 491
Notices de l'Empire, *ibid.* 123

O

Œufs rouges en usage chez les Romains, T. II. 334
Oiselier, (plaisanterie d'un) T. I. 394
Orangers, (observations sur les) T. II. 259
Orateurs qui demeurent court en haranguant, T. I. 248
Oreilles, (remuer les) *ibid.* 250
Orient. Avantages de l'orient sur l'occident, *ibid.* 278
Ortographe nouvelle de M. Cousin, *ibid.* 375
—— Des mots grecs & latins, T. II. 1
Ossat, (lettres du cardinal d') T. I. 370
—— Ses ouvrages, *ibid.* 371
Ou apporté en France par les Italiens, *ibid.* 36
Ovide, (fastes d') T. II. 99
Ouvrages d'esprit. Coutume des Romains de réciter les

ouvrages de leur composition en présence de leurs amis, T. II. 78

P

Pair durable, rare en France, T. II. 298
Palavicin; particularités de sa vie, sa prison, sa mort, T. I. 8 & suiv.
—— Son histoire du concile de Trente, *ibid.* 20
—— Son évangile, *ibid.* *ibid.*
Palavicino; (Sforza) son livre intitulé : *Trattato dello stile del dialogo*, T. II. 260
Panglossie, ou recueil des éloges donnés à M. Peiresc, *ibid.* 120
Parlemens, (extraits des regiſtres des) servant à l'histoire, T. I. 142
Parole plaisante d'un homme d'esprit, T. II. 46
Pascal; (Blaise) son éloge supprimé, T. I. 374
—— (parole remarquable de) *ibid.* 350
Pasquier, (parole remarquable de M.) T. II. 257
Patin; (Guy) son caractère, T. I. 24 & suiv.
—— Son sentiment touchant l'usage des liqueurs, *ibid.* 356
—— (Paroles remarquables de) T. II. 63 & suiv.
Patru, (Olivier) avocat; son éloge, *ibid.* 254
Pauvreté, (savans morts dans la) T. I. 187
Passages, (remarque sur les) T. II. 230
Pédantisme (observations sur le) & sur les pédans, *ibid.* 325
Peinture (progrès de la) en ce siècle, T. I. 175
Pelletier; (M. le) son éloge, & analyse de l'un de ses ouvrages, *ibid.* 97
Pénitences (les) réglées par les pénitenciels, *ibid.* 241

Péquet, médecin; son éloge, T. I. 355

Péranda, (parole remarquable de) *ibid.* 482

Perses; leurs prières, *ibid.* [illegible]

Pétrarque est le premier qui a traduit Homère en latin, *ibid.* 371

Péyrère, (M. de la) auteur des Préadamistes; son caractère, *ibid.* 133

Philosophie (principes de la) qui se trouvent dans les anciens Pères de l'église, T. II. 109

Photius, (sur la bibliothéque de) T. I. 315

Physionomie, (dissertation sur la) T. II. 180

Piccaro, vase d'une terre particulière, *ibid.* 80

Pindare (comparaison de) & d'Horace, T. I. 478

Piquer. Ne point ~~se piquer de ce~~ que l'on dit contre nous, *ibid.* 244

Pirou, (singularités du château de) *ibid.* 111

Pline, (jugement sur l'histoire de) *ibid.* 409

Pline le jeune; son caractère & ses études, *ibid.* 278

—— (Apologie de) *ibid.* 280

Plongeur, (répartie plaisante d'un) T. II. 105

Poëmatum (de) cantu & viribus rythmi, *ibid.* 148

Poësie, (quel tempérament est propre à la) T. I. 169

Poëtes; ont servi à former des orateurs, *ibid.* 63

Poëtes tragiques, (sentiment de Cicéron sur les) *ibid.* 126

Poisson, (de l'usage du) *ibid.* 2

Polémon; son traité de la physionomie, T. II. 187

Politien; (Ange) ses lettres & ses autres ouvrages, T. I. 520

Politique; ses progrès dans les derniers siècles, *ibid.* 226

—— (Etude de la) *ibid.* 294

Pologne, (particularité concernant l'histoire de) T. II. 199

Polyglotte de Gui-Michel Lejai, doyen de Vézelai, T. I. 418
—— Entreprise trop grande pour un particulier, *ibid.* 419
Pontis, (observations sur les mémoires de) *ibid.* 96
Porcelaines de la Chine, (remarques sur les) T. II. 270
Porphyrogenete, (sur le mot) T. I. 236
Portraits des grands hommes; leur utilité, *ibid.* 408
—— (Remarques sur les) T. II. 230
Poussin; (le) son portrait & son éloge, T. I. 491
Pradon, sifflé & battu pour l'amour de lui-même, *ibid.* 435
Prêcher. Ancienne coutume des prélats de prêcher le peuple, *ibid.* 59
Prédicateur, (qualités d'un) *ibid.* 406
Prédicateur qui demeure court; comment il se tire d'affaire, T. II. 51
Préfaces; comment appelées par les Italiens, T. I. 289
Préjugés en faveur de certains auteurs, *ibid.* 219
Prince, (parole remarquable d'un grand) T. II. 265
Prison utile aux grands & aux savans, T. I. 179
Prosateur; observation critique sur ce mot, T. II. 356
Protestans; hommes illustres de leur secte qui se sont faits catholiques, T. I. 171
—— Les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, *ibid.* 518
Pseautier de David traduit en vieux langage, *ibid.* 420
Psellus; jugement de son livre *de energiâ dæmonum*, T. II. 97

Q

QUESNEL. (le P.) Belle édition de S. Léon, pape, donnée par le P. Quesnel, T. I. 66
Quinte-Curce, (observations sur) *ibid.* 56
—— Auteur de la vie d'Alexandre, T. II. 95

R

RABBINS; leur jugement sur la loi *Zélotypia*, T. I. 3
Rabula; explication de ce mot, T. II. 188
Racine, (Jean) fameux poëte tragique; son éloge, *ibid.* 295
Rancé, (le Bouthilier de) abbé de la Trappe; sa conversion, *ibid.* 313
Ratramne; remarque critique sur son livre de l'Eucharistie, T. I. 452
Raynaud; (Théophile) son caractère, T. II. 96
Religion: on ne doit en parler qu'avec respect, T. I. 376
Renard; (M.) sa fortune, T. II. 253
République des lettres; son état présent, T. I. 414
Richard; (M.) sa remarque contraire à l'expérience. T. II. 93
Richelieu, (observation sur le testament du cardinal de) T. I. 157
—— (Le cardinal de) railloit d'une manière impérieuse, *ibid.* 399
—— Trait remarquable de sa politique, *ibid.* 436
—— Imitoit les belles actions du cardinal Ximenez. T. II. 108
—— (Le duché de) va aux collatéraux & aux femmes, *ibid.* 82
Rien, (éloge de l'illustre) *ibid.* 361
Rime. Réflexions sur la rime & la raison, *ibid.* 330
Robin, fameux botaniste; son éloge, T. I. 204
Rochefoucault; (M. le duc de la) son éloge, *ibid.* 265
Rochepofay, (M. de la) évêque de Poitiers; son apologie, *ibid.* 378

Rohan. Alliance de la maison de Rohan avec celle de Chabot, T. I. 76

Roma antica & moderna. Défense de l'auteur de cet ouvrage, *ibid.* 234

Romains; comment ils mangeoient en famille, T. II. 333

Rouen, (la ville de) abondante en vieillards, T. I. 282

Rucellai; (l'Abbé de) son caractère, *ibid.* 164

—— Particularités de sa vie, T. II. 65 & suiv.

S

Sablé; (Madame de) son éloge, T. II. 163

Saint-Cyran; (l'Abbé de) son éloge supprimé, T. I. 374

Saint-Evremont; (M. de) son éloge, *ibid.* 270

—— Son portrait par lui-même, *ibid.* 273

—— Son caractère, *ibid.* 275

Sal indicum; sur son usage & ses qualités; T. II. 236.

Sallo, (M. de) premier auteur du Journal des savans, T. I. 363

Salomon, (M. de) président à mortier au parlement de Bordeaux; sa généalogie & son éloge, T. II. 347

Salvoison; (M. de) parole remarquable, *ibid.* 81

Sanctorius; *(Paulus-Emilius)* parole remarquable, T. I. 482

—— Auteur du livre intitulé: *Medicina statica*, T. II. 84

Sandales de bois, leur usage dans la musique, T. I. 544

Sanlecque; (MM. de) leur éloge, *ibid.* 71

Sanrey: (M. de) excellent théologien; son éloge, T. II. 22

Sanrey; (M. de) ses mémoires pour servir à l'édition de ses œuvres, *ibid.* 30

Saumaise, (poësie de M.) T. I. 30
Sauvages; leur trafic, T. II. 324
Saxe, (le Duc de) mandé de l'Empereur, pour aller à la messe, doit-il y assister, quoique protestant, T. II. 349
Scaligerana, (critique du) *ibid.* 340
Sçavans; catholiques sortis de chez les protestans, T. I. 172
Sçavans, (éloge de trois) *ibid.* 5
Sçauroit, au lieu de *sauroit*: remarque sur cette différence d'orthopraphe, *ibid.* 422
Sciopius; (Gaspard) son livre contre l'historien Strada, *ibid.* 474
Sculpture, ses progrès en ce siècle. *ibid.* 175
Seguier, (éloge du Président, *ibid.* 141
——(le chancelier) avoit été chartreux, *ibid.* 142
——(Allusion sur les armoiries de M.) *ibid.* 323
Sel, mines de sel de Vélika, T. II. 99
Selden; ses paroles remarquables, T. I. 47
Seminiaux, ou *Cheminaux*; explication de ce terme, *ibid.* 436
Sempronius-Gracchus, (course extraordinaire de) *ibid.* 544
Sesterces, (Observation sur les) T. II. 49
Siècle; signification de ce mot, *ibid.* 234
——(Question sur le commencement du) *ibid.* 236
——(Adieu au) *ibid.* 371
Simon, (histoire plaisante de M.) T. I. 230
——(M.) sa méthode sur Dandini, *ibid.* 386
Singes; leur instinct, *ibid.* 483
Sixte V, Pape calomnié par ses ennemis. *ibid.* 156
Soissons, (le comte de), tué à la bataille de Marfée près Sedan, T. II. 206

Soiſſons ; ſa ſage conduite, T. I. 516
Soldats François : leur courage, *ibid.* 373
Somnambule, (hiſtoire d'un) T. II. 35
Son (obſervation ſur le) *ibid.* 266
Songes ; (explication des) quel cas on doit en faire, T. I. 512
—— (Obſervations ſur les) T. II. 302
Sophronius ; ſon opinion touchant S. Joſeph, T. I. 483
Souliers extraordinaires de l'invention des Romains. *ibid.* 544
Spinoſa ; (remarques hiſtoriques ſur) T. II. 115
Sportula ; explication de ce mot, *ibid.* 121
Standons, (Jean) diſeur de vérités, *ibid.* 4
Style laconique ; (obſervation ſur le) T. I. 130
—— *lapidaire* ; (obſervations ſur le) *ibid.* 70
Strabon, écrivain judicieux ; *ibid.* 371
Strada, hiſtorien, manque de jugement, *ibid.* 372
Suétone ; remarques ſur ſon hiſtoire des Empereurs Romains, T. II. 211
Supplices, en uſage chez les Romains, T. II. 314 & *ſuiv.*
—— en uſage en France, *ibid.* 318
Symbole des Apôtres ; (remarques curieuſes ſur le) T. I. 11

T.

Tabac ; (remarques ſur le) T. I. 21
Talon, (M.) Avocat général au Parlement de Paris ; parole remarquable de ce Magiſtrat, T. II. 33
Tartuffe ; obſervation ſur ce mot. *ibid.* 358
Taſſe, (ſur la vie du) T. I. 132
Térence ; recueil de façons de parler de ce poëte, *ibid.* 472
Terres ; on en emploie de vingt-trois ſortes en médecine, T. II. 103

Terre sigillée; son origine & son usage, T. II. 161
Thériaque. Ce mot est-il masculin ou féminin? T. I. 182
Thevenot; son livre intitulé: l'*Art de nager.* T. I. 177
Thomas d'Aquin; (S.) son origine, T. I. 11 & *suiv.*
Thou, (Bibliothéque de MM. de) *ibid.* 23-24
Thuana ou *Thuanea*, *ibid.* 403
Thucydide; défauts de cet historien, T. II. 116
Tillemont; M. Lenain de) son éloge, *ibid.* 294
Tite-live; défauts de cet historien, T. II. 116
Tomasinus, accusé de s'être attribué les ouvrages de Rhodius, *ibid.* 172
Toni, fou du Connétable Anne de Montmorency, *ibid.* 179
Tonier, (M.) Médecin; Particularités de sa vie, T. I. 256
Très-Chrétien; Remarques sur cette qualité donnée à nos Rois, *ibid.* 540
Trivulsion; caractere du moderne Trivulsion, T. II. 138
Turenne, (M. de) parole remarquable, T. I. 469
Tusco, (Eloge du Cardinal Dominique) *ibid.* 264

V.

Vacations; Pourquoi accordées aux parlemens, T. I. 435
Valory; (Adrien) son caractere, *ibid.* 125
Vapeurs; effets singuliers des vapeurs grasses, *ibid.* 158
Varignon; ses leçons sur le traité *de Motu animalium* de Borelli, *ibid.* 475
Varillas, dissertation sur sa vie & sur ses ouvrages, T. II. 190
Varin, graveur célebre; son éloge, *ibid.* 293

Veau, (Alexis) Tréforier fans reproche; fon épitaphe, T. II. 46
Vecchietti; fon opinion touchant la derniere Pâque de J. C. *ibid.* 126
Venife; defcription latine de cette ville, *ibid.* 129
Venitiens; leur caractere, T. I. 455
Ventriloques (des) ou Engaftrimytes, T. II. 110
—— (Obfervations fur les) *ibid*, 111
Vérole; (la petite) Obfervations fur cette maladie *ibid.* 314
Vers; perfonnes illuftres qui ont fait des vers en mourant T. I. 135
—— qui fe trouvent dans la profe de Tite-Live, T. II. 188
Verfus politici des anciens; ce que c'étoit. *ibid.* 128
Veftales; (Remarques fur le feu des) *ibid.* 271
Vie heureufe; (defcription d'une) *ibid.* 133
Vieilleffe; grands hommes qui ont commencé à étudier en leur vieilleffe, T. I. 41 & 42
—— (Remarques fur la) T. II. 300
Vienne; Remarques critiques fur ce nom, T. I. 534
Vigne, (M. de la) Médecin habile, *ibid.* 65
—— (Mademoifelle de la): fon éloge, *ibid.* 66
Vignier, (Jérôme) Prêtre de l'Oratoire; fon éloge, *ibid.* 171
Villedo, architecte fameux; fa naiffance & particularités de fa vie, *ibid.* 361
Villico, prétendu évêque de Chartres, T. II. 18
Virgile; la lecture de ce Poëte recommandée T. I. 42
Vita Paparum Avenionenfium, livre mis dans l'index, *ibid.* 214
Vittorio-Siri; (Jugement fur l'hiftoire de) *ibid.* 74

Vivez, (sire de Louis) T. I. 549
Voisin; (Joseph de) ses ouvrages, T. II. 120
Voiture; (Vincent) particularités de sa vie, *ibid.* 161
Voyageurs modernes; leur relation, T. I. 570

U.

Urbain VIII; défaut remarquable de ce Pape, T. I. 483

X.

Ximenès; (le Cardinal) ses notes sur l'écriture sainte, T. II. 108

Y.

Yveteaux; (M. des) sa vie épicurienne, T. I. 136

W.

Wicquefort; ses lettres ne sont ni utiles, ni agréables, T. II. 178
Wienne; Observation sur l'orthographe de ce mot, T. I. 535
Wler; (Georges) Particularités de son voyage, T. II. 85

Fin de la Table.

811

00094586

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016